Le français dans les Antilles : études linguistiques

Série “Grammaire et linguistique”
Dirigée par Michèle Fruyt et Michel Mazoyer

Le français dans les Antilles : études linguistiques

André THIBAULT (éd.)

Centre Alfred ERNOUT
(E.A. 4080 de Paris IV)
Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)
28, rue Serpente, 75006 Paris

Association KUBABA
Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne
12, Place du Panthéon
75231 Paris CEDEX 05

L’Harmattan

Maquette de la couverture et illustration : Jean-Michel Lartigaud

Cahiers KUBABA
Directeur de publication : Michel Mazoyer
Directeur scientifique : Jorge Pérez Rey

Comité de rédaction
Trésorière : Christine Gaulme
Colloques : Jesús Martínez Dorronsorro
Relations publiques : Annie Tchernychev
Directrice du Comité de lecture : Annick Touchard

Comité scientifique de la série « Grammaire et linguistique » :
Marie-José Béguelin, Michèle Fruyt, Ana Giacalone-Ramat, Patrick Guelpa,
Lambert Isebaert, René Lebrun, Michel Mazoyer, Anna Orlandini,
Dennis Pardee, Eric Pirart, Paolo Poccetti, Paolo Ramat,
Christian Touratier, Sophie Van Laer, Roger Wright

Ce volume a été imprimé par
© Association KUBABA, Paris

© L'Harmattan, 2011
5-7, rue de l'École polytechnique, 75005 Paris

http://www.librairieharmattan.com
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN :
EAN :

Bibliothèque Kubaba (sélection)
http://kubaba.univ-paris1.fr/

COLLECTION KUBABA

Série grammaire et linguistique

DOROTHÉE, Stéphane : *À l'origine du signe, le latin* signum
FRUYT, M. / VAN LAER, Sophie (éd.) : *Adverbes et évolution linguistique en latin*
THIBAULT, A. (éd.) : *Gallicismes et théorie de l'emprunt linguistique*

Série Antiquité

AUFRÈRE, Sydney H. : *Thot Hermès l'Égyptien*
BRIQUEL, Dominique : *Le Forum brûle*
FREU, Jacques : *Histoire du Mitanni*
FREU, Jacques : *Histoire politique du royaume d'Ugarit*
FREU, Jacques : *Šuppiluliuma et la veuve du pharaon*
MAZOYER, Michel (éd.) : *Homère et l'Anatolie*
MAZOYER, Michel : *Télipinu, le dieu au marécage*
PIRART, Éric : *Georges Dumézil face aux démons iraniens*
PIRART, Éric : *Guerriers d'Iran*
PIRART, Éric : *L'Aphrodite iranienne*
PIRART, Éric : *L'éloge mazdéen de l'ivresse*
SERGENT, Bernard : *L'Atlantide et la mythologie grecque*
STERCKX, Claude : *Les mutilations des ennemis chez les Celtes préchrétiens*

Les Hittites et leur histoire

FREU, Jacques / MAZOYER, Michel, en coll. avec Isabelle KLOCK-FONTANILLE : *Des origines à la fin de l'ancien royaume hittite : Les Hittites et leur histoire*, vol. 1
FREU, Jacques / MAZOYER, Michel : *Les débuts du nouvel empire hittite : Les Hittites et leur histoire*, vol. 2.

Mélanges Lebrun

MAZOYER, Michel / CASABONNE, Olivier : *Antiquus Oriens : Mélanges offerts au professeur René Lebrun*, vol. 1
MAZOYER, Michel / CASABONNE, Olivier : *Studia Anatolica et Varia : Mélanges offerts au professeur René Lebrun*, vol. 2

Sommaire

André Thibault
Le français dans les Antilles : présentation 11

A. Histoire et étymologie

Annegret Bollée
Étymologies créoles. Contributions du *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* (DECA) à l'histoire du vocabulaire régional antillais..... 31

Jean-Paul Chauveau
Des régionalismes de France dans le créole de Marie-Galante 51

Silke Jansen
La formation du français régional et des créoles antillais :
l'apport du taïno 101

B. Les diatopismes antillais dans le discours littéraire

Inka Wissner
Le français à la Dominique dans le discours romanesque :
reconstruction linguistique ou construction discursive ? 141

Teodor Florin Zanoaga
Observations sur la formation des mots en français littéraire antillais :
étude d'un corpus de littérature contemporaine 207

Gabriel Harfield Pinheiro
Saint-John Perse à l'épreuve d'une traduction en portugais 223

C. Phonétique

André Thibault
Les avatars du schwa colonial dans le créole des Petites Antilles 243

Elissa Pustka
Le caméléon dans la jungle sonore : variation du *r* en Guadeloupe 271

D. Le français en Haïti

Dominique Fattier
Le français d'Haïti (dans sa relation osmotique avec le créole) :
remarques à propos des sources existantes 315

Obrillant Damus
De la cueillette des données empiriques en Haïti
à la construction 'linguistique' de la réalité 339

E. Lexicographie

André Thibault
La nouvelle BDLP-Antilles 361

Teodor Zanoaga
L'étude lexicale du français régional des Antilles :
à la recherche d'une méthodologie appropriée 373

Index des formes citées 397
Table des matières 419

André Thibault
Université Paris Sorbonne – Paris IV

Le français dans les Antilles : présentation

1. Introduction

Alors que la littérature antillaise d'expression française a donné lieu à une riche et abondante production critique et scientifique, l'histoire et la nature du français pratiqué dans les Antilles, dans toute son extension diasystémique, a été relativement négligée jusqu'à aujourd'hui par la linguistique. C'est l'ambition du présent recueil[1] que de contribuer à enrichir la bibliographie sur le sujet. Bien sûr, ce champ d'études n'est pas vierge, et nous reviendrons ci-dessous sur les acquis de la recherche ; mais il convient tout d'abord de se demander comment s'explique ce relatif désintérêt.

À vrai dire, il faut replacer ce phénomène dans un contexte plus large, celui de la prise en charge de la variation diatopique du français. L'étude spécifique de cette dernière n'a pris son envol que depuis peu, d'abord sur un terreau nourri par la dialectologie traditionnelle, puis avec un virage épistémologique dans la dernière décennie du XX^{e} siècle reconnaissant aux études de français régional leur autonomie (sur cette question, v. Chambon 1997 et 2005). Il est permis d'établir ici un parallèle entre le rôle prépondérant longtemps exercé par les patois dans le champ de la diatopie en métropole et l'hégémonie des études sur les créoles dans les DOM-TOM : de la même façon que les variétés diatopiques de français en Europe ont longtemps été considérées comme largement dépourvues d'intérêt pour la tradition romaniste, les particularités du français pratiqué dans les territoires d'outre-mer n'ont pas tellement retenu l'attention des chercheurs, tout occupés qu'ils étaient à étudier les créoles. Il ne s'agit nullement, bien sûr, de critiquer les uns et les autres, mais simplement d'expliquer la situation actuelle.

Le parallélisme va plus loin. Le français dit « régional » en métropole a longtemps été conçu comme « ce qui reste du patois lorsque celui-ci est disparu » ; or, on sait désormais que la dynamique des diatopismes est plus complexe que cette image d'Épinal. De la même façon, la tentation d'expliquer tous les particularismes du français pratiqué dans les Antilles par

[1] Les contributions réunies dans ce recueil constituent (sauf pour les deux textes consacrés à la BDLP-Antilles) des versions très largement enrichies d'une sélection de communications présentées au colloque « Le français régional antillais : exploration et délimitation d'un concept », organisé par l'auteur de ces lignes, qui s'est tenu à l'Université de Paris Sorbonne (Paris IV) les 26 et 27 novembre 2010.

l'influence de l'adstrat créole est encore très forte (point évoqué par D. Fattier dans ce recueil) ; or, dans une optique historique, c'est en fait le créole qui est né et qui s'est nourri, dans un premier temps, du français local. Les deux variétés étant en contact étroit depuis l'époque coloniale, on peut dire que l'histoire du français et celle du créole aux Antilles sont les deux faces d'une même médaille. La citation suivante résume bien la situation :

> Une analyse différentielle du créole et du français oral guadeloupéen permet de démontrer qu'il y a – depuis le départ – une tradition du français, à côté du créole. Cela signifie que les expressions du français régional n'ont pas exclusivement été léguées au créole pour être 'réimportées' ensuite au français guadeloupéen dans la situation de contact que nous venons de décrire, mais qu'il y a une continuité du français oral en Guadeloupe (comme l'adverbe 'présentement' le démontre, puisque cet adverbe fait défaut en créole). Des comparaisons entre le français antillais et d'autres variétés du français américain peuvent s'avérer pertinentes dans cette perspective. (Ludwig *et al*. 2006, 171).

De telles comparaisons ont été entreprises ces dernières années (v. Thibault 2008a et 2009) et ont permis en effet de jeter un peu de lumière sur ce qu'a pu être le français véhiculaire de l'époque coloniale dans les possessions françaises d'outre-Atlantique. En fait, cette démarche ne doit pas se limiter à une comparaison des variétés de français d'Amérique : c'est aussi le créole lui-même qui doit être conçu comme un richissime réservoir de données diatopiques et diastratiques portant sur les particularités du français oral de jadis. Jusqu'à maintenant, on a surtout privilégié la démarche inverse : expliquer la genèse du créole à partir de ce que l'on savait déjà du français et du galloroman (démarche illustrée magistralement dans Chaudenson 1974). Du point de vue du francisant (et non du créoliste), il faut renverser la perspective et voir ce que le créole peut nous apprendre sur l'histoire du français, en particulier du français oral, populaire et quotidien, celui auquel la tradition lexico- et grammaticographique n'a pas toujours rendu justice.

Il y a peut-être aussi une autre raison qui explique que l'étude des particularités du français pratiqué dans les Antilles n'ait guère retenu l'attention des linguistes : c'est un objet qui dérange. L'insécurité linguistique qui règne en maître dans toute la francophonie (v. Francard 1993 pour un aperçu de la question) n'épargne pas les Antilles ; les locuteurs préfèrent peut-être vivre dans l'illusion rassurante qu'ils évoluent avec aisance entre deux langues clairement distinctes, le créole et le français livresque – une conception qui ne laisse aucune place à une variété endogène de français, laquelle est tout à la fois stigmatisée par certains défenseurs du créole (qui voient en elle un concurrent dangereux pour l'avenir de leur vernaculaire) et ceux du « bon français » pour qui tout écart ne peut être envisagé que comme une faute – les deux attitudes pouvant d'ailleurs bien sûr se rencontrer chez un même locuteur.

2. Définition et délimitation de l'objet

Nous aimerions défendre ici une conception très large de l'objet d'étude qui nous intéresse, et que nous avons appelé dans le titre de ce recueil « le français dans les Antilles » (formulation moins étroite que « le français régional antillais », dénomination que nous avions initialement retenue dans le titre du colloque mentionné en note 1). Nous entendons par là le français tel qu'il est pratiqué (c'est-à-dire parlé *et* écrit) dans les Antilles (Petites et Grandes), des origines à nos jours, par tous les groupes socio-ethniques traditionnellement implantés sur place, dans toutes les circonstances de la vie. Cette conception est non-différentielle, mais les linguistes variationnistes consacrent en général plus d'efforts à décrire ce qui s'éloigne du « français de référence » (le corpus d'exclusion constitué par les grammaires et les dictionnaires du français écrit) que ce qui se confond avec ce dernier. En ce qui concerne le français oral toutefois, celui de métropole est encore si peu et si mal décrit que l'on peut inviter les variationnistes travaillant sur le reste de la francophonie à décrire de façon non-différentielle leur objet d'étude : toute donnée nouvelle portant sur l'oral sera la bienvenue.

Une telle définition implique que nous avons affaire à un concept qui se présente à nous, concrètement, sous plusieurs formes : il varie dans le temps, dans l'espace, dans la société, selon les champs d'activité et la nature – écrite ou orale – du code. Le linguiste peut l'appréhender sous plusieurs angles : phonétique, morphosyntaxique, lexical, pragmatique, sociolinguistique, étymologique, etc. Les plus anciennes particularités du français dans les Antilles se présentent toutefois à nous sous la forme de diatopismes lexicaux, qui renvoient souvent à des référents exotiques (désignés par des adaptations françaises de mots amérindiens, comme *coui*, ou des innovations formelles et sémantiques françaises, tel que *fruit-à-pain*) mais aussi à des institutions propres au monde colonial (*habitation, géreur,* etc.) ; des adaptations de mots espagnols et anglais sont vite venues s'ajouter à l'inventaire. On consultera avec profit Friederici 1947 et Arveiller 1963 pour mieux connaître l'abondante documentation textuelle qui permet de donner une assise solide à une description historique et philologique des premiers pas de la langue française dans le Nouveau Monde.

Ces premières données lexicales ont été récoltées, en général, sous la plume d'explorateurs et de missionnaires. Peu à peu, cependant, des colons installés à demeure allaient former de nouvelles communautés linguistiques autonomes et développer une forme endogène de français antillais. On pense bien sûr aux Blancs Créoles, mais il ne faut pas oublier que les « esclaves de maison » devaient connaître une bonne exposition à cette première variété de français colonial : « Il est difficile d'évaluer combien de Noirs parlaient le français aux Antilles à l'époque de l'esclavage ; le contact ininterrompu des domestiques et des concubines avec les maîtres blancs laisse pourtant supposer un certain niveau de compétence chez un certain nombre de personnes

pendant toute cette époque. » (Pustka 2006, 78). Inversement, les Blancs Créoles sont en général représentés dans le discours épilinguistique comme tout à fait aptes à s'exprimer en créole – lequel a toujours dû connaître plusieurs variétés. Des récits de voyageurs métropolitains de passage dans les Antilles au XVIII[e] et au XIX[e] siècles peuvent fournir de précieuses données sur les particularités du français régional de l'époque (cf. Léonard 1788 ; Rézeau / Rézeau 1995 [1878-1884]), tout comme les plus anciens « romans » antillais : on apprend par exemple dans Bentzon 1880 (*Yette : histoire d'une jeune créole*) que la jeune héroïne, à son arrivée à Paris, se démarquait par son accent antillais très caractéristique :

> – Votre âge, mon enfant, continua la directrice ; où êtes-vous née ?
> – A la Martinique. J'aurai bientôt dix ans.
> – Oh ! voilà un accent défectueux, qu'il importe de perdre, s'écria M[lle] Aubry, la contrefaisant : *J'oé, Mâtinique !* Que faites-vous de vos *r* ? Et *biétôt* ! Ce *biétôt* ne peut se souffrir ! (Bentzon 1880, 118-119)

C'est encore le comportement du fameux *r* antillais qui retient l'attention de Valéry Larbaud lorsqu'il fait la connaissance du jeune Saint-John Perse :

> Saintleger Leger est un grand jeune homme au teint clair, à la figure grande. La moustache, les cheveux et les yeux sont très noirs et assez brillants. Rien ne fait penser à un créole, sauf l'*r* qui n'est qu'à demi prononcé. (Larbaud 1911, 1090)

Au XX[e] siècle, le français devient grâce à l'accès croissant à la scolarisation, puis par l'exposition massive aux mass media métropolitains, une langue de plus en plus répandue au sein de l'ensemble de la population des territoires restés français (nous ne parlons ici ni d'Haïti, ni des îles passées sous domination étrangère telle que la Dominique ou Sainte-Lucie). De nouvelles variétés de français voient le jour, d'abord sous la forme d'une langue seconde péniblement apprise à l'école, touchée par d'innombrables interférences dues au contact avec le créole, et partiellement influencée par le français endogène traditionnel (en particulier pour la dénomination des référents locaux, pour lesquels le français des dictionnaires n'offre pas toujours de solution). C'est ce qu'on a appelé à une certaine époque « le français-banane » (v. Telchid 1997). On en retrouve une représentation caricaturale dans William 1980, et une autre marquée par des préoccupations didactiques dans Oliel 1979. Comme le précise G. Hazaël-Massieux (1978, 110), « [c]e français régional n'a pas été étudié ou décrit : on n'en trouve de mention que sous la rubrique des créolismes relevés et dénoncés dans les travaux scolaires. » Le passage suivant, tiré d'un récit d'enfance de Patrick Chamoiseau, met en scène la difficile cohabitation du créole (sa « langue-manman »), du français régional (un « français plus proche, acclimaté ») et du français scolaire (un « français étranger ») dans la réalité de l'écolier qu'il était alors :

> Le négrillon, dérouté, comprit qu'il ignorait cette langue [celle du maître d'école]. La tite-voix babilleuse de sa tête maniait une autre langue, sa langue-maison, sa langue-manman, sa langue-non-apprise intégrée sans contraintes au fil de ses désirs du monde. Un français étranger y surgissait en traits fugaces et rares ; il les avait entendus quelque part et il les répétait lors de circonstances mal identifiées. Un autre français plus proche, acclimaté mais tout aussi réduit, se tenait en lisière des intensités vivantes de sa tête. (Chamoiseau 1996, 69)

Le même récit offre des exemples précis dans le domaine de la phonétique et du lexique :

> Quand les enfants parlaient, le *u* se transformait en *i* selon leur loi naturelle. La viande *crue* devenait *cri*, l'homme *juste* se faisait *jiste* ; *refusé* dégénérait en *réfisé*. Le son *eur* se délitait en *ère* : *docteur* donnait *doctère*, la *fleur* devenait *flère*, *inspecteur* s'étalait en *inspectère*… Mais il y avait pire aux yeux du Maître : les *r* disparaissaient, le *torchon* n'était plus qu'un *tôchon*, la *force* se muait en *fôce*… (Chamoiseau 1996, 86)

> Désespoir du Maître : les enfants parlaient par images et significations qui leur venaient du créole. Un *nouveau venu* était appelé un *tout-frais-arrivé*, *extraordinaire* se disait *méchant*, un *calomniateur* devenait un *malparlant*, un *carrefour* s'appelait *quatre-chemins*, un *faible* était dit un *calmort*, *difficile* devenait *raide*, pour dire *tristesse* on prenait *chimérique*, *sursauter* c'était *rester saisi*, le *tumulte* c'était un *ouélélé*, un *conflit* c'était un *déchirage*… etc. Les étoiles brillaient comme des graines de dés, comme des peaux d'avocat, ou des cheveux de kouli. On était beau comme flamboyant du mois de mai, et tout ce qui était laid était vieux… (Chamoiseau 1996, 93)

Bien sûr, certains de ces mots sentis comme « créoles » par l'auteur peuvent très bien exister dans d'autres variétés diatopiques ou diastratiques de français (*quatre-chemins* est courant au Québec, v. Thibault 2009, 98-100 ; *méchant* pour « extraordinaire » est simplement donné comme 'fam.' dans le TLF), mais dans l'imaginaire linguistique antillais tout ce qui n'est pas senti comme strictement standard semble automatiquement perçu comme créole.[2]

La citation suivante est très représentative du discours puriste qui, malgré son côté guindé, est souvent le seul à nous fournir des données précises et abondantes sur les caractéristiques du français des « peu lettrés » :

---

[2] Récemment, dans un reportage télévisé sur France 3, un botaniste antillais expliquait à l'antenne que la variété de petit lézard qu'il voulait nous présenter s'appelait *anoli* en créole. En fait, la forme créole est *zanndoli* (v. Confiant 2007, 1408 s.v. *zanndoli*), avec agglutination du *-s* de liaison, nasalisation de la voyelle initiale et dégagement d'un [d] épenthétique par dissimilation de nasalité. La forme *anoli*, quant à elle, est abondamment attestée – et ce depuis longtemps – dans des sources écrites en français (v. Thibault 2010a, 56) ; à vrai dire, le français ne connaît pas d'autre mot pour désigner ce référent (sauf des hypéronymes). Pour le locuteur natif, toutefois, il ne peut s'agir que d'un mot strictement « créole » – c'est-à-dire étranger au français normé.

> Certains créolophones, peu soucieux de règles grammaticales, affrontent sans préparation la conversation française. Il en résulte un langage basé sur la traduction du créole. Ce jargon d'ignorants de bonne foi, qui, en lui-même, ne vaut pas une mention, tend à quitter sa sphère pour s'insinuer dans l'esprit de gens lettrés. Beaucoup estiment de bon goût d'assaisonner de créolismes le discours français, dénommé alors « français des Antilles », par opposition au « français correct » de la métropole. [/] Les exemples suivants voudraient corriger ce travers. Dites en créole, ces phrases sont de bonne langue ; traduites en français, ce sont des barbarismes, ou des solécismes ou des pléonasmes ridicules… (Germain 1995, 126)

Suivent pas moins de huit pages de données extrêmement précieuses pour la recherche (bien que très mal classées et identifiées), qui ont la grande vertu d'attester des phénomènes qui n'ont guère laissé de traces à l'écrit. En outre, la citation nous apprend également que ces emplois se rencontrent aussi dans l'usage des « gens lettrés », une information de grande valeur pour une approche sociolinguistique de la question.

La situation semble être entrée dans une nouvelle étape, depuis la fin du siècle dernier, dans les Petites Antilles françaises (nous ne parlons pas ici d'Haïti) : dans un article au titre provocateur, Elissa Pustka (2006) parle du « mythe du créole L1 » et de la « naissance du français régional aux Antilles ». Plutôt que de la naissance « du » français régional aux Antilles, nous parlerions plutôt de l'émergence d'une nouvelle variété de français antillais (car des variétés de français diatopiquement marquées ont toujours été pratiquées comme langue maternelle aux Antilles, ne serait-ce que par l'ethnoclasse des Blancs Créoles et par leur personnel de couleur), parlée pour la première fois par l'immense majorité de la population, et dont l'existence est due à la non-transmission du créole comme langue maternelle en milieu familial. Il ne s'agit plus du français « colonial » des Blancs Créoles, ni du « français-banane » des créolophones ayant acquis le français en contexte informel, ni non plus du français langue seconde et quelque peu artificiel parlé par les premières élites de couleur ayant eu accès, il y a quelques générations, à une scolarisation avancée en français. Le français parlé aujourd'hui en Martinique et en Guadeloupe est devenue une langue maternelle (ce qui n'était pas le cas pour les locuteurs de « français-banane »), il présente des caractéristiques propres à l'oral (contrairement au français écrit oralisé des premières générations de couleur ayant eu accès aux études supérieures) et il n'est pas confiné à des fonctions de prestige (on l'utilise dans des échanges oraux spontanés entre proches). Ce passage de l'article d'E. Pustka cité ci-dessus résume bien la situation :

> Il faut préciser ici que tous les francophones de la Guadeloupe ne parlent pas le même français – une distinction qui malheureusement n'est pas faite dans la plupart des études précédentes […] : si le français des *Grands-Blancs* est un français colonial, donc historiquement un dialecte secondaire, le français des Noirs a été d'abord un français écrit et scolaire, plus ou moins créolisé, et le français des jeunes aujourd'hui est un français parlé avec un accent régional, un dialecte tertiaire.

> La situation se complique du fait que les trois variétés se sont trouvées (et se trouvent encore) en contact permanent – et aussi en contact avec le créole. (Pustka 2006, 78)

L'existence de cette nouvelle variété de français antillais commence lentement à entrer dans les consciences ; voici dans quels termes Raphaël Confiant présente l'objet, dans l'introduction de son dictionnaire de créole martiniquais :

> […] le « français régional antillais » (F. R. A.). Il ne fait plus de doute que le processus de vernacularisation du français, qui a commencé à se produire aux Antilles vers la fin des années 60, a entraîné depuis lors l'apparition d'une norme endogène […] du français. Cette variété de français insulaire n'a rien à voir avec le français fautif (ou « français-banane ») des non-alphabétisés qui avait cours avant la seconde guerre mondiale à cause de la faible scolarisation des classes populaires. Aujourd'hui, même ceux dont la compétence en français semble restreinte, ne disent plus « le pour la », selon une expression de l'époque […]. Désormais, grâce à l'élévation du niveau de vie, à la scolarisation quasi-totale, à l'omniprésence de la radio et de la télévision, à l'interaction constante entre l'émigration antillaise en France et la population martiniquaise ainsi qu'à la présence d'une population originaire de l'Hexagone en augmentation croissante, le français est devenu une *langue naturelle* à la Martinique tout en prenant, au cours de ce processus de naturalisation (ou de nativisation, si l'on préfère) une coloration autochtone relativement marquée. (Confiant 2007, 31)

Paradoxalement, cette nouvelle variété parlée par le plus grand nombre est encore très mal décrite, les corpus oraux permettant de l'analyser se faisant encore rarissimes, et les corpus écrits n'y donnant qu'un accès partiel. Telchid 1997 (*Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*) propose, dans un ouvrage encore largement perfectible du point de vue de la technique lexicographique, une nomenclature d'environ 2.600 entrées, que l'on complètera par les quelque 300 lexèmes présentés explicitement dans Confiant 2007 comme relevant du « F. R. A. » (dont le fameux *anoli(s)*, v. ci-dessus note 2, cité dans cette source s.v. *zanndoli*). Des études sur la phonologie et la morphosyntaxe de ce nouvel avatar du français aux Antilles se font encore attendre.

3. La nature de la frontière et des relations entre créole et français

Si les particularités concrètes du français régional antillais ont peu fait l'objet de descriptions analytiques jusqu'à maintenant, on ne saurait en dire autant de la place respective du français et du créole au sein de la communauté linguistique antillaise, ainsi que des rapports et des contacts entre ces deux langues : ces derniers ont donné lieu à une abondante bibliographie. Déjà, en 1959, Ferguson lançait le concept de diglossie en l'illustrant entre autres par l'exemple des fonctions complémentaires et hiérarchisées du

français et du créole en Haïti. Les réflexions théoriques sur ce concept ont beaucoup progressé depuis, et l'existence d'une situation de diglossie en Haïti a été remise en question par certains chercheurs : d'une part, pour l'immense majorité de la population qui est incapable de s'exprimer en français, il ne saurait être question de diglossie et on a simplement affaire à une situation d'unilinguisme ; d'autre part, le créole en Haïti a accédé en 1979 au statut de langue co-officielle (aux côtés du français). Ce volontarisme politique ne remet toutefois pas en cause l'immense prestige que la maîtrise du français confère à un locuteur, ni le fait que le créole n'a toujours pas accès à certaines fonctions (textes constitutionnels ou juridiques, prose scientifique) ou qu'il est beaucoup moins bien représenté que le français dans certains genres textuels, comme la littérature (rappelons ici la très bonne santé et le prestige international dont jouit la littérature haïtienne d'expression française).

Sur la situation régnant dans les Petites Antilles, de nombreux modèles ont été proposés, faisant alterner les concepts de *diglossie*, d'*inter-*, *basi-*, *méso-* et *acrolecte*, de *continuum* et de *double diglossie* ; rappelons brièvement les publications de Guy Hazaël-Massieux (1978), de Lambert-Félix Prudent (1981, 1993), de Marie-Christine Hazaël-Massieux (1996) et d'Elissa Pustka (2009). Il est intéressant de constater que Patrick Chamoiseau évoque déjà dans son roman *Solibo magnifique* (1988) l'idée d'une double diglossie antillaise qui allait être théorisée et schématisée avec force détails dans Hazaël-Massieux 1996 :

> Solibo Magnifique utilisait les quatre facettes de notre diglossie : le basilecte et l'acrolecte créole, le basilecte et l'acrolecte français, vibrionnant enracinement dans un espace interlectal que je pensais être notre plus exacte réalité sociolinguistique. (Chamoiseau 1988, 45)

Si l'idée que le français et le créole puissent tous les deux connaître divers registres semble acquise, en revanche la question de savoir s'il existe bel et bien un « interlecte » ou un « continuum » entre les deux langues en présence ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs. E. Pustka n'y voit qu'un phénomène d'apprentissage imparfait d'une langue seconde (qu'il s'agisse d'ailleurs du créole et du français) et refuse d'admettre l'existence d'un continuum entendu comme une véritable variété de langue :

> Ausgehend vom Sprecherbewusstsein lässt sich die These aufstellen, dass bei Unterscheidung zwischen L1 und L2 in Guadeloupe heute kein Kontinuum existiert : *français créolisé* und *créole francisé* sind reine Lernervarietäten. Diese können in ihrer Systematik zwar beschrieben werden, sie selbst sind aber nicht Teil der Varietätenräume der jeweiligen Einzelsprachen […]. (Pustka 2009, 50)[3]

[3] « Si l'on se base sur la conscience des locuteurs, on peut émettre la thèse selon laquelle, si l'on tient compte de la distinction entre L1 et L2, il n'y a pas de continuum aujourd'hui en Guadeloupe : le *français créolisé* et le *créole francisé*

Le portrait ne serait pas complet sans évoquer également l'existence d'alternance codique inter- et intra-phrastique qui, sans aller jusqu'au code-mixing impliqué par les termes d'*interlecte* et de *continuum*, contribue à rendre plus ardue la tâche des sociolinguistes qui cherchent à rattacher l'appartenance d'une séquence discursive donnée à une langue bien précise.

4. Considérations diaphasiques et diamésiques

Notre définition de l'objet « français dans les Antilles » étant volontairement englobante, nous aimerions attirer l'attention sur le fait, d'abord, que des diatopismes peuvent apparaître dans plusieurs situations d'énonciation correspondant à des types de discours très variés (on a trop souvent voulu confiner les régionalismes à la langue orale relâchée, alors qu'ils abondent à l'écrit dans les genres textuels les plus divers lorsqu'on se donne la peine de les chercher) ; ensuite, que les diatopismes relevés dans la littérature doivent légitimement être pris en compte dans une description globale de l'objet « français dans les Antilles », même si le discours littéraire antillais ne reflète évidemment pas à la façon d'une enquête sociolinguistique les productions orales spontanées des locuteurs. L'erreur méthodologique et théorique consisterait à présenter l'écrit littéraire comme une source valable pour la représentation de l'oral, ce qui – même dans les passages dialogués – n'est pas acceptable.

Évidemment, on ne relèvera pas exactement les mêmes mots selon la nature des sources dépouillées. Les traités de sciences naturelles des siècles derniers permettent surtout d'attester des lexèmes désignant des référents locaux de la flore et de la faune, pour lesquels le français ne dispose souvent d'aucune autre dénomination ; citons, parmi tant d'autres, l'*Essai sur l'histoire naturelle de l'isle de Saint-Domingue* de Dominican Nicolson (1776). Une source en ligne telle que « Le marronnage à Saint-Domingue (Haïti) » (www.marronnage.info/fr/) de Jean-Pierre Le Glaunec est richissime pour qui s'intéresse au vocabulaire de l'esclavage. La terminologie spécialisée des plantations se déploie dans un livre tel que *Guide du planteur de cannes : traité théorique et pratique de la culture de la canne à sucre*, de Nicolas Basset (1889). Des ouvrages d'ethnologie et d'anthropologie fourniront au chercheur de nombreuses données lexicales sur les traditions populaires ; cf. entre autres W. Dufougeré, *Madinina : 'Reine des Antilles', étude des mœurs martiniquaises*, 1929 ; E. Revert, *De quelques aspects du folklore martiniquais : la magie antillaise*, 1951. Les termes de cuisine ne seront pas en reste si l'on se penche sur la bibliographie spécialisée dans ce domaine (cf. par ex.

---

sont de pures variétés d'apprenant. Bien qu'elles puissent être décrites dans leur systématique, elles ne font pas partie en tant que telles de l'espace variationnel de chacune des deux langues en question. » [notre traduction]

Les Antilles à travers leur cuisine, d'André Nègre, 1967). Enfin, les récits d'enfance sont bien connus pour être de richissimes réservoirs de régionalismes relevant de la sphère intime, partout en francophonie (cf. *Une enfance antillaise : voyage au fond de la mémoire*, d'Odet Maria, 1992).

Le discours littéraire antillais a presque toujours accordé une place, si discrète soit-elle, aux diatopismes ; mais la fréquence (et la nature) de ceux-ci a sensiblement varié d'une époque à l'autre, atteignant des sommets chez les représentants de la Créolité. On trouve déjà plusieurs dizaines d'attestations d'antillanismes dans *Yette : histoire d'une jeune créole* de Th. Bentzon (1880), déjà cité ci-dessus :

> – Mon oncle à moi a des **coqs *guemme***, répondit Max ; déjà il m'a emmené plusieurs fois au **pit**.
> – Qu'est-ce qu'on y fait ? demanda Yette, de plus en plus intriguée.
> – Eh bien ! on regarde deux coqs se battre. Les **piteurs** les présentent bec à bec, afin qu'ils se mordent, puis reculent jusqu'à la palissade et posent les deux coqs à terre. Les coqs s'approchent l'un de l'autre en s'observant, puis ils se mettent à piétiner en traînant de l'aile, à ***carrer***, comme on dit, et celui qui a le malheur de **carrer** à portée de son adversaire est sûr de recevoir le premier coup. (Bentzon 1880, 59-69)

Parmi les écrivains renommés, les premiers à faire un usage systématique des antillanismes ont été l'Haïtien Jacques Roumain, avec son célèbre roman *Gouverneurs de la rosée* (1944), le Martiniquais Joseph Zobel (on pense d'abord à *Diab'-la*, 1947, puis au grand classique *La Rue Cases-Nègres*, 1950), suivis par l'Haïtien Jacques Stephen Alexis, avec entre autres *Compère Général Soleil* (1955) et *L'espace d'un cillement* (1959). Rappelons qu'il ne s'agit pas de prétendre ici que l'emploi de tous les types lexicaux antillais dans la prose de ces auteurs reflète nécessairement l'usage oral d'un locuteur s'exprimant en « français régional » : nous avons affaire à une création esthétique tentant de renouveler les ressources stylistiques de la langue française afin d'en faire un instrument mieux apte à exprimer la réalité antillaise. Lorsqu'on lit « C'est icitte que je reste » chez Roumain (2003 [1944], 281), il ne faut évidemment pas en conclure que les Haïtiens cultivés disent *icitte* en parlant français ; ce n'est qu'une tentative de donner la parole aux paysans haïtiens unilingues créolophones. En revanche, l'usage de *rester* pour « habiter », si répandu en métropole (v. DRF), mériterait une enquête. À vrai dire, la littérature antillaise fait constamment se côtoyer des créolismes lexématiques crus et des calques phraséologiques du créole (v. Thibault 2010b et à paraître, a et b) d'une part (artefacts littéraires), et des régionalismes par ailleurs bien attestés dans de nombreuses sources non-littéraires, pour lesquels du reste il n'y a pas toujours d'autres dénominations disponibles en français. Seule une approche globale et des dépouillements de longue haleine permettent de distinguer ce qui relève de l'artifice de ce qui est profondément ancré dans les choix lexicaux des locuteurs.

Les héritiers de ces précurseurs ont emprunté des chemins divergents. On trouve bien chez Aimé Césaire quelques dizaines d'antillanismes (v. Thibault 2010a), mais ils se perdent un peu dans la masse des mots savants qu'affectionnait l'ancien maire de Fort-de-France. Les écrivains haïtiens se sont pour la plupart éloignés du style créolisant de leurs prédécesseurs (v. la contribution de D. Fattier dans ce recueil) ; si l'on trouve bien encore un petit contingent de diatopismes chez René Depestre, Jean Métellus, Frankétienne ou Gary Victor, on en cherchera en vain (ou presque) chez Dany Laferrière. Dans les DOM, c'est la situation inverse qui règne : depuis l'avènement du mouvement de la Créolité (cf. Bernabé / Chamoiseau / Confiant 1989), la langue française a été soumise à un travail stylistique approfondi cherchant à en faire un instrument d'expression approprié pour les écrivains des Petites Antilles. Si Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant et Ernest Pépin passent souvent pour être ceux qui ont poussé le plus loin ce procédé, il faut avouer qu'il est très facile de recueillir une riche moisson d'antillanismes dans la plupart des romans des plus célèbres écrivains contemporains, qu'ils soient originaires de la Martinique (comme le très prolifique Édouard Glissant) ou de la Guadeloupe (citons en vrac les noms de Maryse Condé, Gisèle Pineau ou Simone Schwarz-Bart). Le français littéraire antillais issu du mouvement de la Créolité est un objet d'étude en soi pour les linguistes (cf. Hazaël-Massieux 1988, 1989 et 2000a ; Thibault à paraître, b). Il nous présente un monde où, systématiquement, les buissons sont toujours des *halliers*, les prairies des *savanes*, les collines des *mornes*, les sentiers des *traces*, les cailloux des *roches*, les villages des *bourgs*, les seins des *tétés*, et où le milieu ne saurait être que le *mitan*. Ironiquement, le grand succès de cette littérature en métropole ne s'accompagne pas toujours d'une reconnaissance sur place : insécurité linguistique aidant, les écrivains de la Créolité sont parfois cloués au pilori par des locuteurs antillais les accusant de donner de la réalité linguistique locale une image déformée, peu représentative, voire peu flatteuse. Patrick Chamoiseau se moque d'ailleurs de lui-même et de l'un de ses compagnons d'armes dans le passage suivant, qui souligne l'emploi fréquent d'emprunts crus au créole dans l'écriture des chantres de la Créolité :

> Le temps passait : mon téléphone portable avait sonné douze fois. […] Puis Raphaël Confiant qui n'avait pas trouvé assez de mots créoles dans mon dernier dialogue de film. (Chamoiseau 2007, 38)

Il faut dire que certains écrivains (tel Ernest Pépin) ajoutent à leurs créolisations forcées de nombreux idiolectalismes, des mots d'auteur qui contribuent à répandre auprès du public l'idée que la langue de ces romanciers n'a qu'un rapport assez éloigné avec la réalité des pratiques langagières concrètes de la communauté linguistique. C'est la tâche du linguiste que de bien séparer ce qui appartient à un usage partagé de ce qui relève de la création littéraire.

5. Considérations diatopiques

Nous avons délimité diatopiquement notre objet d'étude comme étant le français pratiqué dans les Petites et les Grandes Antilles ; concrètement, il s'agit essentiellement de la Martinique, de la Guadeloupe et d'Haïti (sur le statut du français dans l'île de la Dominique, voir la contribution d'Inka Wissner dans ce recueil). Rappelons brièvement ce que nous avons déjà mentionné sur la question dans les sections précédentes : le statut et la nature du français en Haïti d'une part et dans les DOM d'autre part ne sont pas du tout les mêmes ; les choix stylistiques des écrivains des deux pays ont divergé depuis les années quatre-vingt du siècle dernier.

On pourrait donc être tenté de nous reprocher d'avoir construit un objet composite dont la cohésion interne n'est pas suffisamment établie. Nous pensons toutefois que le grand nombre de diatopismes phonétiques, lexicaux et syntaxiques attestés dans l'ensemble de cette aire justifie cette prise en compte globale. Les origines françaises et galloromanes communes, l'histoire coloniale, les « mots des Isles », les héritages amérindiens et africains, les emprunts à l'espagnol et à l'anglais, les cas d'interférence avec le créole et les phénomènes de migration entre les îles, tout cela concourt à faire de l'histoire du français dans cette aire un objet cohérent qui gagne à être étudié dans son ensemble.

Des études plus détaillées permettront de faire ressortir les spécificités insulaires ; dans ce domaine, l'atlas de Fattier (1998) et le tout nouvel opus de Le Dû / Brun-Trigaud (2011) sont appelés à rendre des services incommensurables. Les aires des mots créoles et des mots correspondants en français régional antillais ne coïncident pas nécessairement, mais les données créoles issues d'enquêtes sur le terrain dans de très nombreux points d'enquête ont une valeur inestimable pour la localisation des types lexicaux.

Le grand absent dans ce portrait est le français de Guyane. À vrai dire, aucune raison de nature théorique ne s'oppose à sa prise en compte, bien au contraire. La Guyane fait partie de l'histoire des possessions françaises dans l'aire caraïbe, et tant le créole que le français qui s'y pratiquent ont des choses à nous apprendre sur l'histoire linguistique de la région. Le seul problème, mais il est de taille, est simplement de nature pratique : on dispose de très peu de sources écrites qui soient représentatives du français de Guyane (Léon-Gontran Damas étant peut-être le seul auteur guyanais ayant atteint une certaine notoriété) ; même son créole est beaucoup moins bien documenté que celui des autres aires créolophones de la région (il n'est d'ailleurs pas inclus dans l'atlas cité ci-dessus). On ne peut donc qu'appeler de nos vœux des publications sur les pratiques langagières des Guyanais qui, jusqu'à maintenant, n'ont pas reçu toute l'attention qu'elles méritent.

6. La description des caractéristiques internes du français dans les Antilles

On commence à disposer d'un petit ensemble de publications sur le français régional antillais, qui permettent de réunir des données sur ses particularités phonétiques / phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales. Le très riche ouvrage de Pompilus (1961) sur le français en Haïti peut être considéré comme un précurseur ; d'ailleurs, on ne dispose malheureusement pas encore d'un équivalent de cet ouvrage pour le français des DOM. Pour une présentation sommaire mais très fiable des particularités du français des Petites Antilles, cf. G. Hazaël-Massieux (1978, surtout 109-113), M.-Chr. Hazaël-Massieux (1988 et 1989, en particulier 286-287) et G. et M.-Chr. Hazaël-Massieux (1996, spécialement 672-675). Oliel (1979) offre un intéressant témoignage de pédagogue en milieu créolophone et fournit de nombreux exemples d'interférences du créole dans ses copies d'élèves. William (1980) dresse un recueil de « créolismes », c'est-à-dire encore une fois de phénomènes variés mais tous dus à l'influence du créole sur le français antillais, et les met en scène dans un texte (« Chronique du temps de bonne-maman ») volontairement caricatural ; rappelons aussi l'existence d'une longue liste de « créolismes » dans Germain (1995, 126-133). Plus récemment, Ludwig *et al.* (2006) et Pustka (2007a, en particulier 107-131 : « Inventaire des particularités diatopiques ») nous ont offert de nouvelles données inédites sur le sujet. Dans le domaine de la lexicographie à visée strictement synchronique, on relève Telchid (1997) – il s'agit d'un dictionnaire, mais on y trouve aussi « Quelques remarques grammaticales » en page 4 – ainsi que Confiant (2007). Bien qu'il s'agisse dans ce dernier cas d'un dictionnaire de créole, rappelons que la mention « F.R.A. » (français régional antillais) apparaît à quelques centaines de reprises dans le corps des articles. En ce qui concerne la lexicologie / lexicographie historico-comparative, on consultera avec profit Rézeau / Rézeau (1995), Rézeau (2008) et Thibault (2008a, 2008b et 2009) ; cf. encore Brasseur (1991).

7. Présentation de la structure de l'ouvrage et des contributions

L'ouvrage s'ouvre sur une première section consacrée à des contributions de nature historique et étymologique. Annegret Bollée nous présente en avant-première un panachage d'articles de son futur DECA – le *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique*, qui comme son grand frère le *Dictionnaire étymologique des créoles de l'Océan Indien* inclura tout autant des données françaises que créoles. La contribution suivante, signée par Jean-Paul Chauveau et intitulée « Des régionalismes de France dans le créole de Marie-Galante », illustre bien ce changement de perspective que nous avons signalé ci-dessus : « Le but que je m'assigne n'est pas d'identifier les pseudo-origines du créole de Marie-Galante, mais, en partant de ce créole,

d'essayer de caractériser ce que pouvait être le français des fondateurs de la colonie et de ceux qui les ont rejoints au cours de la période formatrice. Ma perspective est moins au service de l'analyse du lexique créole que destinée à éclairer le français parlé par les milieux populaires de l'époque classique. » La présentation des différents cas de figure qu'il identifie permet de mieux connaître l'aréologie de départ des apports provinciaux au français et au créole antillais. La contribution suivante, de Silke Jansen, s'attaque en profondeur à un problème scientifique de taille, celui de certaines étymologies amérindiennes (« La formation du français régional et des créoles antillais : l'apport du taïno ») ; son approche renouvelée lui permet de remettre en question bien des idées reçues, et de proposer des solutions nouvelles à des problèmes déjà anciens mais qui méritaient d'être dépoussiérés.

Une deuxième partie réunit des articles qui se penchent sur divers aspects du français antillais tel qu'il se présente dans le discours littéraire. Inka Wissner, dans « Le français à la Dominique dans le discours romanesque : reconstruction linguistique ou construction discursive ? », nous offre un intéressant portrait linguistique de cette île un peu méconnue des francophones ; puis, elle applique à un roman écrit par un auteur français (Yves Viollier) dont l'action se déroule à la Dominique les techniques de l'analyse du discours pour évaluer le statut sémiotique et stylistique des antillanismes relevés. Enfin, elle propose en annexe à sa contribution un lexique reprenant chacun des diatopismes du roman, auxquels elle consacre des articles rédigés selon les techniques éprouvées de la lexicographie différentielle francophone. On passe ensuite avec Teodor Fl. Zanoaga à la morphologie lexicale, dans une contribution intitulée « Observations sur la formation des mots en français littéraire antillais : étude d'un corpus de littérature contemporaine ». L'auteur y passe en revue l'ensemble des nombreux procédés de formation qui caractérisent les diatopismes du français relevés dans trois romans de l'auteur guadeloupéen contemporain Ernest Pépin (agglutinations, aphérèses, redoublements, compositions, télescopages, constructions sérielles et dérivations de toute sorte). Le troisième texte de cette section relève de la traductologie et est consacré à un grand auteur d'origine antillaise : « Saint-John Perse à l'épreuve d'une traduction en portugais » (Gabriel H. Pinheiro). On nous y rappelle les origines guadeloupéennes du poète, et l'inventaire de la « matière antillaise » dans son œuvre nous y est présenté, tout comme les problèmes (et des propositions de solutions) que la traduction des antillanismes en portugais a posés à l'auteur.

La phonétique a droit à deux contributions, l'une de nature diachronique et l'autre, synchronique. André Thibault s'est penché sur « Les avatars du schwa colonial dans le créole des Petites Antilles ». Il s'agit d'un cas idéal pour illustrer l'importance du témoignage des créoles dans la reconstruction de ce qu'a dû être le français colonial, d'un point de vue ici non pas lexical mais bien phonétique. L'étude montre que le graphème ‹e› et le digramme ‹eu›, qui aujourd'hui correspondent si souvent aux mêmes sons dans

l'usage de nombreux francophones, devaient nécessairement représenter des sons distincts dans le français des colons ; elle illustre aussi que le principe de la chronologie relative, si important dans les études de phonétique historique romane, peut aussi s'appliquer à la reconstruction de l'histoire des rapports entre français et créoles, car les différents résultats adaptatifs du schwa diffèrent selon la période considérée. La contribution suivante, joliment intitulée « Le caméléon dans la jungle sonore : variations du *r* en Guadeloupe », d'Elissa Pustka, propose une étude approfondie du trait de prononciation le plus emblématique du français antillais, ce fameux *r* qui connaît une grande variété de réalisations selon sa position dans la structure syllabique mais aussi selon des facteurs lexicaux, sociaux et générationnels. L'auteure ne se contente pas d'en fournir une analyse phonétique détaillée ; elle propose aussi une explication phonologique d'ensemble qui tente de rendre compte de la diversité des données recueillies, dans un cadre résolument variationniste.

Les deux textes consacrés au français en Haïti, lequel se distingue à bien des égards du français des DOM, sont réunis dans une même section. Le premier, « Le français d'Haïti (dans sa relation osmotique avec le créole) : remarques à propos des sources existantes », de Dominique Fattier, offre une excellente vue d'ensemble de la question et peut servir de base à toute étude ultérieure. L'auteure s'y attaque à la doxa voulant que les caractéristiques du français régional haïtien s'expliquent toutes comme des emprunts au créole et invite à envisager « la possibilité que de telles particularités se soient maintenues, de façon parallèle, en français régional et en créole », après avoir rappelé qu'une « partie de la population […] l'a toujours acquis [le français] comme langue première, par tradition orale, de génération en génération, en même temps que les créoles ». Le second article de cette section, « De la cueillette des données empiriques en Haïti à la construction 'linguistique' de la réalité », d'Obrillant Damus, illustre comment les sciences humaines doivent s'inventer leur propre terminologie en français lorsqu'elles cherchent à rendre compte de la réalité culturelle haïtienne. Les termes présentés par l'auteur peuvent être des adaptations de mots du créole haïtien, des innovations (formelles et sémantiques) françaises ou des emprunts à l'anglais.

Enfin, la dernière subdivision de l'ouvrage réunit deux contributions portant sur la représentation lexicographique du français dans les Antilles. André Thibault présente un nouveau volet de la *Banque de données lexicographiques francophones* (BDLP) consacré au français antillais, et Teodor Fl. Zanoaga nous offre dans « L'étude lexicale du français régional des Antilles : à la recherche d'une méthodologie appropriée » ses réflexions de doctorant apprenti lexicographe, nourries par son expérience de jeune chercheur avançant lentement mais sûrement dans la jungle des corpus et des dictionnaires. Un index lexical clôt le recueil, facilitant son exploitation.

8. Références bibliographiques

8.1. Sources primaires

Bentzon, Th., 1880. *Yette : histoire d'une jeune créole*, Paris, Bibliothèque d'éducation et de récréation.

Bernabé, J. / P. Chamoiseau / R. Confiant, 1989. *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard.

Chamoiseau, P., 1988. *Solibo magnifique*, Paris, Gallimard (coll. Folio).

Chamoiseau, P., 1996 (1re éd. 1994). *Une enfance créole II : Chemin d'école*, Paris, Gallimard (coll. Folio).

Chamoiseau, P., 2007. *Un dimanche au cachot*, Paris, Gallimard (coll. Folio).

Larbaud, V., 1911. « Lettre à Léon-Paul Fargue », *in* : Saint-John Perse, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1972 (Bibliothèque de la Pléiade), 1090-1092.

Léonard, N.-G., 1788. « Lettre sur un voyage aux Antilles », *in* : *Œuvres de M. Léonard*, 4e éd., t. III, Paris, chez Prault, imprimeur du roi.

Rézeau, D. / Rézeau, P., 1995 [1878-1884]. *De la Vendée aux Caraïbes. Le* Journal *(1878-1884) d'Armand Massé, missionnaire apostolique*, Paris, L'Harmattan, 2 tomes.

Roumain, J., 1944. *Gouverneurs de la rosée (roman)*, *in* : L.-Fr. Hoffmann (coord.), *Jacques Roumain : Œuvres complètes*, éd. critique, Madrid […], ALLCA XX, 2003 [1944], 255-396.

William, G., 1980. *Aurélien a paré le saut. Petit traité des créolismes en usage à la Guadeloupe*, Basse-Terre, Impression CCI.

8.2. Sources secondaires

Arveiller, R., 1963. *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722),* Paris, Editions d'Artrey.

Brasseur, P., 1991. « Les régionalismes du français dans la correspondance de Sévère Hérault, colon nantais en Guyane (1805-1825) », *Études créoles* 14, 9-52.

Chambon, J.-P., 1997. « L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France : éléments pour un bilan méthodologique (1983-193) et desiderata », *in* : *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature (Aussois, 2-7 septembre 1996)* 17, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 7-31.

Chambon, J.-P., 2005. « Après le *Dictionnaire des régionalismes de France* : bilan et perspectives », *in* : M.-D. Gleßgen / A. Thibault (éds), *La lexicographie différentielle du français et le* Dictionnaire des régionalismes de France. *Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Rézeau*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 3-29.

Chaudenson, Robert, 1974. *Le lexique du parler créole de la Réunion*, 2 tomes, Paris, Champion.

Confiant, R., 2007. *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge.

DRF = Rézeau, P. (éd.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, Duculot.

Fattier, Dominique, 1998. *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, 6 volumes, Villeneuve d'Ascq, ANRT (Agence Nationale de Reproduction des Thèses).

Ferguson, Ch. A., 1959. « Diglossia », *Word* 15, 325-340.

Francard, M. (éd.), 1993. *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques,* Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 10-12 novembre 1993, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 19.3-4.

Friederici, Georg, 1947. *Amerikanistisches Wörterbuch*, Hamburg, de Gruyter.

Germain, R., 1995. *Grammaire créole*, Paris, L'Harmattan.

Hazaël-Massieux, G., 1978. « Approche socio-linguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe », *Langue française* 37, 106-118.

Hazaël-Massieux, G. / Hazaël-Massieux, M.-Chr., 1996. « Quel français parle-t-on aux Antilles ? », *in* : Robillard, D. de / Beniamino, M. (éds), *Le français dans l'espace francophone : Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie,* Paris, Champion, t. 2, 665-687.

Hazaël-Massieux, M.-Chr., 1988. « À propos de *Chroniques des Sept Misères* : Une littérature en français régional pour les Antilles », *Études Créoles*, vol. XI, n° 1, 118-131.

Hazaël-Massieux, M.-Chr., 1989. « La littérature créole : entre l'oral et l'écrit ? », *in* : Ludwig, Ralph (dir.), *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen, Gunter Narr, 277-305.

Hazaël-Massieux, M.-Chr., 1996. « Du français, du créole et de quelques situations plurilingues : données linguistiques et sociolinguistiques », *in* : Br. Jones / A. Miguet / P. Corcoran (éds), *Francophonie. Mythes, masques et réalités. Enjeux politiques et culturels*, Paris, Plubisud, 127-157.

Hazaël-Massieux, M.-Chr., 2000a. « Chamoiseau, cet écrivain qui écrit le créole directement en français… », dans *Portulan* 3, *Esthétique noire ? Littératures, sociétés, cultures des Caraïbes et des Amériques noires*, 189-202.

Hazaël-Massieux, M.-Chr., 2000b. « Français et créole dans la nomenclature des dictionnaires des Petites Antilles », *in* : D. Latin / Cl. Poirier (éds), *Contacts de langues et identités culturelles,* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 333-352.

Le Dû, J. / G. Brun-Trigaud, 2011. *Atlas linguistique des Petites Antilles*, Paris, CTHS, vol. 1.

Ludwig, R. / H. Poullet / Fl. Bruneau-Ludwig, 2006. « Le français guadeloupéen », *in* : R. Confiant / R. Damoiseau (éds), *À l'arpenteur inspiré. Mélanges offerts à Jean Bernabé*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge, 155-173.

Oliel, J., 1979. *L'enseignement du français en milieu créolophone : aspects pratiques du bilinguisme franco-créole*, Pointe-à-Pitre, Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Guadeloupe.

Pompilus, Pr., 1961. *La langue française en Haïti*, Paris, Institut des hautes études de l'Amérique latine.

Prudent, L.-F., 1981. « Diglossie et interlecte », *Langages*, n° 61, 13-38.

Prudent, L.-F., 1993. *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*. Thèse de Doctorat d'État, Université de Rouen Haute-Normandie.

Prudent, L.-F., 2010. « Aimé Césaire : contribution poétique à la construction de la langue martiniquaise », *in* : M. Cheymol / Ph. Ollé-Laprune (dir.), *Aimé Césaire à l'œuvre*, Paris, Éd. des archives contemporaines / AUF, 21-45.

Pustka, E., 2006. « Le mythe du créole L1 – et la naissance du français régional aux Antilles », *Romanistisches Jahrbuch* 57, 60-83.

Pustka, E., 2007a. *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*, Tübingen, Narr.

Pustka, E., 2007b. « Le français régional émergent en Guadeloupe », *Bulletin PFC* [= *Phonologie du Français Contemporain*] 7, 261-271.

Pustka, E., 2009. « Französisch-Kreol-Kontinuum in Guadeloupe ? Eine Analyse von 82 *Colombo*-Rezepten », *in* : S. Jansen / H. Symeonidis (éds), *Dynamik romanischer Varietäten außerhalb Europas. Alte und Neue Romania im Dialog*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 47-65.

Rézeau, P., 2008. « Aspects du français et du créole des Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du XVIII^{e} siècle, d'après le témoignage d'un lexicographe anonyme », *in* : A. Thibault (coord.), *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles, De Boeck / Duculot, vol. 2, 195-226.

Telchid, S., 1997. *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.

Thibault, A., 2008a. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *Revue de Linguistique Romane* 72, 115-156.

Thibault, A., 2008b. « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », *in* : A. Thibault (coord.), *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles, De Boeck / Duculot, vol. 2, 227-314.

Thibault, A., 2009. « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de Linguistique Romane* 73, 77-137.

Thibault, A., 2010a. « L'œuvre d'Aimé Césaire et le 'français régional antillais' », *in* : M. Cheymol / Ph. Ollé-Laprune (dir.), *Aimé Césaire à l'œuvre*, Paris, Éd. des archives contemporaines / AUF, 47-85.

Thibault, A., 2010b. « 'C'est rire qu'il riait', ou l'extraction du prédicat par clivage en français régional antillais », communication présentée au 2^{e} Congrès Mondial de Linguistique Française, Université de Tulane (Nouvelle-Orléans), 12-15 juillet 2010. Paru dans les Actes du Congrès (CD-ROM).

Thibault, A., à paraître (a). « Grammaticalisations anthropomorphiques en français régional antillais : l'expression de la voix moyenne », communication présentée au 26^{e} Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Université de Valence (Espagne), 6-11 septembre 2010. À paraître dans les Actes.

Thibault, A., à paraître (b). « Le renforcement affectif de la négation : le cas de *pièce*, créolisme littéraire de Patrick Chamoiseau », à paraître dans un volume de Mélanges.

A. Histoire et étymologie

Annegret Bollée
Université de Bamberg

Étymologies créoles.
Contributions du *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* (DECA) à l'histoire du vocabulaire régional antillais

1. Créole et français régional

D'un point de vue historique, il est intéressant de constater que dans les régions où le français coexiste avec un créole français, les descriptions lexicographiques des créoles précèdent les glossaires ou dictionnaires du français régional. À la Réunion, la thèse de Robert Chaudenson sur le lexique du parler créole est parue en 1974, les *Particularités lexicales du français réunionnais* de Michel Carayol datent de 1985 ; à l'île Maurice, les glossaires de Didier de Robillard (1993) et de Pravina Nallatamby (1995) ont suivi le dictionnaire créole de Philip Baker & Vinesh Hookoomsing, paru en 1987. Aux Seychelles, j'ai participé moi-même aux réflexions de Danielle de St Jorre et Guy Lionnet qui, après la publication de leur dictionnaire du créole seychellois en 1982, se sont rendu compte que leur collecte lexicographique pouvait être mise à contribution pour un *Inventaire des spécificités lexicales du français aux Seychelles* qu'ils ont publié en 1989.

Abstraction faite de la Louisiane dont le parler acadien avait été décrit par Ditchy dès 1932, et qui a récemment vu la publication du monumental *Dictionary of Louisiana French* d'Albert Valdman et son équipe – paru 12 ans après le *Dictionary of Louisiana Creole* –, le recensement du vocabulaire régional de la Caraïbe – au sens large – est encore très lacunaire. En suivant l'exemple de St Jorre & Lionnet, Sylviane Telchid a publié en 1997 un *Dictionnaire du français régional des Antilles. Guadeloupe – Martinique*, visiblement nourri du *Dictionnaire créole–français (guadeloupéen)* (1990) dont elle est une des co-auteures. La partie lexicologique du livre sur *La langue française en Haïti* par Pradel Pompilus (1961) présente un nombre limité d'« haïtianismes » qui sont pourtant bien décrits et illustrés avec des exemples. En ce qui concerne le martiniquais ou le guyanais, il n'existe encore rien. Notons cependant que Raphaël Confiant, auteur du premier dictionnaire du créole de la Martinique, a souvent signalé que tel mot créole est également utilisé en « F.R.A. » (français régional antillais). Si l'on compare ces indications avec l'inventaire de Telchid qui a aussi voulu décrire le « français régional des Antilles », on constate avec étonnement qu'environ deux tiers des termes ainsi marqués chez Confiant ne figurent pas dans le dictionnaire de Telchid, comme par exemple :

bailler ‘donner’	*balier* ‘balayer’
balourou ‘esp. de poisson’	*barbade* ‘farine à base d’arrow-root’
bataclan ‘vacarme’[1]	*bombeur* ‘travailleur de plantation…’
boquitte ‘seau’[2]	*cabouillat* ‘variété d’herbe ; nœud coulant’
cachiman ‘variété d’anone’	*canter* ‘se pencher’, etc.

L’inverse s’observe également, à savoir que les régionalismes enregistrés par S. Telchid ont des équivalents en créole martiniquais, mais ne sont pas indiqués comme mots du « F.R.A. » par R. Confiant, par exemple :

babiller ‘grogner ; se quereller’	*bakoua* ‘chapeau fait de Pandanus utilis’
bakfoul ‘plein à craquer’	*banza* ‘lance-pierres’
bitako ‘balourd, rustre’	*blagueur* ‘vantard’

Il est possible que l’inventaire du lexique des créoles français d’Amérique qui est le but du DECA soit de quelque utilité pour les lexicographes qui se proposent de compléter les données des ouvrages existants.

On a souvent dit que, potentiellement, chaque mot français est un mot créole : on peut facilement combler les lacunes du vocabulaire créole traditionnel en « créolisant » des termes français. Peut-on dire aussi que chaque mot créole est potentiellement un mot du français régional ? Ce serait sans doute exagéré, mais il est évident que les lexiques des créoles et des français régionaux se recoupent dans une très large mesure : c’est avec de bonnes raisons qu’André Thibault parle d’un « ensemble français régionaux / créoles français » (2009, 77-78). Notons aussi que Lise Winer a intitulé le dictionnaire qu’elle a dirigé *Dictionary of the English / Creole of Trinidad & Tobago*, c’est-à-dire qu’elle considère le lexique de l’anglais et du créole des îles de Trinidad et Tobago comme un ensemble : « In this volume, the term *English / Creole* is used to encompass all those varieties of language spoken in TT by Trinidadians and Tobagonians (Trinbagonians) that can be considered forms of English and forms of E[nglish] C[reole] » (2009, xiii).

La question de l’identification du vocabulaire régional concerne surtout deux catégories de termes : les mots d’origine non-française que nous examinerons par la suite, et les « survivances », mots du français commun qui sont tombés en désuétude en français de France, ou mots d’origine régionale ou dialectale. Évidemment, ces mots ont tous appartenu au français colonial avant d’être intégrés aux créoles naissants. Les « survivances » sont bien représentées dans le dictionnaire de Sylviane Telchid, mais Raphaël Confiant, qui en enregistre les variantes créoles, « oublie » souvent d’indiquer que le mot en question s’emploie aussi en F.R.A., par exemple *babiyé / babiller* ‘protester ; quereller’ (v. ci-dessus), *bay / baille* ‘baquet’, *bajòl,*

[1] Enregistré avec le sens ‘tortue-luth’.
[2] Enregistré avec le sens ‘pâtisserie salée’.

majòl / bajole, majole ‘bajoue’, *balvènen / baliverner* ‘faire les cent pas’, *kabann / cabane* ‘lit’, *kanyan / cagnant* ‘épuisé’[3]. Il est bien sûr possible que les « survivances » soient encore utilisées en créole et obsolètes en français : elles mériteraient tout de même de figurer dans les glossaires, marquées de « vieilli » ou « archaïque ». Il est également possible que les divergences entre la nomenclature chez Telchid et Confiant soient dues aux différences qui existent entre les français régionaux guadeloupéen et martiniquais. Dans ce contexte, il est intéressant de noter que Confiant a marqué un certain nombre de mots créoles comme « gwd. » (guadeloupéen), par ex. *biten* ‘chose, objet, truc’, *chaléré* ‘s’exciter ; excité’ ; *chiré* ‘déchirer, mettre en pièces’, *chiraj* ‘querelle’, *chouboulé* ‘chambouler, bouleverser’, mais que l’on ne trouve aucun marquage géolinguistique chez Telchid.

Le mot *biten*, du fr. *butin*, écrit *bitin* dans le dictionnaire de S. Telchid, donne lieu à une petite remarque qui concerne la symbiose du français et du créole aux Antilles. Il arrive que la forme phonétique d’une lexie créole affecte la forme française, prononcée avec [i] au lieu de [y] dans le cas de *butin*. Sans doute trouvera-t-on beaucoup d’autres exemples (j’en ai noté quelques-uns en passant) : *babette* ‘variété de gros crabe’, qui vient du fr. *barbette* ‘chien’, a perdu son ‹r› postvocalique ; *gouti* ‘agouti’ et *joupa* ‘ajoupa’ se présentent avec aphérèse ; gua. *laghia* et mart. *ladja* < *aguia* ‘lutte dans les veillées mortuaires’ avec agglutination.

2. Mots d’origine africaine

En ce qui concerne les mots d’origine africaine beaucoup de recherches restent à faire. Notons au passage que les africanismes sont peu nombreux, plus nombreux en haïtien que dans les créoles des Petites Antilles. Dans son article « Assessing the African Contribution to French-Based Creoles » de 1993, Philip Baker a recensé 42 mots issus de langues africaines en guadeloupéen, 38 en martiniquais et 63 en haïtien, auxquels on doit ajouter 45 items appartenant au vocabulaire spécifique du vaudou. Nous avons d’ores et déjà établi des étymologies africaines pour certains mots qui ne se trouvent pas chez Baker, mais je doute fort que les chiffres indiqués pourront être doublés dans le DECA.

Il semble qu’il existe parmi les locuteurs ou les lexicographes une intuition que tel mot pourrait provenir de l’Afrique ou des langues amérindiennes, et j’ai l’impression que dans la plupart des cas ils ne se trompent pas. Pourtant, R. Confiant n’a pas marqué tous les africanismes de l’abréviation « afr. », et il faut dire que les indications « afr. » ou « car. » sont pour

[3] Ce dernier mot est marqué « afr. » [d’origine africaine] mais peut être rattaché au fr. *cagner* ‘paresser’, v. DECOI P. I *cagner*.

les auteures du DECA d'une utilité limitée ; la recherche dans les dictionnaires des langues concernées reste à faire.

Les exemples ci-dessous ont été choisis pour illustrer la structure des articles du DECA ainsi que quelques résultats de nos recherches. Avant de présenter les mots créoles, nous citons, dans la mesure du possible, les attestations du terme dans des ouvrages français de l'époque coloniale : récits de voyage, descriptions de la vie dans les colonies, etc. Beaucoup de ces citations sont empruntées à la littérature existante : König 1939, Friederici 1960, Arveiller 1963. Mais il s'est avéré nécessaire de compléter cette documentation par nos propres dépouillements.

Pour documenter la répartition des termes créoles dans la Caraïbe nous citons aussi certains dictionnaires de l'espagnol américain et ceux de Cassidy & Le Page (1980), Allsopp (1996) et Winer (2009) pour l'anglais et l'anglo-créole de la Caraïbe. Ces dictionnaires sont souvent utiles pour les étymologies qu'ils mentionnent, mais malheureusement sans en citer les sources.

banza n. 'instrument de musique'[4]
♦ StDom. « Quand on veut rendre l'orchestre [pour le *Calenda*] plus complet on y associe le *Banza*, espèce de violon grossier à quatre cordes que l'on pince » (Moreau de Saint-Méry 1797-1798, 44) ;
haï. ***banza*** 'callebasse ou gourde sciée dans sa longueur, avec laquelle les Nègres font une esp. de mandoline, au son de laquelle ils dansent' (SDu 296) ; **banza** 'one string guitar ; bow for shooting with arrows ; very skinny person' (HCED) ; gua. id. 'lance-pierres' (LMPT ; MBa) ; mart. id. (RCo) ; 'instrument de musique ; mauvais piano' (EJo 181) ; StLuc. id. 'arrow' (JMo) ; guy. id. 'dur, rigide, empesé' (GBa) ;
► haï. **banzaris** 'performer on one-stringed guitar' (HCED).
◄ Kimbundu *mbanza*, → Josephau 80 : « A partir de *mbanza* du kimboundu, qui désigne un instrument de musique à cordes joué avec les deux pouces [Chatelain 1894 : 283], le créole guadeloupéen a fait l'un des noms du lance-pierres (*banza*) et le créole martiniquais la dénomination (*banza*, également) de choses assez diverses qui vont du vieux piano à la viande extrêmement dure, en passant par le campagnard endimanché et la corde trop tendue. La filiation des sens demeure possible, avec un peu d'imagination ! »
EJo 181 : Mot africain. Autrefois on appelait ainsi une sorte de mandoline faite d'une demi-calebasse sur laquelle on tendait des cordes d'aloès, la chose a disparu, mais non le mot, qui signifie encore un 'mauvais piano'.
→ Baker 1993, 142.

[4] Signes utilisés : ♦ et abréviations avec majuscule : mots attestés dans des textes français ; ► dérivés et composés créoles ; ◄ étymologie. Pour les abréviations v. la fin du texte et les références bibliographiques.

E/CTT *banja, banjar, banza* (*obs.*) ‘a stringed musical instrument of probable African origin, with a small round resonant box’ (< Kimbundu *mbanza* ‘a stringed instrument’ ← *mbanza* ‘half calabash’) (Winer).
Telchid : *banza* ‘lance-pierres’ ; RCo : id., sans marque « afr. » ni indication « R.F.A. »

Le *banza* est un des instruments de musique mentionnés par Moreau de Saint-Méry dans sa description du vaudou. Il est attesté avec le même sens chez Ducœurjoly (1802), dans d’autres créoles avec des sens dérivés de cette première signification. Le terme se retrouve aussi dans l’anglais et le créole de Trinidad et Tobago. Le kimbundu *mbanza* est très probablement aussi l’étymon de *banjo*, d’origine incertaine d’après le SOED. Du point de vue sémantique, cette étymologie serait plausible.

beke n. ‘Blanc’
haï. ***bequié*** ‘Blanc ?’ (env. 1730, MCHM 2008, 63) ; gua. **beke, bekye** ‘Blanc créole, Blanc originaire des Antilles’ (LMPT ; T/B) ; M-G id. ‘id. ; surnom donné volontiers à un garçon à la peau claire’ (MBa) ; mart. « Nèg, béké, toutt doué souffri » ‘Esclaves, maîtres, tous doivent souffrir’ (Marbot 1846, ii et 127), **betje** ‘Blanc martiniquais, Blanc créole, descendant des premiers colons français de la Martinique arrivés dans l’île au XVII^{e} siècle’ (RCo) ; StLuc. id., **beke** ‘white person’ (JMo ; KD) ;
► mart. **betje-fwans** (*arch.*) ‘Français(e)’ (RCo) ; gua. **beke-gouyav** ‘Blanc-pays pauvre’ (LMPT) ; mart. **betje-griyav** (< *goyave*) ‘Blanc créole pauvre, sans le sou’ ; **betje kreyol / peyi** ‘Blanc martiniquais’ (RCo) ; **gwo beke** ‘Blanc-pays riche’ (LMPT).
◄ Josephau 88 : igbo *béké* ‘Blanc, Européen’. → Baker 1993, 147.
E/CTT *beke* (*arc*) ‘a white man ; sometimes any light-skinned person of higher economic status’ (< Igbo *beké* ‘white man ; European’).
Telchid : *béké* ‘Blanc créole’ ; RCo : F.R.A. *béké* ‘Blanc martiniquais / créole…’ (v. ci-dessus). – Thibault 2008c, 236-237.

Le mot *béké* apparaît sous la forme *bequié*, avec la palatalisation qui est typique du créole martiniquais mais attestée aussi « çà et là en Haïti » (Thibault 2009, 84-85), dans un des premiers textes créoles de la Caraïbe, la *Passion selon St Jean*, texte anonyme publié par Guy Hazaël-Massieux en 1994, repris et analysé dans son livre *Textes anciens en créole français de la Caraïbe* par Marie-Christine Hazaël-Massieux. En étudiant ce texte dans son contexte historique, M.-C. Hazaël-Massieux a pu désigner comme auteur le Père Pierre Boutin qui exerçait la fonction de « Curé des Nègres » au Cap-Français de 1719 jusqu’à sa mort en 1742 (2008, 57).

En martiniquais, le terme se lit dans le Prologue des *Fables de la Fontaine travesties en patois créole* par François-Achille Marbot où l’auteur dit à propos des fables : « C’est bagage faite pour béké ». Le vers « Nég, béké, toutt doué souffrir » est accompagné par une note : « Parmi les nègres, *nèg*

se dit pour *esclave*, et *béké* pour *maître*. Ce vers doit donc se traduire ainsi : Esclaves, maîtres, tous doivent souffrir ».

Le mot vient du igbo *béké* 'Blanc, Européen' ; c'est peut-être ce même sens qu'il a dans le texte de la *Passion* (Guy Hazaël-Massieux ne l'a pas traduit dans la version française de 1994). Les composés fournis dans la deuxième partie de l'entrée *beke* montrent aussi que 'Blanc' doit être le premier sens du mot. Comme bon nombre d'autres mots franco-créoles, *béké* a été emprunté par l'anglais/créole de Trinidad et Tobago. Pour les attestations chez Joseph Zobel, v. Thibault 2008c.

bèlè n. 'danse traditionnelle'

haï. **bèlè** 'tambour et danse' (C-SSur) ; gua. **belè** 'bel-air' (LMPT) ; 'chanson improvisée, accompagnée au tambour' (T/B) ; mart. **bèlè** 'danse traditionnelle' (Marbot 1846, 22), 'bel-air (danse traditionnelle d'origine européenne et africaine)' (RCo) ; StLuc. id. 'folk dance accompanied by drums' (JMo) ; guy. **belèr** '*bel-air*, chant et danse folkloriques' (GBa).

◄ Kikongo *bwèla* 'danse à mouvements rotatifs et alternatifs des épaules et des hanches' ; *vwèla* 'danser, flotter, onduler, bercer' (Laman) ; *vélélé* 'danse des hanches ou du ventre seul' (Swartenbroeckx). → Baker 1993, 142.

Josephau 89 : « Le mot *bèlè*, si souvent raffiné sous la forme 'bel-air', était, autrefois, normalement employé avec le mot *tambou* (*tambou bèlè*, lit-on, de temps en temps, chez Lafcadio HEARN, par exemple). L'expression *batte bèlè*, d'autre part, existe encore. Bref, la nature – encore connue, fort heureusement – de la danse qui porte ce nom, et la valeur péjorative qui s'attache ordinairement aux danses et autres activités, etc., d'origine africaine, me portent à tenir pour extrêmement suspecte l'étymologie implicite que représente la forme 'bel-air', au sens qui vient spontanément à l'esprit. En Haïti, on allait autrefois, semble-t-il, chanter ou danser au 'Bel-Air', qui, s'il faut en croire une fable traduite en créole par Georges SYLVAIN ('Cric ? – Crac !', édition 1929, p. 15) était une élévation, un morne, sans doute. Mais ne serait-ce pas plutôt la danse *bèlè* (elle existe également en Haïti, quoi qu'en aient dit certains Haïtiens que j'ai interrogés […]) qui aurait donné son nom – francisé aussi – à la colline ? D'autre part, il est bien peu probable que le mot *bèlè* et tout ce qu'il désigne nous soient venus d'Haïti. Une origine africaine me paraît beaucoup plus vraisemblable. »

E/CTT *bele, belair, belle air* 'a quick delicate type of dance and its accompanying music, performed by drums, *shac-shacs*, and *chantuelle* and chorus. The dance is performed mostly by women, holding up one or both ends of the skirt […] Note : in some cases, it appears that this term was in the past used generally for any drum dance' (< F[rench] C[reole] *belè*, often attributed to Fr *belle air* 'pretty tune', but more prob. < Kikongo *bwela*) (Winer).

Telchid : *bel-air* ‘un des airs du groka’ ; RCo : v. ci-dessus, sans indication « afr. » ni « F.R.A. ». – Thibault 2008c, 238.

Le mot est employé dans tous les créoles antillais ainsi qu’en guyanais. Chez Marbot, il apparaît dans la fable *La Cigale et la Fourmi*, où la cigale dit : « Moin ka chanté / Quand yo ka dansé bèlè ». Apparemment, la cigale est une *chantrelle* ; dans une note pour expliquer le mot *chantrelle* dans la fable « Le Corbeau et le Renard », Marbot signale : « On appelle *chantrelle* une femme qui fait métier de chanter dans les *bamboulas* où, comme on sait, l’on danse aux chansons accompagnées de *tam-tam*. Les principales danses sont le *bèlè*, le *caleinda*, le *guiouba*, le *cosaque* et la *biguine* » (1846, 128). Le mot *bèlè* est d’origine africaine, la graphie *bel-air* du français régional antillais est due à une étymologie populaire. Pour les attestations dans des textes français depuis 1882 et chez Joseph Zobel, v. Thibault 2008c.

kalenda n. ‘danse antillaise’

♦ Mart. *calenda* « … elle vient de la Côte de Guinée, & suivant toutes les apparences du Royaume d’Arda. Les Espagnols l’ont apprise des Negres, & la dansent dans toute l’Amérique de la même maniere que les Negres » (Labat 1724-4, 154) ; ♦ StDom. « La danse nègre est venue avec ceux d’Afrique à Saint-Domingue, & pour cette raison même elle est commune à ceux qui sont nés dans la Colonie & qui la pratiquent presque en naissant : on l’y appelle *Calenda*. Pour danser le *Calenda*, les nègres ont deux tambours faits, quand ils le peuvent, avec des morceaux de bois creux d’une seule pièce. » (Moreau de Saint-Méry 1797-1798, 44) ;

lou. **kalinda** ‘calinda (danse antillaise)’ (DLC) ; haï. ***calinda*** ‘bal que donnent les Nègres sur les habitations, où l’on danse au son du *bamboula*, et du *banza*’ (SDu 300) ; id. ‘danse populaire d’origine espagnole, est actuellement dansée à Cuba’ (Faine) ; **kalinda, kalida, kalenda** ‘old time dance, nocturnal dance before the Revolution (probably serving to conceal outlawed voodoo ceremonies)’ (HCED) ; gua. **kalenda** ‘danse favorite des Noirs, originaire de la Côte de Guinée, animée par le tam-tam, le tambour du basque, le *bouaquer*, le *chacha* et le *oua-oui* (ou *sillac*)’ (ABa 79 et 68) ; **kalagya** ‘un rythme de *gwoka*’ (LMPT) ; mart. ***caleinda*** ‘danse traditionnelle’ (Marbot 1846, 128) ; **kalennda, lakalanda** ‘calenda (danse d’origine africaine très lascive)’ (RCo) ; guy. **kalenda** ‘danse folklorique ancienne’ (GBa) ;

► ant. ***caladia*** v. ‘danser le caladia (verbe humoristique), se trémousser’ (RGe) ; haï. **kaladya (kò) li** v. ‘to dance in a *rara* group’ (HCED).

◄ Probablement d’origine africaine, d’après Winer du kimbundu *ka* ‘préfixe nominal’ et *lenda* ‘opposer’ (sous *kalinda*).

Esp. amér. (Cuba) *calinda* ‘baile de los antiguos esclavos, que se ejecutaba al son de tambores’ (DRAE).

E/CTT *kalinda, calenda, caleinda, calinda*, etc. ‘a dance of apparently African origin’ ; ‘a type of song and rhythm accompanying *stickfighting*’ ; ‘an African-based type of semi-ritualized, dance-like combat’ (Winer).
Telchid Ø ; RCo : *caleinda* en F.R.A ; le mot est marqué « afr. ».

Le Père Labat nous informe que la danse appelée *calenda* « vient de la Côte de Guinée », Moreau de Saint-Méry en souligne aussi l’origine africaine. Le mot est attesté dans tous les créoles, de la Louisiane jusqu’à la Guyane, en haïtien depuis Ducœurjoly 1802, en martiniquais depuis Marbot 1846.

Il est probablement d’origine africaine, v. Métreaux, *Le vaudou haïtien*, 1958 / 2007, 26 : « [Au 18e siècle] les danses de nuit ou *calenda* étaient défendues aux hommes de couleur et aux nègres libres passées neuf heures du soir et il fallait en plus, pour les danses, une autorisation du juge de police. Un planteur fut puni d’une amende de trois cents livres pour avoir ‘souffert une assemblée de nègres et un *Calenda*’ sur son habitation. […] Le mot *calenda*, qui n’est plus employé, désignait certainement le vaudou. Il était déjà suspect aux autorités. Les Noirs faisant fi de tout règlement dansèrent la *calenda* jusqu’à la Révolution en certaines circonstances d’ailleurs autorisés par leurs maîtres, en particulier lors de l’arrivée d’un courrier de France. » D’après Winer « The name Kalenda has been widely known in many parts of the new world and it has come to mean different things in different places. »

makout n. ‘sac en paille porté en bandoulière’
♦ StDom. « l’on en fait [de l’écorce du latanier] des especes de paniers, ou bougettes, qu’on charge sur les chevaux et qui sont d’une grande commodité dans les voiages, nous les appelons macoutes » (Le Pers 1730 dans Rézeau 2008, 214-215) ; « Paniers de jonc ou cabas pour cheval ; on pourroît aussi les appeler sacoches […]. Dans les Antilles on les appelle des ***macoutes*** » (fin 18e siècle, lexicographe anonyme dans Rézeau 2008, 214) ;
haï. ***macoute*** ‘récipient (de forme cylindrique) fait de tiges de latanier ou de palmier tressées’ (Faine 318) ; **djakout, dyakout** ‘matted straw bag with strap, slung over the shoulder’ ; **makout** ‘straw or matted grass bag with shoulder strap (usually carried by a man) ; saddle bag’ ; ‘thug that served as militia during the Duvalier regime ; suspect, low-down’ ; **makouti** ‘small straw bag with shoulder strap’ (HCED) ; **djakout** ‘sac en paille / en latanier’ (ALH 1397/8, 15 et 1398) ; **makout** ‘sac en paille / en latanier’ (ALH 1397 et 1398), ‘panier’ (ALH 1396/ 11), ‘contenance des deux "sacs-en paille" liés que transporte l’âne ou le mulet’ (ALH 1459) ; **makouti** ‘sac en paille / en latanier’ (ALH 1397/4 et 1398) ; ‘panier’ (ALH 1396/3) ; ant. **makout** ‘gibecière en paille tressée’ (RGe *macout*) ; gua. id. ‘à la Guadeloupe (et peut-être à la Martinique aussi) le nom d’un sac tressé, beaucoup plus profond que large et généralement porté en

bandoulière, qui permet au campagnard de transporter les produits de son "jardin", etc.' (Josephau 81) ; mart. id. (*arch.*) 'sac' (RCo) ;
► haï. **makoutis** 'macoutist' ; '"macoutism", state violence, corruption, arbitrary political rule' ; **tonton makout** 'folk character [bogeyman] ; member of the Duvalierist militia of VSN [Volontaires de Sécurité Nationale]' (HCED).
◄ Du kikongo *nkúta* 'panier tressé solidement en forme de bocal et muni d'un couvercle' ; *nkúta nguba* 'grande corbeille semblable' (Laman ; Baker 1993, 144).
Esp. amér. (Cuba, SDgo. y Venez.) *macuto* 'mochila o *jaba* de limosneros' (Malaret).
Haï. *diacoute* ou *macoute* 'récipient en fibre de latanier, de grandeur variable, servant à divers usages domestiques' (Pompilus 1961, 150-151).

Attesté à Saint-Domingue depuis le 18e siècle, le terme est utilisé en haïtien contemporain avec les significations de 'sac en paille tressée', 'sac en latanier', 'sac porté en bandoulière' ; par métonymie, il désigne les membres du corps des Volontaires de la Sécurité Nationale, aussi appelés *tonton makout* (le *tonton makout* est, dans le folklore haïtien, l'équivalent du père fouettard). Le mot *makout* existe aussi aux Antilles, mais est marqué *archaïque* par Confiant. Pompilus l'a enregistré parmi les haïtianismes : *diacoute* ou *macoute* 'récipient en fibre de latanier'. La variante *diacoute* (*djakout, dyakout* dans HCED et ALH) est formée avec le préfixe de classe *dià, dyà* qui marque le singulier (variante occidentale de *di-, ma-* étant la marque du pluriel).

3. Mots d'origine amérindienne

Les mots d'origine amérindienne, empruntés aux langues de contact des familles arawak (taíno des Grandes Antilles, arawak/locono et palikur en Guyane), karib (Petites Antilles, galibi/kali'na et wayana en Guyane) et tupi-guarani (Brésil, wayãpi et émerillon en Guyane) ont dans la grande majorité des cas été transmis au français par l'intermédiaire de l'espagnol ou du portugais. Ceux qui sont passés par l'espagnol, par exemple *cabouillat* 'Agave americana ; nœud coulant', *cachiman* 'variété d'anone, Annona reticulata', *cassave, hamac, maïs, manioc* et beaucoup d'autres appartiennent à ce que Silke Jansen appelle la « Hispania submersa » (v. sa contribution dans ce volume). Je me limite ici à donner un seul exemple :

kayimit n. 'esp. de fruit, Chrysophyllum cainito'
♦ StDom. « Fort prés de là, vers l'Orient, paroissent plusieurs petites Isles, que les Espagnols nomment *Cayemittes*, parce qu'elles ressemblent à un fruit qui porte ce nom. » (Exquemelin 1699, 97) ; ♦ Guy. « Chrysophyllum (*caïnito*). Le fruit de cet arbre est nommé *JAUNE D'ŒUF* par les

habitans de Caïenne & de la Guiane, qui le mangent. » (Fusée-Aublet 1775, 234) ;
haï. ***cayemite*** 'fruit vert du cayemittier, de la grosseur d'une pomme' (SDu 302) ; **kayimit, kaymit** 'star apple, Chrysophyllum cainito' (HCED ; ALH 1628) ; mart. **kayimit** 'id., caïmite (fruit)' (RCo) ; StLuc. **kaymit** 'star apple' (JMo *kaimit*) ; guy. ***caïmite*** [kajmit] 'pomme étoilée, arbre cultivé originaire des Antilles, il n'est fréquent qu'en basse Guyane' (GMJP 614-615) ;
► mart. **kaymitye, pye kaymit** 'caïmitier pommiforme, Chrysophyllum caïnito' (EJo 272).
◄ GFr 115 : *caimito*, mot des Arawak d'Haïti, attesté chez Oviedo (1535) et Las Casas (1552-61) : « Hay otros árboles delgados, pequeños, en los montes de la costa del Sur hácia Santo Domingo especialmente, que los indios llaman *caymitos*, la penúltima luenga. »
E/CTT *caimet, caimit, caimite*, etc. 'Chrysophyllum cainito, a cultivated tree with sticky, milky latex. Fruit edible' (< LAS < Taino *caimito*) (Winer).
Telchid Ø ; RCo sans indication « F.R.A. » ; Thibault 2008c, 245-246.

La seule attestation du 17e siècle que j'ai trouvée se lit dans l'*Histoire des avanturiers flibustiers qui se sont signalez dans les Indes contenant… les coutumes des boucaniers & des habitans de S. Domingue & de la Tortue* d'Exquemelin (1699) ; la deuxième citation vient de l'*Histoire des plantes de la Guiane françoise* du célèbre botaniste Fusée-Aublet (1775). Le terme est utilisé dans tous les créoles de la Caraïbe. D'après Friederici, le mot d'origine arawak est attesté dans des textes espagnols depuis 1535 ; le mot créole est sans doute un emprunt à l'espagnol. A. Thibault constate qu'il est « assez rare dans les textes littéraires » (2008c, 245), mais il doit être employé dans le français parlé, étant donné que le fruit est bien connu.

Par la suite, seront présentés deux exemples d'emprunts directs du français aux langues amérindiennes :

kachibou n. 'esp. de gommier, Bursera gummifera'
♦ Ant. « Quand leur roucou est presque sec, ils en font des pelottes grosses comme le poing qu'ils enveloppent dans des feuilles de balisier ou de cachibou qu'ils conservent soigneusement » (Labat 1722/1742-1, 139) ;
gua. **kachimbo** 'cachibou (plante qui servait à tresser les paniers caraïbes), Asplundia insignis' (LMPT) ; mart. **kachibou** 'Carludovica plumeria ; Maranta cachibou (sert à la confection des paniers dits caraïbes)' (EJo 272) ; 'Asplundia sp.' (RCo) ;
► mart. **kachiboutaj** 'technique de vannerie caraïbe utilisant le *kachibou*' ; **kachiboute** 'pratiquer le *kachiboutaj*' (RCo).
◄ Breton 1665/1999, 74 et 52 : *chibou* **'**gommier blanc' ; *cachibou* 'est une feuille bien lissée, longue comme le bras, et plus large d'un pied, qui

est assez ferme…' ; Breton 1666, 192 : « gommier blanc, dont on tire la gomme blanche, et dont on fait les piraugues ; *chibou* » (dans GFr 110).
Renault-Lescure 1999, 258 : *cachibou* ou *chibou* : mot d'origine karib (en kali'na *si:po*) mais aussi en wayãpi *sipɪ* ; arbre résineux, résine. *Cachibou* désigne en Martinique, d'après Fournet, diverses esp. de Asplundia (Cyclanthaceae) et d'après Duss, diverses esp. de Carludovica (Cyclanthaceae) et aussi Maranta cachibou, Marantaceae. Le gommier peut désigner diverses esp. de Burseraceae des genres Bursera, Dacryodes, Protium, Tetragastris.
Pour les attestations du mot en français à partir de 1757 → FEW 20, 59a-b.
Esp. (Amér. mer. y Antillas) *cachibú* 'árbol de las burceráceas, Elaphrium simaruba, que produce una resina empleada en medicina ; la resina de este árbol' (Neves).
E/CTT *cachibou* 'Calathea lutea, a native plant usually found on river banks' (Winer).
La variante gua. *kachimbo* s'explique peut-être par l'influence de l'esp. amér. (Col., Méx., P. Rico, Salv. y Venez.) *cachimbo* 'nombre de varias plantas, arbustos y árboles de diversas familias y también de toda planta, en general' (Neves).
Telchid Ø ; RCo marque le mot « car. », mais ne le donne pas comme « F.R.A. ».

Attesté chez le Père Labat depuis 1722, le mot s'emploie dans les créoles des Petites Antilles, en guadeloupéen sous la forme *kachimbo* 'cachibou (plante qui servait à tresser les paniers caraïbes)' (LMPT), ce qui me paraissait étrange, mais Hector Poullet m'a confirmé que c'est correct.

D'après le FEW le mot, d'origine caraïbe, aurait été emprunté à l'espagnol américain, mais aucune source n'est indiquée pour prouver cet emprunt. Puisque Friederici ne cite aucune attestation espagnole de date ancienne, cette hypothèse me paraît peu probable. Comme le végétal sert à la confection de paniers, sa désignation doit être suffisamment connue pour avoir été adoptée par le français régional, néanmoins Telchid ne l'a pas retenue et Confiant ne le marque pas « F.R.A. ».

karbe n. 'abri, cabane'
♦ Brésil « Bien tost apres ils preparerent vne place proche de ceste Chappelle pour y tenir leur *Carbet* » (Claude d'Abbeville 1614, 116v.) ; ♦ Mart. « Les Sauuages font souuent pour diuerses occasions des vins dans leurs carbets, c'est-à-dire des assemblées dans de grandes cases faites expres, où ils boiuent excessiuement, sans manger que fort peu » (Bouton 1640, 120) ; ♦ Guy. « Ils ont vne grande place bien défrichée […] Au milieu de cette place ils y ont vn grand Carbet, long quelquefois de plus de cent cinquante pas, c'est comme vne forme de halles qui sont dãs les places publiques des Villes. […] C'est où ils passent la iournée tous

ensemble pour y carbeter, c'est-à-dire s'y entretenir de leurs affaires » (Biet 1664, 354) ; ♦ Ant. « Les maisons de Caraïbes s'appellent Carbets, je ne sçai point l'étimologie de ce nom-là » (Labat 1742-1, 288) ;
ant. ***carbé*** 'maison commune des Caraïbes où se réunissaient les seuls hommes ; case de style caraïbe entourée de *toubana* et d'*ajoupa* ; réunion tenue dans ces cases ; par extension, village, et nom de rivières : le petit et le grand Carbet' (RGe) ; **kabe** 'case ancienne' (RGe *cabé*) ; gua. id., **kabèt** 'ajoupa, abri, cabane, paillotte' (LMPT) ; M-G **karbèt** 'carbet, petit abri ; autrefois, village caraïbe' (MBa) ; mart. **karbe** 'case caraïbe ; commune de la côte nord-caraïbe de la Martinique' (RCo) ; StLuc. **kabe** 'hut (originally a Carib's shack)' (JMo) ; 'temporary shelter made of sticks, palm fronds' (KD) ; guy. **karbe** 'carbet' (GBa).
◄ Friederici 1932, 36 ; König 56-57 ; GFr 140-141 ; Arveiller 157-158, qui résume l'histoire du mot : d'origine tupi, le terme est passé par l'intermédiaire des Français dans les Petites Antilles et la Guyane. Que le mot ait été vulgarisé aux Antilles au sens de 'grande case, propre à tenir les réunions', les exemples cités par M. König le prouvent. Mais le mot n'est effectivement pas caraïbe […]. Il n'en est pas moins vrai que les Caraïbes l'employaient – avec d'autres mots d'origine non caraïbe – quand ils parlaient aux Français. […] Il paraît donc fort vraisemblable que le mot, emprunté par les Français dans la région de S. Luiz de Maranhão, aux "sauvages" de langue tupi, avec lesquels ils se sont trouvés en rapport avant de l'être avec les Caraïbes des îles, ait été transporté par eux aux Antilles. Il a alors fait partie du "Baragoin" utilisé dans les rapports entre Français et Caraïbes. – FEW 20, 61b-62a ; TLF *carbet*.
Telchid : *carbet* 'case caraïbe ; abri léger, cabane', synonyme *ajoupa* ; RCo : *karbe* 'case caraïbe', sans mention « F.R.A. ».

Le mot se trouve dans le *Petit Robert* et l'étymologie est résumée par le TLF. Il s'agit d'un des termes provenant des contacts des Français avec la population indigène au Brésil ; la première citation est tirée de l'*Histoire de la mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnan et terres circonvoisines* du Père Claude d'Abbeville (1614). D'après les autres attestations du 17e siècle, le terme signifie 'grande maison faite pour l'assemblée des hommes'. Le sens moderne, d'après le TLF, est 'grande case faite de pieux et de branchages ; habitation rudimentaire'. Le mot n'y est pas marqué comme régional. Le terme, d'origine tupi, est passé par l'intermédiaire des Français dans les Petites Antilles et la Guyane et a été vulgarisé aux Antilles au sens de 'grande case, propre à tenir les réunions' (v. la citation d'Arveiller ci-dessus).

4. Par les chemins de la mer

C'est le titre du dernier livre de Guy Lionnet, décédé en décembre 2007. En choisissant ce titre, je rends hommage à mon ami seychellois qui, en 1973, m'a demandé de l'aider avec les étymologies fournies par le dictionnaire du créole seychellois (D'Offay & Lionnet 1982). Dans cette section, il sera question des marins et des colons qui ont, dans nombre de cas, transporté les termes empruntés aux langues de contact d'une colonie à l'autre, souvent de l'Amérique vers l'Afrique et vice-versa. Un exemple bien connu est *caïman* ; à propos de ce mot, dont l'origine – africaine ou caraïbe – est controversée, R. Arveiller écrit :

> Yves d'Evreux parle « des Caimans » de l'île de Maranhão, au nord du Brésil, en 1615, et le mot est également connu, au XVII^{e} siècle, aux Antilles françaises et dans la Guyane. Il s'agit d'examiner l'origine de ces emprunts. On songe, à la lecture d'Yves d'Evreux, missionnaire et non naturaliste, ou qu'il s'agit d'un mot tupi, qu'il emprunte, ou que le terme est un « mot des marins » déjà assez connu à cette date, comme par exemple *banane, canot* ou *cassave* (1963, 120).

En effet, le mot *banane* est un de ces mots qui ont été diffusés par les chemins de la mer : contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'est pas originaire de l'Amérique, il est d'origine bantoue et a été transmis au français par l'intermédiaire du portugais. Il apparaît dans un texte français adapté du latin en 1602 et chez Claude d'Abbeville en 1614, mais c'est aux Antilles qu'il s'est vulgarisé à partir de 1640 : « les Antillais ont dû d'abord emprunter le terme au portugais au cours d'escales en Afrique occidentale (Cap Blanc, Cap Vert, Iles du Cap Vert » (Arveiller 1963, 85).

Pour classifier les mots qui ont été transmis d'une colonie à l'autre, R. Chaudenson a créé le terme « vocabulaire des 'Isles' » (1974, 592). Dans sa thèse sur le parler créole de la Réunion, la section sur le « parler des isles » comporte 68 termes, soit d'origine française comme par exemple *habitation, habitant, cabane* 'lit', *cardinal* 'poisson', *commandeur* 'contremaître dans une exploitation agricole', soit des emprunts comme *ajoupa* 'hutte de feuillages', *bagasse* 'résidu fibreux du broyage de la canne à sucre', *boucaner, corossol, goyave, maringouin, marron, patate*. Comme la « colonisation des Antilles avait commencé quelques dizaines d'années avant celle des Mascareignes », il n'est pas étonnant de constater que bon nombre de termes nouveaux créés ou empruntés dans le contexte colonial ont été diffusés dans les îles de l'océan Indien (1974, 593-594). Mais on observe aussi, bien que plus rarement, des transferts dans l'autre direction. En voici deux exemples :

bakwa n. 'Pandanus utilis ; sorte de chapeau'
gua. **bakwa** 'chapeau martiniquais fait avec la paille du Pandanus utilis' (T/B ; MBa) ; M-G id. 'balai fait avec des feuilles du palmier Pandanus

utilis' (MBa) ; mart. id. 'bacoua, Pandanus utilis ; chapeau de bacoua' (RCo) ; guy. id. 'chapeau martiniquais fait de paille' (GBa).
◄ DECOI P. II *vakwa* : Le mot *vakwa, bakwa* 'Pandanus utilis' est attesté à la Réunion depuis 1729 (*sac de maquois, sacs de vacoua*) ; selon Chaudenson, il est probablement d'origine malaise : malais *mengkuang, benkuang* 'Pandanus atrocarpus' (Burkill dans DECOI).
Telchid : *bakoua* 'chapeau fait de feuilles séchées de l'arbuste du même nom' ; RCo : *bakwa* 'bacoua, Pandanus utilis' ; 'chapeau en bacoua', sans indication « F.R.A. ». – Thibault 2008c, 234-235.

Le terme est d'origine incertaine, probablement malaise ; il a été transmis des colonies de l'O.I. aux Antilles (RChLex 1074-6).

bilenbi n. 'esp. de plante'
gua. **bilenbi, belenbe** 'rhubarbe caraïbe, Averrhoa bilimbi' (LMPT) ; **bilimbi** 'id.' (T/B) ; M-G **belenmbe, bilèmbi** 'arbuste aux fruits comestibles mais très médiocres, Averrhoa ou Morinda' (MBa) ; guy. **belenbi** 'fruit très acide employé en cuisine ou pour enlever les taches' (GBa).
◄ DECOI P. II *bilẽbi* : mot attesté dans tous les parlers de l'O.I., venu de l'Inde : malais *bilimbing*, tamoul *pilimpi*, malayālam *vilimbi*, etc.

Le mot, attesté en guadeloupéen, en guyanais et dans tous les parlers de l'océan Indien, est venu de l'Inde. Sans doute s'agit-il d'un mot « des isles » transmis des colonies de l'océan Indien à celles d'Amérique. D'après les sources consultées, le terme existe en créole, mais pas en français régional – ce qu'il faudrait vérifier. Il semble que beaucoup de termes de la flore et de la faune manquent dans le dictionnaire de Sylviane Telchid.

D'après Arveiller, les marins et les colons sont responsables de la déformation de certains mots empruntés par attraction paronymique ou « étymologie populaire ». Il en fournit quelques exemples : le passage de *baliri* à *balisier* s'explique par attraction paronymique de *balise* 'pieu', *manati* est devenu *lamentin* par rapprochement à *lamenter*, et *caóurobali* a été transformé en *courbaril,* parce qu'il a fait penser à un *court baril* (Arveiller 1963, 76). Nous croyons que la forme du toponyme *Cabesterre* pour lequel nous proposons l'étymon espagnol *cabecera*, pourrait s'expliquer par le même procédé :

Kabestè '(toponyme)'
♦ Ant. « M. du Rossé… fit mettre le feu aux poudres, et se réfugia… à la cabesterre » (CAHUSAC 1629 dans Jal) ; « Monsieur Desnambuc fut prendre son quartier à la Capsterre, & Monsieur de Rossey à la Basse-terre » (Du Tertre 1654, 9) ; « Cabsterre, c'est cõme qui diroit, *caput terrae*, la teste de la terre ; car cõme le vent tire tousjours de l'Orient à l'Occident, cette partie de la terre qui fait face au vent, est appellée *Cabsterre*, et celle qui est au-dessous du vent, *Basseterre* » (Du Tertre 1667-2, 11-12) ; « Il est bon d'expliquer ici ce qu'on entend dans les Isles par les noms de

Cabesterre et de Basse-terre. Cabesterre est la partie d'une Isle qui regarde le Levant, et qui est toujours rafraîchie par les vents alisez qui courent depuis le Nord, jusqu'à l'Est-Sud-est. La Basse-terre est la partie opposée » (Labat 1724/1742-1, 65) ;
gua. ***Capesterre*** 'toponyme (Guadeloupe ; Marie-Galante)' ; mart. **Kabestè** 'Cabesterre (nom de la région centre de la côte Nord-Atlantique de la Martinique, autour de la commune de Trinité)' (RCo).
◄ Jal : *cabesterre* s. f. [*corruption de cap-est terre*] 'nom donné aux petites Antilles à la partie des îles qui est au vent, par opposition à basse-terre'.
E/CTT *cabecera* (*arc*) 'headland, vantage point, high point of land' (< LAS *cabecera* 'headland' < Sp *cabecera* 'head of table or bed ; chief city of a district') (Winer).

Le terme apparaît dans des textes de l'époque coloniale à partir de 1629. De nos jours, il sert de toponyme aux Petites Antilles. D'après Augustin Jal, il s'agirait d'une « corruption de *cap-est terre* », mais il nous semble plus probable que le terme vient de l'esp. *cabecera* 'promontoire', signification dérivée de celle de l'espagnol 'principio o parte principal de algunas cosas ; parte de la cama donde se ponen las almohadas ; origen de un río, etc.' (DRAE). Nous pensons que le terme a été emprunté par les marins français et adapté phonétiquement sous l'influence de *terre*.

kaklat n. 'cancrelat, Periplaneta americana'
♦ Mas. « Des ***cankerlas*** qui ont été apportés de l'Inde » (Cossigny 1732 dans RChLex 558) ;
ant. **kaklat** 'esp. de blatte nocturne puante' (RGe *caclat*) ; gua. **klaklat** 'très gros cancrelat, cafard, Periplaneta australasiae' (LMPT ; T/B) ; M-G **kaklat** '*ravet* de terre' (MBa) ; mart. id. 'cancrelat' (EJo 43), **klaklak** 'esp. de blatte' (*claclaque* en F.R.A.) (RCo).
◄ FEW 16, 297a : Nfr. *cackerlac* 'blatte américaine, qui ronge les étoffes, les provisions, etc.' (seit 1701), *cancrelat* (seit 1776), Rochelle *cankerla* 'blatte'.

Le dernier exemple concerne un insecte particulièrement répugnant qui, originaire de l'Asie du Sud, est arrivé en Amérique par les chemins de la mer et dont le nom français a subi une déformation par attraction paronymique, le *cancrelat.* Dans les créoles des Antilles, sa désignation est *kaklat, klaklat.* Aux Mascareignes, il est attesté depuis 1732, en créole sous la forme *kankrela* ; d'après le FEW, l'étymon immédiat serait néerlandais *kakkerlak*, et le terme aurait été transmis au français dans les colonies antillaises. Or, le mot néerlandais est d'origine incertaine, on a proposé de le rattacher à l'esp. *cucaracha* qui a le même sens (Kluge), mais cette étymologie n'est pas très convaincante du point de vue phonétique.

Pour ce qui est du mot *kankrela* dans les créoles de l'océan Indien, Chaudenson propose une étymologie convaincante : « Le terme est sans dou-

te venu de l'Inde avec l'insecte. Le mot pourrait être d'origine portugaise : 1631 'Scarabeos autem hos Lusitani *Caca-laccas* vocant quod ova quae excludunt colorem et laevorem Laccae factitiae referant' (*Jac. Bontii hist. nat.* lib. V Chap. 4 in *Hobson-Jobson* sous 'cockroach') » (RChLex 558). Or, dans *Hobson-Jobson* (sous *cockroach*) nous lisons : « This objectionable insect (*Blatta orientalis*) is called by the Portuguese *cacalacca* […] a name adopted by the Dutch as *kakerlak* and by the French as *cancrelat*. » Puisque le cancrelat, voire l'espèce Periplaneta americana, n'est pas endémique en Amérique (l'insecte semble originaire des zones tropicales et subtropicales de l'Asie du sud) il nous paraît possible que l'emprunt du terme au portugais soit dû au contact des Hollandais et des Portugais au Ceylan à partir de 1612. Ceci nous permet d'émettre l'hypothèse que le mot pourrait être d'origine tamoule : dans le DECOI P. II nous avons proposé (avec point d'interrogation) l'étymon tamoul *kakkalāttu* 'cancrelat' (*Tamil Lexicon* 633). Mais il faudrait vérifier si le mot tamoul n'est pas un emprunt au portugais.

Les créoles antillais ont maintenu des variantes phonétiques plus proches de l'étymon portugais, tandis que ceux de l'océan Indien ont adopté le changement phonétique qu'a subi le mot en France, causé probablement par attraction paronymique de *cancre* (FEW ibid. ; TLF). La variante mart. *klaklak* est expliquée comme création onomatopéique, mais nous pensons qu'il s'agit seulement d'une adaptation phonétique causée par le bruit que le cancrelat produit lorsqu'on l'éclate (v. RCo sous *klaklak*).

Abréviations

amér.	américain
ant.	antillais
E/CTT	English/Creole of Trinidad & Tobago
F.R.A.	français régional antillais
gua.	guadeloupéen
guy.	guyanais
haï.	haïtien
lou.	créole louisianais
mart.	martiniquais
Mas.	Mascareignes
M-G	Marie-Galante
StDom	Saint-Domingue
StLuc.	créole de Sainte-Lucie

Références bibliographiques

ABa = Bazerque, Auguste, 1969. *Le langage créole*, Basse-Terre, Guadeloupe, Imprimerie Artra.

ALH = Fattier, Dominique, 1998. *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole. L'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, 6 vol., Villeneuve d'Ascq, Septentrion.

Allsopp, Richard, 1996. *Dictionary of Caribbean English Usage*, with a French and Spanish supplement edited by Jeanette Allsopp, New York, Oxford University Press.

Arveiller, Raymond, 1963. *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505–1722)*, Paris, Éditions d'Artrey.

Baker, Philip, 1993. « Assessing the African Contribution to French-Based Creoles », *in* : Mufwene, Salikoko S. (ed.), *Africanisms in Afro-American Language Varieties*, Athens / London, University of Georgia Press, 123-155.

Baker, Philip & Hookoomsing, Vinesh, 1987. *Diksyoner kreol morisyen*, Paris, L'Harmattan.

Bouton, Le Père Jacques, 1640. *Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique*, Paris, Sebastien Cramoisy (Gallica bnf).

Carayol, Michel, 1985. *Particularités lexicales du français réunionnais*, Paris, Nathan.

Cassidy, F. G. / Le Page, R. B., 1980. *Dictionary of Jamaican English*, second edition, Cambridge, etc., Cambridge University Press.

Chaudenson, Robert, 1974. *Le lexique du parler créole de la Réunion*, 2 tomes, Paris, Champion.

Claude d'Abbeville, Le Père, 1614. *Histoire de la mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnan et terres circonvoisines*, Édition fac-simile 1963, Graz / Austria, Akademische Druck- u. Verlagsanstalt.

Confiant, Raphaël, 2007. *Dictionnaire créole martiniquais – français*, Matoury, Guyane, Ibis Rouge.

C-SSur = Comhaire-Sylvain, Jean & Suzanne, 1955. « Survivances africaines dans le vocabulaire religieux d'Haïti », *Etudes Dahoméennes* 14, 3-20.

DECOI I = Bollée, Annegret, 2000-2007. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Première Partie : Mots d'origine française*, 3 vol., Hamburg, Helmut Buske.

DECOI II = Bollée, Annegret, 1993. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Deuxième Partie : Mots d'origine non-française ou inconnue*, Hamburg, Helmut Buske.

Ditchy, Jay K., 1932/1977. *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, E. Droz, réimpr. Genève, Slatkine.

DLC v. Valdman, Albert, *et al.*, 1998.

D'Offay, Danielle / Lionnet, Guy, 1982. *Diksyonner kreol – franse. Dictionnaire créole seychellois – français*, Hamburg, Helmut Buske.

DRAE = Real Academia Española, 1992. *Diccionario de la lengua española*, vigésima primera edición, Madrid, Editorial Espasa Calpe.

Ducœurjoly, S. J., 1802. *Manuel des habitans de Saint-Domingue*, 2 vol., Paris, Lenoir.

Du Tertre, Le Père Iean Baptiste, 1654. *Histoire generale des isles de S. Christophe, de la Gvadelovpe, de la Martiniqve et avtres dans l'Ameriqve*, Paris, Iacqves Langlois (Gallica bnf).

EJo = Jourdain, Élodie, 1956. *Le vocabulaire du parler créole de la Martinique*, Paris, Klincksieck.

Exquemelin, Alexandre-Olivier, 1699. *Histoire des avanturiers qui se sont signalez dans les Indes contenant ce qu'ils ont fait de remarquable depuis vingt années avec la vie les mœurs & les coutumes des boucaniers & habitans de S. Domingue & de la Tortue*, Paris, Jacques Le Febvre (Gallica bnf).

Faine, Jules, 1937. *Philologie créole*, 2e édition, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État.

FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig / Bonn / Bâle, Schroeder / Klopp / Teubner / Helbing & Lichtenhahn / Zbinden.

Friederici, Georg, 1932. « Die Herkunft einiger überseeischer Lehnwörter im Französischen », *ZFSL* 56, 32-43.

Friederici, Georg, 1960. *Amerikanistisches Wörterbuch und Hilfswörterbuch für den Amerikanisten. Deutsch – Spanisch – Englisch*, Hamburg, Cram, de Gruyter & Co.

Fusée-Aublet, Jean Baptiste Christian, 1775. *Histoire des plantes de la Guiane françoise*, Londres / Paris, Pierre-François Didot jeune.

GBa = Barthèlemi, Georges, 2007. *Dictionnaire créole guyanais – français*, Matoury, Guyane, Ibis Rouge Éditions.

GFr v. Friederici, Georg, 1960.

GMJP = Grenand, Pierre / Moretti, Christian / Jacquemin, Henri / Prévost, Marie-Françoise, 2004. *Pharmacopées traditionnelles en Guyane. Créoles – Wayãpi – Palikur*, Paris, Éditions de l'Institut de recherche pour le développement.

Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 2008. *Textes anciens en créole français de la Caraïbe. Histoire et analyse*, Paris, Éditions Publibook.

HCED = Valdman, Albert (dir.), 2007. *Haitian Creole – English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University, Creole Institute.

Jal, Augustin, 1970–. *Nouveau glossaire nautique*. Révision de l'édition publiée en 1848, Paris / La Haye, Mouton.

JMo = Mondesir, Jones E. & Carrington, L.D., 1992. *Dictionary of St. Lucian Creole*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter.

Josephau, Serge, 1977. *Africanismes dans le créole*, Fort-de-France, Martinique, Centre Départemental de Documentation Pédagogique.

KD = Crosbie, Paul *et al*., 2001. *Kwéyòl Dictionary*, Castries, Saint Lucia, Ministry of Education, Government of Saint Lucia.

König, Karl 1939. *Überseeische Wörter im Französischen (16.-18. Jahrhundert)*, Halle (Saale), Niemeyer.

Labat, Le Père Jean-Baptiste, 1724/1742. *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, nouvelle édition, 4 vol., réimpr. 1972, Fort-de-France, Martinique, Éditions des Horizons Caraïbes.

Laman, Karl E., 1936. *Dictionnaire kikongo – français avec une étude phonétique décrivant les dialectes les plus importants de la langue dite kikongo*, Bruxelles, G. van Campenhout.

LMPT = Ludwig, Ralph / Montbrand, Danièle / Poullet, Hector / Telchid, Sylviane, 1990. *Dictionnaire créole – français (Guadeloupe)*, Paris, Servedit / Éditions Jasor.

MBa = Barbotin, Maurice, 1995. *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg, Helmut Buske.

Malaret, Augusto, 1946. *Diccionario de americanismos*. Tercera edición, Buenos Aires, Emecé Editores.

Marbot, François-Achille, 1846. *Les Bambous. Fables de La Fontaine travesties en patois créole par un vieux commandeur*, Fort-Royal-Martinique, E. Ruelle et C. Arnaud (Gallica bnf).

MCHM v. Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 2008.

Métraux, Alfred, 1958/2007. *Le vaudou haïtien*, Paris, Gallimard (Collection tel).

Moreau de Saint-Méry, Mérédic Louis Élie, 1797-1798. *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle Saint-Domingue*, Philadelphie, chez l'auteur.

Nallatamby, Pravina, 1995. *Mille mots du français mauricien. Réalités lexicales et francophonie à l'île Maurice*, Paris, Conseil International de la Langue Française.

Pompilus, Pradel, 1961. *La langue française en Haïti*, Paris, Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine.

RChLex v. Chaudenson, Robert, 1974.

RCo v. Confiant, Raphaël, 2007.

RGe = Germain, Robert, 1980. *Grammaire créole*, Paris, L'Harmattan.

Rézeau, Pierre, 2008. « Aspects du français et du créole des Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du XVIII^{e} siècle, d'après le témoignage d'un lexicographe anonyme », *in* : A. Thibault (coord.) 2008b, 195-226.

Robillard, Didier de 1993. *Contribution à un inventaire lexical du français mauricien*, Paris, AUPELP-UREF.

SDu v. Ducœurjoly, S. J., 1802.

SOED = *The New Shorter Oxford English Dictionary on Historical Principles.* Edited by Lesley Brown, 1993, 2 vol., Oxford, Clarendon Press.

Swartenbroeckx, Pierre, 1973. *Dictionnaire kikongo et kituba – français*, Bandundu, CEEBA.

St Jorre, Danielle de & Lionnet, Guy, 1989. *Des mots pour le dire. Inventaire des spécificités lexicales du français aux Seychelles*, Mahé, Seychelles, chez les auteurs.

T/B = Tourneux, Henry & Barbotin, Maurice, 1990. *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante), suivi d'un index français – créole*, Paris, Karthala / A.C.C.T.

Telchid, Sylviane, 1997. *Dictionnaire du français régional des Antilles. Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.

Thibault, André, 2008a. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *RLiR* 72, 115-156.

Thibault, André (coord.), 2008b. *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, sous la coordination d'André Thibault, Bruxelles, De Boeck / Duculot.

Thibault, André, 2008c. « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* de Joseph Zobel », *in* : A. Thibault (coord.) 2008b, 227-314.

Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles: nouveaux témoignages », *RLiR* 73, 77-137.

TLF = *Trésor de la langue française, 1971-1994. Dictionnaire de la langue du XIX^e^ et du XX^e^ siècle*, 16 vol., Paris, Éditions du C.N.R.S.

Valdman, Albert *et al*., 1998. *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington / Indianapolis, Indiana University Press.

Valdman, Albert, et al., 2010. *Dictionary of Louisiana French As Spoken in Cajun, Creole and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi.

Winer, Lise, 2009. *Dictionary of the English/Creole of Trinidad & Tobago*, Montreal & Kingston / London / Ithaca, McGill-Queen's University Press.

Jean-Paul Chauveau
Directeur du FEW – CNRS-ATILF, Nancy

Des régionalismes de France dans le créole de Marie-Galante

Ce travail n'a pas pour objet les régionalismes du français actuel dans les Antilles, mais les régionalismes du français de la France de l'époque classique qui se sont durablement installés dans les Caraïbes, au cours de la période fondatrice, au point d'être adoptés par les créoles. Pour parler de ces régionalismes originels, ou au moins précoces, du français des Antilles, j'ai choisi de partir du seul créole de Marie-Galante par pure commodité. Le dictionnaire qu'on doit au Père Maurice Barbotin (1995) fournissait *a priori* un excellent point de départ, en raison de l'archaïsme qu'on impute à ce créole. Et de fait dans les matériaux examinés, près d'une dizaine d'unités ne sont pas signalées, sauf erreur, dans le dictionnaire du créole qui en est le plus proche, celui de la Guadeloupe, et qui ne sont pas inintéressantes. Ensuite ce dictionnaire est d'un volume restreint et me laissait espérer de pouvoir assez facilement y faire le tour des mots d'origine régionale et ainsi d'envisager la question de façon globale, au moins pour un créole, plutôt que de se réserver la facilité de ne traiter que quelques exemples soigneusement choisis. Malheureusement l'examen des données m'a révélé une ampleur du thème qu'une première vue rapide ne laissait pas soupçonner. Je n'ai pu traiter tous les régionalismes potentiels que j'avais notés et je me suis concentré sur un aspect.

Cette commodité du choix de Marie-Galante a évidemment un inconvénient majeur, c'est celui de son arbitraire. Chacune de ces îles des Caraïbes a connu une histoire particulière, mais aucune n'a été totalement indépendante des autres. Il y a eu des échanges de population entre les îles. De nouvelles colonies se sont implantées à partir d'une plus ancienne. Les débuts difficiles ont été quelquefois interrompus, puis repris à partir d'une base de repli dans une autre colonie, etc. Il est plutôt inadapté de faire l'histoire du lexique de l'une de ces colonies sans prendre en compte le lexique des autres colonies. De fait bon nombre des particularismes du créole de Marie-Galante ne lui sont pas propres, comme on le verra. Le lexique de Marie-Galante sera traité comme un point de départ commode. Je ne chercherai pas à manifester son éventuelle originalité, mais au contraire je l'envisagerai comme un échantillon tout prêt pour mettre au jour des faits qui devaient être généralisés ou au moins largement répandus chez les fondateurs des différentes communautés francophones des Antilles, sans m'astreindre, dans ce qui n'est qu'un défrichage, à retracer un historique exhaustif de ces créolismes.

Ce n'est pas un sujet neuf. Les origines régionales des créoles ont fait l'objet de recherches depuis Faine (1937), Alleyne (1969), Brasseur (1986), etc. Mais la démarche ici suivie s'inspire plutôt des recherches qui traitent les particularismes du créole dans le cadre global des variétés du français, français expatriés et français régionaux d'Europe, et qui ont commencé il y a déjà quelques décennies, cf. Vintilă-Rădulescu (1970), Chaudenson (1973), Poirier (1979), etc. Les français expatriés, comme les créoles, comportent de nombreuses unités qui n'appartiennent pas et qui n'ont jamais appartenu au français commun, mais qu'on a fréquemment enregistrées dans les parlers dialectaux de l'ouest de la France, ceux de la zone qui a fourni la majeure partie des émigrés. Comme les variétés de français qui se sont répandues dans les colonies fondées à l'époque moderne n'ont jamais été des dialectes, mais des français marqués par des particularités essentiellement lexicales, l'hypothèse la plus probable est que ce ne sont pas des emprunts à des dialectes qui expliquent ces particularités, mais des régionalismes du français. Le français qui s'exporte au 17^{e} siècle dans les îles des Caraïbes comme sur le continent américain, c'est la koinè évolutive dont le français commun fait le fonds, mais sur lequel peuvent se greffer des lexèmes dont le statut est plus ou moins élevé dans la hiérarchie des usages français.

A priori les régionalismes ont une excellente acceptabilité globale, ce qui n'est pas le cas des dialectalismes qui ne sortent pas de la communication de proximité entre égaux dans des échanges non formels. Mais il faut considérer que la frontière entre ces deux registres et les types d'unités qui leur sont propres a pu, à l'aube de l'époque classique, être moins catégorique et plus poreuse qu'elle ne l'est devenue dans les siècles suivants. Il faut tenir compte que la documentation dont nous disposons sur la langue parlée dans les diverses régions de France est essentiellement tardive (19^{e} / 20^{e} siècles) et beaucoup plus souvent dialectale que régionale et que l'étude des régionalismes s'est développée beaucoup plus tardivement que celle des dialectes. Pour étudier le français régional des époques antérieures, bien souvent, en l'absence de documentation d'époque, on ne peut se fonder que sur la dispersion géographique contemporaine et sur la variété des registres concernés : français expatriés, créoles, dialectes, français régionaux. Cela suppose donc d'utiliser ces données à l'intérieur d'une reconstruction des états de langue du passé.

On verra que des localismes d'aire restreinte à l'intérieur de la France et qui n'ont été relevés, à l'époque contemporaine, que dans des parlers dialectaux ont pu s'intégrer à la langue de telle ou telle communauté expatriée. Les nouvelles communautés francophones se sont développées dans un cadre sociolinguistique moins serré et moins étroitement hiérarchisé que celui qui marquait les communautés citadines de France dont le français ne bénéficiait que d'une autonomie restreinte. On doit donc y admettre encore plus facilement la possibilité d'une circulation entre les registres du français : parler dialectal, dialecte régional, français régional, français populaire,

langue technique, langue commune, et que la présence d'une unité lexicale dans l'un de ces registres n'est pas exclusive. Il s'ensuit que la caractérisation des unités n'est pas donnée, mais qu'elle doit être établie au cas par cas, en fonction de la latitude d'emploi de chaque lexème : par exemple, plus cet emploi est large, c'est-à-dire plus sa diffusion a été étendue, et plus le lexème se situait haut dans la hiérarchie de départ.

Le but que je m'assigne n'est pas d'identifier les pseudo-origines du créole de Marie-Galante, mais, en partant de ce créole, d'essayer de caractériser ce que pouvait être le français des fondateurs de la colonie et de ceux qui les ont rejoints au cours de la période formatrice. Ma perspective est moins au service de l'analyse du lexique créole que destinée à éclairer le français parlé par les milieux populaires de l'époque classique.

Ne pouvant tout traiter, j'ai sélectionné essentiellement les unités lexicales qui sont possiblement ou probablement ou certainement d'origine normande, ce qui n'est pas faire preuve d'une grande originalité. Mais c'est le point de départ le plus productif et donc le plus significatif. Pour le situer comme un élément constitutif, j'encadrerai cette thématique par quelques exemples qui ne relèvent certainement pas de cette origine et, finalement, quelques autres qui remontent à de vraisemblables régionalismes, mais que je n'ai pu localiser à l'intérieur de la France.

Les données du *Dictionnaire de Marie-Galante* sont annoncées par le signe : ‣. Elles sont suivies par un ensemble de comparaisons, que je n'ai pas cherché à rendre exhaustives, et un commentaire, distingués par les figures des jeux de cartes : ♠ annonce les références des français et dialectes du français d'Europe ; ♥ celles des français d'Amérique du nord (québécois, acadien, louisianais) ; ♦ celles des créoles selon les abréviations du DECOI ; ♣ introduit le commentaire global.

1. Des occidentalismes indépendants de la Normandie

Le premier point concernera des régionalismes issus d'autres zones de l'ouest de la France que la Normandie. Il est important de pouvoir établir que les particularismes d'origine géographique ne sont pas tous issus d'une même région. Cela confirme l'hétérogénéité géographique des francophones de la période fondatrice, qu'il faut envisager dans la durée plutôt que comme un instant t^0, et donc cela permet d'exclure que le moyen de communication en usage dans la communauté des débuts ait été un dialecte commun à toute la population ou à une majorité de celle-ci. Pour des locuteurs qui avaient certainement la compétence au moins passive du français, celui-ci était le meilleur dénominateur commun entre des locuteurs pratiquant ou ayant la compétence passive de dialectes différents. Les dialectes sont des systèmes linguistiques et, de ce fait, ils sont exclusifs et inaptes aux mélanges. Une communication polydialectale à l'intérieur d'une petite communauté

linguistique est beaucoup moins vraisemblable qu'une koinè admettant l'inclusion de régionalismes de diverses origines.

Tous les régionalismes repérés dans le créole de Marie-Galante ne sont pas tous originaires de Normandie. Certains sont liés à des communautés de la côte atlantique de France et n'ont apparemment pris pied que marginalement et secondairement en Normandie. Voici quelques exemples d'extension large ou plus restreinte.

‣ *mouk* « moule (coquillage) ».
♠ Mfr. frm. *moucle* f. « mollusque bivalve comestible » (orl. 1500 ; BPalissy ; Brantôme ; 'à Lyon' Est 1549–Nic 1606 ; 'dans quelques provinces' Trév 1771–Valm 1791 ; Mant), *mouscle* (Fur 1690–Trév 1752), Dol *moucle*, Redon *mouque*, Roz-sur-Couesnon *mʉk*, nant. *moucle* (dp. 1820 ; Gaumer), bmanc. ang. id., *mouque*, poit. *moucle*, Elle *mouclye*, bgât. *mouclle*, Aiript *mʉkłə*, Roch. *moucle* (1780, 1861), aun. saint. *moucle*, saint. *mouthle*, Pons *mouclie* (18e s.), SeudreS. *mouclle*, bressch. *moucle* « huître d'eau douce » (FEW 6/3, 261b-262a, MŪSCŬLUS). Aucun exemple de ce type ALN 602 « moules ».
♥ Ø GPFC. Acadie *moucle*, *mouque* (Poirier), *mʉk* (Massignon 529 ; ALEC 1419) ; Terre-Neuve *mouque* (PBrTN) ; Louisiane *mouque* (DLF).
♦ DECOI s.v. *mouque* : réu. *muk*, mau. *muk*, sey. *muk*. Gua. *mouk* « moule (coquillage) » (LMPT).
♣ Voilà un type lexical qui a toujours été régionalisé en français et que les dictionnaires du français n'ont jamais enregistré que comme tel. Son traitement phonétique manifeste que, par rapport à *moule* qui est le résultat régulier du latin *MŬSCŬLA, il s'agit d'une forme diffusée depuis l'occitan et le francoprovençal et qui a remonté, dans l'Ouest, le long des côtes de la France seulement jusqu'en Bretagne et n'a pas atteint la Normandie. Cette diffusion a cependant permis au mot de s'expatrier en Acadie, en Louisiane et dans les créoles de l'Océan Indien et des Caraïbes (DECOI s.v. *mouque*). La langue de la marine est fortement marquée par les normannismes, mais elle a emprunté à d'autres sources. En voici un exemple.

‣ *rip* « copeau ».
♠ Maug. poit. ChefB. Aiript, Elle, bgât. Niort *ripe* « copeau de menuisier », Roch. id. (1780), saint. kan. *ripe* (FEW 16, 725a, RIPPEN) ; ALO 242*; Char. Vendée, Vienne *ripe* (rég., RézeauOuest).
♥ Québec, Acadie *ripes* (ALEC 2302 ; GPFC ; Massignon 337) ; « ripes ou rubans : planures » (1743, PotierHalford) ; Terre-Neuve *ripe* « copeau de rabot » (PBrTN), SPM. *ripe* « copeau » (BrChSPM).
♦ DECOI : haï. gua. *rip*, mau. *lerip*. Gua. *rip* « copeau; sciure de bois » (LMPT).

♣ Type lexical originaire du sud-ouest du domaine d'oïl, où il existe tant comme régionalisme que comme dialectalisme, et qui s'est répandu dans toutes les communautés francophones d'outre-mer, par l'intermédiaire d'un régionalisme de très large extension qui a pris son départ dans la région poitevino-saintongeaise. Sa fortune doit être comparée avec celle de *bran de scie* « sciure » au Québec et *son de scie* « sciure » (v. ci-dessous) en Acadie, en Louisiane et à l'Ile Maurice, dont la zone de départ en France est semblable. Il est vraisemblable que sa diffusion a été relayée par le français des charpentiers de marine.

‣ *kagou* « épuisé ; à bout de forces ; étourdi de fatigue ».
♠ Mfr. *cagou* « lépreux » (Paris 1436). Argot *cagou* « lieutenant des gueux » (1596), « voleur solitaire » (1725), frm. « gueux » Scarr, Bonneval « homme qui se retire seul » MAnt 2, 423, yèr. « homme chagrin, sournois » (FEW 2, 19b, CACARE). Aun. *cagou* « abattu, maladif » ; DSèvres, Vienne, Charente, Dordogne ⌜*faire le cagou*⌝ « (d'une poule) être malade, tête rentrée dans le corps et ailes pendantes » (ALO 646).
♥ Acadie ⌜*faire le cagou*⌝ loc. verb. « faire le paresseux » (Cormier ; ALEC 2183). SPM. *faire le cagou* « être dolent » (BrChSPM). Louisiane *cagou* adj. « out of sorts, sickly looking, listless, languid » (DLF).
♦ DECOI s.v. *cagou* : haï. *kagu* « triste, abattu », gua. id. « à plat, ramolli, ramollo », mart. id. « mal disposé, mal en point », StLuc. id. « sad, discouraged », réu. id. « fatigué, (poule) prostrée », sey. id. « indisposé ». Gua. *kagou* « à plat, ramolli, ramolo » (LMPT).
♣ La dispersion de ce lexème dans les créoles des Caraïbes et des Mascareignes, de même qu'en Acadie et en Louisiane, semble liée au sens qu'il a en Poitou, Aunis et Angoumois.

‣ *son* « sciure de bois ».
♠ Frm. *son* m. « nom que les enfants donnent à la sciure qui remplit les poupées » (1871) […] LoireI. IndreL. *sõ d bwa* (p 466, 408), CharI. *sõ d bwe* (p 535), Vienne id. (p 509), *sõ d si* (p 507), DSèvres, SeineO. id. (p 511, 217) (FEW 17, 65b, SĒON).
♥ Québec *son (de scie)* extrêmement rare (deux points dans ALEC 1302 ; Ø GPFC). Acadie *son (de bois)* (Poirier) ; *son de scie* (Massignon 300 ; Cormier ; ALEC 1302). Terre-Neuve *son de scie* (PBrTN). Louisiane *son*, *son de scie* (DLF).
♦ DECOI s.v. *son* 2 : mau. *disõ* « bran de scie, sciure ». LMPT Ø.
♣ La locution *bran de scie*, littéralement « son de scie », est commune, en France, tout le long des côtes de l'Atlantique et dans la vallée de la Loire, tandis que sa francisation en *son de scie* ou *son de bois* ne se rencontre, dans l'Ouest, qu'en Touraine, Poitou et Saintonge (voir Gauthier/Lavoie 1995 : 84, 87). Elle est passée de là en Acadie, en Louisiane et à l'Ile Maurice, tan-

dis que le Québec conserve la locution de départ ou la transpose à partir de la dénomination haut-normande *moulée* (ALEC 1302 ; ALN 486).

‣ *sourit* « souris ».
♠ Saint. SeudreS. *sourit*, Montlieu *roussit* (FEW 12, 110b, SŌRĪX), Mons *sorite*, ang. *sourit'* (aussi m.), maug. Châtell. Pressigny *sourite*, centr. *souritte* (ibid. 111a). Aun. centr. *souriter* v. « prendre des souris » ; saint. aun. Ré *sourité* adj. « mangé par les souris », centr. « qui a été touché par les souris ; qui a l'odeur des souris » (ibid. 111b). Anjou, Touraine et côte maritime en Poitou, Aunis, Saintonge (ALF 1260 ; ALO 389).
♥ Ø Québec, Acadie et Louisiane (GPFC ; Poirier ; Cormier ; Massignon ; ALEC 2052 ; DLF).
♦ DECOI Ø. Gua. *sourit* (LMPT).
♣ Forme empruntée au sud-ouest du domaine d'oïl où cette adjonction d'une consonne finale s'intègre dans un ensemble de régressions hypercorrectes, cf. Pignon (1960 : 471-481) et Thibault (2009 : 81-83).

L'exemple suivant semble relever d'une autre origine géographique que les précédents :

‣ *parch* « 1. peau dure des graines ; 2. un produit déchiqueté ».
♠ Alençon, Jers. mal. renn. nant. bmanc. hmanc. *parche* f. « cosse de haricot sec, de pois », nant. *pois sans parche* « sorte de pois mange-tout » Mrust 1845, 1, 193, ang. id., Mayenne *éparche* [note 1 : '*é-* vom verbum'] « cosse de pois », Mayenne, Sarthe, ang. *parche*, maug. id., ang. *p ę r š* (FEW 7, 674a, PERTHĬCA PELLIS). Voir aussi ALN 351* ; ALBRAM 274, 274*, 275*.
♥ Ø ALEC ; GPFC ; Massignon.
♦ Ø DECOI. Gua. *pach* « déchets, épluchures » (LMPT).
♣ Ce type lexical ne touche la Normandie que marginalement, puisque son centre de gravité se trouve dans les provinces au sud de la Normandie. C'est un synonyme de frm. *parchemin* m. « enveloppe extérieure des haricots, pois, lentilles, grains de café, etc. » (dp. 1770, TLF) qui a été employé en français dans les traités d'agriculture ou d'horticulture, depuis 1837 : « *Haricot sans parche. Pois sans parche. Haricot sans parchemin.* Grain court et plat ; gousse longue, pouvant être mangée jusque près de l'instant de se dessécher. Il est hâtif, et nous le recommandons spécialement, rapportant aussi bien que les espèces les plus cultivées. C'est la seule variété dont il soit constaté qu'on puisse dessécher avec avantage les gousses pour les manger l'hiver. C'est aussi un des meilleurs à confire au vinaigre ou au sel, pour avoir des haricots verts à manger l'hiver. » (*Cours complet d'agriculture* […] rédigé […] sous la direction de L. Vivien ; Paris : Pourrat ; tome 16 ; 1837 ; p. 295). Il doit avoir gagné les seules Antilles par le français de la région nantaise, et à une date tardive, étant donné sa diffusion restreinte.

Dans tous ces cas ce n'est pas à partir des dialectes que s'est faite la diffusion de ces mots, mais par l'intermédiaire de régionalismes du français. Les sources françaises sont soit bavardes soit, quelquefois, muettes. Néanmoins, la dispersion de *moucle*, de *ripe* et de *kagou* est semblable et maximale, quoique le second ne soit pas documenté avant le 18e siècle et n'ait pas été signalé comme régionalisme avant le 20e siècle en France. Seuls *sourit* et *parch* ne paraissent pas documentés, dans les français expatriés, en dehors des Antilles.

2. Des régionalismes du français populaire, certes connus en Normandie, mais aussi ailleurs et qui relèvent d'un niveau de langue supra-régional

Quelques lexèmes sont bien attestés en Normandie mais, comme ils ne sont pas propres à cette province, on ne peut les lui attribuer tout uniment. Dans la mesure où, dans l'ouest de la France, d'où provient l'immense majorité des expatriés, ces particularismes ne sont pas attestés ailleurs qu'en Normandie, ou bien qu'ils sont surtout attestés en Normandie, on peut admettre qu'ils ont été diffusés par des Normands. Mais cela indique aussi que les régionalismes ne sont pas tous des formations autochtones. Ce peut être aussi, par exemple, des archaïsmes.

‣ *étèrji* « coma prolongé ».
♠ Mfr. *etargie* f. « état morbide caractérisé par un sommeil qui présente l'image de la mort » [dans un ms. de] ChristPis, norm. *itargie* (1631, MN), *éthargie* MémAvr 3, 456, SeineI. *intergie* DT, saint. *étargie* (FEW 5, 261b, LETHARGIA).
♥ Ø GPFC ; Poirier ; DLF qui ne connaît que *léthargie*.
♦ DECOI s.v. *léthargie* : réu. mau. *letarzi*. Ø LMPT.
♣ Forme déglutinée de fr. *létargie*, attestée en français au début du 14e siècle, mais qui ne s'est conservée en domaine d'oïl que dans les parlers dialectaux de Haute-Normandie (qui ont la forme déglutinée des deux variantes du moyen français *letargie* et *litargie*) et de Saintonge et qui ne semble pas avoir voyagé ailleurs. C'est un archaïsme du français populaire qui s'est maintenu tout d'abord dans les français régionaux et qui a trouvé refuge dans les dialectes de l'Ouest (Normandie et Saintonge [en fait, uniquement relevé à St-Seurin d'Uzet]) au 19e siècle. C'est la forme *léthargie* qui s'est répandue partout ailleurs, alors qu'à Marie-Galante c'est un régionalisme qui s'est acclimaté. Voilà un exemple qui illustre comment la langue savante (< lat. *lethargia* < gr. ληθαργία) se popularise.

D'autres exemples vont illustrer un autre cas de figure, celui d'un français populaire parallèle du français commun, qui s'est diffusé en Normandie, avec la marque formelle de son origine, le suffixe *-io* pour *-eau*.

‣ *siryo* « grand arbuste (*Sambucus Simpsonii Rehd. Caprifoliaceæ*) ».
♠ Andelis, Vexin, Evreux *surio*, Ezy *s ɥ̈ r y ǫ*, sair. *s ü r i a ō* (seuls exemples cités FEW 11, 8a, SABŪCUS).
♥ Québec et Acadie *siro* (ALEC 601 ; Lavoie 278 ; GPFC ; Massignon 223). Louisiane [syro, siro, suro, sirjo] (DLF s.v. sureau).
♦ DECOI s.v. *bois* : sey. *bwa siro*. Gua. *pye siryo* (Ludwig 1989 : 161).
♣ Variante de mfr. frm. *sureau* (dp. 1530) avec la forme populaire du suffixe, bien représentée dans les parlers dialectaux contemporains sur une bande continue dans le sud du bassin de la Seine, depuis l'Yonne jusqu'à la Seine-Maritime (ALB 823 ; ALCB 772 ; ALIFO 317 ; ALPic 251 ; ALN 455). Ailleurs cette forme ne se retrouve que dans les créoles antillais et en Louisiane, où elle peut être d'origine créole. Elle est en outre appuyée par Marie-Galante *zozyo* « oiseau » dont il est erroné de dire que c'est une forme dialectale normande (cf. Alleyne 1969 : 261). Originellement *suryo* n'est pas une forme normande, car ce sont les représentants directs et héréditaires du latin SABŪCUS qui sont les dénominations dialectales de l'arbre et *-yo* n'est pas la forme autochtone du suffixe en Normandie. La forme créole remonte à un dérivé qui n'est pas plus ancien que 1530 et qui s'est superposé au type radical dans le centre du Bassin parisien, avec la forme du suffixe populaire dans cette zone. Et ce dérivé populaire s'est diffusé, dans l'Ouest, uniquement en Normandie.

‣ *zozyo* « oiseau ».
♠ Si on examine les attestation correspondantes dans l'article AUCELLUS (FEW 25, 776-8), on trouve des exemples de ce type de forme *osiau*, sans agglutination du *-z* des articles pluriels, depuis la Belgique jusqu'au Poitou, à l'ouest, dans le Centre et le Bourbonnais et de la Bourgogne jusqu'à la Lorraine, dans l'est, c'est-à-dire un peu partout à travers le domaine d'oïl. Mais les formes normandes, telles qu'elles devaient être communément au 17^{e} siècle comme fréquemment au 20^{e} siècle, devaient être de type [wezɛ] sg. / [wezjå] pl., cf. *oysias* pl. MN (ibid.).
♥ Ø Québec et Acadie (ALEC 1466 ; Massignon 391, 392).
♦ DECOI s.v. *oiseau* ne cite que des formes *zozo*, *zwazo*. Gua. *zozyo* « oiseau » (LMPT).
♣ Il faut supposer que le français populaire devait trouver parfaitement acceptable une telle forme suffixale. C'est la forme la plus connue de ce suffixe, celle qui s'est conservée parfois dans la chanson populaire : « Quand j'étions chez mon père apprenti pastouriau… Troupiaux, troupiaux je n'en avions guère... », etc.).

‣ *chod-souri* « espèce de chauve-souris carnivore ».
♠ Ø en Normandie (FEW 12, 112a, SŌRĪX), mais le mot est bien attesté sous un type *caude-souris* en Seine-Maritime, à Guernesey et à Sercq et sous la forme *chaude-souris* dans le sud de la Manche (ALN 627). Cette dernière forme est attestée depuis le 15e siècle et elle est bien représentée dans le sud du Bassin parisien.
♥ Québec *souris-chaude* (GPFC) ; Acadie *souris-chaude* (Poirier) ; Terre-Neuve *souris-chaude* (PBrTN) ; Louisiane *souris-chaude* (DLF).
♦ DECOI s.v. *souris chaude* : lou. *suri-šod*, *suri-syol*, gua. *suri-sol*, réu. *surisod*. Mart. *sourisolle*, mau. *soursouris* (*Romania* 20, 255 ; cf. FEW 12, 112b), mau. sey. [susuʁi] (RChLex 868). Gua. *sourit-chòd* (LMPT).
♣ Le type *c(h)aude-souris* est doublé dans la majeure partie du domaine d'oïl, notamment en Normandie, par un type *souris-chaude* (FEW 12, 112a), qui paraît en être une réfection conforme à la syntaxe moderne et qui ne semble pas antérieure au 16e siècle. Ce *souris-chaude* est le type qui s'est répandu au Québec, en Acadie et en Louisiane, de même que dans d'autres créoles. La forme de Marie-Galante représente donc une forme plus ancienne de français populaire, qui pourrait bien être une francisation d'un *caude-souris* dialectal normand. Il faut d'ailleurs noter la différence avec *sourit* « souris » qui implique une origine indépendante des deux types lexicaux, par opposition avec gua. *souritchòd* « chauve-souris » où le composé et le simple sont alignés.

On a peut-être un exemple semblable avec :

‣ *varèch* 1 « varech ; goémon ».
♠ Ø (FEW 17, 418b et 641b, VAGREK), sauf Jers. *vraich* qui n'est pas confirmé par les sources récentes. Mais noter : St-Georges [de Didonne] *varèche* « bris et naufrage » (FEW 17, 418b).
♥ Québec *v a r e š* (ALEC 1679 p 88) est une forme isolée au milieu du type *varek* ou bien d'un type avec greffe suffixale *varet*. Ø Acadie (Massignon 244), Louisiane.
♦ Ø DECOI ; Ø LMPT. Mais guy. *varèch* « varech, goémon » GBa.
♣ On pourrait supposer, puisque les formes normandes sont de type *v r ę k*, un hypercorrectisme *v r ę š*. Mais il faut se demander si toutes ces formes ne sont pas des formes lues.

Voici maintenant des exemples de lexèmes qui se signalent par une forme ou un sens particuliers et qui sont bien représentés en Normandie, mais dont l'extension est beaucoup plus large et dont la dispersion ne permet pas d'exclure un régionalisme de l'Ouest.

‣ *fon* 1 « profond ».
♠ Adjectif répandu à travers tout le domaine d'oïl dans les parlers dialectaux et notamment dans l'Ouest, de la Normandie à la Saintonge, sous une forme masculine constante *fõ* et une forme féminine variante *fõs* ou *fõd* (FEW 9, 433a, PROFUNDUS).
♥ Ø GPFC ; Poirier ; DLF ; ALEC 728 ; Lavoie 232 ; Massignon 732. SPM. *fond* adj. épicène « profond » (BrChSPM). Louisiane *fond*, *-e* adj. « deep » (DLF).
♦ DECOI s.v. *fond* adj. : lou. *fõ* « profond », haï id., gua. id., mart. id., réu. id., mau. id., rod. id. Gua. *fon* « profond » (LMPT).
♣ La dispersion de cet adjectif à travers tout l'espace oïlique, dans les créoles des Caraïbes et des Mascareignes et dans les français de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Louisiane montre sa disponibilité dans le français populaire. Son ancienneté se déduit de sa présence dans la langue des Protestants établis, après la Révocation de l'Édit de Nantes, à partir de 1687, à Friedrichsdorf am Taunus, en Allemagne. Mais les français du continent américain lui ont, en général, préféré *creux* adj. « profond ».

‣ *kènèt* « fruit exotique (Melicoccus), dans une quenette il y a peu à manger sur la graine ».
♠ Dénomination d'une bille à jouer en terre cuite répandue, sous les formes *quenette* ou, par attraction paronymique, *canette* dans les parlers dialectaux de l'Ouest, de l'Artois jusqu'à l'Aunis, et du Val de Loire. Il a été signalé depuis le milieu du 18e siècle en Anjou (*quenette* env. 1747, DuPineauR) et en Haute-Bretagne (*canette* Trév 1752, FEW 16, 338b, KNIKKER). ALN 1378.
♥ Ø GPFC ; Poirier ; DLF ; ALEC 2043 ; Lavoie 2998 ; Massignon 1843.
♦ DECOI s.v. *canette* : réu. *kanet* « bille(s) (à jouer) », mau. id. « bille ; jeu de billes », rod. id. « bille, jouet d'enfant », sey. id. « bille à jouer ». Gua. *kennèt/kyennèt/kénèt* « quénette (fruit) (melicoccus) » (LMPT).
♣ Dénomination métaphorique, à partir de la dénomination des billes à jouer, parallèlement à *kanik* (ci-dessous) dont elle est issue par greffe suffixale. L'adoption de *marbre*, comme sur le continent américain, a permis à ses concurrents de se cantonner dans des sens métaphoriques, qui ont des équivalents dans les parlers dialectaux de Picardie, Haute-Bretagne, Maine et Anjou comme dénominations de petits fruits ou légumes ou galles de noix de chêne (FEW 16, 338b).

‣ *siren* « la rosée, la fraîcheur du point du jour ou de la nuit ».
♠ Frm. *serein* m. « légère humidité qui tombe au crépuscule et rafraîchit l'atmosphère après une chaude journée » ('littéraire ou régional', dp. 1180/1190, TLF), représenté essentiellement, à l'époque contemporaine,

dans les parlers dialectaux de Haute-Bretagne, Maine, Anjou, Poitou et Saintonge (FEW 11, 509a ; ALBRAM 537). Ø ALN 560.
♥ Québec *serein* partout (ALEC 1188). Acadie *srẽ* partout (Massignon 71), *serein* (Poirier ; Cormier). Louisiane : *serein* « dew ; mist, fog » (DLF).
♦ DECOI s.v. *serein* : lou. *s(e)rẽ* « rosée », haï. *serẽ*, gua. *sürẽ* « id. ; bruine, embrun », mart. id. « serein », réu. *srẽ* « serein, petite pluie fine du soir ; précipitations occultes du soir », mau. *laserẽ* « pluie fine, le soir ou le matin », sey. *serẽ*, *srẽ* « rosée ». Gua. *siren* « rosée, humidité du soir, serin [*sic*] », *pran siren* « faire tapisserie (au bal) » (LMPT).
♣ Type lexical qui, au 20e siècle, est devenu, à l'écrit, plus régional que littéraire (Pesquidoux, Mauriac, Pourrat, Desnos, Lacretelle, Genevoix, Duhamel, Queneau, Roumain, Bazin, Yourcenar, Césaire, Chamoiseau, dans Frantext) et qui, à l'oral, est confiné dans les usages dialectaux, surtout de l'Ouest. Cette répartition n'était pas encore tranchée au 17e siècle où les lettres de Madame de Sévigné en contiennent une quinzaine d'exemples (Frantext) et où les dictionnaires (Pomey, Richelet, Furetière, Académie) l'enregistraient avec un bel ensemble. Mais la diffusion généralisée du mot dans les français expatriés s'accorde avec son maintien dans l'usage oral de l'Ouest français.

‣ *tralé* « grand nombre ».
♠ Substantif de genre féminin répandu sous les formes *trâlée* et *tralée* au sens de « grand nombre (de personnes, d'animaux, de choses) » dans l'ouest du domaine d'oïl, de la Picardie à la Saintonge, mais plus densément au sud-ouest, et en outre sporadiquement en Bourgogne, en Champagne et en Suisse, abstraction faite des variantes *trôlée* ou *treulée* (FEW 13/2, 175b, *TRAGULARE ; TLF s.v. *trôler* ; DSR s.v. *trâlée*).
♥ Aussi bien au Québec, qu'en Acadie, à Saint-Pierre et Miquelon et en Louisiane est répandu *trâlée* f. « grand nombre (de personnes, d'animaux, de choses) » (GPFC *trâlée* ; Poirier *trâlée* ; Cormier *trâlée* ; ALEC 1801 ; 2054 ; Massignon 1702 ; BrChSPM *trâlée* ; DLF *trallée*). Il est attesté au Canada depuis 1744 : *trallée* « foule » (PotierHalford).
♦ DECOI : gua. *trale* « traînée ; beaucoup, un grand nombre » ; réu. id. « grande quantité, beaucoup ; portée (de porcelets) », mau. id. « grande quantité », sey. id. « un grand nombre de ». Gua. *tralé* « beaucoup, un grand nombre », *tralé* « traînée » (LMPT).
♣ Régionalisme, notamment de l'ouest de la France, qui s'est diffusé dans toutes les expansions du français par voie maritime au 17e siècle. Voir aussi Thibault (2008 : 140-141).

‣ *vèrèt* « maladie, affection cutanée : nombreux petits boutons infectés ».
♠ En dehors de frm. *vérette* f. « varicelle » (dp. Cap 1810), ce type lexical n'est pas connu en dehors de la Normandie, la Haute-Bretagne, le Maine, l'Anjou, le Vendômois et la Touraine.
♥ Ø Québec, Acadie et Louisiane (GPFC ; Poirier ; Cormier ; Massignon 1609 ; ALEC 2228, 2229 ; DLF).
♦ DECOI s.v. *vérette* : haï. *veret* « variole », gua. id. « varicelle », mart. id. « petite vérole ou variole » ; réu. *veret* « varicelle, rubéole, diverses maladies (infantiles) qui se manifestent par des éruptions cutanées », mau. *laveret* « variole (1867) ; maladie des poules », sey. « vérette ; varicelle ; variole ». Gua. *vérèt* « varicelle » (LMPT).
♣ Régionalisme du nord-ouest du domaine d'oïl qui ne s'est implanté que dans les créoles des Caraïbes et des Mascareignes. Les français d'Amérique ont adopté de façon unanime un autre type : mfr. frm. *picote* f. « petite vérole » (dp. 1552, FEW 8, 457a, *PĪKKARE), « variole » ('vieux, populaire' TLF), plus ancien et originaire d'une autre région ('Dieser typus gehört im wesentlichen Frankreich südl. der Loire an' FEW 8, 471b, note 28).

‣ *simé* 1 « disperser ; éparpiller, banc de poisson qui est dispersé [*sic*] ; répandre de tous côtés », *simé* 2 « semer des graines ».
♠ Mfr. *sumer* « semer » (Villon ; Sotties ; 1556, Goub), norm. *sumer*, Alençon, PtAud. Ezy *sumer*, bess. Thaon *sumé*, sair. *sümō*, poit. *sümę*, kan. loch. *sumer*, Yonne *sümę*, mouz. *sumer*, Courtémont *sumer* (FEW 11, 433b, SĒMĬNARE). Attestations contemporaines nombreuses en Normandie (ALN 83), mais rares en Poitou (ALO 51).
♥ Québec *sumer* « semer, ensemencer » (GPFC ; ALEC 758). Acadie *sumé* « semer » (Massignon 737 : trois points en bordure du Québec ou bien au Québec ; Ø Poirier).
♦ Ø DECOI s.v. *semer*. Gua. *simé* (LMPT).
♣ La forme de Marie-Galante pourrait aussi bien remonter à *semer* qu'à *sumer*. Ce qui fait envisager ce dernier comme point de départ, c'est d'abord la présence dans ce créole de *fimèl* « femelle » qui peut représenter la forme française *fumelle* et de *simèl* « semelle » qu'on peut rapprocher du mfr. frm. *sumelle*[1] et, en second lieu, qu'on n'a pas de double forme comme *sériz/siriz* (< *cerise*), de même qu'à La Guadeloupe on a *simé* « semer, saupoudrer, répandre » sans double forme comme *sèlon/silon* (< *selon*), *sèkou/soukou* (< *secours*), *sèkré/sikré* (< *secret*) (LMPT). La forme *sumer* résulte d'une labialisation de la voyelle au contact de la labiale nasale suivante, particulièrement bien représentée en Normandie, mais la dispersion du phénomène et son ancienneté depuis le 15e siècle, en dehors de la Normandie, de même que

[1] Mais *simènn* « semaine » n'a pas d'équivalent **sumaine* en France (FEW 11, 482a, SĔPTĬMANA).

son implantation au Québec laissent penser à un fait de français populaire. Il faut noter que le français a accepté la même évolution pour *fumier*, à partir d'un plus ancien *femier*, d'où Marie-Galante *fimyé* « fumier » (< lat. FIMARIU). De même, à côté de *femelle*, le français a connu jusqu'au début du 17e siècle une variante *fumelle* « être de sexe féminin ; personne de sexe féminin » qui est très répandue dans les parlers dialectaux (FEW 3, 447b-448a, FEMELLA) et qui est passée dans le créole de Marie-Galante *fimèl* « femelle ». Semblablement le français a connu jusqu'au début du 17e siècle la variante *sumelle* « semelle », qui s'est maintenue surtout en Normandie et qui est passée au Québec (FEW 5, 136a, LAMELLA). Cette tendance phonétique a donc joué ailleurs qu'en Normandie et elle a pu être très commune en français populaire. Néanmoins ce n'est pas une règle évolutive et les mots peuvent tout aussi bien en être marqués ou non. Or il faut bien remarquer que, à l'intérieur de l'Ouest, la variante *sumer* est fréquente en Normandie et rare, voire absente, ailleurs. Comme le Québec connaît aussi des normannismes que les autres français expatriés ignorent, il se pourrait bien que ce soit dans les deux cas un emprunt indépendant et parallèle au normand. L'origine normande est possible, mais sans plus. Cf. Straka (1987).

On peut comparer au cas de *opposer* :

‣ *opozé* « empêcher ; empêcher de ».
♠ Norm. havr. PtAud. Louv. hag. Dol *opposer* v.a. « empêcher », nant. id. (dp. 1820, rég.), ang. maug. poit. id., saint. *oppouser*, St-Seurin *appouser*, verdch. *opôser* (FEW 8, 70a, PAUSARE).
♥ Québec *opposer* « empêcher » GPFC ; Acadie *opposer* « empêcher » (Poirier) ; Terre-Neuve *opposer* « empêcher » (PBrTN) ; SPM. *opposer* « empêcher » (BrChSPM) ; Louisiane *opposer* « to prevent » (DLF).
♦ Ø DECOI. Gua. *opozé* « empêcher ; interdire » (LMPT).
♣ Ce sens particulier, lié à une syntaxe verbale particulière : *opposer* (qn, qch), au lieu de *s'opposer à* (qn, qch), est également continué au Québec, en Acadie et en Louisiane, de même que dans la plupart des parlers dialectaux de l'Ouest, notamment en Haute-Normandie, de telle sorte qu'il faut le supposer généralisé dans le français régional de l'ensemble de l'ouest de la France. La seule preuve qu'on en ait, en dehors de la diffusion de ce verbe, c'est sa présence avérée au début du 19e siècle dans le français populaire de Nantes. Par rapport au cas précédent, si la diffusion de *opposer* est plus restreinte en France que celle de *sumer*, son extension outre-mer, elle, est beaucoup plus vaste, puisqu'elle englobe toutes les variétés de français en Amérique. Les situations respectives de *sumer* et *opposer* dans l'ouest de la France et leur succès différencié outre-mer favorisent l'origine normande de *sumer*, s'il s'agit d'un régionalisme.

3. Des normannismes dont l'implantation a pu se faire sans l'intervention de Normands, par le canal de régionalismes largement diffusés

Les exemples de cette section concernent des mots qui sont indubitablement d'origine normande, parce qu'ils sont marqués formellement comme normands ou bien parce que les premiers témoignages viennent de Normandie. Ils ne sont cependant pas restés confinés en Normandie, mais se sont diffusés, à l'intérieur de la France, dans les régions voisines ou bien ont été empruntés par le français commun ou un français technique.

a) Je signale brièvement trois cas déjà bien étudiés récemment par André Thibault (2009 : 103-104, 106-107) auquel je renvoie pour l'argumentation. Ce sont originellement des normannismes, mais ils se sont diffusés en France dans les provinces voisines de la Normandie et se sont répandus outre-mer dans plusieurs, voire tous les français d'Amérique et dans les créoles des Antilles et/ou des Mascareignes. Ce sont donc beaucoup plus probablement des régionalismes du français de l'Ouest que des normannismes.

‣ *kanni* « moisi, piqué par les champignons ».
♠ Norm. havr. Tôtes, Bolbec, Caen *cani* « moisi », Thaon *kãni*, Villette, Condé, Tinch. canad. *cani* (FEW 2, 238a, CANUS). ALN 1070, 1071.
♥ Québec *cani* (GPFC) ; Terre-Neuve *cani* (PBrTN) ; SPM. *cani* (BrChSPM) ; Louisiane *kan(n)i* (DLF).
♦ Ø DECOI. Gua. *kanni* « moisi ; moisir » (LMPT).
♣ Participe passé d'un verbe *canir* « moisir », variante presqu'exclusivement normande d'un verbe *chanir*, attesté en Normandie et surtout en dehors de cette province. Voir Thibault (2009 : 103-4).

‣ *kanik* « graine ressemblant à une bille (Cæsalpinia, six espèces) ».
♠ Bess. Villette, Tinch. *canique* « bille, jouet d'enfant », Vire, Percy, mal. Dol, renn. béarn. Bayonne *canique* (FEW 16, 338b, KNIKKER). ALN 1378.
♥ Acadie *kanik* « bille » (Massignon 1847) ; SPM. *canique* « bille » (BrChSPM) ; Louis. *canique* « playing marble ; testicle », *canique de l'œil* « eyeball » (DLF).
♦ DECOI s.v. *canique* : haï. *kanik* « graine ronde (utilisée comme bille) », *kãnik*, gua. mart. *kãnik*, réu. *kaniki* « déchets de viande, petits morceaux (de viande) ; un peu de ». Gua. *kannik* « Cæsalpina bonduc ; bille » (LMPT).
♣ Type lexical emprunté au néerlandais qui s'est répandu, depuis la Wallonie le long des côtes de l'Ouest. En domaine français seules la Normandie et le nord de la Haute-Bretagne ont adopté le vocalisme *-a-* dans la syllabe initiale. C'est cette même forme qui a été empruntée par le gascon et qu'on retrouve dans les créoles des Caraïbes et de la Réunion et dans le français

d'Acadie, de Saint-Pierre et Miquelon et de Louisiane. Il faut noter que les parlers français du Québec ont généralement ignoré le mot et lui ont préféré *marbre* « bille à jouer », également connu à Marie-Galante. L'origine normande paraît claire. Cf. Thibault (2009 : 103).

‣ *fal* « dessous de la gorge ; gorge des oiseaux ou des animaux, partie interne ou externe ; terme assez 'libre' si on l'utilise pour quelqu'un ».
♠ Emprunt au norrois qui ne vit qu'en Normandie et dans les provinces voisines où il s'est diffusé (FEW 15/2, 105a-106a, FALR).
♥ Québec *falle* « jabot ; partie antérieure du cou ; poitrine, gorge ; partie du vêtement qui couvre la poitrine » ; Acadie ; SPM. ; Terre-Neuve ; Louisiane.
♦ Gua. *fal* « poitrine; estomac ; panse » (LMPT) ; haï. mart. *fal*.
♣ Normannisme originel, mais diffusé dans les provinces voisines et répandu dans tous les français expatriés et dans les créoles antillais, donc régionalisme du français de l'Ouest emprunté au normand. Cf. Thibault (2009 : 106).

b) Voici quelques normannismes qui sont passés dans le français de la marine, plus ou moins largement, et qui ont pu se diffuser outre-mer par la langue technique de la marine, évidemment omni-présente pour des îliens.

‣ *pichot* « tourbillon d'air ; trombe d'eau sur la mer », *bo a la pichot* « embrasser en aspirant ».
♠ Apic. *puchiet* m. « petit puits » ; anorm. *puchet* m. « trombe d'eau » (1529, R 33, 600). Apic. *puchot* m. « conduit, canal » (Amiens 1277), aflandr. id. (1347–1515), Mons *pichot* « puisard », pic. *puchot* « petit amas d'eau », Dém. *puchou* « petit puits peu profond », Bray, yèr. *puchot* « lieu où l'on puise de l'eau dans une mare », havr. « id. ; trou fait dans la glace pour puiser l'eau », mfr. frm. *puchot* « tourbillon de vent qui, en tournant avec violence, entraîne tout ce qu'il rencontre » (1529, FrMod 26, 56 [en fait : *puchet*] ; 1637, ibid. ; Guillet 1678–Lar 1875, < norm.), Etretat id. (FEW 9, 627a, PŬTEUS). L'origine, proposée par Jal, à partir du pg. *puxo*, dérivé de *puxar* v.tr. « attirer » accentué sur l'initiale, est invraisemblable.
♥ Ø GPFC ; Poirier ; DLF.
♦ Ø DECOI. Gua. *pichòt* « tourbillon, trombe, tornade » (LMPT).
♣ Le radical *puch-* est normanno-picard et il n'est pas sorti de cette zone linguistique, hormis dans la langue technique de la marine qui, par ailleurs, est fortement marquée par ses emprunts au normand. Le dérivé *puchot* est bien attesté en Picardie et Normandie au sens de « petit puits » ou « puisard » et il est entré dans le français de la marine par le canal des marins normands. Il se rencontre pour la première fois dans la relation du voyage des frères Parmentier à Sumatra en 1529-1530, écrite au retour par le Dieppois Pierre Crignon**.** Huguet en a relevé une seconde attestation en 1550

sous la plume de René Berthaut de la Grise, traducteur de Guevara (‘aucunes exallations d’eaues, de plusieurs appelées puchotz’ Hu 6, 242). La forme *puchet* (signalée par Delboulle R 33, 600, et Arveiller FrMod 25, 56) se lit dans l’édition du récit de voyage de Crignon donnée par Schefer qui se fonde sur une copie du 18e siècle, tandis que la copie de la fin du 16e siècle qu’édite Françoise Henry comporte, à deux reprises, le pluriel *puchos*[2] ; ce doit être la bonne leçon. Il faut noter que la seule attestation dialectale en ce sens a été relevée en Haute-Normandie, à Étretat, de même que la première attestation de *puchot* se lit sous la plume d’un Dieppois. Et c’est dans la relation d’un voyage, parti de Dieppe, vers les Antilles, entre 1618 et 1620, que se rencontre la variante graphique *puchol* (Moreau 1990, 74). Le mot n’est pas passé dans les dialectes de France, sauf à Étretat, ni dans les français du Canada, ni dans les créoles de l’Océan Indien. À Marie-Galante le mot est particulièrement bien implanté dans la langue commune, cf. la locution figurée *bo a la pichot* « embrasser en aspirant », qui réactive la métaphore originelle, la trombe étant censée aspirer l’eau de la mer, comme la colonne du puits sert à faire monter l’eau. Ce sont des marins normands qui ont introduit ce terme dans la langue technique de la marine, mais il ne s’est diffusé que dans le français des Antilles et les créoles antillais.

‣ *kan* 2 « 1. bord ; 2. côté ; tranche ».
♠ Apic. *can* « côté » (13e–15e s.), Mons, rouchi, flandr. St-Pol, havr. bess. Thaon, sair. hag. Guern. (FEW 2, 227b, CANTHUS).
D’où par emprunt au normand (cf. FEW 2, 233b, note 2), frm. *cant* « face la moins large d’une pièce de bois rectangulaire » (dp. Besch 1845), « face la plus étroite de la base des plaques métalliques qui cuirassent les navires » (dp. Lar 1899) (FEW 2, 228a). Mons *d’can* « (poser) de chant », norm. *de cant* Dm, Bray id., Bayeux id. Pl, Guern. *d kã* ALFSuppl (ibid.) et avec diffusion seulement le long de la côte bretonne, cf. Chauveau (1995 : 138).
♥ Québec *cant* « chant, côté, partie la plus étroite » (GPFC) ; Acadie *cant* « face la plus étroite d’une pièce de bois, d’une pierre de taille et de tout objet oblong, dans le sens de sa longueur » (Poirier) ; Terre-Neuve *cant* « face étroite d’un objet » (PBrTN) ; Louisiane *cant* « narrow side, edge » (DLF).
♦ DECOI s.v. *can* : mau. *ã silkã* « sur can, en diagonale de ». Gua. *kan* « côté ; côté du corps » (LMPT).
♣ Forme normanno-picarde de fr. *chant* attestée depuis le 13e siècle, mais qui ne s’est pas répandue dans les provinces voisines. Le mot normand a été emprunté par le français de la marine (où il est attesté depuis 1783, JalN s.v. *can*) et il est passé au Québec, en Acadie, en Louisiane et dans quelques créoles de l’Atlantique et de l’Océan Indien, c’est-à-dire à peu près dans

[2] D’après une aimable communication de Françoise Henry, que je remercie.

toutes les zones francophones de l'époque classique. Cette diffusion n'a pu se faire que par la voie du français de la marine.

‣ *kanté* « pencher ».
♠ Norm. *canter* « v.n. pencher, incliner ; v.a. mettre de côté » (schon Dm), frm. « poser de chant une pièce de bois » (dp. Besch 1845), PtAud. Bayeux, Tinch. Vire, Percy, St-Sauveur, sair. hag. Jers. Guern. Villette, bmanc. (FEW 2, 228a, CANTHUS). ALN 1186.
♥ Québec *canter* « v.intr. pencher, incliner, perdre l'aplomb, tomber ; v.tr. pencher, incliner, faire perdre l'aplomb, faire tomber de côté ; v.pr. se coucher, se pencher, s'incliner, perdre l'aplomb, tomber de côté, se renverser » (GPFC). Acadie *canter* « v. tr. mettre sur le côté ; v. tr. pencher » (Poirier). Ø DLF.
♦ DECOI s.v. *canter* : gua. *kãte* « se pencher sur le côté, donner de la bande », réu. *k(r)ãte* « pencher, (s')incliner », sey. *kãt/-e* « planter les noix de coco sur les treillages d'un calorifère ». Gua. *kanté* « se pencher sur le côté, donner de la bande » (LMPT).
♣ C'est un mot essentiellement normand, dont la première attestation vers 1750 est un régionalisme du français de Basse-Normandie (DuPineauC). Le verbe a connu une expansion spatiale dans le Maine, donc extrêmement limitée. Il est attesté dans le français de la marine à partir de 1845 et, de là mais antérieurement, au Québec et en Acadie et dans certains créoles de l'Atlantique et de l'Océan Indien. Une telle répartition n'a pu se faire que par la voie du français de la marine.

‣ *dékanté* « remettre en position verticale ».
♠ Ø (FEW 2, 229b, CANTHUS).
♥ Canad. *décanter* v.a. « mettre à plat (une chose qui était de chant) » (GPFC), seul exemple cité (FEW 2, 229b, CANTHUS). Ø Poirier ; DLF.
♦ Ø DECOI s.v. *décanter* ne connaît que réu. *dekãt/-e* « décanter (un liquide) » qui est le mot français, comme guy. *dékanté* « bouger ; laisser reposer un liquide épais » (GBa). Gua. *dékanté* « décamper » (LMPT) est sûrement différent.
♣ Le français *décanter* (un liquide) (dp. Fur 1701) a un autre sens et une autre origine. En l'absence d'attestations normandes, on peut supposer que ce préfixé a pu se former, à partir de *canter*, de façon indépendante aussi bien au Québec que dans les Antilles ou bien que l'existence du verbe français homophone ne lui a pas permis de se lexicaliser en Normandie.

Il est vraisemblable que l'exemple suivant a dû être diffusé par les charpentiers de marine :

‣ *zobèl* « éclat d'un matériau dur, généralement détaché par un choc ».

♠ Type lexical normanno-picard attesté depuis le 13e siècle et qui n'a plus été relevé, depuis le 16e siècle, qu'en Normandie sous la forme *aubel/aubé* m. « partie tendre et blanchâtre qui est entre l'écorce et le cœur de l'arbre, aubier » (FEW 24, 299a, *ALBELLUS ; ALN 431) et sous la forme [o ˈbɛl] dans le Perche (ALIFO 324).
♥ Québec et Acadie *aubel* m. « aubier » (Dionne 1909 ; GPFC ; Poirier ; Massignon 283), *aubelle* f. « id. » (Dunn 1880 ; Clapin 1894 ; ALEC 1265 ; Lavoie 354). Louisiane *aubelle* f. « alburnum, sapwood » (DLF).
♦ DECOI Ø, qui ne connaît d'approchant que *aubier* : réu. *lobye* « aubier », mau. id. « esp. de plante, aubier », sey. id. Gua. *zòbèl* « éclat d'un objet » (LMPT).
♣ Le type lexical *aubel* est originairement normand, mais à l'époque classique il devait être d'usage régional dans le français des colonies atlantiques. Il est en effet attesté très précocement aux Antilles (cf. « Sous l'écorce il a environ deus pouces d'aubel blanc, et le reste du bois jusques au cœur est d'un vert si obscur, qu'il approche du noir ; mais quand on le polit, on découvre certaines veines jaunes, qui le font paroistre marbré », Louis de Poincy, *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique* ; Roterdam : Arnould Leers ; 1658, p. 74), la norme du français ne paraissant pas encore définitivement déterminée, à l'époque classique, entre les différents types parallèles : « Aubier, aubel, ou aubour, c'est cette partie blanchâtre, qui est entre l'écorce & le vif d'un arbre : l'aubier est produit par la séve, il devient franc-bois à mesure qu'il vieillit, lorsque l'arbre est sur pied ; mais si on le met en œuvre, il se pourrit, & pourrit le bois qui le touche », Abbé Du Fay, *Véritable manière de bien fortifier, de M. de Vauban* ; Amsterdam : Pierre Mortier ; 1702, p. 70 ; « Cet arbre extraordinaire en tout, a encore une singularité ; c'est que toute sa force est à l'extérieur et dans son aubel, tandis que son creux n'est qu'une espece de filasse que l'on coupe aisément avec le couteau ; mais en récompense l'écorce est si dure, que les meilleures haches s'émoussent, et souvent se brisent quand on veut l'entamer » Jean-Baptiste Margat de Tilly, *Histoire de Tamerlan, Empereur des Mogols et Conquerant de l'Asie* ; seconde partie ; Paris : Guerin ; 1739, p. 102). La dispersion du terme, dans les Antilles et dans toutes les communautés françaises d'Amérique, est une marque de sa régionalisation. Sa forme en est une autre, car il s'agit d'une francisation d'un singulier dialectal [o ˈbɛ] qui a été généralisé aux dépens du pluriel dialectal [o ˈbjau], tandis que la francisation parallèle et plus régulière en *aubeau* (1640, FEW) a eu moins de succès. La rançon en a été la féminisation fréquente dans les français d'Amérique. La forme antillaise doit représenter une dénomination métonymique pluralisée *(de)s aubels* « des copeaux d'aubier ». Il y a lieu de traiter le point de départ *aubel* comme une forme plus étroitement apparentée au français *aubier* qu'on ne le dit, car, plutôt qu'à un dérivé ad hoc *ALBELLUS, il doit remonter au même étymon que fr. *aubier* : lat. ALBĀRIS (FEW 24, 294b) qui, à partir de son

résultat régulier fr. *auber* (1382–1732, DMF ; FEW 24, 294b), a subi une greffe suffixale soit en *-ier* soit en *-el*, manifestant donc dans ce dernier cas une variation comparable à celle de *auter*/*autel* (< ALTĀRE), *linter*/*linteau* (< LĪMITĀRIS), afr. *aver*/*avel* « cupide, avare » (< AVĀRUS).

c) Voici un exemple tiré du vocabulaire de l'exploration :

‣ *razyé* « herbe, broussailles, lieu en broussailles ».
♠ Mfr. *hazier* m. « branchage » (norm. 1547), boul. *hasier* « fouillis d'épines, de ronces, de plantes enchevêtrées », yèr. « touffe de ronces, buisson épais », havr. Tôtes (pl.) « halliers », Rouen id. (16e s.) (FEW 16, 121a, *HAISI).
♥ Ø GPFC ; Poirier ; DLF.
♦ DECOI s.v. *hazier* : haï. *raže* « broussailles, buissons », gua. *razye* « halliers, buissons », mart. id. « underbrush », réu. *azye* « buisson, fourré » (fr. réu. *haziers* 1731). Gua. *razyé* « halliers, buissons ; taillis; nature ; dehors » (LMPT). Voir Rézeau (2008 : 213).
♣ Il s'agit d'un mot normanno-picard (cf. encore ALN 446 « buisson ») dont la diffusion, dans les créoles des Caraïbes et des Mascareignes, montre que son implantation ne s'est pas obligatoirement faite par l'entremise de Normands, mais qu'il a dû se répandre dans la langue du personnel maritime. En effet on trouve ce terme aux 17e et 18e siècles sous la plume de voyageurs décrivant Madagascar, l'Afrique et le continent américain : Madagascar : « Il y a des Nègres qui prennent des pintades avec des fillets, des cailles, et des perdrix dans les bruyères, et haziers… » (Flacourt, Etienne de, *Histoire de la grande isle de Madagascar* ; Paris : Lesselin, 1658, p. 107) ; Afrique : « Ce sont aparamment des haziers que les Nègres brûlent. » (1730, Rézeau 2008 : 213) ; Mexique : « […] je vis une maison fort solidement bâtie en pierres de taille ; mais sans comble, et abandonnée depuis long-temps ; je ne pus juger si elle avoit été citadelle, temple ou maison particulière ; les arbres et les haziers percrus tout autour et sur les murs m'en déguisoient le dessein [...] » (1758, Thierry de Menonville, *Supplément au Voyage à Guaxaca* ; Cap-Français : Herbault ; p. 72) ; Louisiane : « […] couper des hasiers autour de l'habitation […] » (Joutel, *Journal historique du dernier voyage que feu M. de la Sale fit dans le Golfe de Mexique* ; Paris : Robinot ; 1713, p. 150).

d) Le vocabulaire des relations humaines est concerné par ce seul exemple :

‣ *koké* « faire l'acte sexuel entre humains ».
♠ Apic. *cauquier* « couvrir la femelle (des oiseaux de basse-cour) », Mons *coquier*, rouchi, flandr. pic. boul. *coquer*, Gondc. *k o k y í ə* , St-Pol *k o k é*, norm. *cauquer* (1644, MN), Tôtes id., PtAud. bess. Alençon *côquer*, hag. *caouquiíei*, Guern. *cauquer*, Jers. *cauquir* (FEW 2, 64b, CALCARE).

♥ Ø GPFC ; Poirier. Louisiane *coquer* « to have sex » (DLF).
♦ DECOI s.v. *coquer*[2] : lou. *koke* « baiser, avoir des rapports sexuels », haï. « fornication », gua. « faire l'amour, baiser », réu. *kok/-e* « faire l'amour, avoir des rapports sexuels ». Gua. *koké* « faire l'amour, baiser » (LMPT).
♣ Variante normanno-picarde du type du fr. *chaucher* (13e s.–Widerh 1669). L'application à des humains, connue aussi en France, n'est pas signalée en Normandie, mais la pruderie des glossairistes en est peut-être la cause. Le verbe est passé sous la même forme dans des créoles de l'Atlantique et de l'Océan Indien. Cela laisse penser que ce verbe a pu se diffuser dans la langue parlée, sans évidemment passer à l'écrit, par l'intermédiaire des marins. Le vocabulaire érotique a connu d'autres emprunts de régionalismes.

4. Normannismes susceptibles d'avoir été implantés par des Normands, spécialement des Hauts-Normands

Une nouvelle catégorie de mots se caractérise par le fait que, à se fier à mes informations qui ne sont pas exhaustives, ces normannismes sont rarement ou même jamais attestés en dehors des Antilles. Cela laisse penser que la voie d'introduction de ces lexèmes, c'est le français régional des Normands eux-mêmes, et non plus, cette fois, des intermédiaires extérieurs à la Normandie.

4.1. Normannismes directs possibles

Dans ces exemples l'origine normande est la solution la plus vraisemblable, quoiqu'on ne puisse exclure une autre voie d'introduction du mot.

‣ *bajol* « 1. morceau de chair qui pend sous le cou des volailles. 2. morceau de peau qui pend sous le cou du bœuf ».
♠ Ath *bajole* « bajoue » Vie wall 2, 82, Mons id. Dl, Brotte *b ę ž ǫ l*, Plancher *badjeule*, Dampr. Bourn. *b ę d z ǭ l* (FEW 4, 7a, *GABA). Seine-Maritime, Eure, Manche *b a ž ǫ l* f. pl. « caroncules (de la poule) » ; Eure, Calv. Manche *b a ž o l ę t* f. pl. « id. » (ALN 698). Seine-Maritime, Calvados *b a ž ǫ l* f. pl. « joues de porc » (ALN 941*).
♥ Témiscamingue *b a ž ǫ l* f. « grosse joue » (ALEC 2087 p 66), Saguenay « caroncule du coq » (Lavoie 1414 p 18), « grosse joue » (ibid. p 18, 19). Ø GPFC ; Poirier ; DLF.
♦ Ø DECOI. Gua. *bajòl* « bajoue ; fanon du bœuf ou de l'anoli » (LMPT).
♣ Variante du français *bajoue*, sans doute née par croisement avec le synonyme *marjole* (FEW 6/3, 333a, MARGELLA). Dans le domaine d'oïl occidental le mot a seulement été signalé en Normandie aux sens de « caroncule de volaille » et de « joue de porc ». Ces deux sens conviennent

parfaitement pour rendre compte du sens du mot créole. Ce type a été relevé de façon très isolée au Québec. Étant donné sa rareté en France comme dans les français expatriés, il y a lieu de penser que ces expatriations sont indépendantes et ne témoignent pas pour un régionalisme de grande ampleur.

‣ *biskankwen* « en cachette ».
♠ Bray, havr. PtAud. ang. aun. kan. *de bisc-en-coin* « de travers, en diagonale » ; havr. Tôtes *bisqu'encoin* « objet placé de travers » (FEW 2, 1537a, CŬNĔUS). ALN 1399.
♥ Québec *de bique-en-coin* « de biais, de travers, en diagonale », *de bisc-en-coin*, *de bist-en-coin* (GPFC). Acadie *en/de bisancoin* « diagonalement, en biais » (Poirier). Louisiane *bisquencoin* adj. « crooked, askew, out of line ; diagonal, cater-cornered », *bis-en-coin*, *bistencoin* (DLF).
♦ Réu. *tay bikãkwẽ* « type de taille de pierre » (DECOI Addenda et corrigenda 342). Gua. *anbiskankwen* « en cachette » (LMPT).
♣ Le type originel *de biscoin* « de travers, en diagonale » connaît une série de variantes (*de bicoin, de bisc-en-coin, de bist-en-coin, de biqu-en-coin, de bic-acoin*) qui sont toutes particulièrement représentées en Normandie. Celle qui est connue à Marie-Galante est aussi connue en Anjou et en Aunis, au Québec et en Louisiane. Mais, dans les français expatriés ou les créoles de l'Océan Indien, c'est une autre variante qui s'est implantée (*bikenkoin* à La Réunion, *bisencoin* en Acadie) ou bien un ensemble de variantes (Québec *bique-en-coin*, *bisc-en-coin*, *bist-en-coin* ; Louisiane *bisquencoin, bisencoin, bistencoin*). La position du créole antillais est originale. Cela laisse penser que ce n'est pas un régionalisme occidental qui s'est implanté, mais l'un des usages variant selon les locuteurs originaires de l'ouest de la France, celui qui est particulièrement bien implanté en Haute-Normandie.

‣ *ésant* « bardeau ».
♠ Afr. mfr. *essende* f. « bardeau » (norm. 1315–1501 ; Cotgr 1611), mfr. *essente* (Rouen 1352), […] frm. *assainte* (1700–Lar 1866), […] norm. *essente* (Mén 1694 ; Moisy), Tôtes, Louv. PtAud. Lisieux, Bocage, Tinch. Percy, Vire, Fougères id., Morb. *ę s ã t*, Charnie *œssante*, SeudreS. *essente*, Nivernais *aissante* (FEW 11, 283b, SCANDŬLA).
♥ Ø GPFC ; Poirier ; ALEC ; DLF.
♦ Ø DECOI ; LMPT.
♣ Variante d'un type *essendre/*essendle* (< lat. SCINDULA) qui est originaire de Normandie où elle est particulièrement bien représentée à l'époque contemporaine, acceptée en français aux 18e et 19e siècles et par cette voie répandue dans quelques parlers de l'Ouest et du Centre. Ce type est inconnu des parlers français d'Amérique comme des créoles de l'Océan Indien qui ne connaissent que *bardeau*. Les attestations qu'on en trouve en français dans la première moitié du 18e siècle font référence aux établissements français des

Antilles. Au vu de la concurrence de *bardeau* et de la diffusion de *essente* limitée aux Antilles, d'une part, et du confinement de *essente* dans le français de la Normandie jusqu'au 17e siècle, d'autre part, il semble bien que le mot ait été implanté aux Antilles par des Normands et non pas par l'intermédiaire d'un régionalisme de grande diffusion déjà en France.

4.2. Normannismes directs très probables

Les exemples suivants n'ont pas été recueillis, en France, en dehors de la Normandie, ou peu s'en faut, et n'ont pratiquement pas connu de diffusion outre-mer en dehors des Antilles. Il est vraisemblable, au vu de ces deux seules co-présences, qu'on ait affaire à des normannismes diffusés aux Antilles par des locuteurs originaires de Normandie.

4.2.1. Le vocabulaire de la mer

‣ *bway* « tripes de poisson, y compris les ouïes ; viscères de l'homme ».
♠ Frm. *brouailles* f. pl. « entrailles du poisson, de la volaille, du gibier que l'on vide », norm. *boille* sg. « intestins d'animal ; météorisme des animaux domestiques », Thaon *bwǭy* « boyaux », bess. *bouale* « boyaux d'animaux », Thaon *bwāl*, hag. *boualles* pl., Guern. *bouailles*, hbret. *brouailles* (FEW 1, 470a, BOTULUS). V. aussi ALN 939* « l'estomac et les intestins » ; FEW 22/2, 151b.
♥ Ø GPFC ; Poirier ; ALEC ; DLF.
♦ Ø DECOI. Gua. *bway* « tripes, intestins de poissons », *bwèy* (LMPT).
♣ Dans un ensemble de variantes de types *beille*, *beuille, breuille, boille*, qui remontent à lat. BOTULUS, le vocalisme *-wa-*/*-wɛ-* est assez localisé et ne concerne que la Normandie et il n'est pas passé dans les français d'Amérique du Nord ni non plus dans les créoles de l'Océan Indien. Si l'on ne tient pas compte des variantes avec insertion de *-r-*, les seules formes correspondant à celle de Marie-Galante sont normandes.

‣ *chatou* « pieuvre ».
♠ Normandie *satrouille* f. « poulpe de mer ; femme malpropre » (DT ; Dm), havr. *chatouille* m. « sepia octopus » DCHN 1823 [n 39 : 'Auch AcC 1838 und Lar verzeichnet. Namensübertragung angeregt durch einen vergleich der löcher der lamprete mit den saugnäpfen des tintenfisch'], Eure *chatrouille*, hag. *satrouĕlle* f. (FEW 7, 315a, ŎCŬLUS).
Pour Le Havre, Maze (1903) indique '*chatroul* [šatʀu] « poulpe commun » […], souvent aussi désigné par la forme féminine *chatrouille*'.
RlFn 3, 188 « poulpe » : *satrouille* (Manche, Jouan ; de Gerville), *chatrouille* (Le Hâvre, Etretat, Chasse ill. II, 186), *châtreux* (normand, Pluquet), *satrou* (Fécamp, Vital).

ALN 603 « pieuvre » atteste le type *satrou*/*chatrou* m. dans la Manche, le Calvados et la Seine-Maritime.
♥ Ø GPFC ; Poirier ; ALEC ; DLF.
♦ Ø DECOI. Gua. *chatou* « pieuvre, poulpe » ; gua. guy. mart. *chatrou* (LMPT).
♣ La forme de Marie-Galante est une variante de *chatrou*, avec amuïssement du *-r-*, type qui est attesté dans les créoles antillais, et nulle part ailleurs en dehors de la France. Ces deux variantes n'ont de correspondants que dans les parlers normands où a été appliqué au poulpe le nom de la lamproie, de type originel *sept-œil* (à cause des petites cavités sur le côté de la lamproie) et connu du 13^{e} jusqu'au 20^{e} siècle. Ce nom de la pieuvre apparaît en Normandie sous des formes variantes, masculines ou féminines, avec initiale sifflante ou chuintante, avec ou sans insertion d'un *-r-* (dû à un croisement avec *trou*, cf. Brasseur 1986 : 240) : *sat(r)ouil/chat(r)ouil* m. et *satrouille / chatrouille* f. Dans la forme masculine, la consonne finale s'amuït régulièrement et le résultat est *satou/chatou* ou *satrou/chatrou*. La variation initiale sifflante / chuintante s'intègre en Normandie dans la correspondance entre fr. *s-* et norm. *š-* (cf. Brasseur ibid.). Les résultats antillais s'accordent avec les formes à chuintante initiale du type masculin, tandis que les formes sans *-r-* peuvent résulter d'un amuïssement courant de la vibrante et ne pas représenter obligatoirement un *chatou* originel.

4.2.2. Le vocabulaire de la vie domestique

‣ *chikayé* « mettre en miettes ; déchiqueter » ; *chiktay* « chiquetaille de morue ».
♠ Norm. *chiquailler* v. « déchiqueter » DT, *chigailler* Dm, PtAud. *chicailler* (FEW 19, 167b, ŠĀH), Manche *chigailli* « mal couper » Bourdon.
Norm. *chiquetailler* v.a. « couper sans soin, déchiqueter » (Dm ; Moisy), PtAud. *chicotailler*, bess. *chiqu'taillé*, Villette *chiktailler*, sair. *chiktalie* « couper en petits morceaux ». Thaon *d ę š i k t a y é* « découper ». Jers. *chiquetaillons* m. pl. « haillons » (FEW 19, 169a, ŠĀH).
PtAud. Louv. *échicailler* « déchiqueter » (FEW 19, 167b, ŠĀH), Manche *échigailli* « mal couper » Bourdon. ALN 1049 « mal couper » illustre bnorm. *chicailler* et *chiquetailler*.
♥ Québec *chicâiller* v.tr. « déchiqueter » (GPFC). Ø ALEC ; Lavoie ; Poirier ; Massignon. Louisiane *chicailler* « to chew » seulement (DLF).
♦ Ø DECOI. Gua. *chikayé* « déchiqueter » ; *chiktay* « chiquetaille (de morue) » ; *chiktayé* « déchiqueté » (LMPT).
♣ Les verbes *chicailler* et *chiquetailler* (dont *chiquetaille* est un déverbal), exclusivement normands, sont des dérivés en *-ailler* de *échiqueter*, parallèle de mfr. frm. *déchiqueter*, dépréfixé en *chiquetailler* ou bien simplifié en *échicailler* et dépréfixé en *chicailler*. La simplification s'est faite sous l'in-

fluence de norm. *chicailler* v.n. « chicaner, ergoter », etc. (FEW 13/2, 366b, TŠIKK-). Elle est propre au normand avec une expansion au Québec qui manque de vitalité, puisque je ne l'ai trouvée que dans le GPFC. Seule cette famille lexicale normande est capable d'expliquer les deux radicaux créoles *chik-* et *chikt-* qui manifestent leur indépendance par rapport au seul *chicâiller* du Québec.

‣ *graj* « râpe (part. pour le manioc) » ; *grajé* « râper (du manioc) ; enlever la peau par friction brutale ».
♠ Frm. *grage* f. « râpe à manioc utilisée aux Antilles et en Guyane » ; *grager* « réduire (le manioc) en farine avec une râpe » (tous deux 1658–Lar 1948, Rézeau 2008, 212).
Anorm. *grager* v.a. « peigner (le chanvre, le lin) » (1403–1559, Gdf = DMF ; FEW 21, 150a), havr. *grager* v.a. « peigner le lin ou la paille ; grincer ; draguer » (Bourdon), hag. *gragiei* « se servir de la grage », Boissay *grager* « arracher d'un seul coup les grains d'un épi, d'avoine par exemple, les feuilles d'une branchette ou d'une plante », Manche *gragi* v. « enlever le grain des céréales avec une grage » (Bourdon). Yèr. *grager* v.a. « écraser le gros sel », Boissay *grager* « écraser du sel dans un grageoir », Bezancourt *grager* « réduire (du sucre) en poudre en l'écrasant sous un objet lourd ». Yèr. *grager des dents* loc. verb. « grincer des dents », Boissay *grager des dents* « grincer des dents », Bezancourt *grager des dents* « grincer des dents en frottant les molaires les unes sur les autres », St-RomainCol. *grager des dents* « grincer des dents ». Boissay *grager* v.a. « érafler (un membre) par une friction violente : *en tumbant de l'équelle, je me sis grageai la gambe* » ; *grageant* adj. « (d'un coup de pied bas) qui érafle la jambe ».
Havr. *grage* f. « gros peigne à égrener le lin et à peigner le chanvre », Manche *grage* f. « peigne pour faire du glui ; drague pour récolter les praires ou les coquilles Saint-Jacques » (Bourdon), hag. *grage* « outil garni de dents qui sert à séparer les capitules du lin contenant la graine » ; anorm. *gragette* « instrument à peigner le chanvre » (1551, Goub, FEW 21, 150a).
Données de FEW 21, 150a complétées, mais auxquelles il conviendrait d'ajouter les données d'ALN 161 « peigne à glui » et 161* « peigner le glui ».
♥ Ø GPFC ; ALEC ; Lavoie ; Poirier ; Massignon ; DLF.
♦ Ø DECOI. Haïti 1658–1802 (Rézeau 2008 : 212) ; Fattier carte 773 ; FEW 23, 40b. Gua. *graj* « râpe », *grajé* « râpé » (LMPT).
♣ Famille lexicale connue comme antillaise depuis 1658 et qui n'a de correspondante qu'en Normandie où elle est attestée depuis le 15e siècle. Les instruments dénommés sont différents : râpe, mortier pour écraser du sel ou du sucre, peigne métallique pour égrener ou pour trier les plantes textiles, mais ils ont des effets semblables : réduire en poudre un produit alimentaire ou bien détacher des parties d'un végétal, ou bien ils sont de formes sem-

blables puisque la râpe à manioc est posée sur une pièce de bois et est immobile, de même que le peigne à chanvre est fixé sur une pièce de bois et reste immobile. Ce type lexical est une variante du type *gruger* (FEW 16, 94-95, GRUIZEN), qui connaît également des variantes en *-ou-*, en *-o-* et en *-i-* (FEW 21, 150a). Le type en *-a-* est spécifiquement normand depuis le 15e siècle. Il est notable que la Haute-Normandie connaisse une gamme de sens plus large, jusqu'au sens figuré de « érafler », exactement comme à Marie-Galante, voir les exemples de Boissay cités ci-dessus. Cette famille lexicale paraît inconnue, hors de France, en dehors des Antilles où elle est attestée dès le 17e siècle.

‣ *griji* 1 « faire des fronces » ; *griji* 2 « les fronces dans une confection » ; *griji* 3 « état de la peau écorchée, égratignée par frottement brutal ».
♠ Bnorm. Vire, Tinch. *griger* v.a. « plisser », bnorm. id. v.n. « froncer les sourcils », bess. *grijié* v.a. « plisser », *griji* BNorm 410. – Norm. bess. Thaon *grijet* m. « pli fait à une étoffe », St-Lô « point où viennent aboutir les plis d'un vêtement et où la couturière les a fixés » DT (FEW 21, 381b).
Norm. *gregir* v. « plisser ; donner la chair de poule » MN, havr. Tôtes, PtAud. *grégir* v.a. « plisser, froncer », Andelis id. v.n. « avoir des plis ou des rides qui se forment » ; norm. *gregi* adj. « plissé (d'un habit) ; ridé (du corps humain) » (1625–1663, MN), Tôtes, Andelis *grégi* adj. « plissé, ratatiné, ridé (figure, main, fruit) ». – Louv. bnorm. *grégi* m. « froncis ; étoffe plissée » (ibid.). À compléter par ALN 1081.
♥ Ø GPFC ; Poirier ; DLF.
♦ Ø DECOI. Gua. *grij* « fronces », *griji* « fripé ; ridé ; fronce ; froncer ; écorcher, égratigner » (LMPT) ; haï. *griji* « froncer » (Brasseur 1986 : 240).
♣ L'origine normande de ce type ne fait aucun doute, car seule la Normandie connaît cette famille lexicale sous les deux types *griger* en Basse-Normandie et *gregir* en Haute-Normandie. Étant donnée la large diffusion de ce type *griji* dans les créoles antillais, il est plus probable qu'il s'agisse d'une assimilation vocalique à partir de la forme *grégir* de Haute-Normandie que de l'emprunt du résultat dialectal *griji* du type bas-normand *gregier* qui a été relevé dans certains parlers (Brasseur 1986 : 240). Cette famille lexicale est très probalement liée étymologiquement à la précédente.

‣ *rablèt* « instrument formé d'un long manche au bout duquel est fixée une planchette transversale, elle sert à enlever les restes de bois, brûlés dans le four pour le chauffer, avant d'y introduire le pain ».
♠ Bnorm. *rablet* m. « longue perche garnie d'un fer courbé, pour remuer le charbon dans le four », Guern. *rabllet* [*rabłę*] ; norm. *rablet* « petit et mauvais couteau » DT, Orne id. Dm, Argentan id. (1836) (FEW 10, 598b, RŬTĀBŬLUM) ; Guernesey [rabjɛ] m. « raclette du four » (ALN 1045), Man-

che id. « instrument pour monter les lits de marc dans le pressoir » (ALN 254* points 4, 7).
♥ Québec Ø ; seulement *rouâbe* m. « tire-braise » (GPFC), [rwɑp] « rouable pour tirer la cendre » (ALEC 77). Acadie Ø (Poirier ; Massignon). Louisiane Ø (DLF) ; *rouable* « espèce de râteau pour tirer la boue des rues » (Ditchy).
♦ DECOI Ø. LMPT Ø.
♣ Diminutif du français *râble* m. « instrument de fer à long manche de bois qui sert aux boulangers pour remuer les tisons, les charbons dans le four et pour en sortir la braise » (TLF) qui n'est attesté, dans l'ouest de la France, que dans les parlers dialectaux de Normandie, surtout dans des sens secondaires à l'époque contemporaine. Les français d'Amérique ne connaissent qu'une variante régionale de la forme radicale et dont le destin a été indépendant. Il s'agit donc d'un type lexical normand qui ne s'est implanté outremer nulle part ailleurs. La forme de Marie-Galante se caractérise par le maintien de la consonne finale qui est amuïe dans les attestations contemporaines normandes.

‣ *rèl* « ligne, marquée à terre ou sur quelque chose ».
♠ Norm. *rêle* f. « raie tracée sur le papier » (-*elle*, DT), yèr. Louv. *raile* « raie », bess. *réle*, Condé *raile*, Alençon, CondéS. *relle*, Vire *raile* Dm, St-SauveurV. *rêle*, hag. *raile* « bande de couleur », Dol *relle* « raie », cogl. *r ẹ̄ l* « rayure », Canc. Fougères *rêle* « raie », Plech. *r ẹ l*, Charnie *relle* (FEW 10, 392a, *RĪCA et note 12 pour l'homonymie avec le représentant de RĒGŬLA). À compléter par hnorm. *relle* f. « fente, fissure d'une porte, d'une clôture » (1683, MN 4, 274).
♥ Québec *raile* f. « raie, ligne tracée sur une surface ; rayure, rainure ; raie, ornière, trace creusée sur le sol par le passage des roues », *reile* « rayure » (GPFC), « ornière » (ALEC 1069, 1070), « fissure dans la glace » (ALEC 1243), « raie (des cheveux) » (Lavoie 2317). SPM. *relle* f. « trait rectiligne tracé sur le sol, dans certains jeux » (BrChSPM).
Ø Poirier ; Massignon ; DLF.
♦ Ø DECOI. Gua. *rèl* « trait, ligne ; rayure, rainure ; fissure, lézarde » (LMPT).
♣ Type lexical normand attesté depuis le 17e siècle et qui déborde sur les provinces voisines au sud, Haute-Bretagne et Maine. Par ailleurs, il n'a quitté sa zone de départ que pour le Québec et Saint-Pierre et Miquelon. Dans les deux cas, probable normannisme indépendant.

‣ *tigonné* (peu usité) « 1. contrarier ; agacer ; embêter ; 2. tisonner le feu »
♠ Norm. *digonner* « piquer » Cotgr 1611, Thaon *d i g ũ n ẹ* « id. ; pousser en avant », bess. *digoné* « piquer sans discontinuité », hag. *digounae* « pousser fréquemment avec une pointe qui ne pénètre pas » (FEW 3, 74b, *DIG-).

Paris *digonner* « gronder » SainéanPar 285, pic. « trouver à redire à tout », Dém. « bougonner », Tôtes « taquiner », Bonneval « trouver à redire sur tout ce qui se fait ou se dit », St-Victor « reprocher sans cesse, murmurer, grommeler », Vendôme « gronder », hmanc. « blâmer, trouver à redire », bmanc. *d i g o n e* « quereller » (FEW 3, 74b).
Rouchi *ticon* adj. « minutieux » ; *ticonner* v.n. « faire des chicanes pour des riens », Nivelles *tikner* « gratter, faire des efforts à gauche, puis à droite » (FEW 13/1, 326b, TIKK-).
♥ Ø GPFC ; Poirier ; DLF.
♦ Ø DECOI. Gua. *tigonné* « asticoter, énerver, exciter, agacer, taquiner » (LMPT) ; haï. *digonnen* « aiguillonner » (Brasseur 1986 : 240).
♣ Dérivé d'un verbe norm. *diguer* « piquer » attesté depuis env. 1580 (Mecking 1993, 58) et dont le centre se trouve en Normandie, avec débordements dans le Perche, le Vendômois et le Maine, tandis que le radical du correspondant picard se distingue par ses deux consonnes sourdes. C'est la seule région qui, en outre, connaît le sens propre de « piquer » et le sens figuré de « taquiner », à Tôtes, en Haute-Normandie, sens attestés tous deux à Marie-Galante. Le verbe de base *diguer* a été emprunté par le français, où il est enregistré à partir de 1721 et où il semble avoir eu peu de vitalité (voir TLF) et par les créoles (DECOI s.v. *diguer*). Mais le dérivé itératif n'est pas signalé ailleurs que dans les créoles des Antilles et la variante *tigonner*, celle de Marie-Galante, a été récupérée dans deux localités de la région du Havre, au milieu de formes *digonner* (ALN 1251).

4.2.3. Le vocabulaire de la vie agricole

‣ *kaloj* « petite cage, pour lapins, oiseaux, etc. ».
♠ Yèr. *caloge* « cabane de berger », Tôtes « mauvaise habitation », Étretat *caloge* « ancien bateau arrangé comme cabane » LittréSuppl (FEW 16, 447b, LAUBJA) sont les seules données occidentales ; les autres sont localisées en Champagne et Lorraine.
ALN 751 « cage à lapins » et 767 « niche (de chien) » atteste ce type uniquement en Seine-Maritime ; ALPic 48 « cabane à lapins » documente trois attestations dans l'Oise.
♥ Ø GPFC ; ALEC ; Lavoie ; Poirier ; Massignon ; DLF.
♦ DECOI s.v. *caloge* : haï. *kalož* « cage (à volaille) », gua. *kalož* « poulailler, cage à poules », mart. *kalož* « rabbit hutches raised on stilts » ; réu. *kaloz* « poulailler ». Gua. *kalòj* « poulailler, cage à poules ; petite maison » (LMPT).
♣ Le seul point de départ occidental possible est la Haute-Normandie, seule région de l'Ouest à connaître ce substantif. Comme il s'agit d'un préfixé (cf. TLF s.v. *caboche*), sa formation pourrait avoir eu lieu ailleurs, mais on n'en a pas d'attestation et la même région connaît aussi un synonyme du même

modèle : *caniche* (FEW 7, 116b, *NĪDĬCARE) ; cf. Wartburg (1922 : 118). L'absence de ce type lexical dans les français d'Amérique et sa rareté dans l'Océan Indien, où il n'a été relevé qu'à La Réunion, laissent penser que sa diffusion ne s'est pas faite par la voie d'un régionalisme de l'Ouest.

‣ *pikwa* « pioche » ; *pikwaté* « travailler la terre à la pioche ».
♠ Norm. *picois* m. « pioche » (dp. Dm), bess. *picoué*, Dozulé *pikwā*, Valogne *picouès* « houe pointue », Cherb. *piquois* « pioche », hag. *piquouès* « pic pour creuser », sair. *picoué*, Guern. Jers. *picouais*, bmanc. *pikwa*, loch. *picois* (FEW 8, 433b, PĪCUS). Voir aussi ALN 318, 319.
Havr. *picoiser* « picoter, béqueter », bess. *picouézé* « frapper avec un pic ou un instrument pointu », Jers. *picouaisir* « faire usage d'un pic ». Bess. *picouâyé* « creuser avec le pic ; donner des coups de bec » (FEW 8, 433b-434a, PĪCUS).
♥ Ø GPFC ; ALEC ; Lavoie ; Poirier ; Massignon ; PBrTN ; DLF.
♦ Ø DECOI. Gua. *pikwa* « pioche » (LMPT).
♣ Ce substantif connu en français jusqu'au 17e siècle comme dénomination d'un « pic de mineur » ne s'est conservé comme nom d'un outil agricole utilisé pour creuser la terre qu'en Normandie. Son emploi en français dans le domaine maritime est un emprunt au normand (FEW 8, 437b, note 25). Seuls des parlers normands (et, sous leur dépendance, le français de Saint-Pierre et Miquelon, v. BrChSPM) en ont dérivé un verbe, soit à partir de la forme étymologique, d'où *piquoiser*, soit par l'intermédiaire d'une consonne de transition entre radical et désinence, bess. *picouâyé*. La concordance avec les données de Marie-Galante est notable.

‣ *vinyo* « escargot de terre ».
♠ Mfr. *vignaulx* m. pl. « esp. de littorine nacrée » (1544/1546, FEW 22/2, 247b), *vignol* sg. « coquille de mer semblable à un limaçon (turbo littoralis) » (1553–1612), *vignot* (1575, Hu ; dp. Cotgr 1611), *vigneau* (dp. 1771, Duh 1 c 58, 65), pic. *vignot*, Louv. *vigneau*, bess. *vigno*, *vigneu*, hag. *vignot* (FEW 14, 474a, VĪNEA), Manche « littorine bigorneau » LepelleyCôtes.
♥ Ø GPFC ; ALEC 1551 ; Poirier ; Massignon 451 ; DLF.
♦ Ø DECOI. Gua. *vigno* « coquillage de rivière » (LMPT).
♣ Tel que le présente le FEW il s'agit d'un mot français acclimaté en Picardie et Normandie. En fait l'existence de ce mot en français commun est des plus douteuses. Il est d'abord attesté sous la plume d'Alphonse de Saintonge, Belon (Maine), Thevet (Angoumois) et Lescarbot (Picardie), qui ne sont pas normands, mais qui n'ont pas dû apprendre le mot dans leur province d'origine. Évidemment la connaissance et la consommation communes, en dehors des zones littorales, des bigorneaux ne doivent pas remonter à une haute époque. En fait il s'agit d'un mot normand emprunté en français, d'abord, par les naturalistes et les voyageurs et qui ne s'est implanté, ailleurs, dans la lan-

gue commune, que dans les Antilles. Il est bien attesté dans le français de Normands du 17e siècle : 'la coquille d'un vignot' (Golles, Adrian, *Abrégé de l'économie du grand et petit monde, ...divisé en trois parties* ; Rouen : Vaultier ; 1670, p. 199 ; l'auteur est 'Lieutenant de Mr. le premier chirurgien du Roy dans la ville de Dieppe'). Et il y a une tradition lexicographique longue qui en fait, à la différence des autres dictionnaires, un régionalisme de Normandie : 'à Dieppe et au Havre-de-Grace' (Fur 1701–Trév 1771), 'côtes de la Manche' (Besch 1845), 'côtes de Normandie' (Littré), 'Normandie' (TLF), tandis que les Larousse (1876–1948), par exemple, ne le caractérisent pas plus précisément que comme 'nom vulgaire'.

Et, ce que ne dit pas le FEW, le mot est attesté en Haute-Normandie dès la première moitié du 17e siècle au centre d'une famille lexicale, dans la locution figurée : *dos de vignolle* « dos contourné, contrefait » (1625–1674, MN ; car le simple *vignolle* « coque de limaçon ou de vignot » est une explication de l'éditeur qui ne figure pas dans le texte) et par un verbe dérivé *vignoller* « tournoyer » (1625–1637, MN) qui est poursuivi jusqu'à l'époque contemporaine par norm. *vignoler* « se dit d'un assemblage mal joint, dont les tenons jouent dans les mortaises » (DT ; FEW 14, 472b ; cf. aussi, ibid., les préfixés), ce qui est sans équivalent ailleurs.

En outre il y a apparemment deux types suffixaux, l'un en *-ol*, et l'autre en [o], celui-ci non identifiable car il peut représenter aussi bien *-ot* ou *-aud* que *-eau*. Or celui en *-ol*, qui domine en français au 16e et au début du 17e siècle, n'a par ailleurs été noté que dans le dialecte normand de Rouen par *vignolle*. Il s'agit très clairement du même suffixe, que l'amuïssement régulier de la consonne finale a rendu inanalysable ailleurs que dans la zone où il appartient visiblement à une famille dérivationnelle, d'où les graphies ultérieures *vignot*, *vigneau*, etc. Le type *vignol* originel est un sens métaphorique d'un plus ancien *vignol*, masculin dérivé d'afr. mfr. *vignole* f. « petite vigne » (1226–env. 1400), représentant du latin tardif VINEOLA (dp. 6e s.). Ce *vignol* m. « petite vigne » est attesté antérieurement en Haute-Normandie sous les formes *vigneu* (1290/1302, JurésSOuenA 406) et *vignot* (SeineI. 1581, FEW 14, 473b) et le dérivé norm. *vignolet* m. « clematis vitalba » (ibid. 474a) s'intègre aussi dans cette famille bien implantée en Normandie.

Le mot est indubitablement originaire de Normandie, les auteurs de récits de voyages des 16e et 17e siècles l'ont utilisé, mais la lexicographie du français l'a consigné comme un régionalisme le plus souvent et il n'est passé dans aucun des français d'Amérique ni des créoles de l'Océan Indien. Il n'y a pas de continuité du mot en français, mais un emprunt à une forme orale *vigno*, qui a été graphiée comme si la finale représentait un suffixe *-ot* (< -OTTU).

Il n'y a qu'en Haute-Normandie qu'on peut établir une continuité de la famille lexicale depuis le Moyen Age jusqu'à l'époque contemporaine, par une métaphore fondée sur les vrilles de la vigne : *vignol* « petite vigne »,

« bigorneau », *dos de vignol* « personne au dos de travers », *vignoler* « tournoyer », *vignolet* « clématite ». J'ajoute, à titre de comparaison, qu'à Saint-Pierre et Miquelon le bigorneau s'appelle *vignette*, variante suffixale empruntée aux parlers normands, elle aussi (cf. BrChSPM).

4.2.4. Le vocabulaire psychologique

‣ *élijé* « agacer, énerver ; mettre à bout de nerfs (au sens actif et au sens passif) ».
♠ Frm. *éluger* v.tr. « ennuyer, tracasser » (rég., TLF).
Norm. *éluger* v.a. « ennuyer, tracasser, déranger » (Dm ; 1872, Flaubert ; 1886, Maup ; rég., TLF), hnorm. « troubler la cervelle, étourdir » (1625–1674, MN), Bray, havr. Tôtes, Bolbec, bess. Bayeux, Tinch. Condé, Alençon, Denneville, sair. bmanc. St-Victor (FEW 16, 494a, LÝJA). ALN 1252.
♥ Québec *éluzé* « malade, étourdi » GPFC. Ø ALEC ; Lavoie ; Poirier ; Massignon ; DLF.
♦ Ø DECOI. Gua. *élijé/élijyé* « en avoir assez de » (LMPT).
♣ Type lexical essentiellement normand, attesté depuis le 17^{e} siècle, qui déborde légèrement sur le Maine et le Perche voisins au sud. C'est un normannisme indubitable dont l'extension au Québec paraît avoir été fort restreinte. Mais le mot n'est pas seulement dialectal en Normandie, c'est aussi un régionalisme qu'on lit sous la plume de Flaubert, Maupassant et La Varende (v. TLF).

4.3. Normannismes indubitables

Cette nouvelle catégorie d'exemples est marquée par des caractéristiques formelles qui sont propres au normanno-picard. Leur origine normande est donc indubitable. Dans la mesure où les correspondants manquent dans les autres domaines francophones, il n'y a pas à douter que ces types lexicaux aient été introduits dans les Antilles par des locuteurs originaires de Normandie.

4.3.1. Traitement de K + A

Un K latin initial ou appuyé, au contact de A, a abouti en français à la chuintante *š*, mais s'est maintenu dans le dialecte normand. On a vu le même phénomène à propos de *can* « bord ; côté » qui correspond au français *chant* (*de chant, sur chant*), mais qui s'est diffusé vraisemblablement par le français de la marine. Les créoles antillais attestent ce phénomène par plusieurs exemples.

‣ *fouk* « 1. enfourchure entre les jambes, se dit aussi pour un pantalon ; 2. braguette de pantalon ».
♠ Frm. *fourche d'un pantalon* f. « partie où les jambes se séparent » (TLF).
Havr. *fourc* m. « enfourchure (du pantalon) » (FEW 3, 890a, FŬRCA), *four* (rég.). Bray *fourque* m. « entre-deux des jambes », Boissay *fourque* m. « entre-jambes ».
Yèr. *fourques* f.pl. « entre-deux des jambes ».
Norm. Bray *fourquet* [m.] « partie du corps entre les deux cuisses, s'étendant du périnée aux genoux, bifurcation des jambes », Andelis id., St-Lô id. DT, sair. *fourqué*, Valognes *fourquet* Dm, Dol *fourchet*, cogl. bmanc. *f ʉ r š ę́* (FEW 3, 890a, FŬRCA). Norm. Têtes *fourquet* [m. « fond du pantalon »], Canc. *fourchet*, cogl. *f ʉ r š ę́* (ibid. 890b).
♥ Ø GPFC et Poirier qui ne connaissent que *fourche*.
♦ Ø DECOI. Gua. *fouk* « braguette, entre-jambes » LMPT ; haï. *fouk* « entre-jambes » (Brasseur 1986 : 236).
♣ Correspond à afr. *fourche du ventre* « arcade pubienne » HMond, mfr. *basses fourches* « entre-jambes » CentNouv (FEW 3, 890a). Mais seule la Haute-Normandie emploie un substantif masculin *fourc* qui a les deux sens du mot antillais et seule la Normandie et sa bordure au sud connaissent un dérivé diminutif en *-et* qui a, à la fois, le sens de « enfourchure anatomique » et de « fond de pantalon » et seule la Normandie lui accorde un radical *fourk-*.

‣ *kokma/krokma* « enfant mort sans baptême, considéré comme un peu maudit, susceptible d'être malfaisant ».
♠ Mfr. *cauquemare* f. « rêve pénible avec sensation d'un poids qui oppresse » (dp. mil. 15^{e} s., EvQuen ; MLefranc, surtout pic., encore Mén 1650) […] Mons *cauquemar*, St-Pol *cokmal*, Gondc. *kokmaart* (FEW 2, 64a, CALCARE).
♥ Ø GPFC ; Poirier ; Louisiane *cauchemar* uniquement (DLF).
♦ Ø DECOI, qui ne connaît que *cauchemar*. Gua. *kokma* « spectre d'enfant mort sans baptême » (LMPT).
♣ Il faut noter que la forme française correspondante *cauchemar* est un emprunt qui n'est qu'à moitié adapté de la forme normanno-picarde *cauquemare* : une forme entièrement francisée serait *chauchemar*. Le type *cauquemare* est bien attesté anciennement en Picardie et n'a pas été relevé en Normandie, mais on trouve *cauquemare* f. « sorcière » au milieu du 15^{e} siècle chez Martin Lefranc, qui était originaire de Haute-Normandie (voir DMF s.v. *cauchemare*). Le sens du nom antillais correspond d'ailleurs, bien mieux qu'à celui du français moderne, à celui qui est attesté à la fin du Moyen Age « sorcière » et « démon nocturne qui tracasse les humains pendant leur sommeil (incube, succube) », cf. 'Se un homme a tele destinee

d'estre leu Warou c'est fort se son filz n'en tient. Et se filles a et nulz filz, volentiers sont quauquemaires' (*Ev. Quen.*, II, c.1466-1474, 143, in DMF).

‣ *lak* « appât pour la pêche » ; *laké* « mettre de l'appât ».
♠ Frm. *acher* v.a. « garnir (l'hameçon) de l'appât » Fourn 1679, havr. *(h)aquer*, Pont-l'Evêque *h ā k y ę*, sair. *aquie*, bmanc. *a š ę* (FEW 3, 244a). Havr. *(h)aqué* « rassasié jusqu'au dégoût », PtAud. *haquer* v.a. « gorger, rassasier » ; v.r. « manger à l'excès ou avec trop d'avidité » (ibid. 244b). Frm. *ach* « appât » Fourn 1679, boul. *acq* D, pic. norm. id. Enc 12, 233a, frm. *(harengs) à la haque* « préparés et salés pour servir d'amorce » Littré (FEW 3, 244b). ALN 600* « amorcer » atteste le type *aquer* uniquement dans la Seine-Maritime ; 600* « appât » ne connaît *aquure* f. qu'en Seine-Maritime.
♥ Québec *aquer* v. tr. « amorcer, garnir d'appât (une ligne, un hameçon) » (GPFC ; ALEC 1386 : uniquement dans la région montréalaise). Ø Poirier ; DLF.
♦ Ø DECOI. Gua. *lak* « appât, piège » ; *laké/lakyé* « appâter » (LMPT).
♣ La variante normanno-picarde *aquer* « appâter » d'un type afr. *aeschier*, frm. *acher* « appâter » ne s'est conservée que dialectalement et essentiellement en Haute-Normandie. Elle est passée également dans une région du Québec. Mais la forme de base antillaise est le substantif normanno-picard *acq* « appât », avec agglutination de l'article défini, d'où *lak* sur lequel le verbe a été remodelé. Ce substantif ne s'est pas expatrié ailleurs qu'aux Antilles. L'Ouest, en dehors de la Normandie, connaît seulement le représentant de lat. ESCA, base de cette famille lexicale ou bien un dérivé du verbe au sens de « ver de terre ».

‣ *lok* « espèce de poisson ».
♠ MarcheE. LLouv. *loke* f. « cobitis (poisson d'eau douce) », Mons *loque*, norm. havr. bess. Thaon, Vire, hag. *loque* (FEW 5, 262b, *LEUKA) ; v. aussi ALN 611*.
♥ Ø GPFC ; Acadie *loche* « rock-eel » (Poirier) ; Terre-Neuve *loche* « poisson non identifié » (PBrTN) ; SPM. *loche* « poisson non identifié » (BrChSPM) ; la Louisiane ne connaît que *loche* « poisson de rivière » (DLF).
♦ DECOI s.v. *loche* n'atteste que des formes remontant au type français et uniquement comme dénomination d'une limace. Gua. *lòk* « loche, poisson de rivière » (LMPT).
♣ Variante normanno-picarde du fr. *loche* (dp. env. 1190, TLF) qui ne s'est pas diffusée ailleurs qu'aux Antilles.

‣ *loké* (peu usité) « regarder de travers ».
♠ Norm. *louquer* [v.a. « regarder avec attention » Dm] (FEW 16, 478a, LOEKEN) ; bess. *louchié* [« avoir les yeux qui suivent chacun une direction différente »] (FEW 5, 473b, LŬSCUS).
♥ Ø GPFC ; Poirier. Louisiane *louquer* v.tr. « to stare at » (DLF).
♦ Ø DECOI qui ne connaît que *loucher*. Gua. *louké/loukyé* « lorgner, épier, guetter » (LMPT). Cf. aussi guy. *louké* « épier, regarder à la dérobée » (GBa).
♣ C'est une très probable variante de *luquer* « regarder » qui règne dans les dialectes wallon, picard et normand (FEW 16, 478a) et auxquels le français a emprunté *reluquer* (dp. env. 1750). Ce verbe s'est rencontré avec le verbe *loucher* « souffrir de strabisme », comme en témoignent quelques formes divergentes formellement et sémantiquement. Pour le sens, noter : yèr. Bray *luquer* « loucher » et yèr. *luque* adj. « louche » (FEW 16, 478a et b ; cf. ALN 1158) ; pour la forme, cf. les formes avec voyelle d'arrière telles que Mons *louquier* « regarder » Dl, *louker* « id. ; examiner, guigner », norm. *louquer* « regarder avec attention » Dm, NO. *louquer* « regarder avec indignation ou avec admiration » B 1777, mouz. « regarder fixement », Metz *louquer* « regarder avec mépris » (ibid.). Ce croisement a pu en outre être facilité par l'existence d'afr. *lousque* « borgne » (env. 1270, RobertD), mfr. *loucque* (env. 1390–15^{e} s.) (FEW 5, 473a, LŬSCUS). En tout cas le verbe de Marie-Galante avec son sens de « regarder de travers » indique bien la relation avec *loucher*.

‣ *takté* « tacheté ».
♠ Anorm. *taqueté* adj. « marqué de diverses taches » (1554, Goub), rouchi *tacqueté*, havr. *taqueté* (FEW 17, 295a, TAIKNS).
♦ Ø GPFC ; Poirier. Louisiane *taqueté* « spotted, speckled » (DLF).
♥ Ø DECOI qui ne connaît que *tacher*. Gua. *takté* « tigré, tacheté » LMPT ; haï. *takté* « tacheté » (Brasseur 1986 : 236).
♣ Variante normanno-picarde du français *tacheté*, attestée depuis 1554 et qui ne s'est pas diffusée ailleurs que dans les Antilles et en Louisiane.

4.3.2. Traitement de K + Y et T + Y

Lié au traitement précédent où le *k* normanno-picard correspond à *š* du français, il y a un ensemble de correspondances régulières entre un *š* normanno-picard et un *s* français. On en a déjà vu un exemple avec *pichot* (ci-dessus). Les lexèmes marqués par ce traitement, comme par le précédent, sont originaires de Normandie et ont été introduits aux Antilles par des Normands, puisque ces formes n'ont pas connu d'autre diffusion.

‣ *koriach* « coriace (d'un produit difficile à cuire et d'un travail ou d'une affaire qui avance difficilement) ».
♠ Pic. *couerio* (f. *-iache*) « coriace, fort, vigoureux », St-Pol *k o r y ā š* « coriace », norm. *couriache* « qui ne se rompt pas nettement (viande, bois) », Bray « fort, vigoureux », havr. *k ʉ y a š* « coriace », PtAud. Louv. *couriache* « résistant (du bois) », bess. *couériache* « coriace, courageux », Thaon *kwǒryăš* « coriace », Tinch. *coriache* « dur à la fatigue », Villette, Vire *couriache* « coriace » (FEW 2, 1222b, CŎRRĬGIA).
♥ Québec *couriace* « coriace » GPFC ; Ø Poirier ; DLF.
♦ Ø DECOI qui ne connaît que *coriace*. Gua. *koryach* « dur, coriace » LMPT.
♣ Variante normanno-picarde de fr. *coriace* (dp. 1531, TLF) dont l'étymologie est discutée (emprunt de lat. *coriaceus*, selon le TLF ; dérivé de *courroie*, FEW 2, 1222b, CŎRRĬGIA et n 9) et qui est surtout représentée en Normandie. La forme antillaise a le vocalisme ancien, ou celui du français, et se distingue des formes dialectales de Normandie à l'époque contemporaine : *ʉ*, *wę, wǫ*.

‣ *penché* « pincer ».
♠ LLouv. *pinchî*, Mons *pincher*, Lille id., Tourc. *pinchi*, Gondc. *pẽšíe*, boul. *pincher*, St-Pol, norm. Bray, havr. Ezy id., bess. *pinchié*, sair. *pinchie*, Serck *pẽšę*, Jers. *pinchir*, Guern. *pinchier* (FEW 8, 541b, *PĪNTS).
♥ Québec *pincher* [pinšę] v.intr. « tanguer (d'un bateau) ; aller très vite (d'un cheval) » GPFC, de même que *pincher* « pincer » (ALEC 478, 1307) sont des emprunts de l'anglais *to pinch* ; Ø Poirier ; DLF.
♦ Ø DECOI qui ne connaît que *pincer*. Ø LMPT qui ne connaît que *pens* « pince », *pensèt* « pincette », *lépensèt* « pincettes », mais *pichonné* « pincer ». Haï. *penche* « to pinch », St-Luc. *penche*[3].
♣ Variante normanno-picarde du fr. *pincer*, qui n'est pas sortie de sa zone de départ en France. Les formes un peu semblables qu'on rencontre au Québec sont des emprunts de l'anglais *to pinch*. Dans les français et créoles d'outremer le normannisme *penché* « pincer » est une exclusivité antillaise.

4.3.3. Les deux traitements conjugués

On rencontre même deux exemples où se conjuguent les deux traitements spécifiques, double preuve de l'origine normande.

‣ *chouk* « 1. souche d'arbre ; 2. reste d'une dent gâtée et cassée, chicot ».
♠ Anorm. *chouque* f. « partie du tronc qui reste en terre après qu'on a coupé l'arbre » Modus, […] norm. *chouque* « souche » (schon MN ; Dm), Bray id., […] havr. Tôtes, PtAud. *chouque*, Andelis « tronc d'arbre ou d'arbuste »,

[3] www.dicorevue.fr/bilingues/10-07_deca_2.html

Louv. « souche », Ezy *š ʉ s*, Jers. Guern. *chouque*, Jers. *š ʉ k* « rameau aiguisé pour ficher en terre dans les trous des haies » ALFSuppl 103 […] Chevagnes *chousse* R 23 (FEW13/2, 348b et 349a, *TSŬKKA). Pour la répartition exacte, voir ALN 428 « souche » qui le note généralisé au nord de la ligne Joret.
♥ Ø GPFC qui ne connaît que *chousse* ; Ø Poirier qui ne connaît que *chouche*. Ø PBrTN qui ne connaît que *chousse*. Ø DLF qui ne connaît que *chousse, chouche, souche*.
♦ Ø DECOI qui ne connaît que *souche*, sous des formes métathésées sûres ou indécidables : réu. *sus*, *šus*, *šuš*, mau. *sus*, sey. *sus*. Gua. *chouk* « souche, racine, origine ; chicot », *chous* « souche », *souch* « souche, origine » LMPT ; haï. *chouk* « souche » (Brasseur 1986 : 236).
♣ À Marie-Galante est attesté aussi le type *chous* « souche ; reste d'une dent gâtée » qui est une métathèse de *souche*, cf. *chesser* pour *sécher*, etc. C'est un phénomène qui a été noté en Normandie, mais qui est récurrent et qui est dominant dans les français expatriés.
Par contre, le type *chouque*, lui, est typiquement normand, tandis que *chok* est la forme picarde qui est aussi connue en Normandie. L'origine normande de *chouk* ne fait aucun doute. Le sens secondaire de « chicot de dent » est une métaphore facile à comprendre, cf. *sicot*.

‣ *kach* « bout effiloché de la corde d'un fouet ou cordelette ajoutée au bout du fouet ; plomb pour la ligne ».
♠ Norm. Tôtes, Bray *cache* [f. « mèche de fouet »], Bray *chasse*, Percy « lanière de fouet » (FEW 2, 326a, CAPTIARE). Bnorm. *cache* f. « fouet de charretier » (dp. env. 1750, DuPineauC). ALN 898 « mèche de fouet » ne connaît ce type qu'en Haute-Normandie.
♥ Ø GPFC ; Poirier.
♦ Ø DECOI. Gua. *kach* « bout non tressé du fouet » LMPT ; haï. *fwèt kach* « fouet » (Brasseur 1986 : 240).
♣ Des dérivés du verbe correspondant à *chasser* (*chassoire*, *cachette*, *cacheton*) sont répandus dans les parlers dialectaux pour dénommer la lanière du fouet ou la mèche du fouet, mais le déverbal, en domaine d'oïl, n'est connu qu'en Wallonie et en Normandie. Et seule la Normandie connaît la forme *cache* f. qui y est attestée depuis le milieu du 18^{e} siècle au sens de « lanière de fouet » (DuPineauC). ALPic 90 n'atteste pas le déverbal, mais seulement des dérivés.

Tous ces derniers exemples manifestent que d'authentiques dialectalismes, marqués par des phénomènes d'évolution phonétique typiques du dialecte, peuvent s'intégrer aux régionalismes et même paraître tout à fait acceptables à des locuteurs qui ont quitté leur communauté d'origine, mais qui continuent à les utiliser spontanément, jusqu'à les implanter dans le fran-

çais régional de la nouvelle communauté langagière à laquelle ils s'agrègent. Pour que celle-ci accepte ces particularismes, il faut probablement que leurs porteurs appartiennent à un groupe relativement important de locuteurs unis par une origine géographique commune et donc capables de faire prévaloir leur norme. Des doublets comme *chouk* et *chous* « souche » montrent bien que l'unification est le terme d'un processus évolutif, puisqu'il n'a pas abouti dans ce cas précis. Cela laisse penser qu'il a pu y avoir une concurrence initiale, qui s'est résolue la plupart du temps en faveur de la forme proprement française, mais qu'un nombre non négligeable de lexèmes géolinguistiquement marqués a semblé acceptable à tout le monde. Cet ensemble de formes marquées est l'indice qu'à l'aube de la période classique, la distinction entre formes françaises et formes locales n'est pas encore parvenue à son terme : *fourque* peut subsister face à *fourche*, *loque* face à *loche*, *taqueté* face à *tacheté*, *coriache* face à *coriace*, *pincher* face à *pincer*, *chouque* face à *souche*. Ces régionalismes purement formels en côtoient d'autres que les écrivains normands n'ont pas hésité à employer comme *cauquemare* et *éluger*, ou bien des régionalismes de toujours, si l'on peut dire, puisque les documents écrits en Normandie nous les révèlent dès la période médiévale, la Renaissance ou le 17^{e} siècle : *grage, grager, gregir, rêle, vignol*. Le français régional, qui est l'interface entre les registres localisés eux-mêmes et entre ceux-ci et le français commun, est une réalité évolutive. Au début du 17^{e} siècle le vocabulaire maritime, qui n'est pas encore entièrement normalisé à notre époque, est fortement marqué de régionalismes qui ont survécu dans le créole de Marie-Galante : *moucle, puchot, cant, canter, bouaille, chatrou, vignol, acq, acquer, loque*. Les termes français correspondants, qui vont s'imposer par le commerce ou par la formation technique des marins-pêcheurs, sont encore inconnus sur les côtes où l'on se suffit des termes locaux. Il n'y a pas à s'étonner qu'un bon nombre de nos régionalismes aient trait à la vie domestique : *cani, canique, bisquencoin, chicailler, chiquetaille, grage, grager, gregir, fourque, coriache*, ou agricole : *sumer, bajole, caloge, picois, chouque, cache*. Comme ils se réfèrent à des activités liées à la vie ordinaire, menée à l'intérieur de la famille ou d'un groupe d'égaux, les équivalents français sont trop loin et trop peu présents pour concurrencer les dénominations locales. C'est typiquement les domaines où les registres bas se conservent le mieux, dans l'intimité familiale et les travaux des champs et des grèves.

5. Des régionalismes cachés

L'un des intérêts de se pencher sur des unités lexicales qui n'appartenaient pas au français de référence de l'époque classique, c'est que cela peut révéler des régionalismes inconnus et même cachés. Pour les identifier il faut bien sûr se déprendre des solutions et étymologies reçues, revisiter les éty-

mologies inconnues et repartir à la chasse aux données. Il s'agit de fouiller des domaines marginaux du lexique français. Le succès n'est pas assuré d'avance, mais même si l'on ne fait que remettre en cause des solutions fausses, on ne perd pas son temps.

‣ *zanpi* « fil d'acier au bout duquel est fixé l'hameçon ».
♠ Frm. *empile* f. « fil délié qui s'ajuste aux lignes latérales » (dp. Enc 1765, FEW 8, 477a, PĪLA), *empile* f. « petit fil délié auquel on attache l'hameçon » (TLF).
Saint-Suliac *ãpi* s. « empile » (ALBRAMms p 35). Canc. *ampi* f. « petite corde tressée » (FEW 22/2, 95a).
♥ Québec *empille* f. « empile, ligne, fil qui s'ajoute au bout des lignes latérales » (Dionne 1909) ; région de Montréal *ãpi*, *ãpiy* « empile » (ALEC 1382). Inconnu en Acadie (Ø ALVocMarAcad 448), sauf à Terre-Neuve *empi* m. « avançon » (PBrTN) où il est en concurrence avec le terme proprement acadien *échampeau*.
♦ Réunion *zãpi(l)* « petit fil pour attacher l'hameçon à la ligne » (DECOI s.v. *empile*, mais seulement [zãpi] selon RChLex 262) ; gua. *ãpile* « attacher l'hameçon à l'extrémité d'une ligne », réu. *ãpil/e* « attacher l'hameçon en enroulant le fil autour de sa tige » (DECOI s.v. *empiler* 1). Gua. *zanpi* « nœud qui sert à attacher l'hameçon au fil de pêche » (LMPT).
♣ C'est évidemment un type lexical apparenté au français *empile* f. « petit fil délié auquel on attache l'hameçon ». Sa large dispersion semble impliquer le passage par le français de la marine. Mais il est curieux que le substantif soit de forme **empi(ll)e*, aussi bien en Haute-Bretagne qu'au Québec (dans la région de Montréal), à Terre-Neuve, dans les Antilles et à La Réunion, ce qui ne correspond pas à la forme française *empile*. D'autre part celle-ci n'est documentée que depuis le 18e siècle, alors que la dispersion des données d'outre-mer implique une plus grande ancienneté. Enfin la forme française n'a aucun correspondant exact dans les parlers littoraux des données du FEW. Voici le tableau qu'on obtient, en respectant les conventions d'écriture du FEW[4], lorsque l'on s'efforce de réunir les données localisées qui sont visiblement apparentées :

1. Frm. *peilles* f.pl. « lignes armées d'hameçons » (1769, Duh 1 a, 16 ; EncMA 2, 820 ; Boiste 1803–1829), *peies* (1769, Duh 1 a, 16), *peille* sg. (Moz 1812–Lar

[4] Rappelons que la clé des abréviations du FEW se trouve dans l'ouvrage suivant : Französisches Etymologisches Wörterbuch : Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes von Walther von Wartburg. Complément. 3e édition publiée par Jean-Paul Chauveau, Yan Greub et Christian Seidl. Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 2010 (Bibliothèque de Linguistique Romane, Hors Série 1).
L'ouvrage peut être commandé à l'adresse suivante : www.slir.uzh.ch/collection-biliro/commandes/

1903) (tous FEW 22/2, 149b), boul. *pelle* « bout de la ligne où le pêcheur attache l'hameçon » D (mal classé FEW 7, 476b, PALA, malgré n 4 : 'Wohl weil dieses ende breit und flach gedrückt ist ; vgl. weiter unten *palette'*), *pèl* « bout de ligne où le pêcheur attache l'hameçon », Berck *peille* [*p ę y*] « empile, cordelette finement tressée à laquelle l'hameçon est attaché », *pèye* « ficelle reliant l'hameçon à la cordée », Vimeu *pèye* « pied de la ligne où est attaché l'hameçon », Fécamp *pie* s. « avançon », Yport *pie* f. « ligne d'hameçon », St-Valéry *peille* « chacune des lignes attachées aux lignes latérales partant de la maîtresse corde » (1769, Duh 1 a, 16 ; Enc 17, 42a, FEW 8, 476b-477a), hag. *p ę̄ l* « bout de fil ou cordelette sur lequel est monté l'hameçon et qui est fixé sur la ligne » PTPN 22bis, 74. – Dérivé [+ -OTTU] Bayeux *péïot* m. « ligne dormante » (déjà Pl), bess. *p ę̄ y o* « id., peille » (tous deux FEW 22/2, 149b). – Préfixé : Granville *empi* s. « avançon » (communication de Patrice Brasseur), St-Suliac *ã p i* s. « empile » ALBRAMms.
2. Sair. *p ę ł* f. « mèche pour faire jouer une toupie » (FEW 22/1, 208a), Jers. *pelle* « bout de la lanière d'un fouet » (mal classé FEW 7, 476b), *pêle* « bout de la lanière, ou petite corde qui termine un fouet appelée la mèche », *pèle*, *p ę l* « mèche de fouet », *p ę i l* ; v. aussi ALN 898. – Préfixé : Canc. *ampi* f. « petite corde tressée ».

Les formes apparentées couvrent toutes les côtes francophones de la Manche, depuis Boulogne jusqu'à Saint-Malo. Elles témoignent de deux sens : « petite corde tressée, spéc. mèche de fouet » et « bas de ligne de pêche ». La liaison entre les deux est métonymique. La majeure partie des données sont des formes radicales : *peille, pèle, pile, pie*. Le centre de la Normandie connaît un dérivé de type *peillot*. La forme préfixée, avec le même préfixe que la forme française, ne se rencontre que dans la Baie du Mont-Saint-Michel, c'est-à-dire à la marge, sous la forme *empie*. Les attestations du 18e siècle sont parallèles : *peille, peie, pile*, et elles sont données comme normandes et picardes.

L'ensemble des formes semble pouvoir être ramené à un type originel *peille*, devenu *peye* ou bien *pèle*, avec dépalatalisation régulière en Normandie de la consonne devenue finale, cf. Lepelley (1974: 80-81). Parallèlement un type **pille* sera devenu **piye*, *pie* et *pile*. Au départ ce type lexical variant, à radicaux [pɛλ] et [piλ], aurait dénommé la corde tressée, le matériau dont sont faites les empiles. Voilà qui paraît exclure l'étymon habituellement retenu : PILA, et qui plaide pour un rattachement à PĬLLEUM dont les descendants se partagent entre les radicaux *peill-* et *pill-* et qui connaît un dérivé de type *peillot*/*pillot* « chiffon » (FEW 8, 494b).

Ce scénario s'appuie sur les informations encyclopédiques du 18e siècle. La première description de la fabrication des empiles est clairement localisée par Duhamel du Monceau au début de son chapitre intitulé « De la façon de fabriquer les cordes, lignes et empiles pour la pêche » : « il nous a paru convenable de donner ici la connaissance d'un métier qu'on emploie sur les côtes de Picardie et de Normandie, pour faire les lignes et empiles fines de chanvre. » (Duhamel du Monceau, *Traité des pêches et histoire des poissons* ; DescrArtsM ; nouvelle édition ; Neuchâtel ; vol. 5 ; 1776, p. 24).

L'équivalence entre les différents types dénominatifs est posée dès le début : « Les *peilles*, *piles* ou *peies,* auxquelles pendent les hains des pêcheurs cordiers, ne sont autre chose que des bouts de bitord. Rien ne serait plus aisé que de retordre et doubler ces bouts de fil à la main, pour en faire du bitord propre à empiler les ains, comme font les charretiers pour mettre des touches à leurs fouets. » (ibid. ; repris textuellement 1783, EncMA 2, 793) Cf. « Peilles, Pries [lire : peies], Piles ou Empiles ; termes synonymes, pour désigner des *lignes* armées de hameçons» (1783, EncMA 2, 820). Le rattachement au nom de la mèche de fouet est dû à la similarité des deux réalités et l'apparentement des différents types à leur co-présence constante.

Cependant, tandis que les données localisées se limitent à un substantif féminin dénommant un élément de ligne de pêche : *peille*, *peie*, *pile*, *pie*, *empi(ll)e*, ou à un dérivé de celui-ci : *peillot*, les données françaises composent toute une famille : *empiler* v.tr., *empilage* m., *empile* f., qui paraît formée, si on l'isole, à partir du verbe, indice d'un rattachement paronymique au verbe français *empiler*. Pour relier l'ensemble des formes, il faut supposer que les formes préfixées sont des francisations de l'une ou l'autre des variantes du type normanno-picard *peille/pèle/pille/pile/pie*, qui se sont développées dans le français de Normandie et diffusées au dehors. À côté du français *empile*, il a existé des francisations concurrentes telles que *empie* (Haute-Bretagne, La Réunion, Marie-Galante, La Guadeloupe, Terre-Neuve), ou *empille* (Montréal). La forme adoptée par le français a presque totalement éliminé les autres en France, mais non dans les français expatriés. Un autre type lexical, limité au sud du département de la Manche : Blainville-sur-Mer, Granville *empèque* f. « avançon » (communication de Patrice Brasseur), doit résulter du croisement de l'un de ces préfixés avec le régionalisme frm. *apec* m. « corde que certains pêcheurs mettent entre l'empilage et la ligne à pêche » (Duh 1769, 1a, 20 ; FEW 22/2, 149a) qui se relie clairement à norm. Bray, havr. Jers. *pêque* « action de pêcher » (FEW 8, 578a, PĬSCARI).

‣ *zékrébich* « crustacé d'eau douce ».
♠ Frm. *creviche* f. « sorte de crabe » (dialectal, Enc 12, 223b), flandr. pic. *ę k ę r v i š*, Gondc. art. *esquerviche*, yèr. Bray *écréviche*, norm. *ę k r ə v i š*, *creviche*, Calv. *ę k r ę v i š*, Arromanches *crevuche*, sair. *écréviche*, cogl. *ə k ə r b ī s*, Fougères *ékérbîche*, Maine *e k œ r v i š*, bmanc. *ę k œ r b ī š*, hmanc. *équerbiche, équerviche, ècreviche*, ang. *escreviche*, *ę k r œ v i š*, loch. *euquerviche*, Allier *gravouinche*, Varennes *cravouiche*, AllierSE. *k a r a v i š*, Messon *ę k r œ̯ v ī š*, Béru *ecquerviche* (FEW 16, 382b-383a, *KREBITJA). Voir aussi ALN 609* « écrevisse ».
♥ Ø GPFC ; Poirier. Louisiane [ekrebis, ekribis, krebis] « écrevisse » (DLF s.v. *écrevisse*).

♦ DECOI s.v. *écrevisse* : réu. *krevis* « crevettes d'eau douce », mau. *ekrévis* « shrimp », rod. *krevis* « esp. de petite langouste », sey. *krevis* « écrevisse de mer ».
Frm. *crebiche* « écrevisse » (Haïti env. 1800), haï. *kribich*, mart. *cribiche*, gua. *kribich* (tous Rézeau 2008 : 209).
♣ Il semblerait que ce type *zékrébich* soit issu d'une mécoupure inverse de celle qui est à la base de l'autre forme antillaise, beaucoup plus répandue, *krébich/kribich*. Il faut tenir compte de ce qu'on a une variation parallèle en Louisiane : Louis. [ekrebis, ekribis, krebis] (DLF s.v. *écrevisse*), et dans l'Océan Indien réu. *krevis* « crevette d'eau douce » et mau. *ekrevis* « crevette ».

Le problème est que ce type de forme *écrébiche* est très rare en France et n'a été noté que dans les parlers du Maine et de l'est de la Bretagne romane : Fougères *ékérbîche*, bmanc. *ę k ə r b ī š*, hmanc. *équerbiche*, tandis que les formes de type *crébiche* semblent y faire totalement défaut.

D'autre part, il n'est pas sûr que les formes de type *crébiche* résultent d'une mécoupure, car il y a de nombreux exemples de formes sans *es-/é-* initial, depuis l'ancien français jusqu'à l'époque moderne, et qui sont parfaitement conformes à l'étymon germanique *KREBITJA (FEW 16, 382-4), all. *Krebs* « écrevisse », et donc régulières. Les formes préfixées *escrevisse / écrevisse* sont plutôt, semble-t-il, issues d'un croisement. Pour les formes régulières, étant donné le caractère tardif de l'emprunt, il faut s'attendre à un type lexical variant dans lequel auraient eu lieu ou non des évolutions précoces : -B- intervocalique > *-v-* ou reste *-b-* ; -TY- > *-ts-* ou bien *-tš-* (cf. fr. *louche*, *anche*). Cela permet de postuler quatre types formels : 1. *crevisse*, 2. *creviche*, 3. *crebisse*, 4. *crebiche*.

Les formes *crevisse* et *creviche* sont bien attestées, notamment pour cette dernière en Normandie, comme on s'y attend.

Pour le type 1, cf. fr. *crevice* f. « écrevisse » Guiot, *creveis* Bibb, anam. *crevece* (15e s., RLR 38, 160), alorr. *gravisce* Dex, mfr. *crevis* (hap. leg.) (tous FEW 16, 382b).

Pour le type 2 : frm. *creviche* « sorte de crabe » (dialectal Enc 12, 223b), etc. dont : norm. *creviche* R 10, 238, Arromanches *crevuche* Lavalley 93 ; il faut y joindre : Frm. *creviche* f. « crevette » (vulg., Littré ; Lar), norm. *crevuche* « crangon vulgaris » DT, bess. *quèrvuche*, *crévuche*, Bayeux *crevuche* Pl (mal classés FEW 2, 298b, CAPRA).

Le type 3 *crebisse* est bien représenté dans l'Est par des formes telles que : Urim. *grabeusse*, Remiremont *grebesse*, bress. *grèbeusse*, frcomt. *g r e b œ s*, Montbél. *graibusse*, etc.

Le seul type qui manque est précisément celui qui est généralisé dans les Antilles, sauf à Marie-Galante où la forme originelle *crebiche* a été remodelée sur le français *écrevisse*, d'où avec mécoupure *zékrébich*. Apparemment, il n'existe pas de formes de type **crebiche* en métropole. C'est qu'il faut aller les chercher sous d'autres étymons ou bien parmi les mots

déclarés d'origine inconnue, dans des emplois secondaires ou sous des sens métaphoriques. Si l'on prend acte de ce que, dans un bon nombre d'exemples, la consonne initiale, au contact du *-r-* s'est sonorisée (liég. *g r ę v ę s*, nam. *g r a v a s*, Cum. *grévisse*, Lunév. *graouisse*, gaum. *gravisse*, etc.), les candidats abondent.

a) *sauce gribiche / grébiche*

Selon le TLF, la *sauce gribiche* est une 'création fantaisiste de la langue culinaire' ; ou bien on en fait un déonomastique (ReyHist[2] ; Höfler 1996 : 98). Il est intéressant de noter que la première attestation est *sauce Grébiche* (1888, Höfler 1996 : 98), dont on peut encore trouver de nombreuses attestations contemporaines sur Internet, mais qui est devenue rapidement *sauce gribiche* (dp. 1891, ibid.). Le TLF nous dit que la *sauce gribiche* est une « sauce froide, relevée, dans la composition de laquelle entre une émulsion de jaunes d'œufs durs, d'huile, de vinaigre et de condiments, accompagnant surtout poissons et crustacés ». Dans les premières attestations relevées par Höfler (1996 : 98), cette sauce accompagne la langouste, dans une locution nominale : *Langouste sauce Grébiche* (1888), ou comme adjectif invariable : *Langouste Gribiche* (1897). Lorsqu'elle accompagne des poissons, il est remarquable que le *saumon Gribiche* (1919) est servi avec la *sauce gribiche* mais aussi avec 'une élégante salade de légumes aux queues d'écrevisses' (Höfler 1996 : 98). Au départ donc cette sauce était destinée à accompagner les crustacés. Or, avant que la consommation des crustacés marins se répande à partir des milieux côtiers et ne soit plus une rareté sur les tables continentales, l'écrevisse était le seul crustacé dont la pêche et la consommation étaient des pratiques communes et populaires. Il est permis d'imaginer qu'une préparation populaire de ce crustacé a été appliquée par les grands cuisiniers à d'autres crustacés plus nobles et que la *sauce grébiche / gribiche* était une *sauce (à) écrevisses*, de même qu'une *sauce venaison* (Höfler 1996 : 198) ou une *sauce chevreuil* (Höfler 1996 : 57) accompagnent le gibier.

Mais c'est aussi par des métaphores que le mot *crébiche* s'est maintenu dans le lexique contemporain de France, appliqué à des personnes ou à des objets.

b) *grébiche / gribiche* f. « femme méchante »

Le prototype de la femme méchante est la femme qui se sert de ses ongles pour pincer ou griffer. Une *harpie* f. « femme méchante et acariâtre » est ainsi nommée à cause des griffes acérées dont la mythologie dotait les Harpies. Comme les griffes, les pinces de l'écrevisse ont été le motif d'appliquer le nom de l'animal à une femme méchante. Norm. *gribiche* f. « femme méchante dont on fait peur aux enfants » Dm, etc. est un type lexical bien

représenté dans l'Ouest, de la Normandie au Maine, mais aussi dans l'Est, de la Lorraine à la Bourgogne et la Franche-Comté. Wartburg a rangé ce terme sous un étymon moyen néerlandais *kribbich* adj. « de mauvaise humeur, acariâtre » (FEW 16, 386a). Mais comment s'expliquerait cette localisation à l'ouest et à l'est, à partir du néerlandais, si le français n'a pas connu le terme ? Il paraît plus opportun de prendre en compte que c'est seulement dans ces deux zones que se rencontrent des représentants de *KREBITJA à *-b-* au lieu de *-v-* : Fougères *ékérbîche*, bmanc. *ę k ə r b ī š*, hmanc. *équerbiche*, d'une part, et AllierSE. *k a r a b i š*, Yonne *écrabille*, Argenteuil *écrabisse*, Riceys *crabosse*, Urim. *grabeusse*, Fraize, Gerbépal *grabousse*, Remiremont *grebesse*, bress. *grèbeusse*, Gruey *g r ę b œ s*, etc. (FEW 16, 383a).

Toutes les attestations de cette dénomination ne sont pas dialectales. Son caractère régional est évident dans le régionalisme genevois : *gribiche* f. « femme ou fille maligne, méchante ; fille ou femme de mœurs dissolues » (Humbert 1852), toujours connu en Suisse romande : *gribiche* f. « femme acariâtre, méchante ; chipie, pimbêche » (DSR 429).

Ensuite l'ancienneté de ce type lexical se déduit de sa présence au Québec sous les deux formes *gribiche* f. « personne aigre et querelleuse » (GPFC) et *grébiche* f. « femme acariâtre » (1896, TLFQ ; dp. Dionne 1909 ; Lavoie 2831 : Charlevoix, Côte-Nord, Saguenay, Lac St-Jean). Ce substantif est au moins antérieur à la première moitié du 18e siècle, car il est attesté comme un nom de femme, parmi des noms plaisants de personnages du théâtre parisien :

'Madame Gribiche, receleuse', dans « Cartouche ou les voleurs, comédie représentée en 1721 », *Theâtre de Monsieur Legrand, Comédien du Roi* ; Paris : Ribou, vol. 1, 1731, p. 294.

'Il veut parler de ma niéce Gribiche', dans *L'Amant Protée, Comédie en trois actes par Monsieur Romagnesi* ; Paris : Briasson, 1739, p. 26.

'Damoiselle Agnès Gribiche Coriboindre', dans « Le luxurieux, Comédie en un acte par Legrand », in *Pièces libres de M. Ferrand, Et poésies de quelques autres auteurs sur divers sujets* ; Londres : Godwin Harald, 1744, p. 45.

Ces mentions dans l'onomastique plaisante de la scène parisienne ne se comprennent que si le public était capable d'interpréter leur caractère moqueur. Elles témoignent donc pour l'existence du lexème dans la langue populaire, y compris dans la Capitale, dans la première moitié du 18e siècle, ce qui permet de comprendre la large diffusion de cette dénomination d'une femme acariâtre, de la Suisse jusqu'au Québec.

Enfin les données du FEW sont incomplètes des points de vue formels et sémantiques. Il faut y intégrer quelques données qui complètent le tableau et ruinent l'équivalence avec l'étymon proposé. Pour ce qui est du signifiant, la forme *grébiche* n'est pas propre au Québec, puisqu'elle se rencontre aussi en Europe : Jers. *(vieille) grébiche* f. « femme acariâtre » (Le Maistre 1966 : 276).

On relève aussi un sémantisme nouveau dans une attestation normande : Lisieux *gribiche* f. « grigou féminin » DT ; *gribichon* s. DT. Celui-ci n'est sûrement pas un effet du hasard, car on retrouve le même double sens dans le paronyme : Bess. *dobiche* f. « vieille femme avare », Orne id. Dm, sair. *b o b i š* (FEW 22/2, 299b), Bayeux, Argentan, Tinch. *dobiche* f. « vieille femme » (FEW 21, 452a) et Condé *dobiche* f. « méchante femme » (FEW 22/1, 131b). Cf. aussi ALN 1283.

Le type *gribiche* aura été analysé comme formé à partir de : mfr. *gris* m. pl. « griffes » (CentNouv ; MistSQ ; CohF ; env. 1550, AncThéât), boul. yèr. havr. hag. bmanc. *gri* sg. « griffe des oiseaux » […] yèr. havr. *gri* « doigt » (iron.) (FEW 16, 77a, *GRÎPAN ; à compléter par ALN 775 « griffes du chat ») et mfr. frm. *gripper* v.a. « saisir violemment avec les griffes » (dp. env. 1405 ; vieilli dp. 19e s.) […] norm. Dol « saisir », etc. (ibid. 73a).

Un croisement entre mfr. frm. *dauber* v.tr. « frapper ; attaquer verbalement » (dp. 1507, TLF ; FEW 3, 168a) et la famille reconstituée *gri / griper / gribiche* suffit pour expliquer que celle-ci ait engendré *dobiche*. De plus ce double sens de « avare » et « méchante » rapproche de norm. *gripie* f. « méchante femme » (FEW 16, 73b, *GRÎPAN et n 4 '*-ie* wohl von fr. *chipie*') qui est étymologiquement apparenté à art. *gripette* f. « femme méchante » et Tourc. *gripette* « femme avare » (ibid.), tous dérivant du sens de « saisir avec la main », qui est évident dans le composé frm. *grippe-sou* m. « avare », parallèle de mfr. frm. *pince-maille* m. « homme très avare » (dp. 1482, FEW 8, 545b, *PĪNTS).

L'image constitutive de *gribiche* f. « grigou féminin » à partir de *grébiche* f. « écrevisse » est la même que celle qui est à la base de frm. *cancre* m. « homme rapace, avare » (dp. Ac 1740, FEW 2, 176a, CANCER) à partir de mfr. frm. *cancre* m. « crabe » (ibid.). Et comme l'avarice et la méchanceté ont partie liée dans l'imaginaire, cf. afr.mfr. *cuer aver* « cœur avide, méchant, mauvais » (12e–14e s.) […] apr. *avar* adj. « méchant, mauvais » (SFoy ; GuillMont), *cor avar* « cœur mauvais, méchant, nature perverse » SFoy (FEW 25, 1195b, AVĀRUS), les deux sémantismes peuvent cohabiter sous le même signifiant, les pinces de la *crébiche* devenant le symbole de la méchanceté et de l'avarice.

La première attestation lexicographique a été notée en Anjou vers le milieu du 18e siècle, encore avec un sens différent : « *une petite gribiche*, terme méprisant » (env. 1747, DuPineauR 209), ce qui s'accorde avec une récente notation du Haut-Maine : « *gribiche*, sobriquet de jeune fille ». Voilà qui montre la similitude avec *chipie* f. « (vieille) fille, femme méchante, dédaigneuse, désagréable à vivre », mais aussi bmanc. louh. *chipie* « femme avare » (FEW 16, 318a, CHIP) et également, surtout précédé du qualificatif *petite*, frm. *chipie* « fille espiègle » qui est plus ancien que le disent les dic-

tionnaires[5]. Toutes ces dénominations peu galantes appartiennent visiblement au même domaine et se sont influencées les unes les autres. Elles n'ont longtemps vécu que dans l'oralité populaire et leur dispersion supplée le silence de la documentation écrite antérieurement au 18e siècle.

c) *grébiche* f. « petite pince »

Ces dénominations concernent des objets qui ont l'apparence de pinces ou qui servent comme telles. Elles ont été réunies dans la section du FEW consacrée aux mots d'origine inconnue ou incertaine (FEW 22/2, 109b) où André Thibault a proposé de les réunir aux matériaux précédents :

grébiche f. « sorte de couverture mobile dont les fils tendus le long du dos facilitent l'introduction de brochures minces » (dp. 1866) ;

grébiche f. « garniture de petits rectangles de métal décorant les bords des objets de maroquinerie ou de mode » (dp. 1921) : Les grébiches sont de petites pinces, dorées ou nickelées, formant une sorte de garniture que l'on pose aux bords des coutures de nos robes et de nos manteaux, autour de nos rubans, de nos chapeaux, de nos sacs, etc. *Pour la pose, il suffit d'appuyer fortement sur la grébiche pour la fixer au tissu* (*Le Petit écho de la mode,* 1926, 3 oct., 17 ds Quem. *DDL* t. 16)[6].

C'est le même sémantisme originel que l'on a dans :

point de grébiche loc.nom. m. « point de broderie utilisé pour finir des bordures » (dp. 1928, Optima, 2e année, n° 9, 25 février 1928, p. 2 ; TLF).

C'est probablement parce qu'elle se situe à la bordure inférieure d'un imprimé que l'application en imprimerie se rattache à cet ensemble :

grébiche f. « ligne de pied portant indication de l'origine, de la date et parfois du numéro afférant à l'imprimé » (dp. 1883, Boutmy, *Dictionnaire de l'argot des typographes* ; Paris : Flammarion, p. 77 : *grebige* ou *grebiche* f. « ligne de pied qui contient le nom d'imprimerie suivi ou précédé d'un

---

[5] Comme en témoignent pour deux siècles d'existence ces deux attestations : « Je ne suis pourtant pas fort inquiète de votre courroux. Je suis bien sûre que puisqu'il vous dit tout (et je ne l'en blâme pas, ma bonne Zoé) il vous aura dit que je vous aimais sincèrement et que je faisais très grand cas de ma petite chipie » (Sand, George, *Correspondance : 1825*, 1825, pp. 173-174, Frantext), « Elle était en vacances, elle avait six ans, une frimousse piquante de chipie, des yeux couleur de bille et un zézaiement qu'elle semblait moduler à volonté » (Queffélec, Yann, *Les Noces barbares*, 1985, p. 289, Frantext).

[6] Ce sens est bien antérieur aux datations des dictionnaires, mais sous la forme *gribiche*, qui fait le lien avec le reste de la famille : « 81069. B. de 15 ans, 11 mai ; DENIS, représenté par Hébré, Paris, boulevard Sébastopol, 82 – Système de crampon ou gribiche s'adaptant à un portefeuille, carnet, etc. » (*Catalogue des brevets d'invention pris du 1er janvier au 31 décembre 1868* ; Paris : Bouchard-Huzard, 1869, p. 180).

numéro d'ordre » ('seulement dans quelques ateliers, au Moniteur universel, par exemple').

Ces métaphores à partir des pinces d'écrevisse élargissent seulement le champ des applications techniques de la forme de la langue commune frm. *écrevisse* « tenaille à l'usage des forgerons, et qui sert à traîner jusqu'à l'enclume les grosses loupes de fer rouge » (dp. Besch 1845), etc. (FEW 16, 383b).

Voilà qui suffit, je pense, à documenter l'origine du nom antillais de l'écrevisse. Que *grébiche* soit passé dans des français techniques, de même que *gribiche* dans la langue culinaire, et que *gribiche* ait connu une très large diffusion comme dénomination plaisante d'une femme méchante, tout cela plaide pour un usage populaire, plutôt régional que dialectal. La multiplicité des domaines concernés de façon indépendante : cuisine, couture, broderie, reliure, imprimerie, et l'ancienneté de ces emplois figurés, démontrée par la présence du mot au Québec, sont de forts indices d'une bonne diffusion à l'époque classique de ce régionalisme populaire. Mais, dans la mesure où les emplois techniques n'apparaissent dans la documentation qu'une fois dérégionalisés et l'emploi figuré ayant connu une extension géographique maximale, leur aire de départ restera inconnue. La forme française pour le sens propre ayant recouvert la majeure partie de l'espace, ses correspondants dialectaux authentiques sont résiduels et peu susceptibles de fournir une information décisive. La localisation des variantes est seulement indicative. Les variantes à chuintante, de types *(é)creviche / écrebiche* se rencontrent essentiellement dans une large moitié occidentale du domaine d'oïl, de la Flandre jusqu'au Bourbonnais, tandis que celles à bilabiale de types *grebisse / écrebiche* n'apparaissent que dans la moitié sud-est (Bourgogne, Franche-Comté, sud Lorraine, sud Champagne) et dans le centre-ouest d'oïl (Haute-Bretagne, Maine)[7]. La combinaison des deux traits semble impliquer seulement un grand quart sud-ouest du domaine d'oïl (y inclus la région parisienne) pour la zone originelle du régionalisme *crébiche* « écrevisse » qui a totalement disparu, sauf dans les créoles antillais, devant la forme française *écrevisse*, après avoir créé la variante croisée *écrebiche* qui subsiste marginalement dans l'*équerbiche* des parlers dialectaux du Maine et du Fougerais et dans le créole *zékrébich* de Marie-Galante. Mais cette localisation reste tout à fait hypothétique, en l'état actuel des informations.

[7] D'après FEW 16, 382b-383a ; ALF 445 ; ALN 609 ; ALIFO 467 ; ALB 954 ; ALFC 785 ; ALLR 186. Yonne *barbiche* f. « écrevisse », qui semble due à la captation d'une forme **grebiche* isolée, s'accorde avec cette délimitation.

6. L'extension de ces régionalismes dans les Antilles

Il est important, dans la perspective choisie, de montrer que ces 58 régionalismes, au total, ont connu dans les Antilles une bonne diffusion. Cela indique que ces types lexicaux ont fait partie de la langue d'usage entre les différentes îles et que s'est déterminé très tôt un français commun antillais dans lequel se sont intégrés les régionalismes de diverses origines. La comparaison a été menée avec seulement quatre dictionnaires des créoles de cette zone (LMPT, RCo, GBa et KD pour reprendre les sigles du DECA) et n'a donc qu'une valeur indicative. L'accord lexical oscille entre 18 et 49 unités communes sur les 58 qui ont été étudiées, mais il n'y a que cinq types lexicaux qui soient propres au dictionnaire du créole de Marie-Galante ou en tout cas qui ne soient pas représentés dans les autres dictionnaires (*ésant*, *étèrji*, *rablèt*, *siryo*, *varèch*). Seize types n'ont de correspondant qu'à La Guadeloupe (*biskankwen / anbiskankwen*, *chikayé*, *chod-souri / sourit-chod*, *élijé*, *kach*, *koryach*, *lok*, *parch / pach*, *pichot*, *rèl*, *sourit*, *tigonné*, *vèrèt*, *vinyo / vigno*, *zanpi*, *zozyo*) et un seulement en Guyane (*son*), en Martinique (*dékanté*) et à Sainte-Lucie (*penché*). Treize ont un correspondant dans deux dictionnaires (*bajol*, *chiktay*, *chouk*, *kènèt*, *lak*, *laké*, *loké/louké*, *mouk*, *rip*, *simé*, *siren*, *zékrébich / kribich / kwibich*, *zobèl*) ; dix dans trois dictionnaires (*bway*, *fon*, *kan*, *kanik*, *kanni*, *kanté*, *kokma*, *opozé*, *pikwa*, *tralé*). Enfin onze types lexicaux se rencontrent dans l'ensemble des quatre dictionnaires comparés (*chatou / chatrou*, *fal*, *fouk*, *graj / gwaj*, *grajé / gwajé*, *griji / gwiji*, *kagou*, *kaloj*, *koké*, *razyé / wazyé / hazié*, *takté*). Au total, un dizième seulement de ces régionalismes du créole de Marie-Galante n'est pas représenté dans les autres dictionnaires comparés, tandis qu'une bonne moitié de ces régionalismes a un équivalent dans la majorité de ces cinq créoles. Compte tenu de la disparité méthodologique des ouvrages utilisés et de la différenciation et de la déperdition attendues, on atteint vraisemblablement une bonne approximation des spécificités d'origine régionale qui marquaient le lexique de la langue véhiculaire des communautés francophones des Antilles au cours de l'époque classique.

7. Conclusion

Je conclurai en disant que l'examen du lexique créole, d'un point de vue qui lui est extérieur, mais qui vise à le mettre en relation avec l'ensemble du lexique français, est intéressant à un double titre. Il permet d'éclairer des formes qui ne sont pas d'emblée évidentes, mais surtout il apporte un éclairage sur le français parlé de la période classique qui est bien moins connu que celui des œuvres littéraires. Il permet de voir les différentes strates qui l'organisent et qui communiquent entre elles. Surtout il montre qu'à cette époque les registres hiérarchiques sont loin d'être étanches – ils ne le seront

jamais – mais qu'ils laissent encore beaucoup d'unités lexicales monter des registres bas vers la langue communément acceptée localement, ce qui sera de moins en moins le cas par la suite. Enfin les matériaux nouveaux qui sont apportés à l'histoire du lexique français invitent à en réécrire quelques chapitres, ce qui n'est pas négligeable du tout.

Références bibliographiques

ALB = Taverdet, Gérard, 1975-1980. *Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne*, 3 vol., Paris, Éditions du CNRS.

ALBRAM = Guillaume, Gabriel / Chauveau, Jean-Paul, 1975-1983. *Atlas linguistique et ethnogaphique de la Bretagne Romane, de l'Anjou et du Maine*, 2 vol., Paris, Éditions du CNRS.

ALCB = Bourcelot, Henri, 1966-1978. *Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie*, 3 vol., Paris, Éditions du CNRS.

ALEC = Dulong, Gaston / Bergeron, Gaston, 1980. *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, 10 vol., Québec, Ministère des communications.

ALF = Gilliéron, Jules / Edmont, Edmond, 1902-1912. *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion.

ALIFO = Simoni-Aurembou, Marie-Rose, 1973-1978. *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ile-de-France et de l'Orléanais*, 2 vol., Paris, Éditions du CNRS.

Alleyne, Mervyn C., 1969. « L'influence des dialectes régionaux français sur le créole français d'Haïti », *Revue de linguistique romane* 33, 254-269.

ALN = Brasseur, Patrice, 1980-2011. *Atlas linguistique et ethnographique normand*, 4 vol., Paris / Caen, Éditions du CNRS / Presses universitaires.

ALO = Massignon, Geneviève / Horiot, Brigitte, 1971-1983. *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest*, 3 vol., Paris, Editions du CNRS.

ALPic = Carton, Fernand / Lebègue, Maurice, 1989-1997. *Atlas linguistique et ethnographique de la Picardie*, 2 vol., Paris, Éditions du CNRS.

ALVocMarAcad = Péronnet, Louise / Babitch, Rose Mary / Cichocki, Wladyslaw / Brasseur, Patrice, 1998. *Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Barbotin, Maurice, 1995. *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg, Buske.

Barthèlemi, Georges, 2007. *Dictionnaire créole guyanais-français*, Matoury, Guyane, Ibis Rouge.

Bezancourt = Avril, Maurice, 1983. *Le parler d'un village brayon au début du siècle*, Saint-Germer-de-Fly, Société historique et géographique du bassin de l'Epte.

Boissay = Yard, Francis, 2007. *Le parler normand entre Caux, Bray et Vexin,* réimpression de l'éd. de 1988, Fontaine-le-Bourg, Le Pucheux.

Bourdon = Bourdon, Jean-Paul / Cournée, Alexandre / Charpentier, Yves, 1993. *Dictionnaire normand-français*, Paris, CILF.

Brasseur, Patrice, 1986. « Traces des parlers normands dans le créole d'Haïti », *Actes du 17e congrès international de linguistique et de philologie romane*, Aix-en-Provence, Université de Provence, vol. 6, 233-245.

Brasseur, Patrice, 2001. *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Niemeyer.

Brasseur, Patrice / Chauveau, Jean-Paul, 1990. *Dictionnaire des régionalismes du français de Saint-Pierre et Miquelon,* Tübingen, Niemeyer.

BrChSPM, voir Brasseur / Chauveau.

Chaudenson, Robert, 1973. « Pour une étude comparée des créoles et parlers français d'outre-mer : survivance et innovation », *Revue de linguistique romane* 37, 342-371.

Chauveau, Jean-Paul, 1995. « Influences normandes sur les parlers de l'Ouest », *in* : Bougie, Catherine / Boissel, Pierre / Garnier, Bernard (éds) , *Mélanges René Lepelley. Recueil d'études en hommage au professeur René Lepelley*, Caen, Musée de Normandie, 137-146.

Clapin 1894 = Clapin, Sylva, 1894. *Dictionnaire canadien-français*, Montréal / Boston, Beauchemin / Clapin.

Confiant, Raphaël, 2007. *Dictionnaire créole martiniquais–français,* Matoury, Guyane, Ibis Rouge.

Cormier = Cormier, Yves, 1999. *Dictionnaire du français acadien*, Montréal, Fides.

DECA = Bollée, Annegret / Neumann-Holzschuh, Ingrid (en préparation). *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique*.

DECOI = Bollée, Annegret (dir.), 1993-2007. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien,* 4 vol., Hamburg, Helmut Buske.

Dionne 1909 = Dionne, Narcisse-Eutrope, 1974. *Le parler populaire des Canadiens français. Reproduction de l'édition originale de 1909*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Ditchy, Jay K., 1932. *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Droz.

DLF, voir Valdman *et alii*.

DMF = *Dictionnaire du moyen français (2010)*, ATILF – Nancy Université & CNRS. Site internet : www.atilf.fr/dmf/

DRF = Rézeau, Pierre (éd.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck / Duculot.

DSR = Thibault, André, 1997. *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Zoé.

DT = Du Bois, Louis-François / Travers, Julien, 1856. *Glossaire du patois normand*, Caen, Hardel.

Dunn 1880 = Dunn, Oscar, 1976. *Glossaire franco-canadien. Reproduction de l'édition originale de 1880*, Québec, Presses de l'Université Laval.

DuPineauC = Chauveau, Jean-Paul, 1993. *Les Mots bas normans de Gabriel-Joseph Du Pineau (vers 1750). Edition critique d'après Paris, Bibl. Nat., nouv. acq. fr. 22097,* Paris, Klincksieck.

DuPineauR = Rézeau, Pierre, 1989. *Dictionnaire angevin et françois (1746-1748) de Gabriel-Joseph Du Pineau. Édition critique d'après Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 22097*, Paris, Klincksieck.

EncMA = *Encyclopédie méthodique. Arts et métiers mécaniques* (1782-1791) ; 8 vol., Paris, Panckoucke.

Faine, Jules, 1937. *Philologie créole, études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État.

Fattier, Dominique, 1998. *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole. L'atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, 6 vol., Lille, Atelier national de reproduction des thèses.

FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig / Bonn / Bâle, Schroeder / Klopp / Teubner / Helbing & Lichtenhahn / Zbinden.

Frank, David (éd.), 2001. *Kwéyol Dictionary*, Castries, Saint Lucia, Ministry of Education.

Frantext = *Base textuelle Frantext*, ATILF – Nancy Université & CNRS. Site internet : http://www.atilf.fr/

GBa, voir Barthèlemi

GPFC = Société du parler français au Canada, 1930. *Glossaire du parler français au Canada,* Québec, L'Action sociale.

Höfler, Manfred, 1996. *Dictionnaire de l'art culinaire français. Étymologie et histoire*, Aix-en-Provence, Edisud.

Hu = Huguet, Edmond, 1925-1967. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, 7 vol., Paris, Champion / Didier.

Humbert, Jean, 1852. *Nouveau glossaire genevois*, 2 vol., Genève, Jullien.

JurésSOuenA = Angers, Denise / Bébéar, Catherine / Dubois, Henri, 2001. *Un censier normand du XIII^e^ siècle. Le livre des jurés de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen*, Paris, CNRS.

KD, voir Frank

Lavoie = Lavoie, Thomas / Bergeron, Gaston / Côté, Michelle, 1985. *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 5 vol., Québec, Les publications du Québec.

Le Maistre, Frank, 1966. *Dictionnaire jersiais-français*, Jersey, Don Balleine Trust.

Lepelley, René, 1974. *Le parler normand du Val de Saire (Manche)*, Caen, Musée de Normandie.

LepelleyCôtes = Lepelley, René, Université du 3^e^ âge de Basse-Normandie, 1985. *Vocabulaire des côtes du département de la Manche. Relevé et étymologie des noms des espèces marines*, Condé-sur-Noireau, Corlet.

LMPT, voir Ludwig *et alii*.

Ludwig, Ralph, 1989. *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen, Narr.

Ludwig, Ralph / Montbrand, Danièle / Poullet, Hector / Telchid, Sylviane, 2002. *Dictionnaire créole français (Guadeloupe). Nouvelle édition*, Servedit / Jasor.

Massignon = Massignon, Geneviève, 1962. *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, 2 vol., Paris, Klincksieck.

Maze, Camille, 1903. *Étude sur le langage de la banlieue du Havre*, Le Havre, Société havraise d'études diverses.

MBa, v. Barbotin

Mecking, Volker, 1993. *Wortgeschichtliche Untersuchungen zu Philippe d'Alcripe's «La nouvelle Fabrique» (ca. 1580),* Tübingen, Niemeyer.

MN = *La Muse normande de David Ferrand, publiée d'après les livrets originaux, 1625-1653, et l'Inventaire général de 1655, avec introduction, notes et glossaire, par Alexandre Héron*, 1891-1894, Rouen, Cagniard, 5 vol.

Moreau, Jean-Pierre, 1990. *Un flibustier français dans la mer des Antilles. 1618-1620*, Paris, Seghers.

PBrTN, voir Brasseur 2001

Pignon, Jacques, 1960. *L'évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres)*, Paris, D'Artrey.

Poirier, Claude, 1979. « Créoles à base française, français régionaux et français québécois : éclairages réciproques », *Revue de Linguistique Romane* 43, 400-425.

Poirier, Pascal, 1995. *Le glossaire acadien. Édition critique établie par Pierre M. Gérin*, éd. revue et remaniée, Moncton, Éditions d'Acadie.

PotierHalford = Halford, Peter W., 1994. *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête. Témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.*, Ottawa, Presses de l'Université.

RCo, voir Confiant

ReyHist^{2} = Rey, Alain (dir.), 1998. *Dictionnaire historique de la langue française*, éd. enrichie, Paris, Le Robert.

RChLex = Chaudenson, Robert, 1974. *Le lexique du parler créole de La Réunion*, 2 vol., Paris, Champion.

Rézeau, Pierre, 2008. « Aspects du français et du créole des Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du XVIII^{e} siècle, d'après le témoignage d'un lexicographe anonyme » *in* : Thibault, André (coord.), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, Bruxelles, De Boeck / Duculot, 195-226.

RézeauOuest = Rézeau, Pierre, 1984. *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest, entre Loire et Gironde*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or.

RlFn = Rolland, Eugène, 1877-1911. *Faune populaire de la France*, 13 vol., Paris, Maisonneuve.

Straka, Georges, 1987. « Sur le traitement de l'*e* devant nasale en syllabe initiale : *fener – faner*, mais *fenouil*, *fenaison* », *in* : Lüdi, Georges / Stricker, Hans / Wuëst, Jakob (éds), *« Romania ingeniosa », Festschrift für Prof. Dr. Gerold Hilty zum 60. Geburtstag*, Bern, Peter Lang.

St-RomainCol. = Hoizey, Jacques-Joseph, 1986. *L'pâlé d'août'faî*, Luneray, Bertout.

Terre-Neuve = Brasseur, Patrice, 2001. *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Niemeyer.

Thibault, André, 2008. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *Revue de linguistique romane* 72, 115-156.

Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de linguistique romane* 73, 77-137.

TLF = Imbs, Paul (dir.), 1971-1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^{e} et du XX^{e} siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris, CNRS/Gallimard.

TLFQ = *Trésor de la langue française au Québec*, Université Laval, Québec. Site informatique : www.tlfq.ulaval.ca/

Valdman, Albert / Rottet, Kevin J. *et alii*, 2010. *Dictionary of Louisiana French. As spoken in Cajun, Creole, and American Indian communities*, Jackson, University Press of Mississippi.

Vintilă-Rădulescu, Ioana, 1970. « Français créole et français canadien », *Phonétique et Linguistique romanes. Mélanges offerts à M. Georges Straka*, Lyon / Strasbourg, Société de Linguistique Romane, tome 1, 353-359.

Wartburg, Walther von, 1922. « Zur Neubildung von Präfixen » *in* : *Miscellanea linguistica dedicata a Hugo Schuchardt per il suo 80.^{o} anniversario (1922)*, Genève, Olschki, 116-125.

Silke Jansen
Université de Mayence

La formation du français régional et des créoles antillais : l'apport du taïno

1. Introduction

Le 12 octobre 1492, Christophe Colomb et son équipage entrent en contact avec les habitants d'une petite île de l'archipel des Bahamas. Faute d'une langue commune, la communication se fait par gestes, pratique qui deviendra la source des nombreux malentendus qui abondent dans le journal de Colomb. Pourtant, les Espagnols ne tardent pas à saisir quelques bribes de la langue du pays, et deux semaines après cette première rencontre, les prémices du bilinguisme se font jour. Le 26 octobre, Christoph Colomb note pour la première fois dans son *Diario de a bordo* un mot amérindien : *canoa*, connu aujourd'hui dans un grand nombre de langues européennes sous des formes différentes (français *canot*, anglais *canoe,* allemand *Kanu* etc.). Bien d'autres suivront, dont des termes devenus aujourd'hui courants, et qui ne trahissent plus leur origine exotique (cf., par exemple, *patate, maïs, hamac*).

Ces mots proviennent d'une langue amérindienne que Christophe Colomb et les chroniqueurs espagnols appelaient, de manière peu précise, *la lengua de los indios*. Depuis le XIX^{e} siècle, elle est connue parmi les linguistes et historiens sous le nom de *taïno*. Parlé aux Grandes Antilles avant l'arrivée des Européens, le *taïno* fut la première langue américaine avec laquelle ceux-ci entrèrent en contact, et deviendrait plus tard celle qui marqua le plus profondément le lexique de l'espagnol et, par son intermédiaire, d'autres langues européennes.

Le taïno ayant joué un certain rôle dans la formation des variétés locales de l'espagnol (cf., par exemple, López Morales 1990, Henríquez Ureña 1938, Cruz de Jesús 2003), la question s'impose de savoir s'il en est de même pour le français régional et les créoles français des Antilles. Jusqu'à maintenant, ce problème n'a jamais été étudié de façon systématique. Certes, dans des œuvres linguistiques et historiques sur les Caraïbes, on trouve ici et là des commentaires dispersés à propos d'une possible étymologie taïno de certains mots du français régional ou des variétés créoles, par exemple chez Fouchard :

> Dans la formation du créole, une cinquantaine de mots ainsi que certaines tournures et le caractère agglutinant de notre patois évoquent encore le passé taino, en particulier de jolis noms d'arbres et de fruits : gaïac, acajou, corossol, maïs, mancenille, etc. (Fouchard 1988 : 103)

Toutefois, parmi ces mots il n'y a que *gaïac* et *maïs* qui soient incontestablement d'origine taïno, alors qu'*acajou* vient du tupi, *corossol* probablement du portugais[1] et *mancenille* de l'espagnol (*manzanilla*). L'insouciance avec laquelle Fouchard semble attribuer à la langue indigène des Grandes Antilles tout terme botanique qui ne peut pas être ramené à une base française est symptomatique de la confusion qui règne dans les études étymologiques portant sur les créoles et variétés régionales caribéens, surtout en ce qui concerne les mots d'origine africaine et amérindienne. Le but de notre contribution est donc de regarder de plus près certains mots pour lesquels une origine taïno a été proposée, et à partir de là essayer de caractériser, dans un premier temps, l'apport du taïno dans la formation du lexique du français et des créoles à base française de la Caraïbe[2].

Pour ce faire, nous caractériserons d'abord brièvement la situation linguistique aux Antilles au moment de l'arrivée des Espagnols, et nous proposerons une ébauche des systèmes phonologiques des langues antillaises précolombiennes. Mieux nous connaîtrons les variétés impliquées dans les multiples échanges linguistiques de la région, mieux nous serons en mesure de retracer l'histoire du français et des créoles aux Antilles.

2. La situation linguistique aux Antilles vers 1500

En 1492, le paysage linguistique antillais était probablement beaucoup plus complexe que l'expression globalisante *la lengua de los indios* ne le suggère. Il existait deux grandes aires linguistiques, qui coïncidaient géographiquement avec les Grandes et les Petites Antilles. Le taïno dominait probablement sur les îles d'Hispaniola (aujourd'hui, Haïti et la République dominicaine), Cuba, la Jamaïque, les Bahamas et la partie ouest de Porto Rico. Une autre langue indigène, connue traditionnellement comme *caraïbe insulaire*, était parlée dans la partie est de Porto Rico et sur les îles méridionales de l'arc antillais. Le territoire occupé par les Taïnos correspondait donc grosso modo à l'extension de l'empire colonial espagnol pendant la première moitié du XVI^{e} siècle.

Selon Bartolomé de las Casas, le taïno coexistait aux Grandes Antilles avec au moins trois autres langues indigènes : le *guanahatabey* à la pointe occidentale de Cuba, ainsi que le *macorix* et le *ciguayo* dans la bande côtière du nord de l'île d'Hispaniola. Avant même l'arrivée des Européens, l'archipel était donc déjà un espace plurilingue où, à en croire les témoignages de

---

[1] Probablement du toponyme *Curaçao* ; cf. Bollée 1993, Chaudenson 1974.

[2] Comme les lexiques du français régional et du créole sont mutuellement perméables, il nous paraît convenable de ne pas faire une distinction nette entre les mots français et les mots créoles.

Christophe Colomb et des chroniqueurs espagnols, le taïno servait de langue véhiculaire.

En conséquence des cruautés de la conquête et de la colonisation, des maladies introduites par les Européens et de l'assimilation culturelle et linguistique dans le cadre du métissage, les Taïnos en tant qu'ethnie disparurent au cours de la première moitié du XVI^e^ siècle. À part quelques centaines de mots et une poignée de phrases complètes qui nous sont parvenus à travers les textes coloniaux espagnols, leur langue se perd – comme grand nombre de leurs manifestations culturelles – dans la nuit des temps. Un chercheur qui désirerait la récupérer est obligé de réaliser un véritable travail d'« archéologie linguistique » (cf. Álvarez Nazario 1996), en essayant de tirer un maximum d'informations de sources plus que rudimentaires.

À l'inverse, nous connaissons relativement bien la langue indigène des Petites Antilles, grâce au travail du père dominicain Raymond Breton, auteur d'un *Dictionnaire caraïbe-françois* (1665) et d'une *Grammaire caraïbe* (1667). De plus, contrairement au taïno, le caraïbe insulaire survit encore de nos jours dans la langue des *garífunas* (aussi : *garifounes*, *Black Caribs* ou *Caraïbes noirs*) d'Amérique Centrale.

L'affiliation génétique des langues indigènes précolombiennes a été l'objet de nombreuses controverses, dues en grande partie à la faible documentation du taïno et au fait que le caraïbe insulaire a la particularité de posséder un lexique étymologiquement hybride. Les textes français du XVII^e^ siècle nous informent sur l'existence de deux registres dans la langue des Indiens des Petites Antilles, réservés respectivement aux hommes et aux femmes. À en juger d'après le *Dictionnaire caraïbe-françois* de Breton, le *parler des hommes* et le *parler des femmes* ne différaient entre eux qu'au niveau lexical : le registre masculin présente un nombre important d'éléments caraïbes, tandis que le lexique ainsi que la morphosyntaxe des femmes sont clairement d'origine arawak. Le caractère hybride du caraïbe insulaire est probablement le résultat de pratiques exogamiques, sans doute dans le cadre d'enlèvements de femmes arawaks par des guerriers caraïbes (cf. Álvarez Nazario 1996 : 19 ; Cassá 1992 : 154ss).

Aujourd'hui, grâce au travail de pionnier du linguiste anglais Douglas Taylor, l'appartenance du taïno et du caraïbe insulaire à la famille linguistique arawak est généralement admise. Cette conclusion remet en question la dénomination traditionnelle de « *caraïbe* insulaire », qui prête à équivoque parce qu'elle suggère une parenté avec les langues de la famille caraïbe. Le terme donne souvent lieu à des confusions dans les ouvrages linguistiques, surtout quand l'épithète *insulaire* est omis, comme c'est parfois le cas même dans les dictionnaires étymologiques canoniques tels que le *Französisches*

etymologisches Wörterbuch (FEW) ou le *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico (DECH)*[3].

Si le taïno et le caraïbe insulaire dérivent d'une langue-ancêtre commune, ils étaient devenus clairement deux langues différentes en 1492. La vaste famille arawak se divise en deux sous-groupes : les langues *ta-* et les langues *nu-*, selon les deux formes (commençant par une consonne occlusive ou nasale) du préfixe employé pour marquer la première personne du singulier du verbe et du substantif. Aussi faible que soit la documentation sur le taïno, il apparaît clairement comme une langue *ta-* dans les sources espagnoles,[4] alors que Breton décrit le caraïbe insulaire comme une langue *nu-*[5]. C'est avec les langues arawaks modernes de la branche *ta-*, qui incluent le lokono, le guajiro et l'añún ainsi que deux langues aujourd'hui disparues (le *caquetío* et le *shebayo*), que le taïno partage le plus grand nombre de cognats. Ces langues se répartissent le long de la côte nord-est du continent sud-américain, entre la péninsule de la Guajira et l'embouchure de l'Amazone où, selon les vestiges archéologiques, il faut chercher aussi le berceau de la civilisation indigène aux Grandes Antilles. La comparaison de la documentation ancienne avec le lokono et le guajiro modernes est une source précieuse pour la reconstruction du taïno, à laquelle nous allons tenter de procéder.

3. La reconstruction des langues antillaises précolombiennes

3.1. Les sources du taïno

Aujourd'hui, des bribes de la langue taïno sont conservées dans trois contextes : les œuvres des historiens et chroniqueurs sur la conquête et la colonisation de l'Amérique, la documentation administrative entre 1492 et 1550 approximativement (période pendant laquelle les Indiens taïnos et les

[3] Cf., par exemple, les entrées *manatí* dans le *DECH* (« voz indígena antillana, probablemente del caribe ») et *lamentin* (issus, par étymologie populaire, de l'espagnol *manatí*) dans le *FEW* (cf. vol. XX, p. 71 : « spanisch entlehnt *manatí* aus dem Karibischen; daraus stammt frz. [lamentin] »). Les auteurs se réfèrent-ils ici au caraïbe insulaire, où le mot est documenté sous la forme de *manattoüi* (cf. Breton 1999 [1665] : 174), ou bien à une langue de la famille caraïbe sur le continent américain ? Ou s'agit-il ici d'une simple dénomination géographique, étant donné que *manatí* a été emprunté à la langue indigène des Grandes Antilles, selon Las Casas et Fernández de Oviedo ?

[4] Cela se déduit, par exemple, des écrits de Bartolomé de las Casas qui cite en plusieurs occasions la forme *daca* 'je suis'.

[5] Cf. les exemples qu'il donne dans le chapitre « Des declinaisons, & des cas des Noms » de sa *Grammaire caraïbe* (p. 12) : *éma* 'chemin', *némali* 'mon chemin', *uábou* 'routte', *nimáboulou* 'ma routte', *ichic* 'teste', *nichic* 'ma teste', *ácou* 'œil', *nácou* ou *nácoulou* 'mon œil' etc.).

Espagnols cohabitaient sur les Grandes Antilles), et les variétés modernes de l'espagnol caribéen.

Le premier à enregistrer des mots de la langue amérindienne parlée dans le nord de l'archipel antillais fut Christophe Colomb, qui nota dans son *Diario de a bordo* des termes comme *canoa*[6] 'canoë', *hage*, *yuca* 'tubercule comestible', *caribe*/*caniba* 'Indien belliqueux' etc. Sont particulièrement importants aussi les écrits laissés par des religieux comme Ramón Pané et Bartolomé de las Casas, missionnaires qui vivaient en contact étroit avec les Indiens et, à en croire leurs témoignages et ceux de leurs contemporains, maîtrisaient bien la langue indigène. Pané, hiéronymite catalan que Colomb avait chargé en 1494 d'étudier et de décrire les mythes et croyances indiens, donne dans sa *Relación de las antigüedades de los indios* le premier rapport ethnographique sur une ethnie américaine et le seul document qui porte directement sur la vision du monde des Taïnos. Le texte fourmille de mots indigènes, mais son interprétation est assez délicate parce que le manuscrit original a disparu ; la *Relación* nous est parvenue uniquement à travers une traduction italienne assez douteuse. Les écrits de Bartolomé de las Casas[7], prêtre dominicain espagnol, défenseur des Indiens et historien de la conquête, ne sont pas seulement riches en mots taïnos, mais renferment aussi quelques phrases complètes et de nombreux commentaires métalinguistiques sur l'articulation des mots indigènes et des aspects sociolinguistiques et pragmatiques, tels que les pratiques d'attribution de noms de personne, l'existence d'un registre cérémoniel et la diversité linguistique sur l'île d'Hispaniola. Parmi les œuvres historiques, la monumentale *Historia general y natural de las Indias, islas y tierra firme del mar océano* (1535-1557) de Gonzalo Fernández de Oviedo y Valdés est une source d'informations incontournable. Fernández de Oviedo résida plus de dix ans aux Antilles en tant qu'inspecteur des fonderies d'or de Santo Domingo et fut nommé historiographe général des Indes en 1523. Tout comme Las Casas, il montre un vif intérêt pour les questions linguistiques et fournit souvent des mots du taïno avec des commentaires sur leur prononciation et des équivalents dans d'autres langues indigènes. De même, Pierre Martyr d'Anghiera, humaniste et historien épistolaire, aborde souvent des questions linguistiques dans ses *De orbe novo decades* (1516). Bien que Martyr d'Anghiera n'ait jamais posé le pied sur le sol américain, il vivait dans l'entourage immédiat des Rois Catholiques et maintenait d'excellentes relations avec les premiers découvreurs, dont Colomb, Pinzón, Enciso, Vespucci et Cortés, qui lui fournissaient des informations de première main sur les nouvelles colonies. C'est à

[6] *Canoa* a été le tout premier emprunt d'une langue européenne à une langue indigène. Le mot a rapidement été intégré dans l'espagnol et figure déjà en 1495 dans le *Diccionario latino-español* de Antonio de Nebrija.

[7] Cf. la Historia de las Indias (1527-1561), la Apologética Historia Sumaria (1527), et la Historia de las crueldades de los Españoles conquistadores de América ó brevisima relacion de la destrucción de las Indias-Occidentales (1542-1552).

lui que nous devons la première compilation systématique de lexèmes taïnos, publiée sous le titre *Vocabula barbara* dans l'annexe des *Decades*.

Malgré la valeur indéniable de ces travaux en tant que sources pour la reconstruction du taïno, ils présentent certaines limites qui émanent fondamentalement de leur caractère littéraire et du fait qu'ils envisagent les Antilles sous l'angle de l'historiographie et de l'histoire naturelle. C'est la raison pour laquelle certains champs lexicaux, dont la flore, la faune, les objets des indigènes (surtout des outils utilisés dans la culture et la préparation du manioc et d'autres plantes antillaises), les toponymes et les anthroponymes sont copieusement représentés, tandis que d'autres ne semblent pas avoir laissé de trace. Pour avoir une vision plus complète du lexique du taïno, il est donc indispensable de consulter aussi la documentation administrative de la première moitié du XVI^{e} siècle, qui reflète plus fidèlement le langage quotidien des premiers colons que les œuvres historiques. Dans ces textes, on trouve par exemple de nombreux termes indigènes se référant à la structure sociale de la société coloniale (cf. *nitaino* 'noble', *naboría* 'espèce d'esclave', *yucayeque* 'village indien') ou aux objets (d'art ou d'usage courant) confisqués par les Espagnols comme butin de guerre (la dénommée *cacona*, cf. *guaíza* 'masque', *mao* 'protection du thorax', *tuaba* 'moitié de calebasse qui sert de plat'), qui ne sont pas documentés chez les grands auteurs. Au contraire des mots taïnos cités par les chroniqueurs et les historiens, accompagnés souvent d'explications détaillées, les indigénismes figurent généralement sans aucune explication dans la documentation administrative – un détail intéressant, qui prouve que les variétés parlées de l'espagnol américain qui, à l'époque, commençait juste à se dessiner, étaient bien plus marquées par le contact linguistique que la langue littéraire.

Enfin, l'espagnol des Grandes Antilles conserve encore aujourd'hui un nombre considérable de mots de probable origine taïno, qui ne sont pas documentés dans les sources écrites, surtout dans les milieux ruraux (cf., par exemple, des désignations de plantes et d'animaux du pays tels que *majá* [Cuba] 'espèce de couleuvre', *múcaro/búcaro* [Porto Rico] 'espèce d'oiseau nocturne, petit duc de Porto Rico', *tigua* [République dominicaine, Porto Rico] 'espèce d'oiseau aquatique, grèbe minime', *yarey* [Cuba, Porto Rico] 'espèce de palmier', etc.). Ces mots, tout comme les nombreux toponymes d'origine indigène aux Antilles (cf., par exemple, les toponymes *Dajabón, Higüey, Baoruco, Neiba, Azúa,* etc. en République dominicaine ainsi que la compilation de toponymes d'origine taïno chez Granberry & Vescelius 2004), transforment les variétés espagnoles de la Caraïbe en une source très précieuse pour la connaissance d'un chapitre de l'histoire linguistique de la région sur lequel les sources écrites ne nous renseignent pas, ou très peu.

3.2. La reconstruction du taïno

Si les travaux qui étudient l'influence du taïno sur l'espagnol (régional ou général) sont légion (cf. Álvarez Nazario 1994, Arrom 2000, pour ne mentionner que quelques ouvrages importants et relativement récents), peu de linguistes se sont intéressés directement à la langue indigène des Grandes Antilles. Seuls Douglas Taylor (surtout 1977), Manuel Álvarez Nazario (1996) et Julian Granberry & Gary S. Vescelius (2004) ont essayé de reconstruire le taïno – avec des résultats pas toujours convaincants, comme on pourrait s'y attendre dans le cas d'une langue disparue il y a plusieurs siècles sans laisser de documents écrits directs. Malheureusement, Taylor (1977), autorité en matière des langues arawaks en Amérique centrale, ne consacre au taïno que quelques pages de son ouvrage canonique sur les langues des Indes occidentales, pour se pencher ensuite avec d'autant plus de diligence sur la description du caraïbe insulaire. En revanche, Álvarez Nazario (1996) prétend pouvoir reconstruire le système linguistique du taïno dans sa totalité, en s'appuyant toutefois sur les descriptions du caraïbe insulaire de Raymond Breton, démarche qui nous semble inappropriée, le taïno et le caraïbe insulaire étant manifestement deux langues différentes qui n'appartenaient pas à la même branche arawak. Finalement, Granberry & Vescelius (2004), malgré leur esprit critique vis-à-vis des sources espagnoles et leur travail méticuleux au niveau de la collecte des données (surtout de toponymes), interprètent souvent mal les formes recueillies dans la documentation ancienne, apparemment par manque de familiarité avec la phonétique de l'espagnol (et, parfois, du français) du XVI^{e} et du XVII^{e} siècle. Nous avons donc considéré nécessaire d'entreprendre un nouvel essai de reconstruction du taïno, dont nous présenterons ici quelques résultats.

Pour tirer un maximum d'informations des sources espagnoles, qui restent malgré tout la base essentielle pour toute investigation portant sur les premières années de la colonisation aux Antilles, nous avons analysé les fragments du taïno à la lumière de quatre disciplines linguistiques différentes : la linguistique amérindienne (surtout les études concernant les langues arawaks modernes), la linguistique structurelle ou reconstruction interne, la linguistique aréale (surtout relative à l'Amérique du Sud) et la typologie ou plutôt les universaux linguistiques. Il est important de signaler dans ce contexte que, malgré cette démarche multidimensionnelle, tous les sous-systèmes de la langue indigène ne peuvent pas être reconstruits avec la même précision. Alors que le système phonologique, composé d'un inventaire restreint d'unités discrètes qui se répètent un grand nombre de fois, peut être décrit même sur la base d'un corpus assez réduit, la reconstruction de la morphologie et de la syntaxe est rendue extrêmement difficile, voire impossible, par le fait que – hormis quelques substantifs qui contiennent des préfixes agglutinés – les expressions complexes et les phrases complètes en taïno sont pratiquement absentes des sources espagnoles. En même temps,

nos connaissances du lexique indigène sont très variables selon le champ sémantique concerné. Le tableau de la langue taïno, qui ressort de notre examen, ressemble donc plus à une carte avec des taches blanches qu'à un portrait fidèle. Toutefois, même s'il n'est pas exhaustif, il permet de se faire une idée de l'organisation de certains sous-systèmes linguistiques et, sur cette base, de corroborer ou de réfuter l'origine taïno de certains mots de l'espagnol, du créole ou du français antillais. Vu l'importance primordiale de la phonologie pour les études étymologiques, nous nous limiterons ici à présenter certains sous-systèmes phonologiques et quelques aspects de la distribution des sons en taïno.

3.2.1. Structure syllabique

Un trait très caractéristique de la famille arawak est sa structure syllabique régulière, réduite à une stricte consécution de consonnes et voyelles (cf. Aikhenvald 1999 : 78, Payne 1991 : 389-90). L'immense majorité des mots documentés dans les sources espagnoles respecte ce modèle (cf. *conuco* 'semailles indiennes'*, haje, hamaca, batata* 'patate douce'*, yuca, yucaba* 'espèce de plante'*, yucaqueque,* etc.), si l'on interprète des suites de voyelles comme des combinaisons entre une voyelle et une semi-consonne (cf. *maiohabao* [majohabawo] 'instrument de musique'). Comme en lokono et guajiro modernes, les syllabes sont généralement ouvertes en taïno, sauf en position finale du mot où elles peuvent être fermées par une consonne nasale, une chuintante ou la semi-consonne [-j] (cf. *cibucán* 'presse à manioc'*, caimán* 'crocodile de l'Amérique'*, mahiz* 'maïs'*, hibiz* 'tamis à manioc'*, macorix* 'étranger'*, batey* 'place centrale d'un village indien'*, ciboney* 'habitant de la partie ouest de l'île d'Hispaniola'*, yarey* 'espèce de palmier').

3.2.2. Vocalisme

Dans les sources coloniales, les cinq graphèmes vocaliques de l'espagnol ‹a, e, i, o, u› sont utilisés pour représenter les voyelles dans les mots taïnos. Cependant, la répartition des graphèmes nous met en garde contre l'hypothèse selon laquelle les systèmes vocaliques étaient identiques dans les deux langues, car les emprunts indigènes présentent de nombreuses alternances graphématiques entre ‹o› et ‹u› dans toutes les positions (cf. *bohío / buhío* 'hutte des indiens', *curí / corí* 'espèce de rongeur des Antilles', *cabuya / caboya* 'corde', *cocuyo / cucuyo / cocoyo* 'luciole', etc.) et, plus sporadiquement et uniquement en syllabe atone, entre ‹e› et ‹i› (cf. *Cibuco / Cebuco* 'toponyme [Hispaniola]' *Cibao / Cebao* 'toponyme [Hispaniola]'). Si le flottement entre ‹e› et ‹i› pourrait encore trouver son explication dans l'espagnol du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, qui, tout comme certaines variétés populaires modernes, hésitait souvent entre les voyelles ouvertes et fermées en syllabe atone (cf. Cano Aguilar 2005 : 598; Lapesa 2008 : 2432ss), la

confusion entre ‹o› et ‹u›, fréquente aussi en syllabe tonique où l'espagnol distinguait clairement entre /o/ et /u/, reflète plutôt une caractéristique générale des langues arawak dont l'immense majorité ne connaît qu'une seule voyelle vélaire (cf. Aikhenvald 1999 : 78 ; Payne 1991 : 476). Nous pouvons donc supposer que le taïno possédait un système vocalique à quatre éléments (/a, e, i, u/), où le degré d'aperture était distinctif dans la série antérieure, mais non pas dans la série postérieure.

Cette conclusion semble, à première vue, peu compatible avec les universaux phonologiques, étant donné que les systèmes vocaliques asymétriques sont assez rares dans les langues du monde (cf. Maddieson 1984 : 141). Toutefois, non seulement une grande partie des langues arawak dispose aujourd'hui du même inventaire de voyelles que celui que nous venons de reconstruire pour le taïno, mais on trouve aussi une grande concentration de langues à système vocalique asymétrique, au-delà des familles linguistiques, justement en Amérique du Sud, terre d'origine des Indiens antillais. Ainsi, les éléments génétiques, universaux et aréologiques viennent se compléter pour donner une image cohérente de l'inventaire vocalique du taïno.

3.2.3. Consonantisme

Presque tous les caractères consonantiques de l'espagnol sont utilisés dans les emprunts indigènes, mais leurs occurrences varient considérablement, probablement en raison des caractéristiques structurelles du taïno.

Les occlusives représentent un cas particulièrement intéressant sous l'angle typologique. Elles montrent une distribution très irrégulière : tandis que les graphèmes représentant les sons [t] et [k] sont abondamment documentés dans les emprunts indigènes (cf., p.ex*., tabonuco* 'espèce d'arbre'*, behique, buhite* 'prêtre indien'*, batey* 'place centrale d'un village indien'*, conuco* 'semailles indiennes', *comején* 'termite', *cotara* 'sandale', *cucubano* 'espèce de luciole', *turey* 'ciel', etc.), le graphème ‹p› n'apparaît que dans cinq mots d'origine antillaise (*hupía* 'esprit des morts' et dérivés, *papaya* 'papaye', *pitahaya* 'fruit du dragon', *copey* 'espèce d'arbre', *pita* 'corde'). On pourrait donc considérer la bilabiale sourde [p] comme une anomalie en taïno, d'autant plus que les chroniqueurs espagnols ne donnent pas ces mots, sauf pour *hupía*, comme originaires des Grandes Antilles de manière explicite. Le taïno semble avoir partagé cette particularité avec le lokono et le guajiro, ses parents les plus proches dans la famille arawak, dans lesquels le son [p] est très rare aujourd'hui et n'a pas existé avant le XVIII^{e} siècle, quand il a été introduit avec des emprunts de l'espagnol et du portugais (cf. en lokono *pero* 'chien' < esp. *perro, polata* 'argent' < esp. *plata, sapato* 'chaussure, sandale' < esp. *zapato*, *kasipara* 'machette' < esp. *espada* ; cf. Pet 1987 : 11; Taylor 1977 : 37).

Pour la série sonore, la tendance est inverse : l'occlusive bilabiale [b] et la dentale [d] sont fréquemment documentées, tandis que l'occlusive vé-

laire [g] ne semble pas avoir existé en taïno. Le graphème ‹g› n'apparaît que dans les combinaisons ‹gu[a, o, u]› et ‹gü[e, i]›, dans des mots comme *guayaba* 'goyave', *güira* 'espèce de citrouille', *nigua* 'insecte, chique', etc., où il est le résidu d'une consonne d'appui que l'espagnol du XVI[e] et du XVII[e] siècle ajoutait à tous les mots commençant par [w-] (cf. Klump 2002 : 81; Román Fernández 1994 : 94).[8] La présence d'une occlusive vélaire dans les mots d'origine antillaise ne remonte donc pas au système phonologique du taïno, mais est la conséquence d'un processus d'adaptation à l'espagnol.

Ces considérations nous amènent à postuler pour le taïno un sous-système occlusif asymétrique, avec deux cases vides :

bilabiales	dentales	vélaires
ø	t	k
b	d	ø

Bien que ce résultat puisse paraître surprenant, les recherches sur les universaux phonologiques semblent appuyer notre interprétation, car les sous-systèmes occlusifs sans /p/ et /g/ sont amplement attestés dans les langues du monde :

> […] if one of the common set of voiceless plosives is absent from a language it is more likely to be /p/ than either /t/ or /k/ ; and if one of the common set of voiced plosives is absent from a language it is more likely to be /g/ than either /b/ or /d/. (Maddieson 2008)

Ce phénomène, décrit par Maddieson sous la dénomination de *missing p* et *missing g*, a probablement une base physiologique (cf. ibidem) et semble être lié à des facteurs génétiques et aréologiques. La plupart des langues arawaks modernes, dont le lokono, appartiennent au groupe *missing g* (cf. Pet 1979 : 323 et les descriptions de langues arawaks dans Ramirez 2001), et l'existence de ce trait en taïno est donc tout à fait plausible. Par contre, son statut de *missing p* semblerait se heurter, à première vue, à quelques problèmes : d'un côte, les langues du groupe *missing p* se répartissent surtout en Afrique équatoriale et en Nouvelle-Guinée et sont assez rares en Amérique ; de l'autre, la combinaison *missing g* et *missing p* (la catégorie *both missing,* selon la terminologie de Maddieson) est hautement marquée sous une perspective universelle : parmi les 567 langues examinées pour le *World Atlas of Language Structures*, seules trois ne possèdent ni /g/ ni /p/. Il est d'autant plus remarquable que le lokono (et très probablement le guajiro) était manifestement une langue *missing p* et *missing g* avant le contact avec les Européens, ce qui montre que ce trait typologique, rarissime dans les langues du

[8] Les formes originales étaient donc */wajaba/, */wira/ et */niwa/. Cf., dans ce contexte, car. ins. *oüallíapa* (langage des femmes selon Breton) 'goyave', et lokono *(i)wira* 'espèce de citrouille', qui conservent la semi-consonne [w].

monde, doit être considéré comme une idiosyncrasie des langues arawak de la branche septentrionale, dont le taïno faisait partie. La rareté universelle du type *both missing* ne remet donc pas en doute le bien-fondé de notre analyse selon laquelle le taïno n'avait que deux occlusives sourdes [t, k] et deux sonores [b, d] mais, bien au contraire, contribue à la confirmer.

Si la reconstruction des occlusives repose en grande partie sur l'interprétation des sources sous un angle typologique, celle des chuintantes doit s'orienter vers la connaissance des évolutions phonétiques de l'espagnol du XV^e^ au XVII^e^ siècle. Pendant cette période, qui coïncide précisément avec la phase de contact de l'espagnol et du taïno, les langues ibériques étaient en train de subir des transformations profondes, qui n'ont pas manqué d'affecter la reproduction des mots indigènes dans les textes coloniaux.

L'ancien espagnol possédait un système fricatif complexe, composé de sept chuintantes, qui se réduisirent successivement à trois en espagnol européen, et à deux dans les variétés américaines :

	alvéo-dentales		palatales	
fricatives	/s̻/ ‹s›, ‹-ss-›	/ż/ ‹-s-›	/ʃ/ ‹x›	/ʒ/, (/ʤ/), ‹gei›, ‹j›
affriquées	/ts/ ‹cei›, ‹ç›	/dz/ ‹z›	/ʧ/ ‹ch›	

Au cours du XV^e^ siècle, les affriquées /ts/ et /dz/ se sont simplifiées en deux fricatives prédorso-dentales /s/ et /z/, qui se sont confondues avec les alvéo-dentales /s̻/ et /ż/ dans le sud de la péninsule Ibérique et en Amérique, et se sont transformées en interdentales en castillan. Après la perte de l'opposition de sonorité au cours du XVI^e^ siècle, les variétés américaines en voie de développement n'ont conservé que /s/, /ʃ/, et l'affriquée /ʧ/ (Lapesa 2008 : 352ss). La complexité et la rapidité de ces évolutions, juste pendant la période qui nous intéresse ici, rend l'interprétation phonétique des graphèmes sibilants extrêmement difficile, surtout parce que les mots taïnos montrent d'importantes alternances graphiques. L'instabilité de la représentation graphématique a induit quelques linguistes, dont Douglas Taylor, à penser que le taïno n'avait qu'une seule chuintante (cf. Taylor 1977 : 22).

Or, si l'on compare soigneusement les variantes graphiques, on constate que les alternances ne se produisent pas de manière arbitraire, mais uniquement au sein du groupe alvéo-dental et palatal, respectivement :

Série alvéo-dentale : ‹z, s, ç, c^{e,i}›	**Série palatale : ‹x, j, g^{e,i}›**
zabana, sabana, çabana ‘savane’ *cazabe, casabe, casabi, caçabi* ‘cassave’ *zemí, semí, cemí* ‘esprit’ *cacique, caçique, cazique, casique* ‘chef indien’ *ciba, siba* ‘pierre’ *guázuma, guáçuma, guasuma* ‘espèce d’arbre’ *guazábara, guaçabara, guazávara, guazzavara* ‘lutte, combat’	*bexuco, bejuco* ‘espèce de liane’ *axí, ají, agí* ‘piment’ *macorix, macoriges* ‘étrangers’ *jagua, xagua* ‘espèce d’arbre’ *jagüey, xagüey* ‘citerne naturelle’ *jaiba, xaiba* ‘espèce de crabe’ *guabiniquinaje, guabiniquinax, guabeniquinax, guaviniquinax, guaminiquinaje* ‘castor des marais, ragondin’

Cette claire distribution entre la série alvéo-dentale et la série palatale démontre que le taïno distinguait systématiquement entre deux chuintantes selon le point d’articulation, alors que la sonorité et le caractère d’affriquée n’étaient pas distinctifs, selon toute probabilité. À partir du XVII^{e} siècle, quand le taïno avait déjà disparu, la chuintante /ʃ/ a déplacé son point d’articulation vers l’arrière pour se transformer en vélaire /x/, en espagnol péninsulaire, et en aspiration /h/ dans les variétés de l’espace caraïbe.

Quelques particularités du système consonantique du taïno méritent encore d’être signalées. Comme une grande partie des langues américaines (cf. Aikhenvald 1999 : 77), le taïno ne connaissait pas les fricatives labiales /f/ et /v/. Le graphème ‹v› doit donc être interprété, selon les conventions articulatoires de l’espagnol, comme [b]. Si le graphème ‹f› apparaît sporadiquement dans les sources coloniales, il indique une articulation aspirée, tout comme le graphème ‹h› (cf., p.ex., *Guanafamí* et *Feyti* pour *Guanahaní* et *Haití* chez Christophe Colomb). L’espagnol du XV^{e} et du XVI^{e} siècle connaissait encore une aspiration dans des emprunts de l’arabe et dans les mots héréditaires dont l’étymon latin commençait par [f-] (cf. *filium* > *hijo*). L’apparition des graphies ‹f› et ‹h› dans les emprunts du taïno ainsi que le témoignage de Pierre Martyr d’Anghiera, qui compare l’articulation du ‹h› dans les mots taïnos avec les aspirations en hébreu et en arabe, indiquent une réalisation fortement aspirée de la fricative [h]. En espagnol moderne, cette aspiration s’est conservée aux Antilles dans des mots comme *hamaca* ‘hamac’, *jobo* (aussi : *hobo*) ‘espèce de fruit, mombin’, *jicaco* ‘espèce de fruit, icaque’, etc., articulés [hamaka], [hoβo] et [hikako], mais [amaka], [oβo] et [ikako] en espagnol standard.

La consonne latérale [l] est très rare dans les mots taïnos. Les sources contiennent quelques doublets avec l’alternance entre [l] et [j] en position initiale et finale, mais aucun mot avec [l] en position intervocalique (cf. *lucayos / yucayos* ‘îles des Bahamas et leurs habitants’, *lirén / llerén* ‘espèce de tubercule comestible’, *batey / batel* ‘place centrale d’un village indien’). Comme les chroniqueurs espagnols attribuent les formes avec [l-] aux parlers taïnos des Bahamas, l’alternance [l] / [j] est probablement un réflexe de la variation diatopique entre les îles.

Voici, pour résumer, le système consonantique du taïno tel qu'il peut être reconstruit à partir des sources espagnoles :

	bilabiales	dentales	palatales	vélaires	laryngales
occlusives sonores	b	d	j		
sourdes		t		k	
fricatives		s	ʃ		h
liquides		r, (l-)			
nasales	m	n		w	

3.3. Le caraïbe insulaire

Nous reproduisons ici le système phonologique du caraïbe insulaire tel qu'il a été reconstruit par Douglas Taylor (cf. 1977 : 29ss) à partir des sources du XVII^e^ siècle, notamment la *Grammaire caraïbe* et le *Dictionnaire caraïbe-françois* de Raymond Breton :

	bilabiales	dentales	palatales	vélaires	laryngales
occlusives sonores	b	(d ?)	j	(g ?)	
sourdes	p	t		k	
aspirées	p^h	t^h		k^h	
fricatives		s~ʃ		w	h
liquides		r, l			
nasales	m	n, (n^h)			

Selon Taylor (1977 : 33), le caraïbe insulaire avait cinq voyelles : /a, e, i, o, u/. Toutefois, l'interprétation des graphies françaises ‹eu, ê› comme /o/ chez Taylor ne nous paraît pas très convaincante. Malheureusement, les limitations d'espace ne nous permettent pas de la soumettre à une discussion approfondie ici, mais il nous semble tout à fait possible de dire que la langue des Petites Antilles ne distinguait pas entre /o/ et /u/, tout comme le taïno et beaucoup d'autres langues arawak.

Sans entrer dans les détails de la reconstruction, nous constatons donc trois différences flagrantes par rapport au système phonologique du taïno. En premier lieu, le caraïbe insulaire distinguait entre deux séries d'occlusives sourdes selon le critère de l'aspiration, tout comme le lokono moderne et d'autres langues arawak de la branche septentrionale (cf. Aikhenvald 1999 : 76-77). Les sources espagnoles restent muettes sur la question de savoir si le taïno faisait la même distinction – si rien n'indique l'existence de consonnes aspirées dans la langue des Grandes Antilles, il n'est toutefois pas exclu qu'elles soient simplement passées inaperçues aux oreilles des chroniqueurs, peu habituées aux sons des langues américaines. Deuxièmement, le caraïbe insulaire distingue entre deux liquides /r/ et /l/ dans toutes les positions, tandis que la consonne latérale /l/ était inexistante en taïno, sauf dans le dialecte *ciboney* (Bahamas, Cuba et la partie ouest de l'île d'Hispaniola), où il apparaît parfois en position initiale du mot. Troisièmement, au contraire du taïno, qui partageait avec le lokono et le guajiro la particularité très rare d'appartenir aux catégories *missing g* et *missing p* en même temps, le caraïbe insulaire possédait probablement deux séries d'occlusives complètes. Cependant, il est difficile de déterminer si [d] et [g] étaient de vrais phonèmes du caraïbe insulaire, ou seulement des variantes de /t/ et /k/. Selon Breton, [d] était rare dans le caraïbe insulaire et pouvait facilement être confondu avec [t][9], et pour les vélaires il donne souvent des formes avec occlusive sourde et sonore comme des variantes interchangeables (cf., par exemple, *inoúcoura / inoúgoura* 'elle est là', *abáichacoua / abáichagoua* 'fouetter' dans le *Dictionnaire françois-caraïbe*). Il est tout à fait possible que le caraïbe insulaire n'ait possédé qu'une seule occlusive vélaire, dont l'articulation flottait, dans les oreilles européennes, entre [k] et [g]. Finalement, selon Taylor, le caraïbe insulaire avait une seule chuintante, qui oscillait entre [s] et [ʃ]. Toutefois, la haute fréquence de la graphie ‹ch› chez Breton même dans les mots d'origine européenne (cf. *bácachou, bácacho* 'vache' < esp. *vacazo* ; *camícha* 'vêtement' < esp. *camisa* ; *cachoúrou* 'rassade, perles de verre' < port. *casulo* ; cf. aussi les variantes *sálou, chálou* 'sel' < esp. *sal* ; cf. Taylor 1977 : 78-79) indiquent que la réalisation [ʃ] était plus courante.

3.4. La reconstruction des langues précolombiennes et les études étymologiques sur les Caraïbes

La connaissance des systèmes phonologiques du taïno et du caraïbe insulaire est un outil précieux pour retracer le développement du lexique du français antillais et des créoles français de la Caraïbe dès les premiers con-

[9] Cf. son commentaire à propos des lemmes *dimíttira* 'espèce d'herbe' et *oüaladli* 'toponyme' : « Voilà tout ce que j'ai trouvé de **d**, et à vrai dire, il se peut faire qu'il n'y en ait point du tout, et qu'ils disent **timíttira**, **oüalatli** […]. » (Breton, *Dictionnaire caraïbe-françois*, p. 96). Cf. aussi Taylor 1977 : 34.

tacts. Elle permet d'attribuer, dans nombre de cas, un emprunt amérindien à une langue indigène précise et d'en reconstruire les chemins d'emprunts même si le mot n'apparaît pas ou assez tard dans la documentation écrite.

En règle générale, on ne peut attribuer une origine taïno à un mot du français ou du créole antillais que s'il correspond à la structure syllabique et phonologique du taïno ou, en cas de non-conformité, s'il y a une raison qui explique l'anormalité. Une origine taïno du mot est d'autant plus probable si les sources espagnoles le donnent comme provenant de « la lengua de los indios » ou bien de « la lengua desta isla [la isla Española] » et s'il existe une forme analogue dans les langues arawak modernes de la branche septentrionale et / ou dans l'espagnol populaire des Grandes Antilles. Souvent les emprunts appartiennent aux champs sémantiques typiques du substrat (flore, faune, réalités du pays).

L'exemple de *goyave* 'fruit des Antilles, psidium gujava' suffira ici à illustrer notre démarche. Il y a apparemment une parenté entre ce mot français et son équivalent espagnol *guyaba*, cité par Las Casas et Oviedo comme un mot de l'île d'Hispaniola. À partir du mot espagnol, nous pouvons reconstruire le terme indien *[wajaba], équivalent de car. ins. *oüallíapa* (terme du langage des femmes selon Breton 1999 [1665]) et lokono *maliaba* (cf. Taylor 1977 : 20)[10].

Guayaba existe en français sous deux formes phonétiquement divergentes : une forme à trois syllabes qui reproduit assez fidèlement le modèle espagnol (*guayabo* [1555, 1568], *guayavo* [1598], *guayaua* [1602]), et une forme abrégée (*gouiave* [1599 ; [1601-1603], *goyave* [1614], *guyaua* [1615], *gouyave* [1645], cf. *FEW* XX, p. 67 ; Brault 1961). Alors que la première forme est documentée surtout dans les traductions françaises d'œuvres portant sur la conquête de l'Amérique, la deuxième apparaît dans des textes écrits directement en français. D'où vient alors la variante *goyave* ?

Selon Arveiller (1963 : 244ss), les marins français auraient emprunté *goyave* directement aux Indiens des Grandes Antilles pendant la deuxième moitié du XVI^{e} siècle, époque où des vaisseaux français commençaient à explorer la région antillaise. C'est ainsi qu'il explique la dernière consonne [v] dans la forme française, car si le terme était entré dans le français par l'intermédiaire de l'espagnol, où la fricative [v] n'existe pas, il aurait dû être enregistré sous la forme **gouiabe* ou encore **gouiabbe* (cf. Arveiller 1963 : 247). Toutefois, les caractéristiques phonologiques du taïno s'opposent à cette interprétation : comme une grande partie des langues amérindiennes et pratiquement toutes les langues arawaks (cf. Aikhenvald 1999 : 77 et les langues décrites dans Ramirez 2001), les langues indigènes antillaises ne connaissaient pas les fricatives labiodentales [v] et [f]. En plus, l'occlusive [g] n'existait pas en taïno.

[10] *Oüallíapa* et *maliaba* contiennent la même racine, combinée avec des préfixes différents.

Il est donc peu probable que les Français aient emprunté *goyave* directement à la langue des Grandes Antilles, ou à une langue arawak ou karib du continent sud-américain, comme König (1939 : 102) l'a proposé. La présence de [v] dans le mot est inexplicable sauf si on l'on admet qu'il a été emprunté par l'intermédiaire de l'espagnol : comme le /b/ en position intervocalique est réalisé de manière fricative en espagnol, il peut facilement être perçu comme [v] par un francophone. Le [g] correspond à la consonne d'appui que l'espagnol du XVI^e^ siècle rajoutait aux mots commençant par [w-], mais comme le groupe [gw-] est rare en français, il a tendance à être réduit à [g-].[11] Que la forme avec [gw-] ait dû exister à un moment donné en français se déduit de la variante *gwayav*, qui existe encore aujourd'hui en Haïti (cf. Valdman 1981). Comme le mot est courant tout aussi bien aux Antilles que dans le français et les créoles de l'Océan Indien, il a dû être bien ancré dans la langue des marins déjà à une date relativement ancienne (cf. Chaudenson 1974 : 612). La forme phonétique de *goyave* et sa distribution géographique témoignent donc du chemin que le terme a pris pour entrer en français.

Par la suite, nous essayerons de retracer l'histoire d'autres mot d'origine amérindienne, en nous appuyant sur les critères phonétiques que nous venons d'exposer.

4. Les emprunts du taïno en français régional et dans les créoles des Antilles

Étant donné que les habitants autochtones des Grandes Antilles ont disparu plusieurs décennies avant la fondation des premières colonies françaises aux Antilles, il est évident que les emprunts du taïno sont généralement entrés dans le français et les créoles antillais par l'intermédiaire de l'espagnol. Cela n'empêche pas qu'ils aient pu prendre des chemins différents, selon les situations diverses dans lesquelles le contact linguistique s'est effectué. Nous proposons de distinguer, en fonction des voies d'entrée, trois catégories d'emprunts au taïno, que nos désignerons comme : 1. les taïnismes savants, 2. les taïnismes du « baragouin » et 3. les taïnismes récents. Même si les frontières entre ces catégories ne sont pas toujours bien délimitées, cette classification a l'avantage de refléter, ne serait-ce que de

[11] Cf., par exemple, d'autres emprunts de l'espagnol comme *Guadalupe*, qui apparaît souvent dans les sources du XVI^e^ siècle sous la forme *Gardeloupe*, ou bien des vieux emprunts tels que *alguacil* > *alguazille* (1581), *alguazil* (1660), mais surtout *argousin* (1520, 1548), *algousan* (1552), *agosille* (1625), *agozzin* (1603), etc. (cf. *FEW* XIX, p. 198). Cf. aussi le terme *gaïac* (< esp. *guayaco*, probablement < taïno */wajako/), documenté sous la forme de *guayac* (1532-1564), *guaiacq* (1544), mais aussi *gaiac* (1558), *gayac* (1579-1771) (cf. *FEW* XX, p. 67).

manière assez globale, les principaux contextes dans lesquels le taïno et les différentes langues européennes sont entrés en contact.

Les taïnismes savants sont entrés en français par voie écrite, à travers les traductions des chroniques sur la découverte et la conquête de l'Amérique. Beaucoup d'entre eux n'ont jamais joui d'une grande vitalité en français, et le petit nombre qui a réussi à faire partie du lexique général du français (cf. *cannibale, cacique*) est connu aujourd'hui aussi bien dans les Antilles qu'en métropole.

Les taïnismes du baragouin ont été empruntés par voie orale. Ils circulaient probablement depuis le XVI^e^ siècle dans la bouche des Français qui croisaient dans les eaux de la Caraïbe et se servaient d'une langue véhiculaire simplifiée, appelée « baragouin » dans les sources françaises, pour communiquer avec les Indiens des Petites Antilles. Avec les marins, les négriers et les colons, les taïnismes du baragouin ont voyagé à travers l'empire colonial français. Aujourd'hui, ils continuent à être utilisés, au moins en partie, non seulement dans le français et les créoles des Antilles, mais aussi dans les parlers créoles de l'Océan Indien. Ils font donc partie du lexique panfrancophone qui a été étudié sous la dénomination de « termes de voyage » (cf. Arveiller 1963) ou « vocabulaire des Isles » (cf. Chaudenson 1974 : 591).

Les taïnismes récents sont entrés dans le français et le créole il y a relativement peu de temps. Ils se limitent aux régions où le français ou bien le créole se trouvent en contact étroit avec l'espagnol, ce qui est le cas particulièrement en Haïti.

Dans la suite de notre contribution, nous illustrerons les trois catégories de taïnismes à l'aide d'exemples concrets. Ce faisant, nous mettrons un accent particulier sur les mots du baragouin, qui nous semblent être les plus emblématiques pour illustrer le rôle du taïno dans l'évolution du français et des créoles antillais.

4.1. Les taïnismes savants

Les taïnismes savants forment la couche la plus ancienne d'emprunts au taïno, voire d'emprunts amérindiens en général, dans la langue française. Ils sont entrés en français par voie écrite à la fin du XV^e^ et pendant la première moitié du XVI^e^ siècle à travers les traductions de témoignages sur la découverte et la conquête de l'Amérique. Sont particulièrement importants dans ce contextes les premières versions françaises des œuvres d'Amerigo Vespucci (*Sensuyt le nouveau monde & navigations faictes par Emeric Vespuce Florentin*, 1515), d'Antonio Pigafetta *(Relation du premier voyage autour du monde par Magellan (1519-21),* 1525) et de Pierre Martyr d'Anghiera (*Extraict ou recueil des iles nouvellement trouvees,* 1533). Une grande partie des taïnismes savants en français ne sont donc pas des em-

prunts directs à l'espagnol, mais sont passés en français par l'intermédiaire d'autres langues, notamment l'italien et le latin.

Si la plupart de ces mots, surtout des termes à caractère technique désignant des réalités spécifiques des contrées récemment découvertes, ont toujours été marginaux en français, quelques-uns font jusqu'aujourd'hui partie du lexique commun, tant en métropole que dans les îles, et sont connus aussi dans de nombreuses autres langues européennes.

Voici quelques exemples de taïnismes savants :

taïno/ espagnol[12]	**français**[13]	**glose**
age, hage	*age* (1515)	'patate douce'
bohío	*boï(o)* (1525)	'hutte des indigènes'
buhite, buhiti	*boïte, buhiti* (1533)	'guérisseur'
cacique	*cacique* (1515)	'chef des Indiens'
caniba	*cannibale* (1515)	'anthropophage'
cazabe	*cassave* (1525)	'galette à base de farine de manioc'
cohoba	*cohoba* (1533)	'plante hallucinogène'
guaicán	*guaican* (1533)	'espèce de poisson'
hamaca	*hamac* (1525)	'hamac'
hobo, hovo	*hovo* (1533)	'prune mombin'
iguana	*iguane* (1533)	'iguane'
macana	*machana* (1533)	'massue des Indiens'
mahiz, maíz	*maïs* (1525)	'maïs'
xagua, jagua	*xagua* (1533)	'espèce d'arbre'
yuca	*yucca* (1533)	'manioc'
cemí, zemí	*zeme, cemi* (1533)	'esprit des Indiens'

La présence de la consonne d'appui ‹g› dans grand nombre de ces mots témoigne de leur origine espagnole, et l'omission du ‹h›, les consonnes géminées ‹cc›, ‹nn› et la graphie ‹ch› pour [k] trahissent le passage par l'italien (ou, respectivement, le latin italianisé de Pierre Martyr d'Anghiera).

Si *cannibale, maïs, hamac, iguane* ou *cacique* sont aujourd'hui courants non seulement dans le français des îles mais aussi dans l'Hexagone et dans d'autres langues européennes, *age, boïte / buhite, cohoba, guaican, xagua, macana* et *zeme / cemi* sont complètement tombés en désuétude, exception faite du discours spécialisé des anthropologues et archéologues. *Hovo, yuca* et *boï(o)*, taïnismes encore très vivants dans l'espagnol caribéen (cf. *hobo / jobo, yuca, bohío*), ont été remplacés en français par d'autres mots d'origine amérindienne, empruntés dans le contexte de la colonisation

[12] Nous donnons ici les formes telles qu'elles apparaissent dans les sources espagnoles.

[13] Date de la première attestation selon Brault 1961 : 130-32 et le *TLF*.

des Petites Antilles (*mombin* < car. ins. *monben*) et de l'Amérique du Sud (*manioc* < tupi *manioch* ; *ajoupa* < tupi *aiupaue*).

Qu'un mot d'origine taïno apparaisse dans la littérature de voyage du XVI^e^ siècle n'exclut évidemment pas qu'il ait été, en même temps, emprunté par voie orale – tout au contraire, nous pouvons supposer que maintes expressions indiennes circulaient déjà dans la bouche des marins et des colons depuis quelque temps avant de passer dans la documentation écrite. C'est le cas de *hamac*, qui conserve encore aujourd'hui aux Antilles l'aspiration initiale propre à l'étymon indien (cf. esp. caribéen *jamaca*, créole haïtien *ramak, ranmak* [aussi : *anmak, amak*], créole guadeloupéen *hanmak*). Comme Arveiller l'a montré dans son étude sur les termes de voyage en français (cf. Arveiller 1963 : 259ss), *hamac* faisait probablement partie du fameux « baragouin ».

Avec *rob* 'espèce d'arbre, spondias mombin', le créole haïtien utilise aujourd'hui encore un équivalent du vieux taïnisme savant *hobo / hovo*, mais le [ʁ] initial, réflexe de la vieille aspiration, dénonce l'origine de ce mot dans la langue parlée. Faute de documentation dans les sources anciennes, il est difficile de retracer son histoire, mais le fait que *rob* soit inconnu dans les Petites Antilles nous amène à penser qu'il ne s'agit pas d'un mot du baragouin, mais d'un emprunt relativement récent de *jobo*, prononcé [hoβo] en espagnol dominicain (cf. Henríquez Ureña 1938 : 96).

4.2. Les taïnismes du baragouin

Si les relations sur les expéditions américaines ont été la première voie d'entrée pour les taïnismes dans le français hexagonal, nous pouvons supposer que le nombre de mots indigènes qui circulaient entre les marins qui parcouraient les mers de l'Amérique espagnole était bien plus élevé que la documentation officielle ne le laisse entrevoir. Bien avant la fondation des premières colonies aux Petites Antilles, les Français croisaient dans l'archipel et entretenaient des relations commerciales avec les Indiens. Les échanges réguliers entre Européens et autochtones n'ont pas manqué de se répercuter sur les pratiques communicatives : les relations et récits de voyages sur les Petites Antilles au XVII^e^ siècle font souvent allusion à une langue véhiculaire, appelée *baragouin, jargon* ou *langage corrompu*, dont les Indiens se servaient pour faire du commerce avec les Européens.

Malheureusement, la documentation sur cette langue véhiculaire reste extrêmement lacunaire. À en croire les auteurs du XVII^e^ siècle, il ne s'agissait ni d'une variante de la langue indienne, ni d'une variété de français ou d'une autre langue européenne déformée dans la bouche des Indiens, mais d'un langage mixte, probablement une espèce de *pidgin*, créée à partir de différentes langues européennes parmi lesquelles l'espagnol semble avoir joué un rôle particulièrement important :

> 1. Les Caraïbes ont un Langage ancien & naturel, & qui leur est tout particulier, comme chaque Nation a le sien. 2. Mais outre cela, ils en ont formé un autre, qui est batard & meslé de plusieurs mots étrangers, par le commerce qu'ils ont eu avec les Européens. Surtout ils ont emprunté beaucoup de mots des Espagnols, par ce que ce sont les premiers Chrétiens qu'ils ayent abordez. 3. Ils se servent toujours entr'eus, de Leur Langage ancien & naturel. 4. Mais lorsqu'ils conversent, ou qu'ils négocient avec les Chrétiens, ils employent leur Langage corrompu. (Rochefort, *Histoire Naturelle et Morale des Iles Antilles de l'Amerique*, 1665, p. 447)

Dans la préface de son *Dictionnaire caraïbe-françois*, Raymond Breton cite quelques mots de ce jargon, en insistant sur le fait qu'ils n'appartiennent pas à la langue caraïbe proprement dite, mais qu'ils sont utilisés exclusivement dans la communication entre Indiens et Français :

> […] je le [le vocabulaire utilisé dans le Dictionnaire] confesse mien, à la réserve des mots de **banaré, manigat, carebet, aioupa, Amac, coüi, mouchache, cacone, coincoin, maron, piknine, boucan, Tortille, pisquet** et **canari,** qui ne sont point mots Sauvages et qui ne viennent point de moi ; ceux qui les lui ont donné [*sic*] les peuvent bien avoir ouï-dire aux Sauvages et aux Français, mais comme un jargon pour se faire entendre et non pas pour un véritable langage Caraïbe. (Breton, *Dictionnaire caraïbe-françois*, 1665, p. vii, mise en relief dans l'original)

Ce passage confirme l'observation de Rochefort selon laquelle le jargon était étymologiquement hybride et contenait un nombre considérable de mots d'origine espagnole : si *banaré* et *canari* sont d'origine caraïbe*, carebet, aioupa, coüi* et *boucan* d'origine tupi, et *coincoin* 'cochon' semble être une onomatopée imitant le cri du cochon[14], *manigat, amac, cacone, maron, tortille* et éventuellement *piknine* (< *pequeño* ?) sont effectivement des mots courants, sous des formes phonétiques légèrement différentes, dans l'espagnol antillais du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle.[15] Toutefois, il est intéressant de noter

[14] Contrairement au français hexagonal moderne, où *coin-coin* évoque le cri du canard, cette onomatopée était utilisée aux Antilles pour désigner le cochon au XVI^e^ siècle. Cf. le témoignage de Rochefort, *Histoire Naturelle et Morale des Iles Antilles et de l'Amérique*, 1665, p. 580 : « Pourceau, *bouïrokou*. Ils le nomment quelquefois aussi, *Coincoin* ». Le mot *bouïrokou* vient de l'espagnol *puerco*.

[15] *Mouchache* est donné comme un mot espagnol par certains auteurs contemporains, par exemple Labat (« On se sert de ce suc [de manioc] pour faire de l'amidon en le faisant dessécher au soleil, où il devient blanc comme la nége, pour lors on l'appelle Mouchache, comme qui diroit enfant de Manioc, car le mot Mouchache qui est Espagnol, signifie un enfant. », p. 385-86). Étant donné que le lien sémantique entre esp. *muchacho* 'enfant' et 'amidon' reste obscur et que le mot espagnol n'est pas documenté dans ce sens-là, cette étymologie ne nous paraît pas très convaincante. Le *FEW* (XXI, 208) classe *mouchache* parmi les mots d'origine inconnue, mais nous y voyons plutôt un lien avec *mussa,* utilisé en anglais de la Jamaïque pour désigner 'a dish made basically of turned meal or flour, with or without other ingredients' (cf. Cassidy / Le Page 2002 : 312), d'autant plus

que si ces mots sont probablement entrés dans le baragouin par l'intermédiaire de l'espagnol, la plupart – notamment *manigat, amac, cacone* et *maron* – ont leur première origine dans la langue indigène des Grandes Antilles, le taïno. Leur histoire illustre de manière exemplaire la complexité des échanges linguistiques dans l'espace antillais – de quoi retracer, à partir de la documentation ancienne et de la reconstruction des systèmes phonologiques du taïno et du caraïbe insulaire, la fascinante histoire de ces mots, qui s'avèreront être de vrais « termes de voyage » (cf. Arveiller 1963).[16]

4.2.1. *Manigat*

L'adjectif *manigat* 'adroit, fort, puissant' est bien documenté dans les textes antillais du XVII[e] siècle. On le trouve fréquemment dans les passages qui incluent des citations directes du jargon utilisé par les Français dans la communication avec les « sauvages » et les « nègres », généralement dans la collocation « mouche manigat » qui laisse penser à une origine espagnole de l'expression (cf. *mouche* < esp. *mucho* 'beaucoup') :

> […] ils [les Caraïbes] […] luy disoient comme par conioüissance [sic!], mouche manigat mon compere. (Bouton, *Relation de l'établissement des français depuis l'an 1635*, 1640, p. 117)

> Davantage, les Caraïbes Catechumans, nouveaux Baptisez, Negres et Indiens Insulaires sont en peine comment sans le parler on peut apprendre des nouvelles de France et d'autres terres : *Est-ce* (disent-ils) *petit papier parler, quand toy luy mire ? Carte France mouche manigat !* (Chevillard, *Les desseins de son Eminence de Richelieu pour l'Amérique*, 1973 [1659], p. 141-142)

Si *manigat* faisait partie du « baragouin », Breton ne laisse planer aucun doute sur le fait que ce n'était pas un mot du caraïbe insulaire proprement dit. Dans son *Dictionnaire caraïbe-françois,* le lexème *manigat* ne figure pas comme lemme, mais uniquement dans les gloses, où il est attribué expressément à la variété de contact que les Français et les Indiens utilisaient pour se faire comprendre :

> Katégati, il fait bien, c'est ce que les Français veulent exprimer quand ils disent aux Sauvages, ou les Sauvages aux Français : lui mouche manigat à abattre du

---

qu'une variante *moussache* avec [s] est courante en français (cf. Telchid 1996 : 123 ; Thibault 2008 : 283-284). Le passage de [s] à [ʃ] s'explique facilement par la préférence pour l'articulation palatale de la chuintante en caraïbe insulaire. Cassidy / Le Page (2002 : 312) attribuent à *mussa(h)* une étymologie africaine, probablement arabe.

[16] Étant donné que l'origine taïno de *hamac* est incontestée et que l'histoire du mot a déjà été analysée de manière détaillée par Arveiller (cf. 1963 : 259ss), nous nous limiterons ici à présenter les mots *cacone, maron* et *manigat*.

> bois, à manier l'aviron, etc.[17] (Breton, *Dictionnaire caraïbe-françois*, 1665, p. 161)

Cependant, au XVII^e^ siècle, *manigat* était apparemment déjà entré dans le lexique du français des îles. Dans sa relation de 1640, Bouton l'utilise comme un mot français, même s'il donne encore une explication pour les lecteurs peu familiers avec le milieu antillais :

> Les Sauuages du païs, & aussi quelques esclaues noirs, sont fort manigats, c'est-à-dire, adroits à la pesche. (Bouton, *Relation de l'établissement des français depuis l'an 1635*, p. 79)

Après l'établissement définitif des Français aux Antilles, le mot est passé du baragouin des marins dans le lexique des missionnaires, où il était utilisé comme épithète de *Dieu* dans le sens de 'tout-puissant' – un indice que les mots du baragouin jouaient un certain rôle dans les stratégies de transculturation employées par les religieux :

> Pour les noirs […] on les enseigne pour l'ordinaire selon la matiere, en cette manière. Toy sçavoir qu'il y a UN DIEV : luy grand Capitou : luy sçavoir tout faire sans autre pour l'ayder : luy donner a tous patates : luy mouche manigat pour tout faire, non point autre comme luy. […] Or Dieu mouche manigat, luy dire en son esprit moiy vouloir monde luy preste miré monde : luy dire, moy vouloir homme luy preste miré homme. (André Chévillard, *Les desseins de son Eminence Richelieu pour l'Amérique*, 1973 [1659], p. 145)

Aujourd'hui, *manigat* semble avoir disparu du français régional et des créoles des Antilles. Il survit cependant dans le nom de famille *Manigat*, répandu, à notre connaissance, uniquement en Haïti[18].

Besada Paisa et les autres commentateurs de la dernière édition du *Dictionnaire caraïbe-français* ont cherché l'origine de *manigat* dans le français du XVI^e^ siècle, en l'attribuant à *manigant* 'manœuvre, ouvrier' (cf. p. 249 ; selon Huguet). Toutefois, dans le contexte du creuset linguistique que représentaient les Antilles pendant la période qui nous intéresse ici, on ne doit pas forcément chercher l'origine du mot dans le français. Dans l'espagnol parlé aux Antilles, il existait déjà au début du XVI^e^ siècle un adjectif phonétiquement semblable, dont la signification était très proche de *manigat* :

> los yndios heran *manícatos,* que quiere desyr esforçados, e que los cristianos no heran nada (*Información de los Jerónimos* [1517], dans Wesch 1993 : 200)

---

[17] Voir aussi : « Kaniratiti, il le fait bien, c'est le mouche Manigat des Iles. » (Breton, *Dictionnaire caraïbe-françois*, 1665, p. 22).

[18] Selon Hilaire (2001 : 158), taïno *manicato* 'vaillant, fort' se conserve aussi dans le mot haïtien *mannigèt* 'sorte de condiment extrait d'une plante' (cf. fr. *maniguette*). Nous ne sommes pas convaincue que cette interprétation soit correcte. Le *TLF* considère *maniguette* comme un emprunt au portugais.

Dans un passage de son *Historia general y natural de las Indias* qui décrit les rites de mariages pratiqués parmi les Taïnos, Fernández de Oviedo nous informe sur l'origine amérindienne de ce mot :

> La gente de la isla de Cuba o Fernandina es semejante a la desta isla Española […] pero en los casamientos son diferentes, porque cuando alguno toma mujer, si es cacique, primero se han con ella todos los caciques que se hallan en la fiesta ; e si es hombre principal el que, ha de ser novio, échense con ella primero todos los principales ; e si el que se casa es plebeyo, todos los plebeyos que a la fiesta vienen, la prueban primero. E después que muchos la han probado, sale ella sacudiendo el brazo, el puño cerrado e alto, diciendo en alta voz : « Manicato, manicato », que quiere decir esforzada o fuerte e de grande ánimo, cuasi loándose que es valerosa e para mucho. (Fernández de Oviedo, *Historia general y natural de las Indias,* II, Lib. XVII, cap. 4, p. 115)

Aujourd'hui encore, le terme survit dans l'espagnol régional de Cuba sous la forme de *manícato* 'courageux, fort' (cf. Wesch 1993 : 200). Non seulement le contexte dans lequel il est cité par Oviedo rend une origine taïno fort probable, mais il existe aussi un équivalent direct en lokono, le parent le plus proche de la langue indigène des Grandes Antilles : *manikatho*, expression complexe que Taylor (1977 : 71) paraphrase par 'she is silent, she says / does nothing'[19]. Déjà en espagnol, le terme semble avoir adopté la signification 'fort, puissant, adroit', qu'il garde encore dans les attestations françaises du XVII^{e} siècle.

Reste à expliquer la forme française avec [g], son inconnu à la langue taïno. On pourrait penser à l'attraction paronymique de *manigant*, mais cela nous semble peu probable face au rôle éminent que, selon les témoignages des auteurs du XVII^{e} siècle, le « baragouin » semble avoir joué dans la diffusion de ce terme. Les Caraïbes insulaires avaient appris ce jargon comme une langue seconde dans leurs interactions avec les Européens, et il est donc tout à fait logique qu'ils le parlaient en l'adaptant à leurs propres habitudes articulatoires. Toutefois, comme on l'a vu ci-dessus, ils avaient tendance à confondre les occlusives vélaires sourde et sonore, ce qui explique parfaitement le passage de [k] > [g] et nous révèle en même temps un détail intéressant sur l'histoire du mot : apparemment, les Français l'ont appris des Indiens des Petites Antilles, et non pas directement des Espagnols.

Un autre mot confirme cette hypothèse : c'est le terme *houragan* 'tempête violente', documenté dans les sources espagnoles sous la forme de *huracán*. Les chroniqueurs espagnols le donnent explicitement comme terme de la langue des Indiens de l'île d'Hispaniola, et il apparaît dans les traductions françaises de leurs œuvres comme un taïnisme savant qui conserve le [-k-] de la forme originale (cf. *huracan* [1553-1579] ; *furacan* [1533],

[19] En plus de la racine *anika* 'parler', on reconnaît dans cette formation les morphèmes *ma-* 'préfixe de négation' et *-tho* 'suffixe de subordination', qui sont tous les deux documentés aussi pour les mots du taïno.

haurachan [1579], *houracan* [1601], *uracan* [1609], cf. *FEW* XX, p. 68 et Arveiller 1963 : 370-71). La forme moderne *ouragan* apparaît une fois au début du XVII^e^ siècle chez Lescarbot et ne gagne du terrain qu'à partir de 1635, dans la documentation écrite aux Petites Antilles (cf. Arveiller 1963 : 373). Nous pouvons donc supposer qu'il circulait déjà dans la bouche des marins, et que ceux-là l'avaient emprunté du « baragouin », indépendamment du fait que *huracán* et formes semblables avaient déjà été employés dans les œuvres savantes.

4.2.2. *Cacone*

L'origine taïno du mot *cacone* se déduit clairement des sources espagnoles du XVI^e^ siècle. Il remonte au terme indigène *cacona*, qui apparaît fréquemment dans la documentation administrative espagnole pour désigner le butin de guerre fait par les Espagnols à l'occasion des incursions militaires contre les Indiens. À partir de la signification 'butin de guerre, récompense', il a développé, dans le contexte colonial, d'autres acceptions. Ainsi, les vivres et les vêtements que les colons espagnols étaient obligés, selon la loi, de laisser aux Indiens en récompense de leur travail étaient appelés *cacona* :

> Yten, que en la cacona que a cada yndio se oviere de dar sea prinçipalmente doss camisas […]. (*Información de los Jerónimos*, 1517, dans Wesch 1993 : 16)

Bientôt, le terme a pu se référer à n'importe quelle chose de valeur, en particulier aux marchandises et babioles qu'on donnait aux Indiens en échange d'or :

> […] éstos que se los pagasen en lo que bastase a comprar de cosillas de Castilla, que los indios llamaban cacona (la media sílaba luenga), que quiere decir galardón. (Las Casas, *Historia*, II, cap. 14, p. 1352)

Il est intéressant de noter que Las Casas, qui écrit pour un public européen, donne une traduction espagnole (*galardón*), alors que *cacona* est utilisé sans aucune explication dans la *Información de los Jerónimos* et d'autres textes administratifs de l'époque. Cela indique qu'au début du XVI^e^ siècle, le terme était déjà bien intégré dans la langue orale et faisait partie du lexique quotidien des fonctionnaires coloniaux et, très probablement, des marins qui faisaient du commerce avec les Indiens. De là, il a dû passer dans la langue des navigateurs et des colons français, car Rochefort et DuTertre le citent un siècle plus tard dans leurs œuvres sur la colonisation des Antilles françaises, avec la même acception de 'marchandise, chose de valeur' :

> Les Caraïbes de la Martinique, apportent fort souvent de ces petis canaris [de oüicou] au quartier des François, qui leur donnent en échange quelques cacones, c'est à dire quelques petiques babioles qui leur plaisent. (Rochefort, *Histoire Naturelle et Morale des Iles Antilles de l'Amerique*, 1665, p. 491)

> Caconnes, c'est-à-dire bijoux : comme leurs Arcs, Flèches, Boutous, Haches, Serpes, et Couteaux. (DuTertre, Jean-Baptiste, 1654, *Histoire générale des isles de S. Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique,* Paris, p. 395)

Reste à déterminer par quelles voies le terme est entré dans le lexique des marins français. Malheureusement, la phonétique du mot ne nous donne aucune piste, car exception faite de la chute de la dernière syllabe, caractéristique des hispanismes en français, le terme conserve parfaitement la forme du modèle espagnol. Toutefois, même si *caconne* ne montre pas l'hésitation caractéristique entre [k] et [g], Breton l'attribue clairement au baragouin antillais. Le terme est cité, en outre, par Rochefort dans le *Vocabulaire caraïbe*[20], ce qui indique qu'il circulait parmi les Caraïbes insulaires, bien que ceux-ci ne l'aient utilisé qu'avec les Français, à en croire Breton. Finalement, la sémantique du mot le prédestine à être employé dans le baragouin, dont la fonction primordiale était de permettre une communication, aussi rudimentaire soit-elle, dans les situations de commerce. Il suffit de regarder les débuts du contact linguistique américano-européen pour comprendre que les mots désignant les marchandises de troc ont été parmi les premiers à être appris dans les rencontres interculturelles, hautement marquées par l'intérêt économique : ainsi, dans le *Diario de a bordo*, Christophe Colomb cite un nombre impressionnant d'équivalents indigènes pour l'or[21], et nous informe, dans l'un des rares passages où il reproduit les paroles des Indiens par le discours direct, que les Taïnos disaient « chuq chuq » (probablement une onomatopée) pour exhorter les Espagnols à troquer des petites cloches, dont ils étaient très friands, contre des marchandises locales (cf. l'article du 26.12.1492, dans Varela 1984 : 99).

Nous pouvons donc supposer que *caconne* est entré dans le français des îles par l'intermédiaire du baragouin. Cela explique aussi pourquoi les significations 'butin de guerre' et 'salaire, récompense' n'ont pas laissé de trace dans la documentation française, malgré leurs nombreuses attestations dans les sources administratives espagnoles.

À première vue, *caconne* semble avoir disparu du français régional et des créoles des Antilles. Toutefois, on trouve encore aujourd'hui en Haïti le mot créole *kakòn*, qui se réfère à une plante de la famille des mimosacées et sa graine (*entada scandens, entada gigas* ; cf. Valdman 1981, Hilaire 2001 : 114). Aux Petites Antilles, la plante et sa graine sont connues, entre autres, sous les noms de *wawa, ti wawa, lyann bèf, cœur de bœuf, cœur de la mer,* et *mabiolo*. Dans les textes français, *kakòn* apparaît parfois sous la forme de

---

[20] « Babioles ou bagatelles en général, *Cacones*. » Cf. Rochefort, *Histoire Naturelle et Morale des Iles Antilles et de l'Amérique*, 1665, p. 579. Au contraire de Breton, Rochefort ne distingue pas entre le baragouin et la langue « caraïbe » proprement dite.

[21] Cf. nuçay, caona, tuob et guanín.

cacorne (cf. Barker / Dardeau 1930 ; Moral 1961 : 160[22]), mais nous croyons que les auteurs ont été trompés par leur conscience étymologique et qu'il s'agit ici d'une généralisation illégitime de la règle selon laquelle la voyelle ouverte [ɔ] en créole correspond au groupe [ɔr] en français. Si l'on prend en considération l'utilisation qu'on fait de cette plante aux Antilles et en Afrique, il est tout à fait plausible que derrière *kakòn / cacorne* se cache le vieux taïnisme du baragouin *cacona / caconne* 'chose de valeur, bijoux' : les graines de l'*entada gigas* flottent assez bien et se propagent par les océans à travers le monde. Elles ont la capacité de germer après avoir passé des années, parfois même des dizaines d'années dans l'eau. C'est pourquoi les Antillais leur attribuent de multiples vertus et les portent en pendentifs pour éloigner les mauvais esprits – d'ou le lien sémantique entre la plante / la graine et la *cacone* dont parlent DuTertre, Rochefort et Breton (Besada Paisa / Troiani 1999 : 244). Comme la coutume de fabriquer des colliers et des talismans avec des graines est répandue aussi en Afrique, elle peut bien avoir existé déjà pendant la période coloniale, d'autant plus qu'une forme analogue *cacoon* (aussi : *cocoon*) 'A climbing shrub, *Entada gigas* […] also its bean' est documenté en Jamaïque depuis 1696 (cf. Cassidy / Le Page 2002 : 88).

Aujourd'hui, le terme est utilisé en Haïti selon une troisième acception pour désigner la rotule du genou (cf. Valdman 1981[23]). Nous supposons que cette extension sémantique s'est effectuée par le biais de l'analogie entre l'os de la rotule et la graine, qui se ressemblent dans leur forme plate et presque triangulaire.

Le terme *cacona / caconne*, à l'origine un élément du plus ancien substrat amérindien de la Caraïbe, a donc accumulé au long de son voyage à travers les variétés linguistiques de l'archipel un grand éventail de significations, très différentes selon les circonstances dans lesquelles le mot a été emprunté et utilisé, et qui reflètent l'histoire turbulente de la région. Si la première acception 'butin de guerre' renvoie directement aux temps de la conquête avec les affrontements militaires entre Indiens et Espagnols, la signification 'récompense, salaire' a évolué dans le système quasi-esclavagiste (*encomienda*) des premières décennies du régime colonial espagnol. C'est dans le contexte des relations commerciales transcaribéennes que le mot est entré dans le baragouin et dans d'autres langues européennes avec le sens de 'babioles' et 'chose de valeur', 'bijoux'. Cette dernière signification s'est spécialisée après l'arrivée des esclaves noirs qui, ayant amené leurs traditions et croyances africaines, utilisaient des graines flottantes comme talismans et les appelaient *caconnes*. À partir de la graine, le mot a été appliqué à

[22] Moral donne *cacorne* comme nom d'une variété de mangue.

[23] Chez Valdman on trouve le lemme *kakòn jenou* 'genou'. Selon les informateurs haïtiens que nous avons consultés, *kakòn* tout seul se réfère à l'os (la partie dure) du genou ou du pied. Cf. aussi *kakounoy* 'genou' (arch.) dans le créole de la Martinique, selon Confiant (2007).

l'ensemble de la plante selon le principe *pars pro toto*. Finalement, et, paraît-il, exclusivement en Haïti, *caconne* a développé la signification de 'rotule' par analogie de forme entre l'os et la graine.

4.2.3. *Mar(r)on*

4.2.3.1. Évolution de *marron* en français

Contrairement à *caconne* et *manigat*, le terme *mar(r)on* 'fugitif', 'sauvage, qui vit dans les bois' a fait carrière dans les créoles et le français des îles. Il existe aujourd'hui non seulement dans tous les créoles de la Caraïbe (y inclus les créoles à base anglaise), mais aussi dans le français et les créoles de l'océan Indien et fait donc partie du « vocabulaire des Isles » (cf. Chaudenson 1974).

Bien que la reconstruction entière de son histoire pose encore de nombreux problèmes, l'étymologie immédiate est claire : *mar(r)on* vient de *cimarrón*, mot que l'espagnol des Grandes Antilles employait déjà au début du XVI^e^ siècle pour désigner les Indiens et esclaves fugitifs, ainsi que les animaux domestiques redevenus sauvages. Comme Breton le signale dans la préface de son *Dictionnaire caraïbe-françois,* le mot faisait partie du baragouin antillais.

Les premières attestations en français remontent également au XVI^e^ siècle, quand *cimarrón* apparaît sporadiquement comme hispanisme savant dans quelques traductions françaises de relations italiennes effectuées en Europe (cf., par exemple, « il vint nouuelles cõme les Cimaroni s'estoyent universellement souleuez » chez Benzoni, cité d'après König 1939 : 10 ; cf. Arveiller 1963 : 334). À partir de la fondation des premières colonies françaises aux Antilles en 1635, le terme commence à être enregistré dans les textes écrits directement en français sur le sol américain, avec le même sens qu'en espagnol, mais sous une forme phonétique déviante : *maron* ou *marron*, avec apocope de la première syllabe. Quelques années plus tard, *mar(r)on* prolifère déjà dans les relations et récits de voyage de Breton, Du Tertre, Bouton, Labat et Rochefort. Tout plaide alors en faveur de l'hypothèse selon laquelle *cimarrón* a connu en français le même destin que *hamac, houragan* et de nombreux autres mots espagnols relatifs à la réalité antillaise : il a été emprunté deux fois, avec des résultats différents – d'abord, en Europe, à travers les traductions des textes savants ; après, directement aux Antilles, dans les interactions entre des individus de nations et langues diverses. Selon Arveiller (1963 : 334-335) et le *TLF, cimarrón* serait dans un premier temps passé de l'espagnol au caraïbe insulaire dans l'acception 'animal domestique redevenu sauvage', pour être emprunté ensuite par le français où il aurait développé la signification de 'esclave fugitif' indépendamment du modèle espagnol. Apparemment, cette interprétation se base sur le *Vocabulaire Caraïbe* de Rochefort :

> Sauvage, *Maron.* Les Caraïbes ne donnent ce nom qu'aus animaus & aus fruits Sauvages. (Rochefort, *Histoire Naturelle et Morale des Iles Antilles de l'Amerique*, 1665, p. 575).

Nous ne savons pas à quel point Rochefort est un informateur crédible pour le caraïbe insulaire – il ne faut pas oublier que pour Breton, autorité en la matière, *marron* est un mot du baragouin, et non pas du « véritable langage Caraïbe ». Mais par rapport à la signification du mot en français, il nous semble que si Rochefort souligne explicitement que les Indiens ne donnaient le nom de *marron* qu'aux animaux et aux fruits, cela indique qu'il était déjà tout à fait courant en français de l'appliquer aussi aux esclaves fugitifs[24]. De même, Breton utilise *marron* dans son *Dictionnaire François-Caraïbe* pour traduire et paraphraser des expressions indiennes qui contiennent la racine 'fuir'[25].

Marron était donc déjà, au milieu du XVII[e] siècle, un mot polysémique qui pouvait désigner les animaux et plantes sauvages (opposées aux animaux domestiqués et aux plantes cultivées), et les êtres humains (surtout les esclaves) en fuite – polysémie qui caractérise encore aujourd'hui ce mot non seulement dans les créoles et les variétés du français des îles, mais aussi dans l'espagnol des Antilles[26]. Nous n'oserions pas décider laquelle de ces acceptions a été la première à être empruntée au français, et nous sommes plutôt encline à considérer la reproduction de la même polysémie dans différentes langues caribéennes comme le résultat de multiples processus de diffusion depuis l'époque coloniale, dont la chronologie ne peut pas être reconstruite avec exactitude. Il n'y a que dans les acceptions fortement idiosyncratiques limitées à certaines langues ou variétés (cf. *mawon* 'maquis' en Haïti, *maroon* 'picknick, excursion to the countryside' à la Trinité etc.) que nous pouvons supposer qu'il s'agit de développements relativement récents.

Reste à expliquer la déformation phonétique. Si le passage de *huracán* à *houragan* ou de *manicato* à *manigat* s'explique parfaitement dans le cadre

---

[24] Rochefort lui-même donne le mot *maron* comme épithète pour les esclaves fugitifs : « […] ils [les esclaves] prennent la fuite, & se sauvent dans les montagnes, où ils menent, comme de pauvres bestes, une vie malheureuse & sauvage, et on les appelle alors Négres Marons, c'est à dire Sauvages. » (p. 342)

[25] Cf. Anoúrouti, *fugitif marron* (p. 22), Mánouronê lómeti, *il ne se rend pas marron (c'est le terme du Pays)* (p. 22) qui contiennent la racine arawak *anoúra* 'fuir' ; cf. aussi toüálicha, *marron, fuyard* (p. 237) , nitoüálicaeátina, *je me méprends, je gagne le bois, je suis marron (mot du pays), je suis en fuite par terre* (p. 195), mot du langage des hommes basés sur la racine karib *tuwa:limbo* 'ceux qui ont fui' (cf. Renault-Lescure 1999 : 300).

[26] Dans l'anglais et les créoles à base anglaise, le terme est rare avant la moitié du XVIII[e] siècle et semble avoir été emprunté surtout dans l'acception 'esclave fugitif'. Il a développé des significations inconnues du français antillais, dont 'hunter of wild cattle in the Caribbean islands' (Jamaïque) et 'picnic, excursion into the countryside' (Trinité). Cf. Cassidy / Le Page 2002 ; Winer 2009.

des habitudes articulatoires des Caraïbes insulaires, la troncation de *cimarrón* reste mystérieuse, surtout parce que les mots à trois syllabes étaient possibles en baragouin (cf. les termes *banaré, manigat* et *ajoupa*, donnés par Breton comme des éléments du jargon). Arveiller (cf. 1963 : 334) l'explique par la particularité du caraïbe insulaire de modifier souvent la première syllabe dans les emprunts aux langues européennes, mais les exemples qu'il donne sont loin d'être convaincants. Non seulement il cite uniquement des cas où le caraïbe insulaire rajoute une troisième syllabe au mot, au lieu d'en enlever une, mais ces modifications peuvent facilement être expliquées à partir des caractéristiques phonétiques des langues arawaks[27] et n'apportent donc rien qui puisse éclairer la chute de la première syllabe dans *mar(r)on*. Quoi qu'il en soit, il paraît raisonnable de chercher l'origine de cette évolution dans le contact linguistique, car on trouve le même genre de réduction syllabique dans d'autres mots arawaks qui circulent dans différentes langues de l'archipel[28].

Si nous ne pouvons donc pas, pour le moment, expliquer la réduction de *cimarrón* à *mar(r)on*, les ressemblances avec le modèle espagnol sur les plans phonétique et sémantique, ainsi que le fait que *cimarrón* soit attesté en espagnol depuis pratiquement le début de la colonisation, sont plus que suffisants pour le considérer comme un hispanisme emprunté et diffusé par le baragouin.

4.2.3.2. Histoire de *cimarrón* en espagnol

L'origine du mot *cimarrón* en espagnol représente un problème encore plus épineux que son évolution en français. Selon la théorie la plus largement acceptée, défendue entre autres par Joan Corominas et José A. Pascual dans leur canonique *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico* (*DECH*), *cimarrón* serait dérivé de *cima* 'sommet de la montagne' à l'aide de *-arrón*, suffixe à valeur augmentative, intensive ou expressive. Le lien sémantique entre le mot *cima* et les Indiens, les esclaves et les animaux fugitifs résiderait dans le fait que les *marrons* vivaient dans les montagnes. C'est la raison pour laquelle, toujours selon Corominas / Pascual, *cimarrón* apparaît dans les textes les plus anciens en tant que synonyme d'adjectifs comme *montaraz*, *cerril* et *cerrero*.

Dans le but de vérifier cette hypothèse, nous avons réexaminé les vieux documents espagnols, avec des résultats assez intéressants. Généralement, la première attestation de *cimarrón* est attribuée à Fernández de

[27] Cf. *kanabire* < *navire*, où la modification résulte de l'agglutination du préfixe attributif *ka-*, très répandu dans les langues arawaks, et *rakabouchou* < *arquebuse* avec une simple métathèse qui permet de garder la structure syllabe régulière.

[28] Cf., par exemple, *marouba* 'simarouba amara, espèce d'arbre' dans le créole de la Trinité, et français / créole antillais (sauf Haïti) *simarouba*, esp. *cimaruba*, lokono *shimarupa*, « caraïbe insulaire » *chimálouba*).

Oviedo (1535), qui l'emploie dans son *Historia* tout aussi bien pour les animaux domestiques échappés et redevenus sauvages (« algunos puercos cimarrones o salvajes, de los cuales hay innumerables en esta isla ») que pour les Indiens révoltés (« topó con un indio cimarrón o bravo que andaba en cueros »). Cependant, si l'on prend en considération non seulement les textes des chroniqueurs et historiens, mais aussi la documentation administrative coloniale, on constate que le terme a déjà été enregistré quelques années plus tôt. Voici quelques-unes des plus anciennes attestations[29] :

> La ysla al presente esta muy pacífica de yndios cimarrones, que vn español sin temor puede andar por ella, por que se han seguido de manera que se han castigado todos los principales dellos; creemos que aviendo de qué dar salario a personas españolas que sigan a estos malos yndios que se alçan, que no se alçarian, y si se alçasen, con aver gente se tomarian luego […]. (*Carta del governador y oficiales reales dando cuenta á S.M. de la situación de la isla [Fernandina]* (1530), dans *Documentos inéditos*, vol. 4, p. 147-148)

> Y en términos de esta ciudad hay otros cimarrones que han hecho y hacen mucho daño, y no hay de donde pagar cuadrillas para perseguiarlos, á menos de darlos por esclavos […]. *Información hecha en Santiago de Cuba por mandato del Teniente y repartidor Manuel de Rojas* (1532), *Documentos inéditos*, vol. 4, p. 254)

> El interrogatorio es, si saben que ha habido muchos indios alzados que han hecho muchas muertes y robos. Que habrá cinco años Gonzalo de Guzmán, gobernador entonces, levantó dos cuadrillas contra dichos indios cimarrones, una á costa de Rojas, con que fueron pacificados. Que un año después se tornaron á alzar otros cimarrones, y Rojas sostuvo tres meses tres cuadrillas de españoles, negros e indios, con que se evitaron muchos daños. (*Información hecha en la ciudad de Santiago por el licenciado Juan Rodríguez Obregón á instancia de Manuel de Rojas* (1533), dans *Documentos inéditos*, vol. 4, p. 307-308)

Contrairement à ce qu'affirment le *TLF* et le *DECH*, les premières attestations de *cimarrón* se réfèrent donc exclusivement aux Indiens fugitifs et non pas aux animaux domestiques.

Bien que le mot *cimarrón* ne fasse son apparition dans les sources écrites que vers 1530, le concept du « marronnage » est beaucoup plus ancien et remonte au tout début de la colonisation (cf. Arrom 2000 : 120-21). Avec l'établissement de l'*encomienda* en 1503, les Indiens évadés deviennent un lieu commun dans la documentation en la matière[30]. Les épithètes le plus souvent utilisées dans les documents de la fin du XV^e^ et des premières

[29] Cf. aussi Arrom 2000.

[30] Cf., par exemple, la mention de « ç^ie^rtos yndios que andavan absentados de los de su rrepartimjento » dans le *Pleito contra Francisco de Solís* (Hispaniola, 1508, cf. Fontanella de Weinberg 1993 : 8) ou des « esclavos que anduvieren huydos de sus amos » dans la *Residencia tomada a los jueces de apelación por Alonso de Zuazo* (Hispaniola, 1517, cf. Opielka 2008 : 108).

décennies du XVI[e] siècle pour désigner les Indiens révoltés sont *alçado, levantado, rebelado, bravo, flechero, fugitivo, de guerra, absentado, vaco*, et *huído*. Ce que ces expressions mettent en relief, c'est le caractère belliqueux des *cimarrones*, plutôt que le fait qu'ils vivent dans les bois et les montagnes[31]. En même temps, nous n'avons pu repérer nulle part des épithètes comme *montaraz*, *cerril* ou *cerrero* qui, selon Corominas / Pascual, auraient été utilisées comme synonymes de *cimarrón* au début de la colonisation. Tout cela semble désavouer le lien entre *cimarrón* et *cima*, de même que la conscience linguistique des fonctionnaires espagnols qui écrivaient occasionnellement ‹simarrón› au lieu de ‹cimarrón› ou ‹çimarrón› et ne faisaient donc pas systématiquement une association entre *cimarrón* et *cima* (cf. Arrom 2000 : 126)[32].

Étant donné que *cimarrón* est né aux Antilles, s'applique d'abord exclusivement aux Indiens et ne peut pas être dérivé de manière convaincante du lexique héréditaire espagnol, il paraît logique de chercher l'origine du mot dans le contact linguistique avec le taïno, hypothèse qui avait déjà été proposée en 1914 par Alfredo Zayas y Alfonso dans sa *Lexicografía antillana*. Effectivement, Fernández de Oviedo donne *cimarrón* comme mot de « la lengua desta isla » – c'est-à-dire du taïno de l'île d'Hispaniola :

> E asimismo, muchos gatos de los domésticos, que se trujeron de Castilla para las casas de morada, se han ido al campo e son innumerables los que hay bravos o cimarrones, que quiere decir, en la lengua desta isla, fugitivos. (Fernández de Oviedo, *Historia general y natural de las Indias,* II, Lib 12, cap. 9)[33]

Le mot a dû être emprunté pendant les premières années de la colonisation et utilisé d'abord uniquement dans les variétés parlées des premiers conquistadors et colons, alors que la documentation écrite, orientée vers le standard, préférait encore des mots castillans tels qu'*alzado, rebelado, bravo* etc. Quand *cimarrón* commence à pénétrer dans la sphère de l'écrit au cours du premier tiers du XVI[e] siècle, il est déjà tellement intégré dans l'espagnol antillais que les fonctionnaires espagnols, auteurs des documents administratifs qui contiennent les premières attestations du terme, ne jugent même pas

---

[31] Si quelques textes font allusion à la montagne comme la demeure privilégiée des *cimarrones*, c'est souvent pour montrer leur condition brute et primitive et le refus de leur part de se soumettre à l'influence « civilisatrice » des Espagnols. Cf. par exemple les passages suivants de la *Interrogación de los Jerónimos* : « son ynclinados a muchos viçios, espiçialmente a estarse en los montes, comiendo arañas e rrayzes de árboles e lagartos e otras cosas suzias » (Wesch 1993 : 119) ; « ynclinados a viçios de luxuria y gula y pereza, y andarse por los montes, donde nunca viesen cristianos no comunicasen con ellos » (Wesch 1993 : 132).

[32] La forme ‹simarrón› est documentée dans une *Real Cédula* de 1531 et dans la *Información de la Isla Española* envoyée à Felipe II (1561).

[33] Vers la fin du XVI[e] siècle, Garcilaso de la Vega « el Inca » le caractérise comme un « vocablo del lenguaje de las Islas de Barlovento » dans son *Historia general del Perú*, cf. Arrom 2000 : 127.

nécessaire de le gloser. Bien évidemment, les chroniqueurs et historiens qui écrivent pour un public européen ne peuvent pas se passer de donner une traduction espagnole (*fugitivo*).

Certes, le [rr] est peu habituel dans un mot arawak, mais il s'agit probablement d'une interférence (par attraction paronymique ou bien par dérivation) avec le suffixe espagnol *-arrón*, qui « confiere al nuevo término una connotación de algo rudo, desproporcionado, desagradable, violento » (cf. Arrom 2000 : 127), connotation tout à fait compatible avec la façon dont les Espagnols percevaient les Indiens fugitifs.

Si le contexte des premières attestations et le témoignage d'Oviedo appuient la théorie d'une origine amérindienne de *cimarrón*, il est assez difficile d'en identifier l'étymon concret. Dans les ouvrages sur les langues arawak que nous avons consultés, nous n'avons pu repérer aucun mot avec le sens de 'fugitif' qui ressemble à *cimarrón* sur le plan phonétique. Face à ce problème, Arrom propose l'explication suivante :

> Si el término es evidentemente de origen taíno […], tal vez deba aventurarme a sugerir una hipótesis (hipótesis, repito) de su posible étimo. Bien pudiera ser que [el término de *cimarrón*] estuviera relacionado con el término arahuaco *símara*, registrado con el significado de "flecha". Si la voz *símara* se modifica con la terminación *-n*, signo del durativo que confiere al lexema el carácter de acción continuada, *símaran* al hispanizarse con transferencia de acento en *simarrón*, daría la idea de flecha en continuo vuelo, escapada de la mano del hombre o, como dice Oviedo, « fugitivo ». (Arrom 2000 : 128)

En effet, de nombreuses langues arawak possèdent un substantif *simara* (ou formes semblables) pour désigner la flèche ou l'arc (cf., par ex., lokono *simara* 'flèche', guajiro *simarabo* 'arc' ; Payne 1991 : 394, Taylor 1977 : 40). Il est documenté aussi pour différentes variétés arawaks parlées dans l'archipel caraïbe aux temps coloniaux (cf. car. ins. *chimála* 'arc' (Breton 1999 [1665] : 80) ; *semaro, symare* 'flèche' et *semarape* 'arc' qui apparaissent dans des listes de mots que Jean de Laet et Robert Dudley & Captain Wyatt ont composées à la fin du XV^e^ siècle sur l'île de la Trinité ; cf. Taylor 1977 : 22-23).

Toutefois, il nous paraît trop osé d'interpréter *cimarrón* comme une métaphore basée sur l'analogie entre l'Indien fugitif et une flèche qui vole. D'une part, la terminaison du mot s'explique aisément par l'agglutination du suffixe espagnol *-arrón,* et on n'a pas besoin de supposer une influence du suffixe duratif *-n* du lokono, dont l'existence en taïno est douteuse. D'autre part, le lien sémantique entre *simara* 'flèche' (éventuellement aussi 'arc') et *cimarrón* 'Indien échappé' devient manifeste dans les épithètes espagnoles *rebelado, bravo, de guerra* et particulièrement *flechero*, qui montrent que les *cimarrones* étaient perçus avant tout comme des Indiens belliqueux et agressifs, ou qui portaient des armes (*flecheros*). Cette interprétation est appuyée par le fait que les Indiens qui travaillaient dans les champs et les mines sans

se rebeller étaient appelés *indios mansos* ou bien *indios de paz,* et les mesures prises par le gouvernement colonial contre les Indiens révoltés étaient décrites sous le terme de *pacificar*.[34] Si la racine arawak *simara* est la base étymologique de *cimarrón* – ce qui n'est bien évidemment, en l'état actuel, qu'une hypothèse –, il s'agit donc, à notre avis, d'un dérivé *simara* + esp. *-arrón*, dont la signification était, dans un premier temps, 'Indien armé'. Comme c'étaient les Indiens belliqueux qui s'échappaient de l'*encomienda* pour vivre dans les bois, le terme a pu développer, par extension métonymique, l'acception 'Indien ou esclave fugitif' et 'sauvage'. Dans ce sens, il a été appliqué déjà au début du XVI^e^ siècle, aux animaux redevenus sauvages et, plus tard, aux plantes improductives, non cultivées, qui ressemblent à une plante utile (cf., par exemple, *patat maron*). Les trois acceptions de *cimarrón* ont toutes été diffusées, probablement à travers le baragouin, dans les langues de l'archipel.

4.3. Les taïnismes récents

Les taïnismes récents sont des termes d'origine indigène qui ne sont entrés dans le français et les créoles des Antilles qu'à une date relativement récente, c'est-à-dire, postérieurement à la Révolution haïtienne en 1804, date après laquelle les liens entre l'ancienne colonie française de Saint-Domingue et les îles francophones au sud de l'archipel se sont brisés. C'est la raison pour laquelle on les trouve surtout en Haïti, ce qui les distingue des taïnismes savants et des mots du baragouin dont la plupart fait partie du « vocabulaire des Isles ». Ce sont généralement des mots courants dans l'espagnol de la République dominicaine, et qui reflètent les différents contextes dans lesquels le créole haïtien et l'espagnol dominicain sont entrés en contact au cours des deux siècles derniers.

L'occupation de la partie espagnole de l'île par des troupes haïtiennes entre 1822 et 1844 représente un évènement clé dans les relations dominicano-haïtiennes, qui n'a pas manqué de laisser des traces dans les deux langues en contact. D'après Moral (1961), le créole a emprunté pendant cette période un certain nombre de mots relatifs à la vie rurale et la répartition des

[34] Les expressions *indios mansos* et *indios de paz* figurent clairement comme antonymes de *(indios) cimarrones* dans les textes espagnols. Cf., en guise d'illustration, le passage suivant d'une lettre écrite à Santiago de Cuba en 1540, adressée au Roi espagnol (*Documentos inéditos*, vol. 6, p. 132) : « […] esta ysla tiene mucha necesidad de seguir los yndios çimarrones que an sido en muertes de cristianos, para que se tomen, porque los yndios mansos que andan en las minas y los negros, visto que los siguen, aseguran, y servirán, y de lo contrario, lo que Dios no quiera, podria acaescer ynconvenientes de juntarse los yndios mansos con los negros y hacerse poderosos contra los españoles […]. » Il est intéressant aussi de noter que la dichotomie *cimarrón – manso*, très répandue pour les Indiens, ne s'applique pas encore aux esclaves noirs.

terres, dont quelques-uns sont d'origine taïno. C'est le cas de *kounouk* 'cabane, hutte'[35], mot très usité en République dominicaine encore aujourd'hui pour se référer à une petite parcelle de terre cultivée par un paysan pauvre. L'origine amérindienne de ce terme est sûre, parce que *conuco* apparaît comme mot taïno dans les plus anciens textes espagnols (dont la *Relación* de Ramón Pané et les *Historias* de Las Casas y Oviedo), et existe aujourd'hui encore en lokono. Toutefois, au cours de son voyage à travers les différentes langues de la Caraïbe, *conuco* a subi consécutivement des réductions sémantiques : dans les langues arawaks, il signifie 'forêt' ou 'montagne' (cf. Pet 1987), mais les chroniqueurs espagnols le glosent par *labranza* 'terre cultivée'. S'il a pu prendre la signification de 'cabane, hutte' en créole haïtien, c'est probablement dû à ce que le *conuco* antillais est généralement doté d'une petite cabane (cf. la définition de Cruz de Jesús 2003 : 103 : « haza labrada en la que habitualmente se plantaba y donde había una choza »).

Au XX^e^ siècle, le créole absorbe des mots espagnols surtout dans le cadre de la migration de travailleurs. Pendant la saison de la récolte de la canne (*zafra*), l'industrie sucrière dominicaine attire de grandes masses de travailleurs haïtiens, qui sont logés dans des campements près des plantations qu'on appelle *bateyes*. Cet hispanisme en créole est originairement un mot de la langue des Indiens d'Hispaniola : en taïno, *batey* se référait à la place centrale d'un village, et au jeu de la pelote que les Indiens pratiquaient à cet endroit :

> […] ante la casa real estaba en todos [los pueblos de los indios] una plaza grande más barrida y más llana, más luenga que cuadrada, que llamaban en la lengua destas islas batey, la penúltima sílaba luenga, que quiere decir el juego de la pelota, porque la jugaban como abajo, si Dios quiere, se dirá. (Las Casas, *Apologética Historia* I, p. 157)

Après la disparition des Indiens, le terme a été employé en espagnol pour désigner les propriétés rurales et agricoles, et spécialement l'espace devant les bâtiments :

> Hoy se denomina así en las fincas rústicas de Cuba, al espacio ocupado por las casas, ya de vivienda, de máquinas, o de cualquiera atención del cultivo o explotación industrial, y al terreno frente a las mismas. (Zayas y Alfonso 1931 : 91)

C'est à partir de cette acception que le mot espagnol *batey* a développé la signification 'campement de travailleurs agricoles', que le créole a empruntée ensuite dans le contexte des échanges de travailleurs entre les deux pays.

---

[35] Moral (1961 : 351) donne une explication quelque peu détaillée : « nom ancien des petits établissements vivriers de la région centrale ; s'emploie encore de nos jours pour désigner, dans certaines villes du centre (Les Gonaïves), les maisons les plus misérables ».

5. Conclusions

Depuis l'époque précolombienne, l'archipel caribéen a été un espace plurilingue. Il existait aux Antilles deux langues indigènes majeures, connues aujourd'hui sous les dénominations de *taïno* et de *caraïbe insulaire.* Chacune de ces langues a laissé des traces dans le lexique du français régional et les créoles français des Antilles, mais dans des circonstances bien différentes. Seul le caraïbe insulaire a pu influencer le français de manière directe, par le contact entre les marins, colons et missionnaires français et les habitants autochtones des Petites Antilles. Le taïno, langue indigène des Grandes Antilles qui a été au centre de notre contribution, avait déjà disparu depuis plusieurs décennies quand, à partir de la fin du XVI^{e} siècle, l'hégémonie espagnole aux Antilles commença à s'effondrer et les Français réussirent à prendre pied à l'île d'Hispaniola et dans la partie sud de l'archipel antillais. Ce n'est donc pas par contact direct, mais par l'intermédiaire de l'espagnol, que des mots du taïno pénétrèrent en français – à travers les écrits sur les découvertes en Amérique, traduites en français au cours du XVI^{e} siècle, et aussi par voie orale, de la bouche des marins qui croisaient dans les eaux caribéennes autour des possessions espagnoles et se servaient du fameux baragouin pour communiquer avec les Indiens des Petites Antilles. À cause de la faible documentation, les mots du baragouin représentent un vrai défi pour les chercheurs en étymologie, car ceux-ci se retrouvent souvent devant la tâche difficile de reconstruire leur origine et leur histoire essentiellement à partir de la forme phonétique. Nous espérons avoir montré que la connaissance des langues antillaises précolombiennes et l'analyse des sources espagnoles peuvent apporter des éléments de réponse importants à la question du rôle des langues indigènes dans la formation du français régional et des créoles des Antilles, même si beaucoup de problèmes attendent encore d'être résolus. Quoi qu'il en soit, cela vaut la peine de faire l'effort d'essayer de retracer la fascinante histoire de ces « termes de voyage » au sens propre du mot, qui sont passés d'île en île et de langue en langue, en subissant, à chaque étape, des transformations qui reflètent les multiples péripéties de l'histoire de la Caraïbe de l'arrivée de Christophe Colomb jusqu'à nos jours.

Références bibliographiques

Aikhenvald, A.Y., 1999. « The Arawak Language Family », *in* : Dixon, R. (éd.), *The Amazonian languages*, Cambridge, Cambridge University Press, 65-106.

Álvarez Nazario, M., 1994. « El arahuaco insular de las Antillas Menores. Su utilidad para el estudio moderno del extinto arahuaco taíno de las Antillas Mayores », *La revista del centro de estudios avanzados de Puerto Rico y el Caribe*, 18, 31-16.

Álvarez Nazario, M., 1996. *Arqueología lingüística. Estudios modernos dirigidos al rescate y reconstrucción del arahuaco taíno*, San Juan (Puerto Rico), Universidad de Puerto Rico.

Arrom, J. J., 2000. « *Cimarrón* : apuntes sobre sus primeras documentaciones y su probable origen », *in* : *Estudios de lexicología antillana*, San Juan de Puerto Rico, Editorial de la Universidad, 117-130.

Arveiller, R., 1963. *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)*, Paris, Éditions d'Artrey.

Besada Paisa, M. / Troiani, D., 1999. « Glossaire français », *in* : Breton, R., 1999 [1665]. *Dictionnaire caraïbe-français. Nouvelle édition sous la responsabilité de Marina Besada Paisa*, Paris, Éd. Karthala, 243-256.

Bollée, A., 1993. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien*, vol. II : *Mots d'origine non-française ou inconnue*, Hamburg, Buske.

Brault, G. J., 1961. « Early hispanisms in French (1500-1550) », *Romance Philology* XV, 129-138.

Breton, R., 1877 [1667]. *Grammaire Caraïbe, composée par le P. Raymond Breton, suivie du Catéchisme Caraïbe, nouvelle édition publiée par L. Adam & Ch. Leclerc*, Paris, Maisonneuve et Cie.

Breton, R., 1978 [1647]. *Relations de l'île de la Guadeloupe*, Basse-Terre, Société d'Histoire de la Guadeloupe.

Breton, R., 1999 [1665]. *Dictionnaire caraïbe-français. Nouvelle édition sous la responsabilité de Marina Besada Paisa*, Paris, Éd. Karthala.

Bouton, J., 1640. *Relation de l'establissement des françois depuis l'an de 1635 en l'isle de Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique, des mœurs des Sauvages de la situation et des autres singularites de l'isle*, Paris, Sébastien Cramoisy.

Cano Aguilar, R., 2005. *Historia de la lengua española*, Barcelona, Ariel.

Cassá, R., 1992. *Los Indios de las Antillas*, Madrid, MAPFRE.

Cassidy, F. G. / Le Page, R.B., 2002. *Dictionary of Jamaican English*, Barbados.

Chaudenson, R., 1974. *Le lexique du parler créole de la Réunion,* Paris, Champion.

Chevillard, A., 1973 [1659]. *Les desseins de son Eminence de Richelieu pour l'Amérique. Reproduction de l'édition de 1659,* Basse-Terre, Société d'Histoire de la Guadeloupe.

Confiant, R., 2007. *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury, Guyane, Ibis Rouge Éditions.

Corominas, J. P. / Pascual, J. A., 1980-1991. *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico (DECH)*, Madrid, Gredos.

Cruz de Jesús, D., 2003. *Los indigenismos en el español de Puerto Rico. Apreciaciones sobre su historia y vigencia*, San Juan (Puerto Rico), Ed. Plaza Mayor.

Fernández Oviedo y Valdés, Gonzalo de, 1959 [1535]. *Historia general y natural de las Indias. Edición y estudio preliminar de Juan Pérez de Tudela Bueso*, 3 vols., Madrid, Atlas.

Friederici, Georg, 1960. *Amerikanistisches Wörterbuch und Hilfswörterbuch für den Amerikanisten : deutsch, spanisch, englisch*, Hamburg, Cram, de Gruyter & Co.

Fontanella de Weinberg, M. B., 1993. *Documentos para la historia lingüística de Hispanoamérica : siglos XVI a XVIII*, Madrid, Real Academia Española.

Fouchard, Jean, 1988. *Langue et littérature des aborigènes d'Ayti*, Port-au-Prince, Henri Deschamps.

Granberry, J. / Vescelius, G. S., 2004. *Languages of the pre-Columbian Antilles*, Tuscaloosa, University of Alabama Press.

Hilaire, J., 2001. *Lexicréole : identification des sources lexicales*, Fribourg, Edikreyòl.

Henríquez Ureña, P., 1938. *Para la historia de los indigenismos*, Buenos Aires, Universidad de Buenos Aires.

Klump, A., 2002. *Historische Aspekte der spanischen Sprache in Santo Domingo (16. und 17. Jahrhundert)*, Frankfurt am Main, Lang.

König, K., 1939. *Überseeische Wörter im Französischen*, Halle, Niemeyer.

Lapesa, R., 2008. *Historia de la lengua española*, Madrid, Gredos.

López Morales, H., 1990. « Penetración de indigenismos antillanos en el español del siglo XVI », *in* : *I Simposio de Filología Iberoamericana. (Sevilla, 26 al 30 de marzo de 1990)*, Zaragoza, Libros Pórtico, 137-150.

Las Casas, Bartolomé de, 1994. *Historia de las Indias. Edición de Miguel Angel Medina, Jesús Angel Barreda & Isacio Pérez Fernández*, 3 vols., Madrid, Alianza Editorial.

Ludwig, R. / Montbrand, D. / Poullet, H. / Telchid, S., 2002. *Dictionnaire Créole-Français (Guadeloupe), avec un abrégé de grammaire créole, un lexique français / créole, les comparaisons courantes, les locutions et plus de 1000 proverbes*, Maisonneuve, Servedit / Éditions Jasor.

Maddieson, I., 1984. *Patterns of sounds*, Cambridge, Cambridge University Press.

Maddieson, I., 2008. « Voicing and Gaps in Plosive Systems », *in* : Haspelmath, M. / Dryer, M. / Gil, D. (éds.), *The World Atlas of Language Structures Online*, München, www.wals.info.

Moral, P., 1961. *Le paysan haïtien : étude sur la vie rurale en Haïti*, Paris, G.P. Maisonneuve & Larose.

Morínigo, M. A. / Morínigo Vázquez Prego, M. A., 1998. *Nuevo diccionario de americanismos e indigenismos*, Buenos Aires, Ed. Claridad.

Opielka, I., 2008. *Residencia tomada a los jueces de apelación, por Alonso de Zuazo, Hispaniola, 1517. Partielle kommentierte Edition, diskurstraditionelle und grapho-phonologische Aspekte*, Frankfurt am Main, Peter Lang.

Payne, D. L., 1991. « A Classification of Maipuran (Arawakan) Languages Based on Shared Lexical Retentions », *in* : Pullum, G. K. / Derbyshire, D. C. (éds.), *Handbook of Amazonian languages*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter, 355-500.

Pet, W., 1987. *Lokono Dian, the Arawak language of Suriname. A sketch of its grammatical structure and lexicon*, Ph.D. thesis, Cornell University.

Ramirez, H., 2001. *Línguas arawak da Amazônia setentrional. Comparação e descrição*, Manaus, Editora da Universidade do Amazonas.

Real Academia de la Historia (éd.), 1888. *Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y organización de las antiguas posesiones españolas de ultramar*, vol. 4, Madrid, Est. tipográfico « Sucesores de Rivadeneyra ».

Renault-Lescure, O., 1999. « Glossaire ethnolinguistique », *in* : Breton, R., 1999 [1665]. *Dictionnaire caraïbe-français. Nouvelle édition sous la responsabilité de Marina Besada Paisa*, Paris, Éd. Karthala, 267-301.

Rochefort, C., 1665. *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique. Enrichie d'un grand nombre de belles Figures en taille douce, des Places & des Raretez les plus considerables, qui y sont décrites. Avec un Vocabulaire Caraïbe*, Rotterdam, Arnout Leers.

Román Fernández, M., 1994. *El español dominicano en el siglo XVIII. Análisis lingüístico de la historia de la conquista de la Isla Española de Sto. Domingo de L. J. Peguero,* València, Universitat.

Rouse, I., 1992. *The tainos. Rise & decline of the people who greeted Columbus*, New Haven, London, Yale University Press.

Taylor, D., 1977. *Languages of the West Indies*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.

Thibault, A., 2008. « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », *in* : A. Thibault (coord.), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, Bruxelles, De Boeck / Duculot, 227-314.

Valdman, Albert, 1981. *Haitian Creole-English-French Dictionary*, Bloomington, Indiana University.

Varela, Consuelo (éd.), 1984. *Textos y documentos completos. Relaciones de viajes, cartas y memoriales de Cristóbal Colón. Edición, prólogo y notas de Consuelo Varela*, Madrid, Alianza.

Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig / Bonn / Bâle, Schroeder / Klopp / Teubner / Helbing & Lichtenhahn / Zbinden.

Wesch, A., 1993. *Kommentierte Edition und linguistische Untersuchung der Información de los Jerónimos. (Santo Domingo 1517) ; mit Editionen der Ordenanzas para el tratamiento de los Indios (Leyes de Burgos, Burgos*), Tübingen, Narr.

Winer, L., 2009. *Dictionary of the English / Creole of Trinidad & Tobago*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press.

Zayas y Alfonso, A., 1931. *Lexicografía antillana : diccionario de voces usadas por los aborígenes de las Antillas Mayores y de algunas de las Menores y consideraciones acerca de su significado y de su formación*, Habana, Tipogr. Molina.

B. Les diatopismes antillais dans le discours littéraire

Inka Wissner
ATILF - CNRS / Université Nancy 2

Le français à la Dominique dans le discours romanesque : reconstruction linguistique ou construction discursive ?[1]

1. Introduction

Pour des raisons sociolinguistiques multiples, l'usage linguistique à la Dominique ne semble pas (encore ?) doté en Europe d'une représentation collective figée. Si l'on analyse cet usage à travers sa réalisation dans la littérature romanesque – qui se fonde en bonne partie sur des idées qui sont présumées largement partagées avec les lecteurs visés – il est fructueux de se demander comment il est rendu dans le discours, chez des écrivains endogènes et, à plus forte raison, exogènes.

La représentation littéraire du créole et du français aux Antilles françaises dans le roman endogène a déjà été décrite ailleurs (p.ex. Hazaël-Massieux 1988, 1989) : la littérature écrite dans les différentes îles des Petites Antilles « ne vise plus à être une représentation fidèle de l'oral », mais est un mode d'expression nouveau (*ib*., 302). Et de nombreux écrivains y partagent désormais le désir d'afficher une spécificité littéraire (Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux 1996, 678).

Qu'en est-il de la mise en scène de la particularité linguistique de la Dominique ? Comme exemple de la littérature contemporaine, j'ai dépouillé un roman réaliste et populaire non pas dominiquais, mais franco-français : *Notre-Dame des Caraïbes*, publié chez R. Laffont (2000). Son auteur, Y. Viollier, s'adresse à des lecteurs surtout métropolitains en racontant l'histoire d'un prêtre français en mission à la Dominique.

Quels sont les particularismes utilisés qui relèvent de l'usage à la Dominique ? À qui sont-ils attribués, et que signifie cette attribution ? Sont-ils commentés dans le discours – à l'aide de mises en relief qui attirent l'attention sur l'usage endogène, français ou créole ? On répondra ici à ces questions en alliant les approches de la linguistique différentielle, de la sociolinguistique et de l'analyse du discours.

[1] Tous mes remerciements s'adressent à André Thibault, pour ses corrections et enrichissements du texte, ainsi qu'à la diatopicienne France Lagueunière, qui en a relu une version antérieure, et qui a apporté des renseignements éclairants pour la locution *marcher sur un seul pied* (v. Annexe).

2. La situation linguistique contemporaine à la Dominique

Le roman dépouillé porte sur la Dominique – et non pas sur la République Dominicaine (ou *Saint-Domingue*, dans les Grandes Antilles).

Il s'agit bien ici de cet état des Petites Antilles du nom de *Commonwealth de Dominique* (DM), indépendant depuis 1978, où vivent environ 69 000 habitants (chiffre de 2005) – les Dominiquais – sur une surface de quelque 750 kilomètres carrés (Niddrie / Momsen 2010, 910).

Cet archipel situé entre la Guadeloupe et la Martinique est une ancienne colonie britannique au passé colonial turbulent. Plusieurs colonies anglaises et françaises s'y sont succédé du XVII^e^ au début du XIX^e^ siècles, à la suite des Espagnols. C'est Chr. Colomb qui l'avait baptisée *Domingo* (devenu chez les Anglais *Dominica*) lors de sa découverte un dimanche, le trois novembre 1493 (Niddrie / Momsen 2010, 910).

L'île a initialement été peuplée par des Indiens Arawak, puis par des Indiens Karibs venus du continent (Nord du Venezuela) (Niddrie / Momsen 2010, 910). Au XIX^e^ siècle, elle a aussi accueilli de nombreux esclaves des îles voisines (Martinique et Guadeloupe), où l'esclavagisme a été aboli plus tardivement (Leclerc 2010 s.p.).

> La population actuelle, principalement d'origine africaine, compte également des Européens, des Syriens et des Indiens Karibs. La Dominique est la seule île où vit encore un groupe autonome relativement important de Karibs […], désormais souvent métis, viv[a]nt pour la plupart dans une réserve créée en 1903. [Niddrie / Momsen 2010, 910]

La Dominique est Membre de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) depuis 1997, puis de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Elle se rapproche davantage des pays ayant le français en partage, en raison d'une volonté politique et de l'intérêt des Dominiquais (Magloire-Akpa 2010, 8)[2].

Il y a en outre une volonté d'instaurer le français comme seconde langue officielle (Magloire-Akpa 1989, 26 ; p.ex. Garraway-Pestaina 2010). Cette ambition témoigne du prestige dont jouit le français à la Dominique, mais aussi d'une situation d'insécurité linguistique d'une communauté qui est entourée d'îles francophones. Dans ce « pays multilingue » (Magloire-Akpa 2010, 5),

---

[2] La politique étrangère octroie aussi désormais une place importante à l'Amérique Latine (surtout Cuba et Venezuela), une partie des jeunes Dominiquais faisant leurs études sur le continent. L'espagnol devient aussi un 'moyen de communication' dans le nord de l'île, habité par des immigrés de la République Dominicaine (Magloire-Akpa 2010, 5).

> [l]'anglais est la langue officielle, mais le créole français est couramment parlé, et la langue originelle des Karibs est encore utilisée par endroits. [Niddrie / Momsen 2010, 910]

Selon d'autres sources, le 'caraïbe' ou 'caribe' (de la famille arawak) est cependant considéré comme éteint (Lerclerc 2010 s.p.).

Pour ce qui est de l'anglais, il est en effet la langue officielle et la langue dominante de l'administration, des médias et du système politique, scolaire et juridique (Magloire-Akpa 2010, 5). La langue maternelle ou seconde majoritaire est cependant le créole à base lexicale française : le 'patwa' ou 'kwéyol' (*ib*., 6)[3]. Ce dernier joue le rôle de langue véhiculaire principale, assumé en partie aussi par l'anglais dominiquais (*ib.*, 6), ainsi que par un créole à base lexicale anglaise : le 'kokoy', langue maternelle ou seconde de quelque 8000 Dominiquais originaires de villages du nord-est de l'île, en perte de vitalité (*ib*., 7).

Pour ce qui est du français, en dépit de la très forte influence de la colonisation française sur l'île – dont témoigne aussi le domaine des noms propres (v. Annexe) – il s'agit d'une langue de culture apprise aujourd'hui par la plupart à l'école. Contrairement à l'évolution aux Antilles françaises, le français n'a pas pu s'imposer comme langue véhiculaire du milieu modeste depuis l'époque de la colonisation[4].

Le nombre exact des locuteurs de français est délicat à établir. On compterait sur l'île « une cinquantaine de francophones » seulement, selon Leclerc (2010 s.p.)[5]. Un récent ouvrage d'introduction à la francophonie fait au contraire figurer la Dominique parmi les pays « où le français est langue d'usage mais sans statut officiel », au même titre que l'île antillaise Sainte-Lucie, le Maghreb et la Mauritanie (Sanaker / Holter / Skattum ^{2}2006 s.p. carte, sans source ni description détaillée).

L'usage d'un français diatopiquement marqué à la Dominique est aussi confirmé au milieu du XX^{e} siècle par les précisions de Taylor (1963), qui décrit prioritairement le vocabulaire créole à base lexicale française sur cette île (v. Annexe s.v. *canari* et *morne*).

---

[3] Aux Antilles, le créole « est à 90% au moins constitué d'éléments empruntés au lexique français, et ceci dès l'origine » (Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux 1996, 675).

[4] Sa transmission a cependant pu se faire dans certains milieux, comme celui des religieux, les missionnaires français (qui étaient parmi les premiers Européens à s'installer dans l'île au début du XVII^{e} siècle) entretenant des contacts quotidiens avec les habitants autochtones.

[5] En l'absence de précisions sur l'emploi du substantif *francophone*, ce chiffre est relatif. Renvoie-t-il au nombre de franco-français, de locuteurs de français langue première ou utilisant le français dans le contexte familial, ou de francophones communément appelés 'réels' pour avoir eu au moins six ans de scolarisation en français, par exemple ?

Si de nos jours, le français est peu utilisé activement dans les échanges quotidiens de la plupart des Dominiquais, sa maîtrise passive est renforcée par l'usage dominant du créole à base lexicale française, et aussi par une volonté politique éducative, par les échanges avec les îles françaises voisines (Magloire-Akpa 2010, 8 et 1989, 25), ainsi que par l'accès aux médias de ces dernières :

> Tous les médias écrits (*The New Chronicle*, *The Tropical Star*, etc.) paraissent en anglais à la Dominique. La radio et la télévision d'État diffuse [*sic*] également en anglais […]. Des stations de radio et de télévision transmettent de nombreux programmes en créole. Beaucoup de Dominiquais choisissent [cependant] des fréquences guadeloupéennes et martiniquaises en français ou en créole. La télévision des DOM français, surtout RFO émettant en français, est facilement accessible. [Leclerc 2010 s.p.]

Les habitants de la Dominique sont aussi confrontés à l'usage du français à travers le Net (même si celui-ci doit être incomparablement moins utilisé qu'en Europe) : on y trouve entre autres des forums où des Dominiquais échangent en langue française. L'article récent de S. Magloire-Akpa de la Dominique apporte des éclaircissements intéressants sur la situation du français sur l'île :

> Le français reste pour la plupart des Dominiquais une langue étrangère, bien qu'elle soit parlée couramment par un faible pourcentage de la population, notamment des professeurs de français, des Français, d'autres francophones qui résident à la Dominique, des Dominiquais qui ont fait leurs études dans un pays francophone, certains fonctionnaires et les petits commerçants qui font du commerce avec les îles voisines de la Guadeloupe et de la Martinique. [Magloire-Akpa 2010, 5]

La correspondante nationale auprès de l'OIF précise :

> On dénombre, à la Dominique, trois groupes dont l'apport est déterminant dans l'expansion du français. / D'abord il y a des francophones qui œuvrent dans des domaines variés surtout dans le secteur privé. / Le deuxième groupe est celui des Dominiquais qui, pour des raisons multiples, ont étudié le français soit à la Dominique, soit dans des universités étrangères et qui en font usage dans le cadre de leur profession. Ce sont en particulier les professeurs de français des différentes écoles de la Dominique, des employés de la fonction publique et du secteur privé. / Enfin, la proximité des îles françaises de la Guadeloupe et de la Martinique engendre des courants d'échanges de tous ordres, qui contribuent non seulement à enraciner bien davantage le kwéyol, mais également à faire acquérir le français surtout aux musiciens, pêcheurs et petits commerçants. [Magloire-Akpa 2010, 8]

On ajoutera cependant que l'auteure est politiquement engagée, et ne s'appuie pas sur des enquêtes de type sociolinguistique, mais bien sur des observations de première main, sur le terrain.

Pour ce qui est de la transmission du français à l'école, « [s]elon les statistiques de juin 2004, quelque 25% des élèves dominiquais suivraient un enseignement en français langue seconde » (Leclerc 2010 s.p.). Le français est enseigné dans toutes les écoles secondaires mais, depuis 2010, aussi dans les écoles primaires (Magloire-Akpa 2010, 8 ; aussi s.a. 2010 s.p.).

L'enseignement du français est assumé par des Dominiquais qui ont étudié la langue française aux Antilles et parfois au Canada ou en France (Colaire-Didier 2010, 13). Cette situation contribue à une diffusion du français dans une large part de la nouvelle génération des Dominiquais. En présence d'une formation locale des enseignants de français, il est probable que le changement en cours contribue aussi à la stabilisation d'une norme propre du français à la Dominique.

> [En somme,] l'usage de la langue française est très restreint, surtout au niveau officiel. Toutefois, il faut souligner le fait que le français s'impose, de plus en plus, en tant que langue de communication et de travail dans certains milieux. [Magloire-Akpa 2010, 8]

Loin d'être la langue de la majorité des Dominiquais dans les échanges quotidiens, le français représente donc actuellement une langue étrangère, mais aussi de prestige, et secondairement une des langues de communication dans certains milieux – par exemple clérical, éducatif, culturel et commercial.

3. Le corpus primaire

Avant de proposer une analyse différentielle et sociopragmatique de l'usage linguistique à la Dominique tel qu'il se manifeste dans le discours romanesque – ici dans le roman métropolitain *Notre-Dame des Caraïbes* (v. § 3-4 et Annexe) – il est nécessaire de contextualiser le corpus primaire, afin de fournir une interprétation adaptée de la mise en scène de la variation linguistique qu'il offre.

3.1. La mise en scène d'éléments diatopiquement marqués dans le discours romanesque

Dans un roman métropolitain, on pourrait s'attendre à une 'représentation artificielle' de l'usage linguistique antillais, en argumentant qu'elle est le produit de locuteurs exogènes qui veulent apporter une 'couleur locale', une 'touche d'exotisme', et ne connaissent pas suffisamment l'usage qu'ils mettent en scène, puisant donc dans des idées reçues, bref, dans ce qui est (jugé) emblématique pour les Européens.

D'un point de vue discursivo-pragmatique, les études menées dans la lignée de l'analyse du discours littéraire montrent que la notion romantique

de ‘couleur locale’ – qui implique que l’écrivain, comparé à un peintre, essaie de ‘représenter un monde réel, qui est extérieur au roman’ – ne suffit plus aujourd’hui pour rendre compte de la complexité du processus de création dans le genre du discours romanesque.

Et si selon une conception post-romantique, le discours littéraire est jugé être un artifice langagier, c’est parce qu’il est comparé à un usage oral qui serait, lui, la manifestation par excellence de la langue (Maingueneau 2004, 10-27 et 154sq. pour une critique). On dispose cependant désormais des travaux de la théorie de l’énonciation et des représentations collectives ainsi que de l’analyse du discours littéraire, qui proposent une conception actualisée de la construction discursive dans le genre discursif romanesque (Adam 2004 ; Amossy / Herschberg Pierrot 1997 ; Maingueneau 2004, ^{3}2005).

Si l’on considère le roman en tant que genre de discours, des manifestations littéraires de la variation linguistique, y inclus diatopique, représentent des éléments d’une *construction* de l’œuvre – et non pas d’une ‘représentation’ d’usages qui lui seraient extérieurs (Wissner 2010, 77).

En outre, du point de vue énonciativo-discursif, cette *construction discursive* ne ‘mime’ pas simplement la variété qu’elle évoque, mais la *transcende* (Maingueneau 2004, 199 et 202), par son jeu artistique des relations entre les variétés linguistiques (*ib.*, 146). Comme l’a déjà pertinemment formulé Bakhtine, le romancier réaliste n’envisage d’ailleurs pas, a priori, « une reproduction linguistique […] exacte et complète de l’empirisme des langages étrangers qu’il introduit » (1978, 182).

Les procédés d’écriture varient en outre d’un roman à l’autre, ainsi que selon les auteurs, les mouvements littéraires, les époques, et les aires culturelles. Si l’on prend l’exemple de *Notre-Dame des Caraïbes*, ce roman dû à un écrivain de l’Ouest de la France (Vendée) – loin d’être représentatif de la littérature en France – s’intègre dans un mouvement réaliste grand public, comme ceux d’autres membres de la (Nouvelle) École de Brive tels que Gilbert Bordes et Claude Michelet. Les publications de cette ‘École’ se situent au sein de l’institution littéraire moins proche du pôle ‘académique’, que du pôle ‘populaire’ (Cloonan / Postel 1995, 922sq.).

A priori, les normes littéraires dominantes en vigueur excluent tout élément jugé ‘étranger’, avec ou sans marquage explicite, y inclus les diatopismes d’une langue standardisée, en particulier ceux qui ne pallient pas une carence de la langue générale. Leur emploi mesuré relève cependant bien des conventions de la littérature régionale et populaire depuis environ un siècle et demi (Wissner 2010, 76-78).

En effet, dans la littérature contemporaine à orientation réaliste, la mise en scène de variétés linguistiques, y inclus diatopiques, se soumet à, et perpétue, les lois générales du discours – de modalité, d’informativité et d’exhaustivité (cf. Maingueneau ^{3}2005, 101-111) – mais aussi des conventions stylistiques selon lesquelles l’emploi d’éléments diatopiquement mar-

qués est jugé convenable. Dans le mouvement d'appartenance d'Y. Viollier, on peut ramener ces dernières aux critères esthétiques d'authenticité, d'intelligibilité, d'expressivité, de rhétoricité, de vraisemblance, de simplicité et de sélection (Wissner 2010, 78-84).

Lors de la création littéraire, et donc de l'emploi de diatopismes, l'écrivain devance nécessairement dans son discours les attentes et les représentations collectives des co-énonciateurs auxquels il s'adresse – comme tout énonciateur. En raison de la situation de distance communicative qui caractérise l'énonciation dans ce cadre particulier, l'univers de sens qu'il crée est construit à l'aide d'éléments que l'écrivain présuppose connus par les lecteurs qu'il vise, mais aussi – puisque l'on se trouve dans la sphère d'énonciations à visée artistique – à l'aide d'éléments qu'il juge originaux, mais actualisables.

Dans un roman donné qui porte sur la Dominique comme *Notre-Dame des Caraïbes*, on peut donc à juste titre se demander si le langage mis en scène est emblématique de la région – sous-entendu : pour la communauté d'appartenance de l'écrivain et/ou pour ses lecteurs (visés ou effectifs). Ou pourrait-il appartenir à une convention littéraire ? Il serait alors mis en scène parce qu'il a été utilisé dans un autre texte littéraire auquel l'écrivain souhaite faire référence, créant un réseau de rappel et d'interdiscursivité (cf. pour ce terme Maingueneau ^{2}2005, 41 ; Adam 2004, 85-87). On se demandera donc si les particularismes identifiés dans mon corpus sont emblématiques, conventionnels, ou s'ils sont mis en scène pour d'autres raisons.

Du point de vue variationniste, un roman réaliste localisé aux Antilles qui est rédigé par un locuteur franco-français peut donc être exploité dans une visée différentielle si l'on prend les mesures de prudence philologiques nécessaires. On s'intéressera ici au lexique – qu'un locuteur exogène attentif peut être présumé capable de relever, en dehors d'éventuels problèmes de coupures des éléments de la chaîne énonciative. On traitera cependant des emplois collocatifs avec prudence (v. p.ex. *tiyich* en Annexe), et on laissera a priori de côté des particularismes morphosyntaxiques et phonético-graphiques.

3.2. Un roman et son auteur dans les sillons du réalisme : une approche particulière

Qu'en est-il de la construction discursive littéraire qui ne mime pas, mais cherche à transcender l'usage linguistique dominiquais dans *Notre-Dame des Caraïbes* d'Y. Viollier (2000) ? Sur quelle expérience sa mise en scène se fonde-t-elle ?

Pour préparer ses romans, Y. Viollier s'inspire exclusivement de faits réels, va à la rencontre des personnes qui lui servent d'inspiration pour les personnages, les interroge pour comprendre leur façon de vivre, et du même coup observe leur langage (Wissner 2010, 63). L'écrivain a préparé le roman

ici étudié en 1998 lorsqu'il était à la recherche de la dimension aventurière qui a marqué sa région, la Vendée, choisissant le thème des missions de l'ordre des Pères de Chavagnes (Viollier 2010).

Au niveau du paradiscours du roman, on apprend qu'il est dédié au père Suaudeau [p. 7], et l'écrivain remercie les pères de Chavagnes rencontrés à la maison mère de Chavagnes-en-Paillers (Vendée), ainsi que les pères qu'il a rencontrés à la Dominique [p. 381].

Pour la description narrative des personnages, du paysage et des coutumes, le romancier confirme s'être inspiré de ce qu'il a appris sur l'île de la Dominique, où il a été accueilli en juillet 1998 pendant trois semaines par des pères de Chavagnes qui y étaient installés de longue date (Viollier 2010). L'ordre vendéen excerce une activité missionnaire aux Antilles depuis 1872 : d'abord à la Dominique, puis aussi à Sainte-Lucie, en Martinique et enfin à Trinidad (D. Rézeau 2008, 217).

L'histoire du héros, un jeune prêtre vendéen parti à la Dominique en 1945, est plus précisément basée sur le témoignage de pères de Chavagnes désormais à la retraite (Viollier 2010). Revenus depuis peu à la maison mère de leur ordre, les cléricaux ont rapporté au romancier la vie d'un missionnaire vendéen du début du XX^{e} siècle, dont il a aussi pu consulter la correspondance, préservée au sein de sa famille d'origine en Vendée (*ib*.).

Ces lettres du jeune père vendéen (1878-1908), qui a vécu à la Dominique de 1904 à 1908, ont été premièrement publiées en 1927 (D. Rézeau 2008, 217), puis rééditées dans un récent volume de la revue *Recherches vendéennes* : *Missionnaires vendéens aux quatre coins du monde* (Suaudeau 2008).

La comparaison du roman et de la correspondance montre que – mis à part la localisation du récit au milieu et non pas au début du XX^{e} siècle – l'écrivain s'est très directement inspiré de la vie de ce dernier, et a largement repris les noms propres, tels que *Vieille Case* ou *Notre-Dame de la Soie* (cf. Suaudeau 2008, 239 [1905] ; v. aussi ici § 4.1), mais aussi des particularismes de langue – antillais comme *case* (cf. *ib*., p.ex. 241 [1905] et Annexe), ou vendéens, tel que *rabotin* (cf. *ib*., 228 [1904] et Annexe s.v. *trace* note 42).

Le sujet abordé par le romancier est bien caractéristique de l'histoire de la Vendée, et fait aussi penser à la précieuse monographie *De la Vendée aux Caraïbes* (Rézeau / Rézeau 1995), qui porte sur le journal d'un missionnaire vendéen contemporain du précédent : le père Massé, également parti aux Petites Antilles – mais alors dans le dernier tiers du XIX^{e} siècle, à Trinidad, plus au sud que la Dominique (à proximité du Venezuela)[6].

[6] Si le père Massé continue à être célèbre en Vendée, l'étude élaborée sur la base de correspondances préservées dans les Archives des Pères de Chavagnes n'était pas connue du romancier Y. Viollier, ni l'existence des archives elles-mêmes (Viollier 2010).

Pour ce qui est d'Y. Viollier, il a noté lors de son séjour à la Dominique les antillanismes qu'il remarquait sur un calepin au fur et à mesure qu'il découvrait l'île, et dont il n'a retenu qu'un très petit nombre dans le roman (Viollier 2010) – suite à une sélection ciblée (v. § 3.1). À ses dires, il a recueilli à la fois des passages 'créoles proprement dits', qu'il ne comprenait pas sans traductions ultérieures, et des 'éléments du créole', qui lui semblaient « plus chargés émotionnellement » (implicitement : que l'usage général), et qu'il avait relevés 'en français' lors des échanges quotidiens : des missionnaires surtout (entre eux ainsi qu'avec leurs paroissiens), mais aussi d'autres personnes qu'il rencontrait tels que le chauffeur de ces derniers (*ib*.). Il a aussi entendu l'usage du français dans des lieux publics comme sur le marché (*ib*.) – où le français a en effet désormais une petite place dans les échanges des commerçants (v. § 2).

Interrogé au sujet de la situation linguistique à la Dominique, l'auteur pense instantanément au 'créole' à base (lexicale) française, qui est majoritaire dans l'usage quotidien entre les autochtones (*ib*.). Il a aussi observé l'emploi de l'anglais et du français, surtout dans la capitale, et en particulier dans les échanges commerciaux et dans l'interaction avec des étrangers ; il ajoute cependant que dans la pratique, à ses oreilles, 'les trois langues s'entremêlent' (*ib*.). Suite à ma question portant sur la façon dont les Dominiquais s'y prennent selon lui pour maîtriser le français, il ajoute que les vecteurs principaux lui semblent être les missionnaires, mais aussi l'école (*ib*.).

Selon le témoignage d'Y. Viollier, les pères de Chavagnes – une douzaine sur l'île dans les années quatre-vingt-dix – utilisaient certes le créole avec les Dominiquais (suite à un apprentissage par contact), mais aussi le français, y inclus pour lire la messe, même si certains paroissiens avaient des difficultés de compréhension (*ib*.)[7].

Depuis le début du XXI^{e} siècle, les pères de Chavagnes seraient cependant recrutés sur place (*ib*.). Ce changement ne manquera pas d'avoir un impact sur la diffusion du français hexagonal, plus précisement de l'Ouest de la France.

---

[7] Les cléricaux vendéens ont également été à l'origine de l'introduction de plats et de coutumes alimentaires qui sont caractéristiques de l'Ouest hexagonal : Y. Viollier a vu préparer un plat traditionnel de haricots pour des fêtes de village auxquels participaient des Dominiquais de tout âge (2010), et le père Suaudeau raconte dans ses lettres qu'il sème des pois dans son jardin (Suaudeau 2008, 238) et « a fait des bottereaux » (*ib*. 239 [1905]).
Il désigne ainsi ces beignets « qui gonfle[nt] en cuisant dans l'huile bouillante, traditionnel[s] du Mardi-Gras » (cf. Rézeau 2003, 53). Le diatopisme relève d'une aire compacte de l'Ouest de la France, au Nord et au Sud de la Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée [nord-est], Deux-Sèvres et Vienne [sporadique]), ailleurs connus sous les noms de *foutimasson* (Vendée) ou *bugne* (dans le Lyonnais) (*ib*. ; v. aussi *id*. 1984, 69).

Lors de la préparation de son roman, l'écrivain français a nécessairement rencontré des difficultés de transcription des passages en créole. Après avoir opté pour une graphie personnelle dans ses calepins, il s'est appuyé pour le roman sur la graphie normalisée d'un dictionnaire créole martiniquais : le *Dictionnaire élémentaire français-créole* de Pierre Pinalie (1992).

Il a recouru à cet ouvrage pour utiliser une graphie largement lisible, parfois pour correctement intégrer les mots qu'il avait notés dans des phrases (c.-à-d. pour identifier leur fonctionnement syntagmatique et collocatif), et pour respecter les constructions créoles, en consultant la grammaire contenue dans le dictionnaire (Viollier 2010).

L'interférence de cet ouvrage martiniquais dans la mise en scène romanesque du créole dominiquais exige des mesures adaptées. Les antillanismes étudiés en profondeur et dotés d'articles dictionnairiques (v. Annexe) excluent par conséquent les extraits qui sont présentés comme relevant du créole. Cette approche permet en même temps d'analyser la représentation discursive que propose le roman *Notre-Dame des Caraïbes* de l'usage contemporain du français à la Dominique.

4. *Notre-Dame des Caraïbes* : une analyse différentielle et sociopragmatique

Comment les résultats des enquêtes du romancier se manifestent-ils dans le discours romanesque ? Quelle mise en scène propose-t-il de l'usage linguistique à la Dominique, en particulier du français ?

4.1. « La côte sous le vent » : un extrait

Dans le roman dépouillé, de 380 pages, 280 sont consacrées à la description de la vie à la Dominique, vue par un jeune missionnaire vendéen dans l'après-guerre.

Avant d'entreprendre une analyse différentielle et sociopragmatique approfondie des particularismes qui sont présentés comme français dans le discours (v. Annexe), je propose d'analyser un bref extrait afin d'illustrer comment les antillanismes sont intégrés dans le roman dépouillé, ainsi que l'approche que j'ai élaborée pour leur analyse discursive et sociopragmatique[8].

Je propose d'identifier d'abord les éléments qui sont diatopiquement marqués et relèvent de l'usage aux Antilles (v. aussi Annexe), puis d'interpréter ce que leur distribution discursive et leurs mises en relief méta-

[8] Cette approche s'appuie sur un paradigme d'analyse élaboré ailleurs sur la base des avancées de la sociolinguistique historique, de la lexicographie différentielle et de l'analyse du discours littéraire (Wissner 2010, 71-104).

linguistiques disent obliquement sur leur statut et leur fonctionnement pragmatique (aussi Annexe rubr. Pragm.).

On abordera pour cela le premier passage dans lequel le romancier utilise des particularismes antillais – abstraction faite de l'emploi (environ une dizaine de pages auparavant) de *galerie* s.f., désignant un type de véranda, et du nom de lieu *Vieille Case*, qui inclut le particularisme de très large extension *case* s.f.[9].

Le dit passage, dans un chapitre intitulé « La côte sous le vent », décrit comment le missionnaire vendéen, qui vient de se voir accorder la charge d'une paroisse par l'évêque à Roseau, découvre l'île au départ de la capitale :

> L'évêque avait embrassé Donatien. Des religieuses le saluaient de la **galerie** de l'évêché. Il prit le pas à côté de Hugo [son guide]. / C'était l'heure où les paysans descendent de leur montagne pour gagner le marché. Des femmes aux pieds nus se suivaient en colonne sur le trottoir, un régime de bananes sur la tête, un panier plein de carottes et de choux, un sac rempli de cocos. Elles marchaient **depuis le chant du pipirite**, avant le jour. Elles avaient descendu des **ravines** fraîches, gravi des chemins de **morne**. [… *suit une description des femmes et des hommes*] L'arrivée d'une nouvelle cloche dans l'île [transportée par Hugo et Donatien] était reçue comme un don de Dieu. Une femme demanda à Donatien : / – Mon **pè**, où tu emportes la jolie cloche ? / – À La Soie. / – **Tonne** [*sic*] **dso**, à La Soie, **mèsi bon Dié** (Tonnerre de sort, merci bon Dieu !) / Ils franchirent le pont sur la rivière à la sortie de la ville. Hugo pria le père de monter s'asseoir sur le banc. […] [p. 126sq.]

L'extrait affiche quatre particularismes qui sont aussi d'usage en français aux Antilles :

– deux particularismes sémantiques : *galerie* s.f., partagé avec les autres îles des Petites Antilles, ainsi qu'avec Haïti, la Louisiane et le Canada, et l'antillanisme emblématique *ravine* s.f., probablement un 'mot des Isles' (pour ce concept, v. Chaudenson 1974, 591-632).

– un particularisme phraséologique, *depuis le chant du pipirite* loc. adv., qui semble caractéristique des Antilles, et

– un particularisme lexématique, *morne* s.m., qui a probablement été répandu (lui aussi) par les voyageurs et les marins à l'époque coloniale, et appartient au 'vocabulaire des Isles' (v. Annexe).

Suivent deux particularismes phonético-graphiques :

– l'amuïssement du /r/ en position postvocalique, d'abord en fin de mot – dans *pè* s.m. [appellatif en s'adressant au missionnaire] (fr. de réf.

[9] Pour une description linguistique des particularismes mentionnés au cours de l'article, on se reportera au lexique en fin d'article (Annexe) ; seuls les particularismes phonético-graphiques et morphosyntaxiques ainsi que des faits de créole sont commentés dans le texte ou en notes infrapaginales.

père) et dans *tonne [*sic*] dso* loc. interj. à valeur de jurons (fr. de réf. *tonnerre de sort*), puis devant consonne – dans *mèsi* (fr. de réf. *merci*)[10], et

– la réalisation non-arrondie de la voyelle mi-fermée [ø] dans *Dié* (fr. de réf. *Dieu*)[11].

Qu'est-ce qu'on observe en termes sociopragmatiques au niveau de la mise en scène discursive ?

On identifie d'abord une répartition nette des particularismes dans les unités du discours – entre le discours citant, attribué au narrateur, qui est ici extradiégétique, et le discours cité, qui est attribué à des personnages dominiquais : les particularismes phonético-graphiques sont attribués au discours d'une locutrice autochtone, alors que les particularismes lexicaux figurent dans le discours citant.

Ensuite, on observe une répartition remarquable des mises en relief métalinguistiques : les particularismes lexicaux ne sont ni marqués ni glosés – tout comme le premier particularisme phonético-graphique isolé (*pè*).

Par là, les diatopismes sémantiques – *galerie* et *ravine* – peuvent passer inaperçus auprès du lecteur. Ils n'entravent pas la compréhension si le lecteur s'appuie sur le cotexte – tout comme pour le particularisme lexématique *morne*.

Lors de l'emploi du particularisme phraséologique – *depuis le chant du pipirite* – l'accessibilité du passage est également assurée, par la proposition hyperonymique *avant le jour* qui suit (et qui ne représente pas une glose proprement dite) ; le discours sous-entend en outre que le lecteur attentif – familier avec les Antilles ou non – devinera bien que le 'pipirite' est un oiseau qui chante le matin.

Contrairement aux emplois ci-dessus, le passage qui est présenté avec une graphie divergente est suivi entre parenthèses d'une traduction, plus précisément de l'équivalent en français (en graphie normative).

L'analyse de la répartition discursive des antillanismes et de leurs mises en relief permet d'interpréter les fonctions pragmatiques des différents particularismes si l'on tient compte des renseignements cotextuels, situationnels et paradiscursifs qui sont disponibles.

Compte tenu de l'orientation littéraire d'Y. Viollier ainsi que de sa technique d'enquête (v. § 3.2), tous les emplois d'antillanismes ont une fonction dominante, qui est d'assurer l'authenticité du discours – en accord avec son ambition d'objectivité, selon une position personnelle et collective liée

---

[10] Pour les réalisations fort diverses du /r/ aux Antilles, v. notamment les travaux de Pustka (p.ex. 2007 et ici-même).

[11] V. Ludwig *et al.* (1990), qui relève les noms composés *bondyé* et *mondyé* pour le créole à la Guadeloupe. Il s'agit d'une réalisation qui est largement attestée, en français (v. p.ex. Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux 1996, 672 pour *pèp* [fr. de réf. *peuple*] aux Petites Antilles), et en créole (p.ex. Barbotin 1995, 177 > Tourneux / Barbotin 2008, 318 *pléré* [fr. de réf. *pleurer*] à Marie-Galante).

aux conventions esthétiques en vigueur (v. § 3.1). Les quatre particularismes lexicaux affichent en outre une fonction référentielle commune, et ne sont pas explicitement présentés comme antillais, ni comme obscurs pour les lecteurs visés (v. ci-dessus) – mais comme les termes adéquats et légitimes de la langue française, par leur intégration dans le discours citant sans aucune mise en relief (v. aussi § 4.2).

Contrairement à l'emploi des particularismes *galerie*, *morne* et *ravine*, l'emploi du particularisme phraséologique sert en outre à relever la poésie et donc l'expressivité du discours – puisqu'il permet des associations avec les domaines musical et ornithologique, vu les sèmes /+ chant/ et /+ oiseau/ qu'il transporte.

Pour ce qui est des éléments en graphie créolisante, le choix graphique dans le premier passage qui est attribué au discours cité (*pè*) vise à mettre en scène un trait de l'usage parlé d'une Antillaise. Ce trait, un des plus fréquents dans le corpus primaire, renvoie au diatopisme le plus saillant du français parlé aux Antilles pour les Français métropolitains, comme ceci a été observé lors de différentes enquêtes aux Antilles françaises (Pustka 2007, 110). Au niveau narratif du roman dépouillé, sa mise en scène ne vise pourtant ni à présenter ce trait comme inadéquat, ni à le caricaturer – mais à relever l'authenticité et l'expressivité du discours. On reviendra plus tard sur un éventuel décalage entre buts visés et effets obtenus (v. § 5).

Le second extrait à graphie particulière affiche les mêmes fonctions que l'emploi de *pè*. La valeur d'expressivité est en outre renforcée par l'accumulation de particularismes phonético-graphiques, et par leur emploi dans une exclamation.

La traduction qui suit vise ici à assurer l'accessibilité des propos rapportés, mais aussi et surtout à attirer l'attention des lecteurs visés sur l'usage endogène à la Dominique, et à présenter les énoncés comme étrangers, implicitement comme créoles. C'est en fait seulement cinq pages plus loin que le lecteur apprend que les habitants échangent entre eux en 'créole', et que celui-ci est inaccessible au missionnaire vendéen [pp. 132, 133].

Le second phénomène de prononciation – ici l'absence de la voyelle antérieure arrondie /ø/ – est également un signe de reconnaissance des locuteurs aux Antilles françaises, où il appartient au créole et au français et a donné lieu à diverses caricatures (cf. Pustka 2007, 115).

Pour ce qui est des fonctions pragmatiques partagées par les antillanismes relevés dans le bref passage analysé, ils ont – outre leur fonction d'authentification du discours – le but de rendre plus efficace l'accès des lecteurs visés à l'univers dominiquais puisque c'est dans ce passage clé que le personnage principal découvre l'île. On peut parler ici d'une fonction commune, phatique (pour la terminologie, v. Wissner 2010, 591sq.).

Si l'on confronte l'analyse discursive de cet extrait aux autres emplois de particularismes endogènes dans les 280 pages qui portent sur la Dominique, on observe que le roman signale obliquement la présence sur l'île de

trois variétés de langue : l'anglais, le créole (à base lexicale française) et le français (diatopiquement marqué) (v. aussi § 2).

Le discours littéraire fournit en effet des indices qui permettent de déterminer si les particularismes sont présentés comme appartenant au français ou au créole.

Dans le roman dépouillé, les antillanismes lexicaux qui sont attribués au créole figurent en italiques et/ou avec une graphie créolisante, alors suivis entre parenthèses d'une glose : une proposition équivalente en français – comme ceci est le cas dans l'extrait analysé ci-dessus.

Pour leur part, les antillanismes phonético-graphiques (et parfois morphosyntaxiques) se manifestent dans le discours à travers une graphie divergente de la norme, soit dans un extrait qui est présenté entièrement en graphie créolisante, soit dans un discours qui est présenté comme français.

Les particularismes qui sont présentés comme relevant du français endogène ne sont, quant à eux, jamais suivis d'une traduction entre parenthèses, et apparaissent sans marquage typographique ni graphie créolisante (v. cependant des emplois comme *bakwa* s.m. et *kimbwazè* s.m., en Annexe).

On ne retient pas ici comme critère décisif la présence ou non d'un commentaire qui associerait des usages particuliers au créole. Par élément de 'créole' ou 'créolisme', l'écrivain peut aussi désigner des particularismes du français (v. § 3.2) : le métalangage utilisé dans le roman est à interpréter avec prudence[12].

4.2. Les particularismes dominiquais dans *Notre-Dame des Caraïbes*

Que montre l'analyse discursive et sociopragmatique de l'ensemble des particularismes antillais qui sont utilisés dans le roman dépouillé ?

Pour un ensemble d'un peu plus de quarante antillanismes, les faits lexicaux qui sont présentés comme relevant du français sont au nombre de vingt-et-un (v. Annexe). Leur analyse quantitative montre qu'ils affichent des fréquences variables, allant d'une seule attestation, pour huit emplois (*dachine* s., *kimbwazè* s.m., *Marigot* n.pr., *ti bolonm* loc. nom., *ti bray* loc. nom., *ti moun* loc. nom., *tiyich* loc. nom., *zougoun* adj.), à une centaine

[12] Au niveau du métadiscours romanesque, la distinction entre créole et français à la Dominique est en effet effacée une fois lorsque Y. Viollier intègre le diatopisme *bakwa* dans le discours français, d'abord dans le discours citant du narrateur, puis dans le discours cité d'un guide autochtone et d'un missionnaire français, tout en lui attribuant l'étiquette de 'créole' : « – Comment dis-tu en créole ? lui demanda Donatien. / – Bakwa. » [p. 150 ; aussi Annexe].
Au contraire, un autre emploi – la locution verbale *marcher sur un seul pied* – est présenté comme relevant à la fois du français et du créole par un choix graphique ciblé (v. Annexe).

d'attestations partagées par les trois diatopismes les plus fréquents (*case* s.f., *galerie* s.f. et *morne* s.m.), dont le premier concentre 47 attestations[13].

Ces particularismes, analysés en détail en Annexe, relèvent de champs sémantiques divers, en particulier des domaines de la famille – comme les lexies synonymiques *ti bolonm* et *ti bray* – et de l'homme dans son identité et dans son apparence – comme *bakwa* s.m., *bétjé* s. et *kimbwazè* s.m. D'autres appartiennent aux champs de l'habitation et des ustensiles domestiques (*case* s.f., *canari* s.m., *galerie* s.f.), de l'alimentation (*dachine* s.), de la faune (*pipirite* s.m.), et de la géologie et de l'environnement (*morne* s.m., *ravine* s.f., *trace* s.f.). Ils peuvent aussi être difficiles à classer (*au pipirite chantant* loc. adv., *marcher sur un seul pied* loc. verb.). S'y ajoutent deux noms propres – le surnom *Ti Pilon* et le nom de lieu *Marigot* – outre la composition de noms de lieux à partir des diatopismes légitimes et de large extension *case* et *morne* (v. Annexe).

L'analyse de ces antillanismes dans le roman dépouillé montre *primo* que loin d'être cantonnés dans le discours cité d'autochtones, ils sont aussi attribués au discours du narrateur et, pour moins d'un cinquième seulement, au discours cité de personnages ; ces derniers ont en outre des profils sociolinguistiques divers, et incluent les missionnaires vendéens. Seuls deux antillanismes apparaissent surtout dans le discours cité : *(ti) punch* (huit attestations, contre trois dans le discours citant) et le surnom fréquent *Ti Pilon*. Parmi les autres appellatifs, seulement neuf apparaissent dans le discours cité, chacun une fois (*bétjé* s.m., *canari* s.m., *case* s.f., *manawa* s., *marcher sur un seul pied* loc. verb., *Marigot* n.pr., *tiyich* loc. nom., *trace* s.f., *zougoun* adj.). Trois hapax (*ti bolonm*, *ti bray* et *ti moun*) figurent dans le discours indirect libre qui est intégré dans le discours citant, mais sont implicitement attribués au discours collectif de femmes antillaises (v. Annexe).

On observe *secundo* que la plupart des antillanismes sont (aussi) employés sans mise en relief, c'est-à-dire seize d'un ensemble de vingt-et-un – et ce plus d'une centaine de fois[14] : *bakwa* s.m., *bétjé* s., *canari* s.m., *case* s.f., *dachine* s., *depuis le chant du pipirite* loc. adv., *kimbwazè* s.m., *Marigot* n.pr., *punch* s.m., *ravine* s.f., *ti bolonm, ti bray, ti moun* et *tiyich* loc. nom., *trace* s.f. et *zougoun* adj.

Tertio, toutes les mises en relief métalinguistiques d'antillanismes sont de nature descriptive, et en accompagnent sept seulement : *au pipirite chantant* synt. adv., *bakwa* s.m., *canari* s.m., *manawa* s., *marcher sur un seul pied* loc. verb., *Ti Pilon* n.pr. et *trace* s.f.

---

[13] Ne sont pas comptées ici les occurrences assez fréquentes du surnom *Ti Pilon* et de *galerie*, ni de *case* et *morne* dans des noms propres.

[14] À 73 attestations s'ajoutent de nombreux emplois non comptés de *galerie* s.f., du surnom *Ti Pilon*, et de *case* s.f. et *morne* s.m. lorsqu'ils figurent dans des noms propres (v. Annexe).

Ces observations, en particulier la dernière, indiquent que les antillanismes qui sont présentés comme relevant du français sont tous considérés comme appartenant à l'usage normatif, tout au moins dans le discours qui porte sur la Dominique.

La répartition des particularismes lexicaux dans les unités du discours montre en outre qu'en matière de diatopie, l'écrivain ne vise pas à distinguer le discours du narrateur et des personnages, et que les particularismes du français dominiquais font pour lui partie intégrante de l'usage sur l'île, dans des situations communicatives diverses.

En dehors des particularismes lexicaux, le roman *Notre-Dame des Caraïbes* affiche aussi sept particularismes phonético-graphiques[15] qui sont présentés comme appartenant au français – contre six qui sont attribués au créole – ainsi que des faits de morphosyntaxe, dont trois sont attribués au français : l'ordre des constituants d'une proposition, l'absence de déterminant, et l'absence du verbe copule *être*.

Contrairement aux unités lexicales, tous les faits grammaticaux et phonético-graphiques sont attribués au discours cité de locuteurs autochtones qui sont de milieux divers mais excluent les missionnaires vendéens. Seule la forme *artis* renvoyant à l'effacement du /t/ final figure dans le discours citant, en italiques [p. 180, 262].

Vu leur distribution discursive, et en l'absence de commentaires métalinguistiques péjoratifs, les particularismes autres que lexicaux ne sont pas utilisés pour stigmatiser des individus – comme la locutrice citée dans l'extrait analysé ci-dessus (qui reste anonyme) (v. § 4.1). Ils sont implicitement attribués à l'usage courant familier et parlé des habitants qui sont originaires de la Dominique, dans des situations de l'immédiat communicatif, à l'exclusion donc d'immigrants comme les missionnaires français.

Lorsque le discours met en scène la pratique langagière non pas d'individus, mais des habitants autochtones de la Dominique en tant que collectif, il attire en outre particulièrement l'attention des lecteurs sur le patrimoine linguistique. Dans le roman dépouillé, ceci concerne les faits phonético-graphiques, mais aussi des particularismes lexicaux, mis en relief de façon explicite à l'aide de définitions – au nombre de deux (pour *manawa* et *au pipirite chantant*) – de commentaires métalinguistiques incidents, utilisés six

[15] Il s'agit en particulier de la réalisation divergente ou de l'absence du /r/, du /l/ final et du /t/ final (dans *amour, bougre, mort, père, tonnerre, ventre* ; *garçon, merci, parler, tourterelle, gros, fleurs* ; *diable* ; *artiste*) ; et de la réalisation de la voyelle mi-fermée [ø] comme [e] (dans *Dieu*, *pleurer*). S'y ajoutent la nasale du fr. gén. [œ̃], réalisée [ɔ̃] ou [ɑ̃] (dans *un* art. indéf.), la voyelle du fr. gén. /y/ réalisée /i/ (dans *naturel* adj.), la consonne du fr. gén. /k/ réalisée comme une affriquée post-alvéolaire [ʧ] (dans *criquet* s.m.), et la nasalisation du /a/ initial (dans *amour* s.m.). Parmi ces particularismes, six se retrouvent dans la liste des huit traits phoniques qui caractérisent le français dans les Petites Antilles françaises selon Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux (1996, 671sq.).

fois (pour *bakwa*, *marcher sur un seul pied*, *Ti Pilon* deux fois, *trace* deux fois), et d'un marquage typographique : des guillemets de citation, qui s'ajoutent à un commentaire, pour *trace* (pour la terminologie, v. Wissner 2010, 581-585).

Les gloses ne visent d'ailleurs pas majoritairement à assurer l'accessibilité des particularismes : moins d'une moitié d'entre elles rendent les particularismes transparents (v. aussi Annexe, rubr. 'Pragm.').

On remarquera aussi qu'en ce qui concerne l'ancrage explicite des particularismes à la Dominique, les neuf mises en relief de diatopismes lexicaux attirent bien l'attention sur des usages particuliers ; parmi eux, seulement deux sont pourtant directement identifiables comme relevant de l'usage dominiquais par le lecteur exogène (*bakwa* et *marcher sur un seul pied*). C'est par leur attribution explicite à l'usage endogène que ces deux particularismes contribuent (surtout avec les faits phonético-graphiques) à construire une représentation discursive particulière de 'la Dominique' au niveau de l'univers de sens qui est créé.

La part d'antillanismes qui sont présentés comme relevant du français à la Dominique et celle de leurs mises en relief sont de toute façon négligeables, si on les compare au nombre et à la fréquence de diatopismes qui relèvent de la variété de l'écrivain (en Vendée) et à d'autres faits de langue, ainsi qu'aux mises en relief métalinguistiques de ces derniers dans le roman dépouillé.

On y trouve aussi des diatopismes d'ailleurs qui sont présentés comme relevant de l'usage endogène : le diatopisme emblématique d'Amérique du Nord *tomber en amour* (cf. ILQ, TLF, PR), attribué au discours cité d'une Dominiquaise [p. 277], et la locution nominale *arbre du voyageur*, diatopisme lexical désignant la plante tropicale *Ravenala madagascariensis* GM. (cf. Rézeau 2008b). Celui-ci est explicitement présenté comme un particularisme de la Dominique à l'aide d'une tournure de citation du type *on l'appelle ainsi parce que* [p. 344] – alors qu'il relève d'une aire linguistique éloignée distincte. Ce type d'emploi peut en effet contribuer à un décalage entre buts visés et effets obtenus (v. § 5)[16].

[16] La locution, attestée en français depuis 1808, dans un texte au sujet de Madagascar (*Voyage à Madagascar en 1802, 1803* par J.-B. Fressange, d'apr. P. Rézeau 2008b, 461), est caractéristique du français et du créole dans l'Océan Indien, y compris à la Réunion, à l'Île Maurice et en Nouvelle-Calédonie, mais aussi en Afrique noire (Rézeau *op. cit.*, aussi pour des références ; aussi TLF et Chaudenson 1974) – où elle est largement utilisée (v. BDLP : Burundi, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon).
Comme la locution verbale *tomber en amour*, le type lexical est absent de toutes les sources antillaises consultées, mais a pu être entendu par l'écrivain dans la bouche des missionnaires – comme chez des Dominiquais endogènes, pour la locution verbale (en tant que calque de l'anglais, indépendante de l'usage

En fin de compte, les antillanismes sont moins fréquents que les diatopismes du français en Vendée, eux au nombre de 45, à 54 occurrences – parmi lesquels cinq figurent dix fois, avec sept mises en relief (p.ex. *rabotin*, Annexe s.v. *trace* note 42).

Les antillanismes lexicaux qui sont présentés comme relevant du français ont aussi une fréquence inférieure à celle des mots étrangers : dix-sept éléments de latin, d'espagnol, d'allemand et d'anglais sont mis en relief vingt-sept fois ; les plus récurrents en sont les anglicismes *cook* et *bishop* (v. aussi ci-dessous en note).

La part la plus importante de mises en relief est en fait monopolisée par des faits du français autres que des diatopismes, avec 64 unités qui concentrent 76 mises en relief, surtout des citations de discours antérieurs (au sein du même texte ou non), mais aussi des noms propres, des sens figurés et des technicismes.

Ce survol du nombre relatif dans *Notre-Dame des Caraïbes* d'éléments qui sont diatopiquement marqués et/ou qui sont mis en relief montre que les antillanismes (français et créole) contribuent certes à la construction du discours romanesque, mais représentent un élément mineur : l'intégration d'éléments linguistiques non généraux, et la technique de mise en relief métalinguistique, représentent des éléments courants dans la construction discursive.

En étudiant un choix ciblé de faits linguistiques ou métalinguistiques, on ne perdra donc pas de vue qu'au sein d'un ensemble textuel complexe, ces aspects ne représentent qu'un élément parmi d'autres – dont le rôle ne doit pas être surestimé pour l'interprétation de la réception du roman, ou plus précisément pour sa co-énonciation par les lecteurs effectifs.

Qu'en est-il du statut conventionnel ou emblématique des particularismes dominiquais à l'aide desquels est construit le discours romanesque ?

Les antillanismes étudiés ne se retrouvent pas tous dans les autres sources secondaires que j'ai consultées – y inclus dans le dictionnaire de P. Pinalie (v. § 3.2), où manquent sept des vingt-et-une unités qui sont présentées comme relevant du français (*bakwa* s.m., *canari* s.m., *case* s.f., *dachine* s., *marcher sur un seul pied* loc. verb., *Marigot* n.pr., *Ti Pilon* n.pr., v. Annexe). Figure au contraire dans Pinalie la forme *zougoun* adj., qui est absente de la plupart des sources consultées.

Certains des particularismes qui figurent dans le roman dépouillé se retrouvent cependant dans d'autres textes qui portent sur les Antilles.

Parmi ceux-ci, quatre ont été relevés par P. Rézeau dans le journal du missionnaire Massé de la fin du XIX^{e} siècle (cf. § 3.2)[17]. Il s'agit d'un

québécois). Leur emploi romanesque relève d'une stratégie d'authentification du discours qui ne suffit pas à conclure sur leur usage à la Dominique en général.

[17] J'exclus ici un anglicisme courant dans le milieu clérical, *bishop* (Rézeau / Rézeau 1995 II, 346) – celui-ci étant systématiquement mis en italique chez

archaïsme, *trace* s.f. (fr. de réf. *sentier*) (Rézeau / Rézeau 1995 II, 367), et de trois termes fréquents et caractéristiques des îles, que les Vendéens Massé et Viollier – voire Massé et Suaudeau (cf. § 3.2) n'ont pas pu ignorer lors de leurs séjours aux Antilles : *béquet* s.m. "blanc, homme de race blanche" (*ib*., 349), et deux diatopismes de très large extension, *case* désignant une habitation (*ib*., 345), et *morne* s.m. "colline, montagne" (*ib*., 361) (pour les attestations dans mon corpus primaire, v. Annexe).

Certains des particularismes auxquels recourt Y. Viollier se retrouvent aussi chez d'autres écrivains, comme les diatopismes *béké* et *case* chez Chamoiseau, selon l'étude d'Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux (1996, 677), ou *ravine* chez Césaire, Chamoiseau, Roumain ou Zobel (v. Annexe). Également largement utilisé par des écrivains comme Zobel, *canari* désignant un récipient de terre cuite est même considéré comme un élément de la 'littérature régionaliste' aux Antilles (cf. Hazaël-Massieux 1989, 291sq.). On retrouve aussi, par exemple dans *Le Cœur à rire et à pleurer* de Maryse Condé, les exclamations *mèsi Bon Dié !* et *tonnè dso*, ainsi qu'un extrait de chanson pour petit enfant qui commence par *Ka sanmb on pijon blanc / ka sanmb on toutewel* – aussi en graphie créolisante chez Y. Viollier [p. 339] – traduite par "qui ressemble à un pigeon blanc / qui ressemble à une tourterelle" (1999, 157, *Glossaire* ; aussi Annexe : partie introductive)[18].

5. La situation linguistique à la Dominique : l'usage du français et sa schématisation dans *Notre-Dame des Caraïbes*

L'emploi d'éléments dominiquais dans *Notre-Dame des Caraïbes*, et la présence de certains d'entre eux dans d'autres textes, s'explique d'une part par l'orientation réaliste de l'écrivain-énonciateur, et plus généralement par des raisons littéraires, qui impliquent des stratégies visant à relever la poésie, l'expressivité et surtout l'authenticité du discours (v. § 3.1 et 4.1).

D'autre part, la présence d'antillanismes lexicaux dans le roman dépouillé s'explique par leur appartenance à l'usage observé (que ce soit en créole ou en français). On ne peut pas conclure qu'ils soient conventionnels, emblématiques, ou jugés largement accessibles pour les lecteurs visés. Dans

---

Viollier, et donc présenté comme un emprunt (à l'anglais) [p. 114, 116, 125, 186 : 2x] – ainsi qu'un archaïsme du français général qui est présenté comme relevant du créole (v. ci-dessous) : *sembler* v.tr. "ressembler à" (Rézeau / Rézeau 1995 II, 366).

[18] L'écrivain confirme avoir lu certains écrivains antillais, comme Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant et Édouard Glissant. Il ne s'est pour autant pas appuyé sur leurs romans pour représenter la langue antillaise dans son roman ; il n'a d'ailleurs pas lu le dit roman de Maryse Condé, et ne connaissait pas du tout le dossier vendéen sur le père Massé qu'avait exploité P. Rézeau (v. § 3.2 en note) (cf. Viollier 2010).

les échanges quotidiens, ils peuvent d'ailleurs afficher une fréquence remarquable, comme *bétjé*, *case* et *morne*, alors que d'autres semblent rares, à en juger d'après leur représentation lexicographique, comme *tiyich* (v. Annexe).

Pour ce qui est des deux traits de prononciation qui sont mis en scène dans l'extrait cité (§ 4.1.) – l'absence du /r/ et de la voyelle antérieure arrondie /ø/ – ils sont au contraire les signes de reconnaissance des locuteurs aux Antilles, et ont ailleurs donné lieu à diverses caricatures (v. § 4.1). Pourtant, la construction d'une représentation discursive de 'la Dominique' dans le roman dépouillé vise à être convaincante par son réalisme.

Si on s'est centré ici sur les fonctions et le statut sociolinguistique que l'écrivain accorde aux particularismes antillais, il paraît évident que les buts visés ne correspondent pas nécessairement aux effets qui sont effectivement obtenus auprès des lecteurs qui actualisent le discours – des lecteurs visés, métropolitains, mais aussi d'autres lecteurs tels que des connaisseurs des Antilles. Ceci risque d'être le cas pour des emplois comme les locutions *arbre du voyageur* et *tomber en amour*, caractéristiques de l'usage dans l'Océan Indien et en Afrique pour l'une, d'Amérique du Nord pour l'autre (v. § 4.2), où l'intention du romancier de renforcer le réalisme du discours peut avoir un effet contraire.

Pour ce qui est de l'attribution d'une partie des particularismes antillais à un français diatopiquement marqué à la Dominique, le roman donne à lire que le français est bien employé dans divers milieux sur l'île, même si l'usage du créole est dominant (v. § 4.1). Des comptes rendus récents de la situation linguistique actuelle affirment que le français est bien employé – en tant que moyen de communication minoritaire, langue de culture et pour certains de travail (v. § 2).

C'est d'ailleurs surtout le milieu francophone de l'île que l'écrivain a fréquenté : tout d'abord les missionnaires de l'ordre des Pères de Chavagnes et l'entourage direct de ces derniers, puis des représentants de l'enseignement et de la culture ainsi que des commerçants (v. aussi § 2 et 3.2).

L'écrivain a dû faire la part entre 'créole' et 'français' sur la base du critère de l'intercompréhension : les énoncés des habitants autochtones qui lui étaient ou semblaient accessibles ont pu être interprétés comme relevant du français, et les énoncés inaccessibles comme du créole.

La représentation que se fait l'écrivain métropolitain de la situation linguistique à la Dominique indique un emploi effectif du français sur l'île, mais ne peut être prise pour représentative de l'usage linguistique majoritaire. Le filtre par lequel elle est passé a nécessairement marqué l'univers dominiquais créé dans le roman : le choix sélectif de mise en scène de localismes s'y fait en fonction des représentations linguistiques de l'écrivain, y inclus de l'idée qu'il se fait des attentes des lecteurs auxquels il s'adresse (v. § 3.1).

6. Observations finales

L'analyse sociopragmatique du roman d'Y. Viollier a permis de constater que le discours fournit une représentation discursive particulière de la Dominique, qui inclut la présence d'un français diatopiquement marqué, à côté du créole à base lexicale française, et de l'anglais.

Certes, il faut considérer comme limitée la valeur documentaire d'un texte rédigé par un locuteur exogène dont les connaissances de l'île s'appuient essentiellement sur une visite de courte durée, un récit de seconde main, et la correspondance d'un missionnaire de l'île (v. § 3.2), tout au moins pour une analyse morphosyntaxique, phonologique et collocative, et pour tirer des conclusions sur la situation linguistique à la Dominique en général. Par exemple, le matériel issu du roman n'indique pas l'existence d'un créole à base lexicale anglaise – mais il s'agit bien d'un usage minoritaire (v. § 2).

On a cependant vu aussi que le discours romanesque propose nécessairement une mise en scène partielle, et ne vise pas une description scientifiquement approuvée.

L'analyse sociopragmatique du discours a permis de déterminer que les particularismes mis en scène qui sont diatopiquement marqués sont attribués au discours créole ou français (v. § 4.2). C'est sur la base de cette analyse qu'a été établie la nomenclature des diatopismes analysés en Annexe – sachant qu'il s'agit d'un critère discutable d'un point de vue différentiel. Si d'autres particularismes qui sont discursivement présentés comme créoles dans *Notre-Dame des Caraïbes* mériteraient aussi d'être analysés pour étudier le créole à la Dominique (comme *sembler*, v. § 4.2), d'autres corpus, endogènes, se prêteront mieux à cet exercice.

La présente étude attire toutefois l'attention des chercheurs sur la situation linguistique à la Dominique. Si l'usage du français n'y est pas aussi répandu que peut le faire croire sa mise en scène romanesque analysée, il est bien existant – quoique minoritaire, mais apparemment en voie d'expansion (v. § 2).

En outre, l'analyse sociolinguistico-différentielle des antillanismes qui sont présentés comme relevant du français dans *Notre-Dame des Caraïbes* (v. Annexe) montre qu'ils relèvent bien de l'usage que décrivent les travaux linguistiques aux Antilles, notamment à la Martinique et à la Guadeloupe, mais aussi à la Dominique (cf. Taylor 1963). Le roman dépouillé fournit ainsi un témoignage intéressant pour le lexique dominiquais du XX^{e} siècle.

L'analyse de leur répartition aréologique (v. Annexe, rubr. Com. hist.-comp.) montre d'ailleurs leur intégration dans une aire qui est partagée avec ses îles voisines françaises, mais aussi les liens linguistiques historiques des Antilles – y inclus de la Dominique – avec d'autres régions francophones, en Amérique du Nord, dans l'Océan Indien, le Pacifique, et en Afrique.

Il ne s'agit ici que d'une première ébauche d'étude de l'usage du français diatopiquement marqué à la Dominique aux XX^e^ / XXI^e^ siècles, menée sur la base d'un corpus romanesque. Mon espoir est que des spécialistes du créole antillais ou d'autres chercheurs qui s'intéressent au français dans sa variation diatopique porteront davantage d'attention à la Dominique. De tels travaux permettraient d'éclaircir la situation linguistique sur cette île, avec ses évolutions récentes, et de recueillir le témoignage qu'apportent le français, le créole et même l'anglais à la Dominique pour mieux décrire l'histoire de la langue française en général.

7. Références bibliographiques

Adam, Jean-Michel, 2004. *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan (Fac. Linguistique).

Amossy, Ruth / Anne Herschberg Pierrot, 1997. *Stéréotypes et clichés : langue, discours, société*, Paris, Nathan (Lettres et sciences sociales) (réimpr. 2005).

Anglade, Pierre, 1998. *Inventaire étymologique des termes créoles des Caraïbes d'origine africaine*, Paris, L'Harmattan (Sémantiques) (consulté via GRL le 01/05/11).

Arveiller, Raymond, 1963. *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)* (Thèse, Paris), Paris, d'Artrey.

Bakhtine, Mikhaïl Mikhaïlovitch, 1978. *Esthétique et théorie du roman* ([1]1975 en russe), trad. Daria Olivier, Paris, Gallimard.

Barbotin, Maurice, 1995. *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg, H. Buske (Kreolische Bibliothek).

Barthèlemi, Georges, 2007. *Dictionnaire créole guyanais-français*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge.

BDLP : Poirier, Claude / Michel Francard (resp.), 2001-2010. Base de données lexicographiques panfrancophone constituée de vingt bases nationales préparées dans le cadre du programme du Trésor des vocabulaires français (réseau AUF – Étude du français en francophonie), hébergée par le TLFQ, Laval (Québec), AUF / TLFQ, actualisée annuellement (28/03/2008), en accès libre à l'adresse suivante : http://www.tlfq.ulaval.ca/bdlp/.

Bernet, Charles / Pierre Rézeau, 2010. *C'est comme les cheveux d'Éléonore. Expressions du français quotidien*, Paris, Balland.

Brasseur, Patrice, 1991. « Les régionalismes du français dans la correspondance de Sévère Hérault, colon nantais en Guyane (1805-1825) », *Études créoles* 14, 9-52.

Catorc, Charles, 2008. « Chou de Chine ou Dachine* », *Madinina, L'île aux fleurs, l'île des revenants […]*, blogue d'un éducateur spécialisé natif du quartier Ermitage à Fort de France (Martinique) ; rubr. « Fruits et légumes du pays », article du 21 mai 2008 en accès libre (15/01/2011) à l'adresse suivante : http://charlescatorc.unblog.fr/tag/fruits-legumes-du-pays/page/2/ (consulté le 05/04/2011).

Chaudenson, Robert, 1974. *Le Lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, H. Champion (2 vol.).

Chaudenson, Robert, 2003. *La créolisation : théorie, applications, implications*, Paris, L'Harmattan.

Chauveau, Jean-Paul, 2007. « Régionalismes et littérature : les Terres Froides (Isère) au milieu du XX^e^ siècle d'après le roman de Michel Picard, *À Pierre fendre* (2005) », *in* : Pierre Rézeau (éd) 2007a, 203-253.

Cloonan, William / Jean-Philippe Postel, 1995. « The Reviews in Review : The Novel in 1994 », *The French Review* 68/6, 919-926.

Colaire-Didier, Jermainia, 2010. « Formation des professeurs de français langue étrangère de la Dominique », *in* : Charlène White-Christian *et al.* (éds), *Adaptation de la didactique du français aux situations de créolophonie. Guide du maître : La Dominique*, Organisation Internationale de la Francophonie, LeWebPédagogique N° Février 2010, 12-13 (Programme d'apprentissage du français en contexte multilingue de la Direction de l'Éducation et de la Formation) ; accessible en ligne (www.lewebpedagogique.com/oif).

Condé, Maryse, 2002. *Le cœur à rire et à pleurer : Contes vrais de mon enfance* (1999, Robert Laffont), Paris, Pocket.

Confiant, Raphaël, 2007. *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge Éditions.

DFQPrés : Poirier, Claude (éd.), 1985a. *Dictionnaire du français québécois. Volume de présentation*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval.

DHFQ : Poirier, Claude (éd.), 1998. *Dictionnaire historique du français québécois. Monographies lexicographiques de québécismes*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval.

DictBelg : Francard, Michel *et al.*, 2010. *Dictionnaire des belgicismes*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

DRF : Rézeau, Pierre (éd.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

DRFCompl 2007 : Rézeau, Pierre, 2007b. « Compléments au DRF », *in* : P. Rézeau (éd.) 2007a, 415-479.

DSR : Thibault, André, 1997. *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain. Une contribution au Trésor des Vocabulaires francophones*. Conçu et rédigé par André Thibault sous la direction de Pierre Knecht, Genève, Zoé.

FEW : Wartburg, Walther von, 1928-2003. *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn, Klopp ; Leipzig-Berlin, Teubner ; Bâle, Helbing et Lichtenhahn, puis Zbinden (25 vol.).

FRANTEXT. Base de données textuelles de la littérature française, Nancy : ATILF/CNRS-Nancy Université ; base à dominante littéraire constituée de textes de langue française du XVI^e^ au XXI^e^ siècles, consultable en ligne sur abonnement (http://www.frantext.fr/).

Garraway-Pestaina, Judith, 2010. « Comment [commentaire du 22/03/2010 suite à l'article 'Dominica celebrates 40th Anniversary of the International Organisation for La Francophonie'] », collectif, *Dominica News Online*, rubr. « Caribbean News Links », Copyright 2011, s.l., Andrews Publishing Co. Ltd., s.p., en accès libre à l'adresse suivante : http://dominicanewsonline.com/dno/dominica-

celebrates-40th-anniversary-of-the-international-organisation-for-la-francophonie/ (consulté le 29/11/2010).

Germain, Robert, 1995. *Grammaire créole*, Paris, L'Harmattan.

GPFC : *Glossaire du parler français au Canada* 1930, Québec, L'Action Sociale.

GRL = *Google recherche de livres*. Données bibliographiques et textuelles dont les sources sont les fonds numérisés de certaines bibliothèques et les ouvrages d'un programme de promotion de livres numérisés disponibles en ligne.

Hazaël-Massieux, Guy, 1978. « Approche socio-linguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe », *Langue française* 37, 106-118.

Hazaël-Massieux, Guy / Marie-Christine Hazaël-Massieux, 1996. « Quel français parle-t-on aux Antilles ? », *in* : Didier de Robillard / Michel Beniamino (éds), *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, vol. 2, Paris, Champion (Politique Linguistique 6), 665-687.

Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 1987. *Chansons des Antilles*, *cantines, formulettes*, Paris, Éditions du CNRS.

Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 1988. « À propos de *Chronique des sept misères* : Une littérature en français régional pour les Antilles », *Études créoles* 11/1, 118-131.

Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 1989. « La littérature créole : entre l'oral et l'écrit », *in* : Ralph Ludwig (éd.), *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen, Narr, 277-305.

Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 2008. *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : Histoire et analyse*, Paris, Publibook.

ILQ : Poirier, Claude / Louis Mercier (dir.), 1979-1986. *Index lexicologique québécois*. Inventaire des mots du français québécois ayant fait l'objet d'un commentaire ou d'une étude depuis 1750 jusqu'à nos jours réalisé dans le cadre de la préparation du DHFQ, en accès libre dans sa version actuelle (25/09/2009), entièrement reprogrammée en 2003 par Jean-François Smith sur le site du TLFQ, rubr. « Fonds documentaires » (http://www.tlfq.ulaval.ca/ilq/).

Jourdain, Élodie, 1956. *Le vocabulaire du parler créole de la Martinique* (Thèse, Paris), Paris, Klincksieck.

Juneau, Marcel, 1972. *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Presses de l'Université Laval (Langue et littérature française au Canada 8).

Lar 2004 : Larousse 2004. s.ed, *Le petit Larousse, Dictionnaire multimédia, 100e Édition 2005*. Version en cédérom du *Petit Larousse* [*illustré* ou *grand format* ?], Paris, Larousse.

Leclerc, Jacques, 2010. « Dominique [Antilles] », *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, en accès libre (14/05/2010) à l'adresse suivante : http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amsudant/dominique.htm (consulté le 12/04/2011).

Ludwig, Ralph *et al.*, 1990. *Dictionnaire créole français (Guadeloupe). Avec un abrégé de grammaire créole, un lexique français / créole, les comparaisons courantes, les locutions et plus de 1 000 proverbes*, s.l., Servedit / Éditions Jasor.

Ludwig, Ralph *et al.*, [2]2002. *Dictionnaire créole français : avec un abrégé de grammaire créole, un lexique français-créole, les comparaisons courantes, les locutions et plus de 1000 proverbes* ([1]1990), s.l., Maisonneuve et Larose / Servedit / Éditions Jasor.

Ludwig, Ralph / Hector Poullet / Florence Bruneau-Ludwig, 2006. « Le français guadeloupéen », *in* : Raphaël Confiant / Robert Damoiseau (éds), *À l'arpenteur inspiré. Mélanges offerts à Jean Bernabé*, Matoury, Ibis Rouge, 155-173.

Magloire-Akpa, Sonia, 1989. « La situation de la langue française à la Dominique », *Questions de français vivant* 23, 24-26.

Magloire-Akpa, Sonia, 2010. « La situation linguistique de la Dominique », *in* : Charlène White-Christian *et al.* (éds), *Adaptation de la didactique du français aux situations de créolophonie. Guide du maître : La Dominique*, Organisation Internationale de la Francophonie, LeWebPédagogique N° Février 2010, 5-8 (Programme d'apprentissage du français en contexte multilingue de la Direction de l'Éducation et de la Formation) ; accessible en ligne à l'adresse suivante : www.lewebpedagogique.com/oif.

Maingueneau, Dominique, 2004. *Le discours littéraire : paratopie et scène d'énonciation*, Paris, A. Colin (Collection U, série Lettres).

Maingueneau, Dominique, [2]2005. *Analyser les textes de communication* ([1]1998), Paris, A. Colin (Lettres sup.).

Maingueneau, Dominique, [3]2005. *Pragmatique pour le discours littéraire (L'énonciation littéraire II)*, Paris, A. Colin (Lettres sup.).

Maingueneau, Dominique, [4]2007. *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, A. Colin (Lettres sup.) (réimpr. de [4]2003, Nathan ; [1]1986).

Niddrie, David Lawrence / Janet D. Momsen, 2008. « Dominique », *in* : Bernard Couvelaire *et al.* (éds responsables), *Encyclopaedia Universalis*, vol. 7 ([1]1968-1975), Paris, Encyclopaedia Universalis France, 910-911.

OED = *The Oxford English Dictionary*, Second Edition, prepared by J. A. Simpson and E.S. C. Weiner, Oxford, Clarendon Press, 1989. 20 vol.

Pignon, Jacques, 1960. *L'évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres)*, Paris, D'Artrey (Bibliothèque du Français Moderne).

Pinalie, Pierre, 1992. *Dictionnaire élémentaire français-créole [martiniquais]*, Paris, Presses Universitaires Créoles – L'Harmattan.

Pompilus, Pradel, 1961. *La langue française en Haïti*, Paris, Institut des hautes études de l'Amérique latine.

PR 2008 : Rey-Debove, Josette / Alain Rey (éds), [4]2008. *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2009* ([1]1967 ; [4]2007) ; consulté sur cédérom version 3.2 intégrant l'édition millésime 2009, copyright 2008, [Paris], Dictionnaires Le Robert / Sejer.

Pustka, Elissa, 2007. *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*, Tübingen, Narr (Romanica Monacensia 75).

Rézeau, Dominique, 2008. « 'Au pays des Caraïbes' : Lettres d'un missionnaire pendant son séjour dans l'île de La Dominique », *Recherches vendéennes* 15 (*Missionnaires vendéens aux quatre coins du monde*), 217-222.

Rézeau, Dominique / Pierre Rézeau, 1995. *De la Vendée aux Caraïbes : Le* Journal *(1878-1884) d'Armand Massé, missionnaire apostolique*, Paris, L'Harmattan (2 vol.).

Rézeau, Pierre, 1984. *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or.

Rézeau, Pierre (éd.) 2001 = DRF

Rézeau, Pierre, 2003. « Variétés géographiques du français de France : les richesses de l'Anjou », *in* : Françoise Argod-Dutard (éd.), *Quelles perspectives pour la*

langue française ? Histoire, enjeu et vitalité du français en France et dans la Francophonie. Actes des Deuxièmes Rencontres de la langue française – Les Lyriades tenues à Liré en Anjou les 28 et 29 septembre 2002, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 45-57.

Rézeau, Pierre (éd.), 2007a. *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 1, Bruxelles, De Boeck-Duculot (Champs linguistiques).

Rézeau, Pierre, 2007b = DRFCompl 2007

Rézeau, Pierre, 2007c. « Les traits régionaux dans l'œuvre romanesque [de Michel Quint] », *in* : Pierre Rézeau 2007a (éd.), 271-309.

Rézeau, Pierre, 2008a. « Aspects du français et du créole des Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du XVIII[e] siècle, d'après le témoignage d'un lexicographe anonyme », *in* : André Thibault 2008c (éd.), 195-226.

Rézeau, Pierre, 2008b. « Le français de Nouvelle-Calédonie dans les romans policiers d'A.D.G. », *in* : André Thibault 2008c (éd.), 453-586.

Rob 2001 : Rey, Alain, [2]2001. *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, édition augmentée ([2]1985 ; [1]1953-1962/1970). Consulté sur cédérom d'Alain Rey / Danièle Morvan [2]2005 ; version 2.0, Paris, Le Robert / Sejer – Éd. électroniques.

Sanaker, John Kristian / Karin Holter / Ingse Skattum, [2]2006. *La francophonie – une introduction critique*, Oslo, Unipub / Oslo Academic Press.

s.a., 2010. « Dominica celebrates 40th Anniversary of the International Organisation for La Francophonie [article du 20/03/2010] », collectif, *Dominica News Online*, rubr. « Caribbean News Links », copyright 2011, s.l., Andrews Publishing Co. Ltd., en accès libre (http://dominicanewsonline.com/dno/dominica-celebrates-40th-anniversary-of-the-international-organisation-for-la-francophonie/) (consulté le 29/11/2010).

Suaudeau, René, 2008. « Curé d'une paroisse plus grande… même que Les Herbiers », *Recherches vendéennes* 15 (*Missionnaires vendéens aux quatre coins du monde*), 223-280.

Taylor, Douglas Rae, 1963. « Remarks on the Lexicon of Dominican French Creole. *With a Running Commentary by* HANS ERICH KELLER », *Romance Philology* 14, 402-415.

Telchid, Sylviane, 1997. *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.

Thibault, André, 2007. « Banques de données textuelles, régionalismes de fréquence et régionalismes négatifs », *in* : David Trotter 2007 (éd.), *Actes du XXIV[e] Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Aberystwyth, 1-6 août 2004*, vol. 1, Tübingen, Niemeyer, 467-480.

Thibault, André, 2008a. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *Revue de linguistique romane* 72, 115-156.

Thibault, André, 2008b. « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », *in* : André Thibault 2008c (éd.), 227-314.

Thibault, André (éd.), 2008c. *Richesses du français et géographie linguistique : Recherches lexicographiques sur les variétés du français en France et hors de France*, vol. 2, Bruxelles, De Boeck-Duculot (Champs linguistiques).

Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créole / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de linguistique romane* 73, 77-137.

Thibault, André / Patrick Drouin, 2010. « Le lexique de Joseph Zobel, auteur antillais : extraction semi-automatique des particularismes lexicaux », *in* : Maria Iliescu / Heidi Siller-Runggaldier / Paul Danler (éds), *Actes du XXV^e^ Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Innsbruck 2007*, vol. 7, Berlin / New York, De Gruyter, 291-299.

TLF : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e^ et XX^e^ siècle (1789-1960)*, 1971-1994, édité par Paul Imbs (vol. 1-10), Paris, CNRS, et par Bernard Quemada (vol. 11-16), Paris, Gallimard. Consulté en ligne sur le site du laboratoire ATILF-CNRS, Nancy (http://atilf.atilf.fr/tlf.htm).

Tourneux, Henry / Maurice Barbotin, 2008. *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante)*, suivi d'un 'Index français-créole', 'nouvelle édition', Paris, Karthala.

Valdman, Albert, 1996. *A Learner's Dictionary of Haitian Creole*, Bloomington, Indiana University Creole Institute.

Vidocq, François Eugène, 1829. *Mémoires de Vidocq, chef de la police de sureté jusqu'en 1827*, vol. III, Paris : Tenon (consulté via GRL le 10/05/11).

Viollier, Yves, 2000. *Notre-Dame des Caraïbes : roman* (*Saisons de Vendée 3*), Paris, Pocket (Terroir).

Viollier, Yves, 2010. Entretiens téléphoniques avec l'écrivain Y. Viollier menés par moi-même les samedi 20, dimanche 21, et lundi 22 novembre 2010.

Walter, Henriette, 1995. « Les caractéristiques phonologiques des français régionaux d'oïl de l'Ouest et leur dynamique », *in* : Brigitte Horiot (éd.), *Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental. Sur le thème des enquêtes dialectales. Actes du IV^e^ colloque tenu à Poitiers, au siège du Conseil régional, du 6 au 8 mars 1990*, Lyon, Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet (Série dialectologie II), 135-166.

Wissner, Inka, 2010. *Les diatopismes du français en Vendée et leur utilisation dans la littérature : l'œuvre contemporaine d'Yves Viollier* (Thèse, Bonn / Paris), Bonn Univ. (urn:nbn:de:hbz:5-24001), Paris Univ. (www.e-sorbonne.fr).

Annexe : les antillanismes lexicaux qui relèvent du français à la Dominique selon *Notre-Dame des Caraïbes* (Viollier 2000)

Le présent lexique propose une analyse différentielle et socio-pragmatique des particularismes lexicaux qui, dans le discours romanesque analysé, sont présentés comme relevant du français à la Dominique ou dans le discours qui porte sur la région. Ils témoignent de l'usage qui a été introduit ou formé dans le nouveau contexte sociolinguistique par des francophones, à l'origine surtout des marins et colons, qui sont arrivés aux Antilles depuis le XVI^{e} siècle, et à la Dominique depuis le XVII^{e} siècle.

Les particularismes retenus ont été identifiés à l'aide :

– des principales sources qui portent sur le français aux Antilles (p.ex. Thibault 2008a-b, 2009) ainsi que sur le créole à base lexicale française, à la Dominique (Taylor 1963), surtout aux Petites Antilles (p.ex. Ludwig *et al.* 1990/^{2}2002), mais aussi ailleurs (notamment Chaudenson 1974) ;

– des grands dictionnaires différentiels décrivant le français dans d'autres régions de la francophonie (parmi lesquels le DHFQ, le DRF et la BDLP) ;

– des grands dictionnaires du français général (tels que le TLF).

Les particularismes retenus ont en principe été systématiquement vérifiés dans un corpus de référence minimal, constitué des ouvrages suivants :

– portant sur la langue française : FEW, Hazaël-Massieux 1988, 1989, TLF, Rézeau / Rézeau 1995, Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux 1996, Telchid 1997, DRF (y inclus l'Index "Liste de mots glosés dans les exemples et offrant un intérêt diatopique", pp. 1119-1121), DRFCompl 2007, PR 2008, Rézeau 2008a-b, Thibault 2008a-b, 2009, BDLP.

– portant sur le créole : Taylor 1963, Chaudenson 1974, Barbotin 1995 et Tourneux/Barbotin 2008, Germain 1995 (en particulier « Créolismes à éviter en français », pp. 126-133), Ludwig *et al.* 1990/^{2}2002, Confiant 2007 (v. Références bibliographiques).

Selon les cas particuliers viennent aussi s'ajouter des sources complémentaires.

Pour la présentation des diatopismes au niveau de la microstructure, l'entrée, accompagnée d'une marque d'usage si possible, est suivie d'une définition, de l'équivalent de référence, des citations significatives tirées de l'œuvre d'Y. Viollier et des références renvoyant aux autres cotextes d'emploi (localisées par indication de page entre crochets), et d'une rubrique qui rassemble les références bibliographiques consultées où figure l'emploi étudié. Les diatopismes, surtout ceux qui ne sont pas des hapax, bénéficient en outre d'une microstructure plus complexe qui comporte des remarques linguistiques différentielles, une rubrique sociopragmatique, ainsi qu'un commentaire historico-comparatif.

La nomenclature exclut les particularismes qui sont intégrés dans un discours qui est présenté comme français mais qui sont suivis de gloses synonymiques présentées entre parenthèses – type de mise en relief qui signale dans *Notre-Dame des Caraïbes* un emploi comme créole (v. § 3.2). Ceci concerne le créole *soubawou* "dont le comportement est farouche, rude, grossier" (fr. de réf. *sauvage*). L'adjectif est utilisé en emploi substantival (en parlant d'une personne), dans le discours cité : « – Vous nous prenez pour des soubawou (sauvages), mon pè ! » [p. 211] (pour *pè*, v. § 3.1).

Le type relève bien du créole aux Antilles : à la Guadeloupe (*souba(r/w)ou* "sauvage, rustre" Ludwig *et al.* 1990/^{2}2002, 296), et à la Martinique (*soubawou* "sauvage" Pinalie 1992, 198 ; [var.] *soubarou* "frustre, rustre" Germain 1995, 291 ; "rustre, rustaud" Confiant 2007, 1261).

Sont aussi systématiquement exclus les éléments et passages qui sont présentés comme créoles même s'ils font partie et/ou sont issus de l'usage français – comme *sembler* au début de la comptine *Ka sanmb on pijon blanc* (v. aussi § 4.2) :

> […] une chanson s'éleva de l'allée de manguiers, modulée par une voix flûtée très douce : / *Ka sanmb on pijon blanc* (Qui ressemble à un pigeon blanc) / *Ka sanmb on totewel* (Qui ressemble à une tourterelle). Ils se précipitèrent. Létitia s'en revenait de son pas pesant de femme lourde, son petit-fils au cou [p. 339]

La comptine, attribuée à une domestique dominiquaise, est présentée comme créole, vu l'emploi d'une glose définitoire entre parenthèses et l'usage d'italiques. Cette comptine, que l'écrivain a entendue chantée par une femme antillaise qui se promenait dans la rue en tenant un enfant dans ses bras (Viollier 2010), inclut – outre des particularismes phonético-graphiques – un archaïsme du français général, *sembler* (v. ci-dessous), ainsi qu'un créolisme morphologique [aussi attesté p. 196].

La particule *ka*, polyfonctionnelle en créole antillais (Ludwig *et al.* 1990 s.v. *ka* ; Tourneux / Barbotin 2008, 13), est ici peut-être plutôt la particule aspectuo-temporelle *ka* qui exprime l'action en train de se faire – largement attestée dans les sources pour le créole aux Antilles : en Guadeloupe (Ludwig *et al.* 1990 s.v. *ka* sens 1, p. 25 et p. 32 : *Ka sanm sa* "Il semble que, on dirait que"), à la Martinique (Confiant 2007, 605), à Marie-Galante / Guadeloupe (Tourneux / Barbotin 2008, 13), ainsi qu'à la Dominique :

> marker of the continuative aspect (progressive + iterative) in Portuguese Creole of São Thomé as well as in the French Creoles of Cayenne and of the Lesser Antilles [Taylor 1963, 405]

À la traduction proposée dans le roman d'Y. Viollier – comme dans le roman de M. Condé (v. § 4.2), on pourrait peut-être préférer la traduction *Il ressemble à*.

Est aussi exclue de la nomenclature une expression dont la forme exacte et le caractère figé sont douteux, mise en scène dans le passage sui-

vant : « – Tu dis : lui laid comme six fesses bourriques, si fesses lui laides, sa figure est pas beau ! » [p. 314].

L'écrivain aurait entendu la formule utilisée à la Dominique en juillet 1998, en français, chez le père Guéri qui lui faisait visiter l'île, et qui, très proche des Dominiquais, parlait ainsi d'une personne qu'il n'appréciait pas particulièrement (Viollier 2010).

Aux Antilles, l'adjectif *laid* ("laid, affreux, peu moral" Germain 1995, 265) est en effet bien utilisé dans des comparaisons du type *I / Ou lèd kon…* "Il est / Tu es laid comme …" (Ludwig *et al.* ^{2}2002, 404 s.v. *lèd*).

L'expression du corpus primaire (absente de toutes les sources consultées, y compris de Google Web et de GRL) révèle la divergence de l'ordre des constituants d'une proposition par rapport au français général – notamment des compléments d'objet et d'attribution, avec disparition fréquente du *à*, en français aux Antilles (Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux 1996, 674sq.) – tout comme un deuxième trait de morpho-syntaxe : l'absence de déterminant dans l'énoncé (v. aussi § 4.1). Celui-ci, aussi attesté ailleurs : *Gommier ! Pour canots…* [p. 128] et *Quittez soutane, père !* [p. 267], est bien relevé, et ce aussi en dehors de proverbes (où il s'agit d'un trait du français général) – selon les sources qui portent sur le français aux Antilles (Hazaël-Massieux 1988, 124 et 1989, 287 ; Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux 1996, 673 ; Pustka 2007, 123 pour la Guadeloupe), ainsi que sur le créole à la Guadeloupe (Ludwig *et al.* 1990/^{2}2002, 22 ; Ludwig / Poullet / Bruneau-Ludwig 2006, 172 note 26).

En outre, dans l'usage des îles, des subordonnées peuvent être construites sans pronom ou conjonction (Pustka 2007, 128 au sujet du fr. guadeloupéen) : en français aux Antilles, le marquage de relations syntaxiques peut se faire par la parataxe, c'est-à-dire la juxtaposition de propositions ou de groupes de mots (Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux 1996, 674).

Sont aussi exclus de l'Annexe d'autres unités qui sont absentes des sources consultées, et dont la représentation romanesque peut être due à une interférence du filtre personnel de l'écrivain. Il s'agit de la forme *palinot*, utilisée comme un substantif pour désigner un type de boisson et attribuée au discours cité [p. 339], et de l'unité *malimbé*, utilisée pour désigner un type d'arbre[19].

Le second est utilisé comme un mot de la flore : « La route s'enfonça sous une voûte d'arbres que Hugo [le guide indigène] appela malimbés. » [p. 134]. L'écrivain signale avoir entendu ce mot à la Dominique en juillet 1998

[19] En ce qui concerne le second, les sources créoles relèvent seulement *malomé* pour Marie-Galante, au sens de "espèce de plante (six espèces différentes)", dont le *malomé-blan* "mal-nommé (espèce de plante)" (Barbotin 1995, 150), et au sens de "'mal-nommée' (plante), *Euphorbia hirta* L. (Euphorbiaceae)" (Tourneux / Barbotin 2008, 258). Ce dernier désigne donc une plante herbacée basse de la famille des Euphorbiacées, et non pas un arbre proprement dit, comme au niveau de la scénographie romanesque.

en français chez son jeune chauffeur. Après vérification de ses notes manuscrites faites lors de ses enquêtes, il affirme que le missionnaire qui l'accompagnait, le père G., lui avait expliqué qu'il s'agissait de manguiers (Viollier 2010) ; ces arbres fruitiers tropicaux (appartenant à la famille des Térébinthacées) qui poussent en effet aux Antilles sembleraient cependant plutôt porter le nom de *pyé-mango* aux Petites Antilles (cf. Ludwig *et al.* ^{2}2002, 270).

Pour ce qui est du type *palinot*, l'écrivain signale avoir lu le mot à la Dominique en juillet 1998, dans un ouvrage en français prêté par le missionnaire G., et qui décrit la culture des Indiens sur l'île. La coutume traditionnelle qu'il met en scène dans le roman dans le passage où figure *palinot* est tirée de cet ouvrage et ne serait plus d'usage de nos jours, alors que d'autres coutumes décrites dans ce dernier continueraient à être pratiquées (Viollier 2010).

Pour ce qui est de l'identification du statut effectivement diatopique des éléments non généraux, on a exclu deux types qui représentent bien des diatopismes de fréquence (pour cette notion, v. Thibault 2007, 467 et Wissner 2010, 23), mais qui dans le roman dépouillé n'affichent pas une fréquence remarquable (*nu-pieds* adj.), ou y sont plutôt fréquents en raison de la localisation de la scénographie romanesque dans le passé (*soulier* s.m.).

Il s'agit de deux archaïsmes du français général. Le second, terme générique, est aujourd'hui remplacé dans l'usage général par le terme générique *chaussure*, après avoir subi une restriction sémantique depuis environ la seconde moitié du XIX^{e} siècle, mais *soulier* est bien maintenu en français et en créole aux Antilles, ainsi qu'au Québec (Thibault 2008a, 146). Le terme *soulier* est systématiquement utilisé en référence au passé antérieur à la deuxième moitié du XX^{e} siècle environ, dans tous les romans d'Y. Viollier y inclus *Notre-Dame des Caraïbes* : il y figure dans des contextes placés dans l'immédiate après-guerre, autour de 1945, aux Antilles [p.ex. p. 110], mais aussi dans une scène métropolitaine, en Vendée [p., 73]. Il est visiblement utilisé en raison de son association avec le passé, et non pas comme un mot entendu aux Antilles où est situé la majorité du reste du même roman.

Pour ce qui est de l'adjectif *nu-pieds* – qui est bien un diatopisme de fréquence en français au Québec ainsi qu'aux Antilles, où le type est aussi utilisé en créole (Thibault 2008a, 147) – il est utilisé dans *Notre-Dame des Caraïbes* dans le discours citant du narrateur au sein d'un passage qui est situé à la Dominique autour de l'an 1950 [p. 350]. Il est aussi relevé dans l'usage en français moderne en Vendée, à en juger d'après les romans d'Y. Viollier où on trouve onze attestations au minimum (de 1985 à 2008) – à côté de la variante générale *pieds nus*.

L'attestation du type *nu-pieds* en contexte dominiquais étant un hapax dans le corpus primaire, elle ne peut être considérée comme une attestation du diatopisme de fréquence antillais.

BAKWA

s.m. "chapeau fait de feuilles séchées d'un petit arbre très ramifié habituellement à racines aériennes, le *Pandanus utilis*" (*bakwa caraïbe*). Fr. de réf. Ø.

— *Avec mise en relief (précédé d'un commentaire métalinguistique incident), dans le discours cité :* [Le guide] avait abandonné son vieux chapeau effrangé pour un beau bakwa caraïbe à tressage doré et large bord. Donatien [le missionnaire] enleva soudain son casque. / – On échange ? […] / Hugo crut qu'il plaisantait. / – Comment dis-tu en créole ? lui demanda Donatien. / – **Bakwa**. / – Tu me donnes ton bakwa, et je te donne le mien. / Le casque, style Savorgnan de Brazza, symbolisait encore toute la puissance du Blanc. On disait dans les colonies : « Qui voit le couvre-chef voit le chef. » Donatien insista : / – Donne-moi ton bakwa. / Les Indiens caraïbes fabriquaient ces chapeaux en grand nombre. Hugo hésitait tant la proposition semblait disproportionnée. Donatien se coiffa du chapeau caraïbe et, d'un mouvement vif, déposa son casque sur les cheveux crépus du mulâtre. Des cris et des applaudissements ovationnèrent aussitôt leur échange. [p. 150]

— *Sans mise en relief, dans le discours cité :* ton **bakwa** […] ton **bakwa** [p. 150 2x, ci-dessus]

— *Sans mise en relief, dans le discours citant :* un beau **bakwa** caraïbe [p. 150, ci-dessus] / son **bakwa** [p. 196] / Son **bakwa** [p. 281] / le **bakwa** sur la tête [p. 330] / l'ombre du **bakwa** [p. 352]

PRAGM. Le particularisme est mis en relief une fois, lors de son second emploi, à l'aide d'un commentaire métalinguistique incident de type descriptif qui est proche d'une tournure de citation localisatrice (cf. Wissner 2010, 583sq.), et attire l'attention sur l'usage endogène 'en créole' (implicitement : à la Dominique) mais se présente sous la forme d'une interrogation (*Comment dis-tu en créole ?*).

L'antillanisme est attribué au discours cité d'un missionnaire originaire de Vendée, qui est de séjour à la Dominique depuis peu de temps.

Le diatopisme figure dans le roman à huit reprises : trois fois dans le discours direct du même personnage, et surtout, et d'abord, dans le discours citant du narrateur, extradiégétique. L'antillanisme est présenté comme étant utilisé à la Dominique en 'créole' de par sa mise en relief (c.-à-d. dans l'usage autochtone), mais aussi en français vu son attribution au discours du narrateur.

COM. HIST.-COMP. ♦ Le particularisme désignant un chapeau a été relevé aux Antilles en français et en créole – à la Martinique (Confiant 2007, Thibault 2008b), à la Guadeloupe (*ib*., Telchid 1997, Barbotin 1995, Tourneux / Barbotin 2008), et à la Dominique, selon le corpus primaire.

♦♦ Il s'agit probablement d'un diatopisme sémantique formé par métonymie à partir du type *bacua* qui désigne "les feuilles de cet arbre [*Pandanus utilis*], séchées et coupées pour la vannerie" (Thibault 2008b, 234 s.v.

bacoua sens 1 au sujet du fr. à la Martinique, et BDLP pour cette hypothèse). Il pourrait cependant aussi s'agir d'un diatopisme lexématique formé par réduction du syntagme *chapeau de bacoua* (*ib*. s.v. *bacoua* sens 2 pour ce synt.). Le type désignant la feuille a lui-même été formé par métonymie à partir du nom d'arbre (Thibault *op. cit*. et BDLP).

Le nom d'arbre *bacoua* est, quant à lui, d'origine incertaine (BDLP) – on a émis l'hypothèse d'une origine malaise *bakwa* puisqu'il est aussi attesté en malgache (*vakoa, vakoaua*) (cf. Chaudenson 1974, 1076). Il est bien implanté aux Antilles (Guadeloupe, Martinique)[20] ainsi que dans l'Océan Indien, depuis 1729 (Chaudenson 1974, 1075 chap. II.11), d'abord sous la forme *maquois* (d'apr. BDLP [Thibault 2008b, 235]).

♦♦♦ Le type lexical a pu passer aux Antilles dans le cadre de l'exportation du café de Madagascar qui était emballé dans des feuilles de l'arbre de même nom (Chaudenson 1974, 1075). Les feuilles du palmier *Pandanus utilis* sont « à usages divers, pour fabriquer surtout des paniers (le *vacoa*) ainsi que des nattes » à la Réunion (*ib*., 184sq.), mais aussi d'autres objets tels que des balais, aux Antilles (Barbotin 1995, 36 sens 1).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES :* *bakoua* s.m. [Petites] Antilles "chapeau fait de feuilles séchées de l'arbuste du même nom" Telchid 1997, 17 ; [var.] *bacoua, bakoua* Antilles (Martinique) "chapeau fait des longues feuilles, séchées et coupées en étroites lanières, de l'arbre du même nom" Thibault 2008b, 235 s.v. *bacoua* sens 2 (chez Zobel 1950) > [var.] *bacoua* Antilles (Guadeloupe, Martinique) et Guyane "id." BDLP s.v. *bacoua* sens 3 ; [var.] *bacoua, bakoua* s.m. Antilles "chapeau fait de feuilles séchées de l'arbuste du même nom" Thibault / Drouin 2010, 295.

— *SOURCES CRÉOLES :* [var.] *bakwa, vakwa* Réunion "pandanus utilis" Chaudenson 1974, 307 (aussi 54, 61, 184sq., et 1074-1076) ; [var.] *bacoua, bacoué* s. Antilles "grand chapeau tressé avec les feuilles de la plante épineuse du même nom" Germain 1995, 212 ; Marie-Galante "chapeau martiniquais fait avec […la] paille [des feuilles du palmier Pandanus utilis]" (compris par certaines pers., mais non utilisé) Barbotin 1995, 36 sens 2 ; Martinique "chapeau en bacoua [= *Pandanus utilis*, petit arbre très ramifié [… dont] les feuilles séchées sont utilisées pour des travaux de vannerie (chapeaux, nattes, paillassons, etc.)]" Confiant 2007, 154 s.v.

[20] V. *bakwa* créole (Martinique) "bacoua. N. Sc[ientifique] *Pandanus utilis*" Confiant 2007, 154 s.v. *bakwa*[1]. Cf. fr. chez G. Sand (1832) avec la graphie *vacoa*, d'après TLF s.v. *ancrer* ; fr. aux Antilles Telchid 1997, 17 ; *bacoua, bakoua* s.m. fr. aux Antilles (Martinique) "arbre des régions tropicales dont les longues feuilles s'utilisent, une fois séchées et coupées en étroites lanières, pour différents usages de vannerie" Thibault 2008b, 234 s.v. *bacoua* sens 1 > [var.] *bacoua, bakua* fr. aux Antilles (Guadeloupe, Martinique, Guyane) "id." BDLP s.v. *bacoua* sens 1 (l'indication 'Guyane' pour ce sens est à enlever, la source utilisée, Barthèlemi 2007, ne donnant que le sens de "chapeau martiniquais fait de paille"). Les possibilités techniques de la BDLP ne permettent d'ailleurs pas encore de distinguer les aréologies de sens différents d'un seul type ; la répartition proposée pour le diatopisme *bacua* s'applique à la désignation du palmier.

bakwa[2] ([var. du frrég.] *bacoua* dans le métadiscours définitoire) ; Marie-Galante / Guadeloupe "chapeau martiniquais en folioles de latanier[21]" Tourneux / Barbotin 2008, 39.

BÉTJÉ

subst. fém. et masc. "personne d'origine européenne de phénotype blanc qui vit aux Antilles". Fr. de réf. Ø.

— *Sans mise en relief, dans le discours citant :* Il [le Caraïbe] était fier de parader avec cette grande **bétjé** [la sœur du missionnaire français de visite sur l'île] au port de reine coiffée d'un chapeau-cloche en paille qui était comme un trait de feu dans l'endormissement de l'île [p. 329]

— *Sans mise en relief, dans le discours cité :* Carita souhaitait qu'il [le bébé] soit élevé comme un **bétjé**. [p. 341]

REM. Le premier emploi du diatopisme, où il désigne une Française de visite sur l'île, ne correspond pas à l'usage général aux Antilles ; l'écrivain confirme que le mot *bétjé* était exclusivement utilisé pour désigner des blancs qui habitaient effectivement aux Antilles (Viollier 2010).

La forme *bétjé*, variante de *béké*, affiche la palatalisation de l'occlusive vélaire sourde /k/ devant voyelle antérieure de l'ancienne forme (créole) *béqué* (Thibault 2009, 85).

La réalisation d'une affriquée mi-occlusive post-alvéolaire [ʧ] – comme aussi dans *kritjèt*, relevé dans le même corpus primaire (fr. de réf. *criquet*) [p. 148 2x] – représente un « héritage colonial des variétés de français régional du Grand Ouest » (*ib*., 84) – c'est-à-dire dans une aire qui, aux XVI^{e} / XVII^{e} siècles, était constituée du Centre, Nord-ouest et Ouest, y compris de l'Île-de-France et de l'ancien Poitou en son sud (Walter 1995, 145 ; Pignon 1960, 389sq.).

Ce phénomène était aussi usuel en français québécois traditionnel (Juneau 1972, 127-135 ; Thibault 2009, 83), et survit aujourd'hui, outre dans le Nord-ouest d'oïl, en acadien et cadjin mais aussi dans certains créoles atlantiques, sporadiquement en Haïti, et en particulier aux Petites Antilles, y inclus en français, comme à la Martinique (*ib*., 84 ; aussi Hazaël-Massieux 1989, 288) – ainsi qu'à la Dominique.

PRAGM. Le particularisme figure à deux reprises, d'abord dans le discours citant, qui est attribué à un narrateur exogène (francophone), puis dans le discours direct de la servante autochtone Létitia. Il est présenté comme relevant du français.

[21] Cet hyperonyme de *bakwa* désigne le "palmier à grandes feuilles textiles" (TLF) ; PR définit "palmier des îles de l'océan Indien", mais donne comme mot d'origine le caraïbe *alattani* (PR 2008).

ENQ. Le mot entendu à la Dominique en juillet 1998 à de maintes reprises pour désigner les habitants blancs de l'île (et non pas des touristes de passage) était, au souvenir d'Y. Viollier, surtout prononcé /beʧe/, mais aussi /beke/ (Viollier 2010).

COM. HIST.-COMP. ♦ Il s'agit d'une variante de *béquié* qui est surtout enregistrée sous la forme de la variante *béké*, de même sens (cf. Telchid 1997, 20). Le type lexical est attesté aux Caraïbes en créole depuis 1720-1740 sous la forme *béquié* (et *béqué / bequé* env. 1850, *béquet* 1856) (Thibault 2009, 85, cit. Hazaël-Massieux), et en fr. depuis 1879, sous la graphie *béquets* (Rézeau / Rézeau 1995 I, 223).

♦♦ Le diatopisme est d'extension limitée : l'« antillanisme emblématique » (Thibault / Drouin 2010, 295) – aussi utilisé à la Dominique (Taylor 1963, 406) – est essentiellement martiniquais (BDLP [Thibault 2008b, 236sq.], Ludwig 1990, ^{2}2000, Barbotin 1995).

♦♦♦ Pour ce type d'origine inconnue (Thibault 2009, 85 ; *id*. 2008b, 236sq. ; *id*. / Drouin 2010, 295 > BDLP), on a proposé l'hypothèse d'un emprunt à une variété africaine : l'igbo (Taylor 1963, 406 ; Bollée ici-même) – où *béké* désigne un "Blanc, Européen" (*ib*.).

Le sens attesté dans le roman dépouillé représente pour sa part un diatopisme sémantique formé par restriction à partir du sens de "toute personne de phénotype blanc née aux Antilles", lui-même un emploi par restriction à partir du sens de "personne de phénotype blanc née aux Antilles, propriétaire de plantations ou d'usines" (BDLP).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES :* ***béké*** s.m. (dans le discours, sans mise en relief) Hazaël-Massieux 1989, 301 ; [var.] ***béquet*** s.m. Petites Antilles (MasséTrinidad [1879, 1880]) "blanc [déf. de Massé] ; homme de race blanche" Rézeau / Rézeau 1995 II, 349 ; [var.] ***béké*** Martinique ["personne à phénotype blanc"] Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux 1996, 677 (chez Chamoiseau, *Texaco*, sans mise en relief) ; [var.] ***béké*** [Petites] Antilles "blanc créole" Telchid 1997, 20 ; [var.] ***béké, békée*** s.m., f. Antilles "personne de phénotype blanc née aux Antilles, propriétaire de plantations ou d'usines", "toute personne de phénotype blanc née aux Antilles" Thibault 2008b, 236sq. sens 1-2 (chez Zobel 1950) > [var.] ***béké*** Martinique BDLP (sens premier et par restr.) ; cf. [var.] ***béké*** s. "créole né aux Antilles françaises, descendant des premiers colons" (aussi en empl. adj.) ('du créole') PR 2008 (cit. P. Chamoiseau) ; [var.] ***béquié*** « mot martiniquais d'origine inconnue signifiant 'blanc créole' » Thibault 2009, 85 ; [var.] ***béké*** s.m. Antilles "blanc créole" Thibault / Drouin 2010, 295.

— *SOURCES CRÉOLES :* [var.] ***beke*** Dominique 'white person' Taylor 1963, 405 (qui le fait dériver du ibo *bɛkɛ*, de même sens, plutôt que de *eh bé qué* pour *eh ben quoi ?*, 406) ; [var.] ***béké / békyé*** Martinique "blanc créole, blanc du pays" Ludwig *et al.* 1990/^{2}2002, 71 s.v. ***béké*** (considéré comme un « mo matiniké » à la Guadeloupe) ; [loc.] ***bétjé Frans*** Martinique "blanc" Pinalie 1992, 37 s.v. ***blanc*** ; [var.] ***béké***, ***béquié*** (***béquet***) « terme martiniquais pour désigner les blancs colonisateurs et ceux de leurs descendants qui détiennent encore une forte proportion de terres » Germain 1995, 215 ; [var.] ***bèkè*** Marie-Galante "blanc originaire des An-

tilles (surtout utilisé pour les Martiniquais et pour les riches)" Barbotin 1995, 41 sens 1 ; *bétjé* Martinique "Blanc martiniquais / Blanc créole, descendant des premiers colons français de la Martinique arrivés dans l'île au XVII[e] siècle" (frrég. *béké*) Confiant 2007, 188 ; [var.] *béké* Marie-Galante / Guadeloupe "blanc originaire des Antilles" Tourneux / Barbotin 2008, 47.

BOLONM → TI BOLONM

BRAY → TI BRAY

CANARI

s.f. "cruche en terre cuite". Fr. de réf. Ø.

— *Avec mise en relief (précédé d'un commentaire métalinguistique incident), dans le discours citant :* La fille de Létitia [la domestique], Carita, leur apportait à boire dans une cruche de terre cuite, appelée **canari**. Elle avait dix-sept ans. [p. 152]

— *Sans mise en relief, dans le discours cité :* un **canari** [p. 340]

PRAGM. Le particularisme, rendu accessible par la périphrase définitoire qui le précède, figure d'abord en fonction de rhème, dans le discours citant du narrateur francophone, extradiégétique. Il est implicitement présenté comme appartenant à l'usage général à la Dominique par le commentaire métalinguistique incident qui le suit, et qui attire explicitement l'attention sur le mot (*X, appelée Y*).

Lors de son attribution au discours direct, le diatopisme est présenté comme appartenant au discours français d'une domestique endogène, Létitia, qui est présentée comme bilingue (créole / français) dans le roman dépouillé, et s'adresse à un collectif, constitué de locuteurs vendéens et endogènes.

COM. HIST.-COMP. ♦ Le particularisme est attesté en français depuis le XVII[e] siècle au sujet de régions en Amérique du Sud et aux Caraïbes, avec un sens plus restrictif (*canari* "grand vase de terre servant à contenir les boissons fermentées chez les Galibis" dans *Voyage […] en l'Isle de Cayenne* [aujourd'hui Guyane] 1664 ; v. aussi dans *Relation […] des Caraïbes* 1673 : *canary*) (d'apr. TLF s.v. *canari*[2] Étym.).

♦♦ Le type lexical est inconnu dans l'Océan Indien mais a connu une diffusion exceptionnelle en français dans les Antilles et dans plusieurs variétés de français en Afrique, où sa vitalité varie cependant selon les régions (Thibault 2008b, 248sq. ; PR 2008 ; BDLP). Il est également bien ancré à la Dominique, à la fois en créole et en français (Taylor 1963).

♦♦♦ Le diatopisme est originaire d'une langue amérindienne de l'aire caraïbe (Thibault 2008b, 248sq. ; *id.* / Drouin 2010, 295 ; Jourdain 1956), plus précisément du galibi *canáli*, désignant à l'origine la "terre" (TLF s.v. *canari*[2] Étym. ; « du caraïbe (galibi) *canáli* 'terre' puis 'récipient

en terre' » PR 2008 Étym.). Il a pu être transmis par le discours des femmes (Taylor 1963, 407).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES :* frm. *canari* 'vase dans lequel on donne à boire aux oiseaux' (Boiste 1803–Besch. 1845), mal classé dans FEW 2, 171b s.v. CANARIAE (INSULAE) "die kanarischen inseln" ; s.m. "récipient de terre cuite utilisé dans certaines contrées d'Afrique" TLF s.v. *canari*[2] (cit. Genevoix 1854) ; *canari* (chez Zobel « pour faire 'couleur locale' ») Hazaël-Massieux 1989, 291 ; *canari* s.m. Antilles "marmite, faitout" Telchid 1997, 33 ; s.m. Antilles (Martinique) "récipient de cuisine en terre cuite ayant la même fonction qu'une marmite ; contenu de ce récipient" Thibault 2008b, 248sq. (chez Zobel 1950) ; s.m. « région. (Afrique noire, Antilles) » "récipient en terre cuite" (dep. 1664) PR 2008 (cit. le Sénégalais Sembene) ; *canari* s.m. Antilles "marmite, cocotte" Thibault / Drouin 2010, 295 ; Antilles, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Tchad BDLP.

— *SOURCES CRÉOLES :* [var.] *kanahwi* Dominique "earthenware pot" et *canari* 'West-Indian-French' "id." Taylor 1963, 406 ; *canari* Martinique "marmite en terre" Jourdain 1956, 298 ; *canarie* fr. aux Antilles "chaudron" Germain 1995, 129 (chap. "Créolismes à éviter en français") ; [var.] *kanari* Marie-Galante "marmite pour cuire le repas" Barbotin 1995 > [var.] *kannari* Marie-Galante / Guadeloupe "*id*." Tourneux / Barbotin 2008, 179.

CASE

s.f. USUEL "habitation traditionnelle". Fr. de réf. *maison*.

— *Sans mise en relief, dans le discours citant :* Ils découvrirent trois **cases** couvertes de jonc au milieu des hautes herbes. [p. 132] / [pp. 133 2x, 135, 160, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 180, 191, 204, 216, 234, 253 2x, 262, 265, 266, 268, 271, 274, 290 2x, 293, 294, 296, 301, 312, 313 2x, 334, 338, 354, 357 5x, 358, 359, 358, 359, 364, 375]

— *Sans mise en relief, dans le discours cité* [p. 148]

♦ Dans un synt. nom. fém. *case-presbytère* "habitation du curé". Fr. de réf. *presbytère*.

— *Sans mise en relief, dans le discours citant* [p.ex. p. 375]

♦ Dans un n.pr. *Vieille-Case* [nom d'un village à la Dominique]

— *Sans mise en relief, dans le discours cité* [p. 365] ; *dans le discours citant* [p.ex. pp. 115, 213, 217 2x, 246]

REM. Le diatopisme est fréquent avec 47 attestations en tant qu'appellatif, dont une seule figure dans le discours cité – outre des attestations dans un syntagme nominal, *case-presbytère*, et dans un nom propre. Le type lexical est implicitement présenté comme appartenant à l'usage français usuel et légitime qui porte sur la Dominique.

ENQ. Selon l'usage observé par l'auteur à la Dominique en juillet 1998, *case* est utilisé pour désigner tout type de maison (Viollier 2010).

COM. HIST.-COMP. ♦ L'emploi de *case* pour désigner une "petite et chétive maison" est un archaïsme du français général qui est attesté depuis l'afr. (dep. [Roman de la] Rose [env. 1200], mfr., frm. *id*. fam., 1452, Molin, puis plus fréquemment dep. ca. 1535) mais non relevé dans les sources dialectales modernes (d'apr. FEW 2, 451a), alors que le mot est appliqué à diverses habitations dans les pays colonisés, où le FEW l'atteste depuis 1787 (*ib*.). Il a cependant été relevé en français à propos de la Guadeloupe depuis 1638 (*Gazette de France*, au sens de "demeure de blanc"), époque à laquelle il apparaît aussi en français au sujet du Sénégal pour désigner une "habitation rudimentaire d'indigène" (1637, *Relation du Voyage du Cap Vert*) (d'apr. Arveiller 1963, 161) – où son emploi pourrait être « un emprunt au français des Antilles » (*ib*., 162).

♦♦ Le mot *case* a dû désigner d'abord la hutte indigène puis la "demeure de blanc" en français aux Antilles, et dès 1638 "toute construction légère" (Arveiller 1963, 162). Après une opposition nette de *case* "demeure de noir" à *maison* "demeure du maître" au début du XVIII^{e} siècle (*ib*.), il s'applique de nos jours en français moderne des îles « à toute habitation et ne se limite pas à un logis rudimentaire fait de matériaux légers » (Thibault / Drouin 2010, 293).

L'emploi de *case* pour toute habitation représente un diatopisme sémantique qui a pu être formé par glissement de sens à partir du frm. général vieilli "cabane" (d'apr. PR 2008), avec application sémantique aux réalités spécifiques des Caraïbes[22]. Il semble cependant plutôt s'agir d'un transfert depuis une autre langue romane, le portugais *casa* (fr. de réf. *maison*), dont la diffusion a pu être favorisée par l'influence de l'espagnol, alors aussi parlé aux Antilles (Arveiller 1963, 162 > TLF s.v. *case*[1] Étym., qui signale aussi l'emploi du port. au Sénégal mais brouille quelque peu la description). Vu les données rassemblées par Arveiller, il s'agit probablement en français aux Antilles d'une innovation par transfert, plutôt qu'interne.

♦♦♦ Le type fait partie du 'vocabulaire des Isles' (Chaudenson 1974, 606) – par l'intermédiaire duquel il est aussi arrivé à la Réunion (BDLP) – et où il entre souvent dans des noms composés (P. Rézeau 2008b ; BDLP), ainsi que dans des noms propres.

Le TLF localise le type « en particulier en Afrique noire », alors que le Larousse ajoute un renvoi à la Réunion (Lar 2004, d'apr. BDLP Réunion), et le *Petit Robert* tient compte des derniers travaux différentiels en précisant « dans certains pays tropicaux » (*cases africaines, antillaises*) (PR 2008).

[22] Ce type de changement sémantique est déjà connu par la même famille lexicale, avec l'extension de sens du type CASA "cabane primitive" du lat. classique à "maison, en général" dans les variétés romanes (FEW 2, 452a, Commentaire).

Les sources françaises différentielles consultées attestent en effet *case* en emploi synonymique de *maison* mais aussi dans des sens plus restreints, en Afrique (Burundi, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Rwanda, Tchad) et dans l'Océan Indien (Réunion, Madagascar) (BDLP), dans l'Océan Pacifique (Nouvelle-Calédonie) (P. Rézeau 2008b, 483, cit. Pauleau), ainsi qu'en Amérique du Sud : aux Grandes Antilles (Saint-Domingue) (P. Rézeau 2008a, 207) et aux Petites Antilles (Martinique, Guadeloupe) (Telchid 1997).

Le type est également implanté en créole aux Antilles (Ludwig *et al.* 1990/^{2}2002, Barbotin 1995, Tourneux / Barbotin 2008), et aussi attesté en français à la Dominique, d'après le corpus primaire.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES :* frm. "cabane des indigènes aux colonies" (dep. 1787, BernSPierre) FEW 2, 451a s.v. CASA "cabane" II.1.a ; *case* Antilles "toute construction légère" (sens courant à partir de 1638) Arveiller 1963, 160-162 ; cf. "habitation rudimentaire, en particulier en Afrique noire (cf. *cabane, cahute, hutte, paillote*)" TLF s.v. *case*[1] et « région. (fr. d'Afrique) » "maison de construction légère" TLF s.v. *case*[1] (cit. le *Dict. du fr. fondamental pour l'Afrique*, David 1974) ; *case* Petites Antilles (MasséTrinidad) Rézeau / Rézeau 1995 II, 345 [1978] ; *case* Martinique [fr. de réf. *maison*] Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux 1996, 677 (chez Chamoiseau, *Texaco*, sans mise en relief) ; cf. *case antillaise* loc. nom. [Petites] Antilles "habitation traditionnelle aux Antilles" Telchid 1997, 34 ; *case* s.f. dans le métadiscours pour définir les lexies *grand-case* 'maison principale, maison du maître' (*grande case* dep. 1767) et *case à bagasse* 'case [= maison] à Nègres à la campagne' [Grandes] Antilles (*ca* 1800, d'apr. Anonyme-HippolyteF) P. Rézeau 2008a, 207 s.v. *case* ; dans le métadiscours pour définir la loc. *grande case* Nouvelle-Calédonie "case [= maison] kanak traditionnelle, plus grande que les autres, occupée par un individu socialement important" *id*. 2008b, 483 s.v. *case* (cit. Pauleau) ; "habitation traditionnelle, généralement construite en matériaux légers, dans certains pays tropicaux" (*cases africaines, antillaises*) (dep. 1637 ; du sens auj. 'vx' "cabane") PR 2008 sens I.2 ; *case* s.f. Antilles "maison (quelle qu'elle soit)" Thibault / Drouin 2010, 293 ; *case* s.f. Réunion "maison, en général" et en Afrique désignant le plus souvent une habitation de type traditionnel (Burundi, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Rwanda, Tchad) BDLP.

— *SOURCES CRÉOLES :* [kaz], [lakaz] Réunion "maison" (« forme sans doute ancienne ») Chaudenson 1974, 54 chap. 3.1.1 (absent des t. d'orig. fr.) ; *kaz* Guadeloupe "maison, logis, foyer familial" Ludwig *et al.* 1990 / ^{2}2002, 168 ; [var.] *kaz* Marie-Galante "petite maison en planches ou en torchis", "le lieu où on habite" (*alé nan kaz* "rentrez chez vous (même s'il s'agit d'une belle maison)" Barbotin 1995, 122 sens 1-2 (et *case* [fr. de réf. *maison*] dans le discours sans mise en relief, au sujet des habitations des premiers Français à Marie-Galante au XVII^{e} s., *ib*. 15) ; *kaz* Marie-Galante / Guadeloupe "maison ; appartement" Tourneux / Barbotin 2008, 186.

DACHINE

s. (FLORE) "tubercule comestible d'une plante tropicale vivace de la famille des Aracées à larges feuilles imperméables (*Colocasia esculenta* Schott), qui est utilisée dans la cuisine comme une pomme de terre". Fr. de réf. Ø.

— *Sans mise en relief, dans le discours citant :* Létitia [la domestique] avait sacrifié une poule de la basse-cour et l'avait bouillie avec des **dachines** et des patates douces. [p. 334]

COM. HIST.-COMP. ♦ Cette innovation du français aux Antilles pourrait être une adaptation de l'anglais *dasheen*, de même sens (cf. Jourdain 1956, 295 ; 'origin uncertain' d'apr. l'OED, qui l'atteste depuis 1899), à moins que ce ne soit l'anglais qui l'ait emprunté au continuum créole / français antillais. Elle est bien attestée dans les sources antillaises depuis Jourdain (v. Bibl.). Les synonymes *chou (de) Chine* et *madè(re) Chine* suggèrent que le toponyme *Chine* fait partie de l'étymon de *dachine*, ce qui ne plaide guère en faveur d'un étymon anglais (où *Chine* se dit *China*). Le mot n'est toutefois attesté que très tardivement en français (1938, *Journal de la Société des américanistes*, vol. 30, p. 192 : « Ils prennent leur nourriture dans un *coui* ou demi-calebasse. Elle consiste d'ordinaire en poisson bouilli ou fumé mélangé de légumes, surtout de choux 'Dachine' et d'ignames, fortement relevés de piments. » GRL). En fait, le synonyme *chou de Chine* étant largement attesté au XIX^{e} siècle (v. GRL), on peut se demander si l'anglais *dasheen* n'est pas simplement une adaptation du français *(chou) de Chine* ; fr. *dachine* serait alors ce que l'on appelle un « cheval de retour ». Une des citations de l'OED (s.v. *dasheen*) nous met (maladroitement) sur la piste : « 1918 *Bull. Dept. Agric. Trinidad* XVII. 29 The name dasheen appears to be a corruption of the French phrase 'de la Chine'. » La citation se rapporte à Trinidad, où l'on parlait justement un créole à base lexicale française (v. Rézeau / Rézeau 1995 II, p. 346).

♦♦ Le diatopisme coexiste aux Antilles avec plusieurs synonymes (diat.), *madère* et *chou (de) chine* (cf. Telchid 1997) : le premier en Guadeloupe (v. Ludwig *et al.* ^{2}2002) et à Marie-Galante (v. Barbotin 1995, Tourneux / Barbotin 2008) ; le second surtout à la Martinique, à côté de *dachine* (d'apr. Catorc 2008)[23].

[23] Le nom composé *chou de Chine* est cependant aussi utilisé dans le métadiscours définitoire des sources consultées autant au sujet de la Guadeloupe que de la Martinique (Ludwig *et al.* ^{2}2002, Confiant 2007) : il semble appartenir à la norme d'usage dans la région. Il est en outre homonymique avec un autre diatopisme en français en Nouvelle-Calédonie, où il désigne un légume aux feuilles vert foncé dont on mange les côtes et les feuilles après cuisson (*Brassica chinensis* L.) (BDLP Nouvelle-Calédonie [Pauleau]).

♦♦♦ Le référent désigné par le diatopisme *dachine* est aussi connu dans d'autres régions tropicales. Parmi les diverses désignations que l'on rencontre dans la francophonie, outre *songe* relevé à la Réunion mais aussi à Madagascar et *arouille violette* à l'île Maurice, *taro* est largement attesté : dans l'Océan Indien comme en Nouvelle-Calédonie (où il est d'emploi stable) et à Madagascar (où il est rare), mais aussi en Afrique (Burundi, Centrafrique) (BDLP). Ce dernier type est cependant aussi utilisé dans le métadiscours qui porte sur les Antilles (Ludwig *et al.* ^{2}2002). Reste encore à dessiner la répartition aréologique exacte du diatopisme *dachine* et de ses divers synonymes dans l'ensemble de l'espace francophone.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES :* s.f. Antilles "tubercule à larges feuilles imperméables" (syn. *chou-chine, madère*) Telchid 1997, 56.

— *SOURCES CRÉOLES : dachine* Martinique Jourdain 1956, 295 ; *dachïn* Antilles "tubercule entrant pour une grande part dans l'alimentation antillaise" (syn. guad. *made-chïn*) Germain 1995, 245 ; [var.] *dachin* 'mot compris par certaines pers., mais non usité' : « mot martiniquais ; à Marie-Galante on dit *madè* : racine comestible » Barbotin 1995, 67 ; [var.] *dachin* Guadeloupe "madère", voir : *Chou-Chin* Ludwig *et al.* ^{2}2002, 97 (*Chou-Chin* : "taro, madère (Colocosia esculenta)", voir : *Chou-Karayib* "malanga (Xanthosoma sagittifolium)", 95) ; [var.] *dachin* Martinique "chou de Chine, N. Sc[ientifique]. *Colocasia esculenta* (Schott)" Confiant 2007, 299sq. ; [var.] *dachin* Marie-Galante / Guadeloupe "dachine", "madère", *taro* Tourneux / Barbotin 2008, 88 (en fr. dans le métadiscours définitoire : source cachée) (cf. « *madè* "madère, dachine" (plante à bulbe comestible) *Colocasia esculenta* Schott (Acaceae) » *ib*., 253 s.v. *madè* sens 1).

GALERIE

s.f. USUEL "à la Dominique, véranda traditionnellement en bois, généralement couverte et délimitée par des poteaux ou des balustrades, construite par les particuliers contre la maison, sur le trottoir de rue ou à l'étage" (*sur la galerie, dans la galerie*). Fr. de réf. Ø.

— *Sans mise en relief* [p.ex. pp. 113, 126, 179 2x, 189, 290 2x, 380]

REM. L'emploi étant très fréquent dans le corpus primaire, surtout dans le discours citant (mais toujours sans mise en relief métalinguistique), les attestations n'ont pas été relevées systématiquement.

ENQ. Sens entendu très fréquemment lors d'un séjour à la Dominique en juillet 1998 (Viollier 2010).

COM. HIST.-COMP. ♦ Il s'agit d'un diatopisme sémantique, probablement formé par restriction de sens, pour désigner une réalité caractéristique des Antilles où il est attesté depuis le XVIII^{e} s., au sujet de Léogane en Haïti : « des galeries ou trottoirs de 5 à 8 pieds de large » (chez Moreau 1797, d'apr. P. Rézeau 2008a, 211).

♦♦ Le particularisme est bien attesté autant aux Grandes Antilles (*ib*., Valdman 1996, BDLP) qu'aux îles des Petites Antilles (Ludwig *et al.* 1990 / ^{2}2002, Germain 1995, Barbotin 1995, Tourneux / Barbotin 2008) – y inclus à la Dominique, à en juger d'après le corpus primaire. Le diatopisme est proche de l'emploi du français à la Louisiane (BDLP) et au Canada (cf. PR 2008).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES :* à aj. à FEW 4, 31b s.v. GALILAEA (tout comme fr. gén. *galerie* ; on y trouve seulement agn. *galilee* f. "porche d'église") ; cf. « région. (Canada) » "balcon couvert qui s'étend sur toute la largeur d'une maison" (attesté dep. 1893) PR 2008 sens 2 (cite la Québécoise M. Laberge) ; *galerie* s.f. [Grandes] Antilles "trottoir de rue couver[t], de huit pieds de large, que chaque particulier qui fait bâtir est obligé de faire devant chez lui pour la commodité du public" (*ca* 1800, d'apr. AnonymeHippolyteF) P. Rézeau 2008a, 211 ; cf. Louisiane "sorte de porche typique des maisons américaines traditionnelles, surtout dans le sud des États-Unis (porch, veranda)" (« S'utilise également en Haïti. ») BDLP.

— *SOURCES CRÉOLES : galri* Guadeloupe "galerie (qui fait le tour de la maison), terrasse (en hauteur), véranda" Ludwig *et al.* 1990/^{2}2002, 138 (fr. : source cachée) ; *galri* Martinique "galerie" Pinalie 1992, 106 (source cachée ?) (rien s.v. *véranda*) ; *galerie* fr. aux Antilles "véranda" Germain 1995, 128 (chap. "Créolismes à éviter en français") (et *galri* créole aux Antilles "galerie, véranda" *ib*., 257 : source cachée) ; *galri* Marie-Galante "véranda au rez-de-chaussée sur le devant de la maison ; elle peut être partiellement close pour faire une petite chambre" Barbotin 1995, 99 ; *galeri* Haïti "porch" Valdman 1996, 455 ; *galri* Marie-Galante / Guadeloupe "véranda, dont une partie peut être close pour constituer une chambre" Tourneux / Barbotin 2008, 146.

KIMBWAZÈ

s.m. "sorcier guérisseur qui administre une mixture de plantes censée apporter la guérison" (*kimbwazè caraïbe*). Fr. de réf. Ø.

— *Sans mise en relief, dans le discours citant :* – Pourquoi n'avez-vous pas appelé le médecin ? demanda Donatien. / – Quel mèdsin ? / Il haussa les épaules. Elle s'était soignée avec des feuilles et des racines. Le **kimbwazè** caraïbe était venu. [p. 254]

REM. Graphie créolisante et inhabituelle pour *quimboiseur* (cf. Bib.).

PRAGM. Dans le corpus primaire, le choix graphique pour rendre le diatopisme (hapax) indique un emploi qui est ressenti comme créole ou non transparent par l'écrivain ; son attribution au discours citant sans mise en relief métalinguistique signale implicitement un statut légitime dans le discours français qui porte sur l'île.

ENQ. Si le diatopisme est utilisé dans le discours romanesque pour désigner un sorcier guérisseur, donc une personne à laquelle on attribue des pouvoirs surnaturels, l'écrivain l'a entendu à la Dominique en juillet 1998

dans la bouche de son jeune chauffeur (qui a inspiré le personnage de Hugo dans le roman), et qui désignait ainsi la mère de sa petite amie pour la critiquer (Viollier 2010) – donc ici comme une sorte de vieille sorcière antipathique.

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme, bien attesté en français et en créole aux Antilles (v. Bibl.), représente un dérivé suffixal (diatopisme lexématique), formé avec le suffixe d'agent *-eur* (rendu *-è* dans la graphie créolisante du corpus primaire), à partir du diatopisme du français des Antilles *quimboiser* (syn. de réf. *ensorceler*) (v. Thibault 2008b, 296 s.v. *quimboisement* pour cette hypothèse).

♦♦ Il relève d'une famille lexicale bien vivante, dont le verbe représente un diatopisme lexématique qui a été formé sur le radical *quimbois* s.m. (cf. *ib*.), désignant un "sortilège, maléfice" aux [Petites] Antilles, en français (Telchid 1997, 148 ; Thibault 2008b, 297) et en créole (Germain 1995, 285 *quimboi* ; Tourneux / Barbotin 2008, 188 *kenbwa*).

♦♦♦ Le substantif représente peut-être, quant à lui, un délocutif formé sur *tiens, bois !* (Jourdain 1956, 254 et note 1) – accompagnée d'une palatalisation *tiens* > *quim*, régulière en créole antillais (*ib*.).

Le verbe *quimbé* "tenir, attraper, saisir" est en effet toujours bien attesté, aux Petites Antilles (Germain 1995, 285 ; Barbotin 1995, 123 ; Thibault 2008a, 125-126) et en Haïti (Valdman 1996, 465). Il serait cependant à vérifier si le type *quimbois* n'est pas lié au type *boiser*, qui en créole martiniquais signifie "s'enfuir dans les bois" (cf. Confiant 2007, 254 *bwazé*)[24].

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES :* *quimboiseur* s.m. Antilles "sorcier, voyant, féticheur" Telchid 1997, 148 ; *quimboiseur* Guadeloupe "sorcier, voyant" Pustka 2007, 119 (t. relevant de la superstition) ; *quimboiseur*, *quimboiseuse* s.m., f. "personne qui jette des maléfices" Thibault 2008b, 297.

— *SOURCES CRÉOLES :* [var.] *tjenbwazè* Martinique "sorcier" Pinalie 1992, 204 s.v. *sorcier* ; *quimboisë* n. "qui compose et administre philtres et quimboi" Germain 1995, 285 ; [var.] *kenbwazè / kyenbwazè* Guadeloupe "sorcier, 'quimboiseur', voyant, féticheur" Ludwig *et al.* ^{2}2002, 170 ; [var.] *tjenbwazè* Confiant 2007 s.v. *tjenbwazè* ; [var.] *kenbwazè* Marie-Galante / Guadeloupe "sorcier" Tourneux / Barbotin 2008, 188 s.v. *kenbwazè*.

MANAWA

s. "femme de mauvaise vie". Fr. de réf. *traînée*.

— *Avec mise en relief (suivi d'une définition synonymique), dans le discours cité :* – **Manawa** ! Traînée ! s'emporta Létitia. [p. 277]

[24] V. aussi l'existence du type *kèlè* Marie-Galante "éléments matériels d'un sortilège" (« mot inconnu en Guadeloupe »), "sorcier", « de l'angl. *killer* "tueur" » (d'apr. Barbotin 1995, 123, sens 1-2).

PRAGM. Le particularisme (hapax), tout comme son synonyme général du français, est attribué au discours cité d'une domestique antillaise qui est présentée comme bilingue (créole-française) dans le roman dépouillé.

Il est bien rendu à l'aide d'une graphie qui indique un emploi créole (tout comme *kimbwazè*), et du point de vue pragmatique, est suivi d'une mise en relief. Cependant, en l'absence de marqueurs typographiques ou d'une mise entre parenthèses du synonyme *traînée* – techniques qui signalent une attribution d'unités linguistiques à la langue créole dans le corpus étudié (v. aussi § 4.1) [p.ex. p. 339 pour une comptine] – l'attention du lecteur n'est pas attirée sur le statut du type lexical *manawa*, et son attribution discursive au créole ou au français est incertaine.

COM. HIST.-COMP. ♦ L'antillanisme semble avoir été relevé exclusivement dans les dictionnaires de créole, qui l'attestent à date récente seulement (un lien avec l'attest. bretonne isolée canc[ale] *manahouar* m. "vieux matelot, loup de mer ; vieux navire" dans FEW 23, 109a s.v. *matelot*, semble improbable). On en relève toutefois quelques attestations dans la littérature antillaise (v. entre autres P. Chamoiseau, *Texaco*, dans FRANTEXT).

♦♦ Confiant émet l'hypothèse d'une origine anglaise : de *man of war* (2007, 934) – qui est convaincante du point de vue phonique et est possible en présence de l'influence de la langue anglaise aux Antilles (il s'agirait alors d'une innovation du français aux Antilles par transfert, plus précisément par calque) ; l'évolution sémantique reste cependant à démontrer. En anglais, *man-of-war* apparaît avec les acceptions suivantes : « A fighting man ; a soldier or warrior », « A vessel equipped for warfare ; a commissioned warship belonging to the recognized navy of a country » (OED). On pourrait donc à la rigueur imaginer une métonymie réunissant soldats (ou marins) et prostituées ; mais aucune documentation écrite ne permet d'appuyer cette hypothèse.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES CRÉOLES :* Guadeloupe "prostituée" Ludwig *et al.* 1990/^{2}2002, 220 ; Martinique "fille des rues" Germain 1995, 272 ; *manawa* Martinique "traînée (femme de mauvaise vie)" (syn. *piten, bòbò*) Pinalie 1992, 218 s.v. *traînée* ; Martinique "prostituée" Confiant 2007, 934.

MARCHER SUR UN SEUL PIED (NE PAS ~)

loc. verb. impers. "(s'emploie pour proposer de prendre un deuxième verre (d'alcool) avant de partir)". Fr. de réf. Ø.

> — *Avec mise en relief (dans un commentaire métalinguistique incident), dans le discours cité :* – Dépêche-toi de vider ton verre [de ti punch*]. Je vais t'en servir un deuxième. Comme on dit ici, il ne faut pas / **marcher sur un seul pied** : Pa maché asou an sèl pyé ! [p. 185sq.]

PRAGM. La locution est présentée comme appartenant à l'usage endogène (c.-à-d. à la Dominique) à l'aide du commentaire métalinguistique inci-

dent qui le précède (*comme on dit ici*). Tout comme la locution, celui-ci est mis dans le discours cité d'un prêtre d'origine vendéenne qui est installé à la Dominique de longue date.

La locution est attribuée à l'usage français par son intégration dans une phrase française sans marquage typographique (*il ne faut pas marcher sur un seul pied*), mais aussi à l'usage créole par l'emploi d'une graphie créolisante pour l'énoncé équivalent et apposé après un double-point (*pa maché asou an sèl pyé*).

ENQ. L'écrivain a entendu cette expression pour la première fois à la Dominique en juillet 1998 en français, chez les missionnaires échangeant entre eux sur le ton de la plaisanterie à la sortie d'un repas joyeux (Viollier 2010).

COM. HIST.-COMP. ♦ La locution n'est pas attestée à date ancienne selon la documentation consultée, où figure cependant la variante *ne pas s'en aller sur une seule jambe* au même sens de "ne pas se restreindre à boire un seul verre (d'alcool)", depuis le début du XIX[e] siècle (Vidocq 1829, 242)[25] (aussi ci-dessous).

♦♦ Le type lexical *marcher* / *partir sur un seul pied* (sous forme de négation ou non) est bien employé en français aux Antilles (Telchid 1997), comme le confirme aussi M.-Chr. Hazaël-Massieux (comm. pers. du 26/11/10) – y inclus à la Dominique, à en juger d'après le témoignage d'Y. Viollier – ainsi qu'en créole, où les sources l'attestent à Marie-Galante et à la Guadeloupe (Ludwig *et al.* [2]2002, Tourneux / Barbotin 2008).

L'absence de ce type des grands dictionnaires généraux contemporains peut suggérer qu'il s'agit d'un diatopisme et/ou d'un diastratisme. La locution *marcher sur un seul pied* est cependant aussi connue et utilisée en France, dans le discours très familier, voire populaire. Des sondages ponctuels (05/2011) l'attestent dans le Sud-est, chez des locuteurs de milieu modeste et cultivé, en référence à un verre d'alcool mais aussi à des friandises[26].

---

[25] L'attestation relève des *Mémoires* d'Eugène François Vidocq, originaire du Nord-Pas-de-Calais, qui déclare décrire les « mauvaises moeurs, non pas pour les propager, mais pour les faire haïr » (*ib*. s.p. en deuxième page de couverture). L'expression figure dans un passage où des hommes s'installent dans un cabaret :
« On entre ; c'est du beaugency, huit sols le litre ; on s'attable, le bon marché, l'occasion l'innocence du petit vin, l'on ne s'en va pas sur une seule jambe ; il y a là plus d'un motif pour prolonger la station » (Vidocq 1829, 242 chap. XLII).

[26] À titre d'exemple, une Clermontoise âgée de 74 ans (puéricultrice retraitée issue de milieu modeste) recevant une amie, l'invite à prendre un deuxième chocolat avant son départ : « Tu ne vas quand même pas partir sur un seul pied ! » (témoignage de FL du 01/05/2011).
Parmi des locuteurs interrogés explicitement, la locution est bien connue en référence à un verre d'alcool d'un locuteur originaire du Sud-ouest (de milieu cultivé, dans la soixantaine), mais non pas de son épouse (du Puy-de-Dôme) (comm. pers. de FL du 10/05/2011).

La locution *marcher sur un seul pied* est aussi attestée en français ici et là au sens de "avoir des difficultés (à accomplir une tâche)", selon les données que fournissent Google Web et GRL (y inclus dans un article de journal de Marrakech).

En fait, la tournure *ne pas s'en aller sur une (seule) jambe* appartient à la langue générale dans l'Hexagone, tout comme ses variantes *ne pas marcher / partir que sur une jambe*, *ne pas pouvoir tenir sur une jambe* et *s'en aller sur une jambe / patte* (Bernet / Rézeau 2010, 382 – qui fournit la même première attestation citée ci-dessus).

La tournure *partir sur une jambe* ou *s'en aller sur une jambe* est confirmée (par les mêmes deux grandes bases hétérogènes que sont Google Web et GRL) comme étant employée au sens de "ne pas accepter un second verre d'alcool avant de partir" dans des textes français des XIX^e^ et XXI^e^ siècles, dus à des locuteurs de différentes régions de France, y inclus de Paris. Elle est aussi rarement utilisée dans le Sud-est selon un sondage ponctuel, en référence à un verre (d'alcool) et à une friandise[27].

♦♦♦ Le type lexical *ne pas s'en aller sur une seule jambe* représente un emploi très familier mais (aujourd'hui) rare du français général qui est mal élucidé en raison de sa mauvaise représentation dans les dictionnaires généraux contemporains.

La forme de même sens qui est attestée aux Antilles en est peut-être une variante. Étant aussi employée occasionnellement en France, elle représente probablement une simple application cotextuelle dans une culture où le punch* est la boisson communément proposée à un invité. Si toutefois sa fréquence s'avérait être plus élevée aux Antilles qu'ailleurs dans la francophonie, cette locution y serait alors tout au moins à considérer comme un diatopisme de fréquence.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES :* [var.] *partir sur un seul pied* "ne pas prendre un deuxième punch* avant de partir" Telchid 1997, 137 s.v. *pied* ; 'expression du français quotidien' *ne pas s'en aller sur une (seule) jambe* (et variantes) loc. verb. 'pour s'encourager à (ou pour proposer de) prendre un deuxième verre, vider une deuxième bouteille' (attest. de 1829 à 2009 dans des textes divers, y inclus à Besançon et à Nantes) Bernet / Rézeau 2010, 382 s.v. *jambe* ; 'arg. pop. fam.' *partir sur une jambe* ; *ne pas partir sur une jambe* (et var.) "boire un seul verre ; boire plusieurs verres, quand on propose à qqun [lire : quelqu'un] de boire un

[27] Selon le témoignage de DL (du 10/05/2011), une Iséroise âgée de plus de 90 ans (de milieu moyen, issue d'un milieu cultivé) utilise très régulièrement l'expression *on ne marche pas sur une jambe* ou sa variante elliptique *on a deux jambes* pour inciter son visiteur à reprendre un deuxième biscuit (observations de 2008 à 2011). La locutrice étant touchée par la maladie d'Alzheimer, elle recourt désormais à sa mémoire lointaine, et par là surtout à un langage soigné qui lui est connu de son enfance – du début du XX^e^ siècle.

second verre avant qu'il ne parte" Google Web (consulté le 10/05/11)[28] ; [var.] *s'en aller sur une seule jambe* : quatre attestations *ib*.[29] ; *s'en aller sur une seule jambe* : une attestation (dans le discours rapporté, *Théâtre du Figaro* de Charles Monselet, Paris : F. Sartorius, 1861) GRL (consulté le 10/05/11).

— *SOURCES CRÉOLES : Ou ka pati si onsèl pyé [?]* Guadeloupe "Tu ne prends pas le coup de départ ?" Ludwig *et al.* [2]2002, 270 s.v. *pyé* ; [dans le discours définitoire] *Moun pa ka maché asi on sèl pyé* Marie-Galante / Guadeloupe "On ne marche pas sur un seul pied (se dit pour inviter à prendre un deuxième verre)" Tourneux / Barbotin 2008, 336 s.v. *pyé* sens 1.

MARIGOT

n.pr. [nom d'un village à la Dominique]

— *Sans mise en relief, dans le discours cité :* Ils descendirent plus près, à toucher la grève de galets qui se heurtaient en grondant. / – C'est **Marigot**, dit Hugo [le guide]. / Les cases* couvertes de roseaux ou de tôles s'alignaient sur le bord du chemin, montées sur pilotis et tournées vers la mer. [p. 133]

PRAGM. Le diatopisme, hapax, figure dans le discours direct d'un jeune locuteur antillais où il est implicitement présenté comme appartenant à l'usage français à la Dominique.

REM. Le nom de lieu *Marigot* existe bel et bien aux Antilles, au nord-est de la Dominique, à l'intérieur des terres sur un point culminant (où vivent une partie des locuteurs de créole à base lexicale anglaise, cf. Leclerc 2010 s.p.), ainsi que dans le nord-est de la Martinique, sous la même forme graphique *Marigot* (v. Confiant 2007 s.v. *marigo*).

ENQ. Au niveau de la scénographie romanesque, le lieu désigné touche la mer ; il a été utilisé parce qu'« il sonnait juste » et était porteur de sens, connotant 'un lieu humide, luxuriant, dans le désordre' ; *marigot* appartient en effet à l'usage courant en français pour l'écrivain, tout au moins en Vendée, pour désigner un marais (Viollier 2010).

---

[28] Site de compilation de dictionnaires de français mis à jour le 07/05/11, consulté à l'adresse http://www.languefrancaise.net/bob/detail.php?id=9925.

[29] Il s'agit de deux attestations dans des sources littéraires (XIX[e] s.), chez Charles Monselet (ci-dessous), né à Nantes, et dans une traduction française de Nikolaï Leskov due à Victor Derély, originaire de Paris (*Le voyageur enchanté*, Albert Savine, 1892) ; s'y ajoute une attestation chez un internaute localisé en Charente (XXI[e] s.), dans une liste d'expressions fournie sur un forum avec la définition "ne boire qu'un seul verre" (message du 10/04/09). Une autre attestation tirée d'un article d'un sémanticien (Paris 8, CNRS/Lattice) est de sémantisme incertain en l'absence d'une définition de cette expression idiomatique : P. Cadiot, 2004. « Du lexème au proverbe : pour une sémantique anti-représentationnaliste », article en ligne sur le site *Formes symboliques*, rubr. « Archives » – « Linguistique » (http://formes-symboliques.org/article.php3?id_article=90, consulté le 10/05/11).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le nom propre *Marigot* est attesté en tant que toponyme aux Antilles depuis le milieu du XVII[e] siècle : à la Martinique en 1666 et 1671, et depuis 1654 dans le composé *Anse du Marigot*, sur l'île de Saint-Christophe Du Tertre (d'apr. Arveiller 1963, 332 > TLF > PR 2008[30]).

♦♦ Il s'agit d'une formation par hypostase à partir d'un nom commun, probablement du type français *marigot*, dont le sens reste à clarifier : le nom de localité *Marigot* « est un nom que l'on donne communément dans les Isles à tous les lieux où les eaux de pluye se rassemblent et se conservent » (Labat 1722, *Nouveau Voyage*, II, 276 au sujet de la Guadeloupe, cité d'apr. Arveiller 1963, 332). Ce rapprochement a été repris dans le TLF.

« Transporté par les marins », l'appellatif est aussi attesté en Afrique, vers 1688 au sujet du Sénégal (pour désigner un petit bras de la rivière) puis en 1689 – mais il « semble que le terme ait d'abord été utilisé aux Antilles » (Arveiller 1963, 332), plus précisément aux Petites Antilles (*ib*., 521).

Si on a émis l'hypothèse éventuelle d'une formation par « croisement entre 'mare' et un terme caraïbe ? » (le R.P. Breton a p.ex. recueilli une forme *icópoüi* au sens de "mare d'eau douçâtre et à moitié salée"), il faut toujours considérer qu'il est d'origine inconnue (Arveiller 1963, 333). L'hypothèse de ce croisement a été très prudemment reprise dans la lexicographie générale contemporaine, qui confirme le rapprochement du toponyme avec le nom commun *marigot* "point d'eau alimenté par les pluies, les débordements d'un fleuve ou des nappes souterraines" (TLF)[31]. Elle localise l'emploi du type lexical « en Afrique » (TLF), ou « [d]ans les régions tropicales » (PR 2008). Il est en effet toujours d'emploi fréquent en français en Afrique, où il est généralisé dans de nombreux pays (BDLP Centrafrique *marigot*)[32], mais est aussi attesté pour le créole aux Antilles (Germain 1995, 273 : *marigo* s. "lieu-bas où stagne l'eau saumâtre"). Cet emploi n'est pourtant pas exclusivement 'tropical'. Il est aussi utilisé de nos jours dans la Gallo-romania, où il est connu dans l'Ouest (v. Enq.), mais aussi dans le Sud-est, selon un sondage ponctuel.

♦♦♦ Le type *marigot* connaît aussi d'autres sens dans le domaine galloroman : il a été relevé dans les variétés modernes dans le Centre-ouest

---

[30] Le PR retient (à tort) la date de 1654 comme première attestation du nom commun.

[31] « d'orig. inc. ; peut-être issu d'un croisement entre *mare** et un mot caraïbe? » TLF (citant Arveiller) > « peut-être d'un mot caraïbe, d'après *mare* » PR 2008 (sans cit.).

[32] La rubrique « Francophonie » de la BDLP précise que le type lexical est « généralisé dans presque tous les pays de la zone de l'Afrique subsaharienne couverts par l'IFA [*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*] » : Bénin, Burkina Faso (ancienne Haute-Volta), Centrafrique, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo) ; il est aussi attesté au Congo (Brazzaville), en Guinée et au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Tchad (BDLP Centrafrique).

(poit. *marigots* s.m. pl.), pour désigner des "petits cailloux qui restent à la côte de la basse mer" (1765, Enc 9, 152a), et dans le Sud-ouest au sens de "lande boisée" (Lanne-Soubiran *marrigo* [Gers]) (FEW 6, I, 370b, *MARR- 'vorröm.' "caillou").

Si l'on retient l'hypothèse selon laquelle le toponyme *Marigot* a été formé à partir d'un nom commun désignant une cavité remplie d'eau, ce dernier devait déjà être d'usage en français aux XVI^{e} / XVII^{e} siècles : sa répartition aréologique indique qu'il devait faire partie de l'usage courant des voyageurs et des marins à l'époque coloniale, par l'intermédiaire duquel il a pu passer des Antilles à l'Afrique. Reste à vérifier si le type est arrivé en Europe depuis les anciennes colonies, ou alors s'il n'a pas été exporté depuis la France. S'agit-il effectivement d'un diatopisme, ou plutôt d'un diatopisme de fréquence dans certaines régions de la francophonie, mal élucidé en raison de sa mauvaise représentation dans la lexicographie contemporaine ?

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES :* une formation de ce type manque à FEW 6, I s.v. MARE "mer" (mais cf. poit. *marigots*, FEW 6, I, 370b, ci-dessus) ; *Marigot* nom de lieu à la Martinique (attest. 1666 et 1671) et *Anse du Marigot* à l'île de Saint-Christophe (attest. 1654, dans Du Tertre) Arveiller 1963, 332 ; topon. aux Antilles *Anse du Marigot* (attesté dep. 1654) TLF Étym. s.v. *marigot* (« HYDROGRAPHIE » "en Afrique, tout point d'eau alimenté par les pluies, les débordements d'un fleuve ou des nappes souterraines") ; cf. « dans les régions tropicales » "bras mort d'un fleuve", "lieu bas et sujet aux inondations" PR 2008 ; cf. s.m. Centrafrique "terme générique désignant tout point d'eau de quelque importance (mare, petit ruisseau ou petite rivière) aux eaux plus ou moins stagnantes", s.m. Congo-Brazzaville "point d'eau stagnante de petite superficie, sorte de marais alimenté par les pluies tropicales"), s.f. Côte d'Ivoire "point d'eau douce de faible importance" BDLP.

— *SOURCES CRÉOLES :* « Marigot (commune du nord-est de la Martinique) » Confiant 2007 s.v. *marigo*.

MORNE

s.m. USUEL "élévation de terrain, qui peut être de petite ou de grande taille". Fr. de réf. Ø.

— *Sans mise en relief, surtout dans le discours citant* [pp. 127, 153, 155 2x, 160, etc.]

♦ En synt. avec des n.pr. [noms de montagnes, à la Dominique]

— *Sans mise en relief, dans le discours citant :* Ils passèrent le **morne** Couronne et le **morne** Marrons. [p. 129]

♦ Dans un n.pr. *Morne-Rouge* [nom d'un village, à la Dominique]

— *Sans mise en relief, dans le discours citant* [p.ex. pp. 307, 376]

REM. Le terme générique – fréquent dans le corpus primaire, surtout dans le discours citant (attestations non relevées systématiquement ici) – recouvre les champs sémantiques du fr. gén. *colline* et du fr. gén. *montagne* (cf. Pompilus 1961).

PRAGM. Le particularisme est d'emploi fréquent dans le roman dépouillé où il est présenté comme un emploi usuel et légitime, et entre dans divers noms propres.

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme, sans marque diatopique dans le TLF, est attesté depuis 1640 dans un texte qui porte sur la Martinique (TLF), et est d'usage courant aux Antilles avant 1717 (Chaudenson 1974, 619, cit. Du Tertre et Bloch / Wartburg). Il a aussi été relevé en français aux Petites Antilles dans la correspondance des missionnaires en 1878 (Rézeau / Rézeau 1995 II, 361 [MasséTrinidad]). Il est très bien implanté dans la toponymie locale comme le signale le roman dépouillé pour la désignation des montagnes à la Dominique – île culminée par le 'Morne Diablotin' (cf. Niddrie / Momsen 2010, 910).

♦♦ Cet élément du 'vocabulaire des Isles' (Chaudenson 1974, 619), « mot caractéristique des français d'outre-mer », est à la base un « antillanisme », qui a ensuite été répandu en fr. canadien (essentiellement dans des toponymes, cf. ILQ) et dans l'Océan Indien (cf. Chaudenson 1974) (Thibault / Drouin 2010, 295). Cette répartition aréologique indique qu'il « devait faire partie de l'usage courant des voyageurs et des marins à l'époque coloniale » (Thibault 2008a, 119). Le type lexical est aussi accueilli par les dictionnaires généraux hexagonaux, comme un particularisme des îles (TLF) et plus précisément des Antilles et de la Réunion (PR 2008). À la Dominique, il relève à la fois de l'usage créole et français (Taylor 1963).

♦♦♦ Il s'agit d'une innovation du français aux Antilles, par création interne ou par transfert depuis une autre langue en contact. L'hypothèse étymologique proposée dans TLF (suite à Bloch / Wartburg) d'une origine espagnole est reprise dans de multiples études ultérieures, y inclus les plus récentes (Chaudenson 1974, 592 chap. VII ; Germain 1995, 275 'de l'esp. *morro* "monticule" ' ; Confiant 2007 'd'orig. esp. *morro*' ; PR 2008, BDLP). L'hypothèse est cependant problématique pour des raisons phonétiques (Thibault *op. cit.*) et n'avait pas été reprise par le FEW – qui ne suit pas non plus le rapprochement à un provençal moderne *mourre* du même champ sémantique, en le classant parmi les origines inconnues ou incertaines (21, 15a).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES : morne* Haïti « terme générique qui désigne dans notre langue toute élévation de terrain, de la colline à la montagne proprement dite » Pompilus 1961, 142 (utilisé avec marquage : en italiques puis entre guillemets) ; frm. *morne* m. "monticule, montagne distinguée par sa hauteur du reste de la côte" (1717–Lar 1949, Frézier *Relation du voyage de la mer du Sud aux côtes du Chili, du Pérou et du Brésil*) FEW 21, 15a s.v. *montagne, colline* (d'or. incertaine) ; *morne* Canada (appellatif et toponyme) ILQ (dans des publications de 1953, dues à la Société du parler français au Canada, à Blais 1983 *Apport*

de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain) ; [principalement dans une île ou sur un littoral] "colline, montagne" TLF s.v. *morne*[2] ; *morne* s.m. [Petites] Antilles "colline, montagne" (MasséTrinidad [1878]) Rézeau / Rézeau 1995 II, 361 ; [Petites] Antilles Telchid 1997, 123 ; [Grandes] Antilles (*ca* 1800, d'apr. AnonymeHippolyteF) P. Rézeau 2008a, 197 ; Antilles, Canada, Océan Indien, Thibault 2008a, 119 ; « dans les îles (Réunion, Antilles) » "petite montagne arrondie, isolée au milieu d'une plaine d'érosion" (dep. 1640, « mot créole des Antilles ») PR 2008 s.v. *morne*[3] ; *morne* s.m. Antilles "colline" Thibault / Drouin 2010, 295 ; *morne* Antilles (Haïti, Martinique, Guadeloupe, Guyane) "colline, montagne" (entrant aussi dans la formation de toponymes) BDLP sens 1-2 [Thibault 2008b, 282sq. et. 2008a, 119].

— *SOURCES CRÉOLES :* *mõn* Dominique "hill, mountain" et 'fr.' *morne* "*id*." Taylor 1963, 405 ; *morne* [mo:ʳn] Réunion "montagne de forme massive" Chaudenson 1974, 4 (chap. 1.1.2) et "colline ou montagne de forme généralement arrondie", dans de nombreux topon. et dans des créoles 'américains' (Haïti, Martinique ; antillais) *ib*., 619 ; [en fr. dans le discours définitoire] *mòn* Guadeloupe "morne, colline, butte, côté, montée" (et *monèt, monnèt* "petite morne, petite colline, monticule") Ludwig *et al.* 1990/[2]2002, 231 (source cachée) ; *mòn* Martinique "colline" Pinalie 1992, 54 s.v. *colline* ; Antilles "morne, colline" Germain 1995, 275 (source cachée) ; *morn* Marie-Galante "petite colline", "pente considérée sous l'aspect du mouvement pour monter ou descendre" Barbotin 1995, 160 sens 1-2 ; *mòn* n. Haïti "hill" Valdman 1996, 176 s.v. *hill* et "mountain (very high hill)" *ib*., 240 s.v. *mountain* ; *morne* en fr. martiniquais (*mòn* en créole) "petite colline" Confiant 2007, 991 s.v. *mòn* ; [var.] *mòn* Marie-Galante / Guadeloupe "colline ; côte" Tourneux / Barbotin 2008, 278.

MOUN → TI MOUN

TI MOUN

loc. nom. "personne très jeune [considérée du point de vue de son âge par oppos. à l'adulte]" (*ti moun*). Fr. de réf. *enfant*.

— *Sans mise en relief, dans le discours indirect libre :* Les matrones s'extasiaient sur le ti bray*, ti **moun**, ti bolonm* p. 297 ; v. s.v. *ti bolonm*]

REM. Pour *ti* (dim.), v. s.v. *ti bolonm* Rem.

PRAGM. V. s.v. *ti bolonm*.

ENQ. V. s.v. *ti bolonm*.

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme n'est pas attesté anciennement selon les sources consultées, mais sa variante non créolisante *petit monde* de même sens est attestée en français au sujet des Antilles depuis *ca* 1800 (AnonymeHippolyteF), en opposition à *grand monde* "homme" (d'apr. P. Rézeau 2008a). Si *monde* désignant les hommes en général est attesté depuis l'ancien français ("genre humain ; les hommes en gén., la plupart des hommes", dep. XIII[e] s., FEW 6, III, 219a), l'emploi du mot pour désigner une personne (au singulier) représente un maintien du français moderne ou

du moyen français tardif : il est attesté depuis le XVII[e] siècle (Fur 1690–Ac 1935), et en particulier dans la France de l'Ouest et du Centre (d'apr. FEW 6, III, 219a-b) – d'où il a en effet pu être exporté dans les colonies (Chaudenson 1974, 815 chap. II.9.2 qui parle d'une 'survivance des dialectes français' > BDLP : 'du français dialectal'). Aux Antilles, le diatopisme est relevé depuis env. 1720-1740 (*tout moune* "tout le monde", Hazaël-Massieux 2008, 63 *et passim*).

♦♦ Le diatopisme *monde* sous sa variante créolisante *moun(e)* "quelqu'un, personne, gens, individu" est toujours bien utilisé en créole, aux Antilles (Pinalie 1992, 166 ; Germain 1995, 275 ; Ludwig *et al.* 1990/^{2}2002, 233 sens 2 ; Confiant 2007, 999 ; Tourneux / Barbotin 2008, 280), mais aussi dans l'Océan Indien, y compris à la Réunion (Chaudenson 1974, 815-818) – où il est désormais « [d]'un emploi rare, [et] perçu aujourd'hui comme un transfert du créole » (BDLP sens 2). Il y est aussi utilisé sous la forme *monde* (*ib*.), qui relève également de l'usage traditionnel en français canadien (GPFC 1930, 459 s.v. *monde* sens 1 : "gens honnêtes, bien élevés, humains, respectables, sensés")[33].

Le particularisme de large extension appartient bien à l'usage à la Dominique, tout au moins en créole selon Taylor (1963, 407), qui suppose une origine africaine, vu l'attestation de *muntu* 'person' dans des langues bantu d'Afrique de l'Ouest (*ib*., 408). Cette hypothèse a toutefois été vivement combattue par R. Chaudenson (2003, 215-217), avec de solides arguments.

Quant à lui, le diatopisme dans sa forme lexicalisée avec *(pe)tit* désignant un enfant est très bien attesté aux Antilles, en français et en créole (Jourdain 1956, Hazaël-Massieux 1989, Pinalie 1992, Barbotin 1995, Tourneux / Barbotin 2008, P. Rézeau 2008a).

♦♦♦ Dans une perspective variétale, le type lexical *monde/moun* "personne" peut représenter aux Antilles un héritage venu du français classique ou d'une ancienne variété de français régional métropolitain, en l'occurrence probablement du Centre et/ou de l'Ouest galloroman. Le type lexical *petit monde* "enfant" se présente, avec sa variante créole *ti moun*, comme un diatopisme lexématique formé par composition, vraisemblablement comme une innovation du continuum français/créole aux Antilles.

---

[33] Cf. *mun* Dominique 'person, people ; human being(s)' Taylor 1963, 407 ; [mun] Réunion "individu, homme" (Océan Indien, Caraïbe) Chaudenson 1974, 815-818 chap. II.9.2 ; *moun* Martinique "personne" Pinalie 1992, 166 s.v. *personne* ; *moun* s. Antilles "personne" Germain 1995, 275 ; *moun* "quelqu'un, une personne" Barbotin 1995, 161 s.v. *moun* ; Guadeloupe "personne, quelqu'un, des gens" Ludwig *et al.* 1990/^{2}2002, 233 sens 2 ; [var.] *le monde* loc. nom. Antilles "les gens, les humains, l'homme, l'humanité" Telchid 1997, 121 ; Martinique "personne ; gens" « (fr. *monde* ou afr. *muntu*) » Confiant 2007, 999 ; *moun* Marie-Galante / Guadeloupe "quelqu'un, (une) personne, gens, on" Tourneux / Barbotin 2008, 280 ; *monde* et var. créole *moun, moune* Réunion "personne, individu ; quelqu'un" BDLP sens 2.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES :* sens à aj. après fr. *monde* "se dit aussi d'une seule personne" (Fur 1690–Ac 1935) […], sg. St-Seurin "personne" M 3 [Charente-Maritime], centre "une personne" ; Coutouvre "*id*." [Loire] FEW 6, III, 219ab s.v. MUNDUS "monde" II.3.a ; *ti-moune* en créole guadeloupéen (vs *ich*, Martinique) Hazaël-Massieux 1989, 302 ; *petit monde* fr. et créole Antilles "enfant" (en oppos. à *grand monde* "homme") (*ca* 1800, d'apr. AnonymeHippolyteF) P. Rézeau 2008a, 196 note 3

— *SOURCES CRÉOLES : ti moune* Martinique "la petite personne", littéralement "le petit monde" (*ti moune an moin* "mon enfant, mon bébé") Jourdain 1956, 116 ; *ti moun* Martinique "enfant" (syn. *ti bray, yich*) Pinalie 1992, 85 s.v. *enfant* ; *ti moun* Marie-Galante "enfant" Barbotin 1995, 161 s.v. *moun* ; *ti-moun* Marie-Galante / Guadeloupe "enfant" (syn. *bébé, ti-boug,* etc.) Tourneux / Barbotin 2008, 396.

PILON → TI PILON

PIPIRITE

s.m. "passereau d'Amérique de la famille des Tyrannidés, de petite taille, pourvu d'un bec robuste, qui se nourrit d'insectes en vol et qui fait preuve d'un caractère hardi et combatif". Fr. de réf. *tyran*.

♦ Dans la loc. adv. de temps *au pipirite chantant* "au lever du jour, de très bonne heure, dès les premières lueurs du soleil levant". Fr. de réf. *à l'aube*.

— *Avec mise en relief (suivi d'une définition partielle), dans le discours citant :* Donatien célébra sa messe **au pipirite chantant**, cet oiseau qui annonce le jour, […], pour partir aussitôt à Sainte-Marie des Caraïbes, la succursale de La Soie, à environ trois heures de cheval. [p. 156]

♦ Id. *depuis le chant du pipirite* "depuis les premières lueurs du soleil levant". Fr. de réf. *depuis l'aube*.

— *Sans mise en relief, dans le discours citant :* C'était l'heure où les paysans descendent de leur montagne pour gagner le marché. Des femmes aux pieds nus se suivaient en colonne sur le trottoir […]. Elles marchaient **depuis le chant du pipirite**, avant le jour. [p. 127]

ENQ. La locution a été entendue par l'écrivain en juillet 1998 sur le marché chez des marchands endogènes (Viollier 2010).

PRAGM. Le particularisme *pipirite*, à deux occurrences dans le roman dépouillé, toujours dans le discours citant du narrateur, est d'abord utilisé sans mise en relief mais suivi d'une locution hyperonymique, puis suivi d'une définition partielle entre virgules (et précédé d'un démonstratif), qui porte sur le substantif *pipirite* (*cet oiseau qui annonce le jour*).

La glose vise indirectement à rendre transparente la locution au sein de laquelle il est utilisé, mais aussi à augmenter la poésie du récit par l'évocation du chant de l'oiseau. Il est implicitement présenté comme appartenant

à l'usage légitime en français dans le discours qui porte sur la vie à la Dominique.

COM. HIST.-COMP. ♦ La désignation d'oiseau est attestée en 1778 au sujet de Saint-Domingue (dans Buffon, *Histoire naturelle des oiseaux* IV, 574sq., qui distingue les *pipiri à tête noire / pipiri gros bec* et les *pipiri à tête jaune / pipiri de passage*), puis en *ca* 1800 (AnonymeHippolyteF) (d'apr. P. Rézeau 2008a, 220 *piperi, pipiri*).

♦♦ Le substantif est probablement d'origine onomatopéique (*ib*.) – comme déjà le type du frm. (surtout dans l'Ouest) *pipi*, qui désigne un petit oiseau (FEW 8, 559ab, 1.a.α [dér.] ; pour l'onomatopée : *ib*., 562b Com. ; TLF, cit. FEW ; Rézeau 2007, 89 pour le Gard, cit. Enckell / Rézeau ^{2}2005 *Dictionnaire des onomatopées* ; PR 2008).[34]

Le diatopisme désignant le petit oiseau est de nos jours aussi utilisé aux Petites Antilles, en français et en créole (v. Bibl. note).

♦♦♦ Le type phraséologique semble être caractéristique des Antilles (Barbotin 1995 > Tourneux / Barbotin 2008, Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux 1996, Telchid 1997, Ludwig *et al.* ^{2}2002, Confiant 2007). Il doit sa formation à l'association collective de l'oiseau désigné *pipirite* avec un moment particulier de la journée : l'aube.

La forme *au pipirite chantant* représenterait un 'emprunt au créole par traduction mot à mot' (Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux 1996, 677) – donc une innovation du français aux Antilles, par transfert de la locution figée à partir du créole endogène ; la variante *depuis le chant du pipirite*, attestée dans le corpus primaire et sous la forme d'une variante dans le métadiscours définitoire de Telchid (1997), représente probablement une innovation interne du français aux Antilles.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE (pour le diat. *pipirite*, v. note[35]) — *SOURCES FRANÇAISES :* à aj. à FEW 8, 559b s.v. *PIPPARE "pousser un petit cri (en parlant d'un

[34] Le français des dictionnaires et les variétés galloromanes connaissent seulement le type *pipit* pour désigner un (petit) oiseau, surtout dans l'Ouest, mais aussi en Suisse (outre "petite aluette" en Sologne) : IlleV. *pipi* "petit oiseau", cogl. "oiseau (t. d'enf.)", bmanc. maug. "*id*.", neuch. "petit oiseau" FEW 8, 559b s.v. *PIPPARE 1.a.α [dér.] ; aussi frm. *pitpit* "oiseau du genre figuier" (Ray 1788–Boiste 1829, *pipit* Valm 1769–DSN 1825), FEW *op. cit*., 559a.
Le type est également bien relevé par les dictionnaires généraux contemporains (TLF, PR 2008) : *pipit* [pipit] s.m. « ORNITH. » désignant un passereau qui habite l'Europe de l'Est et émigrant vers l'Afrique ou l'Inde, l'Indochine, les Célèbes (TLF Étym., cit. l'Encyclop. de la Pléiade), est attesté depuis 1764 pour désigner l'oiseau aussi surnommé *bouvier / gobeur de mouches* (d'apr. TLF Étym. ; aussi PR 2008).

[35] [var.] *pipiri* créole (Martinique) Jourdain 1956, 299 ; *pipirit* créole Germain 1995, 281 ; *pipirit* créole (Marie-Galante) Barbotin 1995, 175 > *id.* créole (Marie-Galante / Guadeloupe) Tourneux / Barbotin 2008, 314 (aussi dans le discours définitoire : source cachée) ; *pipirite* fr. ([Petites] Antilles) Telchid 1997, 138 (aussi

petit animal)" 1.a.α [dér.] ; *au pipirit chantant* [Petites] Antilles "au petit matin" Hazaël-Massieux / Hazaël-Massieux 1996, 677 ; *au pipirite chantant* [Petites] Antilles "très tôt, à l'aube au chant du pipirite" Telchid 1997, 138.

— *SOURCES CRÉOLES :* [var.] *o pipiri* Martinique "à l'aube" Pinalie 1992, 25 s.v. *aube* et *opipirit* "très tôt" (syn. *Gran bonnè*), 216 s.v. *tôt* ; *au pipirit chantan* "dès le point du jour" Germain 1995, 281 ; *o pipirit chantan* Marie-Galante "au lever du jour" Barbotin 1995, 175 s.v. *pipirit* sens 1 ; [var.] *opipirit chantan* Guadeloupe "à l'aube, au petit matin" Ludwig *et al.* ^{2}2002, 257 ; *pipiri-chantan* Martinique "aube, aurore", var. de *pipiri* "id." Confiant 2007, 1088 s.v. *pipiri*^{2} ; *o pipirit chant* Marie-Galante / Guadeloupe "au lever du jour" Tourneux / Barbotin 2008, 314 s.v. *pipirit*.

PUNCH

s.m. "rhum pris avec du sucre brun et du citron ou avec un sirop de fruit et du citron" (cf. Telchid 1997). Fr. de réf. Ø.

— *Sans mise en relief, dans le discours citant :* Le père Lardière se leva, […], se plaignit de la chaleur, offrit un troisième **punch** [p. 188]

♦ Dans la loc. nom. masc. *ti punch* "id."

— *Sans mise en relief, dans le discours cité* [pp. 146 3x, 183, 185 2x, 188, 298]

— *Sans mise en relief, dans le discours citant* [pp. 123, 256]

COM. HIST.-COMP. ♦ Ce particularisme devenu un 'antillanisme emblématique' (Thibault / Drouin 2010, 294) est attesté aux Antilles anglaises sous la forme *Punch* depuis 1673, dans une traduction française d'un texte anglais (*Histoire de l'isle des Barbades*, d'apr. Arveiller 1963, 419). Cet 'emprunt' à l'anglais (*ib*., 418 > TLF, PR 2008) représente plus précisément une innovation du français moderne aux Antilles par transfert depuis l'anglais aux Antilles *punch*, de même sens – passage qui a dû aussi se faire « en même temps ou un peu auparavant, en Afrique occidentale » où on trouve une première attestation francisée vers 1688 : *ponche* (Arveiller 1963, 420 ; aussi TLF). L'hypothèse selon laquelle le mot anglais proviendrait « de l'hindi *panch* "cinq", à cause des cinq composants de la boisson » (PR 2008 s.v. *punch*^{1}) a été remise en cause ailleurs notamment pour des raisons phonétiques (TLF Étym. 2).

♦♦ Le substantif donne lieu à de nombreuses locutions, parmi lesquelles *ti punch* / *petit punch* et *punch au lait*, qui mériteraient des définitions à part (Thibault / Drouin 2010, 294) – et dont le premier est aussi fréquent dans le roman dépouillé (pour le diminutif *ti*, v. ici s.v. *ti bolonm*

---

dans le discours définitoire pour *au pipirite chantant* : source cachée) ; *pipirit* créole (Guadeloupe) Ludwig *et al.* ^{2}2002, 257 ; *pipiri* fr. & créole (Martinique) Confiant 2007, 1088 s.v. *pipiri*^{1} ; *piperi, pipiri* fr. (Antilles, surtout Saint-Domingue) (*ca* 1800, d'apr. AnonymeHippolyteF) P. Rézeau 2008a, 220.

Rem.). Si le type lexical a été relevé par la lexicographie générale contemporaine (TLF, PR 2008), il est aussi d'usage au Québec (DFQPrés 1985 pour un excellent article ; TLF), et représente bien un diatopisme du français aux Antilles – y inclus à la Dominique – dans une optique variétale, tout au moins par son statut particulier.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES : punch* Antilles (emprunt à l'anglais) Arveiller 1963, 418-420 ; [var.] québ. *ponce* DFQPrés 1985, 117-121 ; [sans marquage diat.] « GASTR. » "boisson alcoolisée, flambée ou non, à base de rhum, de gin, de liqueur ou de vin mélangé à du thé, à une infusion, à des jus de fruits, à du lait ou à de l'eau, sucrée et parfumée au citron, à la cannelle" (*punch antillais, martiniquais*) TLF s.v. *punch*[1] (et *ponce* s.f. « var. région. (Canada) », Rem.) ; *punch* s.m. Antilles "rhum pris avec du sucre brun et du citron ou avec un sirop de fruit et du citron" Telchid 1997, 147 ; [sans marquage diat.] "boisson alcoolisée à base d'eau-de-vie (généralement du rhum) parfumée de citron et d'épices" (*punch chaud, glacé*) (dep. 1674 ; *bolle-ponche* 1653) PR 2008 s.v. *punch*[1] ; [var.] québ. *ponce* Thibault 2009, 124, note 56 ; *punch* s.m., *ti punch* synt. [Petites] Antilles (sous l'influence de l'angl.) Thibault / Drouin 2010, 294.

RAVINE

s.f. "vallée encaissée à versants raides creusée par un cours d'eau". Fr. de réf. *ravin*.

— *Sans mise en relief, dans le discours citant :* Des femmes aux pieds nus se suivaient en colonne sur le trottoir, un régime de bananes sur la tête, un panier plein de carottes et de choux, un sac rempli de cocos. Elles marchaient depuis le chant du pipirite*, avant le jour. Elles avaient descendu des **ravines** fraîches, gravi des chemins de morne*. [p. 127]

COM. HIST.-COMP. ♦ Aux Antilles, la forme *ravine* désignant un "ravin creusé par un torrent" est attestée depuis le milieu du XVII[e] siècle (1654 Du Tertre, d'apr. Chaudenson 1974, 849). Chaudenson la classe parmi les « termes d'origine française », comme un maintien du sens de l'étymon français *ravine* ; vu les emplois dans les documents anciens, il ajoute toutefois qu'il s'agit probablement d'un terme des voyageurs et marins de l'époque coloniale qui permettait de rendre justice au relief propre aux 'Isles' (*ib*., 850).

♦♦ Alors que la lexicographie générale contemporaine définit *ravine* "petit ravin ; lit encaissé d'un torrent, d'un ruisseau" (TLF sens B.1, cit. Lamartine et Pesquidoux ; PR sens 2, cit. Le Clezio), le terme désigne selon les sources créoles antillaises (avant tout) un 'ravin' (que PR définit "petite vallée étroite à versants raides"), un 'vallon', ou une 'vallée' (v. Bibl.).

Le type lexical a aussi été relevé en créole à base lexicale française à la Dominique, sous la forme *hwavin* (Taylor 1963, 403)[36].

Selon le FEW, frm. *ravine* "ravin" (attesté dep. Bossuet) représente un dérivé sémantique du frm. *ravine* "petit ravin creusé par un torrent" (attesté dep. 1616, d'Aubigné ; mfr. *ravine* XV^{e} s. – Pom 1700), forme désignant d'abord le torrent lui-même. Ce dernier emploi (attesté dep. 1688) représente quant à lui un déverbal de *raviner* "couler avec force" (attest. dep. l'afr.) – et non pas de *raviner* "creuser le sol" (relevé que tardivement), ni un diminutif de fr. (gén.) *ravin* – et est d'abord attesté dans le syntagme *ravine d'eau* (mfr. "pluie torrentielle, crue d'eau qui en résulte", 1288–1688) (d'apr. FEW 10, 67b et 68b Com.).

♦♦♦ S'agit-il, aux Antilles, d'un diatopisme de statut par sa fréquence particulière (cf. BDLP-Antilles [Thibault]) ? La forme substantive au féminin *ravine* affiche en effet (tous sens confondus) une fréquence élevée au dépens du masculin *ravin*, dans les créoles aux Antilles (Haïti, Guadeloupe, Martinique), en français dans l'œuvre en prose du Martiniquais Zobel (onze emplois contre deux), et dans la littérature antillaise en général (cf. Thibault 2008b, 297). De son côté, FRANTEXT affiche plus de quatre fois plus d'occurrences de *ravin* que de *ravine* ; la forme au féminin y est particulièrement bien représentée dans des textes anciens et chez des écrivains contemporains qui sont associés à diverses régions de France tels que Chateaubriand, Maupassant, Sand et Pourrat (d'autres l'utilisant exclusivement dans des noms propres, comme Vincenot pour *Combe-Ravine*), chez des écrivains antillais comme l'Haïtien Roumain, ou les Martiniquais Césaire et Chamoiseau, ainsi que chez des écrivains comme le Réunionnais Leconte de Lisle.

Toutefois, on a probablement affaire à un véritable diatopisme sémantique – étant donné qu'aux Antilles, *ravine* peut désigner tout type de vallée encaissée, indépendamment de sa taille (comm. pers. d'A. Thibault), comme le suggèrent les exemples antillais et l'hypothèse de Chaudenson, selon lequel il s'agit d'un élément du vocabulaire 'des Isles'.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES :* frm. "ravin" (dep. Bossuet) FEW 10, 67b s.v. RAPĪNA 2.b γ "raub" ; "petit ravin ; lit d'un torrent, d'un ruisseau" TLF sens B.1 (cit. Lamartine 1838 et Pesquidoux 1921) ; "petit ravin" PR 2008 sens 2 ; s.f. Antilles (Martinique) "petite vallée étroite traversée par un cours d'eau" Thibault 2008b, 297sq. > Haïti, Martinique, Guadeloupe (maintien d'un lexème du fr. de réf. ; aussi en fr. à la Réunion) BDLP-Antilles sens 1 (cit. Zobel 1950 et

[36] Taylor ajoute que le mot « like English *ravine*, has kept its French model's older meaning » (1963, 403), et Keller commente que « *ravine* in preference to (lit.) *ravin* is specifically Norm. and Bret. (*FEW* 10.67) » (Taylor 1963, 413 [Keller]). Il s'agit en fait ici du sens 'lieu, chemin creusé profondément par les eaux' – c'est-à-dire celui du fr. (gén.) *ravin*, attesté dep. Furetière 1690 : "fosse, chemin creux cavé par la chute des eaux" (cf. TLF s.v. *ravin* Étym.).

Césaire 2006) ; *ravine* s.f. 365 attest., contre 1699 de *ravin* (en tenant compte de la flexion du substantif) FRANTEXT intégral.

— *SOURCES CRÉOLES : ravine* Martinique "ravin" Jourdain 1956, 6 ; cf. *hwavin* Dominique Taylor 1963, 403 ; [ravin] Réunion "ravin creusé par le torrent" Chaudenson 1974, 849 ; Guadeloupe "torrent", "vallée, vallon, ravine" Ludwig *et al.* ^{2}2002 s.v. *ravin* sens 1-2 ; Marie-Galante / Guadeloupe "vallon encaissé entre deux collines, ravine" Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *ravin* ; "vallon encaissé entre deux collines" Barbotin 1995 s.v. *ravin* ; *ravin* Haïti "[angl.] ravine" Valdman 1996 ; Martinique « arch. ravine […] var. *ravin* » Confiant 2007 s.v. *laravin*.

TI BOLONM

loc. nom. "personne très jeune de sexe masculin [considérée du point de vue de son âge par oppos. à l'homme adulte]". Fr. de réf. *garçon*.

> — *Sans mise en relief, dans le discours indirect libre :* Les trois demi-sœurs de Carita s'occupaient du bébé et allaient le chercher pour le montrer à ceux qui le souhaitaient. Les matrones le voulaient dans leurs bras, le baisotaient, s'extasiaient sur le ti bray*, ti moun*, ti **bolonm**, lui adressaient des risettes et pleuraient en se rappelant la mort de sa mère. [p. 297]

REM. La forme adjectivale *ti* "petit, peu", forme contractée de *petit* tout comme la forme féminine *tite* de *petite* (Telchid 1997, 170), représente bien un diatopisme (adj. antéposé) du français aux Antilles, et au Québec (Thibault 2008a, 133sq.). La BDLP relève l'adjectif *ti, tite* "de petite taille" pour les Antilles (Haïti, Martinique, Guadeloupe, Guyane) en ajoutant qu'il est également courant au Québec, en Acadie et en Louisiane (BDLP-Antilles), et précise qu'il s'agit d'un maintien du français populaire ou argotique et des parlers régionaux de France, attesté en français antillais depuis 1946[37]. Le type a en effet bien été relevé dans les sources créoles antillaises, ainsi que dans les sources galloromanes[38].

La contraction de *petit* rendue à l'écrit avec la graphie *ti* est aussi attestée dans d'autres collocations dans le corpus primaire : trois locutions nominales (en plus de *ti bolonm*, cf. encore *ti moun** et *tiyich**) et un nom

---

[37] « Cette forme aphérésée de *petit* est attestée dans quelques patois galloromans, en particulier en Normandie, mais on en trouve aussi quelques attestations çà et là en français populaire ou rural. Quoi qu'il en soit, elle a connu une fortune immense outre-mer, car on la retrouve dans toutes les variétés de français d'Amérique, dans les créoles antillais, ainsi que dans l'Océan Indien » [BDLP-Antilles s.v. *tit, tite* Hist. (aussi Thibault 2008a, 134)].

[38] Cf. *ti* "petit" Guadeloupe (probabl. emprunt au fr.) Hazaël-Massieux 1978, 109 ; *ti* "petit, petite" et préfixe dimin. (Guadeloupe) Ludwig *et al.* 1990/^{2}2002, 306 ; *ti* Marie-Galante "petit ; jeune ; pas gros" (p.ex. *ti moun* "enfant") Barbotin 1995, 212 sens 2 ; Martinique "petit" Confiant 2007, 1297.
Pour les attestations galloromanes, v. FEW : « art[ésien, Pas-de-Calais]. *tit*, […] havr. *ti*, norm. *tit*, […], bearn. *tit*. » (FEW 8, 342b-343a s.v. *PETTITTUS 1.a).

propre (*Ti Pilon**) (v. les articles ci-dessous), ainsi que dans d'autres emplois non traités ici : *ti gason* (fr. de réf. *petit garçon*) [p. 212 3x], *ti fiy* (fr. de réf. *petite fille*) [p. 280], et *ti boug* (fr. de réf. *petit bougre*) [p. 293] – la loc. nom. *ti bougre* désignant en français aux Antilles un "petit garçon, homme qui manque de maturité" (cf. Telchid 1997, 27).

PRAGM. L'hapax dans le corpus primaire figure dans le discours indirect libre qui est implicitement attribué à un collectif de femmes antillaises, mais est présenté sans mise en relief au sein de la narration d'un narrateur francophone extradiégétique.

ENQ. Y. Viollier confirme avoir entendu *ti bolonm*, tout comme *ti bray*, *ti moun* (ainsi que *tiyich*) à la Dominique en juillet 1998, dans la bouche de femmes de phénotype noir qui s'adressaient à des petits enfants, mais il ne les a pas entendus en série comme il en a fait la mise en scène dans le roman (Viollier 2010).

COM. HIST-COMP. ♦ Si on ne dispose pas d'une attestation ancienne du syntagme *ti bolonm*, sa variante du français général *petit bonhomme* est attestée en français depuis 1762, chez Rousseau (d'apr. FEW 4, 455b, ci-dessus). La variante phonético-graphique du substantif *bonhomme* affichant la réalisation d'un /l/ intervocalique (par dissimilation des nasales) est bien attestée aux Petites Antilles – à la Martinique, à la Guadeloupe et à Marie-Galante pour le créole (Ludwig *et al.* 1990/^{2}2002, 78 *bolòm, bolonm* ; Confiant 2007, 217 *bolonm* et Tourneux / Barbotin 2008, 59 *bòlòm*) – y compris dans les sources qui attestent le syntagme, pour le créole à la Martinique, à Marie-Galante et en Guadeloupe (Pinalie, Barbotin et Confiant). La réalisation aussi à la Dominique, d'après le corpus primaire dépouillé, n'est pas propre aux Caraïbes : elle est également attestée dans des sources gallo-romanes, plus précisément wallonnes – quoique pour un autre sens (syn. de réf. *mari*), quant à lui à répartition septentrionale (nam. *boulome*, Giv. *bolome*, ardw. *bulam* Brun 973) (d'apr. FEW 4, 455b)[39].

♦♦ La variante attestée aux Petites Antilles peut représenter un diatopisme venu d'une autre variété de français – en l'occurrence du français (du Nord-ouest ?) de la Galloromania, à l'époque du départ des colonisateurs – ou alors une innovation du français (ou du créole) aux Antilles, si l'on considère qu'il s'agit plutôt d'une formation indépendante.

♦♦♦ Le sens du syntagme dans lequel figure le diatopisme *bolonm* n'est pas diatopiquement marqué : il relève de la langue générale, où il est attesté avec le sens de "petit garçon" depuis le XVIII^{e} siècle (FEW 4, 455b)[40]. Ce sens s'est aussi maintenu en créole aux Antilles (selon Pinalie,

[39] La variante générale de ce sens est aussi passée en français au Canada (GPFC 1930, 130 *bonhomme* "mari").

[40] Frm. *bonhomme* "mot par lequel on s'adresse à un jeune homme, le traitant par là comme un enfant" (dep. Lar 1867–1928), "individu en général" (dep. Lar 1928) FEW 4, 455b I.1.a.β ; frm. [gén.] [terme d'affection en parlant à/d'un petit garçon] (dep. XVIII^{e} s.) PR 2008 s.v. *bonhomme* sens II.5.

Barbotin, Confiant), ainsi que dans l'Océan Indien, comme à la Réunion (Chaudenson 1974).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES :* cf. frm. *petit bonhomme* "petit garçon" (dep. 1762, Rousseau) FEW 4, 455b s.v. HOMO, INE "homme" I.1.a.β.

— *SOURCES CRÉOLES :* var. *ti bónòm* Réunion "jeune homme" Chaudenson 1974, 39, § 3.4.1 ; *ti bolonm* Martinique "petit bonhomme" Pinalie 1992, 37 s.v. *bonhomme* ; *Ti bòlòm* Marie-Galante "petit bonhomme ; sous-entendu : 'tu n'es qu'un enfant'" Barbotin 1995, 47 ; *tibolonm* Martinique (syn. *tibray*) Confiant 2007, 1297.

TI BRAY

loc. nom. "personne très jeune de sexe masculin [considérée du point de vue de son âge par oppos. à l'homme adulte]". Fr. de réf. *garçon*.

— *Sans mise en relief, dans le discours indirect libre :* Les matrones s'extasiaient sur le ti **bray**, ti moun*, ti bolonm* [p. 297 ; v. s.v. *ti bolonm*].

REM. Pour *ti* (dim.), v. s.v. *ti bolonm* Rem.

PRAGM. V. s.v. *ti bolonm*.

ENQ. V. s.v. *ti bolonm*.

COM. HIST.-COMP. On a émis l'hypothèse d'une origine anglaise (*boy*) (Confiant 2007, 1298), mais l'étymon proposé n'explique en rien la présence du *-r-* et la différence de timbre vocalique. Il est infiniment plus vraisemblable qu'il s'agisse d'un diatopisme lexical par dérivation régressive à partir du français général *brailleur, -euse* s. "(personne) qui braille [= crie], qui a l'habitude de brailler" (attesté dep. 1586), ou du type synonymique *braillard* (TLF ; v. aussi fr. can. *brâilleur, euse* "pleureur, pleureux, pleureuse" GPFC, 148), ou tout simplement du verbe *brailler* (attesté dep. env. 1220, TLF), qui en français canadien est très fréquent en référence aux jeunes enfants.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES :* p.-ê. à aj. à *BRAGULARE, FEW 1, 491a s.v. *BRAG- II.

— *SOURCES CRÉOLES : ti bray* Martinique "enfant" (syn. *ti moun, yich*) Pinalie 1992, 85 s.v. *enfant* ; *tibray*, var. *tibway* Martinique "gamin, garçon" (var. *tibay*, syn. *tibolonm*) Confiant 2007, 1298 ; *ti-bray, ti-bway* Marie-Galante / Guadeloupe "petit garçon" (syn. *ti-boug*) Tourneux / Barbotin 2008, 394 s.v. *ti-bray*.

TI PILON

n.pr. [surnom d'une personne déhanchée à jambes informes]

— *Avec mise en relief (suivi d'un commentaire métalinguistique incident), dans le discours cité :* [Lors de l'arrivée du jeune missionnaire déhanché dans sa nouvelle paroisse] la foule s'entrouvrit et le vit marcher. Tout de suite quelqu'un

> chuchota : / – **Ti Pilon**… / Ce surnom devait lui rester. Ti Pilon magoton[41] est le jeu à cloche-pied pratiqué par les enfants. [p. 138] / Il [le missionnaire] s'en voulait surtout de sa naïveté. […] Il grogna [à soi-même] : – **Ti Pilon** ! / Car il en avait surpris à l'appeler ainsi. [p. 160]
>
> — *Sans mise en relief, surtout dans le discours cité* [nombreuses attestations].

REM. Pour *ti* (dim.), v. s.v. *ti bolonm* Rem. – Le roman dépouillé affiche aussi l'emploi (hapax) de *Gwo Pilon* [surnom admiratif pour la personne communément appelée *Ti Pilon*] [p. 270], attribué au discours direct d'un endogène pour signaler son admiration pour le personnage désigné. Le premier élément du surnom renvoie à l'adj. *gros* en emploi synonymique de *important* (cf. "riche, important, balèse", Telchid 1997, 95 sens 2).

ENQ. L'écrivain a entendu le surnom *Ti Pilon* à deux reprises à la Dominique en juillet 1998, une fois au sujet d'une personne qui avait une démarche peu élégante, presque de boiterie, chez un missionnaire originaire de Vendée lors d'un voyage en voiture, et une fois chez un autochtone dans la rue. Il a puisé le rapprochement avec le jeu de cloche-pied appelé *Ti Pilon magoton* (v. Com. hist.-comp.) d'une rencontre ultérieure avec un parent d'élève, métis, qui en discussion avec Y. Viollier lors de la récréation des enfants à l'école commentait le jeu de cloche-pied de certains d'entre eux avec un énoncé du type 'c'est Ti Pilon magoton' (Viollier 2010).

PRAGM. Le surnom est très fréquent, dans le discours cité et citant du corpus primaire. Il est utilisé pour son authenticité (v. Enq.) et pour attirer l'attention du lecteur sur la relation qui s'établit entre le personnage principal ainsi désigné, et les habitants dominiquais de sa paroisse. Le surnom est présenté dans le discours romanesque comme appartenant à l'usage surtout oral à la Dominique sans attribution exclusive au créole, et comme étant légitime en tant que nom propre.

COM. HIST.-COMP. ♦ Si tant est qu'il relève effectivement de l'usage extra-romanesque, le nom propre représente une innovation du français aux Antilles (à la Dominique), qui a été formé par hypostase de la séquence lexicalisée *ti* (fr. de réf. *petit* ; v. ici s.v. *ti bolonm* Rem.) + *pilon* "personne à jambes informes" (v. ci-dessous), parallèlement à des formations du type *Ti-Jorge* – relevé dans la littérature antillaise, par exemple chez P. Chamoiseau (cf. Hazaël-Massieux 1988, 121) ou dans le titre du roman de S. Schwarz-Bart, *Ti Jean L'horizon*.

♦♦ Le nom commun *pilon* désigne en français aux Petites Antilles des "jambes grosses et informes" (Telchid 1997, 138), et semble être un dérivé sémantique non pas de *pilon* "mortier" (v. *ib*.) – homonyme qui est également bien attesté en français et en créole dans l'Océan Indien et aux Antilles (Chaudenson 1974, 834 chap. II.9.2 ; Germain 1995, 281 ; Barbotin 1995, 175 > Tourneux / Barbotin 2008, 313) – mais bien du français général

[41] Pour ce particularisme diatopiquement marqué, v. le Com. hist.-comp. ci-dessous.

"jambe de bois", où il est aujourd'hui vieilli (cf. TLF sens I.C ; PR 2008 sens 2 ; FEW 8, 490b s.v. PĪLARE "zusammendrücken" sens 1).

♦♦♦ Le syntagme *Ti Pilon* figure dans la locution *ti pilon magoton*, qui relève bien de l'usage à la Martinique (Pinalie 1992, Confiant 2007)[42]. Elle forme le début d'une comptine intitulée *A ti pilon*, scandée par les enfants lorsqu'ils jouent entre eux « pour désigner "qui s'y colle" » : « A ti pilon / a makoton / a jamb kasé / zafè kô […] » (cité d'apr. Hazaël-Massieux 1987, 117). Le début de cette comptine, qui existe aussi en version chantée (*ib*., 118), a également été enregistré sous la forme de variantes : « A ti pilon / a markoton […] » (*ib*., 117) et « A ti pilon / margoton […] » (*ib*., 119). La traduction de la comptine est difficile, surtout pour les quatre premiers vers cités ci-dessus : pour certains, *ma(r)koton* est interprété comme *Margoton* (*ib*., 117) – Hazaël-Massieux retenant comme traduction "A ti pilon / Makoton" (*ib*., 119), sans expliquer le sens du syntagme diatopiquement marqué qu'elle contient.

Le témoignage d'Y. Viollier permet d'étendre l'air du syntagme *ti pilon magoton* à la Dominique. Permet-il aussi d'émettre l'hypothèse selon laquelle ses deux premiers vers désignent une personne à courte jambe et/ou claudicante ? La locution *ti pilon magoton* pouvant désigner différents types de jeux d'enfant (comm. pers. de M.-Chr. Hazaël-Massieux), le début de la comptine pourrait renvoyer en même temps à un de ces jeux ainsi désignés, y inclus le jeu de cloche-pied.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES CRÉOLES :* cf. *Ti pilon magoton* Pinalie 1992 et *ti-pilon-margoton* Confiant 2007 (v. ci-dessus).

TIYICH

loc. nom. [t. affectueux] "fils ou fille du fils ou de la fille [par rapport aux grands-parents]". Fr. de réf. *petit-fils, petite-fille, petit-enfant*.

— *Sans mise en relief, dans le discours cité :* Je montrais son île à mon **tiyich** [p. 339]

REM. L'emploi du type lexical en collocation avec l'adjectif possessif *mon* dans le discours romanesque rappelle celui qu'en a fait Zobel dans ses romans, sous la forme *mon iche* (Thibault / Drouin 2010, 296). Selon Hazaël-Massieux, cet emploi ne correspond pas à l'usage (1989, 291) –

[42] *Ti pilon magoton* créole martiniquais "cloche-pied (jeu)" Pinalie 1992, 53 s.v. *cloche* ; *ti-pilon-margoton* [adv.] créole martiniquais "en claudiquant" « (provient d'une vieille comptine française) » Confiant 2007, 1303 s.v. *ti-pilon-margoton*. Mais rien pour ce type dans les sources françaises et créoles de mon corpus de référence (ni pour *magoton*, *margoton*, *makoton*, *markoton*), y compris dans FEW (seulement frm. *margoton* "femme d'une vertu équivoque", 'pop.' dep. env. 1850, d'après FEW 6, I, 324a s.v. MARGARĪTA "perle").

c'est-à-dire à l'usage oral majoritaire ni en français ni en créole – où les formes attendues seraient *mon enfant* pour l'un, et *iche-à-moin* pour l'autre (Thibault / Drouin 2010, 296 ; au sujet de la nécessaire prudence lors de l'interprétation des collocations dans le corpus primaire, v. aussi 3.1).

PRAGM. L'hapax figure dans le discours direct d'une locutrice antillaise où il est implicitement présenté comme appartenant à la langue française (v. aussi s.v. *canari*, *tomber en amour* et *zougoun*).

COM. HIST.-COMP. ♦ Il s'agit d'un diatopisme lexématique, formé par lexicalisation de la locution nominale *ti* (dimin., v. ici s.v. *ti bolonm* Rem.) + *ich(e)* [avec yod anti-hiatique, cf. *kreyol*, etc.], dont le second élément est déjà attesté dans Rézeau / Rézeau 1995 [1879] (sous la forme graphique *hiche*, éditée à tort **biche*).

♦♦ Le substantif *iche*, aussi attesté à la Dominique (Taylor 1963), représente peut-être une innovation par transfert depuis l'espagnol par l'intermédiaire du créole antillais, qui a pu l'emprunter à l'époque coloniale. L'hypothèse d'une formation à partir de l'espagnol *hijo* (fr. *fils*) (*ib*. ; Jourdain 1956) – reprise dans les lexiques de créole martiniquais (Germain 1995, 299 ; Confiant 2007, 1401) – « n'est pas entièrement impossible, la jota espagnole s'étant prononcée comme une constrictive pré-palatale sourde à l'époque coloniale » (Thibault / Drouin 2010, 296 note 7).

♦♦♦ Le diatopisme *iche* est bien attesté aux Antilles, dans des sources littéraires en français (v. entre autres Thibault / Drouin 2010, 296 *iche*), ainsi qu'en créole, à la Martinique (Jourdain 1956, 296 *yiche* ; Hazaël-Massieux 1989, 302 *ich* ; Germain 1995, 299 *yich* ; Barbotin 1995, 109 *ich* ; Confiant 2007, 1401 *yich*), mais aussi à la Dominique (Taylor 1963, 405 *isj* /iš/). La locution nominale relève bien, quant à elle, du créole martiniquais (Pinalie 1992, Confiant 2007), et selon le corpus primaire également de l'usage (créole et/ou français) à la Dominique.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES CRÉOLES : tiyich* Martinique "petit-fils" Pinalie 1992, 166 s.v. *petit* ; *ti-yich* Martinique "petit-enfant ; petit-fils ; petite-fille" Confiant 2007, 1306.

TRACE

s.f. "chemin étroit et non entretenu tracé par l'homme ou qui se forme et se maintient spontanément suite aux passages répétés des gens et/ou des animaux". Quasi-syn. *sentier étroit*.

— *Avec mise en relief (entouré d'un commentaire métalinguistique incident et marqué entre guillemets), dans le discours citant :* Hugo [le guide] commanda soudain au cheval d'obliquer, et ils entrèrent dans un passage plus étroit, une « **trace** » comme il l'appelait. [p. 129]

— *Avec mise en relief (entouré d'un commentaire métalinguistique), dans le discours citant :* Le chemin se rétrécissait en une **trace**. En Vendée on disait un

rabotin[43]. Ils s'avancèrent à flanc de montagne, d'un côté les rochers, de l'autre le précipice et l'Océan en bas. [p. 161]

— *Sans mise en relief, dans le discours citant* [pp. 129, 162, 191, 311, 362]

♦ (Au fig.) "voie à suivre pour atteindre un but déterminé". Quasi-syn. *chemin étroit*.

— *Sans mise en relief, dans le discours cité :* – […] tu savais que tu t'engageais sur un chemin difficile. / – Sur une **trace**…, précisa Donatien avec un sourire triste [p. 301]

PRAGM. Le diatopisme figure à huit reprises, majoritairement dans le discours citant qui est attribué à un narrateur francophone extradiégétique. Seul son emploi figuré (hapax) est attribué au discours direct d'un missionnaire originaire de Vendée, qui s'adresse à son collègue de même origine. Le diatopisme est une fois mis entre guillemets de citation (figurant dans un îlot textuel), et deux fois mis en relief à l'aide de commentaires métalinguistiques incidents. La première glose attribue son emploi (en fonction de rhème) à un habitant de la Dominique (*comme il l'appelait*), et suit l'emploi d'un hyperonyme qui assure son accessibilité (*passage étroit*). La mise en relief attire alors explicitement l'attention du lecteur sur le diatopisme.

Lors de son second emploi, le particularisme figure en fonction de thème et est seulement indirectement commenté, à l'aide d'un commentaire qui attire l'attention sur un autre diatopisme : un localisme synonymique d'une autre variété de français (v. note ci-dessus), celle du personnage principal (*en Vendée on disait X*).

ENQ. L'auteur n'a pas de souvenir du mot (Viollier 2010).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté dans les Antilles depuis 1879, dans le journal d'un missionnaire vendéen (Rézeau / Rézeau 1995 II, 367).

♦♦ Il s'agit d'un « [a]rchaïsme : le sens de "chemin, voie" est attesté pendant plusieurs siècles en français (de GuernesSThomas à Boileau selon FEW 13, II, 144b, *TRACTIARE 1 b). […Il est aussi] bien implanté dans le monde colonial […] » (Thibault 2008b, 306 ; aussi *id*. 2008a, 120sq. et Chauveau 2007, 252), mais aussi encore régionalement dans l'est de la Galloromania, en Isère et dans le Jura suisse (FEW 13, II, 144b).

♦♦♦ Le diatopisme est à l'époque contemporaine bien attesté en français aux Antilles (Haïti, Martinique, Guadeloupe) – y compris à la Dominique, d'après le corpus primaire – et sporadiquement en France et au Canada (BDLP) ; il a aussi été relevé au sens de "piste non entretenue" dans

[43] Ce localisme vieilli du français en Vendée (v. Wissner 2010, 455-457) est en effet utilisé par le père Suaudeau en tant que nom propre dans une lettre au sujet d'une « route […] à peine comparable au chemin Rabotin » (Suaudeau 2008, 228 [1904]), qui renvoie sans doute à un chemin de son hameau natal dans le nord-est de la Vendée (D. Rézeau 2008, 218).

les créoles de l'Océan Indien (*ib.* ; v. aussi *tracé* Réunion "piste rustique", Chaudenson 1974, 167 et 933).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES FRANÇAISES : trace* "chemin, voie" dep. afr. [XII^{e} s.] (GuernesSThomas-Boileau), Aj. [Ajoie, Jura suisse] *trâsse* "chemin" et Chat. [Châtonnay, Isère] *trăsi* "sentier fait par le piéton" FEW 13, II, 144b s.v. *TRACTIARE "nachspüren, folgen" ; afr. (1269-78) "chemin" (Jean de Meun *Roman de la Rose*), frm. (1933) "chemin qu'on se fraye dans la forêt vierge" (Lar. 20^{e}) TLF Étym. B.1.a ; s.f. "sentier dans une forêt vierge" Petites Antilles (MasséTrinidad [1879, 1881]) Rézeau / Rézeau 1995 II, 367 ; [Petites] Antilles "sente, sentier" Telchid 1997, 174 ; 'sens originel' "passage fait en tassant avec les pieds" Chauveau 2007, 252 ; Antilles et Québec "sentier ; chemin, voie" Thibault 2008a, 120sq. ; Martinique "chemin non entretenu dans la savane ou dans les bois, qui se forme et se maintient spontanément suite aux passages répétés des promeneurs, des chars et des bêtes" (fr. de réf. *sentier*) Thibault 2008b, 305 > Antilles (Haïti, Martinique, Guadeloupe) "id." BDLP.

— *SOURCES CRÉOLES :* Ø mais [trasé], [ti trasé] 'piste plus rustique (parfois très escarpée)' Chaudenson 1974, p. 167 (et p. 933 : [trasé] "petit sentier", cf. afr. mfr. *tracier* v. "aller, marcher…", FEW 13, II, 144a) ; [var.] *tras* Guadeloupe "sentier" (syn. *chimen*) Ludwig *et al.* 1990/^{2}2002, 316 ; *tras* Martinique "chemin" Pinalie 1992, 51 s.v. *chemin* ; [var.] *tras* Marie-Galante "sentier" Barbotin 1995, 407 ; *tras* Martinique "sentier" Confiant 2007, 1337 *tras*^{1} ; cf. [var.] *tras* Marie-Galante / Guadeloupe "allée herbeuse entre les carrés de cannes à sucre" Tourneux / Barbotin 2008, 216.

YICH → TIYICH

ZOUGOUN

adj. "(désigne une personne agréable à regarder)" (*comme il est zougoun*). Fr. de réf. *mignon, adorable*.

— *Sans mise en relief, dans le discours cité :* – Regarde comme il est **zougoun** ! fit Létitia avec une joie forcée. / Chaque enfant est la lumière du monde. [p. 295]

PRAGM. Le diatopisme, hapax, figure dans le discours direct d'une locutrice antillaise où il est implicitement présenté comme appartenant à l'usage dominiquais (v. aussi s.v. *canari* et *tiyich*).

ENQ. L'écrivain a entendu cet adjectif affectueux à la Dominique plusieurs fois en juillet 1998 au sujet de bébés et de petits enfants, et l'a compris au sens de "mignon, adorable" (Viollier 2010).

COM. HIST.-COMP. Le type lexical *zougoun* a été relevé pour le créole à la Martinique (Pinalie 1992) ainsi que par le Haïtien P. Anglade, qui le rapproche d'une langue africaine : en lingala, MUZUNGU serait « une autre façon de désigner le blanc [et] s'emploie aussi pour désigner une personne élégante » (1998, 201).

Si cette hypothèse s'avérait probante, le diatopisme lexical antillais représenterait une innovation du français aux Antilles par transfert depuis le créole de même forme, où il a pu s'implanter par l'intermédiaire du discours de locuteurs originaires d'Afrique. Aurait-il été formé par adaptation phonique et par aphérèse – si le lingala MU- est à considérer comme une première syllabe ? On laissera le soin de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse aux diatopiciens qui ont une connaissance assurée à la fois de la situation linguistique aux Antilles et des langues africaines.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE — *SOURCES CRÉOLES : zougoun* Martinique "mignon" Pinalie 1992, 144 s.v. *mignon* ; *zougoun* adj. (-T) [?] "se dit d'une personne agréable à regarder" (*G a misyé, kouman i zougoun !*) Anglade 1998, 201.

Teodor Florin Zanoaga
Université Paris Sorbonne (Paris IV)

Observations sur la formation des mots en français littéraire antillais : étude d'un corpus de littérature contemporaine

1. Introduction

Dans cet article, nous avons l'intention de présenter quelques-uns des mécanismes de formation lexicale attestés en français littéraire antillais à partir de l'œuvre romanesque de l'auteur guadeloupéen contemporain Ernest Pépin. Cet écrivain appartient au courant de la créolité et marque la littérature caribéenne d'expression française par sa façon moderne d'aborder l'identité créole, issue de multiples cultures.

Notre corpus est formé d'un sous-ensemble de l'œuvre romanesque d'Ernest Pépin, et notamment de ses trois romans les plus représentatifs : *L'Homme-au-bâton*, 1992 (*HB*), pour lequel l'écrivain a remporté le prix des Caraïbes, *Tambour-Babel*, 1996 (*TB*), qui a obtenu le Prix RFO du livre et *L'Envers du décor*, 2006 (*ED*).

Après la présentation de deux phénomènes qui, sans relever à proprement parler de la néologie formelle, influencent néanmoins la forme des mots antillais (l'agglutination et l'aphérèse), nous ferons quelques observations sur les procédés de formation lexicale, sans avoir la prétention de les épuiser. Notre étude est un *work in progress* et jusqu'à présent, nous n'avons pas encore une image d'ensemble de la totalité des procédés de formation lexicale mis à l'œuvre dans les romans d'Ernest Pépin. Nos observations concernent surtout la morphologie lexicale.

2. L'agglutination

L'amateur de littérature qui manifeste la curiosité de lire des romans antillais constate souvent que la lecture avance avec difficulté et qu'il doit faire appel au dictionnaire pour bien comprendre les textes. En consultant un dictionnaire créole, ou celui de Sylviane Telchid (1997) consacré au français régional antillais, il aura la surprise de ne pas trouver certains mots sous leur lettre initiale (ou celle que l'on aurait attendue si l'on avait eu affaire à la graphie francisante du type lexical recherché), mais sous les lettres *L* ou *Z*. Cela provient du fait que beaucoup de mots créoles comportent un élément initial issu de l'article défini du français (devenu *l-, li-* ou *la-*) ou du [z] de liaison des déterminants pluriels du français. Ce phénomène est couramment

appelé *agglutination*. Selon Jourdain 1956, 91, l'agglutination concernerait surtout les mots courts. Si l'on consulte le dictionnaire de Raphaël Confiant (2007), on peut constater que la plupart des mots agglutinés relevés sous la lettre *L* n'ont en effet qu'une ou deux syllabes.

La plus ancienne attestation du phénomène de l'agglutination dans un texte créole semble remonter à 1671 :

> « li tini grande barbe grise, li sorti hors de l'eau, regardé nous tous. moi prendre ligne et **zain** pour prendre li. » Hazaël-Massieux 2008, 30.

Thibault 2009 a attiré l'attention sur le fait que ce phénomène de « fausse coupure » doit avoir été encouragé par son existence en français populaire de l'époque classique (v. *RLiR* 73, 85-86). L'argument qui appuie son hypothèse est l'existence en français populaire de quelques lexies comme *zieuter* "regarder à l'insu, avec attention ou insistance" ou *z'oie*, attesté « dans de nombreux parlers oïliques et francoprovençaux » (v. FEW 25, 758a AUCA I 1 d) ainsi que dans l'aire américano-caraïbe (v. Brasseur 2001, 478, Ditchy 1932, Valdman 1998 s.v. *zwa*, Fattier 1998, vol. 2, 387 et q. 869, Ludwig 2002 s.v. *zwa*, Barthèlemi 2007 s.v. *zwa*, Valdman 2007 s.v. *zwa*) et dans l'Océan Indien (v. Chaudenson 1974, 19, 75, 323, DECOI). Malheureusement, nous n'avons pas trouvé d'autres précisions sur ce phénomène qui n'est guère commenté d'un point de vue diachronique dans les grammaires créoles consultées jusqu'à présent. La forme créole désignant indifféremment un seul objet (singulier) ou une pluralité d'entre eux a été créée à partir de la séquence grammaticale *les* (article défini)[1] + nom (à initiale vocalique). Le [z] de liaison n'a pas été senti par les premiers locuteurs de créole comme appartenant au déterminant, non reconnu comme tel, mais comme partie intégrante du substantif. Il est permis de supposer que l'agglutination du [z] a concerné particulièrement des substantifs dont la fréquence d'apparition dans le discours est sensiblement plus élevée au pluriel qu'au singulier (comme c'est obligatoirement le cas du pluriel *yeux*, et très souvent celui de *oie*, pour revenir aux exemples galloromans cités ci-dessus).

Dans notre corpus, on relève de nombreux exemples d'agglutination du [z], la forme résultante apparaissant comme une seule unité graphique ; il faut probablement les interpréter en synchronie comme des emprunts au créole, des mots créoles « en citation » dans un texte en français.

> *zami* n. m. "ami". (*ED*, 137) ; *zenfant* n. m. "enfant" (*ED*, 140) ; *zépon* n. m. "éperon" (*HB*, 128) ; *zindien* n. m. "indien" (*TB*, 14).

Une apostrophe vient parfois s'insérer entre le *z-* initial et le reste du mot, ce qui représente une petite concession à la graphie du français :

---

[1] Ou tout autre déterminant pluriel : *des, mes, tes, ses, nos, vos, leurs, quelques, deux, trois*, etc.

z'oiseau n. m. "oiseau" (*TB*, 164) ; *z'enfant* n. m. "enfant" (*TB*, 219) ; *z'oreille* n. m. "oreille" ; "personne de race blanche venant de France, blanc" (*TB*, 201)

La graphie est donc parfois hésitante chez Ernest Pépin et nous pensons qu'il n'y a pas de raison particulière qui le détermine à écrire les mots agglutinés tantôt avec, tantôt sans apostrophe (à part des raisons stylistique peut-être).

L'agglutination de l'article partitif (*de l'*) est aussi possible (même si elle est moins fréquente). Dans le dictionnaire créole de Raphaël Confiant, qui semble avoir la nomenclature la plus riche de tous les ouvrages bilingues de ce type dont on dispose pour les créoles de l'aire atlantique, nous pouvons lire un seul cas : *dlo* "eau" (< *de l'eau*), répété dans quelques mots composés (*dlo-dan-nonm*, *dlo-kafé*, *dlo-koukoun*, *dlo-pléré*, etc.). Chez Ernest Pépin, nous n'avons trouvé qu'un seul exemple : le mot *manman-dlo* (*ED*, 127) / *Manman Dlo* (*HB*, 125) qui désigne un personnage des récits fantastiques antillais qui ressemble à la Sirène.

3. L'aphérèse

Un autre phénomène formel qui caractérise certains mots antillais est l'aphérèse. Les grammaires créoles que nous avons consultées jusqu'à présent ne commentent guère son origine. Nous pouvons supposer qu'il résulte du processus d'adaptation des mots français au système morphologique des premiers esclaves africains, dont les langues maternelles n'avaient pas nécessairement les mêmes schémas syllabiques que le français. Tout comme l'agglutination, l'aphérèse est un phénomène de « fausse coupure », assez banal en situation d'apprentissage informel. Voici quelques exemples relevés chez Ernest Pépin :

méricain n. m. "Américain" (*HB*, 106; *ED*, 55) ; *tablissement* n. m. "établissement" (*ED*, 137) ; *portance* n. f. "importance".

Le narrateur accompagne ce dernier mot d'un discours métalinguistique : en effet, il explique au lecteur qu'il s'agit d'un mot spécifique au parler de l'un de ses personnages et qu'il est différent de la forme employée en français général. L'un des personnages du roman *L'Envers du décor*, Anadine, une femme antillaise renommée pour les sorbets qu'elle préparait, médite sur les relations souvent tendues entre les gens forts et les gens faibles, et essaie de s'expliquer pourquoi « les Blancs sont fâchés avec Monsieur Bonjour » (*ED*, 8). Cette femme travailleuse mais qui « a eu toujours peur des livres » (*ED*, 122) arrive à se rendre compte que cela doit être dû à son origine modeste :

« Tout n'a pas la même importance – elle disait **'portance'** – dans le sorbet de la tête. » (*ED*, 9)

L'auteur informe le lecteur qu'il s'agit d'une particularité langagière de son personnage. Il est important de signaler que cette forme aphérésée n'est pas répertoriée dans les dictionnaires consultés (Ø Confiant 2007, Valdman 1998, Barthèlemi 2007, Tourneux / Barbotin 1990, Telchid 1997). Nous ne possédons malheureusement pas à présent les moyens de vérifier la vitalité de ce mot aux Antilles et ne pouvons donc pas déterminer s'il s'agit d'un oubli dans les dictionnaires ou d'un cas isolé d'aphérèse. Toutefois, il est certain que la chute de la syllabe initiale dans le cas du mot *importance* est un changement vraisemblable qui pourrait avoir lieu à tout moment dans la pratique langagière d'un(e) créolophone.

Le phénomène de l'aphérèse ne touche pas nécessairement les mêmes mots dans toutes les régions créolophones. Un exemple intéressant de ce point de vue est le mot *niversaire* ("anniversaire") :

« – Aloss, on n'est plus le droit de fêter son **niversaire** avec ses zamis ? » (*ED*, 137)
« Elle a droit à un **niversaire** comme il faut. » (*ED*, 140)

Le mot apparaît dans les répliques de la 'comtesse' Perse de Montalègre, une menteuse avec des prétentions bourgeoises qui affirme avoir vécu en Louisiane et qui avait l'habitude de payer dans les magasins et les bars avec des chèques sans provisions. En consultant les dictionnaires créoles, nous pouvons constater que cette forme aphérésée est absente de toutes les sources antillaises consultées et qu'elle existe seulement – justement – en Louisiane (« anniversaire (de naissance) » Valdman 1998 s.v. *nivèrsèr*). Aux Antilles, on préfère soit une forme plus proche du français (*anivèrsè* dans Confiant 2007, *annivèsè* / *ânivèsè*, *anivèsè*, *a-ni-vèsè* dans Peleman 1978), soit une variante formée par l'agglutination de l'article (*lannivèrsè* dans Confiant 2007), connue aussi dans l'Océan Indien (cf. « réu. *laniverser* "anniversaire" (AArDic) ; mau. id. (B / H) ; sey. id. (D / L). » $DECOI_1$ 2007 s.v. *anniversaire*). Encore une fois, nous ne sommes pas en mesure de vérifier la vitalité de la forme aphérésée aux Antilles, mais nous pensons que ce dernier exemple ne nous écarte pas du but de notre étude qui est le français antillais *littéraire*. L'auteur a prêté ici une forme aphérésée typiquement louisianaise à un personnage qui, justement, affirme avoir vécu en Louisiane, ce qui contribue à la vraisemblance de l'histoire. Certains phénomènes et formes graphiques sont intéressants non seulement par leur présence, mais aussi par leur absence. Avant d'être (re)francisé, un type lexical antillais existe sous des formes créoles plus ou moins marquées, dans des aires créolophones diverses (Amérique, Antilles, Océan Indien), par l'agglutination ou par l'aphérèse. La littérature est un espace où ces formes graphiques peuvent coexister.

Après ces observations phonético-graphiques concernant les types lexicaux antillais, nous ferons maintenant quelques remarques sur les procédés les plus fréquents de formation lexicale en français antillais littéraire et sur le mécanisme de la formation des mots.

4. Le redoublement

En ce qui concerne le redoublement, nous pouvons constater que le créole fait usage de ce procédé non seulement dans le domaine de la création lexicale, mais aussi dans le domaine grammatical, pour réaliser par exemple le superlatif absolu des adjectifs et des adverbes (cf. *pressé-pressé* "très pressé" *TB*, 88 ; *HB*, 161 ; *raide-raide* "très raide" *TB*, 127, 195). Les grammaires créoles consultées n'essaient pas d'expliquer l'origine de ce procédé ; nous sommes donc encore une fois sur le terrain des hypothèses. Comme les créoles ont été rapprochés des langages simplifiés utilisés par les adultes pour s'adresser aux enfants, langages qui font appel aux mots simples, courts, formés par le redoublement des syllabes qui peuvent être reproduits facilement par les enfants eux-mêmes (*mama*, *papa*, *dodo*, etc.), un rapport entre la présence du redoublement dans la formation du lexique antillais et la théorie du 'baby talk' évoquée pour expliquer l'origine des langues créoles, est vraisemblable. Dans Kouwenberg 2003, plusieurs créolistes essaient de trouver l'origine, le rôle et les formes de manifestation du redoublement dans diverses situations de contact linguistique qui ont mené à l'apparition des pidgins et des langues créoles. Ainsi, Bettina Migge affirme dans son article qui a comme objet d'étude le *Suriname Eastern Maroon Creole* :

> « The structure and functions in Creole have received a fair amount of attention in discussions about Creole grammar. The origin of reduplication in Creoles has, however, received relatively little attention in this literature for several reasons : first, it has been widely and relatively uncritically accepted that reduplication in Creoles emerged due to substrate influence. Second, until recently little was known about the different processes of reduplication. Third, data from the relevant substrate languages was not easily available. » (Kouwenberg 2003, 61)

Quelques exemples de mots formés par redoublement chez Ernest Pépin seront donnés ci-dessous. L'attestation de ces types lexicaux dans divers dictionnaires créoles est pour nous un indice que l'usage de ces mots dépasse les frontières de la littérature et qu'ils sont employés aux Antilles dans la vie courante.

doudou (*ED*, 33, 144 ; *HB*, 182, *TB*, 135). – Ce nom a le rôle d'appellation tendre adressée à un homme ou à une femme. Il est formé par la répétition de l'adjectif *doux*. Utilisé en tant qu'adjectif, *doudou* est employé pour qualifier quelque chose qui est "assez doux" ; le redoublement a donc alors

une valeur atténuative (cf. Valdman 1978, 157). Lorsque le mot est employé avec sa valeur nominale, le redoublement a plutôt une valeur hypocoristique.

fifine n. f. "bruine". (*TB*, 132). – Le nom est formé à partir de la forme féminine de l'adjectif *fin* "mince", par redoublement hypocoristique. Il fait directement allusion aux caractéristiques de la bruine, la finesse et la densité, caractéristiques que l'on retrouve dans le cas de l'emploi figuré *fifine de larmes* "ruissellement de larmes", attesté également chez Ernest Pépin. Par extension sémantique, le mot désigne une accumulation de petites particules sous formes de grains :

> « Au fond de la tasse, après boire, jauger de l'œil l'épaisseur d'une croûte molle et brune, et basculer le tout pour prendre la **fifine** d'un sucré enrobé de café. » (*CO*, 64)

lolo n. m. "petite épicerie traditionnelle où l'on trouve de tout" (*TB*, 82 ; *HB*, 26, 46, 174 ; *CO*, 152). – Ce substantif est peut-être formé par redoublement à partir du nom *lot* "partie", ce qui s'expliquerait par le fait que dans ces épiceries on vendait des produits par petites quantités, par petits 'lots', les gens pouvant ainsi acheter en fonction de leurs petits revenus.

5. La composition

La composition est le procédé de création lexicale le plus productif chez Ernest Pépin en particulier, ainsi qu'en créole et en français régional antillais en général. Elle sert surtout à créer des noms et des verbes (cf. Valdman 1974, 154).

Même si la composition par soudure graphique joue un rôle assez important dans la productivité lexicale, les mots composés orthographiés à l'aide du trait d'union sont les plus nombreux. Quasiment toutes ces structures lexicales sont formées de deux lexies en relation de coordination ou de subordination. Nous n'avons pas l'intention de dresser une typologie de ces structures, mais seulement d'attirer l'attention sur l'existence de huit lexies qui apparaissent dans la structure de plusieurs composés et de donner quelques exemples concrets tirés de l'œuvre d'Ernest Pépin : *femme*, *mâle*, *maman*, *pays*, *pied*, *moune*, *sans* et *ti(t)*.

Ainsi, *femme* entre dans la structure de plusieurs noms formés par la juxtaposition de deux mots dont le premier est le comparé (ou le déterminé) et le second, le comparant (ou le déterminant) :

chien femme / *chien-femmes* n. f. "homme obsédé par les femmes" (*TB*, 122, 16 ; *HB*, 91, 68). Ernest Pépin nous a confirmé dans son courriel du 10 septembre 2009 qu'il s'agit d'une expression populaire martiniquaise.

femme-épave n. f. "femme arrivée dans un état déplorable, comme une épave" (*CO*, 163).

femme-matador n. f. “femme antillaise qui sait faire face aux vicissitudes de la vie, comme un matador”.

femme-dehors / *fanm-dewo* [variante créolisante] n. f. “concubine, femme qu’un homme rencontre en dehors du mariage” (*ED*, 64 ; *TB*, 26). Le procédé qui consiste à spécifier le substantif à l’aide de l’adverbe *dehors* est probablement d’origine dialectale, selon ALH II, 1978, 511. Dans cet exemple, l’adverbe joue le rôle de complément circonstanciel de lieu.

mâle-femme n. f. “femme qui n’a pas froid aux yeux, qui travaille comme un homme” (selon le témoignage du poète martiniquais Hector Poullet, dans son courriel du 8 octobre 2009). Dans ce cas-ci, le terme comparant apparaît exceptionnellement en première position, le terme comparé étant rejeté en deuxième place (une *mâle-femme* étant une femme à laquelle on prête des qualités traditionnellement reconnues commes masculines, et non l’inverse).

Outre ces exemples, le nom *femme* entre dans la structure de plusieurs créations idiolectales. Comme le concept de ‘français antillais littéraire’ englobe aussi pour nous ce genre de structures, nous pensons qu’il est intéressant de les citer. Hector Poullet nous a témoigné dans son courriel du 8 octobre 2009 que l’auteur Ernest Pépin a dû s’inspirer du poème *Fanm* écrit par le Martiniquais Joby Bernabé, où les composés avec le mot *femme* abondent. Il s’agit de structures avec une nuance stylistique du type *comparé* + *comparant* (souvent un terme d’origine végétale) : *femme-mandoline* n. f. (*TB*, 63) ; *femme-ogresse* n. f. (*HB*, 167) ; *femme-mahogany* n. f. (*ED*, 125) “femme qui a un caractère fort, qui est comme le bois de mahogany”.

Le deuxième élément récurrent est le substantif *mâle*. Il entre dans la composition de noms qui désignent le mâle de certaines espèces animales, en particulier domestiques (v. Valdman 1974, 156). Il est possible que cette façon de préciser le genre soit d’origine caraïbe (v. Breton 1665, 295). Voici quelques exemples : *mâle-canard* n. m. (*TB*, 47); *mâle-chien* n. m. (*TB*, 85) ; *mâle crabe* n. m. (*ED*, 42).

Manman, terme affectueux issu du français mais dont la graphie est d’intention créole (afin de bien rendre le caractère nasal de la voyelle de la syllabe initiale), et qui désigne une mère de famille, est lui aussi un lexème récurrent dans les mots composés. Quelques exemples : *manman-dlo* n. f. (déjà mentionné dans les paragraphes consacrés à l’agglutination) ; *manman-poule* n. f. “poule qui a des poussins” (*ED*, 127) ; *manman-z’enfants* n. f. “femme qui a des enfants” (*TB*, 202, 27).

Une autre lexie récurrente est le mot *moune*. Il peut désigner un individu, peut avoir le sens collectif de “monde, gens” et entre dans la structure de plusieurs mots composés. Voici quelques exemples : *gran-moune* n. m. “adulte” (*ED*, 122) ; *ti-moune* n. m. “enfant” (*HB*, 106) ; *moune-bitation* n. m. “campagnard” (*HB*, 116 ; dans ce dernier composé, le nom *bitation*, forme aphérésée de *habitation* n. f. “exploitation coloniale”, est le déterminant du premier élément, indiquant le lieu d’habitation ou d’origine) ;

moune-communes n. m. pl. “gens habitant les petites localités” (*HB*, 51 ; le nom *communes* du français de référence, au sens de “petites localités”, détermine le premier élément du composé et il joue le même rôle que le mot *bitation* dans l’exemple antérieur) ; *moune-lapointe* n. m. pl. “gens qui habitent à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe” (*HB*, 51 ; le modèle *moune* + nom de localité est largement utilisé pour désigner le nom des habitants d’une certaine localité).

Le mot *papa*, autre lexie récurrente, entre dans la structure de quelques noms composés où il a le sens de “gros, grand” ou l’acception de “père de famille”. Dans les composés où il a le premier sens, il joue presque le rôle d’un adjectif. En voici deux exemples : *papa-fromager* n. m. “grand arbre tropical dont les fruits fournissent le kapok” (*TB*, 117) ; *papa-manguier* n. m. “grand arbre tropical de la famille des Térébinthacées” (*ED*, 73). Et voici deux exemples où *papa* connote plutôt l’idée de paternité : *papa-bonhomme* n. m. “personne adulte à qui l’on doit le respect” (*TB*, 89) ; *papa-nègre* n. m. “personne âgée” (*TB*, 202).

Un autre mot fréquemment rencontré dans la structure des composés est le substantif *pays*. Il s’applique à quelqu’un ou à quelque chose qui habite ou qui est originaire du *pays* (c’est-à-dire les Antilles). Quelques exemples : *blanc-pays / blanc pays* n. m. “Antillais en principe non issu de métissage, descendant direct des premiers colons blancs, et qui appartient à la classe dirigeante du point de vue économique” (*TB*, 100 ; 15 ; *HB*, 125-126 ; *ED*, 101 ; *CO*, 62, 82, 116) ; *café-pays* n. m. “café local” (*ED*, 38) ; *cochon-pays* n. m. “cochon local, maigre” (*ED*, 110). Ernest Pépin utilise aussi le synonyme *cochon-planche* n. m. pour le même référent, qui est peut-être plus parlant pour un lecteur qui n’a jamais été aux Antilles et pour qui les réalités antillaises ne sont pas trop connues.

Le cinquième segment récurrent est le nom *pied*. En français régional antillais, il désigne métaphoriquement les différentes espèces d’arbres, selon le modèle des langues créoles. Robert Chaudenson observait sur ce point :

> « Le cr., ne disposant pas, comme le fr. par exemple, d’une suffixation permettant de créer le nom de l’arbre fruitier à partir de celui du fruit, le forme en faisant précéder ce dernier de **pye** […] » (Chaudenson 1974, 842-843).

Et il ajoute au même endroit et dans la même source :

> « La comparaison des cr. prouve que le tour est d’origine fr. ; il est cependant clair qu’il a été systématisé en cr. ».

Jean-Paul Chauveau, cité dans le troisième volume du DECOI, observait à cet égard que le même modèle structural semble exister en breton. Ainsi, il signale que le breton forme les noms d’arbres fruitiers par le modèle *gwez* “arbre” + nom de fruit : *gwez avaloù* “pommier” ; *gwez per* “poirier” ; *gwez prun* “prunier” ; *gwez peches* “pêcher”, etc. Bien qu’une influence bretonne ne puisse être entièrement exclue, le parallèle serait plus convain-

quant si *gwez* signifiait “pied” et non pas simplement “arbre”. Voici quelques exemples de composés construits d’après ce modèle chez Ernest Pépin : *pied-bois* n. m. “arbre” (*TB*, 117) ; *pied-coco* n. m. “cocotier”. Au pluriel, les deux éléments du composé prennent la marque du pluriel *-s*, comme le montre l’exemple suivant :

« Chants de **pieds-cocos** aux douceurs de pâtisserie. » (*TB*, 171)

Un autre segment récurrent est l’adverbe *sans*. Il aide à la construction des noms composés ayant un sens privatif. Ce procédé de formation lexicale n’est pas propre au français régional antillais ; il peut être activé à tout moment en français de référence. Certains composés existent dans l’usage courant aux Antilles, comme l’auteur lui-même nous l’a témoigné : *sans-éducation* n. m. “personne qui n’a pas reçu une bonne éducation” (*TB*, 22) ; *sans manman* n. m. “vagabond” (*TB*, 202).

Finalement, le dernier segment récurrent est *ti-* (m.), *tit-* (f.) Il a été noté dans les parlers dialectaux de France, notamment en Normandie (FEW 8, 342b-343a, *PETTITTUS) ainsi qu’au Québec (GPFC 1930 ; Bélisle 1957), à Terre-Neuve (Brasseur 2001), en Louisiane et dans les créoles français (v. encore Thibault 2008, 133-134 pour le point sur la question et Wissner, dans ce recueil, pour des attestations dominiquaises). La plupart des créolistes considèrent *ti-* comme un préfixe plutôt qu’un adjectif qualificatif préposé (cf. Valdman 1978, 187). Chez E. Pépin, il entre dans la structure de plusieurs noms composés et il peut avoir une valeur hypocoristique ou, au contraire, péjorative. Quelques exemples : *tit-affaire* n. f. “petite affaire” (*HB*, 116) ; *ti-banc* n. m. “petit banc” (*HB*, 31 ; *TB*, 40)[2] ; *ti bo* n. m. “petit baiser” (*ED*, 32) ; *ti-bois* n. m. “instrument de musique traditionnelle sous forme de petit bâton que l’on frappe sur un tronc de bambou sec” (*TB*, 28) ; *tite-femme* n. f. “femme qui n’a pas une bonne réputation” (*HB*, 116 ; dans ce cas, le préfixe a une valeur péjorative) ; *ti-figue* n. m. “petite banane sucrée” (*TB*, 98; *ED*, 172) ; *ti-mâle* n. m. “jeune garçon” (*TB*, 61; *HB*, 92) ; *ti-match de football* n. m. “petite partie de football” (*TB*, 196) ; *ti-punch* n. m. “petit coup de rhum agrémenté de sirop de canne à sucre et du citron” (*TB*, 196 ; *ED*, 47 ; *HB*, 33) ; *ti-secoué-corps* n. m. “petite danse” (dans ce mot composé, *ti-* implique un trait mélioratif et a une nuance hypocoristique ; *secoué-corps* est un nom formé à partir de la loc. *secouer son corps* “se remuer”).

Le cas de *titane* n. f. “demi-mondaine, courtisane” (dans le syntagme *bal-titane*, *HB*, 36, 131) est plus délicat. Le fait que *ti-* soit fondu graphiquement dans le mot, sans trait d’union, et que *-tane* ne soit en rien transparent, rend l’analyse du mot ardue. La découverte de la forme graphique *ti-tane*

[2] Le syntagme équivalent du français de référence, *petit banc*, se rencontre également chez E. Pépin (v. *TB*, 171; *ED*, 127), car l’intention de l’auteur est de varier son style en alternant le français de référence (qui est de toute façon aussi connu et pratiqué sur place) et les particularités antillaises.

dans *Texaco* de P. Chamoiseau (v. FRANTEXT) nous donne à penser qu'il pourrait bien s'agir d'un mot qui a dans sa structure le morphème *ti-*. Mme Annegret Bollée, partant de l'information trouvée dans le dictionnaire de Confiant, nous a suggéré comme étymologie l'adjectif français *tendre*, attesté dans les créoles de l'Océan Indien au sens de "jeune inexpérimenté". Les 'titanes' seraient donc des jeunes peu expérimentées, *des petites tendres*.

Le même morphème diminutif antéposé se rencontre dans les noms de certains personnages, par exemple *Ti-Saint-Louis* (*HB*, 115, 128). Le procédé semble être connu au Québec aussi, au moins depuis l'époque de Louis Hémon (l'un des personnages du roman *Maria Chapdelaine* s'appelle *Ti-Bé*), et reste encore courant de nos jours (v. Thibault 2008, 133 et note 21).

6. Les binômes synonymiques à valeur explicative

À part ces mots récurrents qui prouvent que la composition en français régional antillais est un processus fondé sur quelques mécanismes internes, le lecteur d'Ernest Pépin constate que le langage de l'écrivain est parsemé de quelques formations lexicales intéressantes formées par la juxtaposition d'un mot créole et d'un mot français ou francisé, synonyme du premier. Il s'agit des binômes synonymiques à valeur explicative (v. Thibault 2006, 144 et note 1). L'intention de l'auteur est d'expliquer à un lecteur exogène le mot moins connu par l'intermédiaire du mot plus connu. Ce procédé est souvent employé par Ernest Pépin, mais il caractérise le style de plusieurs auteurs antillais. Voici deux exemples pour illustrer cette situation :

chauve-souris-guimbo n. m. "mammifère ressemblant à une souris qui vole grâce à des ailes membraneuses" (*TB*, 187). On remarque dans la structure de ce mot le nom féminin *chauve-souris* du français de référence et *guimbo*, mot synonyme, présent dans les langues créoles, d'origine africaine (selon Jourdain 1956, 296).

libellule-zing-zing n. f. "libellule" (*TB*, 16). Il s'agit d'un nom composé par juxtaposition du nom féminin *libellule* (du français de référence) et *zing-zing*, mot créole probablement d'origine onomatopéique qui imite le bruit que cet insecte fait en volant.

Il y a des cas où le binôme synonymique est formé d'un mot du français général agissant comme hypéronyme et d'un mot antillais qui est son hyponyme : cf. par exemple *oiseau-foufou* n. m. "oiseau colibri" (*TB*, 191, 114), où *foufou* est probablement un mot d'origine onomatopéique formé par redoublement (il renvoie vraisemblablement aux battements d'ailes). Toutefois, l'auteur se rend compte que ce nom peut poser quelques problèmes de compréhension à un lecteur non-initié ; il suggère donc, grâce au composé *oiseau-foufou*, qu'il s'agit du nom d'un oiseau.

7. Les mots-valises (ou 'télescopages')

Un cas particulier de composition est représenté par les mots-valises (ou 'télescopages'). Nous en avons relevé trois exemples dans notre corpus :

Francréole n. m. "Français né aux Antilles" (*TB*, 200). Mot formé par télescopage à partir du n. m. *Français* "citoyen de France" et de *Créole* n. m. "descendant d'esclave noir ou de colon blanc vivant aux Antilles". Dans Telchid 1997, on relève une variante syncopée du même type lexical : *Francol*.

Negzagonal n. m. "Antillais de race noire qui est né et qui vit en Métropole" (*TB*, 200). Formé de *Nègre* n. m. "personne de race noire" (ayant souvent une connotation péjorative, sauf s'il est employé par les Noirs eux-mêmes) et de *hexagonal* n. m. "relatif à l'Hexagone".

oraliture n. f. "littérature qui s'inspire beaucoup de ses origines orales et qui tend à les exprimer à travers l'écriture" (*TB*, 230). Ce mot est formé à partir de *oralité* n. f. "caractère oral du discours, de la parole, du langage" et de *littérature* n. f. Il est employé à l'égard de la littérature antillaise qui s'inspire des traditions orales recueillies et notées à l'écrit. Le mot a été créé par le critique haïtien Ernst Mirville (Laroche 2000, 13).

8. Les constructions sérielles

Le procédé de la composition ne touche pas seulement les noms, mais aussi les verbes. En français régional antillais, on observe l'existence de constructions verbales sérielles. Notre opinion est que ces constructions ont été insuffisamment traitées pour l'instant. Dans Zanoaga 2011, nous avons attiré l'attention sur ce phénomène, et souligné le fait que la nécessité d'une typologie de ces verbes s'imposait. Voici quelques exemples rencontrés dans notre corpus : *amener-venir* / *méné-vini* (graphie d'intention créole) vb. trans. "déterminer (qqn) à devenir amoureux" (*ED*, 63) ; *envoyer-monter* vb. trans. "faire monter" (*TB*, 13) ; *juger-voir* vb. trans. "juger" (*TB*, 28) ; *partir-quitter* vb. trans. "abandonner" (*TB*, 50) ; *sauter-mâter* vb. intrans. "sauter en tous sens" (*TB*, 34).

L'attestation de ces types lexicaux dans les dictionnaires créoles est, pour nous, un indice que la vitalité de ces verbes dépasse la littérature et qu'ils se rencontrent aux Antilles dans les échanges quotidiens.

En général, la caractéristique de telles structures est que l'un des verbes complète l'autre. Les exemples trouvés chez Ernest Pépin ne semblent pas correspondre au modèle *verbe focal* (porteur de sens lexical) + *verbe modal* (qui apporte une notion modale ou adverbiale au sens du premier verbe) ou *verbe de mouvement* + *verbe modal*, dont parle Albert Valdman (1974, 228-229). Les verbes composés de notre corpus semblent plutôt être de simples binômes, formés de deux verbes du français de référence, qui sont quasi-synonymes. Le deuxième verbe de toutes ces structures apporte

toutefois une précision supplémentaire au sens du premier : *monter* = envoyer, lancer *à la verticale* ; *quitter* = partir *et laisser qqn (qqch.) derrière soi* ; *mâter* = faire sauter, dresser qqch. verticalement *comme un mât* (le sens du verbe sériel est déplacé vers le domaine de la marine). L'élimination de l'un des deux verbes provoquerait l'ambiguïté des énoncés. Cela nous porte à croire que ces cinq exemples de structures verbales composées rencontrées chez Ernest Pépin appartiennent bien à la catégorie des verbes sériels. L'emploi du trait d'union de la part de l'auteur donne à penser qu'il est d'ailleurs lui-même conscient de la nature particulière de ces constructions.

9. La dérivation

Par rapport à la composition, qui est le procédé le plus productif chez Ernest Pépin, la dérivation joue un rôle moins important. Toutefois, son rôle n'est pas négligeable.

9.1. La dérivation impropre

Dans notre corpus, nous avons trouvé peu d'exemples pour illustrer la dérivation propre. En revanche, la dérivation non affixale (recatégorisation, conversion ou translation) est bien représentée, non seulement chez Pépin mais en français régional antillais et en créole, en général. On peut former surtout des noms à partir de verbes, d'adjectifs, d'adverbes, d'interjections ou de syntagmes plus ou moins figés. La conversion du verbe à un nom semble être la plus importante (cf. Colot 2002, 75). Voici quelques modèles :

9.1.1. *Vb. à l'infinitif > Nom. – comprendre* n. m. "compréhension" (*ED*, 53). L'emploi substantival de l'infinitif est très répandu dans la littérature antillaise.
9.1.2. *Adv. / Loc. adv. > Nom. – et caetera* n. m. "grand nombre" (*TB*, 18). Ce type lexical n'est pas un idiolectalisme de Pépin ; on le rencontre chez de nombreux auteurs antillais.
9.1.3. *Interj. / Onomatopée > Nom. – bankoulélé* n. m. "désordre" (*ED*, 160).
9.1.4. *Syntagme prépositionnel > Nom. – En-ville* n. m. "ville" (*TB*, 57). Cette structure est très fréquente dans les romans de Patrick Chamoiseau, qui semble bien avoir été le premier à l'utiliser dans le texte littéraire.

9.2. La dérivation propre

En ce qui concerne la dérivation propre, nous avons surtout remarqué la productivité des mots formés avec des suffixes d'agent. En voici quelques exemples :

9.2.1. *-eur* (m.) / *-è* (variante créolisante)

– *rasoyeur* n. m. "voyou qui manie le rasoir comme arme blanche" (*TB*, 61 ; de **rasoyer* "blesser à coups de rasoir" + *-eur*).

– *cocagneur* n. m. "tricheur, resquilleur, parasite, écornifleur" (*TB*, 200 ; de *cocagne* n. f. "fête, réjouissance" + *-eur*).

– *djobeur* n. m. "personne qui fait de petits travaux non déclarés" (*TB*, 87 ; de *job* / *djob* n. m. "petit travail non déclaré" + *-eur*).

– *géreur* n. m. "responsable d'une exploitation coloniale" (*TB*, 99 ; de *gérer* vb. trans. "administrer" + *-eur*).

– *marqueur / makè* (variante créolisante) n. m. "joueur qui marque le rythme du gwoka" (*TB*, 68 ; 87 ; de *marquer* vb. trans. "indiquer" + *-eur*).

– *mayolè* n. m. "danseur qui mime un combat avec un bâton" (*ED*, 169). Le radical *mayo(l)*, auquel on a ajouté le suffixe *-eur* (sous sa forme créole) est peut-être d'origine africaine. La seule information concernant l'origine de ce mot que nous ayons trouvée se trouve sur un site officiel des mayoleurs de 'Portland Le Moule'[3] (commune de Guadeloupe) où l'on affirme que le mot serait d'origine uruba et bamikélé, langues parlées au Bénin et au Congo, et qu'il a le sens de "combattant pour la liberté".

9.2.2. *-euse*, var. féminine de *-eur*

amarreuse n. f. "femme qui lie la canne par paquets" (*TB*, 15 ; de *amarrer* vb. trans. "fixer à l'aide d'une corde" + *-euse*).

9.2.3. *-ier* (m.)

séancier n. m. "sorcier qui a la capacité de voir l'avenir" (*HB*, 26). Le mot semble être un dérivé avec le suff. *-ier*, à partir du n. f. *séance*, qui désigne aux Antilles un entretien privé au cours duquel le sorcier analyse l'affaire de son client et préconise les mesures appropriées.

9.2.4. *-ein*

boularien n. m. "joueur de tambour" (*TB*, 118, 87, 107, 120 ; de *boula* n. m. "tambour d'origine africaine" + l'interfixe *-r-* + le suff. *-ien* qui exprime l'agent).

Domien n. m. "personne originaire des DOM français" (*TB*, 200). Le mot est formé par suffixation à partir de *DOM* (sigle pour *Département d'Outre-Mer*).

[3] http://mayoleportland.com.monsite.orange.fr/page1.html

10. Conclusion

La formation des mots est l'un des domaines de la linguistique où le français régional antillais manifeste le plus son individualité. La composition et le changement de classe grammaticale sont les procédés les plus productifs. Les romans d'Ernest Pépin sont un corpus « rentable » du point de vue qualitatif et quantitatif pour l'étude des mécanismes de la formation des mots en français antillais. Il serait intéressant d'élargir cette étude lexicologique avec des observations sur les emprunts et les néologismes. Résultat de nombreuses influences linguistiques à travers son histoire et activement enrichi à présent avec des mots nouveaux, le français de l'aire caraïbe promet d'offrir des données intéressantes à ce sujet.

11. Références bibliographiques

11.1. Sources primaires

Pépin, Ernest, 1992. *L'Homme-au-bâton*, Paris, L'Harmattan.
Pépin, Ernest, 1995. *Coulée d'or*, Paris, L'Harmattan.
Pépin, Ernest, 1996. *Tambour-Babel*, Paris, L'Harmattan.
Pépin, Ernest, 2006. *L'Envers du décor*, Paris, Du Rocher / Le Serpent à plumes.

11.2. Sources secondaires

ALH = v. Fattier, Dominique
Archives personnelles de courriers électroniques (correspondance avec Ernest Pépin et Hector Poullet).
Barthèlemi, Georges, 2007. *Dictionnaire créole guyanais-français*, Matoury, Ibis Rouge Éditions.
Bélisle, Louis-Alexandre, 1957. *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Québec, Bélisle éditeur.
Bernabé, Jean, 1983. *Fondal-natal. Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*, 3 vol., Paris, L'Harmattan.
Breton, Révérend Père Raymond, 1999 [1665]. *Dictionnaire caraïbe-français*, Édition présentée et annotée par le CELIA et le GEREC, IRD-KARTHALA.
Bollée, Annegret (dir.), 1993-2007. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien,* 4 vol., Hamburg, Helmut Buske.
Brasseur, Patrice, 2001. *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Niemeyer (Canadiana Romanica 15).
Chaudenson, Robert, 1974. *Le lexique du parler créole de la Réunion*, 2 vol., Paris, Champion.

Colot, Serge, 2002. *Guide de lexicologie des créoles guadeloupéen et martiniquais*, Paris, Guyane, Guadeloupe, Ibis Rouge, Presses Universitaires Créoles.

Confiant, Raphaël, 2007. *Dictionnaire créole martiniquais-français*, 2 vol., Matoury, Ibis rouge.

DECOI = v. Bollée, Annegret

Ditchy, Jay K., 1932. *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Droz.

Fattier, Dominique, 1998. *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, 6 vol., Villeneuve d'Ascq, ANRT (Agence Nationale de Reproduction des Thèses).

FEW = v. Wartburg, Walther von

Germain, Robert, 1980. *Grammaire créole*, Paris, L'Harmattan.

Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 2008. *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : histoire et analyse*, Paris, Publibook.

Jourdain, Élodie, 1956. *Du français aux parlers créoles*, Paris, Klincksieck.

Jourdain Élodie, 1956. *Vocabulaire du parler créole de la Martinique*, Paris, Klincksieck.

Kouwenberg, Silvia, 2003. *Twice as meaningful. Reduplication in Pidgins, Creoles and other contact languages*, London, Battlebridge.

Laroche, Maximilien, 2000. *La double scène de la représentation : oraliture et littérature dans la Caraïbe*, Port-au-Prince, Éd. Mémoire.

Ludwig, Ralph / Montbriand, Danièle / Poullet, Hector / Telchid, Sylviane, 2002. *Dictionnaire créole français (Guadeloupe)*, Servedit, Éditions Jasor.

Peleman Louis, 1978. *Dictionnaire créole-français*, Port-au-Prince, Bon Nouvel.

Société du parler français au Canada, 1930. *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1968 ; reproduction de l'édition de 1930.

Telchid, Sylviane, 1997. *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.

Thibault, André, 2006. « Glossairistique et littérature francophone », *Revue de linguistique romane* 70, 145-179.

Thibault, André, 2008. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *Revue de linguistique romane* 72, 115-156.

Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créole / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de linguistique romane* 73, 78-137.

Tourneux, Henry / Barbotin, Maurice, 1990. *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante)*, Paris, Karthala.

Valdman, Albert, 1978. *Le créole : structure, statut, origine*, Paris, Klincksieck.

Valdman, Albert / Klingler, Thomas A. / Marshall, Margaret M. / Rottet, Kevin J., 1998. *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press.

Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn / Leipzig / Bâle, Teubner / Klopp / Zbinden, 25 vol.

Zanoaga, Teodor Florin, 2011. « Analyse lexicologique et morphosyntaxique des particularités verbales dans trois romans d'Ernest Pépin, auteur antillais », *in* : *Le français en Afrique*, n° 26, disponible en ligne à l'adresse suivante : *http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/26/26.html.*

Gabriel Harfield Pinheiro
Université Paris Sorbonne (Paris IV)

Saint-John Perse à l'épreuve d'une traduction en portugais

1. Introduction

Dans la revue littéraire mensuelle *Europe* de novembre-décembre 1995, dans un article intitulé « Éloge de Saint-John Perse », Maryse Condé dit de ce dernier :

> J'ai toujours haï l'arrogance réelle ou imaginaire des vainqueurs et abhorré les mots « aristocrate », « diplomate », « ambassadeur ». L'adulation dont Saint-John Perse a été l'objet, dès ses premiers écrits, l'a précisément tenu éloigné de moi. Valéry Larbaud, Paul Valéry, André Gide, Jean Paulhan, Proust soi-même, et aussi T.S. Eliot, Robert Pen Warren, tous ces intellectuels français ou étrangers l'entraînaient à des lieues de mon île inconnue, méconnue, marginalisée, analphabète de sa naissance. […] En fait, étudiante, je ne commençai de le lire que pour justifier cette aversion. Et *Éloges*, le poème tant admiré, même – ô trahison ! – de mes chers surréalistes, combla superbement mon attente. Les premières lignes d'*Écrit sur la porte* me frappèrent au visage : « Mon orgueil est que ma fille soit très belle quand elle commande aux femmes noires ». En cette même page l'inattendu du mot *kako* ne me dérida pas et je regardai sombrement se mettre en place des acteurs dont les poses me reléguaient dans les oubliettes de l'univers guadeloupéen. Cette mère « belle et pâle assurant [s]on lourd chapeau de paille ou de soleil », ce père « sain, vêtu de belle toile et casqué de sureau » insultaient ma généalogie. Ces « faces insonores, couleur de papaye et d'ennui » étaient celles des miens. (Condé 1995, 20)

En effet, l'œuvre de Saint-John Perse prête à confusion – et Maryse Condé le reconnaîtra elle-même au long de l'article cité – dans la mesure où il ne s'agit aucunement d'une poésie engagée ou réaliste d'une quelconque manière, ni d'une poésie plus simplement symboliste, et ce même si certains critiques ont longuement essayé de faire de Perse un héritier de ce mouvement, mais d'une poésie qui se construit essentiellement sur des mots et syntagmes entretenant des liens divers et complexes, profonds – pour reprendre le mot de Joëlle Gardes-Tamine, grande spécialiste de Saint-John Perse – : liens de paronymie, rapports étymologiques ou anaphoriques s'étendant tout au long de l'œuvre, entre autres figures jouant sur une progression par la différenciation dans la répétition. Perse jouera ainsi sur toutes les possibilités qu'offre la – les – langue, dans toute sa variété – langage technique ou vernaculaire, expressions figées d'aujourd'hui ou d'hier parfois remaniées –, promouvant ainsi, progressivement, une recréation linguistique à partir de ces éléments dont les significations profondes à nouveau évoquées gisaient

depuis longtemps déjà dans les gouffres les plus profonds des dictionnaires. La langue de Perse reconstitue ainsi un véritable univers linguistique parallèle dans lequel le mot, parfois affranchi de son époque, composera un environnement poétique dont la principale propriété est la permanente accumulation de sens composant la progression d'une œuvre très harmonique. Perse n'abandonnera pas la ou les signification(s) « traditionnelle(s) », c'est-à-dire répandues, d'un mot, il les fera coexister avec d'autres significations, issues de ces rapports complexes et improbables – dans lesquels on pourrait inclure les rapports métaphoriques, bien entendu, mais qui concernent plus particulièrement des glissements lexicaux plus rares –, construisant ainsi une véritable poésie de la polysémie. Pour faire ressortir cette polysémie, il n'hésitera pas à puiser dans les techniques les plus diverses et parfois les plus improbables.

Pour ne citer qu'un exemple, à titre illustratif, prenons les liens par l'étymologie latine de certains mots curieusement réunis : dans le vers « fille d'aile se fit l'aube » (*Vents*, I, 3) rien ne semblerait, au niveau purement lexical, lier d'une façon ou d'une autre les mots *aile* et *aube.* On pourrait, bien entendu, s'adonner à l'exercice de l'interprétation métaphorique ; cependant, avant cela, on constatera qu'il y a bien entre eux un lien plus profond, provenant de leur étymologie latine et qui éclairera en partie le sens du vers, ou bien l'interprétation d'une quelconque métaphore ; en effet, on retrouve, selon Alain Claverie (1988, 110) une « attraction paronymique » entre les mots latins dont sont issus *aile*, ALA*,* et *aube*, ALBA, signifiant « blanc ». Le résultat d'un tel procédé – très fréquent dans l'œuvre de Perse, grand latiniste – serait une sorte d'entassement des significations des mots, ce qui crée des vers d'une extrême puissance interprétative – et, disons-le d'ores et déjà, ce qui crée un véritable casse-tête traductologique.

Ainsi – autre exemple, et celui-ci de rapport polysémique du français avec lui même – la *table* si présente dans *Exil* sera tantôt la *table* où le scribe inscrit le nom des exilés, tantôt la *table de grès rouge*, sorte de formation géologique qui vient alors enrichir les significations que l'on pouvait porter à ce mot si banal et pourtant central à *Exil* ; la syntaxe viendra alors, avec toute l'imprécision dont Perse la charge, permettre une réinterprétation – un retour en arrière –, au bout du poème, quand toutes ces significations surgiront enfin, dans laquelle la table du scribe était bien faite de sable, et où les noms qu'il inscrivait sur ce sable seront effacés par l'arrivée des vagues ; de même, la *table de grès rouge,* élément issu de la géologie, devient métaphore de l'île de l'exil, où l'identité se perd avec le nom – on remarquera qu'après son exil Saint-John Perse abandonnera la diplomatie et deviendra poète à plein temps, oubliant ainsi son nom au détriment du pseudonyme et exécutant alors un exil personnel et poétique, et non plus institutionnel et politique.

Et les antillanismes dans tout cela ? Quelle serait la place de la matière antillaise dans l'œuvre du poète diplomate né Alexis Léger à Pointe-à-Pitre

et parti vers la France à douze ans pour curieusement ne plus jamais y revenir ? Les occurrences qui ne semblent pas, à première vue, être très nombreuses, se concentrent, pour la plupart, dans les premiers poèmes, ceux qui composent l'ouvrage *Éloges*. L'exercice de la traduction, plus exigeant que l'exercice critique dans certains aspects, impose – pour reprendre le mot de Mallarmé – de *creuser* ses vers et leurs mots à la recherche de ces liens improbables et néanmoins en très grande partie responsables du poétique persien et son détachement de la chose univoque vers l'objet plurivoque, polysémique par excellence. Retrouver ces effets des mots, ce qui les rend bien polysémiques, tel serait le mot – ou l'un des mots – d'ordre d'une traduction de Saint-John Perse. Mais se pose alors, en marge de cette problématique centrale, la question qui fâche tout traducteur de Perse : comment traduire ce langage polysémique ? Comment retrouver dans sa langue ce mot juste qui était déjà la recherche même du poète ? Ce mot juste qui nous permettra à notre tour d'amplifier l'horizon sémantique – et cela en repassant peut-être par les manipulations qu'avait déjà effectuées Perse, d'ordre phonétique, morphologique, étymologique et même syntaxique – des mots de la langue d'arrivée ? La matière antillaise se découvrira alors encore un espace, sorte de lieu de puisement poétique, où le poète cherchera la matière de son œuvre, laissant toutefois imprimé dans sa langue un très large champ d'immanence interprétatif. Des mots les plus simples et répandus, comme *case* ou *kako*, aux mots-expressions les plus inattendus, comme l'*herbe-à-madame-Lalie,* c'est tout un univers linguistique qui sera ainsi évoqué et manipulé pour la composition de son poétique et ce, jusque très tard dans sa carrière.

Nous étudierons donc certains exemples très significatifs de la matière antillaise et son impact dans ce langage poétique de Saint-John Perse face au défi d'une traduction en langue portugaise – norme brésilienne. Ce sera l'occasion d'évoquer certains aspects du rapport qu'entretient Perse avec le français des Antilles, mais aussi avec le créole, et les difficultés que l'ambiguïté de ce rapport impose à la traduction.

2. La matière antillaise comme lieu de décor du paysage linguistique persien

Plusieurs critiques parlent d'un phénomène de collage chez Saint-John Perse. Joëlle Gardes-Tamine (1996, 93-104), dans un article intitulé « De la multiplicité des apparences à l'unité de l'Être : le collage chez Saint-John Perse », précise, à travers l'exemple de la botanique, ce qu'est cette méthode de composition :

> On dénombre [dans la bibliothèque de Perse] par exemple vingt-cinq flores consacrées aux plantes tropicales. Elles sont généralement annotées. Les quelques carnets noirs qui nous sont restés, ou les feuillets manuscrits recouverts de notes laissent supposer qu'il en recopiait des fragments et que ces notes pouvaient servir de départ à la rédaction des textes poétiques. […] Saint-John Perse travaille

> ainsi souvent en s'appuyant sur des listes constituées à partir d'ouvrages techniques. […] Il travaille également à partir de textes […], de coupures de journaux. […] Un autre matériau est constitué par les éléments autobiographiques, coupés de leur contexte et plaqués dans le texte. (Garde-Tamines 1996, 94-95)

En effet, nous savons que certains mots, n'étant pas nécessairement des mots diatopiquement marqués mais renvoyant à l'univers antillais, sont issus directement de ce phénomène de collage. C'est le cas de mots simples tels que *gomphrènes, ramies* ou *acalyphe* – tous des noms de fleurs – dans ces vers d'*Eloges* :

> […] et les gomphrènes, les ramies, [/] l'acalyphe à fleurs vertes et ces piléas cespiteuses qui sont la barbe des vieux murs […] (*Éloges* XVI)

que l'on peut traduire en portugais par les formes littérales :

> […] e as gonfrenas, os ramis, [/] a acálifa de flores verdes e essas pílias tufadas que são a barba dos velhos muros […]

Ces mots auraient tous été tirés de l'ouvrage du père Duss, *La flore phanérogamique des Antilles françaises,* qui selon les auteurs d'une importante analyse philologique de l'œuvre, *Saint-John Perse sans masques*, aurait été utilisé à plusieurs reprises au long de la composition d'*Éloges*. L'univers brésilien étant plutôt proche – par la matière tropicale – de l'univers antillais, on retrouve assez facilement des traductions littérales tout à fait fonctionnelles dans les principaux dictionnaires portugais brésiliens.

Mais la facilité de la traduction littérale et fonctionnelle reste rare dans la traduction, surtout quand il s'agit d'une traduction poétique. En effet, on se retrouve, au fil des poèmes de Perse, souvent confronté à des situations linguistiques bien plus complexes, comme par exemple tous ces mots composés, peut-être selon l'imagination lexicale de l'auteur, et dont un grand nombre renvoie à la matière antillaise. C'est le cas de constructions comme *l'herbe-à-madame-Lalie*, *case-à-eaux* ou encore *eaux-de-feuilles-vertes*, tous construits, syntaxiquement, de la même manière : un substantif suivi d'un complément du nom, le tout relié par des traits d'unions.

Considérons tout d'abord *herbe-à-madame-Lalie*. Selon les auteurs de *Saint-John Perse sans masques*, il s'agirait d'une appellation vulgaire antillaise pour le *leonorus sibiricus* – les auteurs de cet ouvrage nous indiquent aussi que la plante possède une autre appellation vernaculaire qui serait plus usuelle aux Antilles : « l'herbe-savon » (Gardes-Tamine *et al.* 2006, 182). Cette analyse est corroborée par Jacques Fournet dans sa *Flore illustrée des phanérogames de Guadeloupe et Martinique* qui nous indique en effet, pour l'entrée *L. sibiricus,* le nom vernaculaire *herbe à madame Lalie* (*zèbe-Man Lalie*) ou encore *savonnette* (Fournet 2002, 1430). Nous constaterons en passant que Fournet n'inscrit pas de tirets entre les mots composant la locution, détail apparemment anecdotique mais qui aura son importance, comme

nous le verrons par la suite. De même, Eugène Revert n'inscrit pas de tirets en expliquant ce qu'est l'*herbe-à-madame-Lalie* :

> Mais pratiquement la flore originelle a été profondément transformée. Un bon tiers des plantes actuellement existantes doit son importation volontaire ou non aux Européens arrivés depuis trois siècles. L'exemple que je cite toujours, parce qu'il m'amuse, est celui du Leonorus Sibericus, dont M. Stehlé montra jadis qu'il s'était naturalisé on ne sait trop comment aux Antilles où il entre maintenant dans la composition des remèdes sous le nom d'« herbe à Madame Lalie » (Revert 1954, 23)

Nous retrouvons, en portugais, un mot aussi vernaculaire – et morphologiquement proche du mot-expression employé par Perse – pour le *leonorus sibiricus* : *erva-de-macaé*. Mais dans une des seules traductions existantes de ce passage en portugais du Brésil – réalisée en 1968 par Darcy Damasceno pour une sélection de poèmes de Perse en hommage à l'attribution de son prix Nobel – on retrouve la traduction du mot littéralement : *erva-de-Madame-Lalie.* On peut alors imaginer que soit le traducteur savait qu'il s'agissait d'un nom vernaculaire pour le *leonorus sibiricus* mais, pour des raisons rythmiques ou autres, a préféré traduire littéralement le mot de Perse – au péril de ne pas se faire comprendre par le locuteur lusophone, pour qui la traduction littérale indique uniquement qu'il s'agit bien d'un nom de plante (ceci dit, un locuteur français de métropole ne comprendrait peut-être pas non plus ce qu'est exactement l'*herbe-à-madame-Lalie*) – ; soit il ne connaissait pas la signification du mot-expression et l'a traduit de manière littérale, n'ayant donc d'autre choix.

Dans les autres exemples de mots composés selon cette même logique morphologique des traits d'union, les difficultés de traduction se ressemblent. Ainsi, dans *case-à-eau*, mot composé à partir de l'antillanisme très répandu *case*, on ne sait si le meilleur choix est de traduire *case* par *casa* ou par *cabana* ou *choupana*, aucun d'eux ne traduisant véritablement ce mot renvoyant ici à un paysage très antillais. Nous avons préféré, pour notre traduction, *choupana*, dont le radical est une traduction possible pour *chaume* et qui désigne donc une maison dont les toits sont fait de chaume :

> E escuto a água da bacia na choupana-d'água

Par ailleurs, certains mots-expression construits tels que les deux exemples cités, *herbe-à-madame-Lalie* et *case-à-eau,* posent la question de savoir s'il s'agit d'antillanismes ou bien s'il s'agit de ce que l'on pourrait appeler un effet d'antillanité calqué sur l'habitude de composition typique des Antilles de lexicalisation d'expressions. C'est le cas de l'occurrence *eau-de-feuilles-vertes* qui désignerait bien, selon Michel Leiris dans *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, l'eau d'un rituel religieux antillais usuel tant en Martinique qu'en Guadeloupe. Mais Leiris ne précise, dans sa description, aucun mot spécifique décrivant l'eau du rituel en ques-

tion – par ailleurs ces expressions ne se retrouvent pas dans les principaux dictionnaires existants du français ou du créole des Antilles – :

> « À la Guadeloupe, ce scénario du samedi Gloria est à peu près le même [qu'à la Martinique] : après avoir reçu à l'église l'eau bénite, on vient se baigner chez soi dans une eau où l'on a fait macérer divers feuillages » (Leiris 1955, 53)

Hormis ces occurrences de mots composés, il n'y a qu'une seule occurrence de mot issu directement du créole dans l'œuvre de Saint-John Perse (ou du moins dans celle dont il a autorisé la publication – on sait que certains textes au titre évocateur, comme *Désir de Créole*, ont été laissés de côté par l'auteur, qui les jugeait poétiquement trop immatures) : il s'agit de *kako*, qui surgit dès le premier poème du recueil *Éloges*, *Écrit sur la porte* :

> En souriant elle m'acquitte de ma face ruisselante ; et porte à son visage mes mains grasses d'avoir [/] éprouvé l'amande de kako, la graine de café.

Ces quelques exemples, qui ne semblent pas participer au langage polysémique dont nous parlions en introduction, nous permettraient tout de même d'émettre l'hypothèse qu'il y a bien chez Saint-John Perse un usage de la langue peut-être non pas diatopiquement marqué, mais renvoyant nettement à une matière antillaise qui lui est utile dans l'élaboration d'un véritable décor poétique, mémoire d'un lieu et d'une langue maternelle perdue, idéalisée, sorte d'île de départ mais aussi de retour du poète, encore enfant dans *Éloges*, futur voyageur dans *Anabase*, exilé dans *Exil* et vieux songeur se remémorant les épisodes vécus dans *Chroniques*. Mais malgré cette impression que l'antillanisme est habilement – diplomatiquement – évité, il existe bien et c'est dans le langage polysémique qu'on peut le voir surgir, participant à la composition – recomposition ? – de cette langue dont le substrat est certes français mais qui est par-dessus tout une langue poétique bien « persienne ».

3. La matière antillaise face à la polysémie persienne

Comme nous l'avons précisé en introduction, ce que nous appelons le langage polysémique persien est l'ensemble des opérations linguistiques tantôt sur le plan paradigmatique tantôt sur le plan syntagmatique et dont l'objectif est la manipulation du sémantisme des mots et la multiplication des interprétations possibles ; les paronymies étymologiques, issues de l'origine latine de certains mots, comme nous l'avons vu en introduction, en est un des exemples les plus parlants, mais d'autres opérations existent et parmi elles la superposition de significations tantôt usuelles, tantôt diatopiquement marquées. C'est le cas d'un exemple comme :

> […] celui qui laque en haute mer avec ses filles et ses brus […] (*Exil* VI)

dans lequel on retrouve le mot *laque* que le critique antillais Émile Yoyo indique comme étant un exemple d'antillanisme dans l'œuvre de Perse. Selon lui, *laquer* signifierait « perdre son appât » (Yoyo 1976, 21)[1] ; l'image qui se profile alors serait probablement celle d'un pêcheur en haute mer qui perd (ou qui pose ?) son appât, mais quel serait alors le rôle de *ses filles et ses brus* ? L'interprétation de l'image que propose ce vers reste incertaine, même si tout à fait possible de par l'environnement textuel dans lequel nous la retrouvons ; en effet, Perse énumère dans ce Chant VI toutes les professions solitaires à partir d'hypozeuxes et addition de constituants. Ce système de composition par l'ajout de constituants sur une base répétitive, que Roger Caillois avait nommée, dans sa *Poétique de Saint-John Perse*, des « formules » (Caillois 1972, 25), compose l'élaboration d'un rythme très particulier – comme un très long souffle – et créant des liens improbables entre les éléments des groupes qui se retrouvent ainsi liés. Mais, en ce qui concerne le verbe *laquer,* ce que semble oublier Émile Yoyo c'est que Perse, en grand diplomate de la 3e République, a été en poste en Chine pendant quelques années (et les nombreuses images renvoyant à l'univers chinois et asiatique plus généralement dans *Anabase* nous le montrent bien). *Laquer* pourrait donc avoir ici un sens plutôt lié aux laqueurs chinois qu'à celui qui perd (ou qui pose ?) son appât en haute mer. En effet, les auteurs de l'analyse philologique *Saint-John Perse sans masques* nous indiquent que :

> Dans la lettre de Chine du 26 février 1921 à J. Conrad, écrite de fait pour l'édition de la Pléiade – voir C. Mayaux, Les « Lettres d'Asie » de Saint-John Perse –, Saint-John Perse note : « Les dernières grandes familles de laqueurs chinois haïssaient d'avoir à vivre en mer […] pour se garer des 'poussières du vent jaune' » (Garde-Tamines *et al.* 2006, 253)

Il est donc fort probable qu'il s'agisse bien ici du laqueur de Chine et non pas d'un mot diatopiquement marqué. Néanmoins, il est vrai que rien ne nous empêche – si ce n'est l'exercice philologique dont, vis-à-vis de Perse, qui aimait raconter des histoires absolument imaginaires, il vaut mieux se méfier – de comprendre le vers à partir de la définition du verbe *laquer* donnée par Yoyo. Mais cette ambiguïté du texte, que pourrait se réserver le critique – indéniablement très judicieuse –, n'est pas toujours un luxe qu'a le traducteur, confronté au problème avec l'obligation de s'en sortir, tant bien que mal, avec son texte traduit. En effet, dans ce cas précis, on ne peut garder les deux acceptions : il faudrait inévitablement traduire par deux mots différents pour rendre tantôt l'expression antillaise, tantôt la référence au laqueur de Chine. Nous avons choisi de traduire par le sens le plus évident, celui même explicité par Perse dans la lettre précédemment citée, celui du

[1] Une telle acception n'est pas du tout confirmée par Confiant 2007, pour qui cr. *laké* signifie au contraire « poser un appât ; appâter ». Sur l'étymologie de ce type lexical, v. la contribution de Jean-Paul Chauveau dans ce recueil, § 4.3.1. [Note d'André Thibault]

laqueur de Chine, sans pour autant être satisfait de ce choix qui rend le sens de ce mot et les images poétiques qu'il pourrait alors dégager très étroits :

> Aquele que erra, na meia-noite, sobre as galerias de pedra para estimar os títulos de um belo cometa ; aquele que vela, entre duas guerras, pela pureza das grandes lentes de cristal ; aquele que levantou-se antes ao raiar do dia para limpar as fontes, e é o fim das grandes epidemias ; **aquele que laquea em alto mar com suas filhas e suas noras**, e já bastavam as cinzas da terra…

Une autre occurrence relevée par Émile Yoyo est la suivante : « quant à moi, j'ai retiré mes pieds » (*Éloges* XIV). Ne serait-ce que par le fait que cette expression soit dans *Éloges*, poème, comme nous l'avons dit, entièrement situé dans l'espace de l'enfance – idéalisée – antillaise, on peut considérer plus sérieusement la possibilité que ce soit, en effet, comme le propose Yoyo, une expression calquée du créole et signifiant « partir », « s'en aller » (Yoyo 1976, 25).[2] Les auteurs de *Saint-John Perse sans masques* ne semblent pas tout à fait d'accord, encore une fois, avec cette interprétation de l'expression, mais ils admettent la diversité d'interprétations :

> L'expression a reçu des interprétations différentes. Pour certains, traduite littéralement du créole, elle signifie « je suis parti ». Elle reproduit sans doute aussi l'attitude de l'enfant qui, devant le spectacle de midi sur la ville, s'arrête et se concentre sur lui-même pour s'adonner à la contemplation, préfigurant l'attitude finale du chant XVIII où il apparaît « assis, dans l'amitié de (s)es genoux ». (Garde-Tamines *et al.* 2006, 181).

Nous pensons que, au même titre que *laquer* mais plus intensément, cette expression contient volontairement tantôt l'acception calquée du créole, tantôt l'acception émise par les auteurs de l'ouvrage philologique ; en effet, le poème portant essentiellement sur l'enfance créole de Saint-John Perse, il semble être nécessaire de considérer que, même dans le cas où l'expression aurait la signification proposée par les auteurs de l'analyse philologique de l'œuvre, elle reste très probablement calquée sur l'expression créole que signale Yoyo et ce, ne serait-ce que pour recréer un environnement linguistique – un décor – antillais. Encore une fois, on passe très près d'une dimension extralinguistique intraduisible (comment traduire cette impression visuelle et pourquoi pas auditive de créolité ?) ; en effet, la seule chose qui semble être à même d'être traduite est la ou les significations de l'expression, c'est-à-dire, sa dimension polysémique. Nous avons ainsi trouvé une

---

[2] On trouve facilement dans la littérature antillaise d'autres attestations de *pied* dans des constructions évoquant l'idée de « partir » : « Du coup, les curieux inutiles qui gobaient le spectacle préfèrent **tirer leurs pieds**. » Patrick Chamoiseau, *Solibo magnifique*, Paris, Gallimard, 1988, p. 89 (coll. Folio) ; « J'ai **levé mes pieds** sans me signaler, pour rentrer à case téter mon rhum. » Patrick Chamoiseau, *Solibo magnifique*, Paris, Gallimard, 1988, p. 187 (coll. Folio) ; « Ah ça, non, non et non ! Allez, **retire tes pieds** d'ici ! » Raphaël Confiant, *Case à Chine*, Paris, Gallimard, 2007, p. 26 (coll. Folio). [Note d'André Thibault]

expression portugaise permettant de regrouper les deux acceptions de la langue de départ : il s'agit de *deixei-me ir*. En effet, ce groupe composé des verbes signifiant « laisser » et « aller » (*deixar* et *ir*, respectivement), peut tantôt signifier « partir », comme le veut l'acception antillaise, tantôt « se laisser aller à la contemplation de quelque chose ». On obtient alors la traduction finale suivante :

> Pour moi, j'ai retiré mes pieds. (*Éloges* XIV)
> Quanto a mim, deixei-me ir.

Dernier exemple, et non des moindres, le vers suivant de *Pluies*, second poème du recueil *Exil* :

> […] ô Pluies par qui [/] L'homme insolite tient sa caste, que dirons-nous ce soir à qui prendra hauteur de notre veille ? (*Pluies* II)

Émile Yoyo, encore une fois, présente l'expression *prendre hauteur de* comme un antillanisme signifiant « s'occuper de, faire attention à », mais s'employant surtout à la forme négative (Yoyo 1976, 25).[3] Roger Caillois, ami intime de Saint-John Perse, avec qui il a échangé de nombreuses lettres, contrairement à Yoyo n'y voit pas un antillanisme mais un exemple de suppression de l'article introduisant un complément d'objet direct, opération qu'il présente comme étant récurrente chez Saint-John Perse (Caillois 1972, 30)[4]. Face à ces deux interprétations, la traduction devient alors d'une incroyable complexité : soit on traduira littéralement l'expression *prendre hauteur* et on perdra l'éventuel antillanisme,

> Oh chuvas a quem o homem insólito deve sua casta, o que diremos esta noite a quem tomar altura de nossa vigília.

---

[3] La littérature antillaise nous fournit de nombreux exemples de la locution, avec ou sans article défini : « À savoir s'ils **prendront la hauteur** de cette mort-là ? » Raphaël Confiant, *Chimères d'En-Ville*, traduit du créole par Jean-Pierre Arsaye, Paris, Ramsay, 1997, p. 151 ; « Elles qui se pavanaient avec un haussé d'épaules, montrant combien elles **prenaient** peu **la hauteur** des négresses-noires comme moi. » Audrey Pulvar, *L'enfant-bois*, Paris, Mercure de France, 2004, p. 38 (coll. Folio) ; « […] elles poursuivaient leurs bavardages sans **prendre-hauteur** du groupe de beaux-jolis qui les fendait en deux… » Patrick Chamoiseau, *Une enfance créole III : À bout d'enfance*, Paris, Gallimard, 2005, p. 165 (coll. Folio) ; « […] il s'installa à une table du fond d'où il avait la possibilité d'observer la piste de danse sans être vu. Personne ne **prit** d'ailleurs **sa hauteur**. Il était devenu un inutile, un moins-que-rien, un petit chien-sans-graines. » Raphaël Confiant, *L'émerveillable chute de Louis Augustin et autres nouvelles*, Paris, Écriture, 2010, p. 47. [Note d'André Thibault]

[4] L'absence d'article défini dans la locution *prendre hauteur* ne doit toutefois rien à Saint-John Perse ; elle est bien attestée dans la lexicographie française (voir entre autres Littré et TLF ; cf. Annexe à la fin de cet article). [Note d'André Thibault]

Soit on cherchera à traduire l'antillanisme :

> Oh chuvas a quem o homem insólito deve sua casta, o que diremos esta noite a quem cuidar de nossa vigília.

Ou encore, autre possibilité :

> Oh chuvas a quem o homem insólito deve sua casta, o que diremos esta noite a quem versar nossa vigília.

Émile Yoyo pourrait à nouveau avoir raison, ou du moins son analyse contribue-t-elle à un enrichissement de l'expression, mais *prendre hauteur* s'avère être aussi une expression maritime se référant au calcul de la hauteur des astres vis-à-vis de l'horizon et que l'on utilisait autrefois pour guider les navires en haute mer – c'était là l'utilité du sextant.[5] Associée aux innombrables images maritimes et de navigation qui sillonnent les poèmes de l'exil, ainsi qu'aux allusions aux grandes découvertes maritimes, il nous semble plus probable que ce soit à cette dernière signification que pensait Perse. C'est cette dernière acception qui a été choisie, même si, encore une fois, on peut lui reprocher d'exclure les autres possibilités sémantiques :

> Oh chuvas a quem o homem insólito deve sua casta, o que diremos esta noite a quem mensurar a altura de nossa vigília.

Toutefois il ne s'agit pas pour autant de dire que Yoyo ou Caillois, ou encore les auteurs de *Saint-John Perse sans masques*, ont tort. En effet, les analyses des œuvres de Saint-John Perse sont toujours si diverses, si contradictoires les unes par rapport aux autres, qu'il semblerait être intéressant de proposer pour une fois non pas une rupture envers les hypothèses antérieurement émises, mais une conciliation de ces hypothèses qui, pour la plupart, sont tout à fait cohérentes. Il s'agirait donc de chercher à voir en quoi leurs indices sont d'abord possibles, cohérents vis-à-vis du texte, et ensuite révélateurs d'un entassement de significations dont le but véritable serait la recomposition d'un langage poétique bien particulier à Saint-John Perse. Et il ne faut pas oublier que les mots que nous avons cités peuvent être aussi liés à d'autres mots par d'autres opérations linguistico-poétiques diverses qui suggéreraient alors encore de nouvelles interprétations.

4. Conclusion

En guise de conclusion, il reste à élucider la question du rôle de la matière antillaise dans cette œuvre poétique si particulière. Si dans un premier

[5] Il y a de fortes chances que cette tournure créole (v. par ex. Ludwig *et al.* 2002, 331 s.v. *wotè*) soit issue, comme tant d'autres, de ce particularisme terminologique du langage maritime. [Note d'André Thibault]

temps nous serions tenté de classer cette matière antillaise comme un des grands axes d'inspiration poétique – et cela tant sur le plan des thématiques abordées que sur les plans linguistique (usage des mots, jeux lexicaux et syntaxiques, allusions etc.) –, dans un deuxième temps nous pourrions être tenté de lui attribuer un rôle plus fondamental, comme l'a fait Édouard Glissant :

> Le lieu antillais se présente à Perse dans une netteté scintillante dont je me méfierais : la mémoire du détail (cette poétique d'instants démultipliés) n'est-elle pas là exercée pour repousser la tentation de ce qui, au fond du paysage, du paysage antillais, bouge depuis si longtemps ? L'éclat de l'instant oblitère alors la durée, laquelle est ensuite reconquise dans l'universel de *Vents* et *Amers*. Dans l'oralité du conte antillais au contraire, la tentation de cette durée (de cette mémoire collective dont il faudra préciser à toutes forces l'élan) rature le détail du lieu : l'obsession d'une durée possible y offusque les éclats du présent. (Glissant 1988, 52)

En effet, dans ce qu'il nomme la « mémoire du détail », il faut inclure tous ces mots et expressions renvoyant à la matière antillaise – à l'enfance idéalisée comme nous l'avons dit au long de cet article – qu'elles soient ou pas diatopiquement marquées. C'est bien dans cette « mémoire du détail » que semble se construire ce premier paysage poétique – celui d'*Éloges* – qui reviendra à plusieurs reprises au long de l'œuvre (Glissant cite en effet *Amer* et *Vents*). Le lieu antillais sera donc ce lieu de retour du poète de l'exil, à la recherche d'une durée qu'il tenterait de retrouver dans une mémoire collective – il évoquera alors des souvenir non pas personnels mais idéaux dans *Éloges*, les grands axes migratoires dans *Exil*, les professions de la solitude, dans quasiment tous ses poèmes, la guerre finalement, toujours d'un point vue très universel et dans lequel le langage polysémique, ce langage de la confusion, de l'énigme – l'énigme qui lui est si chère, qui se réinventait toujours, ce que la critique a nommé une *mytho biographie* – y retrouve toute sa raison d'être. C'est ce qui a permis à certains critiques de voir dans la matière antillaise de son œuvre une sorte d'éden, lieu de l'idéal d'où sortira l'enfance pour faire face aux troubles du monde extérieur. Mais cet homme alors exilé en permanence rêvera toujours de son île idéale et c'est ce qui justifie la présence du chant V d'*Exil* dans lequel le poète revisite des vers d'*Éloges* qui s'entremêlent alors à la confusion de ce poème, très marqué par la guerre qui faisait alors rage en Europe (*Exil* est en effet composé en 1941, à l'arrivé du poète en Amérique où il restera jusqu'en 1957). La matière linguistique antillaise se découvre alors une place substantielle dans son œuvre poétique, comme l'affirme Alain Claverie, qui va au-delà de l'analyse du mythe de l'éden antillais :

> L'univers antillais et la poésie d'*Éloges* peuvent servir de modèle ou de référence à l'œuvre entière de Saint-John Perse, pour les images, le style et la vision du monde. Or cette valeur d'archétype tient d'abord, paradoxalement, à ce que les thèmes paradisiaques et le mythe édénique s'y trouvent résiliés […]. Le style

> d'*Éloges* va à l'encontre des thèmes dont l'évidence a trop souvent frappé de cécité le critique (l'Eden antillais, la lumière glorieuse, le corps transparent…). Car la fonction de cette écriture est de voiler le réel pour reconstituer l'énigme cosmogonique, prétexte de l'épiphanie. (Claverie 1988, 103)

« Voiler le réel » serait alors bien synonyme de ce que nous appelons le *langage polysémique*, dans lequel il ne faut pas hésiter à ne pas chercher la signification, mais les significations ; dans lequel il ne faut pas croire à ce que l'on comprend des vers qu'on lit – ce qu'admet avoir fait Maryse Condé dans un premier temps, dans sa jeunesse –, mais retrouver ce voile de la recréation qui fera alors surgir ce monde édénique du langage même, monde idéal – recomposé à partir des fragments sémantiques du « réel » –, sublime comme doit l'être la poésie pour Saint-John Perse comme en atteste le célèbre discours de Stockholm pour la remise de son Nobel en 1960. C'est ainsi dans l'accumulation de ses significations que l'on retrouvera le sens du texte, à son tour toujours multiple car alors profondément métaphorique. Les mots doivent donc être pris dans l'extension maximale de leurs possibilités – lexicales, morphologiques, morphosyntaxiques, étymologiques. Le travail de traduction devra alors à son tour étendre les possibilités du mot traduit pour qu'il puisse alors tenter de traduire les mots de Perse, puis sa syntaxe, ses images, son île…

Références bibliographiques

Burtin-Vinholes, S., 2008. *Dicionário de francês-português português-francês,* São Paulo, Editora Globo.

Caillois, R., 1972. *Poétique de Saint-John Perse,* Paris, Gallimard.

Claverie, A., 1988. « Le paradigme antillais », *in* : Pinalie 1988, 101-126.

Condé, M., 1995. « Éloge de Saint-John Perse », *Revue littéraire mensuelle Europe,* 20-25.

Confiant, Raphaël, 2007. *Dictionnaire créole martiniquais – français*, Matoury, Guyane, Ibis Rouge.

Damasceno, D., 1969. *Poesias,* São Paulo, Delta.

Fournet, J., 2002. *Flore illustrée des phanérogames de Guadeloupe et de Martinique,* La Trinité, Gondawana Éditions.

Gardes-Tamine, J., 1996. *Saint-John Perse ou la stratégie de la seiche,* Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.

Gardes-Tamine, J. / Ventresque, R. / Camelin, C. / Mayaux, C., 2006. *Saint-John Perse sans masque. Lecture philologique de l'œuvre,* Poitiers, La Licorne.

Glissant, É., 1988. « Saint-John Perse : l'errance enracinée », *in* : Pinalie 1988, 11-13.

Glissant, É., 1990. *Poétique de la relation,* Paris, Gallimard.

Houaiss = Instituto Antônio Houaiss de lexicografia, 2008. *Dicionário de sinônimos e antônimos,* São Paulo, Publifolha.

Leiris, M., 1955. *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe,* Paris, Gallimard / Unesco.

Littré = Littré, É., 1863-1872. *Dictionnaire de la langue française,* Paris, Hachette.

Ludwig, R. / D. Montbrand / H. Poullet / S. Telchid, 2002. *Dictionnaire créole français,* [s.l.], Maisonneuve et Larose / Servedit / Éditions Jasor.

Perse, S.-J. / Rivas, J. L., 2006. *Elogios,* México, Ediciones Era.

Pinalie, P. (textes réunis par), 1988. *Pour Saint-John Perse : études et essais pour le Centenaire de Saint-John Perse (1887-1987)*, Paris, L'Harmattan.

Revert, E., 1954. *Les Antilles,* Paris, Armand Colin.

Telchid, S. (1997) : *Dictionnaire du français régional des Antilles, Guadeloupe, Martinique,* Paris, Bonneton.

TLFi = TLF : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e^ et XX^e^ siècle (1789-1960)*, 1971-1994, édité par Paul Imbs (vol. 1-10), Paris, CNRS, et par Bernard Quemada (vol. 11-16), Paris, Gallimard. Consulté en ligne sur le site du laboratoire ATILF-CNRS, Nancy (http://atilf.atilf.fr/tlf.htm).

Yoyo, É., 1976. *Saint-John Perse ou le conteur,* Paris, Bordas.

Annexe : articles lexicographiques

acalyphe n. f., **gomphrène** n. f., **ramie** n. f. [→ Gardes-Tamine *et al.* 1996 les identifient tous comme étant des noms de fleurs.]

> […] et les gomphrènes, les ramies, [/] l'acalyphe à fleurs vertes et ces piléas cespiteuses qui sont la barbe des vieux murs (*Éloges* XVI)
> E as gonfrenas, os ramis, [/] A acalifa de flores verdes e essas pílias tufadas que são a barba dos velhos muros

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE : **acalyphe** : Ø Telchid 1997 ; Ø TLFi ; Ø Littré ; « Herbes, arbrisseaux ou arbuste, monoïques ou dioïques. Tiges en gén. Erigése. F. alt., stipulées. Fl. en épis ou racèmes spiciformes axill. » (Fournet 2002, 1585) ; « [s. f.] rúbrica : angiospermas. 1 design. comum aos arbustos do gên. Acalypha, da fam. das euforbiáceas, com 430 spp. nativas das regiões tropicais e temperadas da África, Malásia e Ásia. 1.1 arbusto (Acalypha wilkesiana) da fam. das euforbiáceas, cultivado como ornamental, por sua folhagem multicolorida ; acálifo, bengalina, cauda-de-raposa, crista-de-peru, tapiá-guaçú » Houaiss ; toutes : « Toutes ces plantes sont décrites par Duss, *La Flore phanérogamique des Antilles françaises*. À propos de l'acalyphe, il note qu'elle a des "fleurs vertes" et qu'elle pousse "dans les fissures des vieux murs". » (Gardes-Tamine *et al.* 2006, 183) ; **gomphrène** : Ø Telchid 1997 ; Ø TLFi ; Ø Littré ; « Herbes ann. ou pérennes, pubesc., à F. opp. Fl. parfaites en glomérules ou épis, blanches, jaunes ou rouges. […] » (Fournet 2002, 1004) ; « [s. f.] angiospermas. design. comum às plantas do gên. Gomphrena, da fam. das amarantáceas, com cerca de 120 spp., nativas de regiões tropicais e temperadas das Américas e Austrália, naturalizada em regiões tropicais do Velho Mundo, cultivadas como ornamentais, como, p.ex., a perpétua » Houaiss ; **ramie** : Ø Telchid 1997 ; « [s. f.] Plante originaire d'Extrême-Orient de la famille des Urticacées, ayant l'aspect de l'ortie, cultivée pour ses fibres longues et résistantes employées notamment en papeterie et dans l'industrie textile » TLFi ; « Boehmeria nivea : Syn. *Urtica nivea* R Subspontané, naturalisé çà et là, surtout à la Martinique. *Nom vern. : ramie, China-grass » (Fournet 2002, 970) ; « [s. m.] rúbrica : angiospermas. arbusto (Boehmeria nivea) da fam. das urticáceas, com flores alvas, em panículas, nativo de regiões tropicais da Ásia e de cujo caule se obtém a mais longa, resistente e sedosa das fibras vegetais, us. na confecção de tecidos finos, cordas etc. ; cânhamo-caloni, rame, ramiverde, ranu, ranu-branco, urtiga-da-china » Houaiss.

case-à-eau n. f. « réduit à l'abri du soleil où l'on fait filtrer l'eau à boire dans de grandes pierres creusées ».

> […] et l'eau de ma cuvette est là ; et j'entends l'eau du bassin dans la case-à-eau. (*Écrit sur la porte*)
> […] e a água de minha bacia está cá ; e eu ouço a água da caixa na choupana-d'água.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE : Ø Telchid, 1997 ; Ø TLFi ; « C'est un réduit à l'abri du soleil où l'on fait filtrer l'eau à boire dans de grandes pierres creusées. » (Gardes-Tamine *et al*. 2006, 155). – *Choupana* : « pequena casa ou cabana de acabamento tosco, feita de madeira ou ramos » Houaiss.

eau-de-feuilles-vertes n. f. « eau où l'on a fait macérer divers feuillages dans laquelle on se baigne chez soi après avoir reçu la bénédiction à l'église ».

> Alors on te baignait dans l'eau-de-feuilles-vertes (*Pour fêter une enfance*, I)
> Então te banhavam na água-de-folhas-verdes.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE : « à la Guadeloupe, ce scénario du samedi Gloria est à peu près le même (qu'à la Martinique) : après avoir reçu à l'église l'eau bénite, on vient se baigner chez soi dans une eau où l'on a fait macérer divers feuillages », M. Leiris, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, Gallimard, Unesco, 1955, p. 53, cité par Roger Little, *in* : Gardes-Tamine *et al.* 2006, 163 ; Ø Telchid 1997 ; Ø TLFi.

gomphrène → acalyphe

herbe-à-Madame-Lalie n. f. « nom vernaculaire usuel aux Antilles du *leonorus sibiricus* ».

> Nos mères vont descendre, parfumées avec l'herbe-à-Madame-Lalie… (*Éloges* XV)
> Nossas mães vão descer, perfumadas com a erva-da-Dona-Lalie…

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE : Ø TLFi ; Ø Telchid, 1997 ; « L. sibiricus L. *Nom ver. : herbe à Madame Lalie (zèbe-Man Lalie), savonnette, zèbe à pompon. Herbe érigée, très feuillue, H 40-80 cm, à fine pubesc. Grise en toutes parties. F. variables : les inférieures arrondies-ovées, obscurément trilobées, les moyennes orbiculaires-réniformes, très profondément incisées… » (Fournet 2002, 1430) ; « Le *Leonorus sibiricus* ou selon l'appellation vulgaire antillaise "l'herbe-à-Madame-Lalie", possède une autre dénomination vulgaire, "l'herbe-savon", voir Duss, *La Flore phanérogamique*

des Antilles françaises. » (Gardes-Tamine *et al*. 2006, 182). – *Erva-de-macaé* « erva-macaé (Leonurus sibiricus) » Houaiss.

kako n. m. « cacao ».

> En souriant elle m'acquitte de ma face ruisselante ; et porte à son visage mes mains grasses d'avoir [/] éprouvé l'amande de **kako**, la graine de café. (*Écrit sur la porte*)
> Sorrindo libera-me de meu rosto banhado em suor ; e leva até sua face minhas mãos oleosas por ter [/] provado a amêndoa de kako, o grão de café.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE : Ø Telchid, 1997 ; Ø TLFi ; « cacao » Confiant 2007 ; « cacao » Ludwig *et al.* 2002 ; « Le maître a lui-même vérifié la qualité de la graine enfermée dans les gousses du cacaoyer, les cabosses. On relève la graphie "Kako", héritée du créole, à la place de cacao, longtemps appelé cacau [*sic* sans italique] » (Gardes-Tamine *et al.* 2006, 154).

laquer v. intr. « enduire de laque ».

> […] celui qui laque en haute mer avec ses filles et ses brus […]. (*Exil* VI)
> […] aquele que laquea em alto mar com suas filhas e suas noras […].

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE : « poser un appât ; appâter » Confiant 2007, 773 s.v. *laké* 1 ; « laquer » ibid. s.v. *laké* 2 ; « [v.] A. Enduire de laque. B. Passer un vernis dont le brillant fait penser à de la laque. » TLFi ; « La phrase de Chanté par celle qui fut là : "les vieux laqueurs de Chine ont les mains rouges sur leurs jonques de bois noir", explicite le verbe "laquer". Dans la lettre de Chine du 26 février 1921 à J. Conrad, écrite de fait pour l'édition de la Pléiade – voir C. Mayaux, *Les* "Lettres d'Asie" *de Saint-John Perse* –, Saint-John Perse note : "Les dernières grandes familles de laqueurs chinois haïssaient d'avoir à vivre en mer […] pour se garer des poussières du 'vent jaune' ". » (Gardes-Tamine *et al.* 2006, 253) ; « [v. trans. direto] 1. Regionalismo Brasil : pintar, revestir com laca. 2. Derivação : por extensão de sentido : passar verniz semelhante a laca em, ou pintar com tinta de esmalte » Houaiss.

prendre hauteur de loc. verb. « s'occuper de, faire attention à ».

> […] ô Pluies par qui [/] L'homme insolite tient sa caste, que dirons-nous ce soir à qui prendra hauteur de notre veille ? (*Pluies* II)
> […] Oh chuvas a quem o homem insólito deve sua casta, o que diremos esta noite a quem tomar altura de nossa vigília ? (1) ; a quem cuidar / se ocupar de nossa vigília ? (2) ; a quem mensurar a altura de nossas vigílias ? (3).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE : Ø Telchid 1997 ; « s'occuper de, faire attention à » (Yoyo 1976, 25) ; « L'auteur supprime volontiers l'article devant le complément d'objet direct : "*que dirons-nous ce soir à qui prendra hauteur de notre veille ?*" » (Caillois 1972, 30) ; « Prendre la hauteur du soleil, ou, simplement, prendre hauteur, observer avec un instrument la hauteur angulaire du soleil sur l'horizon. » Littré s.v. *hauteur* 4° ; « *Prendre la hauteur (méridienne) du soleil* et p. ell., en emploi abs., *prendre hauteur.* Calculer en mer la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon pour faire le point, déterminer la position du navire. » TLFi s.v. *hauteur* I.A.b.3 ; « An pa pran wotè a-yo : *Je ne leur ai pas accordé un regard* » Ludwig *et al.* 2002, 331 s.v. *wotè* ; ***medir :*** « determinar, avaliar, por meio de instrumento ou utensílio de medida, ou algo us. como padrão ; ter como medida, mensurar » Houaiss ; Ø Gardes-Tamine *et al.* 2006.

ramie → acalyphe

retirer ses pieds loc. verb. « s'en aller, partir » ou « s'adonner à la contemplation ».

> Pour moi, j'ai retiré mes pieds. (*Éloge* XIV)
> Quanto a mim, deixei-me ir.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE : Ø Telchid, 1997 ; « s'en aller, partir » (Yoyo 1976, 25) ; « L'expression a reçu des interprétations différentes. Pour certains, traduite littéralement du créole, elle signifie 'je suis parti'. Elle reproduit sans doute aussi l'attitude de l'enfant qui, devant le spectacle de midi sur la ville, s'arrête et se concentre sur lui-même pour s'adonner à la contemplation, préfigurant l'attitude finale du chant XVIII où il apparaît 'assis, dans l'amitié de (s)es genoux'. » (Gardes-Tamine *et al.* 2006, 181) ; Ø TLFi.

C. Phonétique

André Thibault
Université Paris Sorbonne – Paris IV

Les avatars du schwa colonial dans le créole des Petites Antilles[1]

1. Introduction

Les systèmes phonétiques et phonologiques des créoles français des Petites Antilles sont assez bien connus et décrits. On s'accorde en général à reconnaître qu'il s'agit essentiellement de structures basées sur le français, plus précisément sur celui du 17^{e} siècle, avec quelques phénomènes de transphonologisation (oppositions /e/ ~ /ɛ/ ainsi que /o/ ~ /ɔ/ non étymologiques mais dues à la chute du *-r* implosif : fr. *mai* > cr. *mé*, fr. *maire* > cr. *mè* ; fr. *pot* > cr. *po*, fr. *port* > cr. *pò*). Les voyelles antérieures arrondies du français ont été délabialisées (sauf en créole acrolectal), ce qui est probablement dû à une influence substratique (l'existence de voyelles antérieurs délabialisées dans le français basilectal africain est bien documentée ; v. entre autres Lafage 1990, 775). Dans l'ensemble, les correspondances français > créole sont très régulières (sauf les cas d'aphérèse et d'agglutination, plus aléatoires).

Normalement, un étymon français comportant le son [œ] voit celui-ci devenir [ɛ] en créole (*peuple* > *pèp* ; *feuille* > *fèy* ; *peur* > *pè* ou *lapè* ; tous Ludwig *et al.* 2002) ; de même, [ø] correspond à [e] : *deux* > *dé* ; *du feu* > *difé* ; *yeux* > *zyé* (ibid.). En revanche, les résultats évolutifs du schwa, la fameuse voyelle neutre [ə] dont on se demande parfois si elle existe vraiment comme un son à part entière en français contemporain ou si elle ne se réaliserait pas en fait toujours comme un [œ] (à tout le moins dans certaines variétés diatopiques, cf. Côté / Séguin 2010 et Séguin 2010) ou comme un [ø], semblent partir dans tous les sens : *en fin de compte* correspond à *an final d**è** kont*, *cheval* peut devenir *ch**i**val, ch**è**val* et *ch**ou**val*, et *chemin* a pour équivalent créole *ch**i**men*, etc. (Ludwig *et al.* 2002 ; Pustka 2007, 147-148). En nous basant sur un dépouillement exhaustif de la nomenclature de Ludwig *et al.* 2002, nous allons tenter d'évaluer la plus ou moins grande régularité des aboutissements de ‹e› en créole antillais, en tenant compte de l'environnement phonétique immédiat, et en essayant d'en tirer des conclusions sur le timbre de ce qu'a pu être le schwa en français populaire colonial antillais, celui qui a fourni au créole sa matière première.

---

[1] Cet article constitue une version développée d'une communication présentée aux Journées PFC (« Phonologie du français contemporain ») qui se sont tenues à Paris les 9-10-11 décembre 2010.

2. Matériaux[2]

2.0. L'aboutissement de ‹eu›

Tout ce qui s'écrit ‹eu› en français aboutit régulièrement à [e] ou à [ɛ] dans le créole des Petites Antilles (selon l'entourage phonétique dans la langue de départ et dans la langue d'arrivée), sauf l'unique exemple suivant :

- *déjiné* « déjeuner (nom et verbe) » (< *déj**eu**ner*)

Mais l'on sait que la forme *déj'ner*, bien attestée, suggère que le digramme correspond en fait, dans ce mot, à un schwa. Cette forme est donc plutôt une confirmation qu'un contre-exemple, et pourrait être interprétée comme une preuve indirecte du fait que ‹eu›, dans ce mot, correspond dans la conscience linguistique à un schwa, c'est-à-dire à une voyelle centrale d'aperture moyenne susceptible de tomber. En outre, il peut aussi tout simplement s'agir d'un normandisme (< norm. *déjuner*, v. FEW 3, 95a, DISJEJUNARE II 1).

2.1. L'aboutissement de ‹e›

Ce qui s'écrit ‹e› (et, exceptionnellement, ‹on› dans *monsieur*) connaît plusieurs adaptations possibles en créole antillais : 2.1.1., l'élision ; 2.1.2., [i] ; 2.1.3., [u] ; 2.1.4., [ɛ] ; 2.1.5., [e] ; 2.1.6. [a] (ce dernier étant très rare). Il importe de noter que plusieurs mots peuvent connaître de nombreuses adaptations du schwa (nous y reviendrons sous 2.2.).

2.1.1. L'élision

2.1.1.1. L'élision en finale de mot

En finale absolue, la quasi-totalité des mots (sauf deux, voir ci-dessous) qui avaient un ‹-e› graphique en français ont vu celui-ci disparaître sans laisser de trace dans le mot créole. Nous ne les reprendrons donc pas ici. Cette remarque concerne aussi les nombreux mots entrant dans la formation de composés et dont le ‹-e› graphique final ne s'est pas davantage maintenu (ex. : *akontsézon* « hors saison », de *à contr**e** saison* ; *alèkilé* « actuellement, de nos jours », de *à l'heur**e** qu'il est*) ; ce cas de figure est très fréquent, la composition étant un recours néologique très sollicité en créole, mais aucun schwa dans cette position ne s'est maintenu.

---

[2] Les matériaux seront présentés de la façon suivante : *forme* « sens » (< étymon français). Nous reprenons la définition donnée par Ludwig *et al.* 2002.

Voici les deux seuls exemples d'un ‹-e› graphique final correspondant à un son s'étant maintenu (mais sous une autre forme) dans le mot créole :

- *kalm**i**pla / kam**i**pla* « calme, accalmie » (< *calm**e** plat* ; il s'agit de toute façon d'un composé, peut-être influencé en outre par *accalmie* ; mais il est vrai que le schwa se maintient bien dans cette locution figée, même en français non méridional, et on pourrait considérer qu'il s'agit d'un schwa intérieur et non pas final).
- *pask**è*** « parce que » (< *parce qu**e***) ; il est vrai que c'est aussi un mot dont le schwa final a tendance à se maintenir assez fortement dans toutes les variétés de français, même septentrional, le groupe final [sk] favorisant son maintien ; cela dit, le représentant le plus fréquent de ce type lexical en créole antillais est *pas* et non *paskè*, forme appartenant peut-être davantage à un créole acrolectal cherchant à s'aligner sur le français.

2.1.1.2. L'élision en position intérieure

- *abònman* « abonnement » (< *abonn**e**ment*)
- *achté* « acheter » (< *ach**e**ter*)
- *achtè* « acheteur » (< *ach**e**teur*)
- *akouchman* « accouchement » (< *accouch**e**ment*)
- *antrènman* (et comp.) « répétition, entraînement, exercices » (< *entraîn**e**ment*)
- *a(n)mizman* « fête » (< *amus**e**ment*)
- *angalta* « état de cheveux très courts et très crépus » (< *en gal**e**tas*)
- *mouvman* (et tous ses composés) « activité ; agitation, etc. » (< *mouv**e**ment*)
- *anvlimé* « empoisonner, s'infecter, envenimer » (> *env**e**nimé*, avec dissimilation des nasales ; cf. français canadien *v'limeux*, v. ILQ)
- *anvlòp* « enveloppe » (< *env**e**loppe*)
- *avòtman* « avortement » (< *avort**e**ment*, avec chute du *r* implosif)
- *batri* (et comp.) « sirop-batterie (jus de canne concentré) » (< *batt**e**rie*)
- *bèkté* « becqueter » (< *becqu**e**ter*)
- *bibon* « biberon » (< *bib**e**ron*, avec chute régulière du *r* devant voyelle postérieure)
- *bilten* « bulletin » (< *bull**e**tin*)
- *blèsman* « bleu, traumatisme physique interne » (< *bless**e**ment*, archaïsme ; v. TLF)
- *bònman* « sans y penser, naïvement, simplement » (< *bonn**e**ment*)
- *bouchri* « boucherie » (< *bouch**e**rie*)
- *boulvèsé* « avoir la nausée » (< *boul**e**verser*)
- *chajman* « chargement » (< *charg**e**ment*, avec chute du *r* implosif)

- *chanjmandè* « vacances à la campagne, changement d'air » (< *chang**e**ment d'air*)
- *chaplé* « chapelet » (< *chap**e**let*)
- *chéchrès* « sécheresse » (< *séch**e**resse*, avec assimilation [s]–[ʃ] > [ʃ]–[ʃ])
- *chichté, lachichté* « avarice » (< *chich**e**té*)
- *chiktay* « chiquetaille[3] (de morue) » (< *chiqu**e**taille*) ; *chiktayé* « déchiqueté » (< *chiqu**e**taillé*)
- *dantlé* « dentelé (qui présente des dents crantées) » (< *dent**e**lé*)
- *déboulman* « éboulement, glissement de terrain » (< *déboul**e**ment* ; v. TLF)
- *dékòchté* « enlever le crochet » (< *décrocheter* ; ø TLF mais cf. FEW 16, 400b-401a, *KRÔK ; Poirier 1993 ; ALVMA)
- *déranjman* « diarrhée » (< *dérang**e**ment*)
- *détlé* « dételer ; arrêter le travail » (< *dét**e**ler*)
- *douslèt* « douceur faite avec du lait de coco, du sucre et de la cannelle » (< *doucelette*, ø TLF mais fréquent dans des textes antillais écrits en français, v. Google web et GRL)
- *dousman* « doucement » (< *douc**e**ment*)
- *échapman* « échappement » (< *échapp**e**ment*)
- *érèzman* « heureusement » (< *heureus**e**ment*)
- *espésyalman, ispésyalman* « spécialement » (< *spécial**e**ment*)
- *fèrman* « arme blanche, lame » (< *ferr**e**ment*)
- *finalman* « finalement » (< *final**e**ment*)
- *galri* « galerie, terrasse, véranda » (< *gal**e**rie*)
- *gonfman* « aérophagie » (< *gonfl**e**ment*, avec simplification du groupe consonantique [fl] > [f])
- *gouvèlman* « l'État » (< *gouvern**e**ment*, avec chute du *r* implosif et dissimilation des nasales)
- *Gwadloup* « Guadeloupe » (> *Guad**e**loupe*), *gwadloupéyen/yén* « Guadeloupéen, -éenne » (< *Guadeloupéen, -éenne*)
- *jandàmri* « gendarmerie » (< *gendarm**e**rie*, avec chute du *r* implosif)
- *kachté* « cacheter » (< *cach**e**ter*)
- *kaklen* « biscuit sec » (< *craqu**e**lin*, avec dissimilation des liquides)
- *kalbas* « calebasse » (< *cal**e**basse*)
- *kalson* « caleçon » (< *cal**e**çon*)
- *kaponnri* « lâcheté, couardise, poltronnerie, frousse » (< *caponn**e**rie*)
- *kastròl* « casserole » (< *cass**e**role*, avec épenthèse de [t] entre [s] et [r])
- *kòchté* « mettre le crochet » (< *croch**e**ter*)

[3] V. l'étude consacrée à ce type lexical dans l'article de J.-P. Chauveau, dans ce recueil.

- *koklich* « coqueluche » (< *coqu**e**luche*)
- *komansman / konmansman / koumansman* « commencement, début » (< *commenc**e**ment*)
- *koulmandsan* « hémorragie » (< *coul**e**ment de sang*)
- *koupmandvant* « maux de ventre spasmodiques » (< *coup**e**ment de ventre*)
- *koutlasé* « débroussailler » (< *cout**e**lasser*)
- *lachman* « diarrhée » (< *lâch**e**ment*)
- *lakontantman* « joie, bonheur » (< *content**e**ment*)
- *lanplasman* « emplacement » (< *emplac**e**ment*)
- *lanprèsman / lanpwèsman / laprèsman* « empressement » (< *empress**e**ment*)
- *lansman* « élancement » (< *élanc**e**ment*)
- *lavman* « lavement » (< *lav**e**ment*)
- *lotri* « loterie » (< *lot**e**rie*)
- *makakri* « gribouillis » (< *macaqu**e**rie* ; ø TLF, mais cf. DLF)
- *mako* « cocu, homme trompé » (< *maqu**e**reau*, avec chute du *r* régulière devant voyelle arrondie)
- *makrèl* « moucharde, femme qui se mêle de tout, curieuse » (< *maqu**e**relle*)
- *malonnètté* « affront » (< *malhonnêt**e**té*)
- *manmlad* « marmelade de fruits » (< *marm**e**lade*, avec chute du *r* implosif et nasalisation de la voyelle)
- *mantri* « mensonge » (< *ment**e**rie*)
- *masonnri* « maçonnerie ; mur ; terrasse de ciment » (< *maçonn**e**rie*)
- *méchansté* « méchanceté ; méchant » (< *méchanc**e**té*)
- *mèdsin/mètsin* « purge » (< *méd**e**cine* ; sens archaïque)
- *ménajman* « aménagement » (< *aménag**e**ment*)
- *michlen* « chaussures faites avec des pneus » (< *Mich**e**lin*)
- *miklon* « très loin » (< *Miqu**e**lon*)
- *mouvman* « activité ; agitation, manifestation ; réaction ; ce qui se passe ; attroupement » (< *mouv**e**ment*)
- *nòrmalman / nòwmalman* « en principe, normalement » (< *normal**e**ment*)
- *paspò* « passeport » (< *pass**e**port*)
- *plòt* « pelote » (< *p**e**lote*)
- *ponmlé* « promener, se promener » (< *prom**e**ner*, avec chute du *r* devant voyelle postérieure, nasalisation de cette voyelle devant consonne nasale, et dissimilation des nasales [m]–[n] > [m]–[l])
- *prencipalman* « surtout » (< *principal**e**ment*)
- *prochènman / pwochènman* « annonce de film » (< *prochain**e**ment*)
- *rafwadisman* « refroidissement ; bronchite » (< *refroidiss**e**ment*)
- *ranjman* « amélioration, arrangement » (< *arrang**e**ment*, avec aphérèse)

- *sanmdi* « samedi » (< *sam**e**di*)
- *sèlman* « seulement » (< *seul**e**ment*)
- *sézisman* « stupéfaction, surprise » (< *saisiss**e**ment*)
- *sonnri* « sonnerie » (< *sonn**e**rie*)
- *telman* « tellement » (< *tell**e**ment*)
- *toudisman* « étourdissement » (< *étourdiss**e**ment*, avec aphérèse et chute du *r* implosif)
- *toundiks* « tourne-disque » (< *tourn**e**-disque*, avec chute du *r* implosif et métathèse des consonnes du groupe final)
- *toutrèl* « tourterelle » (< *tourt**e**relle*, avec chute du *r* implosif)
- *tranmmantè* « tremblement de terre » (< *trembl**e**ment de terre*, avec simplification du groupe consonantique [bl] en [b], lequel s'est ensuite nasalisé en contexte nasal)
- *tronpri* « erreur » (< *tromp**e**rie*)
- *vitman* « vite » (< *vit**e**ment*)
- *vlopé* « envelopper » (< *env**e**lopper*, avec aphérèse)
- *vlou* « velours » (< *v**e**lours*)
- *vonmisman* « vomissement » (< *vomiss**e**ment*, avec nasalisation de la voyelle de la syllabe initiale devant consonne nasale)

2.1.1.3. L'élision dans des mots dont l'étymon comporte le monosyllabe *de*

- *about-souf* « exténué » (< *à bout d**e** souffle*)
- *anfandlapatri* « salaud, saligaud » (< *enfant d**e** la patrie*, par euphémisme)
- *apadsa* « de plus, en dehors de, sinon » (< *à part d**e** ça*, avec chute du *r* implosif)
- *dlo* (et comp.) « eau » (< *d**e** l'eau*)
- *blèsmandmo* « parole blessante » (< *blessement d**e** mots*)
- *bonjandmoun* « personne convenable » (< *bon genre d**e** monde*, avec chute du *r* implosif)
- *chapèdbangn* « chenapan, mauvais sujet, garnement » (< *échappé d**e** bagne*, avec aphérèse)
- *chapèdkòd* « chenapan, mauvais sujet, garnement » (< *échappé de corde*, avec aphérèse)
- *férèd-chyen* « oisif, paresseux » (< *ferreux d**e** chien*)
- *koud-fòbè* « astiquage » (< *coup d**e** faubert*)
- *inèdlaprémidi* « treize heures » (< *une heure d**e** l'après-midi*)
- *jédjanm*, dans *fè jèdjanm* « louvoyer, jouer au plus malin » (< *jeux d**e** jambes*)
- *joudlan* « jour de l'an, premier de l'an » (< *jour d**e** l'an*, avec chute du *r* implosif)
- *kadliv* « quart de livre » (< *quart d**e** livre*, avec chute du *r* implosif)

- *koudmen* « coup de main collectif organisé » (< *coup d**e** main*)
- *koulmandsan* « hémorragie » (< *coulement d**e** sang*)
- *koupmandvant* « maux de ventre spasmodiques » (< *coupement d**e** ventre*)
- *koutvan* « bourrasque » (< *coup d**e** vent*)
- *koutlang* « lappement ; médisance » (< *coup d**e** langue*)
- *mwad-mas* « mars » (< *mois d**e** mars*)
- *mwad mé* « mai » (< *mois d**e** mai*)
- *pèdtan* « temps perdu, perte de temps » (< *perte d**e** temps*, avec chute du *r* implosif)
- *pòtchanm* « pot de chambre » (< *pot d**e** chambre*)
- *rètoudnòs* « retour de noces (fêtes organisées huit jours après le mariage) » (< *retour d**e** noces*)
- *siyèdlon* « scieur de long » (< *scieur d**e** long*, avec chute du *r* implosif)

2.1.1.4. L'élision dans des mots dont l'étymon comporte le monosyllabe *le*

- *foumwalkan* « foutre le camp, déguerpir ; je m'en fichiste » (délocutif ; < *fous-moi l**e** camp*)
- *toultan* (et comp.) « tout le temps, continuellement » (< *tout l**e** temps*)

2.1.2. Le schwa passe à [i]

Le schwa (ou ce que l'on suppose avoir été un schwa dans le français populaire colonial, bien que l'on ne puisse savoir avec précision à quoi il correspondait des points de vue articulatoire et acoustique), lorsqu'il ne s'est pas amuï (v. ci-dessus 2.1.1.), est très souvent devenu un [i] dans le créole des Petites Antilles. Il apparaît dans les environnements consonantiques les plus variés, en position intérieure (2.1.2.1.) ou dans des mots créoles dont l'étymon français comportait les monosyllabes *de* (2.1.2.2.), *le* (2.1.2.3.) ou *ce* (2.1.2.4.).

Voici les contextes phonétiques où l'on relève [i] comme aboutissement du schwa :

– *précédé des consonnes suivantes :* les occlusives sourdes [p, t] et sonores [b, d] ; les nasales [m, n] ; les constrictives sourdes [f, s, ʃ] ; les liquides [r, l]. Les vélaires sont absentes, mais il n'y a relativement que peu d'étymons français en ‹que› ou en ‹gue›. On note toutefois l'absence des constrictives sonores [v, z, ʒ] (alors que leurs correspondants sourds, [f, s, ʃ], sont bien attestés), ainsi que de la semi-consonne [w].

– *suivi des consonnes suivantes :* les occlusives sourdes [p, t, k] et sonores [b, d, g] ; les nasales [m, n] ; les constrictives sourdes [f, s] et sonores [v, z] ; la liquide [l]. Ne manquent à l'appel cette fois-ci que la liquide [r], les

constrictives alvéo-palatales arrondies [ʃ, ʒ] (mais elles ne sont pas attestées non plus après [u], v. 2.1.3.) et la semi-consonne [w].

– *suivi d'une syllabe comportant les voyelles suivantes :* en fait, on peut trouver n'importe quelle voyelle dans la syllabe suivante (les orales antérieures [i, e, ɛ], la centrale [a], les orales postérieures [u, o, ɔ], les nasales [ɑ̃, ɛ̃, ɔ̃] et les diphtongues [wa], [wɛ] et [je]), ce qui fragilise les explications par métaphonie.

En somme, seules les constrictives sonores [v, z, ʒ] précédant le schwa semblent bloquer le passage à [i], ainsi que la liquide [r] et les constrictives [ʃ, ʒ] lorsque celles-ci suivent le schwa.

2.1.2.1. Le schwa passe à [i] en position intérieure

- *andidan* « dedans, à l'intérieur » (< *en-d**e**dans*)
- *apèsivwa / apèsivwè* « apercevoir » (< *aperc**e**voir*, avec chute du *r* implosif)
- *bachilyé* « bachelier » (< *bach**e**lier*)
- *bizwen* « besoin, nécessité, avoir besoin ; besoin, désir de vengeance ; besoins, aller à la selle » (< *b**e**soin*)
- *britèl* « bretelle » (< *br**e**telle*)
- *byenélivé* « bien éduqué, poli » (< *bien él**e**vé*)
- *chandilyé* « bougeoir, chandelier » (< *chand**e**lier*)
- *chimen* (et comp.) « chemin, route, rue » (< *ch**e**min*)
- *chimiz* « chemise » (< *ch**e**mise*)
- *chini* « chenille » (< *ch**e**nille*)
- *chival* « cheval » (< *ch**e**val*)
- *chivé* « cheveu » (< *ch**e**veu*)
- *chivi* « cheville » (< *ch**e**ville*)
- *dibout* « debout » (< *d**e**bout*)
- *dimen* « demain » (< *d**e**main*)
- *dimi* (et comp.) « demi » (< *d**e**mi*)
- *dimwazèl* « demoiselle » (< *d**e**moiselle*)
- *divan* « devant » (< *d**e**vant*)
- *diviné* « deviner » (< *d**e**viner*)
- *divinè* « devin » (< *d**e**vineur*)
- *divini* « devenir » (< *d**e**v**e**nir*)
- *élivé* (et comp.) « élever, donner une éducation » (< *él**e**ver*)
- *fimèl* « femelle » (< *f**e**melle*)[4]
- *finèt* « fenêtre » (< *f**e**nêtre*)
- *kadina* « cadenas » (< *cad**e**nas*)

[4] Pourrait aussi être issu du type *fumelle*, bien attesté dans les parlers de l'Ouest galloroman (v. FEW 3, 447b, FEMELLA).

- *kafitykè* « cafetière » (< *caf**e**tière*)
- *kontribann* « contrebande » (< *contr**e**bande*)
- *larinonmé* « renommée, gloire » (< *r**e**nommée*)
- *lasimèn / lasimenn* « semaine » (< *s**e**maine*)
- *latilyé* « atelier » (< *at**e**lier*) ; sans agglutination de l'article, on a *atèlyé*, v. ci-dessous 2.1.4.
- *misyé / ti-misyé* « monsieur ; ce gars-là » (< *m**on**sieur*)
- *mizi* « pointure ; unité de mesure » (< *m**e**sure*)
- *miziré* « mesurer » (< *m**e**surer*)
- *nivé* « neveu » (< *n**e**veu*)
- *piti* (et comp.) « petit(e) » (< *p**e**tit*)
- *pitit a* « enfant de » (< *p**e**tit à*)
- *ri* « (préfixe marquant la répétition) » (< *r**e**-*)
- *rifizé* « refuser » (< *r**e**fuser*)
- *rikomansé* « recommencer » (< *r**e**commencer*)
- *rikonnèt* « reconnaître » (< *r**e**connaître*)
- *rimèd* « remède, médicament » (< *r**e**mède*)
- *ripasé* « repasser » (< *r**e**passer*)
- *ripati* « repartir » (< *r**e**partir*)
- *rivandèz* « revendeuse » (< *r**e**vendeuse*)
- *rivann* « revendre » (< *r**e**vendre*)
- *rivwè* « revoir » (< *r**e**voir*)
- *risivwè* « recevoir » (< *r**ec**evoir*)
- *risò* « ressort » (< *r**e**ssort*)
- *risouvwè* « recevoir » (< *r**e**cevoir*)
- *rivanch* « vengeance, revanche » (< *r**e**vanche*)
- *senmityè/simityè* « cimetière » (< *cim**e**tière*)
- *sikré* « secret » (< *s**e**cret*)
- *silon* « selon, d'après » (< *s**e**lon*)
- *simé* « semer, saupoudrer, répandre » (< *s**e**mer*)[5]
- *simékontra/simennkontra* « semen-contra (plante vermifuge) » (< *s**e**men-contra*)
- *simel* « semelle » (< *s**e**melle*)
- *simenn* « semaine » (< *s**e**maine*)
- *vizou* « jus de canne à sucre, vesou » (< *v**e**sou*)

[5] Pourrait aussi être issu du type *sumer*, bien attesté dans les parlers de l'Ouest galloroman ainsi qu'au Canada (v. FEW 11, 433b, SĒMĬNARE I).

2.1.2.2. Le schwa passe à [i] dans des mots dont l'étymon comporte le monosyllabe *de*

- *pasé dimòd* « démodé » (< *passé d**e** mode*)
- *janm-di-bwa* « jambe de bois » (< *jambe d**e** bois*)
- *janm-di-fòs* « accore, jambe de force » (< *jambe d**e** force*)
- *jédimo* « jeux de mots » (< *jeux d**e** mots*)
- *kòmdifèt / konmdifèt* « effectivement, en effet » (< *comme d**e** fait* ; ø TLF, mais bien attesté dans tous les français d'Amérique, v. ILQ)
- *ponmditè* « pomme de terre » (< *pomme d**e** terre*)
- *suit-dikouch* « suites de couches [d'accouchement] » (< *suites d**e** couches*)
- *vèdigri* « mousse verdâtre qu'on trouve dans les lieux humides, moisissures » (< *vert-d**e**-gris*)

2.1.2.3. Le schwa passe à [i] dans des mots dont l'étymon comporte le monosyllabe *le*

- *lijij* « juge » (< *l**e** juge*)
- *limè* « maire » (< *l**e** maire*)
- *liwa* « roi » (< *l**e** roi*)

2.1.2.4. Le schwa passe à [i] dans un mot dont l'étymon comporte le monosyllabe *ce*

- *pannansitan* « tandis que, alors que, cependant, en attendant » (< *pendant c**e** temps*)

2.1.3. Le schwa passe à [u]

Ce résultat, franchement distinct du précédent, est lui aussi très bien représenté dans nos matériaux, dans une grande variété de contextes consonantiques. On le relève en position intérieure (2.1.3.1.), ou dans des mots créoles dont l'étymon français comportait le monosyllabe *de* (2.1.3.2.) ou *le* (2.1.3.3.).

Voici les contextes phonétiques où l'on relève [u] comme aboutissement du schwa :

– *précédé des consonnes suivantes :* les occlusives sonores [b, d], les constrictives sourdes [f, s, ʃ], les constrictives sonores [v, ʒ], la liquide [l] et la semi-consonne [w] (parfois amuïe, cf. *fanfoulich, lantoupriz*) issue du *r* français devant voyelle arrondie. Manquent donc les trois occlusives sourdes [p, t, k], l'occlusive sonore [g] et la constrictive sonore [z] (mais ces deux dernières ne sont pas non plus attestées devant [i]), et bien sûr la liquide [r],

qui passe automatiquement à [w] devant voyelle arrondie (ce n'est donc pas vraiment une distribution lacunaire, mais plutôt une question de distribution allophonique complémentaire).

– *suivi des consonnes suivantes :* les occlusives [p, t, k] et [b] ; les constrictives [f, s] et [v, z] ; les nasales [n, m] ; la liquide [l] et la semi-consonne [w] (issue du *r* français devant voyelle arrondie). Ne sont pas représentées les occlusives [d, g], les constrictives alvéo-palatales arrondies [ʃ, ʒ] (alors que leur labialité aurait dû favoriser [u]) et la liquide [r].

– *suivi d'une syllabe comportant les voyelles suivantes :* en fait, on peut trouver n'importe quelle voyelle dans la syllabe suivante (les orales antérieures [i, ɛ], la centrale [a], les orales postérieures [u, ɔ], les nasales [ɑ̃, ɛ̃, ɔ̃] et les diphtongues [wi, we, wɛ, wa] ; ne manquent dans notre échantillon que l'antérieure [e] et la postérieure [o]). Encore une fois (cf. 2.1.2.), cette distribution suggère que l'harmonisation vocalique n'est guère déterminante dans le choix entre [i] et [u].

En somme, les trois occlusives sourdes précédant le schwa semblent bloquer le passage à [u], mais c'est tout ce que l'on peut dire par rapport à l'adaptation en [i].

2.1.3.1. Le schwa passe à [u] en position intérieure

- *achouval* « à cheval sur le dos de quelqu'un » (< *à ch**e**val*)
- *ajounou* « à genoux » (< *à g**e**noux*)
- *alawoupwiz* « refrain de chanson » (< *à la reprise*)
- *bouzwen* [apparaît comme variante s.v. *bèzwen* mais absent de la nomenclature et donc sans définition ; confirmé toutefois par Tourneux / Barbotin, mais qui ne le définissent pas davantage] (< *b**e**soin*)
- *chouval* « cheval » (< *ch**e**val*)
- *doumwazèl* « demoiselle » (< *d**e**moiselle*)
- *désouvwè / désouvwa* « décevoir » (< *déc**e**voir*)
- *doubout* « debout » (< *d**e**bout*)
- *douvan* (et comp.) « devant » (< *d**e**vant*)
- *dousouman* « doucement ; lent, nonchalant » (< *douc**e**ment*)
- *fanfoulich* « fanfreluche, falbala » (< *fanfr**e**luche*, avec chute du *r* devant voyelle arrondie)
- *founèt* « fenêtre » (< *f**e**nêtre*)
- *jounou* « genou » (< *g**e**nou*)
- *lantoupriz, lantoupwiz* « entreprise » (< *entr**e**prise*, avec chute régulière du *r* devant voyelle arrondie)
- *lavouman* « lavement » (< *lav**e**ment*)
- *risouvwè* « recevoir » (< *rec**e**voir*)
- *soukou* « secours » (< *s**e**cours*)
- *soukous* « secousse, tremblement » (< *s**e**cousse*)

- *soukwé* « secouer » (< *s**e**couer*)
- *wou* « (préfixe marquant la répétition) » (< *r**e**-*)
- *woufè* « refaire » (< *r**e**faire*)
- *woukonmansé* « recommencer » (< *r**e**commencer*)
- *woumaké* « remarquer » (< *r**e**marquer*)
- *woumayé* « remarier » (< *r**e**marier*)
- *woumèt* « remettre » (< *r**e**mettre*)
- *wouparèt* « réapparaître » (< *r**e**paraître*)
- *woupasé* « repasser » (< *r**e**passer*)
- *woupati* « repartir » (< *r**e**partir*)
- *wousò* « ressort » (< *r**e**ssort*)
- *wousoulè, èz* « receleur, -euse » (< *r**ece**leur, -euse*)
- *wousoulé* « receler » (< *r**ece**ler*)
- *wousouvwè* « recevoir » (< *r**ece**voir*)
- *woutouné* « retourner » (< *r**e**tourner*)
- *woutyenn* « retenir » (< *r**e**tiendre*, forme bien attestée dans les français d'Amérique, v. ILQ)
- *wouvann* « revendre » (< *r**e**vendre*)
- *wouvwè* « revoir » (< *r**e**voir*)

PS : dans les deux exemples suivants, le [w] est probablement issu d'un ancien [u] s'étant fermé en glide devant voyelle :

- *paswèl* « passerelle » (< *pass**e**relle* ; la chute du *r* devant voyelle antérieure est plus rare mais reste attestée)
- *toutwèl* « tourterelle » (< *tourt**e**relle*, avec chute du *r* implosif ; la chute de l'autre *r* devant voyelle antérieure est plus rare mais reste attestée)

2.1.3.2. Le schwa passe à [u] dans des mots dont l'étymon comporte le monosyllabe *de*

- *janm-dou-bwa* « jambe de bois » (< *jambe d**e** bois*)
- *suit-doukouch* « suites de couches [d'accouchement] » (< *suites d**e** couches*)

2.1.3.3. Le schwa passe à [u] dans un mot dont l'étymon comporte le monosyllabe *le*

- *louwa* « roi » (< *l**e** roi*)

2.1.4. Le schwa passe à [ɛ]

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, [ɛ] est le résultat attendu de l'évolution de [œ] du français au créole. Or, c'est aussi l'un des aboutissements possibles du schwa, ou en tout cas de ce qui s'écrivait et s'écrit encore ‹e› en français (et correspond, rappelons-le, à plusieurs prononciations aujourd'hui en francophonie : [œ], [ø], [ə]). C'est en fait l'aboutissement le plus fréquent, et il semble que ce soit le seul encore vivant aujourd'hui lorsqu'il s'agit d'adapter au créole des mots français d'apparition récente. Encore une fois, on relève le phénomène dans des contextes consonantiques très variés, en position intérieure (2.1.4.1.), ou dans des mots dont l'étymon comportait le monosyllabe *de* (2.1.4.2.) ou *le* (2.1.4.3.).

– *précédé des consonnes suivantes :* les occlusives sourdes [t, k] et sonores [b, d], la nasale [m], les constrictives sourdes [s, ʃ] et sonores [v, ʒ] et les liquides [l, r]. Manquent l'occlusive sourde [p] et la sonore [g], la nasale [n], la constrictive sourde [f] et la sonore [z], ainsi que la semi-consonne [w]. Ces lacunes, complètement aléatoires du point de vue articulatoire, ne semblent pas être en corrélation avec l'apparition de [ɛ] (à la place de [i] et [u]) et s'expliquent probablement par l'envergue nécessairement incomplète de notre échantillon lexical.

– *suivi des consonnes suivantes :* les occlusives [p, t, k] et [b, d, g], les nasales [m, n], les constrictives [f, s] et [v, z, ʒ], les liquides [l, r] et la semi-consonne [w]. Seul manque [ʃ], lacune probablement peu significative et due aux hasards de la documentation.

– *suivi d'une syllabe comportant les voyelles suivantes :* en fait, toutes les voyelles sont attestées dans la syllabe suivante (les orales antérieures [i, e, ɛ], la centrale [a], les orales postérieures [u, o, ɔ], les nasales [ɑ̃, ɛ̃, ɔ̃] et les diphtongues [wa], [wɛ], [ɥi] et [je]). Seul [ɥi] mérite un commentaire : marque d'un créole acrolectal, il est le seul compatible avec un schwa devenu [ɛ]. On ne le relève jamais avec [i] et [u].

En somme, l'environnement consonantique ne semble pas permettre de prévoir l'apparition d'un [ɛ] comme aboutissement du schwa, pas plus que la métaphonie.

2.1.4.1. Le schwa passe à [ɛ] en position intérieure

- *antrèprènè* « entrepreneur » (< *entr**e**pr**e**neur*)
- *antrèpriz* « entreprise » (< *entr**e**prise*)
- *aprédèmen* « après-demain » (< *après-d**e**main*)
- *atèlyé* « atelier » (< *at**e**lier*) ; on trouve aussi *latilyé*, avec aggl. de l'article, v. ci-dessus 2.1.2.
- *bachèlyé* « bachelier » (< *bach**e**lier*)
- *bèlòt* « belote » (< *b**e**lote*)

- *bèzwen* « besoin, nécessaire, avoir besoin » (< *b**e**soin*)
- *brèvé* « brevet, permis » (< *br**e**vet*)
- *chèval* « cheval » (< *ch**e**val*)
- *dèbou* « debout, droit » (< *d**e**bout* ; cf. l'absence du [t] final, alors que fr. *bout* > cr. *bout* [but] ; cf. aussi *dibout*, ci-dessus 2.1.2.)
- *dèdan* « dedans (t. de belote) » (< *d**e**dans*)
- *dèmen* (et comp.) « demain » (< *d**e**main*)
- *dèmi* (et comp.) « demi » (< *d**e**mi*)
- *dèmwazèl* « demoiselle » (< *d**e**moiselle*)
- *désèvwa* « décevoir » (< *déc**e**voir*)
- *dèvan* « devant ; aux premières loges, en avant » (< *d**e**vant*)
- *dèviné* « deviner » (< *d**e**viner*)
- *dèvwa* « devoir (scolaire) » (< *d**e**voir* ; la finale dénote une créolisation relativement récente)
- *dèwò* « dehors, à l'extérieur » (< *d**e**hors*)
- *dirèktèman / dyèktèman* « justement, exactement » (< *direct**e**ment*)
- *doublèvé* « indiscret, rapporteur » (< *doubl**e** V* ; motivation sémantique obscure)
- *élèvaj* « élevage » (< *él**e**vage*)
- *èskèlèt* « squelette » (< *squ**e**lette*, avec prosthèse)
- *jèkètèkè* « personne qui prononce mal le français et s'exprime mal dans cette langue ; baragouiner le français » (formation délocutive évoquant l'usage de mots-outils atones caractéristiques du français en contraste avec le créole [*je, te, que*] ; il est révélateur que ce mot n'apparaisse pas sous les formes **jikitiki* ou **joukoutoukou*)
- *jèsui / man jèsui / manzè jèsui* « personne prétentieuse » (< *j**e** suis*, formation délocutive rappelant *jèkètèkè*, ci-dessus ; *man* « madame » ou « maman», Telchid 1997 ; sur *manzè*, v. Thibault 2008, 275-276) ; le graphème ‹u›, qui selon le tableau en page 14 représente le son [ɥ], est la marque d'un créole acrolectal
- *jèton* « jeton » (< *j**e**ton*)
- *jistèman* « justement » (< *just**e**ment*)
- *lèvi* « levure » (< *l**e**vure*)
- *mansèniyé* « mancenillier » (< *manc**e**nillier*)
- *mènuizyé* « menuisier » (> *m**e**nuisier*) ; le graphème ‹u› qui, selon le tableau en page 14, représente le son [ɥ], est la marque d'un créole acrolectal
- *mèrkrèdi* « mercredi » (< *mercr**e**di*) ; le maintien – assez surprenant – du *r* implosif dénote un créole acrolectal
- *orèv* « au revoir » (< *au r**e**voir*, avec apocope)
- *otrèmandi* « sinon » (< *autr**e**ment dit*)
- *prèmyé* « premier » (< *pr**e**mier*)

- *priz-dè-san* « analyse de sang » (< *prise d**e** sang*) ; le mot relève d'un champ sémantique – la médecine moderne – dans lequel les mots créoles ne peuvent être que récents)
- *rè* « (préfixe marquant la répétition) » (< *r**e**-*)
- *rèfizé* « refuser » (< *r**e**fuser*)
- *règrété* « regretter » (< *r**e**gretter*)
- *rèkomansé* « recommencer » (< *r**e**commencer*)
- *rèkonnèt* « reconnaître » (< *r**e**connaître*)
- *rènons* « communion solennelle » (< *r**e**nonce* [?])
- *rèpasé* « repasser » (< *r**e**passer*)
- *rèpati* « repartir » (< *r**e**partir*)
- *rèplanté* « replanter » (< *r**e**planter*)
- *rèsi* « reçu, quittance » (< *r**e**çu*)
- *rèsò* « ressort » (< *r**e**ssort*)
- *rètoudnòs* « retour de noces (fêtes organisées huit jours après le mariage) » (< *r**e**tour de noces*)
- *rèvandèz* « revendeuse » (< *r**e**vendeuse*)
- *rèvann* « revendre » (< *r**e**vendre*)
- *rèvwè* « revoir » (< *r**e**voir*)
- *rèsèvwè/rèsèvwa* « recevoir » (< *r**ec e**voir*)
- *sèkou* « secours » (< *s**e**cours*)
- *sèkré* « secret » (< *s**e**cret*)
- *sèlon* « selon, d'après » (< *s**e**lon*)
- *touvènan* « tout-venant, de tout calibre (utilisé surtout pour le gravier) » (< *tout-v**e**nant*)
- *vandrèdi* « vendredi » (< *vendr**e**di*)
- *vèzou* « jus de canne à sucre, vesou » (< *v**e**sou*)

2.1.4.2. Le schwa passe à [ɛ] dans des mots (ou locutions) dont l'étymon comporte le monosyllabe *de*

- *an final dè kont* « en fin de compte » (< fr. rég. ant. *en final d**e** compte*)
- *dèbyen* « sage (pour un adulte) ; distingué, de bonne famille » (< *d**e** bien*)
- *dèkwa* « un peu, de quoi » (< *d**e** quoi*)
- *dèpwa* « de force égale, ex-aequo, égaux » (< *d**e** poids*)
- *dèrankont* « d'occasion » (< *d**e** rencontre* [?])
- *fent-dè-kò* « feinte, esquive » (< *feinte d**e** corps*)
- *listwadèdi* « c'est pour dire, c'est l'histoire de dire » (< *l'histoire d**e** dire*)
- *moun-dè-byen* « personne de la haute » (< *monde d**e** bien*)
- *ni-dè-myèl* « lune de miel » (< *lune d**e** miel*)

- *opwal-dè-kawòt !* « super ! chouette ! » (< *au poil d**e** carotte*)
- *pè-dè-tan !* « tu peux toujours courir ! » (< *perte d**e** temps*)

2.1.4.3. Le schwa passe à [ɛ] dans un mot dont l'étymon comporte le monosyllabe *le*

- *lèjij* « juge » (< *l**e** juge*)

2.1.5. Le schwa passe à [e]

Ce résultat est beaucoup plus rare que les précédents, et plutôt qu'une évolution régulière il s'agit peut-être d'un ensemble de cas qui peuvent s'expliquer par d'autres facteurs.

- *dépi* « depuis, depuis le moment où ; si, à partir du moment où ; puisque » (< *d**e**puis*, avec influence éventuelle de *dès*, devenu *dé* en créole ?)
- *déwò* « dehors, à l'extérieur » (provient fort probablement de la variante *d**é**hors*, très bien attestée dans les parlers de l'ouest français [FEW 3, 702b-703a, FŎRAS II 2], au Québec et en Louisiane [v. ILQ s.v. *déhors*])
- *jété* « faire tomber, laisser tomber ; jeter, lancer » (< *j**e**ter*) ; métaphonie ?
- *krévé* « transpercer, crever ; être en bonne voie de cuisson [pois] » (< *cr**e**ver*) ; métaphonie ?
- *lévé* « lever ; se lever ; élever ; surélever ; enlever » (< *l**e**ver, él**e**ver, enl**e**ver*) ; métaphonie ?
- *pézé* « peser, mesurer ; appuyer ; accélérer » (< *p**e**ser* ; métaphonie ? mais *péser* est très bien attesté en français québécois, v. ILQ ; il pourrait donc aussi s'agir d'une survivance coloniale)
- *mèwkrédi* « mercredi » (< *mercr**e**di*) ; métaphonie ?
- *vandrédi* « vendredi » (< *vendr**e**di*) ; métaphonie ?
- *pélérinaj* « pèlerinage » (< *pèl**e**rinage*) ; confirmé par Tourneux / Barbotin 1990 ; métaphonie ?
- *rébondi* « rebondir » (< *r**e**bondir*) ; confirmé par Confiant 2007 ; influence d'autres mots en *ré-* ?
- *réken/rékyen* « requin » (< *r**e**quin*) ; influence d'autres mots en *ré-* ?

2.1.6. Le schwa passe à [a]

Résultat isolé, irrégulier.

- *rafwadisman* « refroidissement ; bronchite » (< *r**e**froidissement*) ; métaphonie ? influence de cr. *rafréchi* ?

2.2. Mots (déjà cités ci-dessus) ayant donné lieu à plusieurs adaptations

Ce qui étonne le plus est le fait que de nombreux mots présentent deux (2.2.1. à 2.2.6.), voire trois (2.2.7.) résultats adaptatifs possibles, ce qui rend improbable ou insatisfaisante l'élaboration d'une hypothèse purement phonétique permettant de rendre compte des aboutissements observés.

2.2.1. [i] et [u]

- *finèt* « fenêtre » (< *f**e**nêtre*) ; *founèt*
- *janm-di-bwa* « jambe de bois » (< *jambe d**e** bois*) ; *janm-dou-bwa*
- *liwa* « roi » (< *l**e** roi*) ; *louwa*
- *suit-dikouch* « suites de couches [d'accouchement] » (< *suites d**e** couches*) ; *suit-doukouch*

2.2.2. Élision et [u]

- *dousman* « doucement » (< *douc**e**ment*) ; *dousouman* (l'absence d'élision peut s'expliquer par le sens même du mot, dont on peut imaginer qu'il ait été articulé lentement dans plusieurs situations)
- *lavman* « lavement » (< *lav**e**ment*) ; *lavouman*

2.2.3. Élision et [ɛ]

- *pèdtan* « temps perdu, perte de temps » (< *perte d**e** temps*, avec chute du *r* implosif) ; *pè-dè-tan !* « tu peux toujours courir ! » (l'absence d'élision est peut-être liée au caractère exclamatif de l'expression)

2.2.4. [u] et [ɛ]

- *désouvwè / désouvwa* « décevoir » (< *déc**e**voir*) ; *désèvwa* ([u] co-existe avec les finales [wɛ] et [wa], alors que [ɛ] n'apparaît qu'avec la finale [wa], indice de sa postériorité par rapport à [u])
- *lantoupriz, lantoupwiz* « entreprise » (< *entr**e**prise*) ; *antrèpriz*
- *soukou* « secours » (< *s**e**cours*) ; *sèkou*
- *woupasé* « repasser » (< *r**e**passer*) ; *rèpasé*

2.2.5. [i] et [ɛ]

- *bachilyé* « bachelier » (< *bach**e**lier*) ; *bachèlyé*
- *andidan* « dedans, à l'intérieur » (< *en-d**e**dans*) ; *dèdan* « dedans (t. de belote) »

- *dimen* « demain » (< *d**e**main*) ; *dèmen*
- *dimi* (et comp.) « demi » (< *d**e**mi*) ; *dèmi*
- *diviné* « deviner » (< *d**e**viner*) ; *dèviné*
- *latilyé* « atelier » (< *at**e**lier*) ; *atèlyé* (l'agglutination de l'article dénote une moins bonne connaissance du français, qui semble aller de pair avec le choix de [i], alors que la forme sans agglutination présente une adaptation avec [ɛ])
- *rifizé* « refuser » (< *r**e**fuser*) ; *rèfizé*
- *rikonnèt* « reconnaître » (< *r**e**connaître*) ; *rèkonnèt*
- *rivandèz* « revendeuse » (< *r**e**vendeuse*) ; *rèvandèz*
- *sikré* « secret » (< *s**e**cret*) ; *sèkrè*
- *silon* « selon, d'après » (< *s**e**lon*) ; *sèlon*
- *vizou* « jus de canne à sucre, vesou » (< *v**e**sou*) ; *vèzou*

2.2.6. [ɛ] et [e]

- *déwò* « dehors, à l'extérieur » ; *dèwò* (resp. de *déhors* et *dehors*)
- *vandrèdi* « vendredi » (< *vendr**e**di*) ; *vandrédi*

2.2.7. [i], [u] et [ɛ]

- *bizwen* « besoin (etc.) » (< *b**e**soin*) ; *bouzwen* ; *bèzwen*
- *chival* « cheval » (< *ch**e**val*) ; *chouval* ; *chèval*
- *dimwazèl* « demoiselle » (< *d**e**moiselle*) ; *doumwazèl* ; *dèmwazèl*
- *divan* « devant » (< *d**e**vant*), *douvan*, *dèvan*
- *dibout* « debout » (< *d**e**bout*) ; *doubout* ; *dèbou* (il y a une corrélation entre [i] / [u] et [t] final d'une part, ainsi qu'entre [ɛ] et sa chute d'autre part, ce qui encore une fois témoigne du caractère relativement plus récent de [ɛ])
- *rè* « (préfixe marquant la répétition) » (< *r**e**-*) ; *ri* ; *wou*
- *rikomansé* « recommencer » (< *r**e**commencer*) ; *woukonmansé* ; *rèkomansé*
- *ripati* « repartir » (< *r**e**partir*) ; *woupati* ; *rèpati*
- *risivwè* « recevoir » (< *r**ec**e**v**oir*), *risouvwè* ; *wousouvwè* ; *rèsèvwè* / *rèsèvwa* (la finale [wa] n'est compatible qu'avec [ɛ], ce qui semble être un autre indice de son appartenance à une strate plus récente)
- *risò* « ressort » (< *r**e**ssort*) ; *wousò* ; *rèso*
- *rivann* « revendre » (< *r**e**vendre*) ; *wouvann* ; *rèvann*
- *rivwè* « revoir » (< *r**e**voir*) ; *wouvwè* ; *rèvwè*

3. Bilan et discussion

Il convient maintenant de voir s'il est possible d'extraire de ces matériaux des informations pertinentes sur le timbre et le comportement du schwa en français populaire colonial. Le fait que de nombreuses formes créoles reposent sur une forme française avec élision du schwa nous montre tout d'abord que le français populaire colonial pratiqué dans les Antilles auprès des esclaves connaissait déjà la chute du schwa dans certains contextes ; ce n'est pas le français du sud qui a été exporté outre-mer. Bien que les formes élidées ayant servi d'étymons aux mots créoles se retrouvent la plupart du temps telles quelles dans la norme métropolitaine contemporaine (représentée ici par les transcriptions phonétiques du Petit Robert 2008) et servent indirectement à attester l'ancienneté du phénomène de l'élision, il y a aussi quelques cas de divergence avec l'usage d'aujourd'hui. Nous examinerons donc tout d'abord les cas où l'étymon semble avoir été élidé sans que ce ne soit le cas en français de référence (3.1.), puis la situation inverse (3.2.).

Puis, nous analyserons (3.3.) le problème de la répartition entre les différents aboutissements, afin de voir si le contexte phonétique (3.3.1.) et la chronologie relative (3.3.2.) peuvent nous aider à comprendre au moins en partie la distribution actuelle des reflets du schwa.

3.1. Les cas d'élision

Le français régional antillais ne traite pas nécessairement tous les schwas intérieurs comme le français parisien, comme cette citation de Pradel Pompilus nous le rappelle (en référence au français d'Haïti) :

> Cependant, les groupes de consonnes difficiles à prononcer ne sont pas les mêmes en Haïti qu'en France. Ainsi lorsque la chute de l'e caduc entraîne la formation de groupes comme mz, vd, sk, fn, et surtout pz, bz, pl, bl, sj, rf, rv, la tendance est de le maintenir. Dans ces cas, ce n'est pas toujours l'environnement phonique qui amène la disparition de l'e caduc ; le souvenir de la graphie exerce aussi probablement une certaine influence. Lorsque à notre retour de France en 1947, nous disions devant des amis, le plus naturellement du monde : Je n'ai pas b(')soin de…, c'est avec un sourire narquois que certains d'entre eux accueillaient cette prononciation, insolite à leur gré. La p(')louse, la p(')lure ou la b(')lette passent en Haïti pour des façons de parler recherchées et même pédantes, malgré l'analogie de : p(')loton, comploter, la blouse, le bleu, etc. (Pompilus 1961, 34)

Dans l'ensemble, les aboutissements créoles reposent toutefois sur une variété que l'on pourrait qualifier grosso modo de 'non méridionale' (ne serait-ce que d'après le comportement des schwas en fin de mot). Voici la liste des cas de divergence par rapport au Petit Robert 2008 (sauf pour les *de*, où nous nous sommes fié à notre propre traitement du schwa) :

- *avòtman* « avortement » (< *avort**e**ment*, avec chute du *r* implosif)
- *chajman* « chargement » (< *charg**e**ment*, avec chute du *r* implosif)
- *gonfman* « aérophagie » (< *gonfl**e**ment*, avec simplification du groupe consonantique [fl] > [f])
- *gouvèlman* « l'État » (< *gouvern**e**ment*, avec chute du *r* implosif et dissimilation des nasales)
- *jandàmri* « gendarmerie » (< *gendarm**e**rie*, avec chute du *r* implosif)
- *manmlad* « marmelade de fruits » (< *marm**e**lade*, avec chute du *r* implosif et nasalisation de la voyelle)
- *toundiks* « tourne-disque » (< *tourn**e**-disque*, avec chute du *r* implosif et métathèse des consonnes du groupe final)
- *toutrèl* « tourterelle » (< *tourt**e**relle*, avec chute du *r* implosif)
- *tranmmantè* « tremblement de terre » (< *trembl**e**ment de terre*, avec simplification du groupe consonantique [bl] en [b], lequel s'est ensuite nasalisé en contexte nasal)

Dans les mots dont l'étymon comporte *de* :

- *apadsa* « de plus, en dehors de, sinon » (< *à part d**e** ça*)
- *bonjandmoun* « personne convenable » (< *bon genre d**e** monde*, avec chute du *r* implosif)
- *joudlan* « jour de l'an, premier de l'an » (< *jour d**e** l'an*, avec chute du *r* implosif)
- *kadliv* « quart de livre » (< *quart d**e** livre*, avec chute du *r* implosif)
- *pèdtan* « temps perdu, perte de temps » (< *perte d**e** temps*, avec chute du *r* implosif)
- *rètoudnòs* « retour de noces (fêtes organisées huit jours après le mariage) » (< *retour d**e** noces*)
- *siyèdlon* « scieur de long » (< *scieur d**e** long*, avec chute du *r* implosif)

On constate que c'est presque toujours la chute du *r* implosif qui permet l'élision du schwa ; celle-ci transforme ce qui aurait pu être une suite difficilement prononçable de trois consonnes en une suite de deux consonnes, beaucoup plus propice à l'élision du schwa. La chute du *r* implosif était générale à l'époque coloniale ; le futur Louis XIII lui-même la pratiquait systématiquement dans son enfance, d'après le témoignage de son médecin (v. Ernst 1985). Il faut supposer qu'elle était très répandue dans le français des colons qui ont peuplé les Antilles au XVII^{e} siècle. Le rétablissement de cette consonne en français central (phénomène certainement assez ancien, car le *r* implosif ne tombe pas en français québécois ni acadien), en créant de nombreux groupes de trois consonnes, a favorisé l'apparition de schwas dans plusieurs mots.

Dans les deux autres cas (*gonflement* et *tremblement*), c'est la simplification d'un groupe consonantique intérieur dont le deuxième élément est la liquide [l] qui a permis l'élision du schwa.

3.2. Les cas de maintien

Il s'agit plus précisément de cas où le schwa de l'étymon n'était pas élidé, alors que la transcription phonétique du Petit Robert 2008[6] présente une forme élidée. Pour les cas des étymons se présentant sous la forme de lexies complexes comportant les monosyllabes *de* ou *ce*, nous nous sommes fié à notre propre traitement du schwa.

- *kadina* « cadenas » (< *cad**e**nas*)
- *kafityè* « cafetière » (< *caf**e**tière* ; signalons toutefois qu'en français québécois, le schwa dans ce mot est prononcé)
- *senmityè / simityè* « cimetière » (< *cim**e**tière* ; le maintien du schwa est possible – mais non obligatoire – dans l'usage québécois)

- *dousouman* « doucement ; lent, nonchalant » (< *douc**e**ment*)
- *lavouman* « lavement » (< *lav**e**ment*)

- *pélérinaj* « pèlerinage » (< *pèl**e**rinage*) ; confirmé par Tourneux / Barbotin 1990 ; métaphonie ?

Dans les mots dont l'étymon comporte un monosyllabe *de* ou *ce* :

- *pasé dimòd* « démodé » (< *passé d**e** mode*)
- *jédimo* « jeux de mots » (< *jeux d**e** mots*)
- *pannansitan* « tandis que, alors que, cependant, en attendant » (< *pendant c**e** temps*)

Cette courte liste montre que le maintien du schwa dans des contextes où le français de référence (représenté ici par le Petit Robert 2008) le laisse tomber est relativement rare. Toutefois, il faut préciser que dans de très nombreux cas où l'élision est devenue fréquente (bien que pas obligatoire) aujourd'hui en métropole, le mot créole repose sur une forme de base sans élision (quelques exemples en vrac : les *b'soin, ch'val, déc'voir, d'vant,*

[6] Cette source donne souvent les deux possibilités (le maintien ou l'élision) ; nous n'avons retenu que les cas de divergence totale, c'est-à-dire les cas où le Petit Robert 2008 ne donne comme possibilité que la transcription avec élision. Il faut préciser que les données tirées de cette source sont parfois surprenantes : qui, en français non méridional, prononce le schwa de *élevé* ?

g'noux, j'ton, s'cret, s'lon, s'maine, s'melle si fréquents dans l'usage contemporain n'auraient pu être à la base des formes créoles relevées – à moins que l'on suppose que le créole ait inséré des voyelles épenthétiques pour faciliter la prononciation de groupes consonantiques trop difficiles à articuler).

3.3. [i], [u] et [ɛ] et l'environnement phonétique

Nous avons cherché, lors de la présentation des matériaux, à mettre en évidence l'influence de l'environnement phonétique sur l'évolution du schwa. Ont été systématiquement pris en compte : la consonne précédente ; la consonne suivante ; la voyelle de la syllabe suivante. Il s'agissait de voir si des phénomènes assimilatoires et d'harmonisation vocalique pouvaient aider à prévoir l'évolution du schwa telle qu'elle se présente dans nos matériaux.

Les résultats ont été bien maigres, et se résument à peu de chose : les occlusives sourdes [p, t, k] ne précèdent jamais un schwa devenu [u], et les constrictives sonores [v, z, ʒ] ne sont jamais suivies d'un schwa devenu [i] (mais en fait, nous n'avons pas non plus dans notre corpus de [k] devant [i], ni de [z] devant [u]). Il est à vrai dire impossible de savoir si cela est révélateur d'un véritable mécanisme évolutif et systématique, ou s'il s'agit d'un simple artefact résultant des lacunes du lexique (toutes les combinaisons de voyelles et de consonnes n'étant pas toujours attestées). La métaphonie comme principe explicatif (et non comme simple description d'un aboutissement phonétique observable) ne peut guère être tenue non plus comme décisive dans le problème qui nous occupe : on relève toutes les voyelles possibles dans la syllabe suivante, autant avec [i] qu'avec [u] et [ɛ].

Il est possible que de tels résultats soient dus au caractère composite de la nomenclature de Ludwig *et al.* 2002, source qui ne donne pas de précisions de nature diasystémique sur les formes présentées aux lecteurs. On peut émettre un certain nombre d'hypothèses, qui devraient être vérifiées : les résultats adaptatifs du schwa varient peut-être selon leur origine géographique (Martinique ou Guadeloupe), selon l'époque à laquelle le mot français a été créolisé (mots anciens vs. néologismes) ou selon la nature acro-, méso- ou basilectale du créole considéré. Ces deux derniers points seront abordés dans la section suivante.

3.4. [i] et [u], aboutissements anciens ; [ɛ] et [e] aboutissements plus récents

Un certain nombre d'indices formels permet d'interpréter par chronologie relative le résultat en [ɛ] (ainsi que [e], qui semble en être un avatar secondaire par métaphonie) comme postérieur aux résultats en [i] et [u].

- *désouvwè / désouvwa* « décevoir » (< *déc**e**voir*) ; *désèvwa* ([u] co-existe avec les finales [wɛ] et [wa], alors que [ɛ] n'apparaît qu'avec la finale [wa])
- *risivwè* « recevoir » (< *r**ec**evoir*), *risouvwè* ; *wousouvwè* ; *rèsèvwè / rèsèvwa* (la finale [wa] n'est compatible qu'avec [ɛ], ce qui semble être un indice de son appartenance à une strate plus récente)
- *latilyé* « atelier » (< *at**e**lier*) ; *atèlyé* (l'agglutination de l'article dénote une moins bonne connaissance du français, qui semble aller de pair avec le choix de [i], alors que la forme sans agglutination présente une adaptation avec [ɛ])
- *dibout* « debout » (< *d**e**bout*) ; *doubout* ; *dèbou* (il y a une corrélation entre [i] / [u] et [t] final d'une part, ainsi qu'entre [ɛ] et sa chute d'autre part)
- *dèvwa* « devoir (scolaire) » (< *d**e**voir* ; la finale dénote une créolisation relativement récente)
- *jèkètèkè* « personne qui prononce mal le français et s'exprime mal dans cette langue ; baragouiner le français » (formation délocutive évoquant l'usage de mots-outils atones caractéristiques du français en contraste avec le créole [*je, te, que*] ; il est révélateur que ce mot n'apparaisse pas sous les formes **jikitiki* ou **joukoutoukou*)
- *mènuizyé* « menuisier » (> *m**e**nuisier*) ; le graphème ‹u› qui, selon le tableau en page 14 du dictionnaire de Ludwig *et al*., représente le son [ɥ], est la marque d'un créole acrolectal
- *jèsui / man jèsui / manzè jèsui* « personne prétentieuse » (< *j**e** suis*, formation délocutive rappelent *jèkètèkè*, ci-dessus ; il est révélateur que ce mot n'apparaisse pas sous la forme *jisui* ou *jousui* ; rappelons que le graphème ‹u› dans cette source représente la semi-consonne [ɥ], caractéristique d'un créole acrolectal)

Que nous apprennent ces élisions et adaptations en créole sur le comportement et le timbre du schwa en français régional antillais, dans une perspective diachronique ? Ce qui s'écrit respectivement ‹e› et ‹eu› ne pouvait pas correspondre à des voyelles de même timbre en français colonial antillais, comme c'est devenu le cas aujourd'hui dans plusieurs variétés de français (v. les nombreux passages consacrés au schwa dans Durand / Laks / Lyche 2009) ; les aboutissements [i] et [u] sont propres à ‹e› et ne s'observent jamais à partir de ‹eu›. La voyelle correspondant au graphème ‹e› devait être intermédiaire entre [i] et [u] du point de vue de son lieu d'articulation, et d'aperture assez fermée (quelque chose comme [ɯ]) ; c'est la seule configuration permettant d'expliquer autant les adaptations en [i] que celles en [u], qui semblent se répartir de façon aléatoire selon l'entourage phonétique, et qui très souvent co-existent pour un même mot.

On pourrait toujours expliquer [i] et [u], voyelles très fermées, comme des voyelles épenthétiques servant à faciliter la prononciation de groupes consonantiques inexistants dans les langues de substrat – il serait alors oiseux d'essayer d'en tirer des conclusions sur le timbre de la voyelle correspondant à ‹e› ; mais dans cette hypothèse, il faudrait supposer une élision systématique dans tous les cas. Or, cela semble hautement improbable, étant donné le maintien jusqu'à nos jours de nombreux schwas dans les français non méridionaux, ainsi qu'en français régional antillais (cf. la citation de Pradel Pompilus, ci-dessus 3.1.). Il semble nécessaire d'admettre que [i] et [u] sont bel et bien des résultats de l'adaptation du schwa de l'époque coloniale, et non des avatars épenthétiques.

Le fait que dans les cas plus récents de créolisation de mots français, on assiste à l'apparition de [ɛ] et [e] (qui, rappelons-le, sont aussi le résultat de l'adaptation des voyelles correspondant au digramme ‹eu›) plutôt que [i] et [u] s'explique peut-être par le fait que le timbre de la voyelle correspondant à ‹e› a évolué vers [œ] et [ø] en français contemporain – à tout le moins dans la variété de français contemporain qui sert de base à la formation de néologismes en créole antillais (un panachage de français régional antillais et de français de métropole, ce dernier étant diffusé par les médias ainsi que par les Métropolitains sur place).

4. Desiderata

Nous espérons avoir montré tout le profit qu'il y a à tirer de l'étude du créole pour l'histoire de la langue française ; on obtient ainsi, indirectement, de précieux éléments d'information sur ce qu'a pu être la prononciation des locuteurs des siècles passés.

Il reste toutefois énormément de travail à faire. Pour donner plus de poids à l'hypothèse voulant que [i] / [u] et [ɛ] / [e] correspondent respectivement à des strates diachroniques différentes, il faudrait entre autres dépouiller exhaustivement l'anthologie de textes créoles anciens de M.-Chr. Hazaël-Massieux (2008). Puis, pour affiner la description en synchronie, il conviendrait d'ajouter au dépouillement de Ludwig *et al*. 2002 celui de Tourneux / Barbotin 1990 et Confiant 2007, ainsi que l'atlas de Le Dû / Brun-Trigaud (2011) pour les points d'enquête guadeloupéens et martiniquais, et de faire des études acoustiques sur le timbre des voyelles correspondant à ‹e› et ‹eu› en français régional antillais, comparables à celles menées par Séguin 2010 et Côté / Séguin 2010 pour le Québec. Ensuite, une comparaison entre l'ensemble Martinique / Guadeloupe d'une part, et Haïti / Dominique / Sainte-Lucie d'autre part devrait être effectuée, sur la base du dépouillement du dictionnaire d'A. Valdman (2007) et des atlas de D. Fattier (1998) et de Le Dû / Brun-Trigaud (2011), pour voir comment se comportent les variétés de créole antillais beaucoup moins marquées par le contact avec le français,

ainsi que pour étudier l'hypothèse d'une préférence de tel ou tel aboutissement phonétique selon les régions. Enfin, pour mieux cerner le schwa du français colonial, l'étude devrait évidemment s'étendre aux créoles de l'Océan Indien.

Cette rapide étude de cas nous suggère également le *desideratum* suivant : l'élaboration d'un traité de phonétique historique des créoles atlantiques (entre autres). Le propre de la phonétique historique est d'établir des paradigmes, des listes de cas parallèles qui permettent, *a posteriori*, de juger du caractère régulier ou non d'un aboutissement phonétique donné. On ne peut en effet construire de raisonnements satisfaisants, concernant par exemple le caractère phonétique ou morphologique d'un reflet donné, que si l'on a d'abord réuni un très grand nombre de cas parallèles.[7] Un tel traité serait parfaitement complémentaire par rapport à un dictionnaire étymologique tel que celui qu'Annegret Bollée est en train d'élaborer, et permettrait à ce dernier d'être moins redondant dans son discours, et plus solide dans ses exposés étymologiques.

Références bibliographiques

Andreassen, H. N. / Ch. Lyche, 2009. « Le français du canton de Vaud : une variété autonome », *in* : J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (dir.), 63-93 (v. en part. « 2.6. Le schwa », 77-81).

Bordal, G., 2010. « La prononciation du français parlé à Bangui en République centrafricaine », *in* : *Le français en Afrique*, 375-388.

[7] On peut lire dans l'atlas de Le Dû / Brun-Trigaud (2011) les analyses suivantes : « Les réponses sont partout issues du français *cheval*. Seule varie la voyelle de la première syllabe. Le **u** domine de loin, ce qui s'explique très bien par le fait que la voyelle est entourée de la consonne **ʃ** qui s'articule avec arrondissement des lèvres et de la consonne labio-dentale **v**. » (carte 96) ; « On ne compte pas moins de 13 variantes phonétiques de *grenouille* […], où l'on observe une prééminence de l'harmonie vocalique entre la voyelle **u** de la deuxième syllabe et celle, inaccentuée, de la première. » (carte 133) ; « **Ta chemise** : le mot est partout **ʃimiz**, issu du français *chemise* avec fermeture de la première voyelle sous l'influence du **i**. » (carte 312) ; d'autres mots n'ont eu droit quant à eux à aucun commentaire phonétique : « **ʃimɛ̃** 'chemin' se rencontre un peu partout. » (carte 242). Le problème de ces explications *ad hoc* est que, ne reposant pas sur une vision d'ensemble des cas concernés, elles ont une valeur plus descriptive qu'explicative : le contexte phonétique semble parfois en effet suggérer une explication, mais comment peut-il rendre compte des contre-exemples ? Pourquoi fr. *cheville*, par exemple, donne-t-il cr. *chivi*, malgré le contexte labial ? Faut-il supposer ici que l'effet de la métaphonie est plus fort que celui de l'assimilation consonantique ? Mais alors pourquoi fr. *vesou* donne-t-il cr. *vizou*, en dépit de la métaphonie ?

Bordal, G. / G. Ledegen, 2009. « La prononciation du français à l'île de la Réunion : évolution des variations et de la norme », *in* : J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (dir.), 175-202 (v. en part. « 6.7. Le comportement du schwa », 190-191).

Boutin, B. A. / G. Turcsan, 2009. « La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire », *in* : J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (dir.), 131-152 (v. en part. « 4.4.6. Le schwa », 148-149).

Coquillon, A. / J. Durand, 2010. « Le français méridional : éléments de synthèse », *in* : S. Detey / J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (eds), 185-197 (v. en part. « 3.3. Le schwa », 191-192).

Côté, M.-H. / M.-Cl. Séguin, 2010. « Le schwa en français laurentien : une analyse acoustique », communication présentée à l'atelier PFC, La Nouvelle-Orléans, 11 juillet 2010.

Detey, S. / J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (eds), 2010. *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys.

DLF : A. Valdman / K. J. Rottet / B. J. Ancelet / R. Guidry / Th. A. Klingler / A. LaFleur / T. Lindner / M. D. Picone / D. Ryon, 2010. *Dictionary of Louisiana French : As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, [Jackson], The University Press of Mississippi.

Durand, J. / B. Laks / Ch. Lyche (dir.), 2009. *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Lavoisier.

Ernst, G., 1985. *Gesprochenes Französisch zu Beginn des 17. Jahrhunderts, Histoire particulière de Louis XIII (1605-1610)*, Tübingen, Niemeyer.

Eychenne, J., 2009a. « La prononciation du français au Pays basque », *in* : J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (dir.), 231-258 (v. en part. « 8.3. Le schwa », 246-252).

Eychenne, J., 2009b. « Une variété de français conservatrice en Languedoc », *in* : J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (dir.), 259-284 (v. en part. « 9.3. Le schwa », 269-277).

Fattier, D., 1998. Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires, 6 vol., Villeneuve d'Ascq, ANRT (Agence Nationale de Reproduction des Thèses).

FEW : Wartburg, W. von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn, Klopp, 1928 ; Leipzig-Berlin, Teubner, 1934 et 1940 ; Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1946–1952 ; Basel, Zbinden, 1955–2002 (25 vol.).

GRL = *Google recherche de livres*. Données bibliographiques et textuelles dont les sources sont les fonds numérisés de certaines bibliothèques et les ouvrages d'un programme de promotion de livres numérisés disponibles en ligne.

Hambye, Ph. / A. C. Simon, 2009. « La prononciation du français en Belgique », *in* : J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (dir.), 95-130 (v. en part. « 3.5. Le schwa », 109-112).

Hazaël-Massieux, M.-Chr., 2008. *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : Histoire et analyse*, Paris, Publibook.

ILQ : Index lexicologique québécois, ressource électronique en ligne hébergée par le Trésor de la Langue Française au Québec (TLFQ) de l'Université Laval (www.tlfq.ulaval.ca/ilq/).

Lafage, S., 1990. « Francophonie V. Variétés régionales du français hors de l'Europe II a) Afrique », *in* : G. Holtus / M. Metzeltin / Chr. Schmitt (éds), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, Tübingen, Niemeyer, t. V, 767-787.

Le Dû, J. / Brun-Trigaud, G., 2011. *Atlas linguistique des Petites Antilles*, préface de Jean Bernabé, enquêtes coordonnées par Robert Damoiseau. Paris, Éditions du CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques), vol. I.

Lonnemann, B. / Tr. Meisenburg, 2009. « Une variété française imprégnée d'occitan (Lacaune / Tarn) », *in* : J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (dir.), 285-306 (v. en part. « 10.5.3.1. Le schwa », 298-300).

Ludwig, R. / D. Montbrand / H. Poullet / S. Telchid, 2002. *Dictionnaire créole français,* [s.l.], Maisonneuve et Larose / Servedit / Éditions Jasor.

Lyche, Ch., 2010. « Le français de référence : éléments de synthèse », *in* : S. Detey / J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (eds), 143-165 (v. en part. « 4. Le schwa », 154-157).

Lyche, Ch. / K. A. Østby, 2009. « Le français de la haute bourgeoisie parisienne : une variété conservatrice ? », *in* : J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (dir.), 203-230 (v. en part. « 7.6 Le schwa », 215-222).

Poiré, Fr., 2009. « Le français canadien en milieu minoritaire : le cas du Sud-Ouest ontarien », *in* : J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (dir.), 153-173 (v. en part. « 5.4. Le schwa », 162-164).

Poirier, P., 1993 [1925-1933]. *Le Glossaire acadien,* édition critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton, Éditions d'Acadie / Centre d'études acadiennes.

Pompilus, Pr., 1961. *La langue française en Haïti*, Paris, Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine.

Pustka, E., 2007. *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*. Tübingen, Narr.

Pustka, E., 2009. « PFC et la phonologie du français en Vendée », *in* : J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (dir.), 307-335 (v. en part. « 11.3. Schwa », 315-320).

Séguin, M.-Cl., 2010. *Catégorisation acoustique des voyelles moyennes antérieures arrondies en français laurentien*, thèse soumise à la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université d'Ottawa en vue de satisfaire aux exigences du programme de doctorat en linguistique. Co-superviseurs : M.-H. Côté, I. R. A. MacKay. Université d'Ottawa.

Tarrier, J.M., 2010. « La variation socio-phonologique illustrée », *in* : S. Detey / J. Durand / B. Laks / Ch. Lyche (eds), 67-81 (v. en part. « 4.2. Les schwas en fin de mot », 76-77).

Telchid, S., 1997. *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.

Thibault, A., 2008. « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », *in* : A. Thibault (coord.), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, Paris / Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Tourneux, H. / M. Barbotin, 1990. *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe*, Paris, Karthala.

Valdman, A. *et al.*, 2007. *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University, Creole Institute.

Warnant, L., 1987. *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle*, Paris / Gembloux, Duculot (en particulier 9.1.8., « La voyelle [ə], ferme et caduque », LXXXIII-LXXXVI).

Elissa Pustka
Ludwig-Maximilians-Universität, Munich

Le caméléon dans la jungle sonore : variations du *r* en Guadeloupe

1. Introduction[1]

Le *r*[2] constitue un véritable « caméléon »[3] dans la jungle des sons linguistiques. Vu sa marginalité dans les systèmes phonémiques (*cf*. Trubetzkoy 1939, Martinet 1969), il est quasiment prédestiné à la variation et au changement (*cf*. Laks 1980, Wiese 2003 et 2011) : fricative sourde ou sonore, vibrante, approximante ou même voyelle – il peut prendre presque toutes les 'couleurs' en fonction de son environnement, et aussi disparaître complètement.

Dans le français parlé aux Antilles[4], c'est en particulier son absence qui est considérée comme sociolinguistiquement saillante : « Si l'on demande à un Français 'métropolitain' de caractériser le français parlé aux Antilles, il répond généralement que les Antillais ne prononcent pas les r. » (Walter 1988 : 225 ; *cf*. aussi Jourdain 1956, Prudent 1993, Pustka 2007, Pustka à paraître). Ce trait est bien connu depuis l'époque de Napoléon : sa première femme, Joséphine de Beauharnais, étant une béké martiniquaise[5], l'accent

[1] Mes remerciements vont au DAAD qui a financé l'enquête de terrain en Guadeloupe en février/mars 2004. Je suis également reconnaissante aux participants du colloque sur le français antillais à la Sorbonne en novembre 2010 ainsi qu'à ceux de la conférence P&P7 en octobre 2011 à Osnabrück pour leurs nombreux commentaires et suggestions. Un grand merci en particulier à André Thibault pour sa relecture critique de cet article. Toutes les erreurs sont les miennes.

[2] La mise en italiques (*r*) indique qu'il s'agit d'une catégorie préthéorique, laissant ouverte la question s'il s'agit d'un phonème, d'un allophone ou d'une absence de segment correspondant à un graphème (ici : ‹r›). Elle correspond plus ou moins au niveau diasystémique, marqué dans Pustka 2007 par des astérisques, p. ex. *r*.

[3] La métaphore du caméléon remonte à Wiese (2003 : 41) : « The phoneme /r/ in German and many other languages is a *chameleon* in terms of segmental features, which change frequently and quickly, and which seem largely irrelevant with respect to phonological regularities. The possibility of change is most likely due to the fact that /r/ is defined in prosodic terms […]. Segmental variation is simply irrelevant for the identity of a unit which is essentially prosodic. It is the prosodic (phonotactic) stability which allows liberal use to be made of segmental features for sociolinguistic purposes. » [c'est moi qui souligne]

[4] J'évite ici le terme *français antillais*, qui à mon sens devrait être réservé au français régional L1. La paraphrase *français parlé aux Antilles* est plus large et englobe aussi l'interlangue des locuteurs L2.

[5] Les békés sont les Antillais blancs qui descendent des anciens maîtres des plantations.

'créole' devint à la mode dans les cercles mondains de Paris et fut imité par les 'incoyables' et 'meveilleuses'. Jusqu'à nos jours, il est constamment repris dans les caricatures, à commencer par le pirate Baba[6] dans les bandes dessinées d'Astérix (p. ex. ‹'omains› pour ‹Romains›) jusqu'aux infirmières martiniquaises des Inconnus. Par crainte de produire ce schibboleth, les Antillais, eux, produisent des hypercorrections (cf. aussi sections 4 et 5) :

> Le Noir entrant en France va réagir contre un mythe du Martiniquais qui-mange-les-R. Il va s'en saisir, et véritablement entrera en conflit ouvert avec lui. Il s'appliquera non seulement à rouler les R, mais à les ourler. Épiant les moindres réactions des autres, s'écoutant parler, se méfiant de la langue, organe malheureusement paresseux, il s'enfermera dans sa chambre et lira pendant des heures – s'acharnant à se faire diction.
> Dernièrement, un camarade nous racontait cette histoire. Un Martiniquais arrivant au Havre entre dans un café. Avec une parfaite assurance, il lance : 'Garrrçon ! un vè de biè.' Nous assistons là à une véritable intoxication.
> Soucieux de ne pas répondre à l'image du nègre-mangeant-les-R, il en avait fait une bonne provision, mais il n'a pas su répartir son effort. (Fanon 1952 : 16)

À l'inverse, la prononciation du *r* (dans certains contextes) est aux Antilles marquée à tel point qu'on la qualifie de 'roulée', bien qu'il s'agisse phonétiquement d'une fricative et non d'une vibrante (*cf.* Bellonie 2010 pour la Martinique et Pustka à paraître pour la Guadeloupe).

Malgré son impact sociolinguistique, une étude phonologique du *r* dans le français parlé aux Antilles fait défaut jusqu'à présent (mis à part quelques petites remarques dans Jourdain 1956[7] et Valdman 1978b[8]).

---

[6] Ce cas fameux est à vrai dire un mauvais exemple, car Baba réunit plusieurs clichés en même temps : phénotype africain et accent créole – mais accent créole blanc, faisant allusion aux 'incoyables' du Directoire (*cf.* Stoll [2]1975 : 104).

[7] « Dans cette position [coda à l'intérieur du mot ; E.P.], et suivant le degré de culture ou la situation sociale du sujet parlant, on peut entendre à la Martinique à la place de l'*r* normal du français soit un *u*, soit un *g* spirant très faible, ce qui se passe invariablement si le sujet au lieu de parler créole parle *français*, il se produit alors entre la consonne *r* et la consonne explosive qui suit une assimilation de tension qui aboutit, suivant les sujets, et quelquefois pour un même sujet, suivant le degré d'attention apporté à bien prononcer, à un son instable qui peut être un g spirant très faible ou un *ou* (*u*) qui forme diphtongue avec la voyelle précédente. Ce phénomène est caractéristique du français des Antilles. » (Jourdain 1956 : 27)

[8] « Un des traits marquants du français des 'îles', le français tel qu'il est parlé par les Antillais, est la chute du *r* en position implosive – à la fin du mot ou avant une consonne – et sa labialisation. La source de ce trait se trouve dans la prononciation et la distribution du /r/ en créole. Du point de vue phonétique, le /r/ créole a un point d'articulation plus avancé que le /r/ grasseyé du français et partage avec ce dernier sa faiblesse d'articulation et son caractère résonant qui le rapproche des sons vocaliques. Il est par surcroît plus ou moins labialisé selon les divers dialectes et l'entourage phonologique. […] dans les parlers de l'Océan Indien /r/ se réalise plus ou moins comme le son correspondant du français,

L'objectif du présent article est de combler cette lacune. Il fournit tout d'abord l'état de la question sur le comportement du *r* dans les deux langues en contact, le créole et le français (section 2). Ensuite sera présentée l'enquête empirique, sa méthode (section 3) ainsi que ses résultats (section 4). La section 5, finalement, est consacrée à un essai d'explication diachronique de la variation observée, focalisant sur le niveau des représentations.

2. État de la question

Le français antillais est un français régional en pleine émergence (*cf.* Pustka 2007) – et comme pour toutes les variétés régionales, la question centrale qui se pose est celle du 'substrat'[9]. Il n'en est pas autrement pour le comportement du *r* : dans quelle mesure s'explique-t-il par le créole et où faut-il admettre un développement indépendant ? Afin de pouvoir évaluer ces deux possibilités, je présenterai par la suite l'état de la question sur le *r* en créole guadeloupéen, dans les autres créoles à base française ainsi qu'en français ; le cas du français réunionnais pour sa part montrera à quels résultats on peut s'attendre dans une situation de contact entre le créole et le français (*cf.* Carayol 1977, Bordal 2006, Bordal/Ledegen 2009).

La créolistique s'intéresse habituellement peu à la phonologie. Vu que l'intérêt des créoles pour la linguistique générale résulte de sa genèse extraordinaire, les chercheurs abordent en priorité la substance (grammaticale et sémantique), dans laquelle ils espèrent (re-)trouver une grammaire universelle ou africaine, la forme (sonore) étant considérée comme interchangeable (relexification). Ainsi le nombre de travaux sur la phonologie des créoles à base française est-il assez limité ; on y trouve néanmoins quelques informations très précieuses sur le *r* : il existe deux thèses sur le créole guadeloupéen (Hazaël-Massieux 1972, Facthum-Sainton 2006a), un article sur le créole martiniquais, adoptant une perspective diachronique (Gulyás 2004), plusieurs ouvrages et articles sur le créole haïtien (Valdman 1978a, Tinelli 1981, Nikiema 2002, Russell Webb 2010) ainsi que deux études sur le créole réunionnais (Papen 1978a/b, Staudacher-Valliamée 1992) – sans compter les nombreux ouvrages généraux, contenant d'habitude un chapitre consacré à la phonologie. Pour autant, il n'y a que trois articles qui se concentrent entièrement sur la question du *r* : Colat-Jolivière 1978 pour le créole guadeloupéen et Nikiema/Bhatt 2003 et 2005 pour l'haïtien.

De plus, la phonologie créoliste reste jusqu'à nos jours fort traditionnelle (générativiste, voire structuraliste). Je proposerai dans la section 5 une

---

excepté en position finale où il s'affaiblit et allonge la voyelle précédente […]. » (Valdman 1978b : 54-55)

[9] Le terme *substrat* n'est pas utilisé ici au sens strict du terme, dans lequel il devrait référer *a posteriori* à une langue de contact déjà morte.

modélisation alternative focalisant sur les représentations, qui réunit exemplarisme et approches à contraintes. Pour ne pas anticiper sur l'analyse, j'utiliserai dans un premier lieu un *r* en italiques pour souligner le statut préthéorique de ce symbole (*cf.* note 2).

2.1. Créole guadeloupéen

Selon les travaux antérieurs, le phonème /r/ possède en créole guadeloupéen deux variantes, qui se trouvent en distribution complémentaire : en contexte non-labial, c'est la fricative vélaire [ɣ] qui est réalisée, comme en français de référence, même si la transcription habituelle en est [ʁ][10] (*cf.* section 2.4), p. ex. cr. *ri* 'rire', *grã* 'grand'[11] ; en contexte labial – c'est-à-dire devant voyelle arrondie (/u/, /o/, /ɔ/) et/ou après consonne labiale (/p/, /b/, /f/, /v/) –, c'est en revanche l'approximante labio-vélaire [w] qui est prononcée, p. ex. cr. *won* 'ronde', *fwɛ* 'frère' (*cf.* Hazaël-Massieux 1972 ; voir aussi Jourdain 1956 pour le créole martiniquais). Cette variante est le résultat d'une coarticulation, comme elle peut également être observée en français de référence : [ʁ]/[ɣ] y est labialisé, p. ex. fr. *riz* [ʁi] *vs rue* [ʁ^{w}y]. En créole, ce processus aboutit à terme : [ʁ^{w}] y est réanalysé en tant que [w] (*cf.* Russell Webb 2010 ; voir aussi Papen 1978a/b, Tinelli 1981). Comme le montrent les exemples, cette distribution des variantes se reflète dans la graphie du créole, suivant essentiellement le principe phonétique, p. ex. cr. ‹ri› vs. ‹won›.[12]

Mais le *r* du français peut aussi rester muet en créole. Ce n'est qu'en attaque syllabique simple qu'il est toujours prononcé, p. ex. cr. *ri*, *won* (*cf. supra*). En finale absolue, par contre, son absence est catégorique, contextes postconsonantiques (p. ex. *sik* 'sucre') et postvocaliques ('implosifs' ; p. ex. cr. *pè* 'peur') confondus (*cf.* Colat-Jolivière 1978, Facthum-Sainton 2006a), ce qui est également reflété dans la graphie. La situation est moins claire en deuxième position d'attaque complexe. Colat-Jolivière 1978 considère que *r* y est normalement maintenu (*cf.* aussi Jourdain 1956 pour le créole martini-

[10] La réalisation oscille entre le point d'articulation vélaire et uvulaire. La représentation standard dans les transcriptions du français est néanmoins le symbole pour la variante uvulaire [ʁ], qui peut plus facilement être associée au graphème ‹R›. Vu la difficulté de distinguer ces deux sons à l'oreille, nous ne les distinguerons pas ici.

[11] Les transcriptions et formes graphiques ont fidèlement été reprises des sources, sans souci d'uniformisation.

[12] Jourdain (1956 : 28) interprète la labialité encore comme un trait d'origine raciale : « […] tendance marquée à la labialité, ce que l'on pourrait peut-être expliquer par des conditions ethnologiques ou physiologiques spéciales (forme de la mâchoire, développement des lèvres) conditions qui ne sont pas évidemment celles des colons blancs. Pour ceux-ci il y aurait simplement des habitudes phonétiques contractées dès l'enfance par l'usage du créole. »

quais) ; il cite comme seules exceptions cr. *tÿèl* ‘truelle’ ainsi que deux noms propres à prononciation fluctuante : cr. *Fanswaz / Fwanswaz* pour fr. *Françoise* et cr. *Sen Fanswa / Sen Fwanswa* pour fr. *Saint François*. Selon Facthum-Sainton 2006a, en revanche, la « forme référentielle » (dans les créoles de la Caraïbe en général) ne contient pas de /r/ ; le guadeloupéen y ferait plutôt exception avec des formes variables comme *twouvé / touvé* ‘trouver’ (uniquement ‹touvé› dans Ludwig *et al*. 2002).[13]

Les descriptions divergent encore plus en ce qui concerne la position postvocalique non finale (coda simple en milieu de mot ou première position de coda branchante). Alors que Colat-Jolivière 1978 considère *r* comme catégoriquement absent de ce contexte, p. ex. *tòti* ‘tortue’ (*cf*. aussi Jourdain 1956 pour le créole martiniquais), sa réalisation est variable d’après Hazaël-Massieux 1972, qui cite entre autres l’exemple cr. [kɔwn] / [kɔːn] ‘corne’. Il s’agit donc probablement d’un phénomène récent, dû au contact avec le français – hypothèse formulée par Facthum-Sainton 2006a (et déjà évoquée par Valdman 1978a pour le cas de l’haïtien) :

> « /w/ est lacunaire. En créole basilectale [*sic*], il n’est pas attesté en finale de syllabe. Il n’est pas attesté en finale du mot. En créole acrolectal, ou même dans le créole courant, /w/ est attesté en position finale de syllabe » (Facthum-Sainton 2006a : 259)
> « *Apparition récente de w postvocalique en position finale de syllabe* » (Facthum-Sainton 2006a : 267 ; *cf*. aussi p. 493)

Selon Facthum-Sainton 2006a, le [w] postvocalique apparaît dans un nombre limité de mots : cr. *bòwdèl* ‘bordel’, *sòwbé* ‘sorbet’, *lawmistis* ‘armistice’, *lawmé* ‘armée’, *chawmé* ‘charmer, charmé(e)’, *sèwpiyè* ‘serpillière’, *òwdinatè*[14] ‘ordinateur’, *pawking* ‘parking’, *kataw-kataw* ‘paroles creuses’ ainsi que (cités dans Facthum-Sainton 2006b) cr. *mawdi* ‘mardi’, *mawché* ‘marché’, *tawlakataw* (onomatopée « pour rythmer un chant ») et *chawchaw* (« jeu guadeloupéen d’attention, rythmé par un chant »).[15] Trois exemples attirent particulièrement l’attention : *kataw-kataw*, *tawlakataw* et *chawchaw*. Tous les trois ne sont pas d’origine française et dans tous les trois, [w] se

[13] Elle cite en outre *poblèm* / *pwoblèm* ‘problème’, *fomaj* / *fwomaj* ‘fromage’ et *tou* / *twou* ‘trou’, notés ‹poblèm / pwoblèm / problèm›, ‹fomaj› et ‹tou› dans Ludwig *et al*. 2002.

[14] Notons que *lawmistis* et *lawmé* ont été empruntés avec l’article agglutiné, mais *òwdinatè* sans. Cette différence laisse penser à des moments d’emprunts différents, plus tardif pour *òwdinatè* (*cf*. Facthum-Sainton 2006a ; voir aussi Thibault dans ce volume). Le maintien du /r/ semble donc plus ancien que le détachement de l’article.

[15] Le dictionnaire de Ludwig *et al*. 2002 note ces mots avec les graphies suivantes : ‹sorbé›, ‹larmé / lawmé›, ‹sèpiyè›, ‹òrdinatè / òwdinatè›, ‹madi / mawdi / mardi› et ‹mawché / marché›. Pour ‘bordel’ et ‘parking’, il fournit des traductions non dérivées du mot français (*vakabonnaj(ri)* et *ga*) ; *kataw-kataw, tawlakataw* et *chawchaw* pour leur part n’y figurent pas du tout.

trouve en finale de mot – contrairement à ce que Facthum-Sainton 2006a conclut de ses propres données (*cf.* citation *supra*). Il existe par ailleurs un autre cas – très fréquent – dans lequel [w] apparaît en finale absolue : dans la forme inaccentuée du pronom personnel cr. *ou* /u/ 'tu' (< fr. *vous*), p. ex. cr. *an di'w* 'je te dis', *non a'w* 'ton nom' – selon Facthum-Sainton 2006a, la seule prononciation possible au moins depuis les années cinquante (laquelle aurait succédé à un [u] originel). De plus, [w] peut s'insérer entre deux voyelles pour briser un hiatus, comme en français, p. ex. cr. *louwé / lwé* 'louer' (*cf.* Facthum-Sainton 2006a). Tout cela pour dire que la nouvelle prononciation d'un [w] dans des mots comme cr. *mawdi* ne contredit pas les contraintes syllabiques du créole ; c'est seulement la représentation du mot individuel qui change (p. ex. /madi/ → /mawdi/ ou /mardi/ ; *cf.* section 5.2).

La figure 1 résume les possibilités de réalisation de *r* en fonction de la position syllabique, selon les travaux antérieurs :

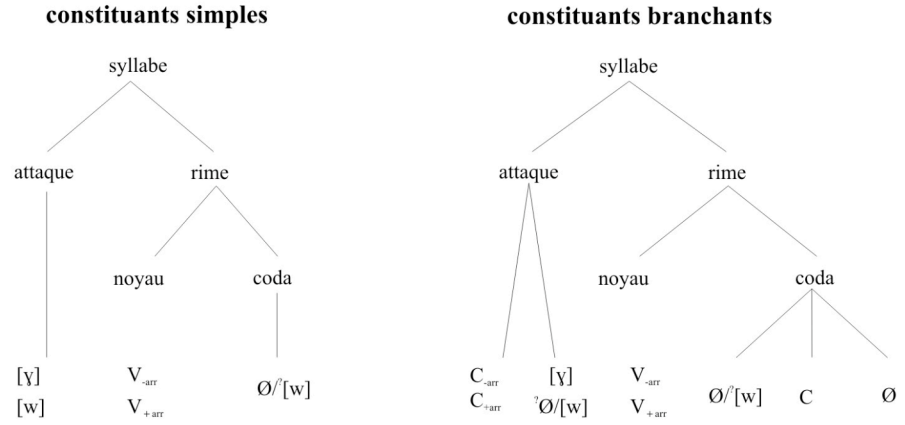

Figure 1 : Réalisations de *r* en créole guadeloupéen selon la bibliographie sur le sujet

Afin de creuser un peu plus le problème de la variation, nous allons maintenant jeter un coup d'œil sur les graphies utilisées dans le dictionnaire du créole guadeloupéen de Ludwig *et al*. 2002 (*cf.* figure 3). Suivant le principe phonétique, le graphème ‹r› devrait y correspondre à la réalisation [ɣ], ‹w› à [w] et l'absence dans la graphie à une absence dans la phonie. Il faudrait toutefois prendre en compte le fait que cet ouvrage ne se base pas sur une étude phonétique systématique et qu'il faudrait donc rester sceptique concernant la fiabilité de ses graphies : y a-t-il par exemple toujours [ɣ] dans cr. *nòrmal*, mais fluctuation entre [ɣ] et [w] dans cr. *nòrmalman* / *nòwmalman* ; les variantes sont-elles vraiment lexicalisées dans cr. *chè* 'flirt' *vs* cr. *chèr* / *chèw* 'cher' (< fr. *cher*) ? Malgré ces réserves, la variation observée dans ce dictionnaire me semble extrêmement intéressante. Elle concerne par ailleurs

non seulement la coda (où [ɣ] et [w] semblent possibles à côté de la non-réalisation), mais aussi l'attaque, certains mots s'écrivant uniquement avec ‹r› et d'autres avec ‹r› ou ‹w›, et cela indépendamment du caractère labial ou non de l'environnement.

Comment expliquer cette variation dans le lexique ? Un facteur pourrait être l'époque de l'emprunt, comme Thibault (dans ce volume) le suggère pour le cas du schwa français : les mots originels du créole et ceux empruntés à ses débuts – éventuellement même jusqu'à l'alphabétisation massive au milieu du 20e siècle – ne contiennent pas de *r* (car ils étaient absents du français de l'époque ou au moins pas suggérés par la graphie, que les locuteurs ne maîtrisaient pas ou guère ; *cf*. section 5.1) ; les mots empruntés récemment, en revanche, l'auraient importé et conservé. Ainsi, un mot de l'oral quotidien tel que cr. *palé* serait-il déjà arrivé aux Antilles sans *r* postvocalique et cr. *ma* (< fr. *mare*) l'aurait-il perdu sur place tandis qu'un mot appartenant à la langue écrite comme cr. *kar / kaw* (< fr. *car*) l'aurait-t-il maintenu, de même qu'un mot pour un référent nouveau comme cr. *òwdinatè* (< fr. *ordinateur*). De plus, un mot créole pourrait aussi ultérieurement, par le contact avec le français, acquérir une forme supplémentaire, ce qui expliquerait le *r* variable dans des mots comme cr. *mardi / mawdi / madi*, même si ceux-ci sont assez rares (*cf*. tableau 1, page suivante).

La distribution des possibilités de réalisation de *r* selon les graphies dans Ludwig *et al.* 2002 est résumée dans les schémas syllabiques suivants (*cf*. figure 2) :

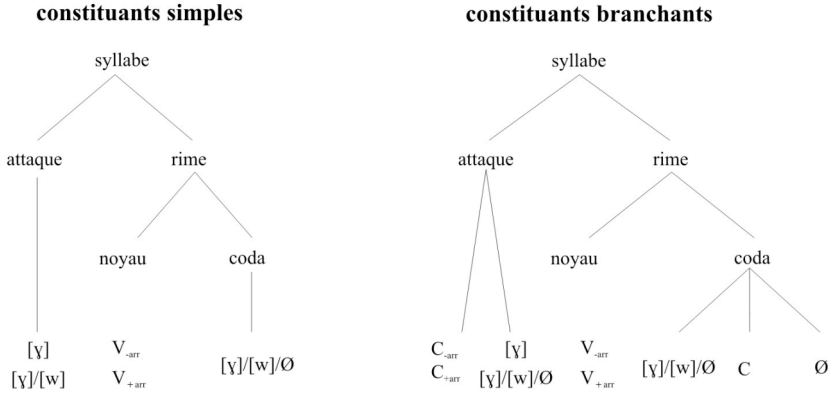

Figure 2 : Réalisations de *r* en créole guadeloupéen
selon les graphies dans Ludwig *et al.* 2002

Contexte		**Variante(s)**	**Exemple**	
			créole	**français**
Attaque	$V_{+arr}_V_{+arr}$	‹r›	*toro*	*taureau*
		‹r›/‹w›	*loròskòp/lowòskòp*	*horoscope*
	$V_{+arr}_V_{-arr}$	‹r›	*dorad*	*dorade*
		‹r›/‹w›	*kouran/kouwan*	*courant*
	$V_{-arr}_V_{+arr}$	‹r›/‹w›	*karo/kawo*	*carreau*
		‹w›	*mawon*	[caraïbe *mar(r)on*]
	$V_{-arr}_V_{-arr}$	‹r›	*chiré*	*déchirer*
	$C_{+arr}_V_{+arr}$	‹r›/‹w›	*froté/fwoté*	*frotter*
		Ø	*boulé*[16]	*brûler*
	$C_{+arr}_V_{-arr}$	‹r›	*briler*	*brûler*
		‹r›/‹w›	*pré/pwé*	*près*
		‹w›	*vwé*	*vrai*
	C_{+arr}_a	‹r›/‹w›/Ø	*franbwazyé/fwan-bwazyé/fanbwazyé*	*framboisier*
		‹r›/‹w›	*fraz/fwaz*	*phrase*
		‹w›	*bwa*	*bras*
	$C_{-arr}_V_{+arr}$	‹r›	*tronpèt*	*trompette*
		‹r›/‹w›	*dròl/dwòl*	*drôle*
		‹w›	*two*	*trop*
	$C_{-arr}_V_{-arr}$	‹r›	*grès*	*graisse*
Coda	Finale de mot	Ø	*fè*	*fer*
		‹r›/‹w›	*chèr/chèw*	*cher*
	Finale de syllabe devant consonne	Ø	*vèsé*	*verser*
		‹r›/‹w›/Ø	*mardi/mawdi/madi*	*mardi*
		‹r›	*bèrsèz*	*berceuse*
		‹r›/‹w›	*pèrmèt/pèwmèt*	*permettre*
	1re position de coda branchante	Ø	*kat*	*carte*
		‹r›/‹w›	*charm/chawm*	*charme*

Tableau 1 : Variation graphique en coda dans Ludwig *et al.* 2002

[16] Le doublet cr. *boulé / brilé* (< fr. *brûler*) nous fournit un indice précieux pour la diachronie relative (*cf.* aussi Thibault dans ce volume). La combinaison marquée [+labial, +antérieur] de /y/ peut en effet se simplifier de deux façons : est gardé ou le trait de labialité, et la voyelle se postériorise en /u/, ou celui d'antériorité, et elle se délabialise en /i/. Dans le cas de /u/, /r/ s'assimile en [w] et s'élide par la suite (fusion ; *cf.* section 4.2) ; dans le cas de /i/, en revanche/, /r/ se maintient.

Les différences entre les études phonologiques explicites (*cf*. tableau 1) et le témoignage inconscient du dictionnaire de Ludwig *et al*. 2002 (*cf*. figure 2) reflètent probablement une francisation récente. Somme toute, les sources sont d'accord sur l'allophonie [ɣ]/[w] en attaque, résultat d'une assimilation, ainsi que sur l'élision en coda. Cette distribution originelle concorde avec la théorie des positions fortes et faibles (*cf*. Jakobson/Fant/Halle 1952, Ségéral/Scheer 2008), reflétant la tendance universelle à la syllabe CV : /r/ est réalisé de manière plus consonantique en position forte et de manière plus vocalique, voire pas du tout, en position faible.[17]

2.2. Autres créoles à base française

Dans les autres créoles à base française, on observe *grosso modo* les mêmes tendances quant à l'assimilation de labialité et à la distribution des variantes fortes et faibles. Vu la quantité plus importante d'études disponibles ainsi que leur plus grande actualité, il est peu surprenant qu'elles donnent davantage de détails sur la variation, notamment en ce qui concerne la position postvocalique : comme le suggèrent certaines graphies dans Ludwig *et al*. 2002 (p. ex. ‹chèr› ; *cf*. tableau 1), il s'y ajoute notamment la fricative (*cf*. Valdman 1978a et Fattier 1998 pour Haïti, Barthelemi 1995 pour la Guyane, Chaudenson 1974 ainsi que Staudacher-Valliamée 1992 pour la Réunion). Comme l'élision a dû être de règle dans le français colonial (*cf*. section 5.1), on pourrait également penser dans ce cas à une francisation récente. L'existence de cette variante chez les monolingues du Nord rural d'Haïti (*cf*. Valdman 1978a) et les habitants de la campagne saint-lucienne (*cf*. Carrington 1984) joue toutefois à l'encontre de cette hypothèse.

De plus, deux nouvelles variantes apparaissent dans ces descriptions : le schwa [ə], p. ex. cr. réu. [aspeːə] (< fr. *espère*) 'attends', ainsi que l'allongement de la voyelle précédente, p. ex. cr. réu. [zuːɣne][18] 'journée' (*cf*. Papen 1978a/b, Océan Indien ; *cf*. aussi d'Ans pour Haïti, Valdman 1978a et Carrrington 1984 pour la Dominique et Sainte Lucie, Chaudenson 1974 et Staudacher-Valliamée 1992 pour la Réunion).[19] On trouve donc en coda des réalisations occupant la totalité du continuum de sonorité : de la fricative par l'approximante à la voyelle, et de celle-ci – éventuellement par fusion avec la voyelle précédente – jusqu'a l'élision. Cela laisse penser à un processus

[17] Ségéral / Scheer (2008 : 135) comptent parmi les positions fortes l'attaque en initiale de mot (#_V) et après consonne (VC._V), parmi les positions faibles la coda, médiane (V_.CV) et finale (V_#), ainsi que l'attaque postvocalique (V_V).

[18] Dans l'original (Staudacher-Valliamée 1992 : 38) est utilisé pour la variante vélaire non le symbole de l'IPA habituel [ɣ], mais un [r] rayé, qui ne peut cependant pas être reproduit fidèlement dans *Word*.

[19] En français de référence, l'allongement est commun devant consonne sonore (et ainsi entre autres devant /r/), néanmoins seulement en finale absolue, p. ex. *frère* [fʁɛːʁ].

d'élision continu en diachronie, peut-être même en synchronie (*cf*. aussi sections 4.2 et 5.6).

Quant à la variante [w], il faudrait préciser qu'elle est documentée pour les autres créoles seulement en contexte labial, mais non en position postvocalique, comme en Guadeloupe (cr. *mawdi* 'mardi', etc. ; *cf*. section 2.1). Seulement à la Dominique, à Sainte-Lucie et à la Grenade, où le créole se trouve en contact avec l'anglais, [w] apparaît en contexte non-labial, et – contrairement à la Guadeloupe – même en attaque, p. ex. cr. dom. *rat* [wa] 'rat', cr. gren. *twapé* [twape] 'attraper' (*cf*. Facthum-Sainton 2006a), cr. luc. *dr*^{w}*ive* 'dériver' (*cf*. Carrington 1984).

Le passage en revue des travaux existants donne l'impression que le faisceau des variantes diffère légèrement d'un créole à l'autre (*cf*. tableau 2 ci-dessous) ; il pourrait toutefois s'agir tout simplement du hasard des observations, une étude phonétique comparative sur la base d'un corpus sonore étant toujours un *desideratum*. L'absence de ces variantes supplémentaires dans la graphie est par ailleurs peu surprenante, l'alphabet latin ne disposant de symboles ni pour les voyelles centrales ni pour les allongements. S'il s'agissait d'un développement récent, il serait encore moins étonnant de n'en trouver aucune trace dans la graphie, généralement en retard par rapport à la phonie. Le dictionnaire du créole de Sainte Lucie de Mondesir / Carrington 1992 fait par ailleurs même abstraction de la différence entre [ɣ] et [w].

créole / **variante**	**Guadeloupe**	**Haïti**	**Dominique/ S^{te} Lucie**	**Réunion**
fricative [ɣ]/[ʁ][20]	+	+	+	+[21]
approximante [w]	+	+	+	+
voyelle [ə]	-	-	-	+
allongement V$_{pré}$	-	-	+	+
élision	+	+	+	+

Tableau 2 : Possibilités de réalisation de *r* dans les créoles français selon les travaux antérieurs

[20] Papen 1978a mentionne de plus la fricative pharyngale.

[21] Staudacher-Valliamée (1992 : 38, 153) distingue entre les variantes [ʁ] et [ɣ] : [ʁ] (transcrit [r]) se trouve selon elle dans les positions fortes, en attaque, simple et branchante (p. ex. [rosãmː] 'ressembler à', [krijé] 'appeler, invoquer'), [ɣ] pour sa part dans les positions faibles, en coda simple ainsi qu'en première position de coda branchante (p. ex. [amɑːɣ] 'attacher', [apòːɣt] 'amener').

2.3. Français réunionnais

Afin de compléter l'image dessinée par les travaux antérieurs, nous allons par la suite regarder de plus près le cas d'un autre français régional influencé par un créole : le français réunionnais. Ici, la prononciation du *r* – surtout en position postvocalique – joue le même rôle de schibboleth qu'en Guadeloupe, comme le remarque déjà Carayol en 1977 :

> Les diverses réalisations de ce phonème [le /r/ ; E.P.] constituent, à l'audition, la caractéristique la plus frappante du phonétisme réunionnais par rapport au français standard. Ce sont elles qui permettent d'identifier le plus sûrement un locuteur réunionnais, en particulier les réalisations du /R/ en position implosive […]. (Carayol 1977 : 429)

Récemment, l'enquête du projet *Phonologie du Français Contemporain* (PFC) (*cf.* Durand / Laks / Lyche 2002, Durand / Laks / Lyche 2002, www.projet-pfc.net) à la Réunion (*cf.* Bordal 2006, Bordal/Ledegen 2009) a apporté des précisions. Tout d'abord, le *r* y est toujours réalisé en attaque (p. ex. *r̲êve*, *cr̲eux*, *ir̲a*) alors qu'il ne l'est que facultativement en coda (p.ex. *pa(r)t*, *pe(r)le*, *tou(r)née, aut(r)(e)*). L'absence concerne par ailleurs la position après toutes les voyelles et non seulement – comme l'écrivait Carayol 1977 – après les voyelles antérieures. De plus, l'élision est figée dans certains lexèmes fréquents (comme en français de référence), notamment dans *pa(r)ce que* et *pou(r)*. Peu surprenant : plus le niveau d'études des locuteurs monte, plus ils tendent à la réalisation (et suivent donc le modèle hexagonal), plus il baisse, plus ils tendent à l'élision (et suivent donc les tendances du créole). Le point le plus intéressant est certainement que le *r* en coda influence systématiquement la voyelle qui le précède, et cela indépendamment du fait de sa présence ou absence : la voyelle est allongée (p. ex. *journée* [ʒuːne] au lieu de [ʒuʁne]) comme en créole (cf. section 2.2.), elle change aussi de qualité (les voyelles moyennes se ferment, p. ex. *bord* [boːˑ] au lieu de [bɔʁ] ; /a/ se postériorise, p. ex. *part* [pɑːˑ] au lieu de [paʁ]) et parfois des diphtongaisons ont lieu (p. ex. *cire* [siːˑ^{ə}r[22]]). Comme le schwa apparaît en plus du [ʁ] en surface, il n'est pas considéré comme variante de /r/, mais comme faisant partie du noyau (*cf.* section 5 pour les possibilités de modélisation).

[22] Le symbole [r] est utilisé ici pour la fricative uvulaire (symbole de l'IPA : [ʁ]).

2.4. Français de référence[23]

Avant de rentrer dans les détails de l'étude du français parlé en Guadeloupe, je voudrais présenter en bref la variation phonotactique du *r* en français de référence, qui servira comme point de comparaison. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'existe jusqu'à présent pas de vue d'ensemble dans la bibliographie sur le sujet. La figure 5, se basant sur les manuels actuels (*cf.* Léon [2]1998, Pustka 2011a) et complétée par quelques études du français parisien (*cf.* Laks 1977, Wachs 1997, Østby 2010, Pustka 2011b), ne constitue donc qu'une première approche.

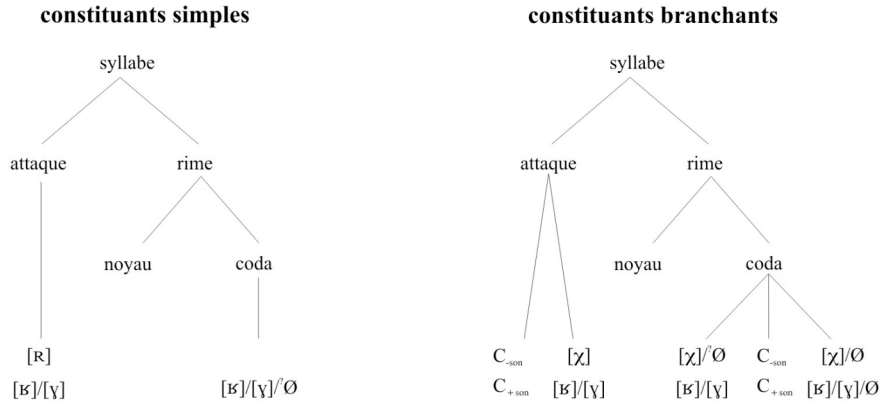

Figure 3 : Possibilités de réalisation de *r* en français de référence

A côté de la fricative voisée [ʁ]/[ɣ], on trouve [ʀ] en attaque (en contexte d'emphase) ainsi que [χ] en coda, résultat de l'assimilation à la pause suivante – donc un environnement sourd (p. ex. *carte* [kaχt], *quatre* [katχ]). Mais l'élision, elle aussi, est fréquente : non seulement en contexte post-consonantique final, ce qui est bien connu (p. ex. *quatre* [kat]), mais aussi en position postvocalique (notamment prononciation figée de *pa(r)ce que* [paskə]), tout particulièrement en coda simple (surtout dans *pour* [pu] et *sur* [sy][24]). Il difficile de déterminer si la non-réalisation dans ces contextes est encore à considérer comme 'familière', comme tout simplement 'orale' ou

[23] Le *français de référence* est le modèle construit que l'on trouve dans les ouvrages d'orthoépie et les manuels destinés aux étrangers (*cf.* Morin 2000, Laks 2002). S'agissant de la « langue que l'on attribue aux Parisiens cultivés dans un registre soigné » (Lyche 2010), les informations sont complétées par des descriptions récentes du français parisien.

[24] La forme [sy], largement attestée en galloroman, est le résultat évolutif attendu du latin SURSUM (et non de SUPER, étymon de *sur*) ; c'est l'élément que l'on retrouve dans *dessus*, issu de DE + SURSUM (v. FEW 12, 463a, SURSUM I 1). [A. Thibault]

bien déjà comme 'de référence') – surtout qu'elle est très ancienne. Elle était en fait très répandue jusqu'au 16e siècle, mais les grammairiens arrivèrent à réintroduire le /r/, au moins dans une partie du lexique (p. ex. infinitifs en *-ir*, mais pas en *-er*).

3. Méthode

L'étude ici présentée se base sur un corpus établi dans le cadre du projet *Phonologie du Français Contemporain* (PFC). Il sera prochainement consultable (en partie au moins) sur le site du projet (www.projet-pfc.net).

3.1. Enquête

Les données sur lesquelles se base la présente étude ont été récoltées par l'auteur du présent article en mars/avril 2004 en Guadeloupe. Il s'agit d'une enquête exploratoire, non constituée spécialement pour une analyse des réalisations du *r* (raison pour laquelle des données acoustiques supplémentaires enregistrées en chambre sourde ainsi que des mesures articulatoires restent des *desiderata*). Les informateurs habitent essentiellement dans le triangle entre Petit-Canal, Morne à l'Eau et Le Moule, région agricole dans la partie Nord de l'île, appelée la Grande-Terre (*cf.* figure 6 ; pour plus de détails concernant l'enquête voir Pustka 2007).

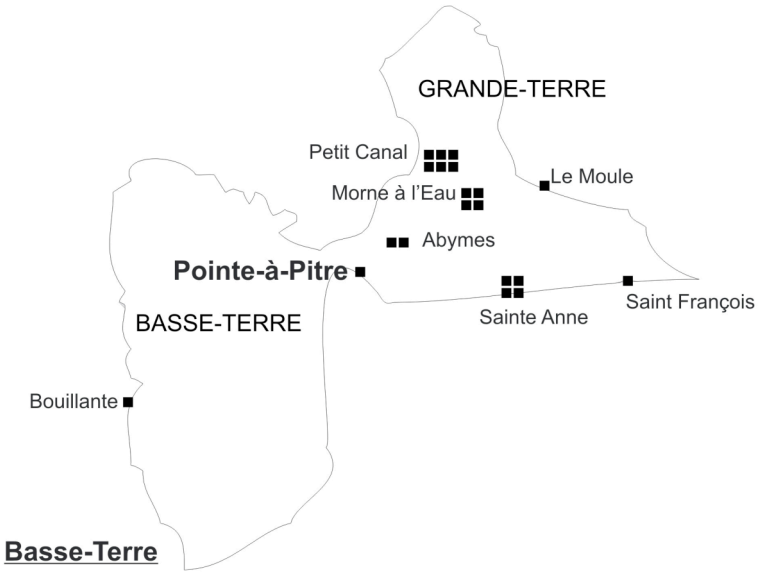

Figure 4 : Lieu de vie des locuteurs du corpus PFC-Guadeloupe

Au total, ce sous-corpus comprend des enregistrements de 20 locuteurs (anonymisés, mais identifiables par leur code PFC), dont dix ont été pris en compte pour la présente étude : cinq femmes et cinq hommes, qui avaient entre 18 et 83 ans au moment de l'enquête (*cf.* tableau 3). Le niveau d'études et les compétences linguistiques des informateurs sont fortement liés à l'âge et au sexe : tandis que l'on trouve dans la génération des grands-parents des cultivateurs, des ouvriers agricoles et des pêcheurs, les parents exercent des métiers fortement liés à la maîtrise de la langue française et de l'écrit (professeurs, employée d'assurances) ; les plus jeunes pour leur part sont des lycéens. Tous les locuteurs sont bilingues (créole/français), les anciens ayant acquis comme langue première (L1) le créole, les plus jeunes le français. Dans la génération moyenne, c'est le sexe qui joue : le créole domine parmi les hommes, le français parmi les femmes.

Code PFC	**Sexe**	**Année de naissance**	**L1**	**Profession**
97aac1	m	1921	C	cultivateur
97avg1	f	1923	C	cultivatrice
97act1	m	1937	C	ouvrier agricole
97aep1	m	1944	C	pêcheur
97amr1	m	1956	C	professeur de maths
97asr1	f	1959	F	professeur d'anglais
97acg1	f	1962	F	employée d'assurances
97asc1	f	1985	F	lycénne
97ald1	f	1986	F	lycénne
97asm1	m	1986	F	lycéen

Tableau 3 : Description des locuteurs du corpus

3.2. Corpus

Ont été enregistrées pour chaque enquêté la lecture d'une liste de mots et celle d'un texte, commun à tous les sous-projets de PFC, ainsi que de la parole spontanée, dont 20 minutes ont été transcrites orthographiquement pour chaque locuteur. Mon analyse exploite systématiquement les données élicitées, plus facilement accessibles et comparables (entre elles ainsi qu'avec des données hexagonales). Il s'agit au total de 840 occurrences du graphème ‹r› qui m'ont servi comme point de départ. Pour les données spontanées, j'ai choisi deux locuteurs présentant des comportements extrêmes :

97aep1, pêcheur d'origine saintoise[25], âgé de 60 ans au moment de l'enquête et parlant le créole comme L1, ainsi que 97ald1, élève de Terminale et ayant acquis comme L1 le français (*cf.* aussi tableau 3). Les passages analysés des deux témoins contiennent 424 occurrences supplémentaires (97ald1 : 231, 97aep1 : 193).

Position syllabique	**Contexte du *r***	**Environnement segmental**				**Mots de la liste PFC**
		$C_{préc}$		**$V_{préc}$**	**V_{suiv}**	
		Sono-rité	**Arrondissement**			
Attaque simple	#_V_{-arr}				-	***r**at, **r**as, **r**hinocéros*
	#_$V_{±arr}$				±	***r**elier, **r**eliure*
	#_V_{+arr}				+	***r**oc, **r**auque*
	V_{-arr}·_V_{-arr}			-	-	*ex-ma**r**i*
	V_{-arr}·_V_{+arr}			-	+	*rhinocé**r**os*
Attaque complexe	$C_{-arr-son}$_V_{-arr}	-	-		-	*ét**r**ier*, *ét**r**iller*, *quat**r**ième, ext**r**aordi-naire*
	$C_{-arr+son}$_V_{-arr}	+	-		-	*nous prend**r**ions*, *vous prend**r**iez*
	$C_{+arr-son}$_V_{-arr}	-	+		-	*nous p**r**endrions, vous p**r**endriez*
	$C_{+arr-son}$_V_{-arr}	+	+		-	*b**r**in* (2x)
	$C_{-arr-son}$_V_{+arr}	-	-		+	*c**r**eux, c**r**euse*, *t**r**ouer*
	$C_{+arr+son}$_V_{+arr}	+	+		+	*b**r**un* (2x)
Coda simple	V_{+arr}_#			+		*pêcheu**r**, pêcheu**r**, reliu**r**e*
	V_{-arr}_#			-		*fêta**r**d , millionnai**r**e, baignoi**r**e*, *lie**rr**e, extraordinai**r**e*
	V_{+arr}_C_{-son}#			+		*meu**r**tre*
	V_{+arr}_. C_{+son}			+		*extrao**r**dinaire*
	V_{-arr}_. C_{-son}			-		*boulever**r**ser*
Coda complexe	C_{-son}_#	-	-			*meurt**r**e, feut**r**e*

Tableau 4 : Occurrences de *r* dans la liste de mots PFC (37 contextes)[26]

La lecture de la liste de mots commence chez les enquêtés guadeloupéens typiquement par les deux allophones de /r/ en contraste : 1. *roc* [wɔk],

[25] Les Saintois sont les *petits blancs* qui habitent le mini-archipel des Saintes, à une vingtaine de minutes en bateau de la Guadeloupe (environ 3 000 habitants ; *cf.* Pustka 2007).

[26] $C_{préc}$ = consonne précédente, $V_{préc}$ = voyelle précédente, V_{suiv} = voyelle suivante.

2. *rat* [ʁa]. Dans l'analyse de cette tâche au moins, la totalité des contextes a été prise en compte (*cf.* tableau 4, page précédente).

Quant à la lecture du texte et à la parole spontanée, je me suis limitée au cas le plus intéressant : la position postvocalique, où les réalisations du français de la Guadeloupe divergent à la fois de celles du créole et de celle du français de référence (*cf.* tableau 5).

Contexte du *r*	**$V_{préc}$: arrondissement**	**mots du texte PFC**
Vr##	-	*colè**r**e, Jonquiè**r**e, hasa**r**d*
	+	*o**r**, honneu**r**, électeu**r**s*
Vr#C	-	*mai**r**e* (2x), *Pie**r**re, nécessai**r**e, découvri**r**, gloi**r**e, ca**r**, désespoi**r**, pa**r***
	+	*lo**r**s, bo**r**ds, leu**r**, cou**r**s, autou**r**, préfectu**r**e, s'assu**r**e, pou**r*** (3x)
Vr#V	-	*fai**r**e, préfè**r**e, écri**r**e, prépa**r**ent*
	+	*Observateu**r**, toujou**r**s*
Vr.C	-	*Be**r**lin, gouve**r**nement, libe**r**té, Ouest Libe**r**té, Obse**r**vateur, ci**r**cuits, ci**r**culer, esca**r**pée, a**r**ticles, Ma**r**tinville*
	+	*jou**r**née, tou**r**née* (2x), *tou**r**naient*
VrC.	-	*Ma**r**c*
	+	*cou**r**se*

Tableau 5 : Occurrences de *r* postvocalique dans le texte de PFC (47 contextes)

3.3. Classification

Les réalisations du ‹r› ont été soumises à une analyse auditive et acoustique à l'aide du logiciel PRAAT, qui permet facilement de visualiser formants, bruits, barres de voisement etc. (www.praat.org). Afin d'illustrer la méthode utilisée, voici les sonagrammes de deux variantes extrêmes, réalisées par la locutrice 97acg1 : le [ʀ] initial de ***r**at* (*cf.* figure 5, page suivante) et le [ə] final de *découvri**r*** (*cf.* figure 6, page suivante).

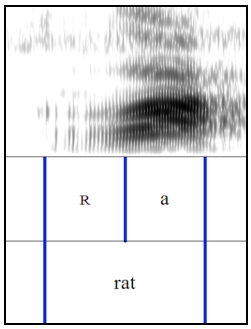

Figure 5 : Réalisation du ‹r› comme [ʀ]
dans *rat* (liste, 97acg1)

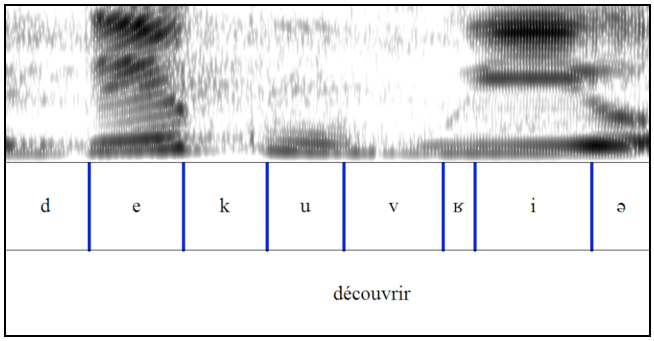

Figure 6 : Réalisation du ‹r› comme [ə]
dans *découvrir* (texte, 97acg1)

4. Résultats

4.1. Variantes

Le français de la Guadeloupe réunit la totalité des variantes de *r* des différents créoles ainsi que du français (*cf.* section 2) : la fricative [ɣ]/[ʁ], l'approximante [w], la voyelle [ə] et la variante zéro (non-réalisation), la fricative dévoisée [χ] et la vibrante uvulaire [ʀ][27] (sans compter les répercussions sur la voyelle précédente). Il s'y ajoute une deuxième voyelle centrale : [ɐ]. L'approximante vélaire [ɯ̞], articulée d'une manière un peu plus faible que la fricative [ɣ], mais sans l'arrondissement du [w], devrait également figurer dans le tableau, mais auditivement et visuellement elle se laisse difficilement distinguer des sons avoisinants. Afin de préciser la description, des études articulatoires supplémentaires sont indispensables.

[27] La production des variantes françaises [χ] ainsi que [ɣ]/[ʁ] en coda est par ailleurs perçue comme schibboleth du 'créole francisé' (*cf.* Pustka à paraître).

Le tableau 6, ci-dessous, montre lesquelles des variantes du *r* en français (*cf*. Pustka 2007) sont présentes dans le français parlé en Guadeloupe et lesquelles n'y ont pas été relevées. On remarque notamment que la vibrante alvéolaire [r], comme on la trouve aussi dans certains français d'Afrique (*cf*. p. ex. Biloa [2]2004) y est complètement absente (comme d'ailleurs dans tous les créoles à base lexicale française ; *cf*. section 2.2).

	alvéolaire	**rétroflexe**	**vélaire**	**uvulaire**	**pharyngal**
vibrante	[r], [ɾ]			**[ʁ]**	
fricative	[z]		**[ɣ]**	**[ʁ], [χ]**	[ħ], [ʕ]
approximante	[ɹ]	[ɻ]	**[ɯ], [w]**		
voyelle	**[ə], [ɐ]**				

Tableau 6 : Variantes de *r* en français – guadeloupéen (en gras) et autres

Ces variantes occupent la quasi-totalité de l'échelle de sonorité (*cf*. figure 7), mis à part les extrêmes (les plosives et les voyelles complètement ouvertes).

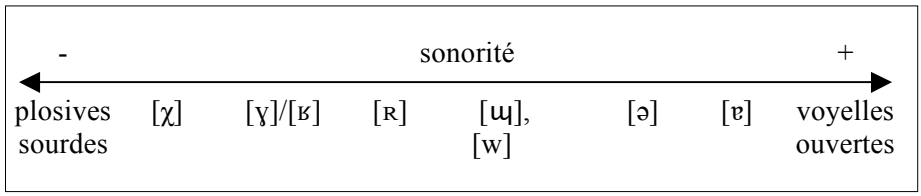

Figure 7 : Variantes de *r* sur l'échelle de sonorité

4.2. Variation interne

La lecture de la liste de mots permet de cerner assez rapidement les grandes tendances de la variation du *r* en fonction de la position syllabique et du contexte phonotactique. Commençons par la position d'attaque (*cf*. tableau 7). En attaque simple devant voyelle étirée, le français de la Guadeloupe présente le moins de particularités, car créole et français y convergent : la fricative [ɣ] ou [ʁ] y prédomine largement (p. ex. *rat* [ɣa]/[ʁa]), et on y rencontre même la variante plus forte, la vibrante [ʀ] (p. ex. *rat* [ʀa] ; cf. fig. 5). Mais en contexte intervocalique, le /r/ de l'attaque peut aussi être sporadiquement élidé – position faible où les affaiblissements ne surprennent pas (*cf*. note 17). Ainsi trouve-t-on dans la liste de mots deux élisions dans *exma(r)i*, et les locuteurs analysés pour la parole spontanée (*cf*. section 3.2) prononcent-ils tous les deux *pa(r) (r)apport* [paapɔ] – et n'y font pas seulement tomber le *r* final de *par*, mais aussi le *r* initial de *rapport*, ce qui mène en conséquence au hiatus (*cf*. *infra*).

En deuxième position d'attaque branchante, *r* peut être dévoisé quand il est précédé d'une consonne sourde (p. ex. *quat**r**ième* [katχijɛm]) –

processus d'assimilation bien connu du français de référence (*cf*. section 2.4), auquel on devrait également s'attendre en créole (p. ex. dans cr. *kréyòl*), même s'il n'est pas mentionné dans les travaux précédents (*cf*. section 2). Les élisions, en revanche, sont plutôt rares dans ce contexte, contrairement à ce que laisserait supposer le 'substrat' (p. ex. cr. *twouvé / touvé* ; *cf*. section 2.1.). Complètement absentes des listes de mots et des lectures du texte, on en trouve quelques-unes dans la partie spontanée du corpus. Devant [wa], on s'y attendait presque, vu que les hypercorrections y sont bien connues (p. ex. [dɣwa] au lieu de [dwa] pour *doigt* ou *doit*, *cf*. Oliel 1979 ; *Saintois* [sɛ̃tχwa] par 97asr1, *cf*. Pustka 2007), et la locutrice 97ald1 nous fournit en effet deux beaux exemples : *droit* [dwa] et *crois* [kwa]. D'autres contextes sont également concernés, comme le montrent les réalisations *débrouille* [debuj] et *débrouiller* [debuje] par 97aep1 ainsi que *truc* [tyk] par 97asc1 (exemple cité dans Pustka 2010), où *r* est suivi par une voyelle arrondie (non existante en créole pour le /y/ de *truc*) – ce qui suggère une fusion avec le *[w] d'une étape intermédiaire non attestée (*cf*. aussi *infra*).

Contexte	**Exemple**	**[ʁ]**	**[ɣ]/[ʁ]**	**[χ]**	**[w]**	**[ə]**	**[ɐ]**	**Ø**
#_V_{-arr}	***r**at*	30%	70%					
#_$V_{\pm arr}$[28]	***r**elier*		100%					
$V_{-arr.}$_V_{-arr}	*ex-ma**r**i*		90%					10%
$C_{-arr+son}$_V_{-arr}	*prend**r**ions*	15%	85%					
$C_{-arr-son}$_V_{-arr}	*quat**r**ième*			100%				

Tableau 7 : *r* en attaque, devant voyelle non-arrondie (liste)

Mais aussi la variante [w] en contexte labial est bien plus rare que le 'substrat' créole le laisserait supposer : c'est seulement en attaque simple en début de mot (*roc*) qu'elle prédomine (*cf*. tableau 8). En syllabe médiane et en deuxième position d'attaque complexe, par contre, on trouve plutôt la fricative, voisée ou dévoisée, selon la sonorité de l'environnement. Les variantes (semi-)vocaliques en sont même complètement absentes. L'influence hexagonale domine donc ici également sur l'influence créole.

Contexte	**Exemple**	**[ʁ]**	**[ɣ]/[ʁ]**	**[χ]**	**[w]**	**[ə]**	**[ɐ]**	**Ø**
#_V_{+arr}	***r**oc*		40%		60%			
$V_{-arr.}$_V_{+arr}	*rhinocé**r**os*		80%		20%			
C_{+arr}_V_{+arr}	*b**r**un*	25%	45%		30%			
$C_{-arr-son}$_V_{+arr}	*c**r**eux*			83%	10%			
$C_{+arr+son}$_V_{-arr}	*b**r**in*	35%	50%		10%			
$C_{+arr-son}$_V_{-arr}	*p**r**endrions*	10%	15%	70%	5%			

Tableau 8 : *r* en attaque, devant voyelle arrondie (liste)

[28] Le cas de *relier* montre que le schwa (théoriquement neutre par rapport au trait de l'arrondissement) se comporte comme les voyelles non-arrondies.

Ce sera plutôt en coda que l'on remarquera de grandes différences par rapport au français de référence : exception faite de la fricative dévoisée en groupe obstruante-liquide final (type *meurtre ; cf.* Pustka 2007 et 2011b pour une analyse détaillée de ce contexte), les variantes hexagonales sont ici rarissimes. On y rencontre plutôt l'élision, comme en créole, mais aussi l'approximante [w] et les voyelles centrales [ə] et [ɐ], variantes propres du français régional. L'élision a lieu surtout en première position de coda branchante (*meurtre*, *extraordinaire*) alors que les (semi-)voyelles sont particulièrement fréquentes en finale absolue (*pécheur*, *fêtard*) (*cf.* tableau 9 ci-dessous).

Contexte	**Exemple**	**[ʁ]**	**[ɣ]/[ʁ]**	**[χ]**	**[w]**	**[ə]**	**[ɐ]**	**Ø**
$V_{+arr}_\#$	*pécheur*			10%	40%	3%	30%	13%
$V_{-arr}_\#$	*fêtard*		12%	4%	46%	2%	16%	20%
$V_{+arr}_.\ C_{+son}$	*extra-ordinaire*		10%	30%	10%	10%		30%
$V_{-arr}_.\ C_{-son}$	*boule-verser*		30%	10%		50%	10%	
$_C_{-son}\#$	*meurtre*			10%	20%		30%	40%
$C_{-son}_\#$	*meurtre*			75%				25%

Tableau 9 : *r* en coda (liste)

Si l'on ne veut pas se contenter de dresser la liste des prononciations possibles du graphème ‹r›, mais faire de la phonologie – c'est-à-dire construire les représentations stockées dans la mémoire et les processus qui les relient à leurs réalisations concrètes –, il faudra continuer par observer le comportement du phonème présupposé dans la chaîne parlée. Vu que le français de la Guadeloupe présente le maximum de particularités en coda et que la position postconsonantique a déjà été étudiée (*cf.* Pustka 2007 et 2011b), je me focaliserai par la suite sur la position postvocalique. Afin de pouvoir faire abstraction de l'influence de la graphie, des échantillons de parole spontanée de deux locuteurs sont pris en compte à titre d'exemples (*cf.* section 3.2).

Dans la lecture du texte[29] (*cf.* tableau 10, page suivante), on note tout d'abord le comportement du mot-outil *pour* dont la prononciation sans *r* semble être figée, comme en français réunionnais (tendanciellement aussi en français parisien ; *cf.* section 2.4). On peut donc admettre une forme sous-jacente /pu/, qui apparaît directement en surface, sans processus d'élision (je reviendrai plus tard sur l'influence du lexique). Sinon, l'élision est plutôt rare dans cette position – contrairement au créole (p. ex. cr. *pè* 'peur' ; *cf.* section 2.1). Comme dans la liste de mots (*cf. supra*), c'est l'approximante [w] qui prédomine ici, mais on y trouve aussi des voyelles centrales ainsi que des fricatives. Quant à l'influence de la voyelle précédente, on note que [ə] et [ɐ] apparaissent presque exclusivement après les voyelles non-arron-

[29] Pour la parole *spontanée cf.* section 4.3.

dies ([i], [ɛ], un peu moins après [a]) – résultat confirmé par la parole spontanée (*cf. infra*) et qui demande une explication (*cf.* section 5). Enfin, il est remarquable que les locuteurs produisent également la fricative sourde [χ] en coda simple en finale absolue, variante non mentionnée pour le français de référence. S'agit-il d'une variante tout simplement oubliée dans les manuels disponibles, d'une réalisation d'origine régionale (attestée entre autres dans le Midi et en Lorraine ; *cf.* Durand / Slater / Wiese 1987 et Pagliano / Le Gac 2000) ou bien d'une variante plus forte, articulée par hypercorrection ?

Contexte	**Exemple**[30]	**[ʁ]**	**[ɣ]/[ʁ]**	**[χ]**	**[w]**	**[ə]**	**[ɐ]**	**Ø**
V_{+arr}_##	*pêcheu**r***		3%	10%	40%	3%	30%	13%
V_{-arr}_##	*colè**r**e*			5%	40%	5%	40%	10%
a_##	*fêta**r**d*		20%	10%	40%		10%	20%
V_{+arr} #C	*pêcheu**r***		9%		29%	14%	3%	43%
V_{-arr}_#C[31]	*colè**r**e*		4%		16%	48%	38%	4%
a_#C	*fêta**r**d*		20%		13%	8%	5%	38%
V_{+arr}_. C	*extra-o**r**dinaire*		33%					60%
V_{-arr}_. C	*boule-ver**s**er*		14%		21%	24%	20%	10%
a_. C	*a**r**ticle*		23%	7%	27%	7%	13%	13%
V_{+arr}_C_{-son}#	*meu**r**tre*		20%	5%	15%			60%
mot-outil	*pou**r***					3%		93%

Tableau 10 : *r* en position postvocalique en coda (texte)

Quant à la parole spontanée, nous allons regarder un par un la variation chez les deux locuteurs choisis, d'abord en fonction de la position syllabique (coda simple *vs* coda branchante) et du contexte droit (pause, consonne, voyelle ; *cf.* tableaux 11 et 12), ensuite en fonction de la voyelle précédente (arrondi *vs* non-arrondi ; *cf.* tableaux 13 et 14).

Commençons par l'impact de la position syllabique et du contexte droit. On constate effectivement une bipartition flagrante : les variantes (semi-)vocaliques apparaissent exclusivement en coda simple ; devant pause, c'est même la variante la plus fréquente ([w] chez 97aep1: 34/47 = 72% ; voyelles centrales chez 97ald1 : 30/65 = 46%) ; dans tous les autres contextes, c'est la non-réalisation qui prédomine – en première position de coda branchante, c'est pratiquement la seule prononciation attestée.

[30] Afin d'illustrer les contextes dans ce tableau, ce sont les mots de la liste qui ont été repris (*cf.* tableau 9) et non ceux qui figurent véritablement dans le texte (pour ceux-ci *cf.* tableau 5).

[31] N'ont pas été pris en compte ici les *r* en finale de mot suivis d'une voyelle, où il aurait fallu distinguer les cas de resyllabation et de non-resyllabation, p. ex. *toujours autour* : [tu.ʒu.ɣo.tuɣ] *vs* [tu.ʒuɣ.o.tuɣ].

Position syllabique	**Contexte droit**	**[ʁ]**	**[ɣ]/[ʁ]**	**[χ]**	**[w]**	**[ɐ]**	**[ə]**	**Ø**
coda simple	pause	0	1	0	**34**	1	2	9
	fin de syllabe (.C)	0	1	0	**18**	0	**10**	**56**
1ère position de coda branchante	C#	0	0	0	0	0	0	5
	C.C	0	0	0	0	0	0	**41**
	C.V	0	1	0	0	0	0	3
attaque (resyllabé)	#V	0	0	0	0	0	1	**12**

Tableau 11 : Variation du *r* en fonction de la position syllabique et du contexte droit (97aep1)

Position syllabique	**Contexte droit**	**[ʁ]**	**[ɣ]/[ʁ]**	**[χ]**	**[w]**	**[ɐ]**	**[ə]**	**Ø**
coda simple	pause	0	11	5	2	**23**	**7**	17
	fin de syllabe (.C)	0	**48**	2	0	**14**	**16**	**79**
1ère position de coda branchante	C#	0	0	0	0	0	1	0
	C.C	0	1	0	0	2	0	**21**
	C.V	0	0	0	0	0	0	0
attaque (resyllabé)	#V	0	**13**	0	0	0	0	**15**

Tableau 12 : Variation du *r* en fonction de la position syllabique et du contexte droit (97ald1)

Il est assez surprenant de constater que les élisions sont même très fréquentes en fin de mot devant voyelle (#V dans les tableaux 11 et 12), où elles mènent au hiatus : p. ex. *po(rt) autonome* [pɔotonɔm] (97aep1). 97aep1 ne prononce en effet jamais le *r* dans ces contextes et 97ald1 seulement dans la moitié des cas (p. ex. *pa(r) (r)appo(rt) au créole* [paapookχeɔl] *vs leur* [ɣ] *argument*, *envers* [ɣ] *eux*). Cela s'explique en partie par la lexicalisation de la forme sans *r*, en l'occurrence *pour* /pu/, peut-être aussi *toujours* /tuʒu/, *parler* /pale/, *Martinique* /matinik/ et autres (éventuellement influencées par les formes correspondantes en créole : *pou*, *toujou*, *palé*, *Matinik*, etc.). Mais les autres cas suggèrent qu'une contrainte du type NOCODA semble dominer *VV (pas de hiatus), pour reprendre les termes de la théorie de l'optimalité (cf. Prince / Smolensky 1993).

Regardons maintenant de plus près le contexte gauche, en l'occurrence la qualité de la voyelle précédente (*cf.* tableaux 13 et 14). On note tout d'abord que l'élision est de règle ou au moins très fréquente après /u/ et /a/ – elle pourrait donc être le résultat d'un fusionnement continu avec les va-

riantes [w] et [ɐ]. Un cas plus clair est fourni par le locuteur 97aep1, qui dans ces trois réalisations de *c'est-à-dire* produit deux fois [diw] et une fois [du] – la position vocalique prend donc les traits de la consonne suivante (*cf.* aussi section 5). L'étape intermédiaire a effectivement été observée en créole martiniquais : [mã du w] 'je t'ai dit' (*vs* cr. gua. *an di'w* [ã di w] ; *cf.* Facthum-Sainton 2006a). Un processus de fusion expliquerait aussi la prononciation fr. *sur* [su] (*cf.* déjà Pustka 2007), par une forme intermédiaire *[syw] (et non par une confusion avec son antonyme *sous*). Cette réalisation se base donc clairement sur la graphie du français, ‹sur›, et non sur sa phonie, [sy] (cf. section 2.4.). Il est en tout cas clair que /a/ ne se comporte pas de la même façon que les autres voyelles non-arrondies /i/ et /ɛ/ qui entraînent plutôt la réalisation des variantes [w], [ɐ] et [ə]. Le trait décisif est donc visiblement non l'arrondissement, mais la postériorité, qui réunit /u/, /a/ – et /ʁ/.

Les fricatives pour leur part, quasi-exclusivement produites par la jeune femme, se rencontrent surtout après les voyelles antérieures arrondies, /œ/ et /y/, qui n'existent pas en créole.

Voyelle précédente		**[ʁ]**	**[ɣ]/[ʁ]**	**[χ]**	**[w]**	**[ɐ]**	**[ə]**	**Ø**
arrondie	[ɔ]	0	1	0	12	0	0	**21**
	[u]	0	0	0	0	0	0	**19**
	[œ]	0	0	0	**6**	0	1	2
	[y]	0	0	0	0	0	0	1
non-arrondie	[ɛ]	0	0	0	**7**	1	**9**	5
	[i]	0	0	0	**11**	0	0	3
	[a]	0	2	0	16	0	3	**73**

Tableau 13 : Variation du *r* en fonction de la voyelle précédente (97aep1)

Voyelle précédente		**[ʁ]**	**[ɣ]/[ʁ]**	**[χ]**	**[w]**	**[ɐ]**	**[ə]**	**Ø**
arrondie	[ɔ]	0	6	0	1	0	0	**20**
	[u]	0	8	0	0	0	2	**43**
	[œ]	0	**15**	0	0	4	5	2
	[y]	0	**9**	0	0	2	4	3
non-arrondie	[ɛ]	0	11	1	1	**27**	**8**	3
	[i]	0	3	2	0	**5**	**3**	3
	[a]	0	**25**	4	0	1	2	**59**

Tableau 14 : Variation du *r* en fonction de la voyelle précédente (97ald1)

Ces régularités distributionnelles ne devraient pas masquer le fait que la variation phonologique dépend en partie de facteurs lexicaux, notamment de l'origine des mots (et constructions) en question et de leur fréquence (*cf.* théorie de la diffusion lexicale ; Schuchardt 1885, Wang 1969, Pustka 2007, 2011b). Ainsi, des mots grammaticaux fréquents comme la préposition *pour*

ou la conjonction *parce que* sont-ils phonétiquement réduits, entre autres dépourvus de *r* (comme aussi en français de référence, au moins pour *parce que* ; *cf.* section 2.4) (*cf.* tableau 15 ci-dessous).

	97aep1	97ald1
pour	11/11 = 100%	32/35 = 91%
parce que	13/13 = 100%	10/11 = 91%

Tableau 15 : Non-réalisation du *r* dans les mots grammaticaux fréquents *pour* et *parce que* (97aep1 et 97ald1)

En revanche, *r* tend à être prononcé dans le pronom personnel *leur*, inconnu en créole (de même que la voyelle [œ] qu'il contient ; *cf. supra*). Les réalisations sont en outre nombreuses dans le vocabulaire lié à l'école (utilisé par 97ald1) : *culture* (4x [ɣ], 1x [ə]), *professeurs* (3x [ə], 1x Ø), *proviseur* (2x [ɣ], 2x [ɐ]), *dictionnaires* (2x [ɐ]), *examinateur* (1x [ɐ]), *primaire* (1x [ɐ]). Pour le contre-exemple *histoire* (toujours sans *r*), on pourrait penser à une influence du mot correspondant en créole, *(l)istwa*.

On peut résumer ces résultats pour le français de la Guadeloupe sous la forme d'un schéma syllabique (*cf.* figure 8). Les grandes tendances sont les mêmes qu'en créole (positions fortes / faibles ; *cf.* tableau 1), mais l'articulation en général est plus forte. En somme, l'inventaire des variantes est quasiment le même pour les constituants simples et branchants (néanmoins avec des distributions quantitatives différentes ; *cf.* tableaux 7-8). La multitude des possibilités en coda est frappante !

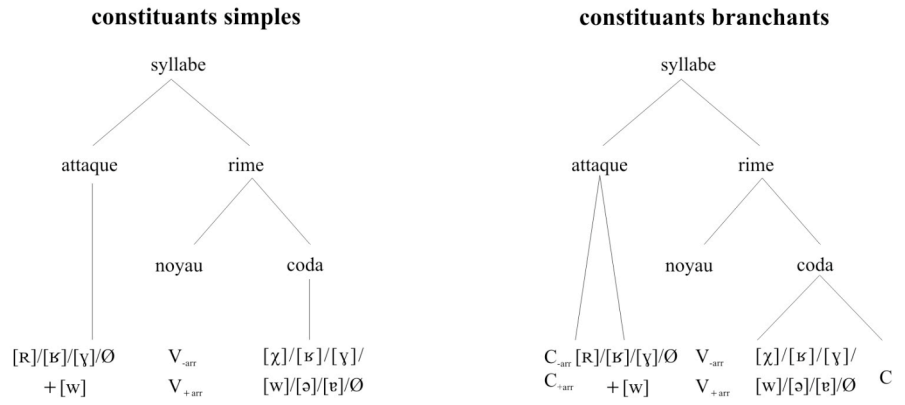

Figure 8 : Réalisations du *r* en français parlé en Guadeloupe en fonction de la position syllabique

4.3. Variation externe

En Guadeloupe, les réalisations du *r* varient fortement d'un locuteur à l'autre. Quand on considère les huit mots de la liste qui contiennent un *r* en coda simple (cf. tableau 4), on voit que [w] est la variante presque exclusive chez les anciens tandis que les plus jeunes oscillent entre deux types de réalisations : les fricatives (variantes hexagonales) et les voyelles centrales [ɐ] et [ə] (variantes guadeloupéennes propres). Font exception les locuteurs 97amr1 et 97asc1, chez lesquels domine l'élision respectivement le [w] (*cf.* tableau 16).

Locuteur		**[ʁ]**	**[ɣ]/[ʁ]**	**[χ]**	**[w]**	**[ɐ]**	**[ə]**	**Ø**
97aac1			1		7			
97avg1					8			
97act1					7		1	
97aep1					7			1
97amr1						1		7
97asr1			1	1		3	1	2
97acg1				2		5		1
97asc1[32]			1		4	1		1
97ald1			2	1		4		1
97asm1			1	1	2	3		1
TOTAL	(n)		6	5	35	17	2	14
	(%)		7,5%	6,3%	44%	21%	3%	18%

Tableau 16 : Variation inter-locuteur (liste, coda simple, finale absolue)

Dans le texte, on observe *grosso modo* les mêmes tendances pour les six mots avec un *r* en coda simple : les anciens réalisent surtout la variante [w], les jeunes des fricatives et des voyelles centralisées (mais on trouve aussi quelques élisions ; pour les détails *cf.* tableau 17, page suivante).

[32] Une des réalisations de la locutrice 97asc1 n'a pas pu être classifiée dans ce schéma : *reliure*, réalisé [ɣəlju], probablement résultat d'une fusion de *[yw] en finale (pour d'autres cas de fusion *cf.* section 4.2).

Locuteur		**[ʁ]**	**[ɣ]/[ʁ]**	**[χ]**	**[w]**	**[ɐ]**	**[ə]**	**Ø**
97aac1					6			
97avg1					2	1	1	2
97act1					5			1
97aep1					6			
97amr1				1	1	1	1	2
97asr1				1		4		1
97acg1			1			4		1
97asc1					3	2	1	
97ald1				2		3		1
97asm1			2			3		1
TOTAL	(n)		3	4	23	18	3	9
	(%)	0%	5%	7%	38%	30%	5%	15%

Tableau 17 : Variation inter-locuteur (texte, coda simple, finale absolue)

Les données spontanées des deux locuteurs choisis confirment ces tendances (*cf*. tableau 18) : [w] domine chez le pêcheur âgé (97aep1), les fricatives et les voyelles centrales chez la lycéenne (97ald1). On constate toutefois une différence importante par rapport à la lecture de la liste de mots et du texte : le nombre d'élisions est considérable (97aep1 : 65%, 97ald : 47%). Il n'y a pas de doute que la perception visuelle ou non du graphème ‹r› y joue. En ce qui concerne les mots qui en parole spontanée ne sont jamais prononcés avec *r*, il faudrait admettre pour les lectures un processus d'épenthèse de *r* à partir de la graphie (*cf*. Laks 2005 pour la liaison, Pustka 2007 et 2011a pour le schwa en français).

Locuteur	**[ʁ]**	**[ɣ]/[ʁ]**	**[χ]**	**[w]**	**[ɐ]**	**[ə]**	**Ø**	**total**
97aep1	0	3	0	52	1	13	128	197
	0%	2%	0%	**26%**	0,5%	7%	**65%**	100%
97ald1	0	77	7	2	39	24	133	282
	0%	**27%**	2%	1%	**14%**	**9%**	**47%**	100%

Tableau 18 : *r* en position postvocalique en coda
(parole spontanée de deux locuteurs)[33]

Pour ces deux locuteurs, on peut encore comparer les trois tâches : liste de mots, texte et parole spontanée (*cf*. tableau 19). Mais on voit tout de suite que les différences entre les locuteurs sont plus importantes que celle entre les tâches.

[33] Dû aux arrondissements, la somme des taux de réalisation peut légèrement dépasser les 100%.

Loc	**Tâche**	**[ʁ]**	**[ɣ]/[ʁ]**	**[χ]**	**[w]**	**[ʋ]**	**[ə]**	**Ø**
97aep1	liste				87,5%			12,5%
	texte				100%			
	spontané		2%		72%	2%	4%	19%
97ald1	liste		25%	12,5%		50%		12,5%
	texte			33%		50%		
	spontané		17%	8%	3%	35%	11%	26%

Tableau 19 : *r* en coda simple, devant pause selon la tâche chez deux locuteurs (*cf*. tableaux 16, 17 et 18 pour les chiffres absolus)

Après cette présentation des données guadeloupéennes, une comparaison s'impose avec les données réunionnaises. Celle-ci se limite pourtant à la distinction entre réalisations fricatives et autres, vu que l'analyse de Bordal / Ledegen 2009 se penche essentiellement sur cette question. A la Réunion, le taux de réalisation de la fricative en coda simple devant pause ou consonne se trouve en parole spontanée – selon le contexte – entre 17% et 30% – comme chez notre locutrice jeune (*cf*. tableau 12 : 11/65 = 17% devant pause, 48/159 = 30% en fin de syllabe). Notre locuteur âgé, en revanche, n'y produit pratiquement jamais de fricatives (*cf*. tableau 11).

La description minutieuse des données montre que le 'caméléon' *r* est loin de se comporter de manière chaotique. Ses nombreux changements de 'couleur' sont plutôt le résultat d'une interaction complexe (mais non arbitraire) entre facteurs phonotactiques, lexicaux et sociaux. Pour la variation qui reste, d'autres facteurs sont encore à prendre en compte (notamment la pragmatique) – avant de se résigner à ouvrir la 'poubelle' de la variation libre.

5. Analyse

Après la description des données synchroniques du français parlé en Guadeloupe, il reste à expliquer comment et pourquoi [w] et les voyelles centrales [ə] et [ʋ] y sont arrivés en position postvocalique, ces réalisations n'existant ni en créole ni en français de référence. Avant d'aborder cette question diachronique, il faudrait pourtant modéliser le fonctionnement synchronique de *r* – en créole ainsi qu'en français.

La relation entre les deux langues de la Guadeloupe n'est cependant pas aussi claire qu'on pourrait le penser au premier abord. Le français régional semble hériter ses caractéristiques de son 'substrat' créole, mais quel créole serait ce 'substrat' ? Le 'basilecte', à distance maximale du français, constitue plutôt une construction idéalisée, pratiquée de façon naturelle par aucun locuteur bilingue réel (le créole scolaire constituant bien évidemment un cas à part). Le créole tel qu'il se parle, en revanche, est fortement imprégné du français, phénomène ne se limitant pas aux dernières décennies. On

oublie en effet souvent que français et créole coexistent aux Antilles depuis les débuts de la colonisation et qu'ils se sont toujours influencés mutuellement. Ainsi retrouvons-nous le nouveau [w] guadeloupéen à la fois en français et en créole (p. ex. dans cr. *mawdi*, fr. *fêtard* [fetaw]) – et dans les deux langues, il demande une explication. Il faudrait également prendre en compte le fait que le français, lui également, n'est pas resté le même pendant les trois derniers siècles : sur place, il s'est progressivement créolisé, mais en même temps, la Guadeloupe a constamment accueilli de nouveaux arrivants de France – et avec eux les changements qui ont eu lieu dans l'Hexagone (notamment le rétablissement du *r*). S'ajoute depuis un demi-siècle la multiplication des allées et venues, des 'métros' d'un côté, des 'négropolitains' de l'autre, rendant la situation de contact encore plus complexe (*cf*. Pustka 2007).

Afin de faciliter l'analyse et de rendre ses résultats plus visibles, je me limiterai par la suite aux comportements prototypiques. Pour la modélisation des variations graduelles entre ceux-ci, deux types de traitement ont été proposées : d'une part des règles ou contraintes avec des probabilités d'application (*cf*. Labov 1966 pour les facteurs sociolinguistiques dans un cadre génerativiste et Boersma / Hayes 2001 pour la variation interne au sein de la théorie de l'optimalité), d'autre part des représentations avec des formes multiples, dont la force lexicale varie en fonction de la fréquence d'usage (phonologie exemplariste ; *cf*. Bybee 2001). La deuxième proposition est cognitivement plus plausible et possède de plus un pouvoir explicatif, notamment pour le cas d'un changement graduel dans une situation de contact, comme c'est le cas en Guadeloupe. Elle focalise le rôle des locuteurs adultes qui empruntent dans d'autres variétés (ici même dans une autre langue) de nouvelles formes, qu'ils réanalysent éventuellement et dont peuvent ensuite émerger des schémas (*cf*. Pustka 2007).[34] Je me concentrerai donc sur la modélisation des représentations afin de retracer les différentes étapes de l'émergence du français régional en Guadeloupe.

5.1. Élision

Le cas le plus évident est certainement celui de l'absence du *r* en coda (p. ex. cr. *palé*, *pu* ; fr. *pa(r)ler*, *pou(r)*). Dans cette position syllabique, *r* n'est en effet jamais arrivé aux Antilles. Il avait déjà disparu en France avant la colonisation et était visiblement absent en français colonial (*cf*. Gulyás 2004).[35] Le créole ne devrait donc pas posséder de /r/ sous-jacent en coda, ni

[34] *Cf*. aussi Facthum-Sainton (2006a : 13) : « les néologismes ont exercé une pression forte sur le système ».

[35] Des preuves de l'absence de ces /r/ en français colonial nous sont fournies d'un côté par le français du XVII^{e} siècle (Joly 2004, Straka 1979), notamment dans des sources normandes, où l'on écrivait p. ex. ‹Bênard› pour ‹Bernard› ou ‹pâle› pour ‹parle› (Gulyás 2004), de l'autre côté les fautes d'orthographe dans les journaux

en position postvocalique, ni en position postconsonantique, ce qui se reflèterait dans les contraintes syllabiques. Cela expliquerait que les locuteurs du créole L1 ne prononcent pas les *r* du français dans ces environnements (ce qui du point de vue extérieur est réanalysé comme une 'élision'). Pour le français régional L1, où une partie des *r* est réalisée et une partie non, on devrait admettre des formes lexicales multiples (ce qui à la longue pourrait mener à un schéma d'élision).

Cette analyse, il faudrait le mentionner, s'oppose au courant majoritaire de la phonologie créoliste, qui reste jusqu'à nos jours fort traditionnelle : elle part de formes sous-jacentes très abstraites, comme dans les débuts de la (mor-)phonologie générative, inspirées de la graphie ou d'états anciens de la langue (dans le cas des créoles même du français contemporain, voire de ses formes graphiques[36]). Ainsi – en suivant d'Ans 1968, Hazaël-Massieux 1972, Tinelli 1980 et Cadely 1994[37] –, Nikiema/Bhatt écrivent-ils encore en 2005 : « /ʀ/ must be posited in the underlying representation of certain lexical items in Haitian, even though it is absent from surface forms » (p. 45). Ils avancent entre autres l'argument de l'unité de la famille de mots (p. ex. cr. *mèg* [mɛg] 'maigre' et *mègri* [mɛgʀi] 'maigrir' et non **mègi* *[mɛgi], donc /mɛgʀ/) et celui du blocage du processus de nasalisation régressive (p. ex. cr. *kòn* 'corne': /koʀnØ/ → [kɔn] / *[kɔ̃n]). Mais ils vont même jusqu'à postuler des /r/ sous-jacents dans des mots pour lesquels ces arguments ne sont pas valables, comme cr. *palé* 'parler' et *tuju* 'toujours' : « it is necessary to propose the existence of an underlying /ʀ/ in all forms where the French etymon contained this segment » (Nikiema/Bhatt 2005 : 49).

Or, le postulat de base du générativisme, qui identifie la théorie du linguiste avec le fonctionnement cérébral du sujet parlant, s'avère incompatible avec les acquis des sciences cognitives modernes : l'économie de la description se trouve effectivement en contradiction totale avec les capacités mémorielles, permettant un stockage redondant[38], p.ex. /mɛg/ (sans /ʀ/) à

---

de bord des colons telles que ‹sirugien› pour ‹chirurgien› ou ‹harbe› pour ‹arbre› (Gulyás 2004). Jourdain (1956 : 26), en revanche, plaide pour l'hypothèse de la « simple paresse coloniale », vu que ‹r› est noté graphiquement dans d'autres créoles, notamment en mauricien. Il est pourtant plus probable que ces graphies ont tout simplement été choisies en référence à l'étymologie française.

[36] P. ex. dans le cas de fr. *parce que* › cr. *paskè*, où l'étymon français ne possède pas de /r/ dans sa représentation phonologique sous-jacente (/paskə/).

[37] Pour la position contraire, *cf.* Valdman 1978a.

[38] Il n'est pas clair à quel point Nikiema et Bhatt tiennent à cette hypothèse de base. Ils reconnaissent en effet : « Though it may be true that individual speakers of HC may not analyze these forms in this manner, we believe that this is the best way to capture this pattern at the phonological level. » (Nikiema / Bhatt 2005 : 54). Veulent-ils exprimer par cela que les locuteurs n'analysent pas consciemment ce qu'ils prononcent de cette façon (ce qui est évident, car ils ne sont pas des phono-

côté de /mɛgʀi/ ou une distinction de voyelles orales et nasalisées.[39] Ces formes restent plus proches de la surface, ce qui est également plus plausible du point de vue cognitif (phonologie exemplariste ; Bybee 2001 ; *cf.* déjà Paul 1880). De plus, les règles génératives traditionnelles possèdent l'inconvénient d'être complètement arbitraires. Des contraintes universelles, en revanche, qui pèsent sur les représentations et dont découlent automatiquement des stratégies de réparation, présentent l'avantage de relier les langues entre elles et de fournir des explications externes, p. ex. phonétiques. Ainsi est-il plus élégant d'expliquer la forme [mɛg] par l'interdiction d'une remontée de sonorité au sein de la même syllabe que par la chute d'un /r/ après consonne. Cette idée d'une dynamique de forces contradictoires n'est par ailleurs pas exclusive à la théorie de l'optimalité (*cf.* Prince / Smolensky 1993), mais remonte déjà au 19e siècle (*cf.* p. ex. von der Gabelentz 1891).

Il faudrait pourtant reconnaître qu'il n'est pas tout à fait aberrant de mettre en relation les formes du créole avec celles du français. Ces transformations inter-systémiques[40] sont en effet bien réelles dans la cognition des locuteurs actuels (mais bien évidemment pas à confondre avec les processus phonologiques au sens strict du terme !) et se manifestent tout particulièrement dans les hypercorrections. Celles-ci constituent par conséquent des indices très précieux pour la construction des représentations (*cf.* Pustka 2007). Pour ce qui est du créole, elles fournissent un argument supplémentaire contre le prétendu processus d''élision' du *r* postvocalique. Ainsi cr. *kardina* 'cadenas' (*cf.* Colat-Jolivière 1978) témoigne-il d'une règle d'épenthèse de /r/ – montrant qu'il n'y a pas de /r/s postvocaliques dans les représentations stockées. Il en est de même pour la position postconsonantique : on trouve effectivement dans le français parlé aux Antilles des hypercorrections comme *trente* [tʀãtʀ] au lieu de [tʀãt] (Oliel 1979), qui suggèrent que les *r* dans ces contextes sont épenthétiques et non sous-jacents. Les représentations créoles ne devraient donc pas contenir de /r/ – ni en position postvocalique (donc cr. *kòn* /kɔn/) ni en position postconsonantique (donc cr. *mèg* /mɛg/).

5.2. [w]

Concernant la réalisation [w], il faudrait tout d'abord distinguer entre son apparition en contexte labial (p. ex. cr. *fwɛ*, fr. *roc* [wɔk]), qui s'explique aisément par la coarticulation (*cf.* section 2.1) et celle en contexte non-labial,

---

logues) ou bien – et cela toucherait au fond de la théorie – que leur analyse n'a pas de correspondance dans les cerveaux des locuteurs ?

[39] Un argument supplémentaire est fourni par Valdman / Iskrova 2003 qui citent les mots *bon* 'bonne', *pan* 'panne' et *fanal* 'fanal' dans lesquels il n'y a ni nasalisation ni *r* étymologique.

[40] Pour les dérivations inter-variétés, *cf.* notamment Auer 1990 et Pustka 2007 ; pour le rapport entre créole et langue lexificatrice, *cf.* Tinelli 1981.

en l'occurrence en coda (p. ex. dans cr. *mawdi*, fr. *fêtard* [fetaw]). Cette dernière est en effet très spécifique, inconnue dans les autres créoles à base française (*cf.* section 2.2) ainsi qu'en français réunionnais (*cf.* section 2.3) – d'autant plus mystérieuse qu'elle ne s'explique ni par le créole (du moins pas par sa forme 'basilectale') ni par le français (que ce soit celui du 17e siècle ou celui d'aujourd'hui). On trouve pourtant un parallèle en québécois, où la forme *port* [pɔw] est documentée (*cf.* Côté 1998).

La variation dans les données (créoles et françaises) peut au mieux être modélisée par une différence de statut phonémique, qui permettra aussi de retracer le déroulement du changement. À l'origine, il s'agissait très probablement d'une allophonie classique, comme en français de référence : [ɣ] en contexte non-labial et [w] (< [ɣʷ]) en contexte labial (*cf.* figure 9). À côté, [w] pouvait constituer la première partie d'une diphtongue héritée du français, p. ex. dans *(l)istwa* 'histoire', et s'insérer entre deux voyelles pour briser un hiatus, p. ex. dans cr. *louwé / lwé* 'louer' (*cf.* Facthum-Sainton 2006a). Quand les locuteurs avec ce système parlaient français, ils lui transmettaient ses contraintes et produisaient donc [w] en contexte labial ; les *r* en coda pour leur part devaient être systématiquement élidés (*cf.* section 5.1). Le corpus étudié ne témoigne néanmoins pas de cette première étape ; c'est une pure reconstruction.

De plus, des hypercorrections ont été notées, telles que cr. *pradibra* au lieu de *pwadibwa* 'pois de bois' (*cf.* Facthum-Sainton 2007) et cr. *louré* au lieu de *louwé / lwé* 'louer' (*cf.* Facthum-Sainton 2006a).[41] Celles-ci nous montrent que dans une deuxième étape, les réalisations de surface ne sont plus transparentes, au moins pour une partie des locuteurs (probablement les illettrés pour lesquels le lien étymologique transmis par la graphie est rompu). Les formes de surface semblent donc avoir fusionné dans un nouveau phonème /w/, reflété également par le graphème ‹w› du créole. Dans les systèmes de ces locuteurs, /r/ et /w/ sont deux phonèmes différents (split ; *cf.* figure 28) et seulement reliés par une règle inter-systémique du type « le [ɣ] postvocalique du français correspond à un [w] en créole » (flèche grise), qui surgénère quand on l'inverse pour 'bien parler', que ce soit en français ou en créole (flèche hachurée dans la figure 9).

[41] Aucune des formes hypercorrectes n'a néanmoins trouvé son entrée dans le dictionnaire de Ludwig *et al.* 2002. Les seuls cas pour lesquels Colat-Jolivière 1978 avance l'idée d'une conventionnalisation sont *chatrou* 'pieuvre' (à côté de *chatou*) et *gros ka* 'tambour' (à côté de *gwoka*). Pour *chatrou*, il se trompe visiblement, considérant que « ce mot n'existe absolument pas en français » (Colat-Jolivière 1978 : 39). Or, *chat(r)ou* – avec et sans *r* – existe bel et bien ; si ce n'est en français, à tout le moins dans les dialectes de Normandie (*cf.* Chauveau dans ce volume). Une élision semble donc plus probable qu'une épenthèse. L'étymologie de *gwoka* pour sa part demande encore des éclaircissements, comme l'admet Colat-Jolivière 1978 lui-même.

Figure 9 : Statuts phonémiques de [w] en créole

Une telle déphonémisation des marges d'une catégorie est un phénomène bien connu. En allemand, qui connaît une vocalisation du /r/ en [ɐ], ce phénomène s'observe en acquisition : il arrive en effet que les enfants classifient cette variante à tort comme allophone de /a/, qui peut être centralisé en contexte non-accentué et donc mener au même résultat en surface. Cette confusion se manifeste notamment dans des fautes d'orthographe comme *‹Zahnpaster› pour ‹Zahnpasta› 'dentifrice' (*cf*. Pustka 2007).

De plus, [w] apparaît en coda. Il n'y existe ni en créole 'basilectal' ni en français de référence ; pourtant, il s'explique par l'affrontement des deux. On pourrait imaginer l'évolution suivante : le point de départ est le [ɣ]/[ʁ] du français de référence actuel dans cette position – qui depuis la colonisation y a été rétabli – en tant que variante-cible ; c'est donc probablement un processus engendré après la départementalisation en 1946 – pour le français comme pour le créole. Pour la réalisation du *r* dans ce contexte, les Guadeloupéens recourent à [w], une des variantes de leur répertoire créole. Mais pourquoi pas [ɣ], variante plus proche de la cible ? D'un côté, les segments plus sonores sont universellement préférés en coda (*cf*. Restle / Vennemann 2001). De l'autre côté, le créole accepte déjà en surface [w] dans cette position, même s'il ne s'agit pas d'une réalisation de /r/, mais de /u/ (mais cela ne fait pas de différence pour des contraintes qui s'appliquent à l'output). Dans la forme réduite du pronom personnel cr. *ou* 'tu' (< fr. *vous*), p. ex. cr. *an di'w* 'je te dis' (cf. section 2.1.), ce contexte phonotactique est même particulièrement fréquent. Selon Facthum-Sainton 2006a, c'est la seule prononciation possible au moins depuis la fin des années 1950 (qui aurait succédé à un [u] originel). De cette manière s'explique donc l'apparition de l'allophone [w] pour /r/ dans le français de nos locuteurs âgées (ainsi que les [w] sporadiques en créole dans les mêmes environnements ; *cf*. section 2.1).

5.3. Voyelles centrales

Les réalisations [ə] et [ɐ] de nos locuteurs jeunes sont pour leur part moins surprenantes. La vocalisation du *r* est en effet un processus très répandu dans les langues du monde, que l'on trouve entre autres en anglais (p. ex. *court* [kɔət] ; *cf*. Lodge 1984, Heselwood 2009) et en allemand (où on l'appelle 'Lehrer-Schwa', d'après l'exemple *Lehrer* [leʁɐ] 'professeur'), mais aussi en québécois, provenant des mêmes variétés coloniales du français que

les créoles (p. ex. *porte* [pɔˀt] ; *cf*. Côté 1998). Dans certaines variétés d'espagnol (Colombie, Andalusie, Îles Canaries, République Dominicaine), le résultat de la vocalisation n'est pas [w] ou schwa, mais [j], ce qui s'explique éventuellement par le lieu d'articulation antérieur de la liquide (p. ex. *cuerpo* [kwej.po], *mujer* [mu.hej] ; *cf*. Jiménez Sabater 1975, Quilis 1999, Hualde 2005). De plus, non seulement *r* se vocalise en [w], mais aussi *l*, du moins dans sa variante vélaire [ɬ]. Les exemples en sont bien connus, notamment de l'ancien français (p. ex. *chevals* > *chevaus*, d'où l'orthographe moderne ‹chevaux›), du portugais brésilien (p. ex. *Brasil* [bɾaziw]), de l'anglais (p. ex. *table* [teːbɬ] / [teːbu]), etc. De plus, les vocalisations de liquides s'observent fréquemment en acquisition, où [ʁ] et [ɬ], d'une part, sont provisoirement prononcés [w], [l], d'autre part, [j]. Ces processus s'expliquent aisément par l'articulation : les liquides postérieures se caractérisent en effet par une position de la langue très similaire à [w] (néanmoins sans arrondissement), les liquides antérieures, quant à elles, sont plus proches de [j]. La vocalisation, d'une manière générale, s'explique par la tendance universelle à la syllabe CV, une glissante en finale syllabique étant préférée à une liquide. Il s'agit donc d'un processus tout à fait naturel (*cf*. Johnson / Britain 2007).

On pourrait néanmoins objecter que le parallèle est frappant avec le français réunionnais et le québécois. S'agit-il éventuellement d'un processus déjà existant dans les variétés françaises d'origine ? Ou bien devrait-on admettre une polygenèse, les processus naturels étant particulièrement encouragés dans ces situations de contact extrêmes, loin des efforts normatifs du centre ?

5.4. Vocalisation + /r/

Le corpus fournit aussi un exemple dans lequel on trouve à la fois [ɐ] et [χ] : *extraordinaire* avec un [ɐχ] final, produit par le locuteur 97asm1. En français réunionnais, ce type de réalisation est bien connu, p. ex. *cire* [siːˀr] (*cf*. section 2.3). Dans ce cas-là, la voyelle centrale n'est plus classifiée en tant que variante de /r/, et les locuteurs ressentent donc le besoin de réaliser le graphème ‹r› une seconde fois.[42] Qu'est-ce que cela nous apprend sur les représentations des locuteurs ? Ils ont manifestement réanalysé les voyelles centrales en surface : elles ne sont plus catégorisées comme variantes de la consonne /r/, située en coda, mais comme parties d'un noyau diphtongué (*cf*. figure 10 ci-dessous). Dans cette variété, un noyau complexe est donc préféré à une coda. De la même manière, on pourrait expliquer l'allongement, qui apparaît indépendamment d'une réalisation ou non de /r/, p. ex.

[42] Cela rappelle les formations de mots comme *aujourd'hui* (ou même *au jour d'aujourd'hui*), où le même contenu 'jour' est rajouté (à plusieurs reprises même) dès que l'étymologie n'est plus transparente pour les locuteurs : anc. fr. *hui* < HODIE 'aujourd'hui' (cf. TLFi).

dans cr. réu. [zuːɣne] ‘journée’ (*cf.* section 2.3). Un problème se pose cependant dans le cas de la combinaison de l’allongement et d’une réalisation en tant que schwa, comme dans cr. réu. [aspeːə] (< fr. *espère*) ‘attends’ : ici, le schwa doit encore être positionné en coda.

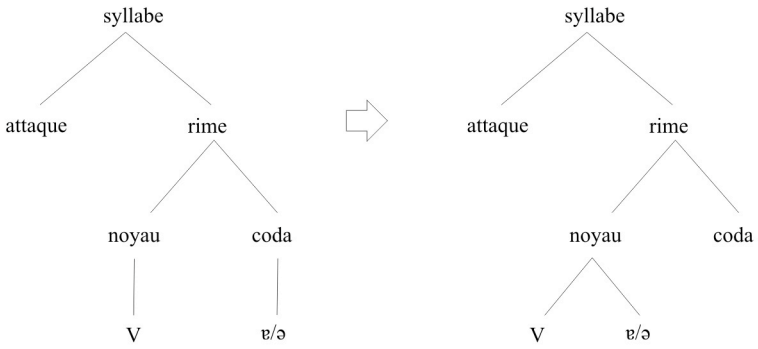

Figure 10 : Réanalyse des voyelles centrales en français réunionnais (et antillais)

Cette possibilité de réanalyse au niveau de la structure syllabique s’explique par le caractère ambigu des segments à sonorité moyenne (glissantes, liquides) : ils peuvent en effet aussi bien jouer le rôle d’une consonne dans la marge syllabique que celui d’une voyelle dans le noyau. L’exemple français le plus connu de ce phénomène est certainement la paire *watt / ouate*, tous les deux réalisés [wat] (*cf.* Kaye / Lowenstamm 1984). Le [w] de *watt* se comporte cependant comme une consonne (p. ex. dans *le watt*), celui de *ouate* comme une voyelle (p. ex. dans *l’ouate*). Dans *watt*, [w] constitue donc l’attaque, dans *ouate* une partie du noyau (*cf.* figure 11). L’ambigüité en surface se fait pourtant sentir : le comportement du mot *ouate* oscille en effet dans l’usage, où l’on trouve aussi *la ouate* (*cf.* TLF*i*) – avec une structure syllabique identique à *watt*.

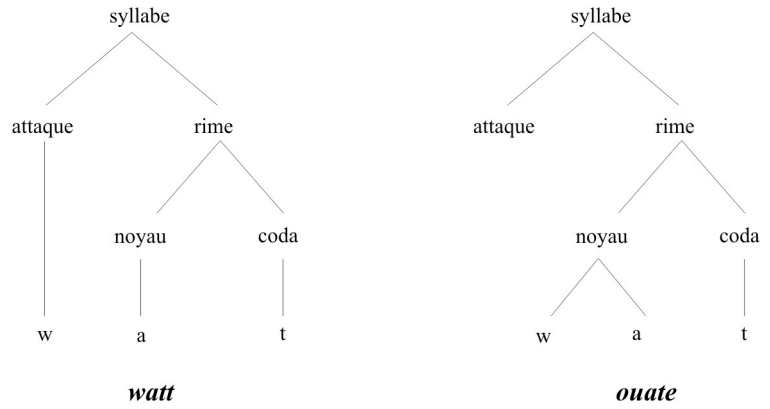

Figure 11 : Structures syllabiques de *watt* et *ouate* en français de référence

Il se pose donc la question de savoir si le [w] postvocalique du créole et du français des Antilles peut également être réanalysé en tant qu'élément du noyau (*cf.* figure 12 ci-dessous).

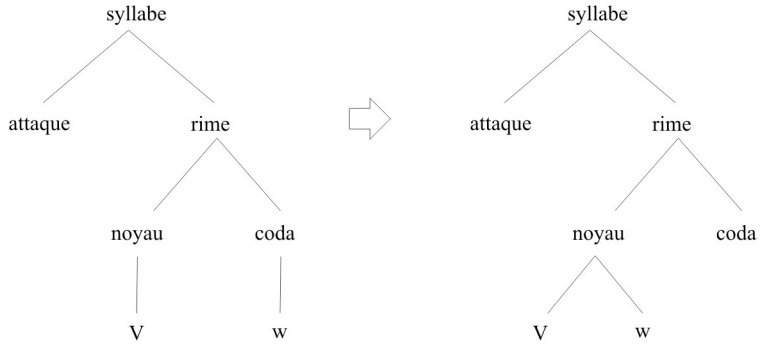

Figure 12 : Possibilité de réanalyse de [w] postvocalique

5.5. Grammaires mixtes : [w] + voyelles centrales

Nous avons vu dans les données (cf. section 4.3) que les locuteurs guadeloupéens se divisent *grosso modo* en deux groupes en ce qui concerne la réalisation du *r* postvocalique, les anciens produisant [w] et les jeunes des voyelles centrales (à côté des élisions, comme en créole, et des réalisations fricatives, comme en français de référence). Jusqu'à maintenant, nous avons analysé ces deux types de comportement comme des phénomènes à part (introduction d'une variante créole pour [w], processus naturel de vocalisa-

tion pour [ə]/[ɐ]). Cela est d'autant plus insatisfaisant que certains locuteurs produisent les deux variantes, en l'occurrence 97asm1, 97asc1 et 97aep1 (*cf*. tableaux 16, 17 et 18). Si non seulement les voyelles centrales étaient réanalysées en tant qu'élément du noyau (*cf*. figure 10), mais également [w], on en arriverait en effet à un continuum de réalisations dans l'espace vocalique (esquissé schématiquement dans la figure 13). Celui-ci s'étendrait entre la voyelle de départ [ɛ] (après laquelle ces réalisations de *r* sont les plus fréquentes ; *cf*. tableaux 13 et 14) et la consonne-cible [ɣ]/[ʁ] (après [i], il s'agirait en revanche d'une simple postériorisation).

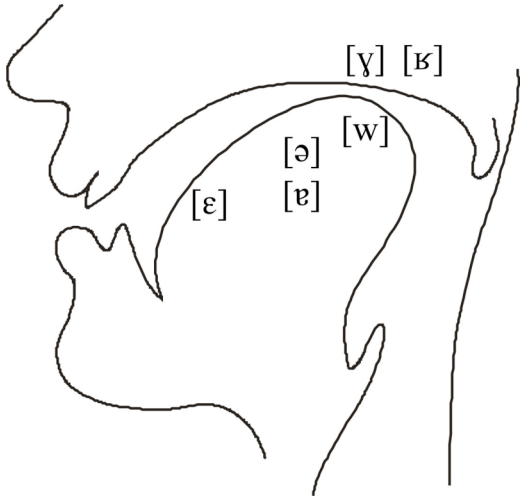

Figure 13 : Continuum des réalisations entre [ɛ] et [ɣ]/[ʁ]

Cette analyse serait par ailleurs conforme avec celle de Nikiema/Bhatt 2005 (« The innovation we introduced was to syllabify post-vocalic /ʀ/ within the nucleus », p. 49), même si celle-ci constitue plutôt une jonglerie théorique, sans preuve externe, et qui est également appliquée aux cas dans lesquels n'apparaît jamais un segment en surface, comme dans haï. *flè* 'fleur' (*cf*. aussi *supra*).

Un contre-exemple est cependant constitué par le fait que l'on ne rencontre jamais la combinaison *[wɣ]. Si ce n'est pas une lacune due au hasard, ce serait un argument important pour dire que [w] n'est pas réanalysé en tant qu'élément du noyau.

5.6. Élision II

Nous avons vu dans la section 5.1 que *r* n'est dans certaines positions jamais arrivé aux Antilles et qu'il ne devrait pour cela pas être postulé dans les représentations sous-jacentes du créole. Or, les données suggèrent un

deuxième processus conduisant au même résultat : la fusion des variantes [w] et [ɐ] avec les voyelles [u] et [a] précédentes ou suivantes, avec ou sans changement de la qualité de la voyelle, p. ex. *truc* *[twyk] > [tyk], *sur* *[syw] > [su] (*cf.* section 4.2). Contrairement au premier cas, l'absence héritée du français, ce serait ici un processus continu, aboutissant éventuellement à une réanalyse.

6. Conclusion

L'étude du français et du créole de la Guadeloupe illustre encore une fois le comportement caméléonique du *r :* on y rencontre en effet une multitude de variantes se situant tout au long de l'échelle de sonorité, de la fricative [χ] jusqu'à la voyelle [ɐ], qui se comportent en partie comme des consonnes, en partie comme des éléments de diphtongue. Ces réalisations ne constituent pourtant pas une unité éternelle : les variantes marginales, telles que le [w] ou le [ɐ], peuvent se déliter pour former un phonème propre (/w/) ou pour fusionner avec un autre phonème (notamment en diphtongue). Ces ambigüités et réanalyses montrent la complexité des oscillations entre réalisations de surface et structures sous-jacentes, ainsi que l'importance du niveau des représentations pour la variation et le changement.

Références bibliographiques

Auer, P., 1990. *Phonologie der Alltagssprache*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter.

Barthelemi, G., 1995. *Dictionnaire pratique créole guyanais – français précédé d'éléments grammaticaux*, Cayenne, Ibis Rouge Éditions.

Bellonie, J.-D., 2010. « Repräsentationen des *accent antillais* und des *accent parisien* in Martinique », *in* : Krefeld, Th. / Pustka, E. (éds), *Perzeptive Varietätenlinguistik*, Francfort-sur-le-Main *etc*., Peter Lang, 265-287.

Biloa, E., ^{2}2004. *La langue française au Cameroun*, Berne, Peter Lang.

Boersma, P. / Hayes, B., 2001. « Empirical Tests of the Gradual Learning Algorithm », *Linguistic Inquiry* 32, 45-86.

Bordal, G., 2006. *Traces de la créolisation dans un français régional : le cas du /r/ à l'île de la Réunion* (mémoire de Master, Oslo).

Bordal, G. / Ledegen, G., 2009. « La prononciation du français à l'île de la Réunion : évolution des variations et de la norme », *in* : Durand, J. / Laks, B. / Lyche, Ch. (éds) : *Phonologie, variation et accents du français*, Londres, Hermès, 175-200.

Bybee, J., 2001. *Phonology and Language Use*, Cambridge, CUP.

Cadely, J.-R., 1988. « Représentations syllabiques et distribution des diphtongues en créole haïtien », *Études créoles* XI.1, 9-40.

Carayol, M., 1977. *Le Français parlé à la Réunion : Phonétique et phonologie*, Paris, Champion.

Carrington, L., 1984. *St. Lucian Creole. A descriptive analysis of its phonology and morpho-syntax*, Hamburg, Buske.

Chaudenson, R., 1974. *Le lexique du parler créole de la Réunion*, 2 vol., Paris, Champion.

Chauveau, J.-P., 2011. « Des régionalismes de France dans le créole de Marie-Galante », dans ce volume.

Colat-Jolivière, D., 1978. « À propos du 'R' en créole », *Espace Créole* 3, 29-40.

Confiant, R., 2007. *Dictionnaire du créole martiniquais-français*, 2 vol., Guyane, Ibis Rouge Éditions.

Côté, M.-H., 1998. « Saillance phonétique et contraste dans la réduction des groupes consonantiques : le cas du français québécois », *in* : Sauzet, P. (éd.) : *Langues & Grammaire II-III : Phonologie*, Paris, Université Paris 8/CNRS, 25-42.

DECOI = Bollée, Annegret (dir.), 1993-2007. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien,* 4 vol., Hamburg, Helmut Buske.

Durand, J. / Laks, B. / Lyche, Ch., 2002. « La Phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure », *in* : Pusch, C. / Raible, W. (éds), *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache*, Tübingen, Narr, 93-106.

Durand, J. / Laks, B. / Lyche, Ch., 2005. « Un corpus numérisé pour la phonologie du français », *in* : Williams, G. (éd.), *La linguistique de corpus*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 205-217.

Facthum-Sainton, J., 2006a. *Les langues créoles à base lexicale française dans la Caraïbe : phonétique, phonologie et variation* (thèse de doctorat, École Pratique des Hautes Études).

Facthum-Sainton, J., 2006b. *Manuel de la graphie du créole guadeloupéen*, Conseil Général de la Guadeloupe.

Facthum-Sainton, J., 2007. « Nou ka li kréyòl – la graphie du créole », Médiathèque Caraïbe : http://www.lameca.org/dossiers/graphie_creole/index.htm.

Gabelentz, G. von der, ^{2}1901 [1891]. *Die Sprachwissenschaft. Ihre Aufgaben, Methoden und bisherigen Ergebnisse*, Leipzig, Weigel.

Gulyás, A., 2004. « Étude du créole martiniquais d'un point de vue de phonologie historique. Aspects méthodologiques », *in* : Feuillard, C. (éd.), *Créoles. Langages et Politiques linguistiques*, Berne *etc.*, Peter Lang, 71-77.

Hazaël-Massieux, G., 1972. *Phonologie et phonétique du créole de la Guadeloupe* (thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne Nouvelle).

Hazaël-Massieux, G., 1978. « Approche socio-linguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe », *Langue française* 37, 106-118.

Hazaël-Massieux, G. / Hazaël-Massieux, M.-Chr., 1996. « Quel français parle-t-on aux Antilles ? », *in* : Robillard, D. de / Beniamino, M. (éds), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, 665-687.

Heselwood, B., 2009. « R vocalisation, linking R and intrusive R : accounting for final schwa in RP English », *in* : *Transactions of the Philological Society* 107.1, 66-97.

http://www.projet-pfc.net

Hualde, J., 2005. *The Sounds of Spanish*, Cambridge, Cambridge University Press.

Jakobson, R. / Fant, G. / Halle, M., 1952. *Preliminaries to Speech Analysis*, Cambridge, MIT Press.

Jiménez Sabater, M., 1975. *Más datos sobre el español en la República Dominicana*, Santo Domingo, Ediciones Intec.

Johnson, W. / Britain, D., 2007. « L-vocalisation as a natural phenomenon : explorations in sociophonology », *Language Sciences* 29, 294-315.

Jourdain, É., 1956. *Du français aux parlers créoles*, Paris, Klincksieck.

Kaye, J. D. / Lowenstamm, J., 1984. « De la syllabicité. Formes sonores du langage : structure et représentation en phonologie », *in* : Dell, F. / Hirst, D. / Vergnaud, J.-R. (éds) : *Forme sonore du langage*, Paris, Hermann, 123-161.

Labov, W., 1966. *The social stratification of English in New York City*, Washington D.C., Center for applied Linguistics.

Laks, B., 1977. « Contribution empirique à l'analyse socio-différentielle de la chute de /r/ dans les groupes consonantiques finals », *Langue Française* 34, 109-125.

Laks, B., 1980. *Différentiation linguistique et différentiation sociale : quelques problèmes de sociolinguistique française* (thèse de doctorat, Paris VIII).

Laks, B., 2002. « Description de l'oral et variation : La phonologie et la norme », *L'information grammaticale* 94, 5-11.

Laks, B., 2005. « La liaison et l'illusion », *Langages* 158, 101-125.

Léon, P., 1992 (^{2}1998). *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Nathan.

Lodge, K. R., 1984. *Studies in the Phonology of Colloquial English*, London, Croom Helm.

Ludwig, R. / Poullet, H. / Bruneau-Ludwig, F., 2006. « Le français guadeloupéen », *in* : Confiant, R. / Damoiseau, R. (éds), *À l'arpenteur inspiré. Mélanges offerts à Jean Bernabé*, Matoury, Ibis Rouge Éditions, 155-173.

Ludwig, R. / Montbrand, D. / Poullet, H. / Telchid, S., 2002. *Dictionnaire créole français (Guadeloupe). Nouvelle édition*, Servedit / Jasor.

Lyche, Ch., 2010. « Le français de référence : éléments de synthèse », *in* : Detey, S. / Durand, J. / Laks, B. / Lyche, Ch. (éds), 2010. *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, 143-165.

Martinet, A., 1969. « Pour un dictionnaire de la prononciation », *in* : A. Martinet (éd.), *Le français sans fard*, Paris, PUF, 121-131.

Morin, Y. Ch., 2000. « Le français de référence et les normes de prononciation », *in* : M. Francard *et al.* (éds), *Actes du colloque de Louvain-la-Neuve 3-5 novembre 1999, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 26, 91-135.

Nikiema, E., 2002. « Phonétique et phonologie des créoles. Les (parlers) français ont le schwa, le créoles ont l'R », *in* : Bavoux, C. / Robillard, D. de (éds), *Linguistique et créolistique*, Paris, Anthropos, 77-96.

Nikiema, E. / Bhatt, P., 2003. « Two types of R deletion in Haitian Creole », *in* : Plag, I. (éd.), *Phonology and morphology of Creole languages*, Tübingen, Niemeyer, 43-70.

Nikiema, E. / Bhatt, P., 2005. « R diphthongs in French lexifier creoles: Evidence from Haitian », *Toronto Working Papers in Linguistics* 24 : 45-63.

Oliel, J., 1979. *Le Bilinguisme franco-créole ou la difficulté d'enseigner le français en milieu créolophone*, Pointe-à-Pitre, C.D.D.P. Guadeloupe.

Østby, K.A., 2010. « Conversation à Paris dans la haute bourgeoisie : l'enseignement secondaire », *in* : Detey, S. *et al.* (eds.) : *Les variétés du français parlé*

dans l'espace francophone: ressources pour l'enseignement, Paris, Ophrys (CD-Rom), pp. 11-20.

Pagliano, C. / Le Gac, D. (2000) : « Conversation à Ogévillier (Meurthe-et-Moselle) : les enfants d'hier et d'aujourd'hui, l'éducation se perd », *in* : Detey, S. / Durand, J. / Laks, B. / Lyche, Ch. (éds), 2010. *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement*, (CD-ROM), Paris, Ophrys, 61-72.

Papen, R., 1978a. *The French-based Creoles of the Indian Ocean: An Analysis and Comparison* (Ph.D. thesis, University of California, San Diego).

Papen, R., 1978b. « État présent des études en phonologie des créoles de l'océan indien », *Études Créoles*, 1, 35-63.

Paul, H., [10]1995 (1880). *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Tübingen, Niemeyer.

Prince, A. / Smolensky, P., 1993. *Optimality Theory – Constraint Interaction in Generative Grammar* (http://roa.rutgers.edu/).

Prudent, L.-F., 1993. *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole* (thèse de doctorat d'état, Rouen).

Pustka, E., 2007. *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*, Tübingen, Narr.

Pustka, E., 2009. « Französisch-Kreol-Kontinuum in Guadeloupe? – eine Analyse von 82 Colombo-Rezepten », *in* : Jansen, S. / Symeonidis, H. (éds), *Dynamik romanischer Varietäten außerhalb Europas. Alte und Neue Romania im Dialog*, Francfort-sur-le-Main *etc*., Peter Lang, 47-65.

Pustka, E., 2010. « Conversation à Petit-Canal (Guadeloupe) : la fête de Noël », *in* : Detey, S. / Durand, J. / Laks, B. / Lyche, Ch. (éds), 2010. *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement*, (CD-ROM), Paris, Ophrys, 285-298.

Pustka, E., 2011a. *Einführung in die Phonetik und Phonologie des Französischen*, Berlin, Erich Schmidt Verlag.

Pustka, E., 2011b. « Le conditionnement lexical de l'élision des liquides en contexte postconsonantique final », *Langue Française* 169, 19-38.

Pustka, E., à paraître. « 'Les Noirs chantent, les Blancs chantent et roulent, et les Indiens chantent avec une petite voix aiguë' – Représentations et perceptions des accents français en Guadeloupe », *in* : Ledegen, G. / Watbled, J.-P., *Actes du colloque PFC 2009 à la Réunion 'La variation du français dans les aires créolophones et francophones'*, Francfort-sur-le-Main etc., Peter Lang.

Quilis, A., 1999. *Tratado de fonología y fonética españolas*, Madrid, Gredos.

Relouzat, R., 1971. « Le français parlé à la Martinique et à la Guadeloupe », *Conjonction – Revue franco-haitienne* 116, 44-46.

Restle, D. / Vennemann, Th., 2001. « Silbenstruktur », *in* : Haspelmath, M. *et al*. (éds), *Language Typology and Language Universals* II, Berlin / New York, de Gruyter, 1310-1336.

Russell Webb, E., 2010. « Creole phonological restructuring. The role of perception in contact-induced change », *Journal of Pidgin and Creole languages* 25.2, 263-288.

Sainton, J., 2004. « Phonologie et variation en créole guadeloupéen », *in* : Feuillard, C. (éd.), *Créoles – Langages et Politiques linguistiques*, Berne *etc*., Peter Lang, 61-70.

Schuchardt, H., 1972 [1885]. « Ueber die Lautgesetze. Gegen die Junggrammatiker », *in* : Vennemann, T. / Wilbur, T. H. (éds), *Schuchardt, the Neogrammarians, and the transformational theory of phonological change : Four essays by Hugo Schuchardt, Theo Vennemann, Terence H. Wilbur*, Francfort-sur-le-Main, Athenäum, 9-37.

Ségéral P. / Scheer T., 2008. « Positional factors in Lenition and Fortition », *in* : Brandão de Carvalho, J. / Scheer, T. / Ségéral, P. (éds), *Lenition and Fortition*, Berlin / New York, de Gruyter, 131-172.

Staudacher-Valliamée, G., 1992. *Phonologie du créole réunionnais. Unité et diversité*, Paris, Peeters.

Stoll, André, [2]1975 [1974]. *Asterix, das Trivialepos Frankreichs. Die Bild- und Sprachartistik eines Bestseller-Comics*, Köln, DuMont Schauberg.

Telchid, S., 1997. *Dictionnaire du français régional des Antilles. Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.

Thibault, A., 2011. « Les avatars du schwa colonial dans le créole des Petites Antilles », dans ce volume.

Tinelli, H., 1981. *Creole phonology*, The Hague, Mouton.

Trubetzkoy, N., [7]1989 [1939]. *Grundzüge der Phonologie*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.

Valdman, A., 1978a. « La structure phonologique des parlers franco-créoles dans la zone caraibe », *Études Créoles* 1, 13-34.

Valdman, A., 1978b. *Le créole : structure, statut et origine*, Paris, Klincksieck.

Valdman, A. / Iskrova, I., 2003. « A new Look at Nasalization in Haitian Creole », *in* : Plag, I. (éd.), *The Phonology and Morphology of Creole Languages*, Tübingen, Niemeyer, 25-41.

Wachs, S., 1997. *Le relâchement de prononciation en français parlé en Île-de-France : analyses linguistique et sociolinguistique par générations* (thèse de doctorat, Paris X–Nanterre).

Walter, H., 1988. *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Lafont.

Wang, W. S. Y., 1969. « Competing changes as cause of residue », *Language* 45, 9-25.

Wiese R., 2003. « The Unity and variation of (German) /r/ », *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik* 70, 25-42.

Wiese R., 2011. « The Representation of Rhotics », *in* : Oostendorp, Marc van *et al.* (éds), *The Blackwell Companion to Phonology*, vol. 1., Malden, MA / Oxford, Wiley-Blackwell, 711-729.

D. Le français en Haïti

Dominique Fattier
Université de Cergy-Pontoise

Le français d'Haïti (dans sa relation osmotique avec le créole) : remarques à propos des sources existantes

Il existe un riche gisement de sources (primaires et secondaires) d'information sur le français d'Haïti. L'objectif de cette étude est de le faire connaître, en proposant un parcours à travers les documents par lesquels sa spécificité et son altérité sont soit simplement attestées, soit reconnues et désignées, sans prétendre à l'exhaustivité. Après d'indispensables remarques introductives, il est question, dans cet ordre, des textes anciens (Moreau de Saint-Méry 1797 ; Ducœurjoly 1802 ; les journaux de Saint-Domingue), du corpus du français littéraire haïtien (XX^{e} siècle), des travaux linguistiques, et enfin de l'Atlas linguistique du créole d'Haïti. Il est fait appel, à l'occasion, à des régionalismes à des fins d'illustration. Pour ce qui est de leur statut, c'est la typologie établie dans le domaine des études sur le français aux Antilles (Thibault 2008, 2009) qui est retenue. Elle distingue : les héritages galloromans (diastratismes[1] et diatopismes[2]), les emprunts aux langues en contact (langues amérindiennes, espagnol, langues africaines, anglais) ainsi que divers types d'innovations : formelles (par dérivation, par composition), sémantiques, et de fréquence[3].

1. Considérations préalables

En Haïti, comme aux Petites Antilles, le français est présent dès les débuts de la colonisation. Son implantation est ancienne. Une partie de la population de ces territoires l'a toujours acquis comme langue première, par tradition orale, de génération en génération, en même temps que les créoles

---

1 Mots qui ont toujours été considérés comme étrangers à la norme du français neutre, comme en témoignent les marques d'usage des dictionnaires qui montrent les restrictions diastratiques dont ils ont toujours été affectés. Le mot *mitan* est un représentant typique de cette catégorie de régionalismes (d'après Thibault 2010 : 50-51).

2 Mots qui connaissaient à l'époque, en France même, une diffusion géographique limitée comme les régionalismes de l'Ouest français que sont *bourg* et *amarrer* (ibid.).

3 Il s'agit de régionalismes qui ne se signalent ni par leur forme, ni par leur sens, mais bien par leur fréquence, anormalement élevée dans certaines variétés régionales de français. Thibault (2010) mentionne, pour le corpus qu'il étudie, les mots *halliers* n. m. pl., *ravine* n. f. et *touffe* n. f.

qui en sont issus par « acquisition naturelle »[4] et qui lui servent dès les débuts de leur émergence de « niveau de langue », avant d'entrer, bien plus tard et à des rythmes distincts, dans un processus d'institutionnalisation.

Insister d'emblée sur cette co-évolution est plus que jamais nécessaire. Cela demande un réel effort car c'est aller à contre-courant d'une approche de l'histoire culturelle et linguistique des mondes créoles qui est devenue habituelle. Ainsi Sylviane Telchid, par exemple, l'auteure du premier *Dictionnaire du français régional des Antilles. Guadeloupe-Martinique* (1997), défend-elle l'idée que le lexique de cette variété a transité par le créole. Une telle vue est très couramment partagée ; elle explique par exemple pourquoi les caractères divergents du / des français des Antilles sont très souvent qualifiés de *créolismes*.

D'un territoire à l'autre, les particularités du français ne peuvent être conçues que comme des emprunts faits au créole et il est rarement question par exemple (sauf comme nous le verrons par la suite, chez le précurseur haïtien Jules Faine), d'y voir le maintien d'archaïsmes, de traits anciens ou encore la réalisation de mots ou de sens possibles, mais non attestés en « français standard ». De même, n'est pas facilement envisagée la possibilité que de telles particularités se soient maintenues, de façon parallèle, en français régional et en créole.

Cela étant dit, il ne fait aucun doute qu'il y a eu, qu'il y a toujours des apports et des influences du créole sur le français régional. Par ailleurs, il est à peu près certain que le français régional ne se serait pas maintenu en Haïti, sans la présence du créole.

L'hypothèse des « créolismes » a une base idéologique, celle du monolinguisme, qui n'est pas articulée de façon explicite, ni forcément très consciente : il faut que les mots soient bien rangés et de préférence dans une seule langue ; il faut qu'il n'y ait qu'une langue première. Elle ne permet pas de réaliser que *le lieu où les langues entrent en contact n'est pas un lieu géographique mais l'individu bilingue* (Uriel Weinreich 1953)[5] et qu'il existe des cas d'acquisition initiale bilingue (acquisition initiale simultanée de deux langues). Elle sous-estime la difficulté bien réelle de cerner les critères qui permettent d'attribuer l'origine de certains lexèmes (et autres particularités) à l'une et / ou à l'autre des langues en cause quand celles-ci sont non seulement génétiquement apparentées mais également coexistantes. Entre français régional et créole, la notion de « frontières floues » s'impose.

---

[4] Acquisition naturelle (c'est un quasi-synonyme de « acquisition non guidée »). L'expression a le grand mérite de rappeler que l'acquisition d'une langue – maternelle ou seconde – est un processus naturel. Et de suggérer que l'enseignement des langues est une tentative d'intervention dans ce processus naturel pour l'optimiser (Klein 1989 : 5).

[5] Uriel Weinreich, 1953 : *Languages in contact*, New York, Publication of the Linguistic Circle of New York.

Une telle hypothèse revient en fait à poser que le français régional (des petites Antilles, d'Haïti, etc.) est une variété d'apparition récente et, pour expliquer son émergence, à calquer les faits sur ceux qui se sont produits en Europe où le français s'est diversifié par diffusion et superposition à un substrat dialectal (les dialectes galloromans) en France, en Belgique et en Suisse. Cela consiste à traiter les particularités du français aux Antilles comme des équivalents des wallonismes (par exemple), alors que leur histoire est bien différente. Le rapport entre créole(s) et français n'est pas un rapport de « substrat » à une langue qui s'y serait superposée. C'est un point sur lequel il convient d'insister.

Pour souligner l'influence réciproque, l'interpénétration parfois considérable entre français et créole(s), plusieurs créolistes (Robert Chaudenson, Guy Hazaël-Massieux) ont usé de la métaphore de l'osmoticité : en situation de créolophonie[6], tout mot français est virtuellement un mot créole et inversement, tout mot créole est en puissance un mot du français régional qui coexiste avec lui. Le fait de la reprendre à mon compte dans le titre de cette communication est destiné à attirer l'attention sur une donnée incontestable : cette relation osmotique complique incontestablement la recherche sur les français régionaux. La proximité structurale entre français et créole(s) découle non seulement de leur apparentement mais aussi des convergences dues à leur contact à travers des générations de bilingues. Cette situation n'est pas près de se simplifier.

Dans un article intitulé « De la difficulté d'écrire en créole » paru en 2001, le poète et essayiste haïtien Georges Castera signalait en effet, entre autres problèmes, celui de « l'hybridation » croissante des deux langues :

> Aujourd'hui, le plus grand défi pour l'écrivain qui écrit en créole, c'est ce que j'appellerais avec d'autres la décréolisation de la langue créole. […] La langue française a toujours représenté pour les Haïtiens un signe de distinction et il est de bon ton de commencer toute conversation par des phrases françaises puis [de] continuer familièrement en créole, juste pour signaler à l'interlocuteur qu'on a de la culture. Ainsi, le français tient souvent lieu de carte de visite orale. Aujourd'hui cette stratégie prend une forme plus subtile, ou, si l'on veut, plus démocratique. C'est le créole francisé qui joue ce rôle à travers les prêches, les actualités, les débats politiques, les conseils médicaux prodigués à la radio et à la télévision. Ce phénomène d'hybridation s'étend malheureusement aux médias (dans les taxis, les autobus ainsi que dans les foyers les plus reculés) invitant les gens à « parler créole en français ». Cette manière de parler produit la décréolisation du créole.

Il ajoutait quelques lignes plus loin, « il est légitime qu'un écrivain se sente concerné par cette catastrophe » et donnait quelques exemples : « On introduit parfois un mot français peu connu dans une phrase créole bancale :

---

[6] Celles du moins où coexistent un créole à base française et sa langue de base. Ce n'est pas le cas dans des territoires comme Sainte-Lucie ou la Dominique, où des créoles à base française coexistent avec l'anglais, langue officielle.

'Ministè a pwal *prosede* a distribisyon de *porcelets* (ti kochon) […]' ; les locuteurs font un large usage d'expressions toutes faites : 'dans la mesure où…', 'comme succinctement ou wè…', 'nul et non avenu', etc. ».

Cette évolution contemporaine accélérée vers un accroissement des « mélanges » se produit dans un contexte d'urbanisation rapide, de dégradation de l'enseignement (sans compter les tragédies récentes) sur fond d'évolution statutaire du créole. Elle fait comprendre à quel point il est difficile ou même impossible, parfois, de tracer une ligne de partage entre créole et français. L'image du continuum semble s'imposer désormais là où il y a encore une vingtaine d'années prévalait une situation sociolinguistique plus franchement diglossique. De plus en plus, « on parle créole en français », pour reprendre l'expression (ambiguë) de Castera[7].

2. Les textes anciens

Le seul texte ancien à avoir fait l'objet d'un examen systématique est le dictionnaire languedocien-français découvert par Pierre Rézeau et dont il rend compte dans son article « Aspects du français et du créole des Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du XVIII[e] siècle, d'après le témoignage d'un lexicographe anonyme » (2009). Nous y renvoyons. Composé aux environs de 1800, ce précieux document est resté à l'état de manuscrit dont seule une moitié hélas est disponible à des fins de recherche.

> Dans la plupart des cas, l'auteur considère les traits qu'il rapporte comme le fait de « tout le monde » et il les introduit par des indications du type « dans les Antilles/à Saint-Domingue, on appelle ». S'il précise parfois que tel mot est caractéristique des Créoles (ainsi *amacorner, calumet* s.v. *cachimbeau, caler, crebiche, élingué, expenter, malingre*) ou du peuple créole (s.v. *coucouye* et *hasiers*), il se situe dans la sphère du français et, ses notes portant essentiellement sur le lexique, il ne distingue pas le créole comme un système linguistique différent du français. [p. 196]

La description lexicographique est ponctuée de « nombreuses et parfois longues digressions sur la langue, la flore, la faune et les coutumes des Antilles, plus particulièrement de Saint-Domingue ». Après un examen des principales sources de variation par rapport au français standard, Rézeau s'est attaché à dresser l'inventaire des faits les plus intéressants.

2.1. La *Description* de Moreau de Saint-Méry

Parmi les textes anciens qui doivent être explorés de façon méthodique, figure l'ouvrage de Moreau de Saint-Méry, *Description topographi-*

[7] Il s'agit de mettre du français dans son créole (de franciser son créole)… et non de l'inverse.

que, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'Isle Saint-Domingue.

> Nulle province française n'a été décrite à cette même époque, ou à une époque donnée quelconque, avec la même minutie, la même précision évocatrice. (Bl. Maurel, p. XLVI dans la Nouvelle édition de 1958 entièrement revue et complétée sur le manuscrit par Blanche Maurel et Etienne Taillemite)

Dans l'édition de 1958, la *Description* est précédée d'une bibliographie de l'auteur (p. VII), d'un texte intitulé « La Description, ses sources, sa portée, son interprétation » (p. XXVII), puis d'un texte portant le titre « Manuscrit et éditions de la partie française de Saint-Domingue (p. XLVIII). Les éditeurs ont de plus rétabli, à partir du manuscrit déposé aux Archives nationales, les passages que Moreau avait supprimés dans l'édition de 1797 en les restituant en italique pour que leur identification soit possible.

En amont de cette somme extraordinaire, il faut se représenter, comme le soulignent les éditeurs, l'immensité de la documentation dont est sortie la *Description* : collection personnelle d'ouvrages et de brochures, « prodigieux travail de copie de pièces dont il ne pouvait obtenir ou conserver l'original » (p. XXXIX), collaborations dont a bénéficié Moreau (p. XII), travaux et collections de ses prédécesseurs…

L'interrogation sur ce qu'il convient de considérer comme du français régional dans l'œuvre de Moreau surgit très vite : ainsi p. XI, Bl. Maurel mentionne-t-elle une table des cantons qui servira aux investigations partant des noms de lieux. Elle ajoute en note 1 : « voir en tête de cette table la définition de ce qu'on appelait canton à Saint-Domingue, comme d'ailleurs dans l'ancienne France. »[8]. Il y a tout lieu de penser, grâce à cette mise en relief métalinguistique, que nous avons ici affaire à un diastratisme.

Moreau lui-même a eu le souci de son lecteur, à l'intention duquel il a établi un glossaire de mots qu'il convient de considérer *a posteriori* comme des régionalismes[9] :

> Comme j'ai employé plusieurs termes consacrés par l'usage à Saint-Domingue, j'ai cru devoir en donner une explication concise mais suffisante pour que cette espèce de nomenclature coloniale ne puisse arrêter aucun Lecteur […] (Moreau de Saint-Méry, Avertissement. p. 13).

---

[8] Il manque malheureusement les pages 1422-1423 où figure la table des cantons dans mon exemplaire personnel (édition de 1958).

[9] Ainsi par exemple *habituer un terrain* est une expression qui s'écarte dans sa construction comme dans son sémantisme de la contruction standard *habituer qqn à* (qqch.) : rendre familier par l'habitude (…) *Habituer un enfant*, *une recrue au froid*, *à la fatigue* (d'après Rob). Le mot *défriche* (synonyme de *défrichement*) ne figure pas dans Rob. Il illustre la réalisation d'une possibilité inemployée en français central (application du procédé de conversion à la base verbale *défrich*-).

Son *Explication de quelques termes employés à Saint-Domingue* (p. 14-16) porte sur 53 entrées listées par ordre alphabétique : A (signe du datif), Acul, Ajoupa, Argent (des colonies), Bac A Vesou, Bois Debout, Bois Debout (Faire un), Bois De Fardage, Boucan, Boucaner, Boucanier, Boucherie Maronne, Brise, Calle, Carabiné, Carreau, Case, Chemin *carabiné*, Caye, Corail, Coupe, Defriche, Embarcadère, Ester, Etage, Flibustier, Fourq, General, Gourde, Habituer un terrain, Hatte, Lagon, Lieue, Livre, Mantègue, Maringouin, Maron, Monnoie, Morne, Mornet, Moustique, Passe, Piastre-Gourde, Racadeau, Raque, Savane, Sucre, Tache, Terrer (le Sucre), Tournois, Vide d'un moulin, Vivres de terre.

Dans les articles qui « expliquent » les entrées, se trouvent des mots que l'auteur n'a pas retenus dans sa nomenclature mais qui sont bel et bien eux aussi des régionalismes : ainsi sous A, on trouve *habitation* (l'habitation à Galiffet) ; sous Boucanier, *habitans chasseurs* ; sous Piastre-Gourde, *Gourdin* ; sous Vivres de terre, *manioc*, *patate*, *tayo* ou *choux caraïbe*, *igname*, *couche-couche*, *figues-bananes*, *pois*, *mahis*.

Aux mots qui figurent dans l'*Explication*, on peut ajouter certains de ceux qui figurent dans l'index matières (pp. 1434-1440) comme *Abricots*, *Cabrouets*, *Campêche (bois de)*, *Maoka* (ver destructeur de l'indigo), *Mal de mâchoire*, *Musicien* (oiseau), *Sarampion* (sorte de rougeole), etc. Dans les pages de référence, on trouve de solides compléments, encyclopédiques en particulier et bien propres à nourrir un futur dictionnaire historique, comparatif et philologique des régionalismes du français des auteurs qui ont écrit sur les Antilles. Il faut savoir cependant que cet index matières qui a été substitué à celui « incomplet, fort confus et fort critiquable» de Moreau lui-même (p. XL), a été réduit à des proportions modestes en raison, précisent les éditeurs, de l'ampleur prise par l'index des noms de personnes. Il convient donc, si l'on vise l'exhaustivité, d'entreprendre page après page la lecture des trois tomes de la description.

L'examen de l'introduction à la description des trois parties de la colonie (pp. 25-111), « consacrée à des notions générales sur le climat, et les habitants de Saint-Domingue, leur origine, leur caractère et leurs moeurs » a été réalisé à des fins de sondage préalable et d'exemplification. Il a permis de repérer bon nombre de régionalismes, les uns déjà recensés dans la nomenclature et / ou l'index matières, et d'autres qui ne le sont pas. De plus, on remarque que si certains régionalismes sont signalés par des mises en relief (en l'occurrence des caractères italiques) :

> Cependant, en général, les Africaines accoutumées à des maris polygames, n'ont pas une jalousie furieuse, et il est même assez commun d'en voir plusieurs qui vivent dans une sorte d'harmonie quoiqu'elles aiment le même objet. Elles se nomment alors entre elles *matelotes* ; mot tiré d'un ancien usage des flibustiers qui formaient des sociétés dont les membres s'appelaient réciproquement matelot. (M. de St-M., 57)

c'est très loin d'être toujours le cas :

> C'est ainsi qu'on sait qu'ils adorent tout : les montagnes, les arbres, les mouches à miel, les caymans, etc., etc. (M. de St-M., 58)

> Ce luxe consiste presque, entièrement, dans un seul objet, l'habillement, puisque rien n'est d'ordinaire plus simple que le logement d'une Mulâtresse, qui consiste en une ou deux pièces ou chambres, tout au plus. L'une de ces pièces sert de salon : elle est souvent sans autre tenture qu'un papier ; une glace, une table, un beau cabaret avec des porcelaines, de jolies chaises de paille peintes, ou de rotin, tel en est l'ameublement (M. de St-M., 105).

Les mots *matelote*, *mouche à miel*, *chambre* (en tant que synonyme de *pièce*) et *cabaret* (qui ont leurs corrélats créoles *matlòt*, *myèl, chanm* et *kabarè* 'plateau') ont vocation à figurer en tant que régionalismes d'Haïti dans un index des régionalismes des français d'outre-mer. Trois d'entre eux sont affectés d'une marque diasystémique dans le dictionnaire de référence qu'est Rob : *cabaret* est glosé comme « vieilli », *mouche à miel* comme « archaïque » ou « régional » ; quant à *chambre*, il reçoit un traitement un peu plus complet : « Anciennt (et dans des loc.). Pièce d'habitation. […]. Chambre à toilette, chambre de bain. […] Régional (Suisse) Pièce (d'un appartement, d'une maison). »

2.2. Le *Manuel* de S. J. Ducœurjoly

Le *Manuel des Habitans* [sic] *de Saint-Domingue* (1802)[10] est une autre source essentielle. Son auteur Ducœurjoly est lui-même un ancien *habitant* (au sens qu'a le mot en français régional). La partie « linguistique » du *Manuel* contient un vocabulaire français-créole et cinq conversations françaises-créoles : c'est en quelque sorte une méthode d'auto-apprentissage. Représentatif d'un usage ancien (dernier quart du 18^{e} siècle), le *Vocabulaire* est une description synchronique du créole langue inconnue, destinée à un public précis de consultants (les futurs colons et voyageurs français à Saint-Domingue). Cette description est pour l'essentiel repérée en français : le vocabulaire bilingue confronte le créole (langue objet) au français (langue d'information)[11].

Le vocabulaire qui fait communiquer français et créole est de petite taille : une nomenclature de 395 entrées tient sur 72 pages. Chaque page est divisée en deux colonnes : celle de gauche pour le français, celle de droite pour le créole. Le classement adopté pour la colonne de gauche est celui de l'ordre alphabétique du français.

---

[10] Le tome 1 est accessible sur Google livres.

[11] M.-C. Hazaël-Massieux (1989 : 80) signale que les dictionnaires français-créoles sont « à l'heure actuelle » en nombre très réduit, l'inverse n'étant pas vrai.

L'établissement de ce vocabulaire d'apprentissage doit probablement beaucoup à l'intuition de l'ancien *habitant* qu'est l'auteur. Ses choix lexicographiques visent à dégager un fonds créole qui soit immédiatement utile : certains secteurs thématiques (flore, alimentation, faune, transformation de la canne à sucre) sont privilégiés. On ne connaît pas les principes selon lesquels a été dressée la liste des entrées françaises. Il semble qu'une décision importante ait consisté à y intégrer d'office les mots d'ores et déjà communs au créole et au français régional de Saint-Domingue qui n'ont pas, à l'époque, d'équivalent en « français [standard] de France[12] » (BAGASSE, BIGAILLE, CALALOU, CANARI, COUI, MANCHETTE, MARINGOUIN), quelle que soit par ailleurs l'origine de ces mots (galloromane, espagnole, amérindienne, africaine…). On y trouve également des mots techniques comme HOUCHET [*sic* : LOUCHET] « Instrument en forme de bêche etc. » ou BEC-DE-CORBIN « Outil de sucrerie, fait en forme de grande pelle […] ». Sont écartés de l'inventaire, sans que ce soit le cas général, des mots courants comme TRAVAILLER ou BOIRE dont les équivalents créoles (*travay*, *bwè*) qui n'ont que peu évolué par rapport à leurs étymons, figurent pourtant dans les Conversations. De tels mots, en quelque sorte absents de la nomenclature pour cause d'évidence, constituent pourtant le fonds le plus ancien du créole car ils sont attestés dès les origines.

Le projet de Ducœurjoly se heurte à des difficultés qui sont résolues tant bien que mal. Au nombre de celles-ci, on peut compter la situation paradoxale où l'auteur se trouve d'avoir à construire un vocabulaire bilingue pour des consultants qui ne connaissent peut-être guère mieux la langue instrument d'information, dans sa dimension régionale du moins, que la langue objet. Il convient donc de mettre en accord le *Vocabulaire* avec la compétence supposée en français et les besoins langagiers et culturels des futurs usagers du créole. D'où sans doute la forme particulière prise par ce premier inventaire bilingue français / créole qui offre un très grand intérêt. Source très précieuse pour l'histoire du lexique créole haïtien et pour l'étude du changement linguistique, c'est en outre, comme description (involontaire) du français régional de Saint-Domingue, le tout premier inventaire des particularités lexicales d'un français évoluant de pair avec un créole.

Pour ne donner qu'un exemple, dans l'article consacré à l'entrée BANANE (il s'agit de la colonne française), on trouve le synonyme *figue d'Adam* et les lexèmes *pattes*, *banane mûre*, *figue banane*, *figuier banane*. Ces mots simples et composés, insérés dans le développement de la définition de la chose nommée, ne donnent pas lieu à équivalent créole (ces mots ne sont pas des entrées ; de plus ils ne sont pas insérés dans des exemples). Ils sont pourtant à un moment ou à un autre, pour nombre d'entre eux,

[12] Il faut entendre par là une variété dont le statut est assez vague, quelque chose comme le français central normalisé parlé dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle.

« passés » du français de Saint-Domingue au créole. Le créole haïtien contemporain offre en effet les corrélats *pat*, *fig* et *bannan mi* avec le même sens (Fattier 1998, carte et commentaire 1630), de même que *pat*, *fig bannan* (Valdman 2007). On a là un exemple frappant de la nature osmotique de la relation entre les lexiques français et créoles. Dans le même temps, ces développements encyclopédiques permettent de se convaincre du caractère « régional » du lexique français dont use Ducœurjoly : *figue d'Adam* et les autres lexèmes cités ne sont probablement pas employés en France (ou pas partout en France) à la même époque. La consultation des dictionnaires de référence que sont Rob et TLFi n'apporte pas d'information sur *patte* (au sens de « main de banane ») par exemple…

2.3. Les journaux

Il serait également très utile de procéder à un dépouillement systématique des principaux journaux de Saint-Domingue, *La Gazette de Saint-Domingue, Les Affiches américaines*. On trouve en effet dans la notice 18 du *Dictionnaire des journaux 1600-1789* réalisé sous la direction de Jean Sgard (1991), les informations de contenu suivantes qui invitent à l'exploration :

> Les *Affiches américaines* se conforment à leur titre, et se veulent essentiellement un journal d'avis, d'annonces et d'informations pratiques. La plus grande partie de chaque livraison est consacrée aux textes officiels et aux avis légaux, comme la publication obligatoire des notifications de départ de la colonie, à différents renseignements d'ordre commercial (« Tarif du poids du pain » ; cours du fret ; prix des denrées et marchandises de France et de la colonie ; arrivées et départs des navires ; etc.), et aux annonces et avis divers (« Nègres marrons » ; « Animaux épaves » ; « Spectacle » ; biens et effets à vendre ; annonces publicitaires ; etc.). Ces avis et annonces sont publiés aussi bien en première page qu'en fin de journal. Ils encadrent la rubrique « Nouvelles politiques » ou « Nouvelles diverses » dont l'importance varie en fonction de la place comme de l'actualité et de la disponibilité de l'information. Les nouvelles contenues dans cette rubrique sont extraites des journaux européens et américains. À la sous-rubrique « Amérique » sont données les nouvelles locales ainsi que les nouvelles provenant de sources particulières, correspondances commerciales et privées, ou « relations » des officiers et passagers des navires abordant dans les ports de la colonie. À partir de 1778, une large place est accordée aux nouvelles de la rébellion des colonies d'Amérique, et de la guerre qu'elle provoque ; ces nouvelles ont le plus souvent pour source les « insurgés » eux-mêmes. Par la suite, une place importante sera accordée aux « nouvelles de France », à l'évolution de la situation politique en métropole et aux tentatives de réforme de Louis XVI.
>
> À l'occasion, sont publiées des lettres de lecteurs, le plus souvent sous forme d'« observations », de « remarques », de « mémoires », destinés à aider au développement économique et culturel de la colonie ; c'est le désir de voir se répandre « les lumières », le « zèle » pour la colonie et le « bien public », qui animent la plupart de ces lecteurs (1765, p. 189 ; 1767, p. 67 ; *Avis à MM. les Abonnés*, 1785).

Moreau de Saint-Méry lui-même a compilé ces journaux pour établir sa *Description*. Ainsi, à la page 963, dans un passage consacré à la Paroisse de la Croix-des-Bouquets, il rend compte de la relation d'une course faite par trois personnes sur la montagne de La Selle, à environ dix lieues du Port-au-Prince (il s'agit, précise-t-il, d'une relation imprimée dans les Affiches américaines) :

> Ils y ont trouvé un terrain plane rempli de fouilles de cochons marrons et des arbres d'une hauteur ordinaire couverts de mousse ; des ramiers, des caleçons rouges, des piverts.

De toute évidence, les caleçons rouges sont des oiseaux. Grâce à l'ouvrage de Nelson (1979 : 95), il est possible d'en donner le nom créole (*kanson rouj*), le nom scientifique (*Tenmotrogon roseigaster*) et le nom français (*pie de montagne*). Dans la description qu'il fait en créole de l'oiseau, Nelson pécise que le bas de son ventre est tout rouge (« anba-vant li tou rouj »). C'est bien sûr ce détail frappant qui a motivé la création du néologisme (changement de sens par métaphore). Combien y a-t-il de régionalismes dans ce court passage de la *Description* ? Deux régionalismes sont certains : il s'agit de *cochons marrons* (cochons sauvages), et de *caleçons rouges*. En revanche *ramiers* et *piverts* ne semblent pas être des néologismes (changement de sens par analogie)[13].

3. Le corpus du français littéraire haïtien

Pradel Pompilus, le « découvreur » du français d'Haïti, rappelle (1985 : 66) la « déclaration fracassante » que fait Fernand Hibbert dans son roman *Les Simulacres* (1923) par le truchement d'un des personnages, Gérard Delhu :

> Par l'action du milieu, le français que nous parlons n'est pas plus le français de France que l'anglais des Etats-Unis n'est l'anglais des îles britanniques, et j'ajoute que rien n'est plus ridicule qu'un puriste haïtien.

La prise de conscience d'usages proprement haïtiens du français commence tôt en Haïti : dans la foulée de la naissance d'un usage littéraire du créole, l'idiome maternel de tous les Haïtiens (avec le célèbre poème *Choucoune* d'Oswald Durand, 1896)[14]. Tout un pan de la littérature haïtienne s'est

[13] Si *pivert* ne semble pas avoir de corrélat en créole, *ramier* en a trois : *ranmié kou rouj* (Columba squamosa), *ranmié milé* (Columba inomata) et *ranmié tèt blan* (Columba leucocephala) (Nelson 1979 : 99). Le ramier d'Europe et d'Asie est, d'après Rob, une *Columba palumbus*…

[14] Comme l'écrivent Dalembert et Trouillot dans leur essai (2010 : 54-5), « Écrit du fond d'une cellule en 1883, publié en 1896 dans *Rires et pleurs*, 'Choucoune' est l'un des rares textes à être connu de tous les milieux sociaux haïtiens. Mis en

écrit un siècle durant dans un français fortement marqué de régionalismes, avec des incrustations de créole qui sont parfois d'autant moins évidentes à repérer qu'elles sont écrites dans une graphie très francisante[15], attestant la formation scolaire française de leurs auteurs. On peut fixer quelques jalons importants de cette régionalisation du français littéraire pour les premières décennies du XX^e^ siècle : Frédéric Marcelin, *Themistocle-Epaminondas Labasterre*, 1901 ; Justin Lhérisson, *La famille des Pitite-Caille*, 1905 et *Zoune chez sa ninnaine*, 1906 ; Antoine Innocent, *Mimola ou l'histoire d'une cassette*, 1906 ; Fernand Hibbert, *Les Thazar*, 1907 ; Jacques Roumain, *Gouverneurs de la rosée*, 1944 ; Edris Saint-Amand, *Bon Dieu rit*, 1952 ; Jacques-Stephen Alexis, *Compère Général Soleil*, 1955…

Comme le notent Pompilus et Berrou (1975), ce sont des romanciers de la Génération de la Ronde[16] qui entreprennent, à partir des années 1900, « la peinture réaliste des moeurs, des coutumes, des traditions familiales et habitudes politiques propres au milieu haïtien et ceci dans la profusion d'une langue qui accueille, dans le cadre de la phrase demeuré français, une masse de mots, d'expressions, de proverbes du terroir »[17].

Cette modernité surprend lorsqu'on réalise qu'en France, le français populaire d'origine régionale a mis du temps pour se trouver au XIX^e^ siècle des garants littéraires. Des travaux lexicographiques préexistaient pourtant, sans parvenir toutefois à susciter la création littéraire contemporaine. Ainsi que le précise Saint-Gérand (1999 : 486), il a fallu

> attendre plusieurs années pour que George Sand utilise les recherches du Comte Jaubert 1838 sur le Berry, et plus encore pour que Barbey d'Aurevilly fasse des normandismes dont il revêt son *Ensorcelée* un signe de revendication politique […] de la langue.

Régionalisation *versus* dérégionalisation du français littéraire : avec le temps, ce qui apparaît comme la prise en compte en littérature de la spécificité du français et de la composante diglossique de la société haïtienne s'est progressivement estompé. À la recherche d'indices de français régional et de créolité dans quelques-uns des romans publiés récemment, il m'a semblé qu'ils y sont désormais très peu présents. Ce constat a trouvé une confirma-

---

musique par Michel Mauléart Monton, il sera repris dans le monde entier sous le titre de 'Yellow Bird'. »

[15] Il n'en irait plus de même aujourd'hui car le créole dispose désormais d'une orthographe officielle qui utilise l'alphabet latin, selon un principe globalement phonographique, avec des correspondances simples entre les graphèmes et la prononciation.

[16] Le mouvement littéraire connu sous le nom de *Génération de la Ronde* embrasse la fin du XIX^e^ siècle et le début du XX^e^ siècle jusqu'à la *Revue indigène* (1898-1927), selon Pradel Pompilus et Raphaël Berrou, *Histoire de la littérature haïtienne, illustrée par les textes*, tome 1, 1975, p. 12.

[17] Pradel Pompilus et Raphaël Berrou, *op. cit.,* tome 2, p. 516.

tion en même temps qu'une proposition d'explication avec la lecture de l'essai des écrivains Dalembert et Trouillot (2010 : 49-53) qui opposent deux manières pour les écrivains haïtiens, en situation de diglossie, d'utiliser la langue française dominante, soit opter pour une langue française « pure », soit mélanger français et créole, tenter « d'écrire créole en français » c'est à dire « transférer un vocabulaire, mais aussi une musicalité, des onomatopées, des métaphores, d'une langue à l'autre ». Le problème de l'écrivain haïtien contemporain, ajoutent Dalembert et Trouillot, est que certains de ses prédécesseurs (Justin Lhérisson, Jacques Roumain) sont déjà passés par là. La tendance en Haïti aujourd'hui, c'est donc d'échapper à la fois au mythe de la langue pure et à la posture du « français-créole »[18]. Tenter d'écrire créole en français

> n'est plus à l'ordre du jour. [Cela] sonnerait sans doute original pour la critique et le lectorat français contemporains, mais au regard de l'histoire littéraire haïtienne, ce ne serait que du réchauffé. On [le] verrait à coup sûr comme un épigone attardé. [p. 51]

Il y a donc un riche corpus de français littéraire à explorer, *grosso modo* celui du XX^e^ siècle, en tenant compte de ce qui a déjà été entrepris (cf. ci-dessous 4.2 et 4.3.).

4. Les travaux linguistiques

4.1. Les travaux de Jules Faine

Il y a probablement du grain à moudre dans les travaux de l'un des tout premiers créolistes, Jules Faine, dont les deux citations ci-dessous illustrent la profondeur de vue quant aux origines du créole.

> En sorte que le créole m'est apparu en définitive comme une langue néo-romane issue de la langue d'oïl, en passant par les anciens dialectes normand, picard, angevin, poitevin, et composée en outre de mots empruntés à l'anglais et à l'espagnol et, dans une faible mesure, à l'indien caraïbe et à des idiomes africains » (*Philologie créole*, 1936 [1981], Introduction p. XI).

> Enfin, en faisant valoir certaines dissemblances entre français et créole, il aidera en bien des cas, l'écrivain haïtien à éviter, lorsqu'il écrit le français, *ces anciens provincialismes qui se sont perpétués dans notre parler et que nous appelons à tort des créolismes*. (*op. cit.*, p. XI ; je souligne)

[18] On constate que les écrivains cèdent eux aussi à la tentation, signalée dans la deuxième partie du présent texte (cf. 2. Considérations préalables), qui consiste à attribuer systématiquement tout écart du français local par rapport au français standard au seul créole.

Dans la troisième partie de sa *Philologie créole*, se trouve un glossaire étymologique comptant en tout 1528 entrées (*acassan*, *amarrer*, *bouque*[19], *mitan*, *ployer*, *tantine*, *tasso,* etc.). Il serait à examiner dans le détail.

Dans un autre ouvrage, *Le créole dans l'univers* (1939), pour « étayer par une preuve l'unité universelle de tous les français-créoles » afin de réfuter l'erreur qui consiste à faire passer le créole pour un produit du « moule » des langues de l'Afrique occidentale, Faine livrait « une série de monographies ».

> Les matériaux recueillis étaient trop abondants et trop précieux pour les laisser se perdre. Je conçus donc le projet de compléter ma démonstration de la parenté étroite qui unissait les français-créoles par la rédaction d'un dictionnaire où les mots et les tournures du créole haïtien se retrouveraient dans d'autres français-créoles ; en démontrant ainsi leurs étroites affinités, je contribuerais à établir l'unité universelle de ces langages. [Faine 1974 : XI].

Le *Dictionnaire français-créole* (Leméac, Montréal, 1974) de Jules Faine[20] a été revu et préparé par une équipe de spécialistes, dirigée par le linguiste Gilles Lefebvre de l'Université de Montréal. Ce dictionnaire a une nomenclature de 17.000 entrées avec leurs équivalents en créole, selon l'évaluation faite par Faine lui-même (p. XII). Cet ouvrage se situe dans la continuité des précédents. S'y trouvent intégrés de nombreux mots de français régional comme ABRICOT, ABRICOTIER, AJOUPA, AMARRER, BRUNE, CABARET, HALLIER, LAGON, MATELOTE, MUSICIEN, PLATINE…

> BRUNE, adj. et n. – *Brine* ; *labrine* ; *brune* ; *labrune*. – Elle est une belle brune *lie cé i. bel brine (i. bel fêmme brine*). – La brune *labrune* ou *labrine du soir* ; c'est un terme très usité du répertoire des tireuses de cartes et diseuses de bonne aventure. – *Grosse brine* (en NOR, signifie : heure du soir où il fait presque nuit). – Venez avant la nuit *vini anvant grosse brine, âvant labreîne fine fêmin*.

P. Pompilus (1985 : 101), après avoir fait la présentation critique du *Dictionnaire français–créole*, conclut en écrivant : « Tel qu'il est avec son manque d'objectivité et ses autres défauts, le dictionnaire français-créole est une mine de précieux matériaux pour l'étude et la connaissance du créole haïtien. Nous y avons personnellement recouru avec bonheur pour la traduction créole de textes littéraires français. ». On peut ajouter sans la moindre hésitation que c'est également un corpus très intéressant pour l'étude du français régional.

---

[19] Faine fait du mot *bouque* le commentaire suivant : « Le mot 'bouque' est un doublet du français 'bourg' transformé en normand 'bourc' qu'on prononce souvent bouque comme en créole. C'est d'ailleurs l'une des anciennes formes écrites du mot […]. »

[20] Faine est mort en 1958, laissant ce dictionnaire sous la forme de notes manuscrites.

4.2. Les travaux de Pradel Pompilus

Sa thèse principale pour le doctorat ès-lettres – *La langue française en Haïti* – a été présentée à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Paris (Sorbonne) en 1961 et publiée la même année. Elle a fait, par la suite, l'objet d'une réédition (Fardin 1981).

L'état de langue délimité est celui de la période 1915-1959 (p. 21), avec quelques élargissements à la période antérieure (début du XX^e^ siècle), en particulier pour la prise en compte de faits de langue et de grammaire dans les ouvrages littéraires. Pompilus a systématiquement « donné le pas aux faits de la langue usuelle, c'est-à-dire de la langue parlée et de la langue cursive », c'est-à-dire « la langue des lettres familières, celle des enseignes, celle des journaux, qui représentent des transpositions du langage parlé, celle des dialogues de romans et de comédies enfin qui reproduisent parfois des propos pris sur le vif » (p. 21).

La partie de sa thèse consacrée au lexique (pp. 133-244) est divisée en trois chapitres d'étendue inégale car d'inégale importance : les *haïtianismes* ; les *anglicismes* (avec une distinction entre anglo-américanismes récents et anglicismes anciens) ; les *traces de la langue classique*.

> Nous appelons haïtianismes les emprunts que le F. H. a faits à la langue locale, le créole, qu'il s'agisse de mots inconnus du français ou de vocables du français normal pris dans des acceptions nouvelles, ou encore de termes dialectaux conservés par le créole. Les anglicismes sont les emprunts qu'il a faits à l'anglais, particulièrement à l'anglo-américain depuis 1915. Il existe une différence évidente entre les anglicismes et les mots haïtiens d'origine anglaise empruntés à date ancienne et qui se sont si bien fondus dans le parler local que seul le spécialiste réussit à dépister leur origine, par exemple méringue < merry ring ; godrine < good drink ; bumba < bumboat, etc. Quant aux archaïsmes, ce sont les traces de la langue des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles qui sont encore courantes dans notre français dialectal, les mots ou expressions qui ont vieilli à Paris, mais qui ont gardé leur pleine vigueur chez nous. Nous avons tenu à les distinguer des anciens provincialismes qui ont complètement disparu du français de Paris et qui, conservés par le créole, reparaissent en Haïti : ces derniers faits, nous les avons groupés de préférence avec les haïtianismes. Tout classement comporte une part d'arbitraire et celui que nous avons adopté n'est sans doute pas indiscutable ; on peut nous objecter que les anciens provincialismes que le créole haïtien a conservés et que le français local lui emprunte ont plutôt leur place parmi les archaïsmes. Nous croyons plutôt qu'ils ont été naturalisés, qu'ils sont entrés dans de nouveaux champs sémantiques, qu'ils sont intégrés dans d'autres oppositions et que nous sommes autorisés à les appeler des haïtianismes (pp. 133-134).[21]

[21] De même que le classement est susceptible d'être discuté, de même certaines étymologies proposées dans ce passage sont contestables (ainsi celles de *méringue* et de *bumba* par exemple).

Si Pradel Pompilus qui a été professeur de français et de latin (au lycée Pétion en 6e, 4e, 3e et 1re)[22] et qui se présente dans l'introduction de sa thèse comme un « chercheur qui enseigne le français normal (de Paris) et qui parle le français dialectal et le créole » (p. 21-22) – renonce à user du mot *créolismes* au profit d'*haïtianismes*, c'est pour la raison que le premier est un mot « déprécié » (dans le cadre du contexte scolaire qui privilégie un français très normatif), qu'il

> ne s'entend que des fautes contre la langue française consistant dans l'emploi involontaire d'un mot ou d'une tournure du dialecte populaire [le créole] (1961 [1981] : 136).

Il faut un œil très exercé pour débusquer bien des régionalismes, y compris dans le matériau littéraire où ils sont loin d'être toujours mis en relief[23], faute peut-être pour l'auteur de les identifier comme tels, d'avoir conscience de leur régionalité, au moment où il écrit du moins. On peut donner grâce à Pompilus (1985 : 68) l'exemple suivant, qui donne une idée des pièges qui guettent le lecteur. Il est emprunté au portrait que fait de Madame Thazar, Fernand Hibbert, dans son roman *Les Thazar* (1907 : 10) :

> « C'était une brune aux formes opulentes, aux lèvres charnues et ardoisées, aux regards passionnés et qui à l'audition de la moindre musique un peu mélodieuse s'alanguissait, pâmée. ».

Comme le note Pompilus, « le mot *brune* n'a pas dans ce texte la même valeur qu'en France, au sens saussurien du mot 'valeur' : alors qu'en France, il entre en opposition avec *blonde*, ici il est en opposition avec *noire*, *griffonne* ou *mulâtresse* ».

Il y a des différences entre les auteurs dans la façon de se jouer des possibilités qui leur sont offertes[24]. Pompilus (1985 : 69) commente[25] ainsi les choix de Lhérisson :

> Lhérisson emploie aussi le français dialectal, avec beaucoup moins de discrétion que Marcelin et Hibbert, avec moins de pudeur, peut-être même en trop grande abondance. Sans doute parce que l'audience doit faire rire – *La Famille des Pititecaille* et *Zoune chez sa Ninnaine* sont pour leur auteur des audiences – et parce que l'auteur est sûr de provoquer l'hilarité si le terme imprévisible est plus

---

[22] D'après la notice qui lui a été consacrée dans la publication collective *Hommages au Docteur Pradel Pompilus* (1989).

[23] Ils peuvent être signalés à l'aide de guillemets, d'italiques, de notes de bas de page ou encore par une combinaison de ces procédés. On trouve également utilisé le marquage par des zones de contexte immédiat.

[24] P. Pompilus (1985) distingue quatre registres de langue : le français standard, le français dialectal, le créole francisé et le créole authentique.

[25] L'article de Pompilus dont est tiré cet extrait contient des scories (oubli des italiques notamment). Je les ai restituées seulement pour les titres des ouvrages de Lhérisson.

> brutal, s'il se réfère à certaines fonctions naturelles […] Lhérisson raconte la corvée de Madame Boyote pour faire de Zoune sa filleule qui vient de lui être amenée de la campagne un être humain, pour la débarrasser des parasites qu'elle porte sur elle : « À l'aide d'un morceau de toile imbibé de tafia coupé d'eau, elle lui nettoya les yeux dont les cils étaient englués de cire ; elle désobstrua ses fosses nasales et ses oreilles […] Celles-ci avaient donné logement, dans leurs pavillons, à une carapate. Ce tenace parasite s'y était si fortement incrusté que madame Boyote ne parvint à l'en arracher que grâce à l'intervention des ciseaux. Au cours de l'opération qui ne fit pas sans douleur, le sang coula, et Zoune – entre les solides jambes de sa ninnaine, – cria, gragea (a), pompa (b) et pissa ». (Zoune, p. 18-19).

Et Pompilus de commenter les mises en relief métalinguistiques (effectuées par l'auteur au moyen des italiques et des lettres 'a', 'b') : « Pissa est en gras dans le texte, mais n'est pas expliqué au bas de la page parce que l'auteur s'est bien rendu compte qu'il ne s'agit pas d'un haïtianisme ».

Dans la note de bas de page de l'ouvrage de Lhérisson, on peut voir que cet auteur, fidèle en cela à ses habitudes de donner des équivalents dans un français plus standard[26], fournit pour le verbe *gragea* l'équivalent « s'agita nerveusement » et pour *pompa* « bondit, fit des sauts ».

On aura noté au passage l'emploi par Pompilus du mot *audience* (dans une acception inconnue du français standard, mais figurant ici sans mise en relief) : ce mot, très emblématique du français d'Haïti, figure pourtant dans son ouvrage de 1961 (p. 179) où il bénéficie d'un long commentaire. Une audience est, selon Pompilus, le récit d'un fait vrai ou fictif, mais plaisant et, par extension, une conversation sur des sujets badins ou familiers.

> Pris dans la premier sens, le mot est peut-être l'ellipse de l'expression audience publique, après absorption du déterminant dans le déterminé. L'expression *donner une audience* ou *donner des audiences*, qui se rattache à la deuxième acception veut dire « échanger des propos sur des sujets familiers » : elle est calquée du créole : *Toutefois M. Thazar ne changea pas grand-chose à ses habitudes : il lisait beaucoup les journaux français et le Courrier des Etats-Unis, et presque chaque matin, il poussait une pointe jusque chez son vieil ami Loiseau, derrière l'Exposition, donnait une bonne audience et regagnait le Bois-Verna par Turgeau* (F. Hibbert, les Thazar, p. 252).

Autres ouvrages de Pompilus, ses *Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien. Phonologie et lexicologie* (1973) et *Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien. Morphologie et syntaxe* (1976). Pour la comparaison lexicale, Pompilus fournit en adoptant l'orthographe française une unique liste de mots qui ont des signifiants semblables en français (le *Dictionnaire du*

---

[26] Il utilise aussi d'autres moyens : dans l'extrait cité par Pompilus, au mot *carapate* sont associés les italiques et une définition par le contexte (« tenace parasite »). Ce mot ne figure pas dans Rob qui ne propose qu'une entrée *Carapate* n.f. XX^{e} ; déverbal de *(se) carapater*.

français contemporain ayant servi de témoin et le Petit Larousse ayant été utilisé pour des compléments) et en créole[27]. Il adopte pour le classement l'ordre alphabétique. Quand les signifiés sont également semblables, ils ne sont suivis d'aucune annotation, mais quand les signifiés sont plus restreints ou plus étendus en créole, cette restriction ou cette extension sont indiquées par de brèves annotations entre parenthèses et / ou par des signes (-) et (+). Il précise (p. 16) que la liste des mots créoles est celle établie dans sa thèse complémentaire : *Lexique du patois créole d'Haïti*, d'après ses enquêtes et sa connaissance du créole. Quelques exemples :

Boucan	sens fort différent de celui donné dans le DFC. En Haïti, ce mot désigne un grand feu de bois, le plus grand feu de paille, qui suit le sarclage des terrains à planter.
Carreau	1. Vitre. – 2. Couleur du jeu de cartes + mesure de surface valant 1,28 ha + dans le Sud d'Haïti place publique
Commère	+ mot d'amitié qui s'adresse à n'importe quelle femme
Fig	désigne uniquement la banane qui se mange crue après avoir mûri ; la figue, fruit du figuier se dit : figue-France.
Grosse, adj.	(-) ne se dit que d'une femme enceinte
Habitation	propriété rurale, d'étendue variable, cultivée en canne à sucre, en café, en bananes, etc.
Miel	désigne plutôt l'abeille ; le miel se dit : sirop-miel.

On citera pour clore cette partie[28] et pour mémoire la contribution d'Alessandro Costantini intitulée *La langue polyphonique de Jacques Roumain* dans l'ouvrage coordonné par Léon-François Hoffmann *Jacques Roumain Oeuvres complètes* (2003). L'analyse s'est voulue centrée surtout sur les aspects linguistiques du corpus roumainien (*Gouverneurs de la rosée*, *La Montagne ensorcelée*, *Les Fantoches*, *La Proie et l'ombre*, autres textes) « relevant de l'interférence français-créole ou, du moins, relevant d'une variation par rapport au français dit standard (de l'Hexagone) » (p. 1440). Il s'agit de poser des jalons pour une étude sémiotique et linguistique, non pas idéologique, de la langue des textes de Roumain en instaurant les catégories d'analyse (ou types de langue) suivantes : français haïtien, créole haïtien à

[27] Il précise (p. 16) que la liste des mots créoles est celle établie dans sa thèse complémentaire : *Lexique du patois créole d'Haïti*, d'après ses enquêtes et sa connaissance du créole. Cette liste n'est pas présente concrètement dans l'ouvrage de 1973.

[28] Nous n'avons pas pu avoir accès au travail de Hugues Saint-Fort « Le français haïtien » dans *Gouverneurs de la rosée :* analyse et classement des particularités lexicales du roman ». Il est signalé, dans l'article de Costantini 2003 (note de bas de page 33), comme étant à paraître dans un volume collectif consacré à Jacques Roumain, sous la direction de Frantz Leconte.

l'état « pur », le créole francisé, le française créolisé, les néologismes de genres différents.

5. *Last but not least* : l'Atlas linguistique du créole haïtien (ALH)

Le créole visé par cette enquête, réalisée au début des années 1980, n'est pas celui des Haïtiens bilingues. C'est le créole des paysans unilingues créolophones parlé dans toutes les régions d'Haïti, leur unique moyen d'expression. Cet ensemble de « variétés » constitue une trace fiable du français qui a essaimé à Saint-Domingue au XVII[e] et au XVIII[e] siècles, abstraction faite bien entendu des évolutions et différenciations dialectales qui se sont produites par la suite, de façon non uniforme : le commentaire des cartes de l'Atlas a permis de constater que certains changements sont plus avancés ici, plus lents là (Fattier 1998).

C'est une archive témoignant de façon indirecte de la diversité intrinsèque du français véhiculaire parlé, qui fut « ciblé » par ses acquisiteurs à l'époque saint-dominguoise. On y trouve la « preuve » que le français de l'époque coloniale a été, dès le départ, une langue soumise à des faits de variation, à l'instar de n'importe quelle autre. Le créole des Haïtiens unilingues est extraordinairement riche en archaïsmes et vestiges de la tradition française ancestrale, riches en corrélats de régionalismes de tous types.

Le commentaire de l'ALH a, par exemple, permis de mettre en évidence le caractère massif des héritages galloromans (diastratismes et diatopismes) sur le plan du lexique[29]. Ce fait n'est pas pour étonner. Thibault (2008 : 50) rappelle que :

> Les mots maintenus en périphérie mais considérés comme régionaux ou très populaires dans l'usage central constituent l'une des principales catégories de régionalismes dans les zones où l'implantation du français est très ancienne, que ce soit dans les régions de France, en Suisse romande, en Wallonie ou dans les anciennes colonies françaises (XVII[e]-XVIII[e] s.) du Nouveau Monde.

La mise en évidence de correspondances phonétiques régulières entre le créole et le français, complétée par la comparaison avec d'autres créoles français (réunionnais, mais aussi guadeloupéen) a permis de montrer qu'une quantité considérable de mots haïtiens ont pour étymons des mots français. Dans ce fond d'origine française populaire figurent un nombre important de mots à caractère technique, issus des vocabulaires spécialisés de différents corps de métier (maçons, charpentiers, couvreurs…) et passés dans la langue commune. Ainsi *rip* (copeau de bois) dont l'origine française est attestée (comm. 1406 < 'ripe', copeau de menuisier ; FEW XVI, 724-725). Ainsi *kristè* (comm. 451, lavement < 'clystère'). On peut ajouter qu'il n'est pas

[29] Il n'y a pas que le lexique. Mais la place nous manque pour évoquer toutes les composantes de l'héritage.

possible de réduire la contribution française à des mots simples. Le créole haïtien a, par exemple, gardé un stock d'affixes français qui ne doivent rien à sa coexistence actuelle avec le français régional et dont il est fait un usage productif pour construire des dérivés : ainsi, à côté de la variante *pouse boujon*, a été proposée la variante *reboujonnen* (cf. carte et commentaire 1563 : « pousser, jeter des bourgeons »). Ces héritages ont fait l'objet, dans le commentaire des cartes de l'ALH, d'une partition en survivances dialectales (mots créoles qui ne se différencient que phonétiquement des lexèmes des parlers de l'ouest français dont ils sont issus), « vocabulaire des Isles » (Chaudenson 1974 : Tome 1, chap. VII), néologismes de formes (affixation, conversion, composition) et néologismes de sens.

Le constat de cette origine galloromane massive du lexique du créole haïtien a permis de proposer, dans un certain nombre de cas moins « transparents » que d'autres, des étymologies fondées et vraisemblables : exemples, carte et commentaire 1745 *branrany* (stérile pour un animal femelle) < *brehaigne*[30], *baraine*, *braaigne* (FEW 1, 242) ; carte et commentaire 881 *aloufa* (points 2, 3, 7, 10/*goufa* 5/*goulou* 1/*gran goulou* 1 (glouton, goinfre) < *gouillafre*[31], *gouillafe*, *goulafe*, *goulifre*, *goulipiat* (FEW 4, 307 sqq.).

La distribution des formes créoles collectées sur les cartes de l'ALH peut aider à identifier les régionalismes de fréquence du français véhiculaire de l'époque coloniale, ces régionalismes qui ne se signalent ni par leur forme, ni par leur sens, mais bien par leur fréquence, anormalement élevée dans certaines variétés régionales de français (*touffe*)[32]. Une forme dont la distribution est massive peut signaler un régionalisme de fréquence.

Une distribution réduite peut être indicative également. Ainsi le mot créole *fouyapòt* n'a été collecté que dans le sud d'Haïti (ALH carte et commentaire 616), il a pour étymon *fouille-au-pot* (la consonne finale était, selon toute vraisemblance, prononcée en français régional). Le mot est glosé par Rob de la façon suivante : « Vx et fam. Petit marmiton. » Les deux formes créoles présentent le même changement de sens, par métaphore (petit marmiton > curieux, indiscret). C'est probablement l'indice que le changement en question était déjà accompli en français véhiculaire des XVII^{e}-XVIII^{e} siècles.

[30] Pour *brehaigne*, Rob fournit la marque d'usage suivante : Techn. (en parlant des femelles de certains animaux).

[31] Pour *goulafre*, *gouliafre*, Rob fournit l'information suivante : Régional (Belgique, Nord-Est). Goinfre, glouton.

[32] Cf. la note 3 du présent texte.

6. De l'intérêt de croiser les sources

Une démarche consistant à croiser les sources pourrait être très fructueuse. Lire par exemple la *Description* de Moreau de Saint-Méry en ayant en mémoire les données de l'Atlas linguistique du créole d'Haïti devrait permettre d'y débusquer de nouveaux régionalismes. Et inversement. Car comme on pouvait s'y attendre, bon nombre des termes employés à Saint-Domingue (ceux de la nomenclature et ceux également qui sont repérés dans la *Description* par des italiques) ont leur(s) corrélat(s) en créole.

Ainsi le mot *lagon*. Il figure parmi les « quelques termes employés à Saint-Domingue » avec le sens de « marécage, lieu noyé » (Moreau de Saint-Méry, tome 1, p. 15). On le trouve également dans la lexie *mal des eaux* ou (mal) *de lagon* (Moreau de Saint-Méry, tome 1, p. 291) qu'on peut considérer de ce fait comme un régionalisme (innovation formelle par composition).

> Le mal des eaux ou de lagon, qui est une espèce de farcin, attaque aussi les mulets et les chevaux, et il est même beaucoup d'habitans qui la considèrent comme contagieuse.

Il apparaît dans un toponyme (p. 140)[33] :

> Ces Fredoches[34] (qui ceignent aussi la baie de Mancenille) environnent dans cette partie le Lagon-aux-boeufs, espèce de petit lac dont les eaux contenues de toute part par des terres élevées, n'ont pas pu se retirer avec la mer lorsqu'elle a abandonné les lieux voisins.

Ce mot – *lagon* – n'est pas en usage de nos jours en français régional : il n'est pas cité dans le *Dictionnaire des régionalismes de France* (Rézeau 2001). Il figure dans Rob avec deux acceptions : « 1. Techn. (géogr.) » avec le sens suivant : « Petit lac d'eau salée, lagune peu profonde entre la terre et un récif corallien, par les brèches duquel pénètre la marée » ; puis « 2. Cour. (abusif en science). Lagune centrale d'un atoll. »

Il a été recueilli au cours des enquêtes pour l'ALH (in cartes et commentaires 28 – Étang et 32 – Bourbier) : *lagon*, *lagon letan*, *lagon dlo kwonpi* (fossé marécageux des basses plaines) ; *lagon dlo* (endroit où on plante le riz)[35].

---

[33] Les toponymes sont légion dans la *Description* : ils méritent également qu'on leur accorde de l'attention.

[34] Moreau de Saint-Méry précise (p. 140) le sens de *fredoches* : « J'ai dit que les grandes savanes étaient contigues aux Fredoches : c'est le nom, qu'on donne dans la colonie, à des terrains dont le fond est une espèce de tuf blancheâtre et argileux, qui ne donne la vie qu'à des ronces et à quelques bois blancs, dont les proportions accusent le sol de stérilité. »

[35] Pompilus (1961 : 167) donne de ce mot une définition et une étymologisation erronées : « Lagon, m : Ce n'est autre que l'accon que Littré définit : « Bateau à fond plat qui cale fort peu d'eau et qui sert principalement, dans les Antilles, au

On peut inférer de ce cas de figure précis que beaucoup de mots d'usage fréquent à Saint-Domingue ont fait l'objet d'une appropriation par le créole émergent.

Tout comme *lagon*, le régionalisme *avalasse* (Moreau de Saint-Méry p. 143) a un corrélat créole, *lavalas* (Valdman 2007)[36]:

> Après une sécheresse annuelle, qui dure ordinairement depuis le mois de Février jusqu'à celui de Mai ou de Juin, les pluies deviennent excessives avec les premiers orages, et amènent des fièvres bilieuses ardentes. Il résulte de ces avalasses, qu'après avoir consommé les vivres de terre, de nouvelles plantations faites pour les remplacer, sont sans succès.

7. Conclusion

Le français régional antillais a une longue histoire qui remonte à l'époque coloniale, une histoire encore peu étudiée et surtout mal documentée[37]. Les corpus haïtiens qui ont fait l'objet de cette présentation peuvent nous aider à réduire le cercle de notre ignorance.

D'autres travaux – historiques en particulier – gagneraient à être compilés : celui de Jean Fouchard (1972) sur les *marrons* par exemple qui fait largement appel à la documentation disponible dans la presse de Saint-Domingue (*Affiches américaines*) est riche en régionalismes.

Il n'est pas exclu qu'il existe d'autres gisements de sources. Les archives des ordres religieux qui interviennent depuis longtemps en Haïti comme par exemple celles de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Coeur de Marie (sise à Chevilly-Larue) mériteraient une enquête : l'occasion de la soutenance d'une thèse (V. Hababou 2005, sur la lexicographie bilingue coloniale au Gabon) m'a permis de découvrir leur richesse.

---

chargement des navires de commerce (poitevin d'après Ménage). Une fausse coupure a donné un lacon, le lacon, phénomène extrêmement courant en créole, puis par sonorisation de C, lagon. »

[36] Valdman 2007 : « **lavalas**[1] *n.* **1** deluge, downpour, torrential rain, flash flood **2** torrent » (Valdman 2007). Le mot créole a ensuite fait l'objet de différentes dérivations sémantiques et formelles. Dans Rob, on trouve les indications suivantes : « avalaison ou avalasse : cours d'eau torrentiel qui descend soudainement des montagnes à la suite de pluies abondantes ou de fontes des neiges. ». Assez curieusement, ce mot n'a pas été fourni par les témoins de l'ALH qui ont majoritairement proposé le mot *ravin* [ravin] (carte 24 – Torrent et lit du torrent) dont l'étymon est *ravine* (régionalisme du français des Antilles, cf. Thibault 2010, 78).

[37] Comme l'écrivait André Thibault dans l'appel à contributions lancé pour le colloque ayant donné naissance à ce volume.

Références bibliographiques

Castera, George, 2001. « De la difficulté d'écrire en créole », *Notre Librairie* (Revue des littératures du Sud) 143, janvier-mars.

Chaudenson, Robert, 1974. *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion.

Chaudenson, Robert, 1994. Compte-rendu de « Didier de Robillard. *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice*. 1993 », *Etudes créoles* 17/2, 118-126.

Collectif, 1989. *Hommages au Docteur Pradel Pompilus*, Port-au-Prince, Centre de linguistique appliquée, Université d'Etat d'Haïti et Imprimerie Henri Deschamps.

Dalembert, Louis-Philippe / Trouillot, Lyonel, avec la collaboration d'Yves Chemla, 2010. *Haïti. Une traversée littéraire*, Presses nationales d'Haïti, Culturesfrance / Éditions Philippe Rey.

Durand, Oswald, 1896. *Rires, pleurs et poésies... Première partie : Poèmes, Élégies, Satires, Odelettes*, Corbeil, Éd. Creté, 1896 ; rééd. Port-au-Prince (Haïti), Presses nationales d'Haïti, 2005.

Faine, Jules, 1936/1981. *Philologie créole* (Études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti), Port-au-Prince, Imprimerie de l'État ; rééd. Genève-Paris, Slatkine.

Faine, Jules, 1974. *Dictionnaire français-créole*, Montréal, Éditions Leméac (revu et préparé par une équipe de spécialistes dirigée par le linguiste Gilles Lefebvre de l'Université de Montréal).

Fattier, Dominique, 1997. « La lexicographie créole saisie à l'état naissant (Ducœurjoly 1802) », *in* : Marie-Christine Hazaël-Massieux / Didier de Robillard (éds), *Contacts de langues, contacts de cultures, créolisation*, Paris, L'Harmattan, 259-273.

Fattier, Dominique, 1998. *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, 6 vol., Villeneuve d'Ascq, ANRT (Agence Nationale de Reproduction des Thèses).

Fouchard, Jean, 1972. *Les marrons de la liberté*, Éditions de l' École.

Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 1989. « La lexicographie et la lexicologie à l'épreuve des études créoles », *Études créoles* 12/2, 65-86.

Hazaël-Massieux, Marie-Christine / de Robillard, Didier (éds), 1997. *Contacts de langues, contacts de cultures, créolisation*, Paris, L'Harmattan.

Hibbert, Fernand, 1907/1975. *Les Thazar, Scènes de la vie haïtienne*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'Abeille.

Hoffmann, Léon-François (coord.), 2003. *Jacques Roumain : Œuvres complètes,* édition critique, Madrid […], ALLCA XX.

Klein, Wolfgang, 1989. *L'acquisition de langue étrangère*, Paris, Armand Colin.

Lhérisson, Justin, 1906/1975. *Zoune chez sa ninnaine*, Port-au-Prince, Héraux, 1906 (reproduit aux Éditions Fardin 1975).

Nelson, Roger, 1979. *Zouazo Ayiti-yo*, Port-au-Prince, Imprimerie Henri Deschamps.

Pompilus, Pradel, 1961/1981. *La langue française en Haïti*, Port-au-Prince, Éditions Fardin (reproduction de la thèse pour le doctorat ès-lettres présentée à la Faculté

des lettres et sciences humaines de l'Université de Paris Sorbonne en 1961 et publiée chez Protat Frères Macon la même année).

Pompilus, Pradel, en collaboration avec le Frère Raphaël Berrou (FIC), 1972, 1975, 1977. *Histoire de la littérature haïtienne illustrée par les textes*, Port-au-Prince, Éditions Caraïbes.

Pompilus, Pradel, 1973. *Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien. Phonologie et lexicologie,* Port-au-Prince/Paris, Éditions Caraïbes/L'École.

Pompilus, Pradel, 1976. *Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien. Morphologie et syntaxe,* Port-au-Prince, Éditions Caraïbes.

Pompilus, Pradel, 1985. *Le problème linguistique haïtien*, Port-au-Prince, Éditions Fardin.

Rézeau, Pierre (éd.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France*, Bruxelles, De Boeck / Duculot.

Rézeau, Pierre, 2009. « Aspects du créole et du français aux Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du XVIII[e] siècle, d'après le témoignage d'un lexicographe anonyme »*, in* : Thibault, André (coord.), 2009, 195-226.

Rob = *Le Grand Robert de la langue française*, 2[e] éd. dirigée par Alain Rey, du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert, augmentée sous la responsabilité d'Alain Rey et Danièle Morvan, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2001, 6 vol.

Saint-Gérand, Jacques-Philippe, 1999. « La langue française au XIX[e] siècle », *in* : Jacques Chaurand (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Éditions du Seuil.

Sgard, Jean (dir.), 1991. *Dictionnaire des journaux 1600-1789*. Paris, Universitas. Version informatisée accessible sur le site <http://c18.net/dp/dp.php?no=18>

Telchid, Sylviane, 1997. *Dictionnaire du français régional des Antilles. Guadeloupe – Martinique*. Paris, Bonneton.

Thibault, André (coord.), 2009. *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, Bruxelles, De Boeck / Duculot.

Thibault, André, 2009. « Les régionalismes de *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », *in* : Thibault, André (coord.), 2009, 227-314.

Thibault, André, 2010. « L'œuvre d'Aimé Césaire et le 'français régional antillais' », *in* : Marc Cheymol / Philippe Ollé-Laprune (éds), *Aimé Césaire à l'œuvre*, Paris, Éd. des Archives Contemporaines, 2010, 47-85.

TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX[e] et du XX[e] siècle*, sous la dir. de Paul IMBS (vol. 1-7) puis de Bernard QUEMADA (vol. 8-16), Paris, Gallimard, 1971-1994. – Une version informatisée (TLFi) est accessible sur le site <http://www.atilf.fr>.

Valdman 2007 = Valdman, Albert *et al.*, 2007. *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Indiana University, Creole Institute, Bloomington.

Weinreich, Uriel, 1953. *Languages in contact*, New York, Publication of the Linguistic Circle of New York.

Obrillant Damus
Université de Paris 8 – Vincennes Saint-Denis

De la cueillette des données empiriques en Haïti à la construction 'linguistique' de la réalité

Introduction

Lors du recueil des données et de la transcription des enregistrements issus des enquêtes que nous avons réalisées en Haïti ces dernières années auprès d'informateurs créolophones, nous avons toujours fait face à la problématique linguistique. La langue est le lieu où le sujet se construit tout en se faisant une image de lui-même et de l'autre. Il n'y a pas d'informateurs unilingues qui n'utilisent pas des phrases ou des mots français dans leurs productions discursives. Le système lexical ouvert du créole est sans cesse nourri par le français régional (local) et le français de l'Hexagone. Mais cela ne veut pas dire que la langue de la majorité des Haïtiens est incapable de créer ses propres mots. D'ailleurs, elle manifeste son génie en dépouillant les emprunts lexicaux à la langue française et à d'autres langues (l'anglais, l'espagnol, etc.), de leurs couches de sens originels pour les habiller d'un nouveau manteau sémantique qui s'adapte sans cesse au climat de la culture et de la société haïtienne. Pour faire face à cette problématique lexicale, nous avons développé l'habitude de sélectionner et de construire des descripteurs appropriés pour rendre compte de la réalité empirique lors de la rédaction de nos travaux. Cela requiert de notre part une posture méthodologique : il s'agit de considérer le créole, notre langue maternelle, comme une langue « étrangère », en faisant preuve de ce que nous pouvons appeler une aperception linguistique. Celle-ci nous a permis de mieux tenir compte de la double interprétation du matériel empirique, à savoir l'interprétation dite intrinsèque et l'interprétation dite extrinsèque (Rastier 1987, 232) et d'éviter d'utiliser inconsciemment des calques lexicaux (ou des emprunts lexicaux) et grammaticaux (le recours aux premiers est légitime lorsqu'en français on ne trouve pas de mots pour exprimer la réalité ; dans bien des cas, il s'agit d'utiliser des mots français dans un autre sens – néologismes sémantiques – ou de forger des mots nouveaux – néologismes formels). Les caractéristiques linguistiques, culturelles et sociales de notre terrain de recherche nous amènent à éduquer notre intuition et à exercer sans cesse notre esprit de créativité conceptuelle. La traduction est inévitable quand la réflexion se fonde sur des données qui sont dans une langue qui n'est pas celle de la rédaction. Les emprunts se font de façon obligatoire (osmose linguistique) mais asymétrique du point de vue lexical (mimésis linguistique – les locuteurs créolophones

ont tendance à utiliser des mots français dans leurs discours. Les écrivains et les chercheurs utilisent pour la plupart des mots créoles dans leurs productions), entre le créole et le français.

Nous présenterons et expliquerons dans cette contribution, en nous basant sur nos travaux, la plupart des mots que nous avons utilisés pour essayer de rendre justice à la réalité haïtienne d'une part, et, en fonction de celle-ci, leur sens spécifique, d'autre part. Nos analyses seront éclairées par des approches onomasiologique et sémasiologique.

1. Corpus

Nous avons constitué par tâtonnement deux inventaires lexicaux. Le premier corpus est issu de l'ouvrage intitulé *Les pratiques médicales traditionnelles haïtiennes. Les guérisseurs de la djok*. Préfacé par le professeur Frédéric Torterat, ce texte a été publié en septembre 2010 aux Éditions L'Harmattan. Le second corpus est issu du livre intitulé *Les rites de naissance en Haïti. Les accoucheuses traditionnelles*. Préfacé par le professeur André Thibault, ce texte est en cours de publication aux éditions l'Harmattan. Nous avons indexé de manière non exhaustive chacun de ces travaux. Nous n'avons pas jugé nécessaire de constituer un troisième corpus qui serait issu de notre recherche actuelle : « solidarité et cancer en Haïti » (sous la direction du professeur Dan Ferrand-Bechmann). La raison en est que les résultats de ce travail n'ont pas encore été avalisés par la critique.

1.1. Liste des termes du premier inventaire

Houngan, mambo, médecin-feuille, docteur-feuille, djok, djoquer, djoqueur, dédjoqueur, illness, sickness, disease, don d'Afrique, vèvè, compétences thérapeutiques, compétences étiologiques, démarches thérapeutiques, démarches étiologiques, imputations étiologiques, démarches préventives, produit ethnopharmaceutique, cheval, émique, étique, loa, la transmission de la djok par la mère, la transmission de la djok par l'individu ayant une « mauvaise bouche » ou un « mauvais foie », la transmission de la djok à l'enfant par le loup-garou ; thérapie de la djok transmise par la mère, thérapie de la djok transmise par le loup-garou, rites de prévention contre la djok à la naissance, rites préventifs post-thérapeutiques.

1.2. Liste des termes du second inventaire

Rites pré-obstétriques, rites post-partum, rituels de facilitation de l'accouchement, rite indirect, rituels liés aux obstacles surnaturels de l'accouchement, rituel lié à la vérification directe de l'imminence de l'accouchement, rituel lié à la vérification indirecte de l'imminence de l'accouchement, rites de protection contre les mauvais-airs (loups-garous, démons), rituels liés à la section du cordon ombilical, rituels liés au destin du placenta et du cordon ombilical, rituels de purification du bébé, rituels de purification de l'accouchée, rituels d'initiation

précocissime du nouveau-né à la culture universelle, « pikèt-liv », « simple », compétence rituelle, performance rituelle.

2. Approches onomasiologique et sémasiologique

Utilisée en lexicographie, l'approche sémasiologique est une méthode traditionnelle qui « procède du signifiant vers le signifié » (Rastier 1991, 104). Rey (1979, 21) appelle 'sémasiologiques' les relations qui vont du signe vers les « choses ». La textualisation du réel nous permet d'utiliser dans nos travaux la fonction appellative ou représentationnelle de la langue. Comme l'a écrit Rey (1979, 48), « il faut nommer pour distinguer, pour reconnaître et finalement pour connaître ». Notre démarche s'inscrit aussi dans le cadre d'une approche dénominative et néologique. La dénomination et la néologie participent à la fois de la langue et du discours. L'approche dénominative est par principe onomasiologique puisqu'on accorde la priorité au concept « dans le processus d'identification du réel et de la sémiogenèse du signe » (Petit 2009, 108).

La question centrale qui mérite d'être posée est la suivante : comment, dans le cadre d'une démarche sémiogénétique, peut-on rendre compte des régularités ou des récurrences observées dans un matériel empirique ? Elle nous amène à poser deux sous-questions : 2) Peut-on rendre compte de manière absolue à partir des mots de la réalité ? 3) Comment la langue et le discours nous permettent de rendre compte de la réalité ?

Nous avons constitué deux inventaires non exhaustifs de mots pour essayer de rendre compte des « réalités » que nous avons « construites », en l'occurrence « les pratiques médicales traditionnelles relatives à la djok » et « les rites de naissance accomplis par les accoucheuses traditionnelles haïtiennes ». Benveniste (1974, 97) a souligné le rôle inévitable de la langue dans la construction de la réalité lorsqu'il écrit : « Rien ne peut être compris, il faut s'en convaincre, qui n'avait pas été réduit à la langue. Par suite, la langue est nécessairement l'instrument propre à découvrir, à conceptualiser, à interpréter tant la nature que l'expérience, donc ce composé de nature et d'expérience qui s'appelle la société. »

Avant de définir nos mots et d'expliquer le processus de leur formation, il importe de préciser la conception que nous nous faisons ici de la langue. Le fait de rendre compte de la réalité extralinguistique à partir des termes, renvoie à une conception référentialiste de la langue, laquelle se fonde sur un rationalisme empirique. Les mots que nous utilisons dans nos travaux renvoient à des réalités concrètes (matérielles) ou abstraites (immatérielles). Dans cette contribution, nous croisons deux conceptions du lexique : une conception immanentiste (l'étude du lexique en lui-même et pour lui-même) et une conception référentialiste (l'étude du lexique en rapport avec la réalité extralinguistique).

3. Osmose entre le lexique du créole haïtien et le lexique du français régional

L'omniprésence du créole en Haïti dans toutes les situations de communication formelles et informelles, son éloignement géographique vis-à-vis du français de l'Hexagone et le fait que toutes les couches de la population haïtienne l'utilisent, comme l'a si bien souligné l'article 5 de la constitution de 1987, lui assurent une très grande autonomie et un statut de langue nourricière par rapport au français. Face à cette situation, le chercheur qui fait des enquêtes en Haïti se voit dans l'obligation de prendre en compte dans ses productions des mots créoles afin de mieux rendre compte de la réalité. Ces calques ou emprunts lexicaux deviennent des mots français. Il serait utile de réaliser un dictionnaire du « français régional », où l'on montrerait son apport lexical au français hexagonal. Le mot *zombie*, attesté depuis 1832, vient du créole haïtien. Il apparaît à la nomenclature du TLF, qui le définit comme suit : « [Dans les croyances pop. créoles antillaises] fantôme d'un mort, revenant qui est au service d'un sorcier ». À partir de 1975, d'après ce dictionnaire, le mot a subi une extension de sens : « personne vidée de sa substance, sans volonté ». Ces éléments de définition ne restituent pas totalement la richesse anthropologique et pragmatique du mot *zombie* dans la réalité antillaise. On relève encore dans le NPR 2008 un adjectif dérivé du mot *zombie* qui n'est pas utilisé par les Antillais : il s'agit de *zombiesque*. En revanche, les dérivés suffixaux *zombifier*, *zombification*, *zombificateur*, ainsi que le préfixal *dézombifier*, sont attestés dans des sources antillaises – entre autres ; v. Google Recherche de Livres.

4. Mots empruntés au créole présents dans le corpus 1

4.1. *Djok, djoquer, redjoquer, djoqueur, dédjoqueur*[1]

Le mot *djok* est un « emprunt lexical brut » (Goullet 2009, 31) qui est issu d'une enquête que nous avons effectuée auprès des guérisseurs traditionnels haïtiens en septembre 2007 et en février 2008. Nous avons féminisé le mot parce qu'il s'agit du nom d'une maladie. Cette féminisation repose sur une logique simple : le mot *maladie* qui est le genre prochain qu'on utilise pour définir le mot *djok*, est du genre féminin. Nous avons donc écrit « la djok ». Il faut noter que cette féminisation est arbitraire et non consensuelle. La djok est une maladie à causalité multifactorielle, relativement spécifique à la société haïtienne, qui touche en particulier la population des enfants en bas âge. Cette pathologie infantile ressortit à la norme d'externalité, c'est-à-dire qu'elle se fonde sur un modèle étiologique exogène. La

[1] Pour les correspondants créoles de (certains de) ces mots, v. Valdman *et al.* 2007 s.v. *djòk, djòke* et *djokè*.

médecine biomédicale ne reconnaît pas la djok comme une maladie. D'après les guérisseurs, la djok peut être provoquée par la mère, la grand-mère, un individu ayant « une mauvaise bouche » ou « un mauvais foie » ou incarnant un mauvais esprit, et par un loup-garou. Chaque type de djok est relié à des signes et symptômes plus ou moins spécifiques. Pour chaque cas, le guérisseur trouve une solution thérapeutique.

Nous avons verbalisé le mot *djok* à l'aide de la désinence *-er*, tout en faisant subir une légère adaptation graphique au radical, ce qui nous donne la forme *djoquer*. Ce verbe signifie « transmettre (réellement ou symboliquement) la djok (à quelqu'un) ».

Nous avons exploité les ressources morphologiques du français (les règles de production d'unités lexicales) pour pouvoir créer les mots *djoquer, redjoquer, djoqueur, dédjoquer* et *dédjoqueur*. Le terme *djoqueur* résulte de l'adjonction du suffixe nominal *-eur* au radical *djoq-*. Un djoqueur est un individu qui transmet la djok à quelqu'un (à un enfant). Une analyse morpho-syntaxique et sémantique permettra de comprendre que le terme *dédjoqueur* est un faux composé parasynthétique. En effet, lorsqu'on supprime le préfixe *dé-* (préfixe exprimant une nette opposition par rapport à la racine du mot), on obtient *djoqueur*. Lorsqu'on supprime le suffixe nominal *-eur*, on obtient le verbe *dédjoquer*. Le mot *dédjoqueur* est l'antonyme du mot *djoqueur*. Le terme *dédjoqueur* ne résulte pas de l'adjonction simultanée du préfixe *dé-* et du suffixe nominal *-eur* à la racine *djok*. Un dédjoqueur est un médecin traditionnel qui « dédjoque », c'est-à-dire qui guérit ou « soustrait » la djok. Les équivalent des termes *djok* et *djoquer* existent en créole. Même si leurs correspondants français ont été adaptés au système graphique de cette langue, il faudrait les considérer comme des emprunts, qui ont fait leur entrée dans la langue française avec leur sens originel. Les mots *djoqueur* et *dédjoqueur* ne connaissent pas de correspondants en créole. Mais ils sont le résultat d'une dérivation sur le mot créole francisé *djok*. Si le mot *djok* venait du français, on pourrait alors considérer ces dérivés comme des néologismes formels ; mais ce sont des faux néologismes formels, puisque le mot à partir duquel ils ont été formés (*djok*), n'existe pas en français. Néanmoins, si on les transpose en créole, on devra les prendre pour des néologismes formels. Le suffixe *-eur* correspond à son frère *-è* en créole, le préfixe privatif *dé-* à *de-*. Le verbe *redjoquer* provient de l'adjonction du préfixe *re-* (de nouveau, encore une fois) à l'unité lexicale de base *djok-*.

4.2. *Houngan, mambo, médecin-feuille (docteur-feuille), don d'Afrique, loa, vèvè, cheval*

Houngan est un mot créole qui apparaît encore sous de très nombreuses formes (*oungan, ougan, ongan, wougan, woungan, hougan, gangan, ganga*, v. Valdman *et al*. 2007, 523 ; Fattier 1998, t. 1, p. 587 et 5. 4, p. 492, carte n° 1338). Ce mot est d'origine africaine : il viendrait du fon *hũgã*

"grand chef féticheur" (Baker 1993, 147). Il fait aussi partie du vocabulaire français d'Haïti. L'apport du créole au français local est indéniable, et inversement. On rencontre le mot *houngan* surtout sous la plume des romanciers haïtiens. Jacques Roumain, dans son roman intitulé *Gouverneurs de la rosée*, l'a utilisé :

> Entre les mains du **houngan**, l'asson bruissait avec une sèche autorité :
> – Papa Ogoun, dit Dorméus, ne soit pas contrariant : ce service n'est pas pour toi, sauf ton respect. Un jour vient, un jour s'en va : ce sera ton tour une autre fois. Laisse-nous continuer cette cérémonie.
> Le possédé écumait, titubant violemment de droite, de gauche, refolant autour de lui le cercle des habitants. (Roumain 2003 [1944], 305)

Un houngan est un prêtre du vaudou qui, pour guérir des malades, doit être possédé par un esprit, communément appelé « loa ». Il utilise des plantes « guérisseuses » et des produits ethnopharmaceutiques.

Le terme *mambo* (v. Fattier 1998, t. 1, p. 588 et t. 4, p. 494, carte n° 1340 ; Valdman *et al.* 2007, 455 s.v. *manbo* "voodoo priestess") a aussi été francisé. Il figure dans le titre du roman de Gary Victor *Clair de Manbo*. Pour tenir compte de l'origine linguistique du terme, l'auteur n'a pas respecté la règle orthographique française qui stipule que devant ‹p› et ‹b›, on écrit ‹m›. Il adopte l'orthographe phonologique de la langue créole, en écrivant *manbo*.

> Une convulsion violente agita le corps de la **manbo** et une écume blanchâtre apparut aux commissures de ses lèvres. On lui recommanda de s'allonger sur une natte mais elle refusa catégoriquement. La douleur avait duré l'espace de quelques secondes. C'était la première fois que cela lui arrivait et elle fut certaine qu'elle venait de subir là une attaque surnaturelle, sans doute un envoûtement à distance. (Gary Victor, *Clair de manbo*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1990, 183)

Nous avons aussi relevé ce mot dans le roman *La Case de Damballah* de Pétion Savain :

> Un quart d'heure après, Céline était sur son âne. En route, les douleurs revinrent de plus en plus fortes. Au Gros-Morne, elle n'y tint plus, poussa un long cri de cabri qu'on égorge et se jeta sur le bord de la route. Heureusement qu'à la queue de la file se trouvait Sor Sine, la **mambo** d'Oriani. Une délivrance, pour elle, était un jeu d'enfant. Même en plein air. (Pétion Savain, *La Case de Damballah*, Port-au-Prince, Fardin, 1939, 13)

Il n'y a aucun lien sémantique, et par conséquent étymologique, entre ce mot et son homonyme que l'on trouve dans la lexicographie française, *mambo* n. m. « danse d'origine cubaine, où se mêlent les rythmes de la rumba et du swing ; musique qui accompagne cette danse » (TLF). Une mambo est une guérisseuse qui, comme un houngan, doit être possédée par un loa-guérisseur

pour traiter des malades. Elle exploite les vertus thérapeutiques des plantes et utilise aussi des produits ethnopharmaceutiques.

> « La guérisseuse jacmélienne MJ, une **mambo** que nous avons eu la chance d'interviewer, nous dit que l'absorption du thé de trois feuilles d'abricotier guérit l'enfant djoqué. L'enfant malade doit aussi bénéficier du bain de ces feuilles pilonnées. L'abricotier est un arbre où se reposent, pense-t-on, le soir après avoir effectué un certain trajet, les loups-garous. Par ailleurs la **mambo** MJ nous confie qu'elle remet aux parents trois feuilles de cet arbre qu'ils vont déposer sous la tête de l'enfant malade (lorsqu'il se couche) pendant trois jours afin que le loup-garou vienne lui donner son secret (ses savoirs thérapeutiques, son essence pathogénique). Après avoir reçu le secret du loup-garou, la guérisseuse réalise le traitement de la maladie avec les trois feuilles d'abricotier qui ont été déposées sous la tête de l'enfant » (Damus 2010, 210-211)

Le terme *médecin-feuille* (ou *docteur-feuille*) est un composé qui résulte de la juxtaposition de deux éléments de base : *médecin* (ou *docteur*) et *feuille*. Un médecin-feuille est un guérisseur qui utilise des plantes (et / ou des prières) pour soigner (en tant que phytothérapeute) ou pour susciter des guérisons. Les médecins-feuilles n'utilisent pas de loas-guérisseurs pour guérir des maladies, à la différence des mambos ou des houngans. Les termes *houngan*, *mambo*, *médecin-feuille* (ou *docteur-feuille*)[2] ont en commun l'hypéronyme *guérisseur* comme genre prochain. Voici une modeste analyse sémique qui permet d'illustrer les différences spécifiques reliées au genre prochain :

	guérisseur, -euse	utilise des plantes et des loas pour soigner	utilise des plantes (et/ou des prières) pour soigner
mambo	+	+	–
houngan	+	+	–
médecin-feuille (*docteur-feuille*)	+	–	+

Les types lexicaux *mambo* et *houngan* peuvent apparaître en français sous différentes graphies, selon les auteurs. Quant à *médecin-feuille* et *docteur-feuille*, ils ont été l'objet d'une petite adaptation phonético-graphématique dans le passage du créole au français.

[2] Sur les types lexicaux *docteur-feuille* et *médecin-feuille* et leurs correspondants en créole haïtien (*dóktè fey* et *médsɛ̃ fey*), v. Fattier 1998, t. 1, pp. 193-194 et t. 3, p. 398, carte n° 44 ; v. encore Valdman *et al.* 2007, 184 s.v. *dòktè* (*dòktè fey* "faith-and-herb healer, folk healer, herb doctor").

4.3. *Don d'Afrique, loa*

La lexie *don d'Afrique* est un calque formel du créole *donlafrik*, que nous avons relevé dans le discours d'une mambo de Jacmel, interviewée en 2008. « Le don d'Afrique, c'est notre don, tant qu'on ne prend pas un engagement chez un 'bòkò'[3]. D'ailleurs, 'l'Afrique' se manifeste quand on dort, on rêve. C'est cet esprit (qui vous apparaît dans votre sommeil) qui est le don d'Afrique. » [notre traduction] Évidemment, quand elle parle de 'don d'Afrique' tout court, elle fait allusion à des esprits ancestraux ou à des *loas*.

Nous avons compté 35 occurrences de ce dernier dans le texte de notre étude *Les pratiques médicales traditionnelles haïtiennes : les guérisseurs de la djok* (seul le langage descriptif du texte a été pris en compte, un langage à caractère théorique ; le langage de nos informateurs est un langage externe, la base empirique du langage interne). Un loa est un esprit (ou une divinité) adoré par les adeptes du vaudou. Nous pouvons apprécier quelques occurrences du mot *loa*, et saisir dans une large mesure sa signification en lisant l'extrait suivant tiré de notre livre :

> Nous prenons un exemple de représentation adorcistique de la maladie : dans la culture haïtienne, les loas guérisseurs ont un pouvoir sur leurs serviteurs et sur ceux et celles qui ne veulent pas les servir. En effet, ils peuvent faire tomber malade un héritier (quelqu'un dont les parents ou grands-parents servaient des loas) rebelle, le paralyser ou le rendre aveugle. Dans ce cas, le malade (ou la malade) doit accepter de devenir prêtre du vodou (ou prêtresse du vodou) en se laissant posséder par ces esprits qui l'aiment. Au cours de la transe de possession, les loas prescrivent aux assistants les objets rituels que « son cheval[4] » doit acheter pour qu'il devienne véritablement un houngan ou une mambo. Après les rites d'initiation, la personne est guérie de sa maladie. La maladie est une étape dans la formation du prêtre du vodou haïtien comme dans celle du chaman de l'Asie centrale et septentrionale : « *Il faut que tu chamanises pour ne pas souffrir. Je suis devenu chaman pour échapper à la maladie* ».[5] Beaucoup de prêtres du vodou (ou de prêtresses du vodou) fort connus pour l'efficacité de leurs thérapies magico-religieuses sont passés par cette voie, et qui, pour cette raison, sont considérés par les membres de leur communauté comme de vrais guérisseurs. (Damus 2010, 80-81)

---

[3] Prêtre qui a reçu l'asson. Il ne guérit pas. C'est un malfaiteur qui prétend soigner. L'« asson » : Petite calebasse évidée qui contient des graines, des os de serpent ou des perles que font retentir les hounsis pour appeler les loas quand un prêtre du vaudou organise une cérémonie. Les hounsis sont des femmes qui représentent les fidèles du houngan. Elles chantent et dansent.

[4] Les serviteurs et les servantes de loas sont appelés *chwal* (« cheval »). Ils représentent la monture de ces esprits qui parlent à travers eux lors des rites de possession. Sur ce mot, v. Fattier 1998, t. 1, pp. 588-598.

[5] John A. Grim, 1993, *Chamane guérisseur de l'âme*, Presses Pocket, p. 30.

4.4. *Vèvè, cheval*

Le terme *vèvè* est un emprunt lexical brut à la langue créole (v. Valdman *et al.* 2007 s.v. *vèvè* ; Fattier 1998, t. 1, p. 595 et t. 4, p. 507, carte n° 1352). Nous n'avons pas essayé de masquer son origine linguistique sous le manteau d'une graphie française. Le mot résulte de la jonction de deux syllabes identiques (beaucoup de mots se forment de cette manière en créole : le mot *bèbè* 'muet' en est un exemple). Le vèvè est une figure géométrique qu'un houngan ou une mambo doit tracer sur le sol pour que l'esprit le (ou la) possède, tout en s'orientant vers les quatre points cardinaux avec de la farine de maïs ou de la cendre (de bois brûlé). C'est un cercle magique dans lequel le guérisseur dessine soit l'animal qui est destiné à être sacrifié, soit la bête « préférée » de l'esprit. Il n'y a pas de possession voulue et nécessaire sans l'accomplissement du rite du vèvè qui joue le rôle d'un canal pour la communication symbolique s'établissant entre le guérisseur et la divinité sollicitée. Il représente les attributs de la divinité invoquée. Par ailleurs, le vèvè constitue en lui-même une force attractive symbolique.

Le mot *cheval* est le correspondant français du mot créole *chwal* (v. Valdman *et al.* 2007 s.v. *chwal*[1] pour le sens propre, et *chwal*[2] pour le sens occulte ; v. encore Fattier 1998, t. 1, pp. 588-589 et t. 4, p. 495, carte n° 1341). Dans notre livre, il est employé avec le sens suivant : « personne qui est possédée par un loa ». Il s'agit d'un néologisme sémantique en créole, où la personne possédée (ou « montée ») par un loa est métaphoriquement comparée à un cheval. Le mot français est quant à lui le résultat d'un calque sémantique. On parle de calque sémantique lorsqu'on rend « un signifié étranger par un signifiant déjà existant dans la langue d'accueil » (Goullet 2009, 37). Le loa enfourche son cheval (en créole, *lwa monte l*). Un « cheval » est donc, métaphoriquement, un serviteur de loa.

5. Mots créoles issus du second corpus

5.1. *Pikèt-liv*

Pikèt-liv est un mot composé – un emprunt lexical brut au créole – (nom + nom)[6]. C'est un guérisseur qui est connu pour ses connaissances ésotériques. Il utilise des livres de prières. On fait appel au pikèt-liv quand on croit que le processus de l'accouchement est bloqué par un esprit auquel la

[6] Voici les trois acceptions de *pikèt* données par le dictionnaire de Valdman *et al.* 2007, 557 : « *n.* **1** peg, stake, picket, post **cf** pik **2** small stake or large thorn dipped in poison and hidden in the ground to penetrate foot of trespasser or enemy **3** spear or sharpened stick […]. » Quant à *liv*, c'est le correspondant créole du mot français *livre*.

parturiente a fait une promesse qu'elle ne respecte pas. On croit que les pikèt-liv sont plus habiles en matière d'extraction de serment que les prêtres de vaudou. Les pikèt-liv travaillent parfois en collaboration avec ces derniers. Voilà pourquoi on les appelle *bata gangan*, expression locale pouvant être traduite par *semi-prêtre de vaudou* ou *prêtre bâtard* (prêtre de vaudou manqué ou inachevé). Ils sont semi-alphabétisés.

5.2. *Simple*

La graphie française *simple* correspond à la graphie créole *senp*, ces deux formes appartenant au même type lexical. Le sens du mot créole provient de l'un des sens du mot français, « éléments fournis par la nature et servant à la confection des remèdes », attesté depuis 1546 (v. TLF s.v. *simple* II et commentaire historique B 2 a). Le simple est un traitement où des plantes et paroles magiques sont mêlées. C'est un mélange de poireaux, d'ails, d'huile de palma-christi, de feuilles, d'alcool (« clairin »), etc., qu'on fait brûler dans un récipient (assiette). Cette mixture est utilisée pour masser la partie douloureuse du corps du patient. Au cours du massage, on fait des prières mentales. Le simple est aussi défini comme un geste symbolique. Le fait de frapper sa main sept fois par terre dans un carrefour, le fait de jeter des pièces de monnaie dans une rivière qu'on traverse pour ainsi solliciter la protection des esprits qui y habitent, sont des exemples de « simple » ![7]

6. Les emprunts terminologiques bruts à l'anglais

6.1. *Illness, sickness, disease*

Ces concepts sont utilisés par les anthropologues médicaux anglo-saxons contemporains. Ce sont des modèles représentationnels de la maladie. Dans la perspective du modèle « illness », la maladie est vécue par le malade. C'est un phénomène qui prend sens dans le creuset de la subjectivité du sujet. Le modèle « sickness » renvoie à l'interprétation culturelle de la maladie. Il s'agit de la maladie perçue à travers le prisme culturel. Le terme *disease*, quant à lui, *«* renvoie aux anormalités dans la structure ou le fonctionnement des organes ou du système physiologique et à tout état organique ou fonctionnel pathologique. Il s'agit de la maladie dans son acception biologique » (Massé 1995, 37). C'est l'objectivation de la maladie par le médecin.

---

[7] Cf. Valdman 2007 *et al.* s.v. *senp*[2] : « *n.* **1** ritual action, ritual gesture and words [having a supernatural effect], incantation […]. » ; v. encore Fattier 1998, t. 3, p. 398, carte n° 452 (« Yon senp (rituel de guérison) »).

6.2. *étique, émique*

L'opposition étique / émique (cf. phon**etic** / phon**emic**) a été développée en 1954 par le linguiste Pike.

> Depuis longtemps, les linguistes avaient coutume de faire une nette différence entre le système des contrastes et différences sonores significatives du point de vue du locuteur (ou *phonemic*), et le système des sons « physiques », c'est-à-dire les ondes acoustiques produites par les phénomènes articulatoires (ou *phonetic*). Pike développe tout d'abord sur un plan proprement linguistique cette opposition entre *emic* et *etic*, en insistant sur ce en quoi elle est produite par deux démarches fort différentes. La démarche *emic* est concernée par les oppositions pertinentes pour les sujets parlants, et donc s'intéresse à des aspects culturellement définis du langage. La démarche *etic* se focalise sur les processus acoustiques sans référence aux perceptions des sujets, indépendamment de tout arrière-plan culturel, et prend en compte ce que restituent des appareils « objectifs» d'observation et de mesure, à savoir des sonogrammes. (De Sardan 1998, 151-152)

Nous considérons cette démarche en socio-anthropologie médicale (notons qu'elle a été introduite en 1964 en anthropologie par Marvin Harris) comme une démarche d'interprétation de la réalité. L'approche « émique » reflète les conceptions populaires de la maladie et de la santé et respecte « les principes et les valeurs propres à un acteur donné dans une culture donnée » (Massé 1995, 35). Étant donné notre intérêt pour les conceptions populaires de la djok dans le contexte de la culture haïtienne, l'approche « étique » qui se caractérise « par le respect des conditions de recherche scientifique caractérisée par une connaissance rationnelle, objective et indépendante de l'observateur » (Massé 1995, 36) ne nous a guère concerné. Clarifions et amplifions le sens des mots *émique* et *étique* : les approches émique et étique – comme processus d'interprétation – constituent les deux faces d'une même réalité. Elles correspondent chacune en effet à un niveau d'interprétation de celle-ci : l'interprétation profane, celle qui est réalisée par le sujet, et l'interprétation dite savante, effectuée par le chercheur. La perspective étique « renvoie à l'explication, d'un comportement ou d'un événement, donnée par le chercheur et basée sur sa capacité à analyser, à interpréter et à théoriser les phénomènes. Il s'agit d'une explication dite 'savante' dont la légitimité relève de la perspective métaculturelle à laquelle tente d'accéder le chercheur » (Paillé 2006, 184). La perspective émique « est l'explication du monde fourni par les acteurs. C'est donc le point de vue de 'sens commun' des personnes avec leurs référents, leur logique, leurs pratiques […], façonnées au cours de leur histoire et au sein de leur culture » (Paillé 2006, 184). Les termes *étique* et *émique* sont donc des emprunts lexicaux à des formes anglaises aphérésées (formées à partir de *phon**etic***, *phon**emic***), avec adaptation phonético-graphématique.

7. Innovations terminologiques

Les innovations terminologiques que nous allons analyser ci-dessous renvoient à des abstractions qui proviennent d'une dialectique entre notre culture et le matériel empirique. Nous avons toujours essayé de tenir compte du réel dans nos efforts de création lexicale. Dans la réalité empirique, il existe des pratiques, des actions, des objets, mais pas de concepts. Les concepts sont des constructions mentales. Existe-t-il des concepts purs ? Les concepts purs ne sont pas. La fonction d'un concept n'est rien d'autre que de représenter une réalité matérielle ou immatérielle. Le réel est conceptualisable. C'est grâce à un processus dialectique de conceptualisation que le conçu devient un concept.

7.1. *Compétences thérapeutiques / compétences étiologiques*. – On entend par « compétences thérapeutiques » et « étiologiques » l'ensemble des connaissances empiriques et magico-religieuses que le guérisseur acquiert au travers de ses multiples expériences ethnomédicales traditionnelles. Ces savoirs pratiques, ces attitudes, ne résultent pas d'une formation académique ou institutionnelle. Les compétences thérapeutiques et étiologiques intègrent des compétences rituelles. Les rituels thérapeutiques constituent une grammaire, dont les règles s'appliquent lors de l'accomplissement des démarches thérapeutiques pour l'éradication de la maladie (v. corpus 1).

7.2. *Démarches thérapeutiques / démarches étiologiques*. – Les démarches thérapeutiques peuvent être définies soit comme des recettes, soit comme des stratégies thérapeutiques. Elles supposent que des démarches étiologiques aient été déjà entreprises. Celles-ci consistent à passer la maladie après le diagnostic dans le moule d'un ou de plusieurs « modèles » étiologiques (v. corpus 1).

7.3. *Imputations étiologiques*. – Les imputations étiologiques sont un ensemble de théories attributionnelles ou causales émises vis-à-vis de la maladie. Elles répondent soit à la norme d'internalité, soit à la norme d'externalité. Les imputations étiologiques sont inévitables du fait que la maladie comme tout événement de l'existence humaine, requiert une explication. L'homme doit donc en comprendre la nature et lui trouver des causes. Quand l'homme n'est pas malade, il attribue le fait d'être « en bonne santé » à lui-même. Naturellement les causes de la maladie sont imputées à des facteurs externes (biais égocentrique, théorie du bouc émissaire).

Pour diminuer ses angoisses, le malade recourt à des attributions défensives ou d'auto-complaisance, parfois injustifiées, puisque la cause authentique du mal est connue « après coup » : quand le guérisseur révèle au malade ou aux parents de ce dernier la cause (ou les causes) de la maladie (v. corpus 1).

7.4. *Démarches préventives*. – Les démarches préventives traditionnelles consistent, à partir du moment où la cause de la maladie est connue, à protéger le malade contre l'éventuelle (ré)apparition de la maladie (la rechute). Dans le cas de la djok, les démarches prophylactiques peuvent s'accomplir en trois temps : d'abord, le guérisseur peut prévenir l'enfant de cette maladie pendant que celui-ci est dans le sein maternel ; ensuite, il peut accomplir des rituels de protection contre la djok en faveur du bébé à l'issue de la naissance ; enfin, si l'enfant est djoqué, après la guérison, il ne sera jamais redjoqué, étant donné qu'il a bénéficié des rituels de protection contre l'éventuelle réapparition du mal (v. corpus 1).

7.5. *Produit ethnopharmaceutique*. – Un produit ethnopharmaceutique est une composition magico-mystique dont le nom local semble indiquer prioritairement sa fonction symbolique. Si le nom est indicateur du rôle du produit dans la thérapie, il contribue à notre compréhension des itinéraires thérapeutiques effectués par les guérisseurs. Ce sont des compositions « matérielles » dont les propriétés pharmacologiques ne sont pas encore scientifiquement prouvées, à notre connaissance (v. corpus 1).

Parmi les produits que les guérisseurs (interviewés en septembre 2007 et en février 2008) ont mentionnés dans la thérapie de la djok transmise à l'enfant dans le dos, il convient de citer : « kanpe lwen », « sa m'di se sa ». Nous pouvons traduire en français le nom du premier produit par : « éloignez-vous (d'ici), mettez-vous à l'écart, écartez-vous (d'ici), retirez-vous, ne vous approchez pas », etc. Quant au second, nous pouvons le rendre par : « obéissez à mes instructions (ou à mes ordres), que mon commandement passe, ne remettez pas en question mes instructions », etc. Ces différentes expressions mettent en évidence le rôle de médiateur que les guérisseurs jouent entre les parents de l'enfant malade et les forces surnaturelles. Par leurs noms, les produits ethnopharmaceutiques utilisés permettent d'expliciter le modèle soustractif qui commande les thérapies de la djok. En effet, dans tous les cas, il s'agit de chasser une mauvaise âme, un être symbolique mais signalant sa présence par des signes concrets tourmentant et minant l'enfant.

7.6. *Compétence rituelle*. – On entend par compétence rituelle l'ensemble des connaissances empiriques que la matrone a acquises au travers de ses multiples expériences d'accouchement. Ces savoirs pratiques n'ont aucun lien avec une formation académique. En d'autres termes, on peut dire qu'ils n'ont pas de base théorique explicite. La compétence rituelle de la matrone constitue sa grammaire rituelle, laquelle est un ensemble de règles qu'elle applique au moment de l'accouchement. Ses règles prescriptives et proscriptives lui ont été dictées par un défunt ou une divinité à l'occasion d'un rêve. Cette grammaire rituelle est un héritage. La vraie matrone est celle

dont l'un des parents ou grands-parents pratiquait le métier d'accoucheur. Le code rituel est un système de signes verbaux (prière, invocation) et non verbaux (geste, posture, action). Les signes verbaux deviennent des signes non verbaux quand la prière est faite dans le mental (elle n'est pas alors verbalisée). D'une manière générale, les prières des matrones sont ésotériques. À proprement parler, on ne peut pas connaître ces prières à partir de l'observation du mouvement des lèvres de la matrone (v. corpus 2).

7.7. *Performance rituelle*. – La performance rituelle est la mise en application d'un système de règles rituelles internalisé dans des actes rituels pendant et après l'accouchement. La performance rituelle implique le recours à des stratégies rituelles lors des cas d'accouchement difficile. Par stratégies rituelles, on évoque tout ce qui est geste, posture, prière, etc. La performance rituelle est en lien avec la compétence rituelle. L'une n'existe pas sans l'autre. La performance rituelle est l'actualisation des règles rituelles dont l'ensemble constitue la compétence rituelle (v. corpus 2).

8. Les catégories analytico-synthétiques

Dans nos travaux, les catégories analytico-synthétiques sont des syntagmes nominaux plus ou moins longs qui émanent de notre démarche d'analyse hypothético-inductive de nos données empiriques. Ces macro- et micro-catégories sont des abstractions inductives qui condensent des récurrences ou des saillances observées dans les matériaux empiriques. Comme elles sont nombreuses, nous nous permettons de présenter et de définir quelques-unes d'entre elles dans cette contribution.

Il est utile de définir les macro-catégories analytiques et synthétiques auxquelles sont reliées les micro-catégories, qui doivent être prises pour des catégories à part entière. On parle de micro-catégories, par rapport aux macro-catégories analytico-synthétiques, dont elles découlent du point de vue sémantique. Les *rites pré-obstétriques* sont les rites qui se réalisent avant la naissance de l'enfant, précisément, au moment de l'accouchement (ou pendant l'accouchement) ; les rites *post-partum* sont ceux qui sont accomplis par les sages-femmes traditionnelles après la naissance de l'enfant.

Présentation et définition des catégories analytico-synthétiques issues du second inventaire

Rituels pré-obstétriques	**Définitions**
1) Rituels de facilitation de l'accouchement	Ensemble de rituels visant à accélérer le processus de l'accouchement. Ex. L'absorption de la mousse du savon et de la tisane, le changement de position du fœtus, le savonnage du ventre (massage) de la femme, le « simple »…
2) Rite indirect	Le rite indirect est un rite qui consiste à accéder auprès d'une puissance surnaturelle (par exemple le Grand-Maître) par l'intermédiaire de la prière en vue de lui demander son aide. L'accomplissement de ce rituel implique l'acte de croyance au pouvoir du dieu auquel on s'adresse. La prière en tant que rite indirect s'effectue dans des circonstances particulières. Elle témoigne de la dépendance de l'homme vis-à-vis des forces immatérielles.
3) Rituels liés aux obstacles surnaturels de l'accouchement	Les rituels liés aux obstacles surnaturels de l'accouchement sont des rituels réalisés contre l'effet maléfique du « serment » ou du « pacte », lequel se manifeste pendant l'accouchement. Si le serment devient un obstacle, cela signifie que la parturiente ne respecte pas la promesse qu'elle a faite à *l'esprit***.** La prière rituelle réalisée par le *pikèt-liv* a pour but de neutraliser l'effet maléfique du « serment ».
4) Rituel lié à la vérification directe de l'imminence de l'accouchement	On entend par « rituel lié à la vérification directe de l'imminence de la naissance », le fait par la matrone d'explorer la cavité vaginale de la parturiente à l'aide de sa main pour observer le trajet du fœtus vers le milieu extra-utérin ou pour savoir s'il y a un obstacle naturel qu'elle appelle « zokontré ».
5) Rituel lié à la vérification indirecte de l'imminence de l'accouchement	Le rituel lié à la vérification indirecte de l'imminence de la naissance est un rituel qui est accompli par la matrone après l'apparition du « sang » (des pertes vaginales) pour s'assurer si le fœtus est apte à vivre hors de l'utérus grâce à des informations cénesthésiques concernant les différents mouvements effectués par le fœtus dans le milieu intra-utérin.

Rituels post-partum	**Définitions**
6) Rites de protection contre les mauvais-airs (loups-garons, démons)	Ensemble de rituels visant à protéger la vie du nouveau-né contre les loups-garous ou les démons. Il s'agit de rendre amer le sang du bébé de crainte que ces derniers ne le boivent. Le sang symbolise la vie. Ex. : Mixture du sang et du liquide d'aloès, mixture du sang et du café amer.
7) Rituels liés à la section du cordon ombilical	C'est le fait d'utiliser un ciseau ou une lame de rasoir pour couper le cordon ombilical. Ce rituel est le lieu où l'on programme la taille future du sexe de l'enfant.
8) Rituels liés au destin du placenta et du cordon ombilical	C'est le fait de mettre le cordon ombilical et le placenta hors d'atteinte des esprits malveillants.
9) Rituels de purification du bébé	C'est le fait de débarrasser la bouche du bébé des mucosités (baves mousseuses), de débarrasser son corps des impuretés. Les rituels de purification concernent aussi les ablutions du bébé et le saupoudrage de son corps.
10) Rituels de purification de l'accouchée	Ce sont des actes rituels qui ont pour objectif d'éliminer les sangs coagulés, qu'on considère comme impurs, du ventre de l'accouchée. Ex. : L'absorption du thé de « lachòy » et d' « assorossi », des antibiotiques…
11) Rituels d'initiation précocissime du nouveau-né à la culture universelle	Ensemble d'actes rituels par lesquels on vise à approcher le bébé de l'humain en le distinguant ainsi du bébé animal. Ex. : Le fait de faire les ablutions du bébé, de l'habiller et de le mettre au lit immédiatement après la naissance, participe de la culture universelle.

Autres catégories	**Définitions**
Performance rituelle des matrones	La performance rituelle des matrones peut se définir comme étant l'ensemble des stratégies rituelles qu'elles mettent en œuvre et la mise en application des règles rituelles de naissance pendant et après l'accouchement. Elle se mesure à l'aune du nombre d'accouchements réalisés.
Accès au sexe du foetus via la morphologie du ventre maternel	Ce qu'on entend par accès au sexe du fœtus via la morphologie du ventre maternel, c'est le fait par la matrone de prédire, à partir de l'aspect morphologique du ventre de la femme, le sexe de l'enfant qui va naître.

9. Quelques catégories analytico-synthétiques issues du premier inventaire

9.1. *La transmission de la djok par la mère.* – Mode de transmission involontaire qui se produit à partir du moment où elle transgresse des interdits culturels, tels l'interdiction d'utiliser les mots entrant dans le champ lexical de la beauté (*gros, beau, bel(le)*, etc.) quand elle s'adresse à l'enfant, l'interdiction de mettre dans la bouche de celui-ci des aliments préalablement mâchés par elle et d'avaler sa salive (à elle) après cet acte, l'interdiction de provoquer son réveil, de l'embrasser, etc.

9.2. *La transmission de la djok par l'individu ayant une « mauvaise bouche » ou un « mauvais foie »*. – Les individus ayant « une mauvaise bouche » ou « un mauvais foie » djoquent l'enfant indépendamment de leur volonté et se font donc prendre malheureusement pour des djoqueurs volontaires. Ils peuvent par ailleurs djoquer les plantes et les animaux. Ceux-ci et les enfants ont ici en commun le fait qu'ils peuvent être djoqués. Il est interdit de parler des plantes et des animaux d'autrui en des termes ayant une connotation laudative. Nos guérisseurs reconnaissent que l'accusation est injuste si la personne soupçonnée d'avoir djoqué l'enfant n'a rien à voir avec la maladie de celui-ci.

9.3. *La transmission de la djok par le loup-garou*. – La transmission de la djok par le loup-garou est le type de transmission le plus redoutable du fait qu'on croit que le petit enfant est le gibier préféré de cet être dangereux. Contrairement aux autres types de transmission, la djok provoquée par le loup-garou est perçue comme volontaire. Le loup-garou est capable de « manger » illico l'enfant par le fait même de le djoquer. C'est ce que nous appelons « anthropophagie symbolique ».

9.4. *Thérapie de la djok transmise par la mère*. – À la différence des autres types de djok, la djok provoquée par la mère est une djok particulière, puisque le traitement est réalisé par elle. Le guérisseur joue le rôle de devin, quand il s'agit de savoir la cause de la maladie. En tant qu'instance thérapeutique reconnue, il fait une ordonnance tradithérapeutique à la mère qui ne savait pas la cause de la maladie de son enfant en respectant le principe du traitement par les semblables dominant en médecine traditionnelle. Certains guérisseurs recommandent la participation du père de l'enfant dans le traitement. La thérapie réalisée par la mère est quadridimensionnelle : elle a une dimension pharmacologique qui est caractérisée par l'usage des plantes ; une dimension symbolique, marquée par l'accomplissement des gestes et des rituels ; une dimension homéopathique, caractérisée par l'utilisation par la mère de l'eau de lavage de certaines parties de son corps comme la bouche, le vagin, les dessous de bras et de pied gauche etc., dans le traitement, et une

dimension allopathique (l'eau de lavage du corps du père participe également au traitement de la maladie).

9.5. *Rites de prévention contre la djok à la naissance*. – À la naissance on continue à réaliser des rites de prévention du bébé contre la djok. Certains guérisseurs lui donnent à boire du sang d'une jeune tortue. Il a préalablement utilisé ce sang pour tracer une croix sur le front, l'endroit où le cordon ombilical est sectionné et sur la nuque du nouveau-né. Ce rite vise à protéger ce dernier contre le loup-garou. La mère peut accomplir pour son enfant un rite préventif qui consiste non seulement à lui donner à boire de l'eau de lavage de certaines parties (pied gauche, bras gauche, vagin, bouche) de son corps (corps de la mère) mais également à le laver avec cette eau (l'eau de lavage). L'utilisation du sang d'une jeune tortue est peut-être liée au fait que le rite se réalise en faveur d'un tout jeune enfant, ce qui fait la cohérence de l'itinéraire rituel. La jeune tortue, après qu'on lui aura fait une prise de sang, sera déposée dans son milieu naturel. Cela, peut-être, pour permettre à l'enfant de vivre, voire d'avoir une longue vie, comme une tortue.

9.6. *Rites préventifs post-thérapeutiques*. – À l'issue du traitement, les guérisseurs réalisent un ensemble de rites préventifs visant à rendre l'enfant invulnérable vis-à-vis de la djok causée par l'individu incarnant un mauvais esprit habitant sa nuque, et par le loup-garou. La transmission de la djok par le loup-garou est celle qu'on redoute le plus car on pense que le but du djoqueur est de faire mourir l'enfant qu'il transformera en un animal destiné à la consommation. On désigne sous le nom d'*amulettes* les objets « sacralisés » qu'on accroche au cou, au poignet ou à la ceinture de l'enfant. Ils constituent des amulettes visibles à l'exclusion du port des objets à la ceinture (amulettes invisibles). Les amulettes sont des objets magiques sécurisants puisqu'on croit qu'ils assurent la protection de l'enfant contre les attaques d'individus habités par un mauvais esprit (ou une mauvaise âme) et de loups-garous.

10. Conclusion

Il y a une inter-influence constante entre le créole haïtien et le français régional (ou local). On a tendance à dire que les mots créoles viennent du français et d'autres langues, comme l'anglais et l'espagnol. Cela empêche de voir que le créole enrichit sans cesse le lexique du français. Toutefois, entre les deux langues, les emprunts lexicaux se font de façon inégalitaire. La raison en est que le français demeure une langue-modèle, qui induit chez les locuteurs créolophones et francophones la tendance à utiliser des mots français dans leurs productions écrites et orales. Le français demeure une langue prestigieuse, une langue de promotion sociale. Le créole a acquis ces der-

nières décennies un certain prestige. Il existe une littérature d'expression créole. Il est très présent dans les médias haïtiens, avec une fréquence d'utilisation de plus en plus élevée, et également dans les situations de communication formelles. On commence son discours en français et on le termine en créole. Bien souvent, c'est le créole qui occupe une place centrale dans la production discursive des sujets parlants bilingues. Bien avant ces constats, les écrivains et les écrivants haïtiens ont toujours essayé pour la plupart de rendre justice à la réalité en intégrant dans leurs productions des mots créoles. En utilisant des mots créoles dans ses travaux, le chercheur attribue une légitimité linguistique au créole, et met par ailleurs en exergue sa fonction représentationnelle de la réalité.

Les locuteurs strictement créolophones ont tendance à utiliser des mots français lorsqu'ils parlent, à imiter sur les plans prosodique et suprasegmental les locuteurs bilingues francophones-créolophones. Ces derniers utilisent consciemment et inconsciemment dans leurs productions en français des mots d'origine créole qui expriment des mondes ou des réalités pour lesquels il n'existe pas toujours des mots français appropriés. C'est donc une disposition mimétique vis-à-vis de l'une ou de l'autre langue qu'on observe chez les deux catégories de locuteurs, quand il s'agit d'utiliser des mots pour exprimer la réalité.

On ne peut pas rendre compte de manière absolue de la réalité à partir des mots. Ceux-ci sont réducteurs. La langue n'est pas un entonnoir mais un filtre. La description du réel est sélective. Les mots reflètent le point de vue qu'on porte sur la réalité. C'est le point de vue du chercheur qui définit celle-ci. Le fait de tenir compte des récurrences ou des régularités de sens dans un matériel empirique suppose qu'on adopte une posture réductionniste. Pour tenir compte des saillances sémantiques dans un matériel de terrain, on peut envisager plusieurs possibilités : on peut utiliser des catégories disponibles dans la langue de travail ou dans d'autres langues (emprunts conceptuels), en inventer d'autres qui seraient plus appropriées, etc. La langue permet de rendre compte de la réalité parce que son système lexical n'est pas figé, mais dynamique et ouvert. Le français permet à ses utilisateurs de l'enrichir sans cesse grâce à sa richesse morphologique et à sa capacité d'emprunter des mots à d'autres langues (emprunts externes) ou dans d'autres variétés de la même langue (emprunts internes). L'emprunt est un phénomène qui est inhérent à la langue. Le discours permet aussi dans une large mesure de rendre compte de la réalité parce qu'il est le lieu où le locuteur dispose d'une grande liberté, s'agissant de l'invention lexicale et du choix des mots.

Références bibliographiques

Baker, Philip, 1993. « Assessing the African Contribution to French-Based Creoles », *in* : Mufwene, Salikoko S. (ed.), *Africanisms in Afro-American Language Varieties*, Athens / London, University of Georgia Press, 123-155.

Benveniste, Émile, 1974. *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris, Gallimard.

Damus, Obrillant, 2010. *Les pratiques médicales traditionnelles haïtiennes. Les guérisseurs de la djok*, Préface de Frédéric Torterat, Paris, L'Harmattan.

Damus, Obrillant, à paraître. *Les rites de naissance en Haïti*, Paris, L'Harmattan.

De Sardan, Jean-Pierre Olivier, 1998. « Émique », *in* : *L'Homme*, t. 38, n° 147, 151-166.

Fattier, Dominique, 1998. *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, 6 volumes, Villeneuve d'Ascq, ANRT (Agence Nationale de Reproduction des Thèses).

Goulet, Monique, 2009. « Les gallicismes du latin médiéval », *in* : A. Thibault (éd.), *Gallicismes et théorie de l'emprunt linguistique,* Paris, L'Harmattan, 17-44.

Massé, Raymond, 1995. *Culture et santé publique*, Montréal, Gaétan Morin.

NPR 2008 = Robert, Paul, 2008. *Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Nouvelle édition du Petit Robert de Paul Robert. Texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey*, Paris, Le Robert.

Paillé, Pierre (dir.), 2006. *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin.

Petit, Gérard, 2009. *La dénomination : approches lexicologique et terminologique*, Louvain / Paris / Walpole, Peeters.

Rastier, François, 1987. *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.

Rastier, François, 1991. *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.

Rey, Alain, 1979. *La terminologie : noms et notions*, PUF.

Roumain, Jacques, 2003 [1944]. *Gouverneurs de la rosée (roman)*, *in* : Léon-François Hoffmann (coord.), *Jacques Roumain : Œuvres complètes*, édition critique, Madrid […], ALLCA XX, 255-396.

TLF = *Trésor de la langue française, 1971-1994. Dictionnaire de la langue du XIX^e^ et du XX^e^ siècle*, 16 vol., Paris, Éditions du C.N.R.S.

Valdman *et al.* 2007 = Valdman, Albert *et al.*, 2007. *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Indiana University, Creole Institute, Bloomington.

E. Lexicographie

André Thibault
Université Paris Sorbonne (Paris IV)

La nouvelle BDLP-Antilles[1]

1. Une nouvelle base pour les Antilles (*www.bdlp.org/antilles.asp*)

L'un des principaux points forts de la BDLP (*www.bdlp.org*), la *Banque de données lexicographiques panfrancophones,* est de faire ressortir les liens de parenté génétique qui unissent les différents sous-ensembles de la francophonie. C'est cette idée qui nous a guidé dans l'élaboration d'un nouveau volet de la BDLP consacré aux particularités lexicales du français des auteurs antillais, lesquelles pour des raisons historiques se retrouvent souvent aussi dans d'autres zones de la francophonie.

Nous avons créé cette nouvelle BDLP à l'été 2009, à l'occasion d'un séjour de deux semaines au TLFQ subventionné par l'Agence Universitaire de la Francophonie. Ce premier contact nous a permis, outre la familiarisation avec les procédures de saisie, la rédaction de 124 fiches, illustrées par 260 citations. Un second séjour de deux semaines à l'été 2010 (également subventionné par l'Agence Universitaire Francophone), à l'occasion duquel s'est joint à nous Teodor Zanoaga, doctorant à Paris-IV et dont la thèse porte sur l'écrivain guadeloupéen Ernest Pépin, a enrichi la base en portant à 214 le nombre total de fiches, pour un ensemble de 539 citations (v. sa contribution dans ce recueil). Pour l'instant, ce n'est donc pas encore une base très imposante du point de vue du nombre de fiches, mais elle compense cette lacune par le nombre d'hyperliens qu'elle contient et qui en fait une base particulièrement interactive. Il convient de préciser également que les fiches de la BDLP-Antilles reposent toutes sur des articles de fond déjà parus dans des publications scientifiques, ou sur la thèse en cours de T. Zanoaga ; chaque fiche est donc accompagnée d'un commentaire historico-comparatif documenté et raisonnablement approfondi.

2. Articles ayant servi de base à la nouvelle BDLP-Antilles

À l'été 2009, le travail a consisté à informatiser les matériaux traités dans l'article suivant : A. Thibault, « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* de Joseph Zobel », *in* : A. Thibault (coord.), *Richesses du français et*

[1] Cet article constitue une version développée d'une communication présentée au *Colloque BDLP : les nouvelles normes d'un français polycentrique* qui s'est tenu à l'Université de Neuchâtel, du 29 septembre au 1er octobre 2010.

géographie linguistique, vol. 2, Bruxelles, De Boeck Duculot, 2008, 227-314. Les citations dans cette première mouture de la BDLP-Antilles étaient donc principalement tirées d'un roman de Joseph Zobel, mais par le truchement des premières attestations, de nombreuses autres sources ont également été citées.

À l'été 2010, la base documentaire s'est élargie grâce à la saisie des données traitées dans les sources suivantes : d'abord, A. Thibault, « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *in* : *RLiR* 72 (2008), 115-156. Il s'agit de matériaux empruntés encore une fois à J. Zobel, mais dans la totalité de sa production en prose, et qui ont la caractéristique de connaître des correspondants dans les français d'Amérique du Nord (et souvent, on va le voir, ailleurs en francophonie – particulièrement dans l'Océan Indien). Voici les romans de J. Zobel qui ont été dépouillés à l'occasion de l'élaboration de cet article :

- *Les Jours immobiles*, Fort-de-France, Imprimerie officielle, 1946.
- *Diab'-la*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1947.
- *La Rue Cases-Nègres*, Paris, Froissart, 1950.
- *La Fête à Paris*, Paris, La Table ronde, 1953.
- *Le Soleil partagé,* Paris, Présence africaine, 1964.
- *Laghia de la mort*, Paris, Présence africaine, 1978.
- *Les Mains pleines d'oiseaux*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1978.
- *Quand la neige aura fondu*, Paris, Éditions caribéennes, 1979.
- *Et si la mer n'était pas bleue : nouvelles*, Paris, Éditions caribéennes, 1982.
- *Mas Badara*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1983.
- *Gertal : et autres nouvelles*, Matoury (Guyane), Ibis rouge éditions, 2002.

Puis, nous avons traité les matériaux tirés d'un autre article historico-comparatif : A. Thibault, « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *in* : *RLiR* 73 (2009), 77-137. La palette d'auteurs dépouillés ici est beaucoup plus large, les matériaux analysés dans cet article provenant de onze ouvrages littéraires antillais dus à sept auteurs, originaires d'Haïti, de Martinique et de Guadeloupe. La base documentaire s'est donc élargie et diversifiée ; toutefois, il s'agit de types lexicaux choisis encore une fois en raison de leur existence dans les français d'Amérique du Nord (ainsi que, bien souvent, dans l'Océan Indien). Voici les sources littéraires dépouillées dans le cadre de cet article :

- Patrick Chamoiseau, *Chronique des sept misères*, Paris, Gallimard, 1986.
- Patrick Chamoiseau, *Solibo magnifique*, Paris, Gallimard, 1988 (Folio).
- Patrick Chamoiseau, *Une enfance créole I : Antan d'enfance*, Paris, Gallimard, 1996 (Folio ; 1re éd. 1990).
- Patrick Chamoiseau, *Une enfance créole II : Chemin-d'école*, Paris, Gallimard, 1996 (Folio ; 1re éd. 1994).

- Patrick Chamoiseau, *Une enfance créole III : À bout d'enfance*, Paris, Gallimard, 2005 (Folio).
- Maryse Condé, *Victoire, les saveurs et les mots*, Paris, Mercure de France, 2006 (Folio).
- Raphaël Confiant, *Brin d'amour*, Paris, Mercure de France, 2001 (Folio).
- René Depestre, *Hadriana dans tous mes rêves*, Paris, Gallimard, 1988 (Folio).
- Jean Métellus, *L'année Dessalines*, Paris, Gallimard, 1986.
- Ernest Pépin, *L'homme au bâton*, Paris, Gallimard, 1992.
- Jacques Roumain, *Gouverneurs de la rosée (roman)*, dans Léon-François Hoffmann (coord.), *Jacques Roumain : Œuvres complètes*, éd. critique, Madrid […], ALLCA XX, 2003, 255-396.

Un autre article a fourni des matériaux à la BDLP-Antilles ; il s'agit de : A. Thibault, « L'œuvre d'Aimé Césaire et le 'français régional antillais' », *in* : M. Cheymol / Ph. Ollé-Labrune (éds), *Aimé Césaire à l'œuvre*, Paris, Éd. des Archives Contemporaines, 2010, 43-86. Le lexique du grand poète Aimé Césaire est surtout remarquable pour son caractère encyclopédique, surchargé de formations gréco-latines très recherchées ; les défenseurs de la Créolité lui ont d'ailleurs reproché d'avoir rendu les Antilles quasi-invisibles dans son œuvre. Nous avions donc entrepris dans cet article de montrer que les antillanismes ne sont pas du tout absents de ses ouvrages, même s'ils se perdent un peu dans la masse des mots rares. Voici les titres de Césaire[2] dépouillés à cette occasion :

- *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris / Dakar, Présence africaine (plusieurs éditions successives ; paru d'abord dans la revue *Volontés*, Paris, août 1939).
- *Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire*, Paris, Le Seuil (1re éd. 1961).
- *Une tempête,* Paris, Le Seuil, 1969.
- *Les Armes miraculeuses,* Paris, Gallimard, 1970.

Puis enfin, nous avons ajouté à la BDLP-Antilles un certain nombre de mots traités par Teodor Zanoaga dans le cadre de sa thèse en cours de rédaction à Paris-IV sous notre direction et intitulée *Inventaire historique et comparatif des particularités lexicales du français régional des Antilles dans trois romans de l'écrivain guadeloupéen Ernest Pépin*. Dans ce cas-ci, c'est la fréquence relative dans le corpus qui a guidé le choix des mots retenus en priorité pour une inclusion dans la BDLP-Antilles. Les trois romans d'Ernest Pépin ayant fourni des citations sont les suivants :

- *L'Homme au bâton*, Paris, Gallimard, 1992.
- *Tambour-Babel*, Paris, Gallimard, 1996.
- *L'Envers du décor,* Monaco, [Paris], Le Serpent à plumes, 2006.

---

[2] Ce dépouillement n'avait rien d'exhaustif ; d'autres ouvrages n'ont pu être pris en compte, faute de place (*La tragédie du Roi Christophe*, en particulier, contient de nombreux antillanismes en tout genre qui attendent toujours d'être analysés).

3. Auteurs cités

Il s'agit donc jusqu'à maintenant d'une nomenclature dans l'ensemble forcément déséquilibrée, dans laquelle certains auteurs contemporains dominent (le Martiniquais Joseph Zobel, le Guadeloupéen Ernest Pépin, et dans une moindre mesure le grand poète Aimé Césaire) et qui favorise les « mots des Isles » (concept bien connu que l'on doit à R. Chaudenson) pour bien faire ressortir les liens entre les différentes BDLP, dont la vocation est d'abord et avant tout pan-francophone. Cela dit, par le jeu des premières attestations qui apparaissent systématiquement dans la rubrique historique, une bonne trentaine d'auteurs supplémentaires ont été sollicités, pour des ouvrages régulièrement répartis de 1665 à 1997 ; les voici, par ordre chronologique :

- **1665**, Robert de Salnove, *La vénerie royale*, Paris, Antoine de Sommaville.
- **1693-1705**, R. P. Labat, *Voyages aux Isles de l'Amérique (Antilles), 1693-1705. Trente-deux illustrations d'après des documents de l'époque*, avant-propos de A. T'Serstevens, 2 tomes, Paris, L'Harmattan, 2005 (reprint de l'édition de Paris, Duchartre, 1931).
- **1776**, Dominican Nicolson, *Essai sur l'histoire naturelle de l'isle de Saint-Domingue*, Paris, Gobreau.
- **1780**, M. de la Harpe, *Abrégé de l'Histoire générale des voyages* […], Paris, tome second.
- **1784**, Alexandre Henri Tessier, Auguste Denis Fougeroux de Bondaroy, André Thouin, Louis-Augustin Guillaume Bosc, Jacques Joseph Baudrillart, *Encyclopédie méthodique : Agriculture*.
- **1791**, J.-C. Valmont de Bomare, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, vol. 9.
- **1792**, H. Coquet, M. Vicq-d'Azyr, *Encyclopédie méthodique : Médecine* […].
- **1860**, Maurice Block, *Statistique de la France comparée avec les autres états de l'Europe*, Paris, Amyot.
- **1797**, Alexandre-Stanislas de Wimpffen, *Haïti au XVIII^e^ siècle. Richesse et esclavage dans une colonie française*, éd. par Pierre Pluchon, Paris : Karthala, 1993 [Titre original : *Voyage à Saint-Domingue pendant les années 1788, 1789, 1790 par le baron de Wimpffen*].
- **1817**, Frédéric Cuvier, *Dictionnaire des sciences naturelles*, Strasbourg : Levrault / Paris : Le Normant, t. 6.
- **1827**, M.-E. Descourtilz, *Flore pittoresque et médicale des Antilles, ou Histoire naturelle des plantes usuelles des colonies françaises, anglaises, espagnoles et portugaises*, Paris, 8 t. (éd. fac-similé par Courtinard, Martinique, 1977).
- **1859**, E. Rufz, *Enquête sur le serpent de la Martinique (vipère fer de lance, bothrops lancéolé etc.)*, Seconde édition par le Dr E. Rufz, Paris, Germer Baillière.
- **1874**, M.-J. Turiault, « Étude sur le langage créole de la Martinique, 1^re^ partie », dans *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2^e^ série, t. 1.

- **1879**, Armand Massé, dans Dominique et Pierre Rézeau (éditeurs), *De la Vendée aux Caraïbes : Le Journal (1878-1884) d'Armand Massé, missionnaire apostolique*, Paris, L'Harmattan, 1995, 2 t.
- **1881**, Edgar La Selve, *Le pays des nègres : voyage à Haïti, ancienne partie française de Saint-Domingue*.
- **1882**, Pierre-Gustave-Louis Borde, *Histoire de l'île de la Trinidad sous le gouvernement espagnol, seconde partie (1498 à 1797), découverte, conquête et civilisation*, Paris, Maisonneuve et Cie.
- **1886**, Jean-Louis de Lanessan, Jean-Marie-Antoine de Lanessan, *Les plantes utiles des colonies françaises*, Annexe aux *Notices coloniales* publiées à l'occasion de l'Exposition universelle d'Anvers en 1885, Paris, Imprimerie Nationale.
- **1889**, Nicolas Basset, *Guide du planteur de cannes : traité théorique et pratique de la culture de la canne à sucre*.
- **1929**, William Dufougeré, *Madinina : 'Reine des Antilles', étude des mœurs martiniquaises*, Éd. Berger-Levrault.
- **1931**, M. Prévost, R. Recouly, *La Revue de France*, vol. 11, Éditions de France.
- **1948**, Henry de Lalung, *Les Caraïbes : un peuple étrange aujourd'hui disparu*, Paris, Bourrelier.
- **1951**, E. Revert, *De quelques aspects du folklore martiniquais : la magie antillaise*, Paris, Éditions Bellenand.
- **1961**, Guy Lasserre, *La Guadeloupe : étude géographique*, Bordeaux, Union française d'impression.
- **1963**, Bartène Juminer, *Au seuil d'un nouveau cri*, Paris, Présence Africaine.
- **1967**, André Nègre, *Les Antilles à travers leur cuisine*, Paris, Éd. Caribéennes.
- **1973**, Sonny Rupaire, *Cette igname brisée qu'est ma terre natale*, Paris, Éd. Caribéennes.
- **1982**, Jean Biarnès, Michèle Surhomme, *L'enfant antillais en France*, Paris, L'Harmattan.
- **1985**, M. Jallier, Y. Lossen, *Musique aux Antilles : mizik bô kay*, Paris, Éd. Caribéennes.
- **1992**, Odet Maria, *Une enfance antillaise : voyage au fond de la mémoire*, Paris, L'Harmattan.
- **1997**, Richard D. E. Burton, *Le roman marron : études sur la littérature martiniquaise contemporaine*, Paris, L'Harmattan.

Cette liste donne une bonne idée de la profondeur historique que nous entendons donner à la représentation des particularités lexicales du français dans les Antilles sur l'axe diachronique. Les types lexicaux[3] antillais qui peuvent se concrétiser dans des productions langagières appartenant tantôt au créole, tantôt au français, sont rarement des innovations récentes et isolées ; il faut se donner la peine d'en rechercher les attestations anciennes ainsi que les attestations charnières, afin de dresser un portrait satisfaisant de leur histoire.

[3] Sur le concept de *type lexical* et son application en lexicologie historique, v. Thibault 2009, 77, note 2.

4. Champs onomasiologiques représentés

Malgré le caractère encore relativement déséquilibré de la nomenclature, de nombreux champs onomasiologiques sont déjà bien représentés dans la nouvelle BDLP-Antilles :

- Topographie (*coulée, morne, ravine, savane*)
- Exploitation de la canne à sucre (*boutique, canalier, commandeur, géreur, habitation, maison)*
- Croyances populaires (*amarrer, bain démarré, bâton-volant, gagé, gens-gagés, hougan, quimboisement, quimboiseur, séance, séancier, tourner*)
- Types humains (*béké, câpresse, nègre, -esse, nègre-marron, habitant, Blanc-France, Blanc-pays, chabin, -ine*)
- Danses populaires (*biguine, calenda, bel-air, bal titane, laghia, djimbé*)
- Faune (*aiguille, anoli, agouti, balaou, bête-à-feu, couresse, ravet, maringouin*)
- Flore (*bacoua, cabouillat, guyapana, halliers, herbe couresse, herbe de Guinée, macata, para, herbe à tous-maux*)
- Végétaux comestibles (*banane macang'ya, caïmite, chou caraïbe, corossol, fruit-à-pain, gombo, mango(t), pois d'Angole, pois-doux, pomme-liane, tolo-man*)
- Alimentation (*accra, bébélé, beurre rouge, blaff, calalou, cassave, CRS, décollage, manger-coulies, migan, moussache*)
- Vêtements (*bacou, camisole, golle / gaule (de nuit), calendé, dépendez-moi-ça*)
- Objets domestiques (*bombe, canari, coui, dodine, lélé, panier caraïbe, tray*)

Voici une copie d'écran qui montre comment se présente l'onglet « renvois » (lesquels peuvent être sémasiologiques ou onomasiologiques ; dans ce cas-ci, ils sont tous onomasiologiques, c'est-à-dire conceptuels) ; tous les mots soulignés sont cliquables pour permettre l'accès instantané à la fiche correspondante.

5. Renvois par hyperliens à d'autres zones francophones

Quant aux renvois à d'autres zones francophones, ils sont très nombreux ; lorsqu'il s'agit de mots déjà traités dans une autre base de la BDLP, un hyperlien garantit la navigation vers les fiches correspondantes. Voici quelques exemples, où l'on remarquera que les liens (en bleu sur l'écran, et marqués en outre par le soulignement et le gras) qui unissent les Antilles au reste de la francophonie ne concernent pas que l'Amérique du Nord, mais incluent également l'Afrique, l'Océan Indien, la Nouvelle-Calédonie et certaines régions de France :

- s.v. *arbre-à-pain* : « Le mot (et la chose qu'il désigne) est répandu dans les Antilles, mais aussi en Afrique noire (cf. IFA 1983, 23 ; v. en particulier la BDLP de **Centrafrique** et du **Congo-Brazzaville**), dans l'Océan Indien (cf. Nallatamby 1995, 53 ; Beniamino 1996, 49 ; Bavoux 2000, 50 ; v. en particulier la BDLP de **Madagascar** et de la **Réunion**) ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie (Pauleau 1995, 30 ; Pauleau 2007[2], 18 ; RézeauNouvCaléd).
- s.v. *attrape* : « Emploi encore très vivant au Québec. En **Acadie**, on a relevé le sens de "casier à homard" en plus du sens plus général de "piège".
- s.v. *bajoleur* : « Type lexical aussi attesté en Acadie, sous la forme ***badgeuleux***. »
- s.v. *bêtises* : « Aussi connu au Québec (v. BDLP-Québec s.v. ***abîmer***, ***agoniser*** et ***char***) et dans l'ouest de la France (v. Rézeau 1984). »
- s.v. *bombe* : « Dans la région de **Québec** ainsi qu'en Acadie et en **Louisiane**, le mot signifie "bouilloire". »
- s.v. *boutique* : « Aussi connu dans l'Océan Indien (entre autres à la **Réunion**). »
- s.v. *calalou* : « Attesté également en Afrique de l'Ouest (Togo), v. Lafage 1985, 490, s.v. *calalou*. Le calalou est désigné en Louisiane par les mots ***gombo*** ou ***gombo filé***. »
- s.v. *camisole* : « Aussi connu (avec des sens apparentés) en **Suisse**, au **Québec**, en Acadie, en **Louisiane** et en Afrique noire (en particulier en **Centrafrique**, au **Congo-Brazzaville** et au **Tchad**). »
- s.v. *canari* : « Aussi connu en Afrique noire dans de très nombreux pays (voir IFA 1983, p. 83) ; cf. entre autres **Centrafrique**, **Congo-Brazzaville** et **Tchad**. »
- s.v. *canique* : « Répandu en Acadie, à Saint-Pierre et Miquelon ainsi qu'en **Louisiane**. »
- s.v. *commandeur* : « Aussi connu dans l'Océan Indien, en particulier à la **Réunion**. »
- s.v. *corossol* : « Aussi connu en Afrique Noire (entre autres, en **Centrafrique** et au **Congo-Brazzaville**), dans l'Océan Indien et en Nouvelle-Calédonie. »
- s.v. *couler le café* : « Aussi connu à la **Réunion**. »
- s.v. *déparler* : « Également attesté en Belgique, en **France**, au Québec ainsi qu'en **Louisiane**. »
- s.v. *dévierger* : « Mot attesté très sporadiquement en France, mais bien connu au Québec, en **Centrafrique**, au **Cameroun** et au **Congo-Brazzaville**. »

- s.v. *doudou* : « Attesté également à la **Réunion**, aux Seychelles (en créole seychellois, *doudou* a le sens d' "amour", v. D'Offray / Lionnet 1982 s.v. *doudou*) et en Nouvelle-Calédonie (v. Pauleau 2007). »
- s.v. *drill* : « Connu autrefois au Québec (aujourd'hui désuet) ; aussi attesté dans l'Océan Indien, ainsi qu'au **Congo-Brazzaville**. »
- s.v. *fruit-à-pain* : « Aussi connu dans l'Océan Indien (en particulier à la **Réunion**) et en Nouvelle-Calédonie. »
- s.v. *gombo* : « Aussi attesté en **Louisiane**, en **Centrafrique**, au **Congo-Brazzaville** et au **Tchad**. »
- s.v. *grafigner* : « Mot attesté dans les français d'Amérique, en particulier au **Québec** et en **Louisiane** ; type lexical également connu à la Réunion, en créole tout comme en français régional. »
- s.v. *grand-maman* : « Archaïsme qui survit en **Suisse romande**, au Québec et en Louisiane. »
- s.v. *habitant* : « Le mot s'est implanté au Québec, en **Louisiane** et à la **Réunion**. »
- s.v. *habitation* : « Aussi connu en **Louisiane**, ainsi que dans l'Océan Indien (en particulier à la **Réunion**). »
- s.v. *îlet* : « Le mot est bien représenté au Canada et en Acadie mais surtout dans des toponymes ; à la Nouvelle-Orléans, il est attesté avec le sens de "pâté de maison" et à la **Réunion**, avec celui de "petit plateau, parfois suspendu à plusieurs centaines de mètres au-dessus des ravines". »
- s.v. *linge* : « En français québécois, *linge* est le mot le plus courant à l'oral pour désigner des vêtements ; on retrouve le même emploi en **Louisiane** et à la **Réunion**. »
- s.v. *manger* : « Aussi connu au Québec et dans l'Océan Indien, en particulier à la **Réunion**. »
- s.v. *mango* : « Aussi connu en Afrique noire (Côte-d'Ivoire, **Centrafrique**, Congo-Brazzaville, Gabon, Sénégal) ; v. entre autres DUF 1997. »
- s.v. *maringouin* : « Aussi connu dans les français d'Amérique (Québec, Acadie et **Louisiane**). »
- s.v. *marron, onne* : « Aussi attesté dans l'Océan Indien, v. **BDLP-Réunion**. »
- s.v. *marronnage* : « Type lexical aussi attesté dans l'Océan Indien, en créole (v. DECOI II, 1993, 304 s.v. *maronaz*) tout comme en français régional, v. **BDLP-Réunion**. »
- s.v. *médecine* : « Avec le sens plus général de "médicament, remède", le mot a survécu jusqu'au 20^{e} siècle au Québec et en Acadie, ainsi qu'en **Louisiane**. »
- s.v. *menterie* : « Mot très fréquent au **Québec**, en Acadie, en Louisiane et à la **Réunion**. »
- s.v. *partout (tout ~)* : « Attesté çà et là dans la francophonie d'Europe ; général au Québec, en Acadie et en **Louisiane**. »
- s.v. *patois* : « Aussi connu en Louisiane, dans l'Océan Indien et en **Nouvelle-Calédonie**. En **Centrafrique**, le mot a été relevé pour désigner une langue africaine vernaculaire propre à un groupe ethnique. »
- s.v. *pied* : « Aussi connu dans l'Océan Indien (en particulier à la Réunion, v. la BDLP s.v. ***bois***, ***coco***, ***goyave*** et ***pain***). »

- s.v. *prop'ter* : « Cf. *aprôpté* v. intr. "rendre la maison propre" en créole réunionnais (v. Chaudenson 1974, 74 > DECOI I,3, 114b-115a) ainsi que ***ap-propter*** "rendre propre" en fr. rég. réun. (v. Benianimo 1996, 48). »
- s.v. *quitter* : « Régionalisme de France, il est (ou a déjà été) aussi connu au Québec (depuis 1743-44, Potier), en Acadie, à Saint-Pierre et Miquelon et à Terre-Neuve. Il est attesté en **Louisiane** avec le sens de "laisser (qqn faire qch.)".
- s.v. *ravine* : « Aussi attesté en français régional de la **Réunion**. »
- s.v. *rester* : « Attesté dans plusieurs provinces de France (v. DRF 2001) ainsi qu'au Québec, en Acadie et en **Louisiane**. »
- s.v. *roche* : « Emploi très bien implanté dans les français d'outre-mer (Québec, Acadie, Saint-Pierre et Miquelon, Terre-Neuve, la **Réunion**). »
- s.v. *savane* : « Aussi connu au Canada (cf. ***épinette de savane***), en **Louisiane** et dans l'Océan Indien (v. M. Beniamino, *Le français de la Réunion : Inventaire des particularités lexicales*). »
- s.v. *trolée* : « Attesté sporadiquement dans le français régional des provinces de France, en particulier dans l'Ouest ; bien connu en **Suisse**, au Québec et en Acadie. »

Voici une copie d'écran qui montre comment se présente la fiche, lorsque l'on ouvre l'onglet « Francophonie ». On peut cliquer sur chacun des mots soulignés pour accéder directement à la fiche correspondante, dans la BDLP concernée :

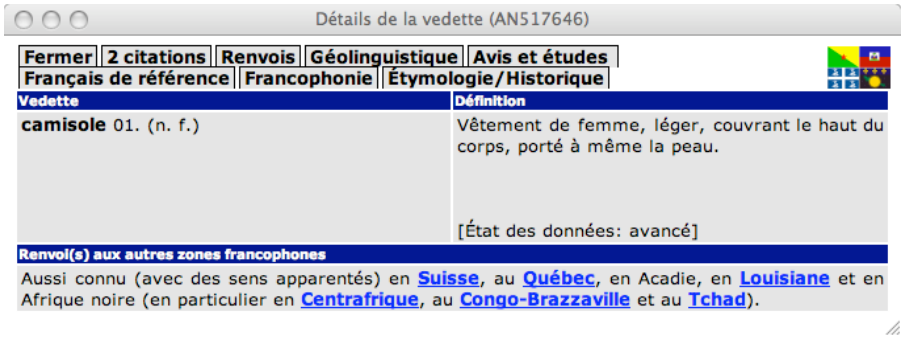

6. Conclusion

Comme on a pu le constater, les particularités lexicales relevées chez les auteurs antillais, loin d'être isolées, se retrouvent souvent aux quatre coins de la francophonie – et pas seulement dans les français d'Amérique. La BDLP-Antilles vient donc tout naturellement prendre place au cœur même de la francophonie internationale, au sein d'un réseau d'hyperliens qui l'arriment solidement à l'ensemble, dans l'espace mais aussi dans le temps.

Il reste toutefois encore beaucoup de travail à faire pour que cette BDLP soit à la hauteur de ses grandes sœurs. D'abord, il faudra étoffer le

corpus des citations pour que les mots déjà inclus soient illustrés par une plus grande variété d'auteurs. Ensuite, bien sûr, il faut continuer de publier des articles et des monographies lexicographiques sur les particularités du français des auteurs antillais, afin d'avoir de nouvelles données élaborées à saisir, et d'augmenter ainsi le nombre de fiches. Il ne faut jamais oublier que ce qui prend le plus de temps dans l'élaboration d'une BDLP, ce n'est pas la saisie des matériaux (opération laborieuse et minutieuse, mais essentiellement mécanique), mais bien la recherche et la réflexion qui sous-tendent la rédaction d'une monographie lexicale, puis la rédaction proprement dite. Parmi les desiderata, il faudrait absolument que la BDLP-Antilles intègre la Guyane, pour laquelle nous ne disposons malheureusement encore que de très peu de textes, littéraires ou utilitaires, si l'on compare avec l'immense corpus issu de la Guadeloupe, de la Martinique et d'Haïti. Idéalement, on pourrait aussi enrichir la BDLP-Antilles en images et en sons. Le plus grand défi, toutefois, consiste à intégrer à cette base le témoignage absolument essentiel des pratiques orales. Or, pour ce faire, il faudrait obligatoirement pouvoir disposer de corpus oraux, intégralement transcrits selon un protocole strict, et édités ou mis à disposition en ligne. Nous ne pouvons qu'appeler de nos vœux un tel projet, qui seul pourrait nous donner un portrait juste de la réalité du français régional antillais *oral* du XXI^{e} siècle.

7. Références bibliographiques

Bavoux, Claudine, 2000. *Le français à Madagascar. Contribution à un inventaire des particularités lexicales,* Bruxelles, Duculot.

Beniamino, Michel, 1996. *Le français de la Réunion : Inventaire des particularités lexicales,* Vanves, EDICEF/AUPELF.

Chaudenson, Robert, 1973. *Le lexique du parler créole de la Réunion,* Paris, Champion, 2 vol.

DECOI I,1 = Bollée, Annegret, 2000. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Première Partie : Mots d'origine française A-D*, Hamburg, Helmut Buske.

DECOI I,2 = Bollée, Annegret, 2007. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Première Partie : Mots d'origine française E-O*, Hamburg, Helmut Buske.

DECOI I,3 = Bollée, Annegret, 2000. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Première Partie : Mots d'origine française P-Z*, Hamburg, Helmut Buske.

DECOI II = Bollée, Annegret, 1993. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Deuxième Partie : Mots d'origine non-française ou inconnue*, Hamburg, Helmut Buske.

D'Offray, Danielle ; Lionnet, Guy, 1982. *Diksyonner Kreol / franse : Dictionnaire créole seychellois-français*, Hambourg, Helmut Buske.

DRF = Rézeau, Pierre (éd. et principal rédacteur), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France : Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique,* Bruxelles, De Boeck Duculot.

DUF = *Dictionnaire universel francophone,* AUPEL-UREF et Hachette Edicef, s.l., 1997.

IFA 1983 = Équipe IFA (A.E.L.I.A.), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire,* AUPELF, Montréal-Dakar-Paris, 1983.

Lafage, Suzanne, 1985. *Français écrit et parlé en pays éwé (Sud-Togo),* Paris, SELAF.

Nallatamby, Pravina, 1995. *Mille mots du français mauricien : Réalités lexicales et francophonie à l'île Maurice,* Paris, C.I.L.F.

Pauleau, Christine, 1995. *Le français de Nouvelle-Calédonie : Contribution à un inventaire des particularités lexicales,* Vanves, EDICEF/AUPELF.

Pauleau, Christine, 2007. *Mots de Nouvelle-Calédonie, éléments de recherche sociolinguistique sur le français calédonien : inventaire lexicographique polylectal. Tome I. [Langue courante],* Nouméa : SCEREN-CDP Nouvelle-Calédonie.

Pauleau, Christine, 2007a. *Mots de Nouvelle-Calédonie, éléments de recherche sociolinguistique sur le français calédonien : inventaire lexicographique polylectal, Tome II [Flore et faune]*, Nouméa : Centre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie.

Rézeau, Pierre, 1984. *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest, entre Loire et Gironde,* Les Sables d'Olonne, Le Cercle d'Or.

RézeauNouvCaléd = Rézeau, Pierre, 2008. « Le français de Nouvelle-Calédonie dans les romans policiers d'A.D.G. », dans A. Thibault (coord.), *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles, De Boeck Duculot, vol. 2, 453-586.

Thibault, André, 2008. « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* de Joseph Zobel », *in* : A. Thibault (coord.), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, Bruxelles, De Boeck Duculot, 227-314.

Thibault, André, 2008a. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *in* : *RLiR* 72 (2008), 115-156.

Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *in* : *RLiR* 73, 77-137.

Thibault, André, 2010. « L'œuvre d'Aimé Césaire et le 'français régional antillais' », *in* : M. Cheymol / Ph. Ollé-Labrune (éds), *Aimé Césaire à l'œuvre*, Paris, Éd. des Archives Contemporaines, 43-86.

Zanoaga, Teodor (en cours de rédaction). *Inventaire historique et comparatif des particularités lexicales du français régional des Antilles dans trois romans de l'écrivain Ernest Pépin*. Thèse en cours à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV) sous la direction du professeur André Thibault.

Teodor Florin Zanoaga
Université Paris Sorbonne (Paris IV)

L'étude lexicale du français régional des Antilles : à la recherche d'une méthodologie appropriée[1]

1. Considérations méthodologiques

En juillet 2009, nous avons eu l'occasion grâce au soutien financier de l'AUF de faire partie, pendant trois semaines, d'une équipe de stagiaires à l'Université Laval (Québec, Canada), au *Trésor de la langue française au Québec* (TLFQ), aux côtés de Volonona Randriamarotsimba (professeure à l'ENS d'Antananarivo, Madagascar) et de Ladislav Nzesse (enseignant-chercheur à l'Université de Dschang, Cameroun). L'objectif de notre formation a été l'initiation à la saisie des données dans la *Base de données lexicographiques panfrancophone* (BDLP)[2], à l'aide du logiciel FileMaker Pro.

Ce stage nous a permis de faire plusieurs rencontres enrichissantes sur le plan humain et intellectuel et, surtout, nous a donné l'occasion de faire quelques observations d'ordre méthodologique sur l'étude du français régional des Antilles, qui est l'objet de nos recherches. Plus précisément, nous étudions dans le cadre de notre thèse les régionalismes dans trois romans de l'écrivain guadeloupéen contemporain Ernest Pépin : *Tambour-Babel* (1992), *L'Homme-au-bâton* (1998) et *L'envers du décor* (2006).

La section dédiée aux Antilles[3] est présente depuis peu de temps dans la BDLP. Parmi les 214 fiches, 39 ont été complétées par nous-même et attentivement vérifiées par André Thibault, l'initiateur de cette section (v. sa contribution sur la BDLP-Antilles dans ce recueil).

Avant de commencer la saisie des données dans n'importe quelle sous-ensemble de la base, nous pensons qu'il est grandement préférable de disposer de la forme définitive des articles qui servent de support. La BDLP-Louisiane semble être une exception à cette règle : elle a été complétée avant et pendant la publication du *Dictionary of Louisiana French* dont les éditeurs scientifiques sont Albert Valdman et Kevin J. Rottet, et n'est évidemment pas mauvaise pour autant. Toutefois, lorsqu'il faut faire le travail de recherche en même temps que la BDLP, on avance mois vite dans la saisie des données.

---

[1] Cet article constitue une version développée d'une communication présentée au *Colloque BDLP : les nouvelles normes d'un français polycentrique* qui s'est tenu à l'Université de Neuchâtel, du 29 septembre au 1er octobre 2010.

[2] www.bdlp.org

[3] www.bdlp.org/antilles.asp

Certainement, *définitif* est un grand mot lorsqu'on parle d'un travail lexicographique parce qu'un article de dictionnaire peut être modifié, corrigé et amélioré assez souvent. La perception d'un régionalisme peut changer, par exemple, en fonction du point de vue adopté ou des sources utilisées dans son commentaire.

Il faudra faire, dès le début, la précision qu'une seule lecture du corpus ne suffit pas pour opérer la distinction entre les faits lexicaux appartenant au français de référence et ce qui est spécifique au lexique antillais. Pour bien répertorier les régionalismes, plusieurs lectures du corpus s'imposent. De nombreux phénomènes lexicaux n'ont été découverts qu'après la deuxième, voire la troisième lecture attentive du corpus. C'est surtout le cas des innovations sémantiques, donc des mots dont la forme se rencontre en français de référence, mais qui aux Antilles ont un sens spécial, ce qui les rapproche du statut des *faux amis*. Ainsi, ni André Thibault, notre directeur de thèse, qui travaille depuis quelques années sur le lexique du français régional des Antilles, ni moi-même n'avions remarqué au début que le mot *économe* peut être considéré comme une particularité lexicale antillaise, car il apparaît souvent dans la littérature antillaise avec le sens particulier de "personne chargée de l'administration matérielle d'une exploitation coloniale qui, avec le géreur, secondait le maître", plus spécialisé que l'acception du français de référence. Nous avons découvert ce mot par hasard, dans la nomenclature du *Vocabulaire créole de la Martinique* d'Elodie Jourdain, ouvrage que nous avons dépouillé intégralement.

Notre inventaire de particularités lexicales s'est, donc, modifié en permanence. L'établissement d'une liste fiable et représentative de mots qui devraient apparaître dans un glossaire d'antillanismes (ou dans la BDLP) est une lourde tâche, puisqu'il est fondé en grande partie sur le dépouillement d'un corpus littéraire où, à côté des régionalismes, existent aussi des phénomènes lexicaux idiolectaux tels que des mots employés au sens figuré (qu'on pourrait considérer trop facilement, par mégarde, comme des innovations sémantiques lexicalisées, si on ignore le fait que le style d'un auteur comme Ernest Pépin est souvent poétique et dominé par les expressions imagées).

Dans la structure d'un article consacré à un diatopisme existent quelques rubriques fondamentales. En comparant le modèle de glossaire différentiel qui s'applique très bien aux régionalismes antillais proposé par André Thibault dans l'article « Glossairistique et littérature francophone » (*RLiR* 70, 2006, 143-180) et un modèle de fiche de données utilisées pour la saisie dans la BDLP-Antilles, on peut trouver quelques similitudes et quelques différences, que l'on va essayer de présenter dans un tableau comparatif. Certaines rubriques sont présentes dans les deux sources, mais sous une autre dénomination. Comme nous pensons que le contenu de chaque rubrique est assez évident, on apportera seulement des précisions ponctuelles là où elles sont nécessaires.

Modèle de glossaire (A. Thibault)	**Modèle de fiche de saisie (BDLP-Antilles)**
—	IndexBDLPWeb (1)
Entrée	Vedette
Catégorie grammaticale	
—	État des données (avancé, en cours, sommaire)
—	Inventaire (2)
—	Zone (3)
Acception(s)	Sens
Observations dans la rubrique « Remarques »	Prononciations
Définition	
Syntagmatique (4)	
Remarques (variantes graphiques, morphologiques, polymorphiques)	
—	Données dictionnairiques
— (5)	Registre
— (5)	Marque diachronique
— (5)	Marque stylistique
Renvois sémasiologiques et onomasiologiques	Dérivation, composition, mots de la même famille
—	Commentaires linguistiques (6)
—	Avis et recommandations (7)
	Données encyclopédiques et historiques
Commentaire historique et comparatif	Origine de l'emploi
	1re attestation
	Étymon proche
	Étymon du FEW
	Étymologie / historique
Rubrique encyclopédique placée après les diverses acceptions du régionalisme	Encyclopédie
Bilan bibliographique	Bilan métalinguistique
—	Renvois à d'autres langues
—	Champ sémantique
	Classement conceptuel Synonymes Antonymes
	Francophonie
Commentaire historique et comparatif (ou rubrique Géolinguistique)	Commentaires intrazone (8)
	Renvois aux autres zones francophones (9)

Remarques	Français de référence
Citations (10)	
Commentaire historique et comparatif (ou rubrique Géolinguistique)	Répartition géolinguistique (11)

(1) Cette section sert à ordonner les différentes vedettes relatives à un même mot (dans le logiciel FileMaker Pro), à créer la liste des entrées pour la recherche simple (dans la version web) et à créer des liens hypertextes.

(2) Cette rubrique sert à identifier le pays ou la région d'où proviennent les données – dans notre cas, les Antilles.

(3) Il s'agit de l'aire géographique où s'inscrit le pays / la région dont les régionalismes sont étudiés. Dans notre cas, l'aire caraïbe. Pour être plus précis, comme dans la recherche on inclut aussi des données concernant la Guyane française et la Louisiane, nous pensons que la dénomination *aire américano-caraïbe* serait plus adéquate.

(4) Cette rubrique concerne les syntagmes qui ne nécessitent pas de définitions. Les données devraient être placées immédiatement après les diverses acceptions des mots, dans un glossaire.

(5) Le modèle de glossaire proposé par A. Thibault ne donne aucune information sur le registre et les marques. Toutefois, il est évident que le lexicographe doit envisager de compléter ces informations sociolinguistiques pour les mots qu'il étudie. Pour le français régional antillais, il n'y a pas beaucoup de données sociolinguistiques disponibles. Toutefois, pour le créole haïtien, qui a fourni de nombreux emprunts au français régional, il y a un atlas linguistique réalisé par Dominique Fattier, professeure à l'Université Paris XIII (v. sa contribution dans ce recueil) et très récemment (en juin 2011), Jean Le Dû et Guylaine Brun-Trigaud ont publié un atlas linguistique des Petites Antilles. Celui-ci est un document sociolinguistique d'une importance majeure pour l'étude des régionalismes des Petites Antilles, mais sa nomenclature est malheureusement assez réduite. Il y a donc beaucoup de choses à faire encore dans ce domaine.

(6) Cette rubrique permet de noter sous forme de texte libre des précisions qui ne trouvent pas leur place dans la rubrique Remarques. Il s'agit, donc, de précisions d'ordre syntaxique, grammatical, d'informations sur le domaine d'emploi, les catégories sociolinguistiques, la vitalité, la fréquence, etc. Dans le glossaire proposé par A. Thibault, il n'y a pas de rubrique correspondante pour ces précisions. Nous pensons qu'elles devraient être traitées dans le commentaire historique et comparatif (surtout si elles ont un rapport avec l'évolution du régionalisme). Dans le *Dictionnaire suisse romand* conçu et rédigé par A. Thibault (1997), c'est la rubrique « Remarques » qui héberge ce type de précisions.

(7) Des références provenant des organismes nationaux officiels (Conseil supérieur de la langue française, etc.). Pour les 39 fiches que nous avons complétées dans la BDLP-Antilles, cette rubrique a toujours été laissée vide.

(8) Cette rubrique sert en premier lieu à tisser des liens entre diverses bases de la BDLP issues d'une même zone (dans le cas du français régional des Antilles, entre Antilles, Louisiane, Acadie et Québec).

(9) Cette rubrique sert essentiellement à tisser des liens entre les diverses bases de la BDLP issues d'autres zones (à l'exception des BDLP consacrées au Québec, à l'Acadie et à la Louisiane, qui font partie de l'aire américano-caraïbe).

(10) Dans la BDLP-Antilles, les citations sont classées par ordre chronologique. Les mots illustrés par les citations tirées des romans de l'écrivain Ernest Pépin ont été saisies par nous-même. À part cet écrivain, les auteurs cités le plus fréquemment dans la BDLP-Antilles sont Joseph Zobel, Patrick Chamoiseau et Aimé Césaire.

(11) Dans la BDLP, cette rubrique qui apparaît dans les fiches sous l'onglet GÉOLINGUISTIQUE suppose une liste prédéfinie de régions, propre à chacune des bases. Les régions prédéfinies pour la section Antilles sont : Guadeloupe, Martinique, Haïti et Guyane.

Les données des points (8), (9) et (11) devraient être saisies, selon le modèle de glossaire proposé dans Thibault 2006, dans la rubrique « Commentaire historique », dans la section consacrée à la mise en perspective du mot par rapport au reste de la francophonie. Toutefois, on nous a suggéré qu'une section spéciale appelée « Rubrique géolinguistique » pourrait être créée, pour réunir ainsi les éventuelles attestations dans d'autres aires francophones. Pour cette mise en perspective au niveau global, le chercheur doit se servir des attestations trouvées dans les dictionnaires créoles ainsi que dans celui de Sylviane Telchid consacré au français régional antillais (Telchid 1997 ; rappelons que l'on trouve aussi des données explicites sur le français régional antillais dans Confiant 2007).

L'analyse comparative que nous venons de faire montre clairement que les deux modèles proposés ne sont pas trop différents. Les rubriques d'une fiche de la BDLP sont plus nombreuses que celles du glossaire proposé dans Thibault 2006 et cela, sans doute, dans le but de permettre une consultation plus aisée de la base. Dans le cas d'un glossaire, on a la liberté de rajouter de nouvelles rubriques, si cela est nécessaire. Il faut aussi rappeler qu'un glossaire est consacré, par définition, aux particularismes lexicaux d'un seul auteur, alors que la BDLP entend proposer un portrait général des diatopismes du français d'une zone donnée.

Voici un exemple d'antillanisme étudié d'après le modèle de glossaire présenté, tel que nous l'appliquons dans notre thèse :

BANKOULÉLÉ N. m.
"Désordre".

1. « Oublié les lumières du Gosier et son **bankoulélé** de voitures, de boîtes de nuit, de casino et lorsqu'il sortait, c'était pour se promener dans les bois ou retourner, en pèlerinage, à Prise d'Eau, où l'on avait enterré sa Choucoune. » (*Envers*, 160)
2. « La rue Vatable, le soir, était un **bankoulélé** de vitalité : les enfants se regroupaient autour des lampadaires pour apprendre leurs leçons. » (*Homme*, 29)

■ Type lexical qui existe dans les créoles de l'aire atlantique (CMG, CM, CGuy v. BBG.). 1re attestation (Index) : **1986** (Patrick Chamoiseau, *Chronique des sept misères*, Paris, Gallimard, 124 : « […] les marchandes demandent du pain aux chiens devant les supermarchés, la misère mène partout son bankoulélé, et toi, tu viens me parler de trésor de pirates ! »). À l'origine, *bankoulélé* doit être une onomatopée. On reconnaît facilement dans sa structure l'onomatopée créole *ouélélé*, attestée, entre autres, en CG (« tapage, bruit, chahut, tumulte, charivari, remue-ménage » Ludwig 2002 s.v. *wélélé*), en CM (« tumulte, vacarme » Confiant 2007 s.v. *wélélé*), en CMG (« chahut, désordre, brouhaha » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *wélélé* ; « une ʻwélélé', un pique-nique » Barbotin 1995 s.v. *wélélé*) et en CGuy (« désordre, brouhaha, chahut » Barthèlemi 2007 s.v. *wélélé*). Le segment *bank-* de sa structure pourrait être une altération de l'onomatopée *bang* exprimant le bruit d'une explosion, avec le passage de la consonne sonore [g] à la consonne sourde [k], ou alors un mot créole (cf. « *fè bank* : faire du tapage, vacarme, *briganday* » Peleman 1978 s.v. *bank* ; « dispute, quarrel » Valdman 2007 s.v. **bank**[4]).

BBG. « bankoulélé » Pinalie 1992 s.v. *désordre* ; « désordre indescriptible » ; « situation inextricable » Désormeaux$_1$ 1992 s.v. *bankoulélé* ; « désordre indescriptible » Confiant 2007 s.v. *bankoulélé* 1 ; « désordre, scène bruyante » Barthèlemi 2007 s.v. *bankoulélé*.

Voici maintenant les détails de la fiche consacrée au même antillanisme, dans la BDLP-Antilles :

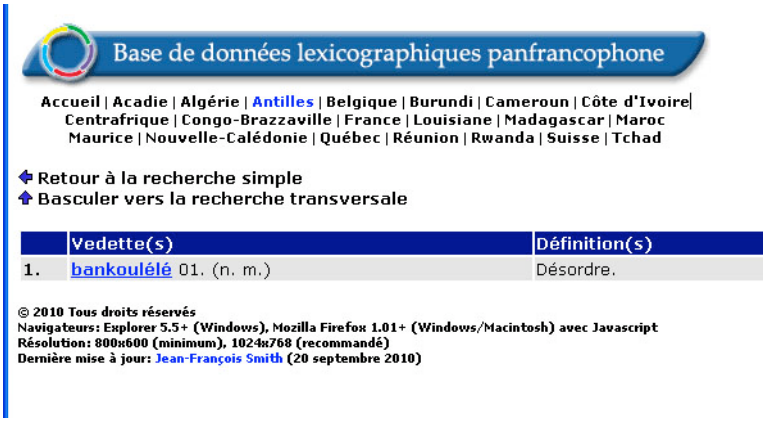

Base de données lexicographiques panfrancophone

Accueil | Acadie | Algérie | Antilles | Belgique | Burundi | Cameroun | Côte d'Ivoire | Centrafrique | Congo-Brazzaville | France | Louisiane | Madagascar | Maroc | Maurice | Nouvelle-Calédonie | Québec | Réunion | Rwanda | Suisse | Tchad

Retour à la recherche simple
Basculer vers la recherche transversale

	Vedette(s)	Définition(s)
1.	bankoulélé 01. (n. m.)	Désordre.

© 2010 Tous droits réservés
Navigateurs: Explorer 5.5+ (Windows), Mozilla Firefox 1.01+ (Windows/Macintosh) avec Javascript
Résolution: 800x600 (minimum), 1024x768 (recommandé)
Dernière mise à jour: Jean-François Smith (20 septembre 2010)

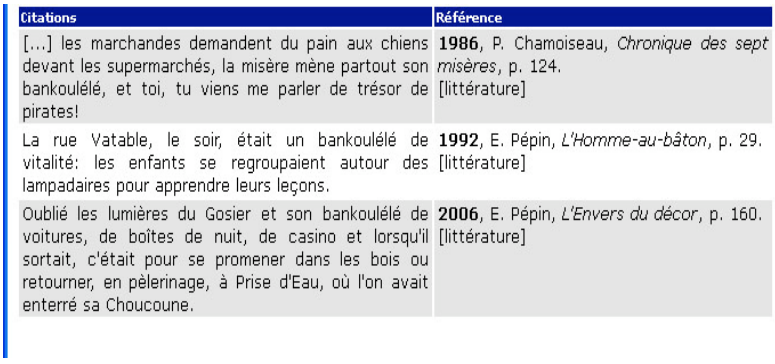

Citations	Référence
[...] les marchandes demandent du pain aux chiens devant les supermarchés, la misère mène partout son bankoulélé, et toi, tu viens me parler de trésor de pirates!	**1986**, P. Chamoiseau, *Chronique des sept misères*, p. 124. [littérature]
La rue Vatable, le soir, était un bankoulélé de vitalité: les enfants se regroupaient autour des lampadaires pour apprendre leurs leçons.	**1992**, E. Pépin, *L'Homme-au-bâton*, p. 29. [littérature]
Oublié les lumières du Gosier et son bankoulélé de voitures, de boîtes de nuit, de casino et lorsqu'il sortait, c'était pour se promener dans les bois ou retourner, en pèlerinage, à Prise d'Eau, où l'on avait enterré sa Choucoune.	**2006**, E. Pépin, *L'Envers du décor*, p. 160. [littérature]

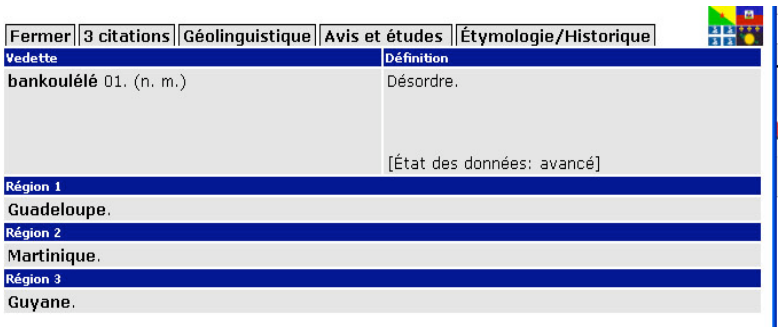

Fermer | 3 citations | Géolinguistique | Avis et études | Étymologie/Historique

Vedette	Définition
bankoulélé 01. (n. m.)	Désordre. [État des données: avancé]
Région 1	
Guadeloupe.	
Région 2	
Martinique.	
Région 3	
Guyane.	

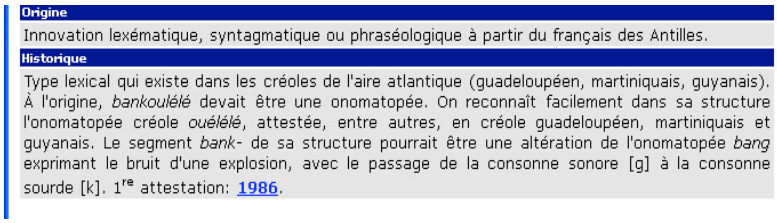
Origine

Innovation lexématique, syntagmatique ou phraséologique à partir du français des Antilles.

Historique

Type lexical qui existe dans les créoles de l'aire atlantique (guadeloupéen, martiniquais, guyanais). À l'origine, *bankoulélé* devait être une onomatopée. On reconnaît facilement dans sa structure l'onomatopée créole *ouélélé*, attestée, entre autres, en créole guadeloupéen, martiniquais et guyanais. Le segment *bank-* de sa structure pourrait être une altération de l'onomatopée *bang* exprimant le bruit d'une explosion, avec le passage de la consonne sonore [g] à la consonne sourde [k]. 1re attestation: 1986.

Dans ce qui suit, nous allons présenter quelques questions de méthodologie à chaque niveau de la microstructure d'un article.

2. Les entrées

La lemmatisation ne pose pas de grands problèmes de méthodologie. Toutefois, deux situations méritent d'être discutées ici. D'abord, le cas des interjections (onomatopées). Dans notre corpus littéraire antillais, nous avons trouvé quelques cas où l'interjection est répétée. Prenons un exemple :

> « Le blanc-pays [Antillais non issu du métissage, descendant des premiers colons blancs] ayant d'instinct la hantise d'une pareille situation ne savait pas trop quoi faire sinon blêmir et pousser des '**tchip**! **tchip**' pour exprimer sa contrariété. » (*L'Homme-au-bâton*, 126)

Il y a aussi des cas où la valeur expressive de l'interjection est augmentée par l'allongement (exprimé graphiquement par la répétition du graphème) d'une voyelle de sa structure :

> « Éloi [le personnage principal du roman *Tambour-Babel*] m'appelait 'mon fi' [mon fils] sans se rendre compte de notre duel silencieux, lames de coups d'yeux, détonations de **tchiiip**, paroles à double sens catapultées par-dessus les oreilles naïves, huile bouillante des mots sales, ou bien tout simplement la massue d'un silence et le poison du faire-honte. » (*Tambour-Babel*, 51)

Pour ce genre de situations, nous pensons que dans un glossaire d'antillanismes, les deux cas devraient être regroupés sous une seule entrée, **TCHIP!**, sans prendre en compte les éléments répétitifs, et en se fiant essentiellement au critère de fréquence.

Une autre situation particulière de lemmatisation est celle des antillanismes ayant diverses variantes graphiques. Dans les aires créolophones marquées par le phénomène du continuum linguistique, les mots ont très souvent des *avatars* divers. Tout mot français est potentiellement créolisable et tout mot créole pourrait être (re)francisé. On parlera par commodité de « types lexicaux », qui regroupent des formes graphiques (et des variantes phonétiques) diverses d'un même étymon, dues à son évolution phonétique et à la variation diasystémique (dans le temps, dans l'espace, dans la société, etc.), et au fait que l'écrivain peut choisir pour transcrire un mot créole une

graphie étymologisante (qui tend vers le français) ou créolisante (qui est plutôt phonologique).[4]

Presque tous les cas de régionalismes de notre corpus ont une forme française (ou francisante) et une forme créole. Les exceptions pourraient s'expliquer par l'existence de lacunes dans les dictionnaires créoles qui sont, pour la plupart, perfectibles. Quelques exemples :

boularien et *boulayè* "joueur de tambour"
manarois et *manawa* "prostituée"
marqueur et *makè* "joueur qui marque le rythme du gwoka"

Notre opinion est que, dans la lemmatisation, le lexicographe devrait réunir toutes ces formes. Puisque les réalisations formelles du même type lexical remontent au même étymon et ont le même sens, nous pensons qu'il est inutile d'avoir dans un glossaire d'antillanismes une entrée distincte pour chaque forme graphique. Cela ne ferait qu'alourdir inutilement la lecture et le repérage des informations. Le commentaire historique de ces types lexicaux devrait certainement, dans la mesure du possible, prendre en compte autant l'évolution de la forme créole que celle de la forme française (ou francisante). Cette situation est, bien sûr, un cas idéal et heureux, parce que, très souvent, le chercheur doit se contenter d'informations historiques lacunaires. Dans les régions créolophones de l'aire atlantique, la langue créole a été assez tard *scripturalisée*. Le chercheur dispose de quelques sources écrites, malheureusement pas encore suffisamment dépouillées (quelques journaux des voyageurs, des registres de commerce, des sources à caractère historique, etc.), mais, souvent, elles ne couvrent pas toute la période du début de la colonisation aux Antilles jusqu'à aujourd'hui. Dans ces conditions, toute attestation dans une source écrite est importante pour le commentaire historique. Il serait inutile et souvent impossible de faire une séparation nette entre l'évolution d'un mot créole et celle d'un mot français qui remontent au même étymon. Les données ne font que se compléter et nous offrir une image d'ensemble sur l'histoire du type lexical étudiée. Cette unité au niveau de l'évolution historique nous donne une raison de plus de lemmatiser ensemble la graphie créole et la graphie française d'un type lexical étudié.

On se pose ici encore la question de savoir quelle forme devrait être lemmatisée la première. Un critère pourrait être, d'abord, la fréquence plus élevée d'une forme orale par rapport à une autre, dans les pratiques langagières des Antillais. Malheureusement, l'absence d'enquêtes sociolinguistiques

[4] Thibault 2009, 77 a défini le type lexical comme « une unité lexicale abstraite qui regroupe les différents aboutissements phonétiques concrets du même étymon dans des parlers apparentés, selon leur évolution phonétique attendue et en dehors de tout accident morphologique particulier (réfections analogiques, croisements avec d'autres familles, étymologies populaires, dérivations). »

rigoureuses rend l'application de ce critère impossible aujourd'hui. Ensuite, dans le cas des corpus littéraires, on pourrait choisir comme critère la fréquence d'une graphie par rapport à une autre (chez le même écrivain, ou dans l'œuvre d'une petite sélection d'écrivains). Le désavantage serait cette fois-ci le fait que la fréquence ne refléterait pas nécessairement la situation dans l'ensemble du corpus littéraire antillais. Finalement, pour éviter ces désavantages, nous pensons à une solution motivée par un critère plutôt technique : le lexicographe qui a l'intention d'écrire un glossaire de particularités du *français régional* antillais ou de compléter une fiche dans la BDLP (qui regroupe diverses particularités lexicales des variétés régionales ou nationales du français), devrait choisir d'afficher d'abord dans la nomenclature les formes graphiques françaises (francisantes), par souci de cohérence entre les bases. Ainsi, un lecteur qui consulte l'index de la BDLP pourra mieux s'orienter (en particulier dans le cas d'une recherche pan-francophone).

3. Les définitions

Après le mot-vedette, les informations concernant le sens sont essentielles dans la structure d'un article consacré à un régionalisme. Dans le cas d'un glossaire d'antillanismes ainsi que de la BDLP, qui est censée offrir des informations claires et précises mais à un public large, désireux de se familiariser avec les particularités du français antillais, nous pensons que les définitions ne devraient pas être aussi complexes que celles des dictionnaires encyclopédiques. Seulement quelques sèmes essentiels (les sèmes distinctifs, dénotatifs, de l'approche componentielle) devraient être bien retenus pour que le lecteur puisse comprendre le sens de l'antillanisme et se former une image de son référent. Dans le cas des noms des plantes, par exemple, une classification d'ordre général (plante sauvage, cultivée, etc.), quelques caractéristiques de la couleur des feuilles, de la fleur et éventuellement du fruit ainsi que son nom scientifique sont les détails qui pourraient aider le lecteur à identifier le référent et l'orienter éventuellement vers une source scientifique (où les plantes sont groupées en fonction de leur nom scientifique), dans le cas où il désire compléter ses connaissances. Un exemple présent dans la BDLP :

> *à tous-maux* "plante ornementale, aux vertus médicinales, aux feuilles vertes et aux fleurs jaunes (*Alpinia zerumbet*)".

Ces définitions peuvent être éventuellement complétées avec des commentaires encyclopédiques qui devraient apparaître dans une rubrique spéciale du glossaire.

Finalement, une dernière remarque qu'on peut faire concernant la définition des antillanismes est qu'il faudrait éviter, autant que possible, de répéter dans la définition le mot à définir ou, dans le cas des lexies

composées, l'un des termes qui entre dans leur structure. Il s'agit ici sans doute d'une règle générale de technique lexicographique, qui devrait s'appliquer à tout type de glossaire sérieux, mais nous pensons qu'elle devrait être rappelée dans le cas des antillanismes, étant donné la fréquence des lexies composés dans cette variété de français. Toutefois, quelques exceptions sont parfois nécessaires. Un exemple : le mot *bâton-balai*[5] (*Envers du décor*, 25 ; *Tambour-Babel*, 65) pourrait être défini par "manche à balai". Au risque de répéter le mot *balai* dans la définition, nous optons pour cette définition qui est assez explicite. Une explication détaillée de ce que représente un balai nous semble superflue.

4. Les citations

Pour illustrer les antillanismes, il faut choisir des citations explicites, dans lesquelles le sens du mot est univoque. Toutefois, il y a des cas où le corpus littéraire dépouillé offre seulement des citations caractérisées par des ambiguïtés effectives. Voici un exemple :

> « J'ai pointé à l'ANPE, gratté la crème d'un RMI avant de découvrir ma voie dans un restaurant branché où l'on servait – honni soit qui mal y pense! – des sauterelles grillées au beurre de caviar, des vers palmistes au four sur coulis de cresson, des brochettes d'escargots du Bénin, des steaks de rat volant, du **manicou** braisé de la Martinique, et du racoon en daube de la Guadeloupe. » (*Envers du décor*, 63)

Dans cette citation, il est impossible de savoir quelle est l'acception du nom *manicou* : "espèce de petit mammifère qui ressemble à l'opossum" ou "espèce de crustacé non identifié". Si, dans le cas d'un glossaire, il faudra se contenter d'écrire que le contexte est ambigu et que les deux acceptions du mot conviennent, dans le cas d'une saisie du mot dans la BDLP on devra essayer de trouver dans d'autres sources des citations où le sens est univoque.

De plus, nous pensons que le lexicographe ne devrait pas être parcimonieux lorsqu'il doit utiliser des citations. L'abondance de citations (dans un glossaire ou dans la BDLP) est un signe de richesse de la documentation et non de fainéantise ou d'indécision de la part du lexicographe. Les citations n'ont pas le rôle de remplir inutilement les pages d'un glossaire en le rendant plus volumineux ; elles ont pour but d'illustrer les emplois de l'antillanisme traité et de nous communiquer des informations grammaticales essentielles sur ce mot (genre, accord, désinences du pluriel, nuances sémantiques particulières dans le contexte).

---

[5] Ce mot n'est pas encore inclus dans la BDLP-Antilles, mais nous espérons qu'il le sera, lors d'une prochaine saisie.

Le lexicographe ne devrait pas non plus hésiter à employer des citations métalinguistiques dans le commentaire historique et surtout dans le bilan bibliographique des articles. Dans ces sous-ensembles de la microstructure, l'abondance des citations ne devrait pas être interprétée comme des données issues de corpus parallèles qui alourdissent la microstructure, mais plutôt comme une marque de rigueur et d'honnêteté intellectuelle. Citer seulement les sources consultées dans la bibliographie d'un article consacré à un antillanisme est essentiel, mais pas toujours satisfaisant. Le lecteur aimerait avoir au moins un indice de ce qu'il peut trouver dans ces sources à l'égard du régionalisme étudié. Le fait d'indiquer brièvement entre guillemets les informations essentielles qu'on trouve dans une source pour le commentaire d'un régionalisme contribue à reconstituer l'histoire de la prise en charge d'un type lexical par la tradition scientifique et lexicographique.

5. La rubrique géolinguistique

Cette rubrique est censée mettre en relief le mot par rapport à d'autres régions francophones. Même si la francophonie regroupe des variétés régionales ou nationales de français, nous pensons que dans le cadre de cette rubrique, on peut inclure aussi les attestations des divers types lexicaux dans les dialectes ou les patois en contact avec les régiolectes concernés. Ces attestations donnent une image plus fidèle de la répartition géographique du 'mot' (au sens large, c'est-à-dire du type lexical) et pourraient être des indices importants pour identifier la nature et surtout l'origine du diatopisme, comme on va le montrer plus bas.

6. Le commentaire historique et comparatif

Dans le cas de plusieurs régionalismes antillais, parler de *commentaire historique* est peut-être trop ambitieux car, souvent, ce dernier se réduit à la mention de l'étymon des mots. Il y a de nombreux cas où il est difficile ou presque impossible de suivre l'évolution des mots à travers l'histoire, car les sources (premières et secondaires) nécessaires ne sont pas, comme nous l'avons déjà mentionné, très nombreuses et celles qui existent n'ont pas été pour l'instant suffisamment dépouillées. Le commentaire historique de certains antillanismes est donc, parfois, assez bref. Les lecteurs qui s'attendent à trouver dans la BDLP-Antilles et dans un glossaire de régionalismes antillais la richesse des commentaires des grands dictionnaires du français de référence (comme le TLF), ou de chefs-d'œuvre de la lexicographie différentielle tels que le DHFQ ou le DRF, risquent d'être déçus ou de mal juger ces travaux.

Les problèmes méthodologiques qui apparaissent dans le commentaire historique et comparatif sont surtout liés à la classification des types lexicaux en fonction de leur origine. Dans ce qui suit, on va présenter les principaux types d'antillanismes et les indices qui nous permettent de les classer dans diverses catégories.

6.1. Archaïsmes

Ce sont des mots hérités du français colonial du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. Pour les identifier, il faudra consulter le FEW et les dictionnaires du français classique.

6.2. Dialectalismes

Ce sont des mots qui ont une répartition dialectale compacte et bien localisée (ils sont attestés surtout dans l'Ouest de la France métropolitaine, région d'où sont partis pour les Antilles la plupart des colons français). Pour les identifier, il faut chercher des attestations du type lexical dans les dialectes de l'Ouest de la France. La meilleure source dont le lexicographe peut se servir est le FEW.

Une situation intéressante qui apparaît très souvent est l'attestation d'un type lexical autant en français classique que dans une aire dialectale de l'Ouest. André Thibault nous a témoigné dans son courriel du 27 janvier 2011 que les auteurs qui se sont attaqués à cette problématique ne sont pas toujours arrivés à des résultats satisfaisants. Ainsi, pour se référer à cette situation, les chercheurs du TLFQ ont inventé un concept, celui d'*archaïsme-dialectalisme*. En se basant sur le glossaire d'antillanismes que nous préparons à partir des romans écrits par Ernest Pépin, on peut constater qu'il n'y a presque pas d'archaïsmes *purs*. La plupart des types lexicaux attestés en français classique (et disparus depuis dans l'usage contemporain) apparaissent aussi dans divers parlers dialectaux de la France métropolitaine (les patois ayant été énormément influencés par la langue nationale), de sorte qu'on ne peut pas déterminer à chaque fois avec certitude si l'on a affaire à un héritage du français classique ou à un dialectalisme, les deux voix d'entrée ayant pu se conjuguer.

6.3. Diastratismes

Ce sont des mots qui ont une répartition géographique éclatée et qui, absents des dictionnaires de la langue littéraire, se sont nécessairement diffusés à travers le canal du français populaire, canal à partir duquel ils ont pu aussi être empruntés par les patois. Un exemple rencontré chez Ernest Pépin est le verbe *boissonner* attesté dans les régions suivantes : Paris (*boissonner* "s'adonner à la boisson"), Picardie (*boichonner*), Démouin (Somme, Mont-

didier, Moreuil) (“id., absorber diff. sortes de tisane”), Normandie (*bechonner* “boire”), Le Havre (*bessonner* “boire malproprement ; boire outre mesure”), Vallée d’Yères (*boissonner* “boire avec excès ; s’enivrer”), Saintonge (*boissonner* “boire avec excès”), Reims (“boire fréquemment quand on est indisposé”), Bresse Louhannaise (*se boissonner* “s’enivrer”) FEW 1, 351b.

On se retrouve donc parfois dans la situation curieuse qu’un type lexical qui a été diffusé par le français populaire n’est attesté indirectement qu’à travers les patois ou les variétés régionales ou ultramarines de français et n’a laissé presque aucune trace dans les dictionnaires français (lesquels sont sélectifs et n’acceptent pas à leur nomenclature tous les mots qui sont réellement utilisés par le peuple). C’est bien la raison pour laquelle il est important de comparer les créoles et les français d’Amérique ; cela nous permet de reconstituer des aspects de l’histoire du français qui, autrement, resteraient dans l’ombre.

6.4. Emprunts aux langues amérindiennes

La meilleure solution pour répertorier ces emprunts est de consulter le dictionnaire caraïbe-français écrit à l’époque coloniale par le père R. Breton. En outre, la consultation de Friederici 1947 et d’Arveiller 1963 est obligatoire.

6.5. Emprunts aux langues africaines

L’identification de ces emprunts en français régional antillais suppose une recherche détaillée dans les dictionnaires des langues parlées en Afrique de l’Ouest. La recherche n’est pas toujours facile, car ces langues sont nombreuses, peu étudiées et les dictionnaires n’ont pas de dimension historique. En plus, comme le phénomène de la composition par agglutination de diverses syllabes porteuses de sens lexical semble être assez fréquent dans les langues de l’ouest africain, il ne faudra pas perdre de vue non plus le fait que l’antillanisme susceptible d’être un héritage d’Afrique pourrait être le résultat d’une agglutination de plusieurs lexèmes. La découverte de ces lexèmes dans les dictionnaires africains peut nous amener à élaborer diverses hypothèses pour expliquer la forme et / ou le sens d’un antillanisme, mais malheureusement, dans l’absence de données historiques fiables, ces hypothèses ne peuvent pas être soutenues avec des arguments solides et très souvent, par prudence, dans le cas des possibles africanismes, le chercheur en est réduit à écrire dans le glossaire un syntagme qu’il déteste : *étymologie inconnue ou incertaine*. Toutefois, un bon scientifique doit préférer la prudence à la fantaisie.

6.6. Emprunts à l'espagnol et à l'anglais

La meilleure solution pour les répertorier est de les chercher dans des dictionnaires bilingues d'abord, puis monolingues ensuite. Cela n'est pas toujours très simple, car les mots ont parfois subi des adaptations phonétiques et graphiques qui les écartent beaucoup de la forme anglaise ou espagnole. Un exemple éloquent est le mot *saillebote* "buffet" < angl. *side board* (*Tambour-Babel*, 43) ; cf. Pinalie 1992 s.v. *armoire* ; « ancien nom du buffet. Vient de l'anglais 'side-board' » Désormeaux$_7$ 1992 s.v. *saybot* ; « sideboard » Valdman 2007 s.v. *saybòd* (*sayibòd*).

Une recherche dans les dictionnaires monolingues s'impose aussi, surtout dans l'OED (*Oxford English Dictionary*, pour l'anglais), et dans le *Diccionario de la lengua española* de la Real Academia Española (DRAE) ainsi que dans le DCECH (pour l'espagnol), puis dans de nombreux recueils de *caribeñismos* (régionalismes de l'espagnol parlé dans les Antilles). Le principe est toujours le même : chercher dans les dictionnaires les plus exhaustifs et les plus scientifiquement fiables.

6.7. Innovations sémantiques

Ce sont des mots qui ont la même forme graphique qu'en français de référence, mais un sens particulier. Un exemple pour ce cas est le nom *économe*, que nous avons déjà mentionné et qui, aux Antilles, désignait par restriction sémantique une personne chargée de l'administration d'une exploitation coloniale tandis qu'en français de référence, il est utilisé surtout pour désigner une personne chargée de l'administration matérielle et de la dépense dans n'importe quel établissement. Pour bien identifier et analyser les néologismes sémantiques, il convient de lire attentivement la totalité des articles consacrés à notre mot dans les grands dictionnaires de langue générale, ce qui permet normalement de bien cerner en quoi notre mot se distingue sémantiquement de l'usage commun.

6.8. Innovations lexématiques

Ce sont des créations lexicales nouvelles, dont la forme est spécifique au lexique du français régional antillais. Pour les identifier, il suffit de les chercher dans un dictionnaire du français de référence (comme le *Trésor de la langue française*). Leur absence de cette source serait l'indice qu'on a affaire, en théorie, à un mot nouveau. Un exemple de ce type d'innovation lexicale est le mot *égorgette* qui désigne une attaque à la gorge. On doit toutefois, par prudence, chercher les mots dans des sources lexicographiques plus récentes, ou dans des sources de première main comme Google Recherche de Livres, Frantext ou Gallica.

6.9. Le problème des premières attestations

Un autre problème méthodologique dans le commentaire historique est la découverte de la première attestation du type lexical étudié. Le *Trésor de la langue française* donne parfois des informations sur les régionalismes antillais et leurs premières attestations. Quelques antillanismes sont traités aussi dans le FEW (surtout des mots d'origine amérindienne et des héritages du français métropolitain) et, dans ce cas, les données chronologiques peuvent être d'une grande importance. Parfois, le chercheur a la surprise de trouver les antillanismes dans le *Dictionnaire caraïbe-français* (1665) du Révérend Père Raymond Breton (des emprunts aux langues amérindiennes), dans *Amerikanistisches Wörterbuch und Hilfwörterbuch für den Amerikanisten* (1947) de Georg Friederici ou dans le livre de Raymond Arveiller, *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)* qui offre des commentaires historiques détaillés et bien documentés des mots traités ainsi que les premières attestations, très précieuses, des régionalismes. Toutefois, la plupart des antillanismes ne se retrouvent pas dans ces sources secondaires et le lexicographe est dans l'impossibilité de préciser immédiatement quand a été attesté pour la première fois le régionalisme étudié dans une source écrite. Dans l'état actuel de l'avancement des recherches, deux possibilités existent pour combler cette lacune.

D'abord, le lexicographe que nous sommes peut bénéficier d'un Index de régionalismes relevés chez quelques auteurs antillais et réunissant plus de vingt mille fiches. Il s'agit d'un grand travail de dépouillement de plusieurs ouvrages rédigés par plusieurs auteurs antillais[6], initié il y a quelques années

[6] Voici la totalité des sources dépouillées dans l'Index, au 1er octobre 2011 : J. Stéphen Alexis, *Compère Général Soleil*, Paris, Gallimard, 1955 ; *L'espace d'un cillement*, Paris, Gallimard, 1959 ; Th. Bentzon, *Yette, histoire d'une jeune créole*, Paris, Hetzel, 1880 ; J. Bernabé., P. Chamoiseau, R. Confiant, *Éloge de la créolité / In Praise of Creoleness*, Paris, Gallimard, 1993 [1989] ; Aimé Césaire, *Les armes miraculeuses*, Paris, Gallimard, 1970 ; Id., *Cadastre*, Paris, Seuil, 2006 ; Id., *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris / Dakar, Présence africaine, 1983 ; Id., *La tragédie du roi Christophe*, Paris / Dakar, Présence africaine, 1963 ; Id., *Moi, laminaire…*, Paris, Seuil, 2006 ; P. Chamoiseau, *Chronique des sept misères*, Paris, Gallimard, 1986 ; Id., *Texaco*, Paris, Gallimard, 1992 ; Id., *Les neuf consciences du Malfini*, Paris, Gallimard, 2009 ; *Une enfance créole* I, II, III, Paris, Gallimard, 1990-2005 ; M. Condé, *Victoire, les saveurs et les mots*, Paris, Mercure de France, 2006 ; R. Confiant, *Chimères d'En-Ville* (traduit du créole par J.-P. Arsaye), Paris, Ramsay, 1987 ; Id., *Brin d'amour*, Paris, Mercure de France, 2001 ; Id., *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury, Ibis Rouge, 2007 (ont été relevés les mots présentés explicitement par l'auteur comme « français régional antillais ») ; Id., *L'émerveillable chute de Louis Augustin*, Montréal, Écriture, 2010 ; Id., *Case à Chine*, Paris, Gallimard, 2007 ; Frankétienne, *Les affres d'un défi*, La Roque d'Anthéron, Vents d'Ailleurs, 1979 ; É. Glissant, *La Lézarde*, Paris, Gallimard, 1997 [1958] ; Id., *Mahagony*, Paris,

par André Thibault et mené en grande partie par nous-même. Il se présente sous la forme d'un fichier Excel où, pour chaque attestation de régionalisme, sont indiquées la source écrite où il apparaît ainsi que ses références bibliographiques. L'année de la première édition d'une source serait donc l'année de la première attestation du régionalisme.

Bien sûr, cette démarche a des désavantages. Le premier est le nombre réduit des sources dépouillées (env. 35 œuvres seulement pour l'instant). Le deuxième est que les livres dépouillés sont presque tous de parution récente ou très récente ; les premières attestations trouvées grâce à cet index sont donc toutes relativement récentes (la plus ancienne source est un roman de Th. Bentzon, *Yette, histoire d'une jeune créole*, Paris, Hetzel, 1880).

Heureusement, il y a une autre manière de résoudre l'énigme de la première attestation des antillanismes. Le lexicographe doit consulter la base numérisée Google Recherche de Livres (GRL). Ce moteur de recherche est une source importante, mais il peut se transformer facilement en un piège et présente quelques désavantages.

D'abord, tous les livres numérisés de cette base ne sont accessibles en ligne en accès gratuit que sous forme d'extraits. (Il y a des cas où aucun aperçu de l'ouvrage n'est disponible). Les citations trouvées ne sont donc souvent que partiellement accessibles. Le lexicographe peut avoir la surprise de découvrir une attestation ancienne du régionalisme, mais sans que le contexte où celui-ci apparaît ne soit entièrement lisible. Cela présente au moins le mérite de le mettre sur la bonne piste. Toutefois, pour répondre aux exigences philologiques de la recherche, il doit se déplacer jusqu'à une grande bibliothèque, chercher la source originale et la citation où le régionalisme apparaît, au risque de découvrir un contexte inapproprié ou trop ambigu d'où le sens du régionalisme ne ressort pas clairement, ce qui fait qu'il serait imprudent de le citer dans le commentaire historique.

Le deuxième désavantage dérive du premier : GRL est un outil accessible en ligne, mais un travail minutieux avec cette base de livres numérisés réclame souvent beaucoup de temps. Si les régionalismes du français

---

Seuil, 1987 ; Id., *Tout-monde*, Paris, Gallimard, 1993 ; D. Laferrière, *L'Odeur du café*, s.l., Éditions du Rocher/Motifs, 2009 [1991] ; N.-G. Léonard, *Lettre sur un voyage aux Antilles*, dans *Œuvres de M. Léonard*, 4e éd., t. III, Paris, 1788 ; D. Maximin, *L'île et une nuit*, Paris, Éditions du Seuil, 1995 ; J. Métellus, *L'année Dessalines*, Paris, Gallimard, 1986 ; G. Pineau, *La Grande Drive des esprits*, Paris, Le Serpent à plumes, 2010 ; J. Roumain, *Gouverneurs de la rosée* [1944] et *La montagne ensorcelée* [1931], Paris, Allca XX, 2003 ; S. Schwarz-Bart, *Ti-Jean L'Horizon*, Paris, Seuil, 1979 ; *Pluie et vent sur Télumée Miracle*, Paris, Seuil, 1995 ; G. Victor, *Saison de porcs,* Montréal, Mémoire d'encrier, 2009 ; Id., *Banal oubli*, La Roque d'Anthéron, Vents d'ailleurs, 2008 ; G. Willliams, *Aurélien a paré le saut. Petit traité de créolismes en usage à la Guadeloupe*, Basse Terre, [s. éd.], 1980.

antillais étaient l'objet d'étude d'une équipe de chercheurs (ce qui est un cas idéal !), le dépouillement des livres numérisés par Google pourrait constituer une tâche suffisamment lourde pour une seule personne.

En troisième lieu, les références bibliographiques des ouvrages numérisés dans GRL ne sont pas présentées systématiquement. C'est surtout le cas des articles parus dans des revues dont les références sont souvent incomplètes ou carrément erronées, ce qui alourdit et rend presque impossible la citation de ces sources. Il y a aussi des cas où, malheureusement, le titre d'un ouvrage n'est pas entièrement lisible ou l'année de sa parution n'est pas précisée. Tout cela impose des recherches dans des catalogues informatisés des bibliothèques (SUDOC ou BNF, par exemple) et la vérification des citations dans l'original. Parfois, des erreurs peuvent apparaître aussi dans les fiches bibliographiques de ces catalogues. On se contentera de donner un seul exemple (même si ce genre de situations est fréquent) : en cherchant dans le catalogue Ariane de la bibliothèque de l'Université Laval le lieu et la maison d'édition du livre *Cette **igname** brisée qu'est ma terre natale* écrit par le poète guadeloupéen Sonny Rupaire et paru en 1973 (source où il y a l'une des premières attestations du mot *doudouisme*), nous avons trouvé un seul ouvrage écrit par le même auteur et paru en 1973 : *Cette **ignorance** brisée qu'est ma terre natale*. À notre connaissance, le poète n'a jamais écrit un livre qui porte ce titre. Il s'agit ici presque certainement d'une erreur commise par un bibliothécaire et due à la confusion entre le régionalisme antillais *igname* et le mot français *ignorance*, confusion qui a réussi à nous déconcerter pendant quelques instants car nous avons cru avoir fait nous-même une erreur en recopiant le titre *Cette igname brisée qu'est ma terre natale*.

6.10. Le bilan bibliographique

Dans cette rubrique devraient apparaître, par ordre chronologique, divers ouvrages où les mots analysés ont été traités. Il faudra préciser ici que, dans le cas des antillanismes, le chercheur doit avoir une certaine intuition pour repérer les régionalismes dans les sources lexicographiques. Les mots n'ont malheureusement pas de voix pour nous appeler, c'est au lexicographe de les découvrir. Au fur et à mesure qu'on avance dans l'étude des antillanismes, certaines habiletés de recherche se développent. Toutefois, pour le lexicographe peu familier avec ce sujet, la recherche des types lexicaux dans les ouvrages peut lui réserver au début des surprises. Voici quelques exemples :

- le mot *anoli* (amérindianisme) apparaît dans le dictionnaire de Raymond Breton sous la forme graphique *anaóli*. Nous avons découvert cette forme graphique seulement au moment où nous nous sommes décidé à dépouiller intégralement cet important dictionnaire. Plusieurs fois, nous

avons cherché le mot sous la lettre A, et chaque fois nous avons cru que le mot n'est pas attesté dans cette source, alors qu'il y était bel et bien répertorié sous la lettre A, mais un peu avant l'emplacement où l'on s'attendait à le trouver.

- *écale des yeux* est inventorié dans les dictionnaires créoles sous la lettre *K* (s.v. *kal-a-zyé*) parce que, en créole, le mot *écale* a subi une aphérèse. Ce n'est qu'au moment où nous avons décidé de dépouiller intégralement un dictionnaire créole que nous avons eu la surprise de découvrir cette forme aphérésée ; dans le cas contraire, la conclusion la plus logique – mais erronée – à laquelle nous aurions pu aboutir aurait été que ce type lexical n'apparaissait pas à la nomenclature des dictionnaires créoles, ce qui est évidemment faux.
- la recherche des mots à valeur nominale dans les dictionnaires créoles recèle parfois, pour le lexicographe non initié à l'étude des antillanismes, un autre piège. Les mots créoles à valeur substantivale peuvent apparaître sous la lettre *Z* (dans le cas où ils ont à l'initiale un *z-* de liaison) ou sous la lettre *L* (s'ils sont formés avec l'agglutination de l'article défini).

Le dépouillement des antillanismes dans les sources lexicographiques est donc un travail intéressant, mais il peut réserver au lexicographe débutant quelques surprises moins agréables.

7. La distinction entre régionalismes et créations idiolectales

Après avoir présenté quelques difficultés méthodologiques au niveau de la microstructure, nous allons maintenant nous arrêter à un autre aspect méthodologique qui regarde l'étude des antillanismes. Le travail à partir des corpus littéraires impose souvent la nécessité de faire la distinction entre les antillanismes et les créations idiolectales. Les auteurs antillais aiment souvent inventer au niveau lexical et Ernest Pépin n'y fait pas exception. Distinguer les antillanismes des créations idiolectales n'est pas toujours chose facile. Un dépouillement attentif des sources métalexicales (dictionnaires créoles, dictionnaire de Sylviane Telchid), la consultation ponctuelle des dictionnaires de français de référence et le travail de recherche à partir de GRL sont quelques-unes des démarches nécessaires pour répertorier et bien identifier un antillanisme. Dans la plupart des cas, un type lexical donné devrait apparaître dans la nomenclature d'au moins un des dictionnaires créoles de l'aire atlantique. L'absence du mot de ces sources devrait susciter un point d'interrogation pour le chercheur qui devrait envisager deux hypothèses : l'existence d'une lacune dans les dictionnaires créoles ou l'interprétation du mot en question comme n'appartenant pas en propre au français antillais (création idiolectale, néologisme ou régionalisme lu par l'auteur dans le livre

d'un auteur non antillais, etc.). Dans tous les cas, l'aide de l'auteur peut s'avérer utile (mais pas suffisante). Le processus de la création d'une œuvre littéraire est individuel et l'écrivain, en tant que créateur et maître de son propre univers discursif et fictionnel, se réserve le droit d'innover au niveau du langage en créant des mots nouveaux sous l'influence de l'inspiration. Mais l'inspiration est une somme *capricieuse* de plusieurs facteurs qui interagissent (la mémoire volontaire et involontaire de l'écrivain, ses expériences, etc.). C'est pourquoi un écrivain ne peut pas toujours dire avec précision, après l'élaboration de son œuvre, s'il a inventé tel ou tel mot ou, s'il l'a rencontré dans ses lectures ou dans ses voyages. Toutefois, dans la plupart des cas, Ernest Pépin a réussi à nous donner des informations précieuses sur la genèse des mots que nous supposons être des créations idiolectales. Même si un travail de vérification s'impose quand même à partir de GRL, il faut tenir compte de ses témoignages. Parfois, nous avons eu la surprise de trouver des mots que l'auteur affirme avoir inventés dans d'autres sources écrites. Pépin persiste à croire que c'est lui qui les a inventés, sans savoir qu'ils sont déjà attestés ailleurs. Cette situation peut d'ailleurs être envisagée comme un cas de polygenèse, les mêmes procédés lexicogéniques pouvant donner lieu aux mêmes néologismes sans qu'il y ait nécessairement imitation et influence réciproque entre les auteurs.

8. Conclusion

L'étude des antillanismes, comme celle de toute autre catégorie de diatopismes, réclame une grande attention pour les détails philologiques. La rédaction d'un glossaire avance toujours avec une certaine lenteur. Il est difficile d'imprimer au travail une certaine progression et cela parce qu'une étude de ce genre ne peut pas être partagée facilement entre préoccupations fondamentales et secondaires, pour s'occuper d'abord des premières afin d'avoir un aperçu du travail, et revenir ensuite à ce qui est accessoire. Dans l'étude lexicale du français antillais, chaque détail est important, comme une pièce de puzzle, et susceptible de devenir à un moment donné une idée principale qui risque de provoquer la réorganisation totale de la macrostructure. Il est nécessaire, à notre avis, avant de saisir les données dans la BDLP, d'avoir fini d'abord tout le travail de documentation et d'analyse, pour se concentrer exclusivement à leur saisie dans le logiciel informatique.

En conclusion, travailler sur le lexique du français antillais, c'est se poser une question de méthodologie presque à chaque pas. Le lexicographe est contraint de délibérer à tout moment. On peut avancer dans ce genre de travail seulement si on reste fidèle à ses propres idées : on prend une décision et on vit avec elle.

Presque toutes ces questions sont subjectives parce que chaque chercheur a sa manière personnelle de s'approprier le sujet et chacun le traite en

fonction de son expérience linguistique, de sa pratique dans le domaine de la lexicographie et de sa culture. Plus une langue a subi d'influences, plus il est difficile de trouver un bon lexicographe pour mener à lui seul une recherche étymologique sur cette langue. Ainsi, pour l'étude étymologique des mots du français antillais, le lexicographe idéal devrait posséder non seulement de bonnes connaissances du français de référence, mais il devrait connaître aussi les langues créoles, les langues africaines, l'espagnol et avoir quelques connaissances des langues amérindiennes.

Plusieurs problèmes de méthodologie suscités par l'étude des régionalismes antillais sont caractéristiques de tout travail de lexicographie. Nous pensons que l'étude des antillanismes est assez complexe pour illustrer à un haut degré la difficulté de ce travail de recherche passionnant qui nécessite à la fois attention et érudition. Cette étude pourrait être un point de départ pour la création d'un manuel de lexicographie différentielle qui pour l'instant n'existe pas, une bonne occasion de réfléchir aux implications épistémologiques de la lexicographie différentielle et de se poser, encore une fois, la question de savoir si la lexicographie est une science ou plutôt une pratique. Tout travail lexicographique devrait être accompagné par la notation systématique des difficultés de méthodologie rencontrées. Ainsi, après avoir découvert et éclairci l'histoire des mots, on pourrait tracer une histoire sinueuse, mais au moins aussi intéressante que la première : celle du lexicographe en train d'écrire son glossaire.

9. Références bibliographiques

9.1. Sources primaires

Pépin, Ernest, 1992. *L'Homme-au-bâton*, Paris, L'Harmattan.
Pépin, Ernest, 1996. *Tambour-Babel*, Paris, L'Harmattan.
Pépin, Ernest, 2006. *L'Envers du décor*, Paris, Du Rocher / Le Serpent à plumes.

9.2. Sources secondaires

Arveiller, Raymond, 1963. *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)*, Paris, Éditions d'Artrey.
Barbotin, Maurice, 1995. *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg, Helmut Buske Verlag.
Barthèlemi, Georges, 2007. *Dictionnaire créole guyanais-français*, Matoury, Ibis Rouge Éditions.
Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP) disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.tlfq.ulaval.ca/bdlp/
Breton, Révérend Père Raymond, 1999 [1665]. *Dictionnaire caraïbe-français*, Édition présentée et annotée par le CELIA et le GEREC, IRD-KARTHALA.
Confiant, Raphaël, 2007. *Dictionnaire créole martiniquais-français*, 2 vol., Matoury, Ibis rouge.
Corzani, Jack, 1992. *Dictionnaire encyclopédique Désormeaux*, 7 vol. (+ 2 vol. Index), Fort-de- France, Désormeaux.
DCECH : Corominas, Joan / José A. Pascual, 1980-1991. *Diccionario crítico-etimológico castellano e hispánico*, Madrid, Gredos.
DHFQ = Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), 1998. *Dictionnaire historique du français québécois : Monographies lexicographiques de québécismes,* sous la direction de Claude Poirier. Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval.
DRAE : v. Real Academia Española.
DRF = Rézeau, Pierre (éd.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck / Duculot.
Fattier, Dominique, 1998. *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : L'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, 6 vol., Villeneuve d'Ascq, ANRT (Agence Nationale de Reproduction des Thèses.
FEW = v. Wartburg, Walther von.
Friederici, Georg, 1947. *Amerikanistisches Wörterbuch und Hilfwörterbuch für den Amerikanisten*, Hamburg, Cram, De Gruyter.
GRL (Google recherche de livres). Données bibliographiques et textuelles dont les sources sont les fonds numérisés de certaines bibliothèques et les ouvrages d'un programme de promotion de livres numérisés disponibles en ligne.
Index (Base de particularités lexicales du français régional antillais réalisée par le dépouillement d'auteurs antillais, conçue par André Thibault et réalisée en

grande partie par Teodor Florin Zanoaga ; compte plus de vingt mille fiches en 2011).

Peleman, Louis, 1978. *Dictionnaire créole-français*, Bon Nouvel, Port-au-Prince.

Jourdain, Élodie, 1956. *Vocabulaire du parler créole de la Martinique*, Paris, Klincksieck.

Ludwig, Ralph / Montbriand, Danièle / Poullet, Hector / Telchid, Sylviane, 2002. *Dictionnaire créole français (Guadeloupe)*, Servedit, Éditions Jasor.

OED^2 : *The Oxford English Dictionary,* Second Edition, prepared by J. A. Simpson and E. S. C. Weiner. 1989. 20 vol. Clarendon Press : Oxford.

Pinalie, Pierre, 1995. *Dictionnaire élémentaire créole-français*, Paris, Presses universitaires créoles.

Real Academia Española. ^{21}1992, ^{22}2001. *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe.

Telchid, Sylviane, 1997. *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.

Thibault, André, 1997. *Dictionnaire suisse romand : particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Zoé.

Thibault, André, 2006. « Glossairistique et littérature francophone », *Revue de linguistique romane* 70, 143-180.

Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créole / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de linguistique romane* 73, 78-137.

TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle (1789-1960)*, 1971-1994, édité par Paul Imbs (vol. 1-10), Paris, CNRS, et par Bernard Quemada (vol. 11-16), Paris, Gallimard.

Tourneux, Henry / Barbotin, Maurice, 1990. *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante)*, Paris, Karthala.

Valdman, Albert (dir.), 2007. *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University / Creole Institute.

Wartburg, Walther von, 1928-2003. *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn, Klopp ; Leipzig-Berlin, Teubner ; Bâle, Helbing et Lichtenhahn, puis Zbinden (25 vol.).

Index des formes citées

A

à (marque du datif) · 320
à tous-maux · 382
abáichacoua · 114
abáichagoua · 114
abònman · 245
about-souf · 248
abricot · 327
abricotier · 327
abricots · 320
acajou · 101, 102
acalyphe · 226, 236, 237, 239
acassan · 327
accra · 366
acher · 82
achouval · 253
achté · 245
achtè · 245
acq · 82, 86
acquer · 86
acul · 320
aeschier · 82
age · 118
agí · 112
agosille · 116
agouti · 33, 366
agozzin · 116
aguia · 33
aiguille · 366
aile · 224
aioupa · 120
aiupaue · 119
ají · 112
ajounou · 253
ajoupa · 33, 42, 43, 119, 129, 320, 327
akontsézon · 244
akouchman · 245
ALA · 224
alawoupwiz · 253
ALBA · 224
ALBĀRIS · 68
*ALBELLUS · 68
alèkilé · 244
algousan · 116
alguacil · 116
alguazil · 116
alguazille · 116
aloufa · 333
ALTĀRE · 69
amac · 120
amacorner · 318
amak · 119
amarrer · 219, 327, 366
amarreuse · 219
amener-venir · 217
ampi · 87
amulette · 356
an final dè kont · 243, 257
anaóli · 390
anbiskankwen · 71, 96
andidan · 250, 259
anfandlapatri · 248
angalta · 245
anmak · 119
a(n)mizman · 245
anoli · 15, 17, 366, 390
antrènman · 245
antrèprènè · 255
antrèpriz · 255, 259
anvlimé · 245
anvlòp · 245
apadsa · 248, 262
apec · 89
apèsivwa · 250
apèsivwè · 250
ãpile · 87
aprédèmen · 255
apròpté · 369
aquer · 82
arbre du voyageur · 157, 160
arbre-à-pain · 367
argent (des colonies) · 320
argousin · 116
arouille violette · 181
-arrón · 129, 132, 133
article · 291
articles · 286
assainte · 71
asson · 344, 346
assorossi · 354
atèlyé · 251, 255, 260, 265
attrape · 367
aube · 224
aubé · 68
aubeau · 68
aubel · 68
aubelle · 68
aubier · 68

aubour · 68
AUCA · 208
AUCELLUS · 58
audience · 330
aujourd'hui · 303
autel · 69
auter · 69
autour · 286
avalasse · 335
AVĀRUS · 69
avel · 69
aver · 69
avòtman · 245, 262
axí · 112
Azúa · 106

B

babette · 33
babiller · 32
babiyé · 32
bac à vesou · 320
bácacho · 114
bácachou · 114
bachèlyé · 255, 259
bachilyé · 250, 259
bacou · 366
bacoua · 44, 173, 366
badgeuleux · 367
badjeule · 70
bagage · 35
bagasse · 43, 179, 322
baignoire · 285
baille · 32
bailler · 32
bain démarré · 366
bajol · 70, 96
bajòl · 32, 70
bajole · 33, 70, 86
bajoleur · 367
bajoue · 70
bakfoul · 32
bakoua · 32, 44, 173
bakwa · 43, 44, 154, 155, 157, 158, 172, 173, 174
balaou · 366
balier · 32
baliri · 44
balise · 44
balisier · 44
baliverner · 33
balourou · 32
balvènen · 33
bamboula · 37
bamboulas · 37
banane · 16, 43, 322, 331
banane macang'ya · 366
banane mûre · 322
banaré · 120, 129
banja · 35
banjar · 35
banjo · 35
bankoulélé · 218, 378
bannan · 323
banza · 32, 34, 37
banzaris · 34
Baoruco · 106
baraine · 333
barbade · 32
barbette · 33
Basseterre · 44
Basse-terre · 44
bata · 348
bataclan · 32
batata · 108
batel · 112
batey · 108, 109, 112, 134
bâton-balai · 383
bâton-volant · 366
batri · 245
batte bèlè · 36
bay · 32
bèbè · 347
bébélé · 366
bec-de-corbin · 322
bechonner · 386
behique · 109
bejuco · 112
beke · 35
béké · 35, 36, 159, 174, 175, 366
bèkté · 245
bekye · 35
belair · 36
bel-air · 36, 37, 366
bele · 36
bèlè · 36, 37
belenbe · 44
belenbi · 44
belenmbe · 44
belèr · 36
belle air · 36
bèlòt · 255
benkuang · 44
béqué · 174, 175

béquet · 159, 175
bequié · 35
Berlin · 286
bèrsèz · 278
bessonner · 386
bête-à-feu · 366
bêtises · 367
betje · 35
bétjé · 155, 160, 174, 175
betje kreyol / peyi · 35
betje-fwans · 35
betje-griyav · 35
beurre rouge · 366
bexuco · 112
bèzwen · 253, 256, 260
bibon · 245
bic-acoin · 71
bicoin · 71
bigaille · 322
biguine · 37, 366
bilèmbi · 44
bilenbi · 44
bilimbi · 44
bilimbing · 44
bilten · 245
bique-en-coin · 71
bisancoin · 71
bisc-en-coin · 71
biscoin · 71
bis-en-coin · 71
bishop · 158
biskankwen · 71, 96
bisqu'encoin · 71
bisquencoin · 71, 86
bistencoin · 71
bist-en-coin · 71
bitako · 32
bitation · 213, 214
biten · 33
bitin · 33
bizwen · 250, 260
blaff · 366
blagueur · 32
blanc pays · 214
Blanc-France · 366
Blanc-pays · 35, 214, 366, 380
blèsman · 245
blèsmandmo · 248
bohío · 108, 118
boï(o) · 118
boichonner · 385
boille · 72
bois de fardage · 320
bois debout · 320
boiser · 183
boissonner · 385, 386
boïte · 118
bòkò · 346
bolonm · 155, 176, 191, 199, 200
bombe · 366, 367
bombeur · 32
bon Dié · 151, 159
bonjandmoun · 248, 262
bònman · 245
boquitte · 32
bords · 286
bottereaux · 149
BOTULUS · 72
bouaille · 86
bouailles · 72
boucan · 120, 320, 331
boucaner · 43, 320
boucanier · 320
boucherie maronne · 320
bouchri · 245
boularien · 219, 381
boulé · 278
bouleverser · 285, 290, 291
boulvèsé · 245
bouque · 327
bourg · 21
boutique · 366, 367
bouzwen · 253, 260
bòwdèl · 275
braaigne · 333
branrany · 333
brehaigne · 333
brèvé · 256
briler · 278
brin · 285, 289
brine · 327
brise · 320
britèl · 250
brouailles · 72
brun · 285, 289
brune · 327, 329
búcaro · 106
buhío · 108
buhite · 109, 118
buhiti · 118
butin · 33
bwa · 55, 58, 278
bway · 72, 96
bwazé · 183
bwèla · 36
byenélivé · 250

C

cabana · 227, 237
çabana · 112
cabane · 33, 43
cabaret · 321, 327
cabecera · 44
Cabesterre · 44
cabouillat · 32, 39, 366
caboya · 108
cabri · 344
cabrouets · 320
Cabsterre · 44
cabuya · 108
caçabi · 112
cacalacca · 46
Caca-laccas · 46
CACARE · 55
cache · 85, 86
cacheton · 85
cachette · 85
cachibou · 40, 41
cachíbou · 40
cachibú · 41
cachiman · 32, 39
cachimbeau · 318
cachimbo · 41
cachoúrou · 114
cacique · 112, 117, 118
caçique · 112
cackerlac · 45
cacona · 106, 124, 126
cacone · 120, 121, 124, 126
caconne · 125, 126, 127
cacoon · 126
cacorne · 126
café-pays · 214
cagnant · 33
cagner · 33
cagou · 55
caïman · 43
caimán · 108
caimet · 40
caimit · 40
caimite · 40
caïmite · 40, 366
caïmitier · 40
caimito · 40
cainito · 39
caladia · 37
calalou · 322, 366, 367
CALCARE · 69
caleçon rouge · 324
caleinda · 37, 38
calenda · 37, 38, 366
calendé · 366
caler · 318
calinda · 37
calle · 320
calmort · 15
caloge · 77, 86
calumet · 318
camícha · 114
camisa · 114
camisole · 366, 367
campêche · 320
can · 66, 80
canáli · 176
canalier · 366
canari · 120, 124, 143, 155, 158, 159, 176, 177, 203, 205, 322, 366, 367
CANCER · 93
cancre · 46, 93
cancrelat · 45
canette · 60
cani · 64, 86
caniba · 105, 118
canique · 64, 86, 367
canir · 64
cankerla · 45
cankerlas · 45
cannibale · 117, 118
canoa · 101, 105
canoe · 101
canot · 43, 101
cant · 66, 86
canter · 32, 67, 86
CANTHUS · 66, 67
caóurobali · 44
Capesterre · 45
câpresse · 366
Capsterre · 44
CAPTIARE · 85
car · 286
carabiné · 320
carbé · 42
carbet · 41, 42
cardinal · 43
carebet · 120
caribe · 104, 105, 143
carreau · 320, 331
carrer · 20
casa · 123, 134, 178, 179, 227, 237
casabe · 112
casabi · 112

case · 151, 155, 158, 159, 160, 177, 225, 227, 320
case-à-eau · 227, 237
case-à-eaux · 226
case-presbytère · 177
casique · 112
cassave · 39, 43, 112, 118, 366
casulo · 114
cauchemar · 81
caude-souris · 59
cauquemare · 81, 86
cauquer · 69
cauquier · 69
caye · 320
cayemite · 40
Cayemittes · 39
caymans · 321
cazabe · 112, 118
cazique · 112
Cebao · 108
Cebuco · 108
cemi · 118
cemí · 112, 118
chabin, -ine · 366
chajman · 245, 262
chaléré · 33
chálou · 114
chambre · 321
chandilyé · 250
chanir · 64
chanjmandè · 246
chanm · 321
chant · 66, 80
chantrelle · 37
chantuelle · 36
chapèdbangn · 248
chapèdkòd · 248
chaplé · 246
charm · 278
chasse · 85
chasser · 85
chassoire · 85
chatou · 72, 73, 96, 301
chatouille · 72
chatrou · 73, 86, 96, 301
chatrouille · 72
chatroul · 72
chaucher · 70
chaude-souris · 59
chauve-souris-guimbo · 216
chawchaw · 275
chawm · 278
chawmé · 275
chè · 276
chéchrès · 246
chemin · 243
chemin carabiné · 320
chemise · 267
chèr · 276, 278, 279
cheval · 243, 267, 340, 347
chèval · 243, 256, 260
chevals · 303
chevaus · 303
cheville · 267
chèw · 276, 278
chibou · 40, 41
chicailler · 86
chichté · 246
chien femme · 212
chien-femmes · 212
chigailler · 73
chikayé · 73, 96
chiktay · 73, 96, 246
chiktayé · 73, 246
chimála · 132
chimálouba · 129
chimen · 205, 243, 250
chimérique · 15
chimiz · 250
chini · 250
CHIP · 93
chipie · 93, 94
chiquailler · 73
chiquetaille · 73, 86, 246
chiquetaillé · 246
chiquetailler · 73
chiraj · 33
chiré · 33, 278
chival · 243, 250, 260
chivé · 250
chivi · 250, 267
chod-souri · 59, 96
chok · 85
chou (de) Chine · 180
chou caraïbe · 366
chou de Chine · 180, 181
chouboulé · 33
chouche · 85
chouk · 84, 86, 96
choupana · 227, 237
chouque · 84, 86
chous · 85, 86
chousse · 85
chouval · 243, 253, 260
choux caraïbe · 320
Chrysophyllum caïnito · 40

chwal · 346, 347
ciba · 112
Cibao · 108
ciboney · 108, 114
cibucán · 108
Cibuco · 108
cima · 129, 131
cimarrón · 127, 129, 130, 131, 132, 133
cimarrones · 130, 131, 132, 133
cimaruba · 129
circuits · 286
circuler · 286
claclaque · 45
clairin · 348
cocagne · 219
cocagneur · 219
cochon marron · 324
cochon-pays · 214
cochon-planche · 214
cocoon · 126
cocoyo · 108
cocuyo · 108
cœur de bœuf · 125
cœur de la mer · 125
cohoba · 118
coincoin · 120
colère · 286, 291
comején · 109
commandeur · 43, 366, 367
comme de fait · 252
commère · 331
compétence rituelle · 351
compétences étiologiques · 340, 350, 425
compétences thérapeutiques · 340, 350
comprendre · 218
conuco · 108, 109, 134
cook · 158
copey · 109
coqs guemme · 20
coquer · 69, 70
coquier · 69
corail · 320
corí · 108
coriace · 84, 86
coriache · 84, 86
corossol · 43, 101, 102, 366, 367
CŎRRĬGIA · 84
cosaque · 37
cotara · 109
couche-couche · 320
coucouye · 318
coui · 13, 180, 322, 366
coüi · 120
coulée · 366
couler le café · 367
coupe · 320
courbaril · 44
couresse · 366
couriace · 84
couriache · 84
cours · 286
course · 286
court · 302
court baril · 44
crac · 36
crebiche · 90, 318
crébiche · 90, 91, 93, 95
crebisse · 90
Créole · 217
creuse · 285
creux · 285, 289
crevice · 90
creviche · 89, 90, 95
crevisse · 90
crevuche · 89, 90
cri · 15
cribiche · 90
cric · 36
crois · 289
CRS · 366
cucaracha · 45
cucubano · 109
cucuyo · 108
cuerpo · 303
culture · 294
CŪNĔUS · 71
curí · 108

D

dachine · 154, 155, 158, 180, 181
Dajabón · 106
dantlé · 246
dasheen · 180
dauber · 93
dé · 243
dé- · 343
dèbou · 256, 260, 265
déboulman · 246
débrouille · 289
débrouiller · 289
dèbyen · 257
décanter · 67
déchirage · 15

décollage · 366
découvrir · 286, 287
décrocheter · 246
dèdan · 256, 259
dédjoqueur · 340, 342, 343
defriche · 320
défriche · 319
déhors · 258
déj'ner · 244
déjeuner · 244
déjiné · 244
déjuner · 244
dékanté · 67
dékòchté · 246
dèkwa · 257
démarches étiologiques · 340, 350
démarches préventives · 340, 351
démarches thérapeutiques · 340, 350
dèmen · 256, 260
dèmi · 256, 260
dèmwazèl · 256, 260
déparler · 367
dépendez-moi-ça · 366
dépi · 258
dèpwa · 257
déranjman · 246
dèrankont · 257
désespoir · 286
désèvwa · 256, 259, 265
désouvwa · 253, 259, 265
désouvwè · 253, 259, 265
détlé · 246
deux · 243
dèvan · 256, 260
dévierger · 367
dèviné · 256, 260
dèvwa · 256, 265
déwò · 258, 260
dèwò · 256, 260
dézombifier · 342
diacoute · 39
dibout · 250, 256, 260, 265
dictionnaires · 294
difé · 243
*DIG- · 76
digonnen · 77
digonner · 76, 77
diguer · 77
dimen · 250, 260
dimi · 250, 260
dimwazèl · 250, 260
dirèktèman · 256
disease · 340, 348
DISJEJUNARE · 244
divan · 250, 260
diviné · 250, 260
divinè · 250
divini · 250
djakout · 38
djimbé · 366
djobeur · 219
djok · 340, 341, 342, 343, 346, 349, 351, 355, 356, 358, 425
djoqué · 345
djoquer · 340, 342, 343, 355
djoqueur · 340, 342, 343, 356
dlo · 209, 213, 248, 334
dobiche · 93
doctère · 15
docteur-feuille · 340, 343, 345, 424
dodine · 366
DOM · 219
Domien · 219
don d'Afrique · 340, 343, 346, 424
donlafrik · 346
dorad · 278
doublèvé · 256
doubout · 253, 260, 265
doucelette · 246
doudou · 211, 368
doudouisme · 390
doumwazèl · 253, 260
douslèt · 246
dousman · 246, 259
dousouman · 253, 259, 263
douvan · 253, 260
drill · 368
droit · 289
dròl · 278
dr^{w}ive · 280
dwòl · 278
dyakout · 38
dyèktèman · 256

E

-è · 219, 343, 421
eau-de-feuilles-vertes · 227, 237
eaux-de-feuilles-vertes · 226
écale des yeux · 391
échampeau · 87
échapman · 246
écrebiche · 95
écrébiche · 90

écréviche · 89
écrevisse · 90
écrire · 286
électeurs · 286
élèvaj · 256
élijé · 80, 96
élingué · 318
élivé · 250
éluger · 80, 86
éluzé · 80
embarcadère · 320
émique · 340, 349
empèque · 89
empi · 87
empie · 88
empilage · 89
empile · 87, 89
empiler · 89
empille · 87, 89
en fin de compte · 243
entada gigas · 125
entada scandens · 125
En-ville · 218
envoyer-monter · 217
équerbiche · 89, 90, 92, 95
érèzman · 246
erva-de-macaé · 227
erva-de-Madame-Lalie · 227
ésant · 71, 96
escarpée · 286
èskèlèt · 256
espada · 109
espésyalman · 246
essende · 71
essendre · 71
essente · 71
ester · 320
et caetera · 218
etage · 320
etargie · 57
étèrji · 57, 96
éthargie · 57
étique · 340, 349
étrier · 285
étriller · 285
-eur · 183, 219, 343, 421
-euse · 200, 219, 254, 345, 421
examinateur · 294
ex-mari · 285, 289
expenter · 318
extraordinaire · 285, 290

F

faire · 286
fal · 65, 96
falle · 65
FALR · 65
fanbwazyé · 278
fanfoulich · 252, 253
fanm-dewo · 213
Fanswaz · 275
faubert · 248
fè · 248, 278, 378
FEMELLA · 63, 250
femelle · 63
femier · 63
femme-dehors · 213
femme-épave · 212
femme-mahogany · 213
femme-mandoline · 213
femme-matador · 213
femme-ogresse · 213
fent-dè-kò · 257
férèd-chyen · 248
fèrman · 246
ferreux de chien · 248
fêtard · 285, 290, 291, 298, 301
feu · 243
feuille · 243
feutre · 285
fèy · 243
Feyti · 112
fig · 323, 331
fig bannan · 323
figue banane · 322
figue d'Adam · 322, 323
figues-bananes · 320
figuier banane · 322
filium · 112
FIMARIU · 63
fimèl · 62, 63, 250
fimyé · 63
finalman · 246
finèt · 250, 259
flamboyant · 15
flè · 306
flère · 15
flibustier · 320
fôce · 15
fon · 60, 96
fond · 60
FŎRAS · 258
foufou · 216

fouille-au-pot · 333
fouk · 81, 96
foumwalkan · 249
founèt · 253, 259
fourc · 81
fourche · 81, 86
fourchet · 81
fourq · 320
fourque · 81, 86
fourquet · 81
fouyapòt · 333
franbwazyé · 278
français-banane · 14, 16, 17
Francol · 217
Francréole · 217
fraz · 278
fredoches · 334
froté · 278
fruit-à-pain · 13, 366, 368
fumelle · 62, 63, 250
fumier · 63
furacan · 123
fwanbwazyé · 278
Fwanswaz · 275
fwaz · 278
fwɛ · 274, 300
fwèt kach · 85
fwoté · 278

G

*GABA · 70
gagé · 366
gaiac · 116
gaïac · 101, 102, 116
galeri · 182
galerie · 151, 152, 153, 155, 181
galri · 182, 246
ganga · 343
gangan · 343, 348
Gardeloupe · 116
gaule (de nuit) · 366
gayac · 116
general · 320
gens-gagés · 366
géreur · 13, 219, 366, 374
gloire · 286
golle · 366
gombo · 366, 367, 368
gommier · 170
gomphrène · 236
gomphrènes · 226, 236
gonfman · 246, 262
goufa · 333
gouiave · 115
gouillafe · 333
gouillafre · 333
goulafe · 333
goulifre · 333
goulipiat · 333
goulou · 333
gourde · 320
gourdin · 320
gouti · 33
gouvèlman · 246, 262
gouvernement · 286
gouyave · 115
goyave · 35, 43, 110, 115, 116, 368
grã · 274
grafigner · 368
grage · 74, 86
grager · 74, 86, 330
graines de dés · 15
graj · 74, 96
grajé · 74, 96
gran goulou · 333
grand-maman · 368
gran-moune · 213
grebiche · 94
grébiche · 91, 92, 93, 94, 95
grebige · 94
grebisse · 95
gregir · 75, 86
grégir · 75
grenouille · 267
grès · 278
gribiche · 91, 92, 93, 94, 95
griffonne · 329
griger · 75
griji · 75, 96
*GRÎPAN · 93
gripette · 93
gripie · 93
grippe-sou · 93
grosse · 331
gruger · 75
GRUIZEN · 75
guabeniquinax · 112
guabiniquinaje · 112
guabiniquinax · 112
guaçabara · 112
guáçuma · 112
Guadalupe · 116
guaiacq · 116

guaican · 118
guaicán · 118
guaíza · 106
guaminiquinaje · 112
Guanafamí · 112
Guanahaní · 112
guasuma · 112
guaviniquinax · 112
guayaba · 110, 115
guayabo · 115
guayac · 116
guayaco · 116
guayaua · 115
guayavo · 115
guazábara · 112
guazávara · 112
guázuma · 112
guazzavara · 112
guérisseur · 345
guimbo · 216
guiouba · 37
güira · 110
guyaba · 115
guyapana · 366
guyaua · 115
Gwadloup · 246
gwadloupéyen · 246
gwaj · 96
gwajé · 96
gwayav · 116
gwez · 214
gwez avaloù · 214
gwez peches · 214
gwez per · 214
gwez prun · 214
gwiji · 96
gwo beke · 35
gwoka · 37, 219, 301, 381

H

habitans chasseurs · 320
habitant · 43, 366, 368
habitation · 43, 69, 213, 320, 331, 368
habituer un terrain · 319, 320
hage · 105, 118
Haití · 112
haje · 108
hallier · 327
halliers · 21, 69, 315, 366
hamac · 39, 101, 112, 118, 119, 121, 127
hamaca · 108, 112, 118
hanmak · 119
haquer · 82
hasard · 286
hasier · 69
hasiers · 69, 318
hatte · 320
haurachan · 124
hazié · 96
hazier · 69
haziers · 69
herbe à madame Lalie · 226, 227, 237
herbe à tous-maux · 366
herbe couresse · 366
herbe de Guinée · 366
herbe-à-madame-Lalie · 225, 226, 227, 237
herbe-savon · 226
hexagonal · 217
hibiz · 108
Higüey · 106
hijo · 112, 203
histoire · 294
hobo · 112, 118, 119
HODIE · 303
honneur · 286
houchet · 322
hougan · 343, 366
houngan · 340, 343, 344, 345, 346, 347, 424
houracan · 124
houragan · 123, 127, 128
hovo · 118, 119
hũgã · 343
hupía · 109
huracan · 123
huracán · 123

I

ich · 203
iche · 202, 203
icitte · 20
-ien · 219
-ier · 69, 219, 421
igname · 320, 390
iguana · 118
iguane · 118
îlet · 368
illness · 340, 348
imputations étiologiques · 340, 350

inèdlaprémidi · 248
inoúcoura · 114
inoúgoura · 114
inspectère · 15
intergie · 57
ispésyalman · 246
istwa · 294, 301
itargie · 57

J

jacmélien · 345
jagua · 112, 118
jagüey · 112
jaiba · 112
jamaca · 119
jandàmri · 246, 262
janm-di-bwa · 252, 259
janm-di-fòs · 252
janm-dou-bwa · 254, 259
jédimo · 252, 263
jédjanm · 248
jèkètèkè · 256, 265
jèsui · 256, 265
jété · 258
jèton · 256
jicaco · 112
jiste · 15
jistèman · 256
jobo · 112, 118, 119
Jonquière · 286
joudlan · 248, 262
jounou · 253
joupa · 33
journée · 286
juger-voir · 217

K

ka · 37, 129, 159, 169, 187, 301, 308
kabann · 33
kabarè · 321
kabe · 42
Kabestè · 44, 45
kabèt · 42
kach · 85, 96
kachibou · 40
kachiboutaj · 40
kachiboute · 40
kachimbo · 40, 41
kachté · 246
kadina · 250, 263
kadliv · 248, 262
kafityè · 251, 263
kagou · 55, 57, 96
kakkalāttu · 46
kakkerlak · 45
kaklat · 45
kaklen · 246
kako · 223, 225, 228, 238
kakòn · 125, 126
kaladya · 37
kalagya · 37
kal-a-zyé · 391
kalbas · 246
kalenda · 37
kalennda · 37
kalida · 37
kalinda · 37
kalmipla · 245
kaloj · 77, 96
kalson · 246
kamipla · 245
kan · 66, 96
kanabire · 129
kanik · 60, 64, 96
kãnik · 64
kanni · 64, 96
kannik · 64
kanpe lwen · 351
kanson rouj · 324
kanté · 67, 96
Kanu · 101
kanyan · 33
kaponnri · 246
kar · 277
karbe · 41, 42
karbèt · 42
kardina · 300
karo · 278
kasipara · 109
kastròl · 246
kat · 278, 282
kataw-kataw · 275
kaw · 277
kawo · 278
kayimit · 39, 40
kaymit · 40
kaymitye · 40
kenbwa · 183
kènèt · 60, 96
kimbwazè · 154, 155, 182, 184
klaklak · 45, 46

klaklat · 45
kòchté · 246
koke · 70
koké · 69, 70, 96
koklich · 247
kokma · 81, 96
komansman · 247
kòmdifèt · 252
konmansman · 247
konmdifèt · 252
kontribann · 251
koriach · 84
koryach · 96
koud-fòbè · 248
koudmen · 249
kouli · 15
koulmandsan · 247, 249
koumansman · 247
kounouk · 134
koupmandvant · 247, 249
kouran · 278
koutlang · 249
koutlasé · 247
koutvan · 249
kouwan · 278
krébich · 90
*KREBITJA · 89, 90, 92
krévé · 258
kribich · 90, 96
kristè · 332
kritjèt · 174
*KRÔK · 246
krokma · 81
kwibich · 96
kwonpi · 334

L

labrine · 327
labrune · 327
lachichté · 246
lachman · 247
lachòy · 354
ladja · 33
laghia · 33, 366
lagon · 320, 327, 334
lagon dlo · 334
lagon letan · 334
lak · 82, 96
lakalanda · 37
laké · 82, 96, 229, 238
lakontantman · 247
lakyé · 82
LAMELLA · 63
lamenter · 44
lamentin · 44
lannivèrsè · 210
lanplasman · 247
lanprèsman · 247
lanpwèsman · 247
lansman · 247
lantoupriz · 252, 253, 259
lantoupwiz · 253, 259
lapè · 243
laprèsman · 247
laquer · 229, 230, 238
laravin · 198
larinonmé · 251
lasimèn · 251
lasimenn · 251
latilyé · 251, 255, 260, 265
LAUBJA · 77
lavalas · 335
lavman · 247, 259
lavouman · 253, 259, 263
lawmé · 275
lawmistis · 275
Lehrer · 302
lèjij · 258
lélé · 366
LETHARGIA · 57
léthargie · 57
*LEUKA · 82
leur · 286
lévé · 258
lèvi · 256
libellule-zing-zing · 216
liberté · 286
lierre · 285
lieue · 320
lijij · 252
limè · 252
LĪMITĀRIS · 69
linge · 368
linteau · 69
linter · 69
lirén · 112
listwadèdi · 257
liv · 347, 348
livre · 320
liwa · 252, 259
llerén · 112
loa · 340, 343, 344, 345, 346, 347, 424
loa-guérisseur · 345

loche · 82, 86
LOEKEN · 83
lok · 82, 96
loké · 83, 96
lolo · 212
loque · 82, 86
loròskòp · 278
lors · 286
lotri · 247
loucher · 83
louchet · 322
loucque · 83
louké · 83, 96
louker · 83
loup-garou · 340, 343, 345, 354, 355, 356
louquer · 83
louquier · 83
louré · 301
lousque · 83
louwa · 254, 259
louwé · 276, 301
lowòskòp · 278
lucayos · 112
luquer · 83
LŬSCUS · 83
lwa · 347
lwé · 276, 301
lyann bèf · 125

M

ma · 277
mabiolo · 125
macana · 118
macata · 366
machana · 118
macoriges · 112
macorix · 102, 108, 112
macoute · 38, 39
macuto · 39
madè(re) Chine · 180
madère · 180
madi · 275, 276, 277, 278
magoton · 201
mahis · 320
mahiz · 108, 118
maiohabao · 108
maire · 286
maïs · 39, 101, 102, 108, 118, 347
maison · 366
majá · 106
majòl · 33
majole · 33
makakri · 247
makè · 219, 381
mako · 247
makout · 38, 39
makouti · 38
makoutis · 39
makrèl · 247
mal de lagon · 334
mal de mâchoire · 320
mal des eaux · 334
mâle crabe · 213
mâle-canard · 213
mâle-chien · 213
mâle-femme · 213
maliaba · 115
malimbé · 170
malingre · 318
malomé · 170
malomé-blan · 170
malonnètté · 247
malparlant · 15
mambo · 340, 343, 344, 345, 346, 347, 424
man jèsui · 256, 265
manahouar · 184
manarois · 381
manati · 44
manawa · 155, 156, 183, 184, 381
manbo · 344
mancenille · 101, 102
manchette · 322
manger · 368
manger-coulies · 366
mango · 368
mango(t) · 366
manicato · 122, 123, 128
manícato · 122, 123
manicou · 383
manigant · 122, 123
manigat · 120, 121, 122, 127, 128
maniguette · 122
manikatho · 123
manioc · 119, 320
manioch · 119
manman · 14, 15, 209, 212, 213, 215
manman-poule · 213
manman-z'enfants · 213
manmlad · 247, 262
mannigèt · 122
man-of-war · 184
mansèniyé · 256

mantègue · 320
mantri · 247
manzanilla · 102
manzè jèsui · 256, 265
mao · 106
maoka · 320
maquois · 44, 173
marbre · 60, 65
Marc · 286
marcher sur un seul pied · 141, 154, 155, 157, 158, 184, 185, 186
mardi · 277, 278
MARGELLA · 70
marigot · 154, 155, 158, 187, 188, 189
maringouin · 43, 320, 322, 366, 368
marjole · 70
maron · 120, 121, 127, 128, 133, 320
maroon · 128
marouba · 129
marqueur · 219, 381
marron · 43, 127, 128, 365, 368
marronnage · 130, 368
Martinique · 292
Martinville · 286
masonnri · 247
matelote · 327
matelotes · 320
Matinik · 292
matlòt · 321
mauvais foie · 340, 343, 355, 425
mauvaise bouche · 340, 343, 355, 425
mawché · 275
mawdi · 275, 277, 278, 280, 298, 301
mawon · 128, 278
mayo(l) · 219
mayolè · 219
mbanza · 34
méchansté · 247
méchant · 15
médecine · 368
médecin-feuille · 340, 343, 345, 424
mèdsin · 182, 247
mèg · 299, 300
mègri · 299
ménajman · 247
méné-vini · 217
mengkuang · 44
menterie · 368
mènuizyé · 256, 265
méricain · 209
mèrkrèdi · 256
mèsi · 151, 152, 159
métros · 298
mètsin · 247
meurtre · 285, 290, 291
mèwkrédi · 258
michlen · 247
miel · 331
migan · 366
miklon · 247
millionnaire · 285
misyé · 251
mitan · 21, 315, 327
mizi · 251
miziré · 251
mombin · 112, 118, 119
mon fi · 380
mon pè · 151
monben · 119
monnoie · 320
monsieur · 244
morne · 21, 36, 143, 151, 152, 153, 155, 159, 160, 189, 190, 191, 196, 320, 344, 366
mornet · 320
mouchache · 120
mouche · 121
mouche manigat · 121, 122
mouches à miel · 321
moucle · 54, 57, 86
mouk · 54, 96
moulée · 56
moun-dè-byen · 257
moune · 192, 193, 212, 213
moune-bitation · 213
moune-communes · 214
moune-lapointe · 214
mouque · 54
mouscle · 54
moussache · 121, 366
moustique · 320
mouvman · 245, 247
múcaro · 106
mucho · 121
mujer · 303
muk · 54
mulâtresse · 329
MŪSCŬLUS · 54
musicien · 320, 327
MUZUNGU · 205
mwad mé · 249
mwad-mas · 249
myèl · 321

N

naboría · 106
nécessaire · 286
nèg · 35
Nègre · 217, 366
nègre-marron · 366
Négres Marons · 128
négropolitains · 298
Negzagonal · 217
Neiba · 106
ni-dè-myèl · 257
nigua · 110
ninnaine · 330
nitaino · 106
nivé · 251
nkúta · 39
nkúta nguba · 39
noire · 329
nòrmal · 276
nòrmalman · 247, 276
nòwmalman · 247, 276
nu-pieds · 171

O

observateur · 286
ŎCŬLUS · 72
oiseau-foufou · 216
ongan · 343
opozé · 63, 96
opposer · 63
oppouser · 63
opwal-dè-kawòt ! · 258
or · 286
oraliture · 217, 221
orèv · 256
osiau · 58
otrèmandi · 256
oüallíapa · 110, 115
ouate · 304, 305
ouélélé · 15, 378
ougan · 343
oüicou · 124
oungan · 343
ouragan · 124
òwdinatè · 275, 277

P

pach · 56, 96
palé · 277, 292, 298, 299
palinot · 170, 171
panier caraïbe · 366
pannansitan · 252, 263
papa · 214
papa-bonhomme · 214
papa-fromager · 214
papa-manguier · 214
papa-nègre · 214
papaya · 109
par · 286
para · 123, 130, 131, 133, 136, 137, 138, 230, 366
parce que · 294, 299
parch · 56, 57, 96
parche · 56
parler · 292
pa(r)ler · 298
pa(r) (r)appo(rt) · 292
partir sur un seul pied · 185, 186
partir-quitter · 217
partout (tout ~) · 368
pasé dimòd · 252, 263
paskè · 245, 299
paspò · 247
passe · 320
pastouriau · 58
paswèl · 254
pat · 323
patate · 43, 101, 108, 118, 320
patois · 368
patte (de banane) · 323
pattes (de banane) · 322
PAUSARE · 63
pawking · 275
pays · 214
pè · 151, 152, 153, 169, 243, 274, 290
pécheur · 285, 290, 291
pêcheur · 285
pè-dè-tan · 258
pèdtan · 249, 259, 262
peie · 88
peille · 87, 88, 89
peilles · 87
peillot · 88
pèle · 88, 89
pélérinaj · 258, 263
penche · 84
penché · 84, 96

pèp · 243
performance rituelle · 352
pèrmèt · 278
pero · 109
perro · 109
PERTHĬCA PELLIS · 56
péser · 258
petits blancs · 285
*PETTITTUS · 198, 215
peuple · 243
peur · 243
pèwmèt · 278
peye · 88
pézé · 258
piastre-gourde · 320
pichot · 65, 66, 83, 96
pichòt · 65
picois · 78, 86
picoiser · 78
picote · 62
PĪCUS · 78
pie · 88, 89
pied · 40, 54, 68, 74, 88, 94, 105, 126, 135, 186, 187, 201, 202, 212, 214, 215, 230, 355, 368
pied-bois · 215
pied-coco · 215
Pierre · 286
pikèt · 347
pikèt-liv · 341, 347, 353
PĪKKARE · 62
piknine · 120
pikwa · 78, 96
pikwaté · 78
PĪLA · 87
pile · 88, 89
pilimpi · 44
pille · 89
PĬLLEUM · 88
pillot · 88
pilon · 201
pince-maille · 93
pincer · 84, 86
pincher · 84, 86
pinchier · 84
pinchir · 84
*PĪNTS · 84, 93
pipirite · 151, 152, 155, 156, 193, 194, 195, 196
PĬSCARI · 89
pisquet · 120
pit · 20
pita · 109
pitahaya · 109
piteur · 20
piti · 251
pitit a · 251
pivert · 324
plata · 109
platine · 327
plòt · 247
ployer · 327
pois · 320
pois d'Angole · 366
pois-doux · 366
polata · 109
pomme-liane · 366
pomper · 330
ponmditè · 252
ponmlé · 247
port · 301
po(rt) autonome · 292
portance · 209, 210
porte · 303
pòtchanm · 249
pou · 292
pou(r) · 298
pour · 286, 290, 291, 294
pouse boujon · 333
pradibra · 301
pré · 278
préfecture · 286
préfère · 286
prèmyé · 256
prencipalman · 247
prendre hauteur · 231, 232, 238, 239
prendriez · 285
prendrions · 285, 289
préparent · 286
présentement · 12
pressé-pressé · 211
primaire · 294
priz-dè-san · 257
prochènman · 247
produit ethnopharmaceutique · 340, 351
professeurs · 294
PROFUNDUS · 60
prop'ter · 369
proviseur · 294
pu · 298
puchol · 66
puchot · 65, 86
punch · 155, 184, 186, 195, 196, 215
PŬTEUS · 65
pwadibwa · 301
pwé · 278

pwochènman · 247
pye · 40, 58, 214
pye kaymit · 40
pyé-mango · 171

Q

quatre-chemins · 15
quatrième · 285, 289
quenette · 60
quimbé · 183
quimboi · 183
quimbois · 183
quimboisement · 183, 366
quimboiseur · 182, 183, 366
quitter · 170, 369

R

râble · 76
rablèt · 75, 96
rabotin · 158
racadeau · 320
rafréchi · 258
rafwadisman · 247, 258
raide · 15
raide-raide · 211
raile · 76
rakabouchou · 129
ramak · 119
ramie · 236
ramier · 324
ramies · 226, 236
ranjman · 247
ranmak · 119
ranmié kou rouj · 324
ranmié milé · 324
ranmié tèt blan · 324
raque · 320
ras · 285
rasoyer · 219
rasoyeur · 219
rat · 280, 285, 287, 289
rauque · 285
ravet · 45, 366
ravine · 151, 152, 153, 155, 159, 196, 197, 198, 315, 335, 366, 368, 369
razyé · 69, 96
re- · 251, 254, 257, 260, 273, 343
rè- · 257
rébondi · 258
reboujonnen · 333
redjoquer · 342, 343
réfisé · 15
rèfizé · 257, 260
règrété · 257
RĒGŬLA · 76
reile · 76
réken · 258
rèkomansé · 257, 260
rèl · 76, 96
rêle · 76, 86
relier · 285, 289
reliure · 285, 295
relle · 76
reluquer · 83
rènons · 257
rèpasé · 257, 259
rèpati · 257, 260
rèplanté · 257
rèsèvwa · 257, 260, 265
rèsèvwè · 257, 260, 265
rèsi · 257
rèsò · 257
rester · 20, 369
rester saisi · 15
retiendre · 254
retirer ses pieds · 230, 239
rètoudnòs · 249, 257, 262
rèvandèz · 257, 260
rèvann · 257, 260
rèvwè · 257, 260
rhinocéros · 285, 289
ri · 274
ri- · 251
*RĪCA · 76
rifizé · 251, 260
rikomansé · 251, 260
rikonnèt · 251, 260
rimèd · 251
rip · 54, 96, 332
ripasé · 251
ripati · 251, 260
ripe · 54, 57, 332
risivwè · 251, 260, 265
risò · 251, 260
risouvwè · 251, 253, 260, 265
rivanch · 251
rivandèz · 251, 260
rivann · 251, 260
rivwè · 251, 260
rob · 119
roc · 285, 289, 300

roche · 21, 369
rouâbe · 76
rouable · 76

S

sabana · 112
SABŪCUS · 58
saillebote · 387
sálou · 114
sa m'di se sa · 351
sanmdi · 248
sans · 215
sans manman · 215
sans-éducation · 215
sarampion · 320
s'assure · 286
satrou · 72
satrouille · 72
sauter-mâter · 217
savane · 21, 112, 205, 320, 334, 366, 369
savonnette · 226
saybòd · 387
sayibòd · 387
SCANDŬLA · 71
SCINDULA · 71
séance · 219, 366
séancier · 219, 366
secoué-corps · 215
sèkou · 62, 257, 259
sèkré · 62, 257
sèlman · 248
sèlon · 62, 257, 260
semarape · 132
semaro · 132
sembler · 159, 161, 169
semer · 62
semí · 112
SĒMĪNARE · 62, 251
Sen Fanswa · 275
Sen Fwanswa · 275
senmityè · 251, 263
senp · 348
SĔPTĬMANA · 62
serein · 60
sériz · 62
sèwpiyè · 275
sézisman · 248
shac-shacs · 36
shimarupa · 129
siba · 112
sickness · 340, 348
sicot · 85
side board · 387
sik · 274
sikré · 62, 251, 260
silon · 62, 251, 260
simara · 132, 133
símara · 132
simarabo · 132
simarouba · 129
simarrón · 131, 132
simé · 62, 96, 251
simékontra · 251
simel · 251
simèl · 62
simenn · 251
simènn · 62
simennkontra · 251
simityè · 251, 263
simple · 341, 348
siren · 60, 96
siriz · 62
siro · 58
siryo · 58, 96
siyèdlon · 249, 262
son · 55, 96
son de bois · 55
son de scie · 55
songe · 181
sonnri · 248
Sor · 344
SŌRĪX · 56, 59
soubarou · 169
soubawou · 169
souch · 85
souche · 85, 86
soukou · 62, 253, 259
soukous · 253
soukwé · 254
soulier · 171
souris-chaude · 59
sourit · 56, 57, 96
sourit-chod · 96
souritchòd · 59
sòwbé · 275
sucre · 320
suit-dikouch · 252, 259
suit-doukouch · 254, 259
sumelle · 62, 63
sumer · 62, 63, 86, 251
SUPER · 282
sur · 282, 307
sureau · 58

SURSUM · 282
suryo · 58
symare · 132

T

table · 224
tablissement · 209
tabonuco · 109
tache · 320
tacheté · 83, 86
tacqueté · 83
tafia · 330
takté · 83, 96
tambou · 36
tam-tam · 37
tantine · 327
taqueté · 83, 86
taro · 181
tasso · 327
tawlakataw · 275
tayo · 320
tchip · 380
telman · 248
terrer (le sucre) · 320
tétés · 21
ti · 198
ti- · 215
ti bo · 215
ti bolonm · 154, 155, 176, 191, 195, 198, 199, 200, 201, 203
ti boug · 199
ti bougre · 199
ti bray · 154, 155, 176, 191, 193, 198, 199, 200
ti fiy · 199
ti gason · 199
Ti Jean · 201
ti moun · 154, 155, 191, 192, 193, 198, 199, 200
Ti Pilon · 155, 157, 158, 193, 199, 200, 201, 202
ti wawa · 125
ti-banc · 215
Ti-Bé · 216
ti-bois · 215
tibolonm · 200
tibray · 200
ticon · 77
ticonner · 77
ti-figue · 215
tigonné · 76, 77, 96
tigua · 106
Ti-Jorge · 201
ti-mâle · 215
ti-match · 215
ti-misyé · 251
ti-moune · 213
Ti-Saint-Louis · 216
ti-secoué-corps · 215
tit- · 215
tit-affaire · 215
titane · 215, 366
ti-tane · 215
tite-femme · 215
tiyich · 147, 154, 155, 160, 198, 199, 202, 203, 205
tôchon · 15
toloman · 366
tomber en amour · 157, 160, 203
tonnè dso · 159
tonnèdsò · 151
tonton makout · 39
toro · 278
tortille · 120
totewel · 169
tòti · 275
toudisman · 248
touffe · 315, 333
toujou · 292
toujours · 286, 292
toultan · 249
toundiks · 248, 262
tournée · 286
tourner · 366
tournois · 320
toutewel · 159
toutrèl · 248, 262
toutwèl · 254
touvé · 275, 289
touvènan · 257
trace · 21, 155, 157, 159, 203
TRACTIARE · 204
TRAGULARE · 61
trale · 61
tralé · 61, 96
tralée · 61
trâlée · 61
tranmmantè · 248, 262
tras · 205
tray · 366
trente · 300
trolée · 369
tronpèt · 278

tronpri · 248
trouer · 285
troupiaux · 58
truc · 289, 307
*TSŬKKA · 85
tuaba · 106
tuju · 299
turey · 109
twapé · 280
two · 278
twouvé · 275, 289
tÿèl · 275

U

uracan · 124

V

vacazo · 114
vacoua · 44
VAGREK · 59
vakoa · 173
vakoaua · 173
vakwa · 44
vandrédi · 258, 260
vandrèdi · 257, 260
varèch · 59, 96
vaudou · 348
vèdigri · 252
vélélé · 36
veret · 62
vèrèt · 62, 96
vérette · 62
vèsé · 278
vesou · 267
vèvè · 340, 343, 347, 424
vèzou · 257, 260
vide d'un moulin · 320
vieux · 15
vignaulx · 78
vigneau · 78
vignette · 80
vigneu · 78, 79
vigno · 78, 96
vignol · 78, 79, 86
vignoler · 79, 80
vignolet · 79, 80
vignolle · 79
vignoller · 79
vignot · 78
vilimbi · 44
VINEOLA · 79
vinyo · 78, 96
vitman · 248
vivres de terre · 320
vizou · 251, 260, 267
v'limeux · 245
vlopé · 248
vlou · 248
vodou · 346
vonmisman · 248
vwé · 278
vwèla · 36

W

watt · 304
wawa · 125
wazyé · 96
wélélé · 378
won · 274
wou · 254, 260
woufè · 254
wougan · 343
woukonmansé · 254, 260
woumaké · 254
woumayé · 254
woumèt · 254
woungan · 343
wouparèt · 254
woupasé · 254, 259
woupati · 254, 260
wousò · 254, 260
wousoulé · 254
wousoulè · 254
wousouvwè · 254, 260, 265
woutouné · 254
woutyenn · 254
wouvann · 254, 260
wouvwè · 254, 260

X

xagua · 112, 118
xagüey · 112
xaiba · 112

Y

yarey · 106, 108
yeux · 243
yich · 193, 200, 203, 205
yiche · 203
yndios cimarrones · 130
yuca · 105, 108, 118
yucaba · 108
yucaqueque · 108
yucayeque · 106
yucayos · 112
yucca · 118

Z

zabana · 112
Zahnpasta · 302
**Zahnpaster* · 302
zain · 208
zami · 208
zanndoli · 15, 17
zanpi · 87, 96
zapato · 109
zèbe-Man Lalie · 226, 237
zékrébich · 89, 90, 95, 96
zeme · 118
zemí · 112, 118
z'enfant · 209
zépon · 208
zieuter · 208
zindien · 208
zing-zing · 216
zobèl · 67, 96
z'oie · 208
z'oiseau · 209
zokontré · 353
zombie · 342
zombiesque · 342
zombificateur · 342
zombification · 342
zombifier · 342
z'oreille · 209
zougoun · 154, 155, 158, 203, 205, 206
zozyo · 58, 96
zwa · 208
zyé · 243

Table des matières

Sommaire 9

André Thibault
Le français dans les Antilles : présentation 11
1. Introduction 11
2. Définition et délimitation de l'objet 13
3. La nature de la frontière et des relations entre créole et français 17
4. Considérations diaphasiques et diamésiques 19
5. Considérations diatopiques 22
6. La description des caractéristiques internes du français dans les Antilles 23
7. Présentation de la structure de l'ouvrage et des contributions 23
8. Références bibliographiques 26
    8.1. Sources primaires 26
    8.2. Sources secondaires 26

A. Histoire et étymologie

Annegret Bollée
Étymologies créoles. Contributions du *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* (DECA) à l'histoire du vocabulaire régional antillais 31
1. Créole et français régional 31
2. Mots d'origine africaine 33
3. Mots d'origine amérindienne 39
4. Par les chemins de la mer 43
Références bibliographiques 47

Jean-Paul Chauveau
Des régionalismes de France dans le créole de Marie-Galante 51
1. Des occidentalismes indépendants de la Normandie 53
2. Des régionalismes du français populaire, certes connus en Normandie, mais aussi ailleurs et qui relèvent d'un niveau de langue supra-régional 57
3. Des normannismes dont l'implantation a pu se faire sans l'intervention de Normands, par le canal de régionalismes largement diffusés 64
4. Normannismes susceptibles d'avoir été implantés par des Normands, spécialement des Hauts-Normands 70
    4.1. Normannismes directs possibles 70
    4.2. Normannismes directs très probables 72
        4.2.1. Le vocabulaire de la mer 72
        4.2.2. Le vocabulaire de la vie domestique 73
        4.2.3. Le vocabulaire de la vie agricole 77
        4.2.4. Le vocabulaire psychologique 80

4.3. Normannismes indubitables 80
4.3.1. Traitement de K + A 80
4.3.2. Traitement de K + Y et T + Y 83
4.3.3. Les deux traitements conjugués 84
5. Des régionalismes cachés 86
6. L'extension de ces régionalismes dans les Antilles 96
7. Conclusion 96
Références bibliographiques 97

Silke Jansen
La formation du français régional et des créoles antillais :
l'apport du taïno 101
1. Introduction 101
2. La situation linguistique aux Antilles vers 1500 102
3. La reconstruction des langues antillaises précolombiennes 104
3.1. Les sources du taïno 104
3.2. La reconstruction du taïno 107
3.2.1. Structure syllabique 108
3.2.2. Vocalisme 108
3.2.3. Consonantisme 109
3.3. Le caraïbe insulaire 113
3.4. La reconstruction des langues précolombiennes et les études
étymologiques sur les Caraïbes 114
4. Les emprunts du taïno en français régional
et dans les créoles des Antilles 116
4.1. Les taïnismes savants 117
4.2. Les taïnismes du baragouin 119
4.2.1. *Manigat* 121
4.2.2. *Cacone* 124
4.2.3. *Mar(r)on* 127
4.2.3.1. Évolution de *marron* en français 127
4.2.3.2. Histoire de *cimarrón* en espagnol 129
4.3. Les taïnismes récents 133
5. Conclusions 135
Références bibliographiques 136

B. Les diatopismes antillais dans le discours littéraire

Inka Wissner
Le français à la Dominique dans le discours romanesque :
reconstruction linguistique ou construction discursive ? 141
1. Introduction 141
2. La situation linguistique contemporaine à la Dominique 142
3. Le corpus primaire 145

3.1. La mise en scène d'éléments diatopiquement marqués dans le discours romanesque ... 145
3.2. Un roman et son auteur dans les sillons du réalisme : une approche particulière ... 147
4. *Notre-Dame des Caraïbes* : une analyse différentielle et sociopragmatique ... 150
4.1. « La côte sous le vent » : un extrait ... 150
4.2. Les particularismes dominiquais dans *Notre-Dame des Caraïbes* ... 154
5. La situation linguistique à la Dominique : l'usage du français et sa schématisation dans *Notre-Dame des Caraïbes* ... 159
6. Observations finales ... 161
7. Références bibliographiques ... 162
Annexe : les antillanismes lexicaux qui relèvent du français à la Dominique selon *Notre-Dame des Caraïbes* (Yves Viollier 2000) ... 168

Teodor Zanoaga
Observations sur la formation des mots en français littéraire antillais : étude d'un corpus de littérature contemporaine ... 207
1. Introduction ... 207
2. L'agglutination ... 207
3. L'aphérèse ... 209
4. Le redoublement ... 211
5. La composition ... 212
6. Les binômes synonymiques à valeur explicative ... 216
7. Les mots-valises (ou 'télescopages') ... 217
8. Les constructions sérielles ... 217
9. La dérivation ... 218
9.1. La dérivation impropre ... 218
9.1.1. *Vb. à l'infinitif > Nom* ... 218
9.1.2. *Adv. / Loc. adv. > Nom* ... 218
9.1.3. *Interj. / Onomatopée > Nom* ... 218
9.1.4. *Syntagme prépositionnel > Nom* ... 218
9.2. La dérivation propre ... 218
9.2.1. *-eur* (m.) / *-è* (variante créolisante) ... 219
9.2.2. *-euse*, var. féminine de *-eur* ... 219
9.2.3. *-ier* (m.) ... 219
9.2.4. *-ein* ... 219
10. Conclusion ... 220
11. Références bibliographiques ... 220
11.1. Sources primaires ... 220
11.2. Sources secondaires ... 220

Gabriel Harfield Pinheiro
Saint-John Perse à l'épreuve d'une traduction en portugais 223
1. Introduction 223
2. La matière antillaise comme lieu de décor
du paysage linguistique persien 225
3. La matière antillaise face à la polysémie persienne 228
4. Conclusion 232
Références bibliographiques 235
Annexe : articles lexicographiques 236

C. Phonétique

André Thibault
Les avatars du schwa colonial dans le créole des Petites Antilles 243
1. Introduction 243
2. Matériaux 244
2.0. L'aboutissement de ‹eu› 244
2.1. L'aboutissement de ‹e› 244
2.1.1. L'élision 244
2.1.1.1. L'élision en finale de mot 244
2.1.1.2. L'élision en position intérieure 245
2.1.1.3. L'élision dans des mots dont l'étymon
comporte le monosyllabe *de* 248
2.1.1.4. L'élision dans des mots dont l'étymon
comporte le monosyllabe *le* 249
2.1.2. Le schwa passe à [i] 249
2.1.2.1. Le schwa passe à [i] en position intérieure 250
2.1.2.2. Le schwa passe à [i] dans des mots dont
l'étymon comporte le monosyllabe *de* 252
2.1.2.3. Le schwa passe à [i] dans des mots dont
l'étymon comporte le monosyllabe *le* 252
2.1.2.4. Le schwa passe à [i] dans un mot dont
l'étymon comporte le monosyllabe *ce* 252
2.1.3. Le schwa passe à [u] 252
2.1.3.1. Le schwa passe à [u] en position intérieure 253
2.1.3.2. Le schwa passe à [u] dans des mots dont
l'étymon comporte le monosyllabe *de* 254
2.1.3.3. Le schwa passe à [u] dans un mot dont
l'étymon comporte le monosyllabe *le* 254
2.1.4. Le schwa passe à [ɛ] 255
2.1.4.1. Le schwa passe à [ɛ] en position intérieure 255
2.1.4.2. Le schwa passe à [ɛ] dans des mots (ou locutions)
dont l'étymon comporte le monosyllabe *de* 257

2.1.4.3. Le schwa passe à [ɛ] dans un mot dont l'étymon comporte le monosyllabe *le* 258
2.1.5. Le schwa passe à [e] 258
2.1.6. Le schwa passe à [a] 258
2.2. Mots ayant donné lieu à plusieurs adaptations 259
2.2.1. [i] et [u] 259
2.2.2. Élision et [u] 259
2.2.3. Élision et [ɛ] 259
2.2.4. [u] et [ɛ] 259
2.2.5. [i] et [ɛ] 259
2.2.6. [ɛ] et [e] 260
2.2.7. [i], [u] et [ɛ] 260
3. Bilan et discussion 261
3.1. Les cas d'élision 261
3.2. Les cas de maintien 263
3.3. [i], [u] et [ɛ] et l'environnement phonétique 264
3.4. [i] et [u], aboutissements anciens ; [ɛ] et [e] aboutissements plus récents 264
4. Desiderata 266
Références bibliographiques 267

Elissa Pustka
Le caméléon dans la jungle sonore : variation du *r* en Guadeloupe 271
1. Introduction 271
2. État de la question 273
2.1. Créole guadeloupéen 274
2.2. Autres créoles à base française 279
2.3. Français réunionnais 281
2.4. Français de référence 282
3. Méthode 283
3.1. Enquête 283
3.2. Corpus 284
3.3. Classification 286
4. Résultats 287
4.1. Variantes 287
4.2. Variation interne 288
4.3. Variation externe 295
5. Analyse 297
5.1. Élision 298
5.2. [w] 300
5.3. Voyelles centrales 302
5.4. Vocalisation + /r/ 303
5.5. Grammaires mixtes : [w] + voyelles centrales 305
5.6. Élision II 306

6. Conclusion 307
Références bibliographiques 307

D. Le français en Haïti

Dominique Fattier
Le français d'Haïti (dans sa relation osmotique avec le créole) :
remarques à propos des sources existantes 315
1. Considérations préalables 315
2. Les textes anciens 318
2.1. La *Description de Moreau de Saint-Méry* 318
2.2. Le *Manuel* de S. J. Ducœurjoly 321
2.3. Les journaux 323
3. Le corpus du français littéraire haïtien 324
4. Les travaux linguistiques 326
4.1. Les travaux de Jules Faine 326
4.2. Les travaux de Pradel Pompilus 328
5. *Last but not least* : l'Atlas linguistique du créole haïtien (ALH) 332
6. De l'intérêt de croiser les sources 334
7. Conclusion 335
Références bibliographiques 336

Obrillant Damus
De la cueillette des données empiriques en Haïti
à la construction 'linguistique' de la réalité 339
Introduction 339
1. Corpus 340
1.1. Liste des termes du premier inventaire 340
1.2. Liste des termes du second inventaire 340
2. Approches onomasiologique et sémasiologique 341
3. Osmose entre le lexique du créole haïtien
et le lexique du français régional 342
4. Mots empruntés au créole présents dans le corpus 1 342
4.1. *Djok, djoquer, redjoquer, djoqueur, dédjoqueur* 342
4.2. *Houngan, mambo, médecin-feuille (docteur-feuille),*
don d'Afrique, loa, vèvè, cheval 343
4.3. *Don d'Afrique, loa* 346
4.4. *Vèvè, cheval* 347
5. Mots créoles issus du second corpus 347
5.1. *Pikèt-liv* 347
5.2. *Simple* 348
6. Les emprunts terminologiques bruts à l'anglais 348
6.1. *Illness, sickness, disease* 348
6.2. *étique, émique* 349

7. Innovations terminologiques 350
7.1. *Compétences thérapeutiques / compétences étiologiques* 350
7.2. *Démarches thérapeutiques / démarches étiologiques* 350
7.3. *Imputations étiologiques* 350
7.4. *Démarches préventives* 351
7.5. *Produit ethnopharmaceutique* 351
7.6. *Compétence rituelle* 351
7.7. *Performance rituelle* 352
8. Les catégories analytico-synthétiques 352
9. Quelques catégories analytico-synthétiques issues du premier inventaire 355
9.1. *La transmission de la djok par la mère* 355
9.2. *La transmission de la djok par l'individu ayant une « mauvaise bouche » ou un « mauvais foie »* 355
9.3. *La transmission de la djok par le loup-garou* 355
9.4. *Thérapie de la djok transmise par la mère* 355
9.5. *Rites de prévention contre la djok à la naissance* 356
9.6. *Rites préventifs post-thérapeutiques* 356
10. Conclusion 356
Références bibliographiques 358

E. Lexicographie

André Thibault
La nouvelle BDLP-Antilles 361
1. Une nouvelle base pour les Antilles (*www.bdlp.org/antilles.asp*) 361
2. Articles ayant servi de base à la nouvelle BDLP-Antilles 361
3. Auteurs cités 364
4. Champs onomasiologiques représentés 366
5. Renvois par hyperliens à d'autres zones francophones 367
6. Conclusion 369
7. Références bibliographiques 370

Teodor Florin Zanoaga
L'étude lexicale du français régional des Antilles :
à la recherche d'une méthodologie appropriée 373
1. Considérations méthodologiques 373
2. Les entrées 380
3. Les définitions 382
4. Les citations 383
5. La rubrique géolinguistique 384
6. Le commentaire historique et comparatif 384
6.1. Archaïsmes 385
6.2. Dialectalismes 385
6.3. Diastratismes 385

6.4. Emprunts aux langues amérindiennes 386
6.5. Emprunts aux langues africaines 386
6.6. Emprunts à l'espagnol et à l'anglais 387
6.7. Innovations sémantiques 387
6.8. Innovations lexématiques 387
6.9. Le problème des premières attestations 388
6.10. Le bilan bibliographique 390
7. La distinction entre régionalismes et créations idiolectales 391
8. Conclusion 392
9. Références bibliographiques 394
9.1. Sources primaires 394
9.2. Sources secondaires 394

Index des formes citées 397

L'HARMATTAN, ITALIA
Via Degli Artisti 15 ; 10124 Torino

L'HARMATTAN HONGRIE
Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

L'HARMATTAN BURKINA FASO
Rue 15.167 Route du Pô Patte d'oie
12 BP 226
Ouagadougou 12
(00226) 76 59 79 86

ESPACE L'HARMATTAN KINSHASA
Faculté des Sciences Sociales,
Politiques et Administratives
BP 243, KIN XI ; Université de Kinshasa

L'HARMATTAN GUINÉE
Almamya Rue KA 028
OKB agency BP 3470 Conakry
(00224) 60 20 85 08
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE
M. Etien N'dah Ahmon
Résidence Karl / Cité des arts
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03
(00225) 05 77 87 31

L'HARMATTAN MAURITANIE
Espace El Kettab du livre francophone
N° 472 avenue Palais des Congrès
BP 316 Nouakchott
(00222) 63 25 980

L'HARMATTAN CAMEROUN
BP 11486
(00237) 458 67 00
(00237) 976 61 66
harmattancam@yahoo.fr